LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 57 | Ennuagement cet après-midi. Vents modérés. Max.: 0 **(détail page 39)** | Montréal, samedi 9 mars 1985 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Toronto: 1,00$ | **75 CENTS**

LOCATION NOMA L'AutoBall inc.
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

LE DEVOIR CULTUREL

SIMONE DE BEAUVOIR

À 77 ans, trente-cinq ans après la sortie du *Deuxième Sexe*, Simone de Beauvoir est toujours là, aux barricades de ce combat du siècle. Ces jours-ci, la télévision de Radio-Québec présente une série de quatre émissions sur l'état du féminisme oÙ l'écrivain est à la fois interviewée et intervieweuse. Carole Beaulieu et Renée Rowan ont visionné la série produite par TF 1, et ont participé à la conférence de presse téléphonique de mardi dernier. **Pages 21 et 32**

FRANCINE SIMONIN

À Lodz, en Pologne, elle vient de remporter le Grand Prix international de la gravure; à Lausanne, en Suisse, on lance son dernier livre *Abysses-Espaces*; à Paris, la Délégation générale du Québec lui consacrera une exposition en avril; à Fribourg, ce sera une exposition en mai à la galerie Jacques Hofstetter. Francine Simonin a le vent dans les toiles. Et ici à Montréal, on peut voir ses plus récents travaux à la galerie 13 jusqu'au 31 mars. Notre collaborateur Normand Biron l'a rencontré. **Page 30**

LE DEVOIR ...A LOISIR

AU PIED DU CONTINENT NOIR

On entend surtout parler de l'Afrique du Sud pour la politique d'*apartheid* qui y divise toujours Blancs, Noirs et métis. Mais la république au pied du continent noir recèle, dans ses paysages, son climat, sa faune et sa flore, toutes ces qualités qui attirent le touriste en mal de dépaysement. Monique Nuytemans, qui y est retournée récemment, a trouvé des produits de l'artisanat local dont les prix sont à faire rêver. Elle s'est surtout émue, au parc Kruger, devant la beauté des grands fauves. **Page 34**

Ottawa adopte un programme incitatif d'égalité en emploi

■ Les entreprises qui traitent avec le gouvernement ou qui sont sous son contrôle devront soumettre des plans d'équité

PAULE DES RIVIERES

OTTAWA — Désormais, les grosses entreprises qui veulent obtenir des contrats du gouvernement fédéral devront au préalable démontrer qu'elles favorisent l'équité en emploi, pour les femmes mais aussi pour les autres minorités, en soumettant un plan en ce sens.

Ce premier pas est le volet le plus audacieux du programme d'égalité en emploi que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Flora MacDonald, a rendu public hier, journée internationale de la femme. Le président du Conseil du trésor, M. Robert De Cotret, et le ministre responsable de la condition féminine, M. Walter McLean, mettront aussi la main à la pâte dans la réalisation de cet ambitieux dessein.

«Il ne s'agit que d'une première étape. Nous n'aurons de cesse que cette notion d'égalité des chances en ce qui concerne l'accès à l'emploi et à l'avancement ne soit une réalité d'un bout à l'autre du pays», a dit Mme MacDonald en Chambre.

Le programme du gouvernement est en fait sa réponse aux recommandations que le juge Rosalie Abella lui remettait le 20 novembre dernier. Le gouvernement va moins loin sur quelques points mais suit l'esprit général du rapport du juge Abella, qui disait qu'une intervention s'imposait pour concrétiser les voeux de la dernière décennie.

Le gouvernement fédéral a également annoncé hier que:

■ Les sociétés de la Couronne devront soumettre un plan de réalisation de leurs objectifs d'équité et un rapport sur leurs progrès sera rendu public chaque année. Cette disposition touche 20,000 employés . Les ministères pour leur part ont jusqu'à la fin du mois soumettre leurs projets. (Les libéraux avaient adopté un programme d'action positive invitant les ministères à se donner des projets mais tous n'en ont pas fait une priorité).

■ Les entreprises sous contrôle fédéral, comme les banques, devront aussi faire preuve de leur bonne foi et soumettre des programmes d'équité; sur 4,500 entreprises, seules celles de 100 employés ou plus, soit 800 d'entre elles, seront touchées. Cela veut dire 450,000 employés;

■ La Commission des droits de la personne sera appelée à jouer un rôle plus actif dans la définition des moyens d'atteindre l'égalité. Mais son futur rôle reste flou.

■ Le gouvernement mettra bientôt sur pied un groupe de travail avec les syndicats de la fonction publique, pour voir au respect du principe de la rémunération égale pour un salaire d'égale valeur. Ce groupe fera rapport le 30 juin.

En ce qui touche les contrats gouvernementaux aux compagnies, environ 100 compagnies sont visées, soit seules celles qui ont plus de 200 employés. Elles ont à elles seules 75% des contrats du gouvernement. Le gouvernement adoptera une loi à cet effet d'ici juin.

Le gouvernement n'a pas voulu établir de quotas, principalement, a expliqué M. De Cotret, «parce qu'ils sont considérés comme des plafonds et non comme des planchers par ceux qui doivent les appliquer».

Non, le gouvernement exigera plu-

Voir page 12: Égalité

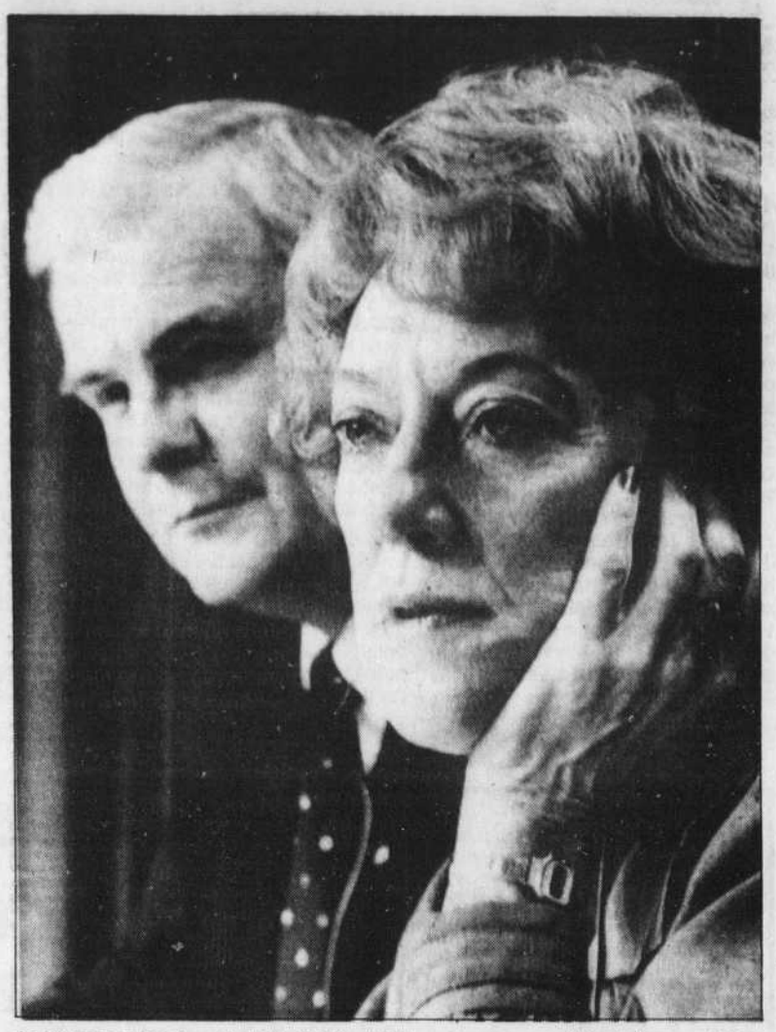

Accompagnée du ministre Walter McLean, responsable de la condition féminine, le ministre de l'emploi, Mme Flora MacDonald a annoncé hier le programme fédéral d'équité en emploi.

La rencontre au sommet déçoit Lévesque: les principaux dossiers ont peu progressé

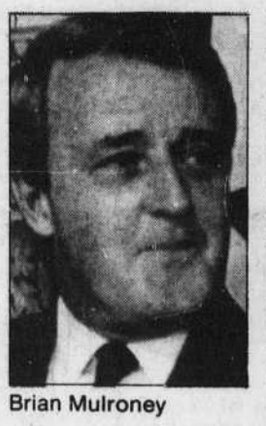

Brian Mulroney

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Au terme de son entretien avec M. Brian Mulroney hier midi, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, s'est dit très déçu que le gouvernement fédéral n'ait pas avancé dans le règlement des deux principaux contentieux actuels: la péréquation et Domtar.

Le gouvernement Lévesque réclame le versement d'une compensation financière pour le manque-à-gagner de $263 millions que subira le Québec en 1985-86 dans la péréquation fiscale, ainsi qu'une aide indirecte à la compagnie Domtar, à qui Ottawa vient de refuser une subvention de $100 millions.

En conférence de presse hier après-midi, M. Lévesque a montré sa grande déception devant la lenteur du gouvernement conservateur sur ces deux questions financièrement cruciales, l'une pour le budget du Québec et l'autre pour la région de Windsor.

«Je n'ai pas envie de danser dans la rue car je trouve qu'ils prennent un peu beaucoup leur temps. Si mal pris soient-ils, je trouve que cela traine un peu», a déclaré le premier ministre du Québec. Dans chacun des dossiers, le gouvernement conservateur rappelle ses contraintes financières et son important déficit pour différer sa décision définitive.

Pour sa part, le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a déclaré «avoir eu une discussion intéressante avec le premier ministre du Québec dans un certain nombre de dossiers bilatéraux». D'après lui, il y a eu progrès et les deux chefs de gouvernement espèrent faire bientôt davantage de progrès.

«Les discussions ont été, espérons-le, fructueuses mais la si-

Voir page 12: Rencontre

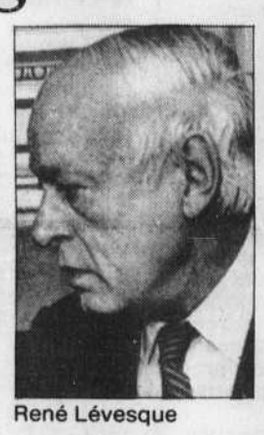

René Lévesque

1985: LES FILLES DU FÉMINISME

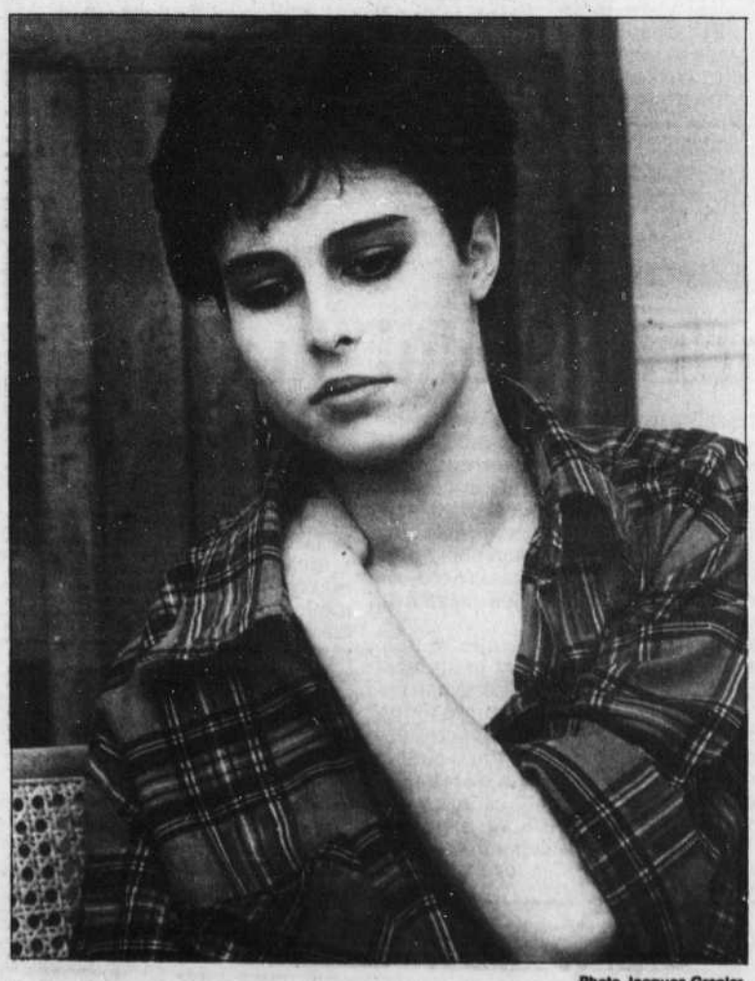

Photo Jacques Grenier

Judith, 17 ans. «Oui je m'intéresse à la condition des femmes. Non, je ne suis pas féministe, frustrée et enragée.»

2. Une relève. . . oui mais différente

NATHALIE PETROWSKI

À *La vie en rose*, on ne savait pas trop. À la Fédération des femmes du Québec, non plus. La question — le féminisme a-t-il une relève — laissait les aînées perplexes. Les filles d'aujourd'hui? On ne les connaît pas. On n'a pas vraiment de contacts avec elles, soupiraient les féministes en choeur, comme après un rendez-vous raté. Qui, des deux groupes, était responsable? Nulle ne le savait.

«C'est vrai qu'on ne parle pas beaucoup d'elles dans notre magazine, avouait Ariane Émond de *La vie en rose*. Elles représentent 10% de notre clientèle, c'est le groupe que l'on touche le moins. Il y a presque deux générations culturelles entre elles et nous.»

Denise Rochon, présidente de la Fédération des femmes du Québec, préférait y voir l'éclatement des réseaux emportés par les tourbillons de la ville. «En région on sent que la relève est là, dit-elle, à Montréal c'est plus difficile, on ne sait pas où les rejoindre.»

Quant à Louise Marcil-Lacoste, professeur de philosophie à l'Université de Montréal, sa réponse distillait une distance toute philosophique. «Dans l'ensemble, les étudiantes sont réalistes et ne prennent pas tout pour acquis. Mais les moyens pour parvenir à une situation plus équitable sont loin d'être évidents.»

La question de la relève ne date pas d'aujourd'hui. Elle fait problème depuis bon nombre d'années et va de pair avec la perte de vitesse du militantisme québécois et avec l'individualisme des nouvelles générations. Mais l'absence de nouvelles militantes féministes découle-t-elle vraiment de l'indifférence et de l'apathie des filles d'aujourd'hui? N'est-ce pas plutôt le signe qu'elles ne s'identifient tout simplement plus à un certain type de militantisme, tombé en désuétude?

Denise Rochon serait plutôt de cet avis. «J'ai l'impression que nous nous en allons de plus en plus vers des petits groupes de pressions ponctuels plutôt que vers de grandes associations comme la nôtre. Les filles sont tellement prises par des problèmes pratiques de survivance, qu'elles ne peuvent avoir une vision d'ensemble des choses. Et puis, elles n'ont pas le temps de se dévouer corps et âme à la cause.»

À l'UQAM, la mort récente du Comité Femmes n'a fait couler aucune larme. Le taux de roulement des étudiantes était tel, que tout était toujours à recommencer. Ce

Voir page 12: Féminisme

Un attentat fait 60 morts et plus de 200 blessés à Beyrouth

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — Un attentat à la voiture piégée dans un fief des intégristes musulmans de la banlieue sud de Beyrouth a fait au moins 60 morts et et plus de 200 blessés hier après-midi, selon un bilan provisoire.

Cette explosion est la plus meurtrière depuis novembre 1983, lorsqu'un véhicule-suicide chargé d'explosifs avait détruit un centre de l'armée israélienne à Tyr, faisant 61 morts, 29 d'entre eux Israéliens.

Par ailleurs,le porte-avions américain *Eisenhower* a quitté l'île de Majorque en toute hâte la nuit dernière, trois jours avant la date prévue de son départ, apparemment pour être en Méditerranée orientale au cas où une décision serait prise d'évacuer les ressortissants américains du Liban.

Le département d'État a tenu à préciser que le personnel diplomatique américain au Liban n'était pas sur le point d'être évacué. Mais son porte-parole a ajouté: «Nous continuons à être préoccupés de la sécurité des fonctionnaires américains au Liban et celle-ci fait l'objet d'un examen permanent».

On a confirmé de bonne source que le départ du *Eisenhower* de Majorque a été à ce point précipité que 110 de ses membres d'équipage ont été laissés dans l'île.

Selon la chaîne de télévision CBS, deux avions militaires de transport *Hercules C-130*, qui pourraient être utilisés dans l'éventualité d'une évacuation, sont arrivés à Chypre hier.

Il y a quelque 1,400 ressortissants américains au Liban, nombre d'entre eux ayant la double nationalité, selon le département d'État.

Hier après-midi à Beyrouth, à 17 heures locales, une immense boule de feu a jailli d'une voiture qui stationnait en face d'un immeuble de six étages, près du domicile du cheikh Mohammad Hussein Fadlallah, l'une des plus hautes autorités religieuses de la communauté chiite libanaise, dans le quartier de Bir al-Aabed, en banlieue sud de Beyrouth.

L'explosion de 250 kg de TNT placés dans une voiture a été suivi d'un gigantesque incendie qui s'est

Voir page 12: Attentat

Du travail et de l'amour

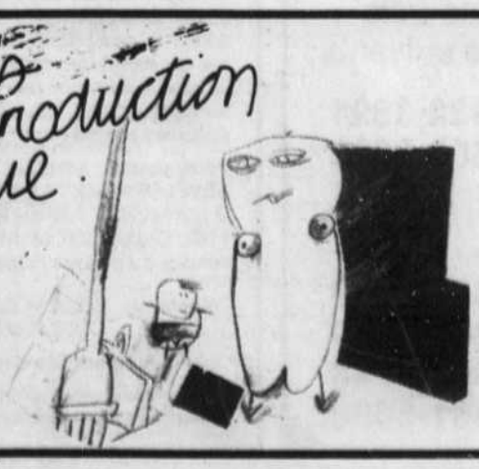

Louise Vandelac
Diane Bélisle
Anne Gauthier
Yolande Pinard

Un ouvrage clé qui va au coeur de la vie quotidienne

Repas à préparer, linge à laver, chagrins d'enfants à consoler, LA PRODUCTION DOMESTIQUE est un tissage de gestes emmêlés aux sentiments. Activité carrefour de la sexualité, de la maternité et des mille et un gestes qui entretiennent la vie quotidienne, LA PRODUCTION DOMESTIQUE constitue la base et la face cachée de notre système économique et social.

416 pages
16.95$

EDITIONS SAINT-MARTIN
4073, rue Saint-Hubert,
Montréal, Québec H2L 4A7
(514) 525-4346

Selon une étude indépendante commandée par le gouvernement Mulroney

Petro-Canada a payé « un juste prix » et a agi selon les pratiques commerciales établies

MICHEL C. AUGER

OTTAWA (PC) — La société Petro-Canada a payé « un juste prix » pour l'achat de la société pétrolière belge Petrofina en 1981.

C'est ce que révèle une étude indépendante sur cette transaction réalisée à la demande du gouvernement conservateur par la firme de comptables Ernst et Whinney.

L'étude a été publiée, hier, par le ministre de l'Énergie Pat Carney, une journée seulement après les affirmations faites en Cour fédérale par les procureurs du Vérificateur général, M. Kenneth Dye, à l'effet que l'achat de Petrofina aurait coûté près de $ 2.5 milliards, beaucoup plus que le $ 1.7 milliard qu'avait autorisé le gouvernement.

Les audiences de la Cour fédérale sur la demande de M. Dye d'obtenir des documents du Cabinet en rapport avec cette transaction se sont également poursuivies hier, alors que c'était au tour des avocats du gouvernement fédéral de répondre aux affirmations du Vérificateur.

Dans son étude sur la transaction, la firme Ernst et Whinney de Toronto conclut que « Petro-Canada a offert un juste prix en proposant $ 120 canadiens pour chacune des actions ordinaires de Petrofina ».

Petro-Canada n'était pas un acheteur ordinaire, affime l'étude, et même si le prix d'achat était supérieur à la valeur marchande de Petrofina, il s'agit d'une prime qui se compare à celle que l'on retrouve souvent dans les acquisitions de grandes compagnies.

De plus, Petro-canada n'a négligé aucune des étapes essentielles à une telle acquisition et les a menées en conformité avec les pratiques commerciales établies, même si elle n'a pas fait d'étude approfondie sur l'achat envisagé.

Mais la firme torontoise va plus loin et contredit carrément le Vérificateur général en affirmant, par exemple, que l'exemption de taxes dont ont bénéficié les actionnaires belges de Petrofina était inévitable puisque la convention fiscale entre les deux pays était désuète au moment de la transaction.

Par contre, le rapport de la firme Ernst et Whinney affirme ne pas avoir eu accès à certains documents — tout comme M. Dye — et indique même que certains documents de Petro-canada ont été détruits depuis la transaction.

M. Dye a refusé de commenter le rapport, affirmant qu'il voulait lire tous les documents fournis par les comptables torontois et pas seulement « un document qui a été revisé avec soin pour n'en donner que les grandes lignes au public ».

Il a ajouté que le rapport avait été « de toute évidence préparé pour le grand public puisque les journalistes en ont eu une copie avant mon bureau ».

En Cour, le procureur du gouvernement fédéral, Me Ian Binnie a soutenu que M. Dye n'avait aucunement le droit de prendre connaissance de documents du Cabinet.

M. Dye affirme avoir besoin des études faites pour le Cabinet fédéral, tant avant qu'après la transaction, pour pouvoir faire une enquête complète sur l'achat de Petrofina.

La fonction de Vérificateur général a été créée par le Parlement et le Parlement n'a jamais voulu donner accès aux documents du Cabinet à l'un de ses fonctionnaires, a soutenu Me Binnie.

Si tel était le cas, affirme-t-il, le Parlement aurait été dans la situation absurde de donner plus de pouvoirs à l'un de ses fonctionnaires qu'il n'en a lui même.

En demandant des documents du Cabinet, affirme Me Binnie, « le Vérificateur veut un siège à la table du Cabinet sans avoir à partager les responsabilités politiques du gouvernement ».

Selon lui, le Vérificateur n'a pas les moyens de juger du bien fondé de décisions qui ont été prises par les autorités politiques.

« Comment déterminer si nous en avons eu pour notre argent? Quels standards utiliser? », a demandé Me Binnie.

Sur la quesion de l'achat de Petrofina par Petro-Canada, Me Binnie affirme qu'il s'agit non pas d'une décision de nature comptable mais d'une décision politique du gouvernement élu.

« La décision n'a pas été inspirée par des motifs comptables, elle n'a pas à être jugée sur ses seuls aspects comptables », a soutenu le procureur du gouvernement fédéral.

D'autre part, Me Binnie a répliqué aux prétentions des avocats de M. Dye à l'effet que la remise de documents à leur client ne signifiait pas leur publication.

Selon lui, le Vérificateur n'a aucun choix, il doit faire enquête, puis faire rapport au Parlement, qui n'a jamais eu l'intention de le placer dans une position où il lui serait impossible de faire rapport parce que les documents qu'il a obtenus sont confidentiels.

De plus, si le Vérificateur estime avoir besoin de plus de renseignements, il peut faire un rapport spécial au Parlement qui décidera ensuite des suites à y donner, mais il ne peut se présenter devant les tribunaux pour régler de tels litiges.

Les audiences ont été ajournées au 20 mars prochain alors que les procureurs de M. Dye exerceront leur droit de réplique.

St-Pierre-et-Miquelon

Fabius réclame le respect des accords de 1972

PARIS (AFP) — Le premier ministre français, M. Laurent Fabius, a adressé à son homologue canadien, M. Brian Mulroney, un message réaffirmant les droits de la France et réclamant à nouveau le respect des accords de pêche franco-canadiens de 1972, a indiqué le député de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Albert Pen (app. socialiste), à l'issue d'un entretien hier avec M. Fabius.

Ce message, dont le député n'a pas révélé le contenu, sera transmis à Ottawa par un envoyé spécial.

Dans un communiqué, M. Pen indiqué qu'il a fait part au premier ministre de l'inquiétude de la population de l'archipel devant le nouveau refus canadien d'accorder au chalutier-congélateur « La Bretagne » une licence normale de pêche dans le golfe du Saint-Laurent, le Canada subordonnant l'octroi de cette licence à l'immatriculation du chalutier-congélateur dans un port de métropole.

« M. Fabius a affirmé que le gouvernement comprenait l'importance de cette affaire dans la perspective du règlement du contentieux franco-canadien sur la zone économique française autour de l'archipel et étendait faire respecter nos droits dans ce domaine », précise le député en exprimant sa satisfaction.

Selon les accords de 1972, a rappelé M. Pen, les chalutiers immatriculés en métropole peuvent pêcher dans le golfe du Saint-Laurent jusqu'en 1986. D'autre part, les chalutiers de moins de 50 mètres (ce qui est le cas de « La Bretagne ») immatriculés à St-Pierre ont des droits de pêche dans le golfe du Saint-Laurent, sur un pied d'égalité avec le Canada. « Or, selon M. Pen, les Canadiens interprètent cette disposition de façon restrictive: ils estiment que le filetage des poissons à bord, effectué par *La Bretagne*, ne peut placer ce chalutier sur un pied d'égalité avec les navires canadiens, ceux-ci ne pratiquant pas le filetage à bord ».

« *La Bretagne*, a-t-il également rappelé, est le seul chalutier au monde de moins de 50 mètres à avoir à son bord une usine de traitement du poisson. »

Sénat

La résolution de réforme sera déposée ce mois-ci

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Justice a fait savoir, hier, que la résolution de réforme du Sénat sera déposée aux Communes avant même la fin de ce mois-ci.

M. John Crosbie a dit qu'un projet de résolution a déjà été approuvé par le cabinet et qu'il sera soumis au Parlement avant la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, au début d'avril.

« Je ne crois pas révéler un secret en disant que nous voulons leur (les sénateurs) enlever leur pouvoir d'empêcher une loi de passer, si la Chambre des communes l'a votée majoritairement », a confié M. Crosbie aux journalistes.

La façon de procéder du gouvernement, a-t-il dit, sera de limiter le temps accordé aux sénateurs pour discuter d'une loi approuvée par les députés.

M. Crosbie rencontre ses homologues provinciaux à Toronto, la semaine prochaine, afin de s'assurer de leur appui. Tout amendement constitutionnel doit recevoir l'approbation du Parlement fédéral et de sept provinces comptant pour 50 % de la population canadienne.

Aux Communes, d'autre part, une motion du député conservateur Reg Stackhouse demandant au gouvernement d'apporter une réforme majeure au Sénat a été approuvée à l'unanimité.

Le député conservateur Alan Redway a commenté à ce propos que le gouvernement devrait profiter de l'occasion pour abolir tout simplement le Sénat.

C'est également la demande qu'a faite le député néo-démocrate Dan Heap, au nom de son parti.

Le député libéral Don Boudria a dit que son parti est opposé à l'abolition, mais en souhaite la réforme.

De Cuellar: pour une mobilisation en faveur du respect des droits humains

MICHEL ARSENEAULT

QUÉBEC — Se disant « profondément attristé » par l'ampleur de la violation des droits et libertés dans diverses régions du monde, le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, a lancé hier soir un appel à la mobilisation en faveur du respect des droits de la personne.

« Nous sommes, les uns et les autres, déçus que la vision qui a inspiré la Déclaration universelle des droits de l'homme ne se soit pas encore pleinement concrétisée dans l'ensemble des sociétés », a déclaré M. Perez de Cuellar dont le discours clôturait les travaux de la IIIe Conférence internationale de droit constitutionnel.

« Le monde où nous vivons est un monde où les armes nucléaires peuvent mettre un terme à la vie humaine sur la planète tout entière. C'est un monde où près d'un milliard de gens connaissent des privations telles, sur le plan économique et social, qu'elles portent une atteinte grave à leurs droits d'êtres humains. C'est un monde où, par l'emprisonnement, sans respect des procédures légales, la torture, les exécutions sommaires et arbitraires, les disparitions involontaires et forcées et les conflits armés, des atrocités continuent à être commises contre les être humains », a ajouté M. Perez de Cuellar.

L'organisation des Nations unies ne devrait pas rester paralysée par l'ampleur du fossé qui s'est creusé entre les aspirations de la Déclaration universelle des droits de l'homme et la réalité, a soutenu le secrétaire général de l'ONU.

M. Perez de Cuellar a demandé aux États qui ne l'ont pas encore fait d'adhérer au Pacte relatif aux droits civils et politiques et au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

« Les conventions internationales de base (...) doivent être universellement ratifiées », a affirmé le secrétaire général de l'ONU.

Seuls quelque 80 États (sur les 159 pays membres de l'ONU) ont adhéré au Pacte relatif aux droits civils et politiques, dont un article protège les droits des minorités, sujet qui était, cette semaine, au coeur des discussions à la Conférence internationale de droit constitutionnel.

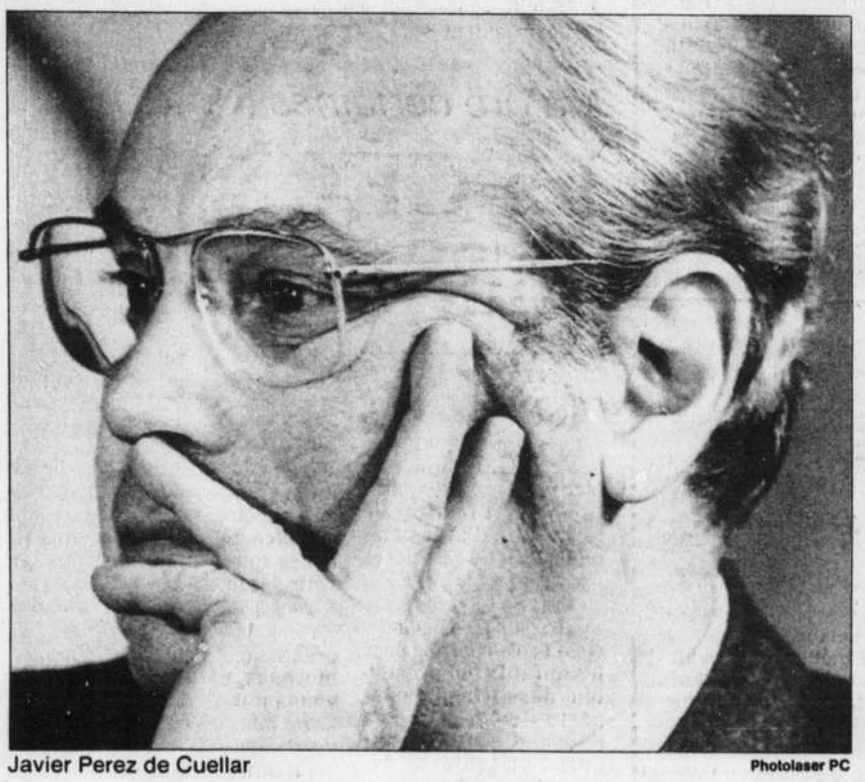

Javier Perez de Cuellar — Photolaser PC

M. Perez de Cuellar, qui effectue sa première visite au Canada à titre de secrétaire général de l'ONU, s'est félicité de la décision canadienne d'adhérer au Pacte relatif aux droits civils et politiques. Le secrétaire général n'a pas fait allusion au fait que les États-Unis n'aient pas ratifié cette convention.

« Il est absolument impératif que les normes universellement adoptées soient appliquées dans le monde entier et que les droits de l'homme et les libertés fondamentales de chacun soient respectés », a-t-il d'autre part déclaré. Estimant positif le fait que la communauté internationale se soit donnée les instruments juridiques pour régir les rapports entre les individus et la société, M. Perez de Cuillar a soutenu que l'ONU avait déjà accompli un travail énorme. « Dans le domaine des droits de l'homme, l'internationalisme a incontestablement fait ses preuves, a-t-il signalé. Les acquis (...) auraient-ils été concevables sans la coopération internationale et sans l'intervention de l'organisation des Nations unies ? »

Conseil national du PQ

Un ordre du jour peu chargé

QUEBEC (PC) — Le Conseil national du Parti Québécois se réunit aujourd'hui à Québec, pour la première fois cette année et depuis le congrès spécial du 19 janvier marqué par l'éclatement du parti.

L'ordre du jour, relativement peu chargé, comprend, outre la série ordinaire de rapports, une discussion sur la campagne de financement, des élections à différents postes vacants et un exposé du ministre Michel clair sur l'état du projet de réforme des négociations dans le secteur public.

Quatre postes sont actuellement vacants à l'exécutif national: celui de trésorier, vacant depuis la démission de Mme Lyne Marcoux; un de conseiller-député, vacant depuis la démission de M. Gilbert Paquette et deux postes de conseillers.

Les conseillers démissionnaires sont Mme Constance Mainville et M. Roger Leduc.

Autres postes à remplir: celui de président du comité directeur du Conseil national, autrefois détenu par Mme Monique Cloutier, trois postes au comité des femmes et deux autres au comité des jeunes.

Le débat sur la campagne de financement, qui sera tenu en après-midi, vise à en fixer l'objectif et à permettre une entente entre les comtés et le national sur le partage des sommes qui seront amassées.

Il sera suivi de l'exposé du ministre Michel Clair et, en fin d'après-midi, de la proclamation du résultat des élections.

Evidemment, les résultats du sondage d'hier, qui donne une avance de 56-36 aux libéraux, même s'ils ne sont pas débattus officiellement à la réunion, feront l'objet des innombrables discussions de corridors.

PLQ: 56 %, PQ: 36 %, UN: 7 %

Lévesque: le sondage Sorecom confirme celui du PQ

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Le premier ministre et chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a déclaré que le sondage Sorecom publié hier dans le quotidien *Le Soleil* confirme le dernier sondage réalisé par le Parti québécois.

Selon ce sondage Sorecom, l'écart entre les deux principaux partis demeure très important malgré la lente remontée du PQ. En effet, si des élections générales avaient été tenues entre le 15 et le 28 février, le Parti libéral du Québec (PLQ) aurait obtenu 56 % des votes, le Parti québécois (PQ) 36 % et l'Union nationale (UN) 7 %, après répartition des votes des indécis.

Le précédent sondage de la maison Sorecom, réalisé en novembre 1984, accordait 53 % de la faveur populaire au PLQ, 31 % au PQ et 14 % à l'UN, toujours après répartition du vote des indécis.

Ces chiffres confirment donc la lente remontée du PQ dans l'opinion publique et, en parallèle, la lente baisse de la popularité du PLQ. En mai 1984, selon la même maison de sondage, le PLQ avait atteint un sommet de 69 % tandis que le PQ était tombé à 23 %, toujours après répartition du vote des indécis.

Pour son sondage de février, la maison Sorecom a interrogé 1,202 personnes, dont 14 % se sont déclarées indécises. Avant répartition du vote de ces indécis, le PLQ obtenait 46 %, le PQ 29 % et l'UN 1 %. Les autres partis ne recevaient que 1 % des suffrages tandis que 4 % de l'électoral était décidé à annuler son bulletin de vote. Le sondage a été réalisé avant que l'on sache (et on ne le sait pas encore) si les ex-péquistes « orthodoxes » présenteront des candidats aux prochaines élections et dans combien de circonscriptions.

« Je n'ai pas trouvé là des choses qui différaient grandement de ce que vous avez assez bien appris après notre réunion du Mont-Sainte-Anne », a déclaré M. Lévesque hier en conférence de presse. Il faisait allusion aux résultats du dernier sondage du Parti québécois dont les médias faisaient état peu après le caucus des députés péquistes des 19 et 20 février derniers. Cependant, la cote de popularité du PLQ semble plus élevée et le taux d'indécision plus faible pour la maison Sorecom que pour les experts du PQ.

« J'ai vu que M. Bourassa n'était pas personnellement dans une position surhumaine autant qu'avant », constate le chef du Parti québécois. Même si la remontée du PQ est encourageante, le sondage confirme cependant que le PQ a encore un grand écart à franchir avant de rattraper le parti libéral, reconnait M.Lévesque.

Selon le président de la firme Sorecom, M. Soucy D. Gagné, la marge de 20 points demeurant en février entre le PLQ et le PQ aurait encore assuré les libéraux d'une victoire quasi totale au Québec. En novembre dernier, la marge était de 22 points.

Sorecom note que la remontée du PQ s'effectue dans toutes les régions du Québec et dans toutes les groupes d'âge.

L'association de droit international
a l'honneur de vous inviter à la
Première Conférence Commémorative Louis M. Bloomfield de droit international prononcée par Nicolas M. Matte o.c., c.r., s.r.c., sur "International Carriage by Air Codification: uniformity and Diversity." Le jeudi 14 mars 1985 à 18h00 au Moot Court Room de la Faculté de droit de l'Université McGill, 3644 rue Peel Montréal.
R.S.V.P. Louise (393-4632).

guérin
l'éditeur qui édite
Maintenant disponible
Les grandes puissances et leurs ressources
Cahier d'activités — 7,00$
ISBN-2-7601-1313-2 (264 pages)
Corrigé — 20,00$
ISBN-2-7601-1334-5 (264 pages)
En vente dans toutes les librairies

Le nouveau cahier d'activités « Les grandes puissances et leurs ressources » respecte les orientations du programme officiel de géographie de 5e secondaire.
À l'intérieur des 8 modules, les activités suggérées favorisent l'utilisation des diverses techniques géographiques. L'élève va apprendre à localiser et expliquer des faits sur des cartes muettes, à tracer et interpréter des diagrammes, à analyser des tableaux statistiques et à commenter des articles d'actualité.
guérin 4501 Drolet Montréal H2T 2G2 Tél: (514) 842-3481
En vente dans les librairies:
4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 843-6241

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais l'un des numéros suivants:
À Montréal: **332-3891**
À Québec: **687-2022**
Extérieur:
Code régional:
***(514):* 1-800-361-6059**
***(819):* 1-800-361-5699**
***(418):* 1-800-463-4748**
***(613):* 1-800-361-5699**

CARREFOUR LATINO-AMÉRICAIN
AIDONS LE CHILI
À la suite du terrible tremblement de terre qui a frappé le Chili, notre organisation se fait un devoir d'apporter son appui et sa participation à la campagne de financement lancée par la plupart des organisations chiliennes et autres organismes de coopération pour porter secours aux milliers de familles sans ressources touchées par cette tragédie.
Vous pouvez adresser votre contribution à DÉVELOPPEMENT ET PAIX, 211 rue Centre, Montréal H3K 1J5 ou à notre local situé au 1163, Ontario Est, Montréal H2L 1R3. Faire à l'endos du chèque la remarque **Aide au Chili.**
Téléphone: C.L.A.M. 527-2463 ou 2464
D. ET P. 932-5136
(un reçu pour fins d'impôt sera préparé)
Les bureaux seront ouverts tous les jours, samedi et dimanche inclusivement, jusqu'à 21h00.

VENTE AUX ENCHÈRES D'ANTIQUITÉS
Container complet de 40'
en provenance d'Europe
Le mardi, 12 mars à 19h
Plus de 250 lots beaux meubles et objets de collection comprenant nombreux ensembles Chambres à Coucher Art Deco, deux de style Louis XVI et Louis XV, Queen Anne, « Alentjano », etc. Plusieurs Commodes et belles Armoires; nombreux Buffets Art Deco avec marbres et glaces; Vitrines peintes à la main; Salles à Manger Art Deco en chêne et autres; Tables; Chaises; Bureaux, en bois sculpté et à cylindre ect; Fauteuils; Tables de Chevet; belle Salle à Manger de style Henri II-12 morceaux; Ensemble de bureau de style portugais en palissandre; plusieurs porte-manteaux; Lampes; Lustres; vaisselle en céramique et porcelaine, verrerie, ainsi que de nombreux autres lots de meubles intéressants pour les marchands et les collectionneurs.
Exposition: **samedi, 9 mars de 12h à 18h**
dimanche, 10 mars de 12h à 18h
lundi, 11 mars de 12h à 21h
Iegor de Saint-Hippolyte, Commissaire Priseur
HÔTEL DES ENCANS DE MONTRÉAL
4521, boul. St. Laurent, Mtl.
Tél.: 849-2505

Résidents et internes: un règlement en vue

CAROLE BEAULIEU

Le conflit opposant les médecins résidents et internes du Québec au gouvernement du Québec n'a jamais été aussi près d'un règlement. C'est du moins ce qu'ont soutenu hier les porte-parole de la Fédération des médecins résidents et internes du Québec (FMRIQ).

Selon le président de la FMRIQ, M. Michel Larose, les médecins résidents et internes du Québec sont « satisfaits » des dernières offres du gouvernement. Le seul obstacle à un règlement total du conflit réside, selon eux, dans « l'imprécision » qui entoure encore la définition des conditions de travail qui seront ou non admises à l'arbitrage obligatoire.

Les négociations sont donc « loin d'être rompues », a précisé M. Larose, « même si la rencontre de jeudi avec le ministre s'est terminé un peu abruptement ».

« Le ministre était pressé. Il nous a accordé deux heures à la sauvette. Ce n'est pas parce que nous lui disons ne pas être tout a fait d'accord que les négociations sont rompues », a expliqué M. Larose.

Réunis hier en assemblée générale les membres des quatre associations de résidents et internes du Québec ont accepté sans conditions les offres gouvernementales sur deux des quatre points jusqu'ici en litige : ceux des salaires et de l'assurance collective. (Ils obtiennent une hausse de 10,9 % étalée sur trois ans et le remboursement de la moitié de leurs congés maladie non utilisés, comme c'est le cas dans la fonction publique du Québec.)

En ce qui concerne les gardes, le désaccord est toujours profond entre le gouvernement qui refuse de rémunérer les « gardes supplémentaires à celles prévues » et les jeunes médecins qui revendiquent une telle rémunération comme « moyen de dissuasion face aux excès de certains centres hospitaliers ».

Les jeunes médecins se sont toutefois dits prêts à « essayer » le nouveau système proposé par le ministre des Affaires sociales, soit la création d'un poste d'ombudsman des résidents et internes dont la tâche serait de trancher en cas d'abus.

La FMRIQ compte toutefois surveiller de près l'efficacité de la nouvelle structure que le ministre « a promis de mettre en place au cours des prochains jours », explique M. Larose.

« Si ce ne marche pas nous reviendrons avec notre hypothèse de rémunération, celle qui nous apparaît encore la seule plausible, dès le début des prochaines négociations en juin », a expliqué M. Larose. « Mais nous allons donner sa chance au ministre ».

La question de l'arbitrage obligatoire demeure encore la seule véritablement en litige.

La FMRIQ considère comme un « pas de géant » le fait que le ministre des Affaires sociales ait admis le recours à un tel arbitrage pour les clauses normatives « non monétaires ». Elle craint toutefois que la « définition » que le ministère donnera du « non-monétaire » ne rende le gain quasi inutile.

« Le choix des vacances a-t-il une implication monétaire? interroge le président M. Michel Larose. Si tout devient monétaire alors nous n'avons rien gagné. »

Pour s'assurer que des précisions seront apportées à cette offre d'arbitrage, les membres de la FMRIQ ont décidé de poursuivre la grève des garde, amorcée le 4 mars dernier.

L'exécutif de la Fédération dispose toutefois depuis hier d'un mandat qui lui permettra de mettre fin à cette grève des gardes «dès que cette question aura été clarifiée ». Cette « clarification » pourrait survenir « d'ici quelques jour », selon le chargé d'affaires syndicales de la Fédération, M. Brian Conway.

La possibilité d'une « grève générale » n'a pas été exclue selon M. Conway, mais à la lumière des récents développements demeure « bien peu probable ».

Mesures de «persuasion» des policiers

La CUM résistera à «l'intimidation»

ALAIN DUHAMEL

La direction du Service de police et la Communauté urbaine de Montréal restent fermement résolues à poursuivre, selon la procédure convenue dans le Code de déontologie, le traitement des sanctions disciplinaires imposées en décembre dernier au moment où les policiers menaient campagne pour résoudre un litige au sujet de la caisse de retraite.

« Nous allons résister à l'intimidation » affirme le directeur du Service de police de la CUM (SPCUM), M. Roland Bourget, en rappelant que, pour la première fois, la direction a bel et bien la volonté de traiter tous les manquements à la discipline et à la déontologie selon la procédure établie. Autrefois, dans les cas de conflits collectifs, la direction du SPCUM consentait, après un certain temps, à passer l'éponge.

M. Bourget a reçu cette semaine l'appui sans réserve du comité exécutif, appui qui a pris la forme d'une lettre à la Fraternité des policiers rendue publique hier au cours d'une conférence de presse.

« Le comité exécutif, écrit son président, M. Pierre Des Marais II, estime que le processus disciplinaire résultant des gestes posés en décembre dernier doit suivre son cours et que la seule procédure prévue à cet effet doit être mise en oeuvre ».

M. Pierre Des Marais II, qui a souligné plusieurs fois l'unanimité du comité exécutif dans cette affaire, invite la Fraternité à reprendre le processus de négociation pour le renouvellement de la convention collective. La CUM, affirme-t-il, est prête à débattre de deux sujets majeurs, la patrouille solitaire et les salaires.

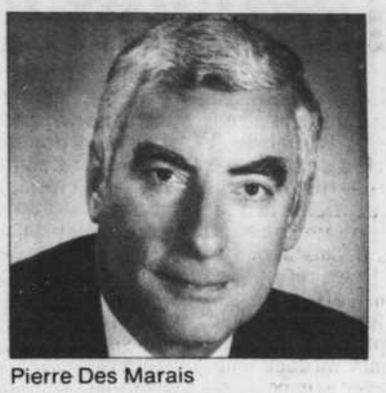

Pierre Des Marais

Roland Bourget

Le président de la Fraternité des policiers, M. Michel Allard, s'y refuse. « Le problème de la discipline est trop lourd et trop chaud pour retourner à la table de négociation » a-t-il déclaré au cours d'une rencontre avec les journalistes quelques minutes à peine après la conférence de presse de M. Pierre Des Marais II.

La Fraternité recherche un règlement collectif du litige au sujet des sanctions disciplinaires. Elle a fait récemment des propositions en ce sens à la CUM. M. Allard n'a pas voulu les préciser mais il affirmait demeurer optimiste.

Aussi longtemps que la Fraternité n'aura pas résolu ce problème, elle n'a pas l'intention de reprendre les négociations, qu'elle a interrompues de sa propre initiative, pour le renouvellement de la convention collective. En attendant, elle se propose de poursuivre ses « moyens de persuasion » — l'expression est de M. Allard — en suivant à la lettre la convention collective et les directives de l'état-major.

Et le directeur du SPCUM et la Commission de la sécurité publique (CSP) conviennent que, à ce jour, la grève du zèle des policiers n'a pas compromis la sécurité des citoyens bien qu'elle ait posé des inconvénients opérationnels. « Pour l'instant, affirme M. Michel Hamelin, président de la CSP, la Commission ne juge pas que la sécurité des citoyens est menacée, mais elle constate qu'il y a une diminution de la qualité du service. »

Aux yeux de M. Allard, s'il y a diminution de la qualité du service, elle provient bien plus de la lourdeur du modus operandi de la police, tel que défini dans les directives, et de la compression des effectifs que de l'attitude des membres de la Fraternité.

Depuis plusieurs années, la politique de compression des dépenses de la CUM a réduit les effectifs de la police de quelques centaines de personnes. Depuis décembre dernier, la CUM refuse d'embaucher des recrues, en remplacement de quelque 200 policiers mis à la retraite ou sur le point de l'être, jusqu'au renouvellement de la convention collective.

En décembre dernier, dans le but de ne pas laisser traîner un litige entre la CUM et la Régie des rentes du Québec au sujet de la contribution de l'employeur à la caisse de retraite des policiers, la Fraternité avait entrepris une campagne de moyens de pression qui a pu mener, selon la direction du SPCUM, à des actes d'insubordination. Pendant quelques jours, la direction du SPCUM a, affirme-t-elle, perdu le contrôle de la police.

La direction du SPCUM a imposé quelque 2,400 sanctions disciplinaires et 44 suspensions. La Fraternité ne peut admettre que quelques-uns fassent les frais d'un mouvement collectif de mécontentement.

La procédure à suivre consiste à soumettre à un comité d'examen des plaintes toutes les sanctions disciplinaires. Le comité doit les examiner toute, décider de leur pertinence et, le cas échéant, les référer à un comité de discipline ou à un officier de direction siégeant seul. Le comité de discipline devait, hier, rendre jugement dans le premier cas relié aux événements de décembre dernier.

Dans les 15 jours suivant le jugement, le directeur du SPCUM revoie le jugement et, s'il y a lieu, la sanction.

Si la Fraternité n'est pas satisfaite des résultats de cette revision de dossier, elle peut instituer un grief selon la procédure prévue à la convention collective.

C'est précisément parce que la CUM n'avait pas eu recours à cette procédure, en décembre dernier, que la Cour supérieure a repoussé la requête en injonction que lui présentait la CUM dans l'espoir de mettre un terme aux moyens de pression.

Malgré certaines tensions

La CÉCM et l'IFACEF collaborent pour ouvrir une école de rééducation

JEAN-PIERRE PROULX

La Commission des écoles catholiques de Montréal, en collaboration avec l'Institut de formation d'aide communautaire à l'enfant et la famille (IFACEF), oeuvre actuellement à mettre sur pied une nouvelle école spéciale pour les enfants qui présentent des difficultés importantes de comportement. Cette école, espère-t-on toujours, devrait ouvrir ses portes d'ici la fin de la présente année scolaire dans l'est de Montréal.

Ce projet, dont la CÉCM est finalement devenue le maître d'oeuvre, a été conçu en 1983 par des psycho-éducateurs qui ont quitté le centre d'accueil La Clairière pour former l'IFACEF. Organisme à but non lucratif, l'IFACEF s'est donné comme objectif de développer une nouvelle formule éducative pour répondre aux besoins des enfants à qui l'internat en centre d'accueil ne convient pas et pour qui les ressources du réseau scolaire demeurent inappropriées ou insuffisantes.

L'IFACEF et son directeur, M. Benoit Clotteau, ont donc en avril 1983 soumis leur projet au ministère de l'Education en lui demandant de subventionner une école privée. L'école, expliquait-on, sera destinée à une cinquantaine d'enfants des deux sexes, âgées de 6 à 14 ans, « qui présentent des potentialités intellectuelles supérieures à la moyenne » mais qui, en même temps, souffrent de « handicaps affectifs et psychologiques multiples qui peuvent revêtir des formes très diverses: troubles caractériels, difficultés d'apprentissage, inhibitions, blocages affectifs provoquant une fuite dans la vie imaginaire et fantasmatique ».

Le ministère de l'Education a refusé de subventionner une école privée mais s'est dit prêt à subventionner une « école associée », formule mitoyenne entre l'école strictement privée et l'école publique. La commission scolaire a alors comme responsabilité de superviser l'école, d'administrer les subventions qui lui sont destinées mais sans voir directement à sa gestion. L'Ecole Socrate par exemple, qui reçoit les enfants grecs, est ainsi associée à la CÉCM.

Compte tenu de la nature de l'école, le ministère des Affaires sociales a été aussi impliqué dans le projet. Finalement, en avril 1984, et le MEQ et le MAS ont convenu de réserver des crédits de $660,000 pour l'année 1984-85.

La CÉCM n'a cependant pas accepté la formule de l'école associée, nous a précisé le directeur de l'IFACEF, M. Benoit Clotteau. Elle a plutôt exigé d'en être le maître-d'oeuvre pour tout ce qui concerne l'aspect de la formation académique et par conséquent de nommer le directeur et les professeurs. « La CÉCM croit que l'ensemble de services du centre de rééducation en milieu scolaire prévus par l'IFACEF peut être offert dans le cadre même de la structure publique », écrivait en effet le 30 mai 1984 l'équipe de fonctionnaires de la CÉCM chargée d'étudier le projet. « La CÉCM, poursuivait-on, souhaite faire siennes les orientations proposées par l'IFACEF dans une optique de la prise en charge globale de la clientèle ». Pour sa part, l'équipe de l'IFACEP s'occuperait des services spécialisés auprès des enfants et des parents.

En soi, la formule de l'école associée n'est pas très alléchante pour une commission scolaire puisqu'elle retire en pratique des enfants de sa juridiction et la prive par conséquent des subventions qui se rattachent à ces enfants.

Finalement, l'IFACEF n'avait guère le choix, nous a expliqué M. Clotteau. C'était cela ou rien. Pour l'heure, on n'est cependant pas très heureux de « ce mariage de raison » car on craint que la CÉCM ne transforme la nature même du projet en définissant autrement la clientèle prévue au départ. La CÉCM semble en effet vouloir destiner cette école à des enfants à « tendance psychotique ou autistique ». Elle est prête cependant, nous informait-on hier, à faire preuve de souplesse à cet égard,

On se plaint surtout de la lenteur avec laquelle la CÉCM gère ce dossier. L'IFACEF, explique M. Clotteau, a réussi il y a maintenant presque un an, à obtenir $600,000 pour ce projet, elle en a perdu la maîtrise et l'école ne fonctionne toujours pas. Le comité de parents de rattaché à l'IFACEF a donc commencé en janvier dernier à excercer des pressions auprès des commissaires en vue de hâter les choses, notamment en saisissant le public du dossier.

A la CÉCM, les commissaires n'ont pas encore été formellement saisis du projet car le dossier chemine encore au sein des instances administratives concernées.

Dans un court rapport au président de la CÉCM, à la mi-janvier, le directeur général-adjoint de la CÉCM, M. Laurent Portugais, écrivait que « beaucoup d'étapes ont été franchies » en vue de la mise en oeuvre du projet tout en précisant qu'il en restait encore d'autres, notamment l'identification des clientèles, l'engagement des enseignants et du directeur (chose faite depuis), etc.

« Je puis vous assurer, concluait-il, que nous procédons avec diligence dans ce dossier, compte tenu de la date où il nous a été dit que la CÉCM serait le maître d'oeuvre des diverses aménagements qu'il nous faut respecter pour que les écoles actuelles puissent fonctionner adéquatement ».

Impasse sur les congédiements

Marine: le conflit pourrait s'enliser

Le refus de Marine Industries d'annuler sept congédiements en rapport avec des incidents violents survenus sur ses chantiers en octobre dernier risque d'enliser ce conflit de sept mois pour « deux à trois mois », selon l'employeur, et de « cinq à six mois », selon le syndicat.

Pourtant, une partie importante des enjeux professionnels et économiques de ce conflit ont fait l'objet d'accords de principe.

C'est ce qu'ont affirmé hier les porte-parole des deux parties en présence.

Le porte-parole de Marine, M. Guy Sarrazin ajoute même que l'employeur est « prêt à maintenir les congédiements » même si les sept congédiés devaient tous être acquittés devant les assises criminelles pour les actes qu'on leur reproche d'avoir commis. L'entreprise, ajoute son porte-parole, n'aurait aucune raison de retirer les sept congédiements même si toute sa preuve a été remise à la police et qu'elle sera inévitablement soumise par la Couronne au tribunal.

Devant la nouvelle impasse sur les congédiements, le syndicat s'équipe pour une bataille de plusieurs mois.

« On est sorti collectivement. On va rentrer collectivement, sans une seule exception », déclare de son côté le président du syndicat des employés de Marine, M. François Lamoureux.

L'imposante liste de problèmes, qui demeurait sur la table de négociation il y a quelques semaines, s'est pourtant fort rétrécie au cours des derniers jours. D'abord, les parties ont convenu de reporter dans la nouvelle convention toutes les clauses de l'ancienne qui n'ont fait l'objet d'aucun désaccord jusqu'ici: cet accord de base survient après sept mois de conflit! De plus, les parties ont convenu de ne pas remettre en question les « clauses paraphées » jusqu'ici, soit celles portant sur la flexibilité des métiers et la qualification des soudeurs. C'est l'employeur qui était en demande sur ces deux questions.

Il reste désormais trois problèmes sur la table de négociation: les sept congédiements, la clause de temps supplémentaire et celle des heures de travail. Pour le syndicat, temps supplémentaires et heures de travail pourraient se négocier « rapidement » si l'employeur « laissait aux tribunaux criminels le soin de trancher la responsabilité des actes de violence » qui auraient été commis contre des cadres au cours du conflit. « On ne laissera pas Marine intenter un deuxième procès à nos membres », lance M. Lamoureux.

L'employeur maintient ses congédiements et veut qu'ils soient tranchés à l'occasion d'un arbitrage accéléré. Le syndicat estime de son côté que les sept vont devoir vivre avec le verdict des tribunaux et que l'employeur n'a pas à ajouter ses sanctions à celles du juge ou... à des verdicts d'acquittement.

Le syndicat a annoncé hier que ses procureurs ont eu instruction d'examiner la possibilité de poursuivre pour diffamation le porte-parole de Marine, M. Guy Sarrazin, qui relie explicitement les sept congédiés aux agressions présumément commises contre des cadres de l'entreprise. M. Sarrazin a d'ailleurs réaffirmé ce lien dans l'entrevue qu'il accordait au DEVOIR.

Le président du syndicat a pour sa part déclaré que les sept ont droit à un procès équitable dans leur région et qu'ils demeurent non-coupables jusqu'à preuve du contraire.

NOUVEAUTÉ

R. Dailly / M. Moscato

LATÉRALISATION ET LATÉRALITÉ CHEZ L'ENFANT

Collection Psychologie et Sciences humaines no 135

Pierre Mardaga, éditeur
272 pages
34,75$

Éditions Études Vivantes
6700, chemin Côte de Liesse
Saint-Laurent (Québec) H4T 1E3
Tél.: (514) 341-6690

Le Secrétaire PERSONNEL

C'EST LA LOGIQUE MÊME!

- au bureau
- à l'école
- à la maison.

LOGIDISQUE
Les spécialistes du traitement de texte IBM PC, Apple II, Commodore 64 et compatibles

C'EST BIEN SIMPLE!
UN TRAITEMENT DE TEXTE 100% QUÉBÉCOIS

LOGIDISQUE, c.p. 485, succ. Place d'Armes, Montréal, QC, H2Y 3H3
842-9551 1-800-361-7633

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

À la fine pointe du jour
les programmes en communication, langue et culture

Vous êtes intéressé(e) par le domaine des communications? Vous y travaillez ou désirez y travailler à titre de:

- agent d'information
- publicitaire
- relationniste
- traducteur?

La Famille Communication et culture vous offre des programmes de perfectionnement professionnel dans ce domaine.

CERTIFICATS (30 crédits)
Publicité
Relations publiques
Traduction II

Les certificats sont terminaux, ils peuvent être intégrés dans un baccalauréat (90 crédits).

Les cours sont offerts le soir: on peut s'inscrire à un ou plusieurs cours par trimestre.

Date limite d'admission et d'inscription: le 1er avril

Demandez notre annuaire
Renseignements: Faculté de l'éducation permanente
3335, chemin Queen Mary, rez-de-chaussée
tél.: 343-6090

10e ANNIVERSAIRE

Bishop's University

Création de la Bourse Frank Scott d'une valeur de 4000$

Pour commémorer la contribution de Frank Scott (un diplômé de Bishop's en 1919) au développement d'une société canadienne humaniste, la Bishop's University Alumni Association (Association des Anciens) annonce la création de la **Bourse de première année Frank Scott** décernée à l'étudiant(e) qui s'inscrit à l'Université Bishop's. Cette bourse aura une valeur de 4000$ et pourra être maintenue par l'obtention de notes continues de première classe. En plus de posséder un dossier scolaire prometteur, les candidat(e)s devront faire preuve d'indépendance d'esprit et d'initiatives dans les activités para-scolaires.

La première de ces bourses sera octroyée pour l'admission à Bishop's en septembre 1985. Il y a vingt et une autres bourses de première année offertes aux étudiant(e)s qui démontreront les qualités requises, ce qui fait du programme de bourses de premier cycle de Bishop's un des plus forts au pays. Pour obtenir plus de détails, veuillez vous adresser à:

La Coodonnatrice des admissions
Université Bishop's
Lennoxville (Québec) J1M 1Z7
(819) 569-9551, poste 252 ou
1 (800) 567-2792 (aucuns frais)

Joe Clark

L'aide canadienne pourrait être conditionnelle au respect des libertés

MICHEL ARSENEAULT

QUÉBEC — Ottawa songe à lier son aide aux pays en voie de développement au respect des droits et libertés dans les pays bénéficiaires de l'aide canadienne, a indiqué hier le secrétaire d'État, M. Joe Clark.

Prenant la parole devant les participants à la IIIe Conférence internationale de droit constitutionnel, M. Clark a expliqué que le Livre vert sur la révision de la politique étrangère du Canada aborderait le sujet de la relation entre la coopération internationale et les droits de la personne.

« Le gouvernement a maintenant l'intention de se pencher sur la question (. . .) difficile que pose le lien à établir entre notre aide bilatérale et le bilan du pays bénéficiaire dans des domaines comme celui des droits de l'homme », a déclaré M. Clark.

Prié par les journalistes de dire pourquoi le Canada avait alors récemment annoncé sa décision de renouer ses liens de coopération avec le gouvernement du Salvador, M. Clark a répondu : « Il y a plusieurs pays associés dans des projets de développement avec le Canada qui peuvent être affectés ou non par une telle discussion. Le Salvador en est un. Il y en a plusieurs autres. »

M. Clark a laissé entendre que des raisons humanitaires pouvaient justifier la coopération avec des pays où les droits de la personne étaient bafoués. « C'est important pour le Canada de poursuivre les programmes qui peuvent aider les individus, a-t-il dit. Et c'est la raison pour notre activité au Salvador, au Nicaragua et ailleurs. »

M. Clark avait annoncé, le 3 décembre dernier, au comité permanent sur les Affaires extérieures, qu'il avait autorisé l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à négocier avec les autorités salvadoriennes la reprise de l'aide canadienne au gouvernement de San Salvador. Une délégation de l'ACDI s'est déjà acquittée de cette mission.

« Le gouvernement doit continuellement s'interroger sur la meilleure façon d'appuyer la cause des droits de la personne dans ces pays, a déclaré M. Clark lors de son allocution. Il est important de se rappeler que les déclarations publiques, qui peuvent être une source de satisfaction pour celui qui les fait, ne réussissent pas toujours à atténuer les souffrances ou la répression sanctionnées par l'État. »

M. Clark a cependant ajouté que le gouvernement envisageait, dans le cas de l'Afrique du Sud, d'exprimer à nouveau la « vive opposition » des Canadiens à l'apartheid.

Le chef de la diplomatie canadienne a précisé que le Livre vert du gouvernement sur la politique étrangère du Canada serait vraisemblablement prêt à la fin du mois. Contrairement à un Livre blanc qui constituerait un énoncé de politique, le Livre vert ne contiendra que des recommandations qui pourraient éventuellement être retenues par le gouvernement.

En principe, les programmes bilatéraux (de gouvernement à gouvernement) de l'ACDI sont déjà liés au respect des droits de la personne dans les pays bénéficiaires de l'aide canadienne. Ce motif avait d'ailleurs été invoqué au moment de la suspension de l'aide canadienne au Salvador à l'époque de l'ex-premier Pierre Elliott Trudeau.

Dans les faits, toutefois, on considère que le gouvernement canadien a souvent passé outre à ces considérations. Haïti, par exemple, a été élevé au rang de pays de « concentration » par l'ACDI même si on reconnaît généralement que les droits de l'homme n'y sont pas respectés.

La critique du Nouveau parti démocratique en matière de politique étrangère, Mme Pauline Jewett, a minimisé l'importance des propos de M. Clark. « (Jusqu'à maintenant) le gouvernement ne s'est pas du tout montré intéressé par la question des droits de la personne, » nous a-t-elle déclaré au cours d'une entrevue téléphonique.

Mme Jewett a donné en exemple la reprise de l'aide canadienne au Salvador, « où les atteintes aux droits humains sont parmi les pires en Amérique centrale », et l'approbation canadienne d'un prêt de la Banque interaméricaine de développement au Chili. « Même les États-Unis s'étaient abstenus », a souligné Mme Jewett.

En Nouvelle-Calédonie

La «journée de protestation» canaque se termine par la mort tragique d'un gendarme

NOUMÉA (AFP) — La journée de «mobilisation générale du peuple kanak», organisée hier à l'appel du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) pour protester contre la «répression coloniale» française s'est achevée par la mort tragique d'un gendarme sur un barrage indépendantiste à Pouebo, dans le nord-est de la Nouvelle-Calédonie.

Roland Lecomte, 48 ans, sous-officier de gendarmerie, a été tué par un jet de machette dans le dos au moment où il remontait dans l'un des camions qui avaient amené deux pelotons de gendarmes pour dégager des barrages dressés par les Kanaks de Pouebo.

Le déblayage de la route s'était fait dans des conditions difficiles, les gendarmes ayant dû faire usage de grenades offensives pour disperser les quelque 80 Kanaks qui les bombardaient de pierres, de casse-têtes et d'outils divers.

Lecomte est le deuxième gendarme à trouver la mort depuis le début des troubles à la mi-novembre dernier. 20 morts au total ont été enregistrées depuis cette date. Le décès du gendarme intervient au moment où la tension monte un peu partout en brousse et où les rapports entre Kanaks et forces de l'ordre apparaissent très détériorés suite aux récents ratissages par les gendarmes des villages kanaks de la région de Thio, sur la Côte-Est, bastion des indépendantistes les plus radicaux.

Le décès de ce gendarme se produit, d'autre part, au lendemain de l'annonce par le ministre français de la Défense Charles Hernu de la relève, dans le courant du mois, de l'ensemble des gendarmes actuellement cantonnés en Nouvelle-Calédonie.

La journée de mobilisation, qui avait aussi pour but de soutenir la cause des 89 Kanaks grévistes de la faim au pénitencier du Camp-est à Nouméa, avait commencé par une manifestation pacifique, bien qu'empreinte de dureté dans les slogans.

Le rassemblement, théoriquement interdit en vertu de l'état d'urgence qui règne en Nouvelle-Calédonie depuis le mois de janvier, a attiré entre 2,000 et 3,000 manifestants (sur une population d'environ 10,000 Mélanésiens à Nouméa).

Commencée place des Cocotiers, en plein coeur de Nouméa, fief des anti-indépendantistes européens, la manifestation s'est achevée quelques heures plus tard devant les murs de la prison de Camp-est.

D'autres rassemblements, de 200 à 250 personnes, se sont déroulés en plusieurs autres points de ce territoire français du Pacifique-Sud, suivis, comme à Nouméa, de dépôts de «cahiers de revendications» auprès des autorités. À Hienghene, dans le nord, une centaine de Kanaks entouraient le leader du FLNKS Jean-Marie Tjibaou.

Mais, comme à Pouebo, la «mobilisation» n'a pas été pacifique partout. À Lifou (îles de la Loyauté), la case d'un enseignant a été incendiée. Des barrages routiers ont été dressés en huit endroits, dont Mont-Doré, tout près de Nouméa. À Saint-Louis, près de la capitale également, un groupe de Mélanésiens a attaqué une ferme, blessant le gardien à coups de fusil. Dans la nuit, à Nouméa même, une quinzaine de camions à ordures ont été sabotés.

Photolaser AP

Protestant contre la répression coloniale française, des milliers de supporters du FLNKS se dirigent vers le pénitencier du Camp-est, à Nouméa, où 89 Kanaks font la grève de la faim.

Par ailleurs, sept Kanaks arrêtés mercredi à Poindimie (Côte-Est) ont été écroués hier à Nouméa pour incendies volontaires et dégradations de véhicules, a-t-on appris de source judiciaire.

À Pouebo, l'un des points de tension majeurs, le secteur est tenu par le Palika, la fraction la plus intransigeante du FLNKS. On relève à ce propos que la présidence tournante du bureau politique du FLNKS est actuellement assurée par cette fraction-là.

Le président du gouvernement territorial Dick Ukeiwe, Mélanésien et anti-independantiste, a durement réagi à l'ensemble de ces événements dans la soirée d'hier en demandant au pr.sident François Mitterrand «de faire en sorte que la Nouvelle-Calédonie sorte du cauchemar où elle a été plongée».

«Le délégué du gouvernement (Edgard Pisani) a échoué dans la totalité de sa mission, ajoute M. Ukeiwe. Il n'a pas su se faire respecter car il n'a pas su faire respecter la loi et l'ordre républicains. Les plus hautes instances de l'État sont désormais contraintes d'assumer son échec».

Une nouvelle forme de terrorisme sème l'inquiétude en Allemagne de l'Ouest

BONN (AFP) — Le terrorisme en RFA a franchi un nouveau pas avec l'attentat de jeudi dans un grand magasin de Dortmund: en déposant une bombe destinée à tuer au hasard, les éléments de la mouvance de la Fraction armée rouge (RAF) ont effectué une première qui inquiète l'opinion ouest-allemande.

Huit personnes ont été blessées — dont deux grièvement — dans cet attentat. Une vendeuse du rayon photo du magasin, qui appartient à la chaîne Hertie, a dû être amputée d'une jambe tandis qu'un client a été amputé d'un pied. Les six autres blessés ont pu regagner leur domicile après quelques soins, a affirmé la police.

L'attentat a été revendiqué quelques minutes après par un «groupe d'action Christian Klar», jusqu'alors inconnu, du nom du chef présumé du groupe terroriste Fraction armée rouge (RAF) actuellement jugé à Stuttgart.

Quelques heures plus tard, dans la nuit de jeudi à vendredi, deux bombes ont explosé simultanément, sans faire de victime, dans la même region de la Ruhr, dans les villes voisines d'Essen et de Bochum, visant respectivement les locaux d'un syndicat et du patronat des Charbonnages. Les dégâts matériels sont importants, selon la police.

Un troisième attentat à l'explosif, mineur celui-là, a été commis dans la nuit à Hambourg dans l'arrière-cour d'un immeuble de bureaux.

Ces trois attentats ont été revendiqués par l'organisation terroriste «Cellules révolutionnaires», qui se présentent elles-mêmes comme la nouvelle vague du terrorisme, distincte de la RAF. Selon les autorités judiciaires ouest-allemandes, il s'agit d'une organisation formée de petits groupes indépendants les uns des autres. Leurs membres, selon les mêmes sources, exercent des professions légales et se consacrent au terrorisme «à temps perdu».

«C'est une nouvelle phase encore plus effroyable du terrorisme. Maintenant, ils sèment la peur parmi ceux qui n'avaient été confrontés à la terreur que comme lecteurs de journaux ou comme téléspectateurs», a écrit hier le quotidien de la Ruhr *Neue Ruhr Zeitung*, qui résume bien l'opinion générale.

«Auparavant, les terroristes prenaient pour cible des personnalités de premier plan de l'économie, de la politique, de l'OTAN ou de l'armée américaine. «C'est un attentat d'un genre nouveau», a affirmé le porte-parole du parquet fédéral de Karlsruhe, chargé de l'enquête.

Les enquêteurs n'ont pas attribué officiellement à la RAF l'attentat de Dortmund. «Si cette nouvelle stratégie se confirmait, les terroristes auraient perdu leur dernière justification idéologique», a déclaré hier un porte-parole du ministère de l'Intérieur à Bonn.

Les attentats de jeudi et d'hier renouent avec une vague d'une cinquantaine d'attentats matériels, souvent très mineurs, dirigés exclusivement contre des installations militaires ou utiles à l'armée, qui ont coïncidé en décembre et janvier avec une grève de la faim d'une trentaine de membres de la RAF. Cette série s'était brusquement interrompue après l'assassinat dans la banlieue de Munich, le 1er février dernier, de l'industriel Ernst Zimmermann par la RAF et l'arrêt quasi simultané de la grève de la faim.

Biscuits de la survie fabriqués au Québec

ANGÈLE DAGENAIS

Il n'est pas étonnant que la biscuiterie Viau et la patisserie Vachon — deux divisions des Aliments Culinar Inc.— aient réagi si vite à la proposition d'Oxfam-Québec et d'Assistance médicale internationale (AMI) de créer un biscuit à haute teneur en calories pour les victimes de la faim du continent africain. Parce qu'ils «raffolent» de ces petits compléments sucrés, les Québécois ont développé une véritable expertise en biscuiterie: dans deux de ses succursales de Montréal et Saint-Lambert, Culinar en fabrique, à elle seule, 8 millions par jour soit plus de 30% du marché québécois!

Lors d'une conférence de presse tenue hier à la biscuiterie Viau dans l'Est de la ville, les directeurs généraux d'Oxfam-Québec, d'AMI et de Culinar (production), M. Ghislain Valade, Mme Ghislaine Bélanger et M. Jean Gareau respectivement, ont annoncé qu'en deux mois à peine le service de recherche de Culinar avait réussi à concevoir et fabriquer ces «biscuits de la survie» qui seront acheminés vers l'Éthiopie, le Soudan, le Tchad, la République Centrafricaine, la Mauritanie et le Mali dans les prochains jours.

Habituellement il faut de six mois à un an pour développer un nouveau produit, laissait entendre hier M. Gareau, mais dans ce cas-ci Culinar a conçu une recette à partir des spécifications énoncées par Assistance médicale internationale, utilisé des moules qu'elle détenait déjà, réorganisé la chaîne de production et fabriqué en un tournemain 25 tonnes de biscuits qui quitteront le port de Montréal dans dix jours.

La cargaison atteindra Port Soudan et Assad (Éthiopie) dans approximativement un mois. Pour les pays du centre de l'Afrique, les précieuses boîtes de biscuits seront acheminées par avion. Des expéditions régulières de biscuits sont prévues sur une période de sept mois (300 tonnes) et possiblement plusieurs années, explique Mme Bélanger car la famine et la sous-alimentation sont malheureusement des réalités loin d'être enrayées du continent africain.

Culinar a décidé de collaborer à ce projet d'aide humanitaire en y mettant les bouchées doubles et ne demandant aucun profit. Les employés et les cadres étaient même consentants à faire des heures supplémentaires non rémunérées pour mener à bien ce projet, a précisé un membre du personnel. Il s'agit d'une opération de $600,000 pour le moment ($2000 la tonne) mais qui pourrait prendre une ampleur considérable si les organismes humanitaires trouvent un financement à plus long terme pour ce projet.

Les «biscuits de la survie» contiennent de la farine enrichie du sucre et du gras — des aliments que les Africains supportent bien — et sont conçus comme aliments de transition pour les enfants et les adultes qui souffrent de sous-alimentation aiguë, expliquait Mme Bélanger. La recette québécoise s'est inspirée des biscuits qu'Oxfam-Angleterre a mis au point il y a quelques années mais en améliorant ses qualités de préservation. «On a notamment éliminé le goût de rance que ces biscuits prenaient au bout d'un certain temps dans les pays chauds». Avec quatre biscuits par jour (500 calories) un individu arrive à survivre:

Les Cahiers Spéciaux du Devoir

LA RELIGION DES JEUNES

Où en sont les jeunes Québécois en regard de la religion? Il existe une réponse classique à cette question: ils ont décroché. Mais est-ce vraiment le cas?

Le Devoir a décidé de profiter de l'Année internationale de la jeunesse pour consacrer son cahier spécial annuel du 4 avril prochain à la religion des jeunes.

On y traitera entre autres:
— de la vision de l'épiscopat québécois sur les jeunes
— de l'expérience des professeurs de morale et de religion
— des jeunes universitaires chrétiens
— des jeunes religieuses
— des mouvements des jeunes engagés (JEC, JOC, MIC, TIERS-MONDE)
— de ce qu'a fait des jeunes la nouvelle catéchèse
— de l'expérience religieuse des jeunes protestants
— des jeunes étudiants en théologie
— des jeunes qui ont interrogé le pape au stade olympique
— des jeunes danseurs liturgiques
— etc.

Pour information sur nos tarifs publicitaires ou pour réservation d'espace, communiquez avec

Francine Gingras au:

844-3361

Y aura-t-il encore des fonds dans la caisse du Régime de rentes lorsque je prendrai ma retraite?

Vous trouverez la reponse à la page 3 du journal « RENTES. ACTUALITES » que la Regie des rentes a fait inserer dans Le Devoir d'aujourd'hui, a votre intention.

Regie des rentes du Quebec

La section d'études allemandes
de l'Université de Montréal

offrira

deux conférences du
Prof. Hans-Albrecht Schwarz-Liebermann,
philosophe du droit et homme politique allemand.

Deutsch-Deutsche Beziehungen (en allemand)
le vendredi 15 mars 1985 à 10 heures
à la salle 8082, Pavillon Lionel-Groulx
au 3150, rue Jean-Brillant.

L'Allemagne et l'Union Soviétique
le lundi 18 mars 1985 à 17 heures
à la salle 4275 du Pavillon 3200 rue Jean-Brillant.

Le ministère de l'Environnement du Québec vous invite à la

PLACE EAU

Une exposition, de l'animation, des événements

Vendredi, 8 mars (12h à 20h)
• Les jeunes et leurs bandes dessinées
• Le professeur Scientifix et ses expériences
• Un théâtre de marionnettes

Samedi, 9 mars (10h à 18h)
• Des amuseurs pour les enfants
• Des découvertes pour toute la famille
• Le Gala du Mérite environnemental

Salon des sciences et techniques de l'eau
Palais des congrès de Montréal

Admission: 2 $

Québec

Personne n'est à l'abri du diabète

ouvrons les portes à la recherche.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Les cantonales en France

Tous contre Le pen

PARIS (Reuter) — Tous contre Le Pen : le ton est donné par les responsables politiques français dont les positions se sont radicalisées à un jour du premier tour des élections cantonales de demain.

Plusieurs évêques de France ont mêlé leurs voix à la condamnation des prises de position du Front national (FN) et de son chef, M. Jean-Marie Le Pen, jugées xénophobes et racistes. Protestant avec véhémence, ce dernier a prié les évêques de « s'occuper de leurs affaires » et déplore leur mutisme lors « des génocides communistes en Afghanistan et au Cambodge ».

La moitié des Français se rendront au urnes pour élire leurs conseillers généraux. Ces derniers, élus pour six ans au scrutin majoritaire à deux tours, sont renouvelables par moitié tous les trois ans. La réforme de 1982 sur la décentralisation donne des pouvoirs accrus au conseil général et fait de son président le véritable représentant de l'exécutif dans le département, en lieu et place du préfet.

D'où l'importance accordée par la classe politique à cette consultation. Celle-ci, intervenant d'autre part un an avant les législatives, est en fait appréhendée comme un véritable test politique, avant la consultation nationale de 1986.

La montée irrésistible de l'extrême-droite en France après son succès aux élections européennes de 1985, où elle a réalisé un score comparable à celui du Parti communiste (11 % des voix environ), ne devrait toutefois pas se traduire par un gain important de sièges, en raison du type de scrutin.

Le FN présente 1,456 candidats dans les 1,954 cantons en jeu.

Toutefois, le pourcentage de voix dont pourrait se prévaloir le Front, un an avant les législatives, effraie à la fois la gauche et la droite traditionnelle. 10 % des voix pour la formation de M. Le Pen serait un score plus qu'honorable, voire un exploit électoral.

La droite traditionnelle, RPR (néo-gaulliste) et UDF (centre-droit), après avoir longtemps hésité sur la conduite à suivre à l'égard de l'extrême-droite et sur l'opportunité de se désister au second tour, le cas échéant, en faveur d'un candidat du FN mieux placé, s'est ressaisie.

En ordre dispersé, il est vrai, elle a récemment repoussé toute idée d'alliance avec le Front, même sur le plan local.

C'est la position clairement exprimée par le président et le secrétaire général du RPR, MM. Jacques Chirac et Jacques Toubon.

Les yeux fixés sur les échéances de 1986, et partisan de la cohabitation avec un président socialiste — le mandat de ce dernier ne vient à échéance qu'en 1988 — dans l'hypothèse d'une victoire de l'opposition aux législatives, le RPR entend avoir avec l'UDF une majorité absolue permettant un changement de gouvernement dans un an. D'où le contrat de gouvernement qu'il propose au centre-droit et qu'il souhaite lui voir signer au lendemain des cantonales.

L'hypothèque que ferait peser sur cette stratégie un trop bon gain de voix de M. Le Pen aux cantonales, sera selon de nombreux observateurs politiques, le cheval de bataille du RPR, la semaine prochaine entre les deux tours.

Le leader des républicains indépendants (l'une des composantes de l'UDF), M. François Léotard, s'est rallié aux positions de M. Chirac. D'autres à l'UDF, et notamment son président, M. Jean Lecanuet, ont fait savoir qu'ils n'étaient pas pressés. Quant à l'ancien premier ministre Raymond Barre, dont la cote de popularité dans les sondages bat largement celles de tous les autres dirigeants de l'opposition, il fait sur ce point le mort, s'étant prononcé contre la cohabitation.

À gauche, l'union ayant été définitivement enterrée par les communistes lors de leur 25e congrès, le mois dernier, PS et PC vont à ces élections chacun pour soi.

Les observateurs politiques s'accordent à dire que, déjà minoritaire dans les conseils généraux — elle ne détient la présidence que dans 36 départements sur 95 — la gauche devra encore céder du terrain : entre sept et quinze départements, selon certaines estimations. Cela est d'autant plus paradoxal pour les socialistes que les sondages, pour la première fois depuis 1983, traduisent un regain de confiance des Français à l'égard du premier ministre, M. Laurent Fabius (55 % selon un sondage récent) et un redressement de la cote du président François Mitterrand.

Des centaines de tués et de blessés, selon Téhéran

Les obus pleuvent sur 5 villes d'Iran

TÉHÉRAN (AFP) — La «guerre des villes» que se livrent depuis cinq jours l'Iran et l'Irak a pris un tour dramatique hier après-midi avec le bombardement par l'aviation irakienne de cinq villes iraniennes qui a fait au moins 50 tués et plus de 600 blessés, selon un premier bilan partiel de Téhéran.

Presque simultanément, en début d'après-midi, les appareils irakiens ont frappé quatre cités du sud Khouzistan, toutes proches de la frontière, Abadan, Khorramchar, Sousangerd et Bostan, et Piranchahr, en Azerbaidjan, située elle aussi à quelques km de la frontière.

Dans cette dernière ville du Kurdistan iranien, 400 habitants ont été blessés ou tués, a indiqué à l'agence Irna le gouverneur de la province. Au sud, 40 civils sont morts et 200 ont été blessés à Sousangerd, tandis que 10 personnes ont été tuées et 6 blessées à Abadan. On ne connaissait pas en début de soirée le bilan des attaques contre Bostan et Khorramchar, plus proches de la ligne de front et beaucoup moins peuplées.

Les quatre villes du Khouzistan bombardées hier ne figurent pas dans la liste des trente cités iraniennes présentées par l'Irak comme cibles potentielles de bombardements de représailles.

L'Irna a par ailleurs indiqué que les bombardements aériens des villages de la région de Sar Pol e-Zahab jeudi ont fait 34 tués et 23 blessés.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, Masjed Soleiman, à l'est du Khouzistan (sud de l'Iran) avait été frappée par cinq missiles sol-sol irakiens. Les medias iraniens n'avaient toujours pas donné hier soir le bilan de ce bombardement.

En représailles, l'état-major a recommencé le pilonnage de Bassorah, au sud de l'Irak, comme il l'avait annoncé aussitôt. Selon des habitants du grand port irakien joints par téléphone par l'AFP, le bombardement commencé à 13 h 40 et s'est terminé à 18 heures, selon des habitants de la ville.

Selon des sources informées à Bagdad, le bombardement a visé plusieurs points du gouvernorat de Bassorah au sud du front.

Il s'agit du troisième pilonnage de Bassorahdepuis mardi soir. Aucun bilan des pertes et des dégâts n'a encore été publié par le gouvernement irakien.

L'état-major irakien a publié hier un communiqué annonçant que «le crime contre Bassorah ne passera pas sans châtiment et que l'Irak ripostera à la barbarie des dirigeants de Téhéran».

Hier matin pourtant, une petite ouverture avait été faite par les dirigeants iraniens qui ont proposé d'arrêter ces bombardements si l'Irak s'engage à en faire autant.

«Si l'Irak n'attaque pas, nous n'attaquerons pas. Hier j'ai demandé au ministère des Affaires étrangères de répondre au secrétaire général de l'ONU en lui demandant d'empêcher l'Irak de nous bombarder», a déclaré le chef de l'État iranien, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, au cours de la prière du vendredi à l'Université de Téhéran.

Il a expliqué que sa proposition constituait la réponse de la République islamique à une lettre adressée par M. Javier Perez de Cuellar aux deux pays leur demandant de respecter la trêve des bombardements d'objectifs civils conclue le 12 juin 1984 sous l'égide de l'ONU.

L'hodjatoleslam Khamenei a souligné pour la foule qui lui criait «Vengeance, vengeance» que la riposte iranienne était «bien calculée, ni trop, ni trop peu», et représentait «la réponse que mérite le régime irakien».

Le chef de l'État iranien a aussi déclaré en substance que si les actions irakiennes prenaient de l'ampleur, la riposte iranienne serait graduée en conséquence et ne se limiterait plus au pilonnage de Bassorah.

À Bagdad, le président irakien Saddam Hussein avait cependant affirmé jeudi soir qu'il voulait éviter l'extension de la «guerre des villes» car «l'objectif de l'Irak ne consiste pas à tuer le plus grand nombre d'Iraniens». Il avait précisé avoir personnellement demandé aux forces irakiennes de ne pas bombarder plus de deux villes à la fois bien que l'Irak soit en mesure, selon lui, de frapper simultanément des objectifs dans les trente villes iraniennes désignées par Bagdad.

Il semble cependant que la situation ait dérapé avec les bombardements d'hier qui ont provoqué des pertes sans commune mesure avec les 200 tués et blessés des trois jours précédents où les deux belligérants avaient volontairement limité leurs actions.

Cette dégradation de la situation rend désormais pratiquement caduque la proposition du président Khamenei, estiment les observateurs. L'Iran ne va en effet pas manquer d'intensifier le niveau de sa riposte et le cercle vicieux des représailles et contre-représailles semble désormais difficile à briser, relevait-on hier à Téhéran.

Photolaser AP

La ville de Khorrmchar, au sud du Khouzistan, a été la cible de plusieurs bombardements de l'aviation irakienne hier après-midi, faisant d'énormes dégâts. Située plus proche de la ligne de front et peu peuplée, on ne connaissait pas encore, en début de soirée, le bilan des victimes.

Evitez la fumée
Pour mieux respirer

EXCEPTIONNELLE VENTE AUX ENCHÈRES
(provenant d'un amateur et de divers)

TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES
Estampes, dessins et sculptures

le dimanche, 24 mars 1985 à 14h00
Iegor de Saint Hippolyte, Commissaire Priseur

H. et C. Beaubrin (1603 etc)

École Hollandaise (seconde moitié du XVIIe)

Comprenant en particulier les huiles de Henri et Charles BEAUBRUN (école française, 1603-1677 et 1604-1692), «Portrait d'une dame de qualité»; Jacob DUCK (Utrecht, vers 1600 — après 1667), «La prisée de l'orfèvrerie»; et ÉCOLE HOLLANDAISE (seconde moitié du XVIIe siècle) «Vanité: nature morte au crâne, à la bougie, au violon et au livre.»

Ainsi que 160 autres oeuvres de qualité; par, attribué à, école de, ou dans le genre de:

• **TABLEAUX ANCIENS** — J.J. van Acken — Compigne — Italie — École Lombarde, début du XVIIe siècle — P. de Champaigne — École romaine, seconde moitié du XVIIe siècle — J.J. Gaertner — C. Gellée — B.E. Murillo — A. van Ostade — G. Reni, dit Le Guide — D. Teniers — Velasquez — Sir. D. Wilkie

• **TABLEAUX MODERNES** — H. d'Anty — V. Bauffe — H. Beament — A. Beaumont — F.M. Bennett — Van Biesbroeck — A. de Breanski — C. Bouter — E. Bundy — T.S. Cooper — F.T. Daws — J.J. Destree — A. Dixon — École alémanique, seconde moitié du XIXe siècle — École canadienne, seconde moitié du XIXe siècle — Ethier — E. Forlenza — Giordano — J. Glenn — E.J. Gregory — Halil Bey, dit Halil Pacha — S. Herbert — J. Horlor — E. Isabey — C-E Jacque — K.K. Janson — H. Jarrow — J. Y. King — B.C. Koeskkoek — P. Kremegne — G. La Leta — W. Langley — Lauset dit Vernet — J.H. Maris — E. F. Meyerheim — G. Moltini — G.H. Neale — E. Neumann — A. Ostalle — Sir J.N. Paton — S.J. Peploe — H.R. Perrigard — E. Pieters — I. Polzas — P.F. Poole — A. Poiyondi — M.M. Price — Pursals — M. Rabes — V. Reggiannini — F. Roner — W.T. Richards — H. Robins — J. Rose — P. Salmer — P. van Schendel — J. Siehler — J.J.C. Spohler — W. Stanet — Toroa — J. Wallace — J. Ward — C.K. Warren — A.C. Winter — G. Wright

• **DESSINS, AQUARELLES, GOUACHES** — G. Allen — Anker — G. Bonavia — H.B. Brabazon — E. Bundy — P. Caron — D. Coxe — G. Delfosse — Eychard — M.L. Gaudrat — J. Gestalder — Sir J. Gilbert — A.M. Gorter — D. Kolber — J.F. Lewis — L. Powell — A. Rademaker — P. Vallet — J. Varley — M.T. Ward — E.H. Wehnert

• **ESTAMPES** — W.H. Bartlett — F.J. de Goya y Lucientes — Ruiz dit P. Picasso — G. Rouault

• **SCULPTURES** — A.L. Barye — A.J. Dalou — P. Maronchetti — J. Weynes — et de nombreux autres lots de qualité.

Experts: Hôtel Drouot, Paris: Patrice Dubois (Tableaux anciens) Patrick Dayen (Tableaux modernes)
Montréal: Walter Klinkhoff, J.P Valentin, Jan Johnson

Exposition: jeudi, 21 mars de 12h à 21h
vendredi, 22 mars de 12h à 21h
samedi, 23 mars de 12h à 21h

Catalogue illustré disponible sur demande $10.
Paiement: Comptant, Visa, Mastercard

HOTEL DES ENCANS DE MONTRÉAL
4521, boul. St. Laurent, Montréal H2T 1R2
Tél: (514)849-2505 et 849-6864

(En raison de l'éventuelle grève des postes, veuillez prendre tout contact pour demandes d'informations ou catalogues par téléphone)

SANS LE DROIT DE NÉGOCIER C'EST LA DICTATURE

Le droit à la négociation est un principe fondamental qui est accordé aux travailleurs et travailleuses depuis de nombreuses années, et ce, dans tous les pays démocratiques du monde.

Voici que le gouvernement veut interdire aux travailleurs(euses) du secteur public le droit de négocier les conditions salariales.

C'est tout simplement revenir 20 ans en arrière.

C'EST GRAVE ET ÇA CONCERNE TOUT LE MONDE.

Si le gouvernement peut abolir un principe aussi indéniable, tôt ou tard, le patronat qui applaudit présentement à ces mesures pourra très bien remettre en question des conditions de travail qu'il a consenties aux travailleurs(euses). Il pourra s'appuyer sur le mauvais exemple donné par le gouvernement.

Nous sommes toujours disposés à discuter avec le gouvernement, sur la place publique, de tout projet d'amélioration du régime de négociation qui respecte le droit à la négociation.

Oui à la négociation.
Non au décret.
C'est clair?

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX DU QUÉBEC.

Membre de la coalition pour le droit de négocier

LES POURPARLERS DE GENÈVE SUR LE DÉSARMEMENT

La «guerre des étoiles», dossier-clé des négociations

WASHINGTON (AFP) — Dossier-clé des négociations américano-soviétiques qui s'ouvrent mardi à Genève, le projet de bouclier stratégique américain dans l'espace bouleverse une trentaine d'années de doctrine stratégique basée sur l'équilibre de la terreur.

De quoi s'agit-il ? Pour le président Ronald Reagan, qui en fit état publiquement pour la première fois le 23 mars 1983, l'Initiative de défense stratégique (IDS) consiste à remplacer une dissuasion offensive par une dissuasion défensive utilisant des technologies révolutionnaires (lasers, faisceaux de particules, canons électromagnétiques, etc) et, à terme, à supprimer les armes nucléaires.

Depuis que l'URSS a accédé elle aussi à l'arme atomique, les relations entre les deux super-puissances reposent sur l'hypothèse en apparence paradoxale selon laquelle les systèmes offensifs sont stabilisants et les systèmes défensifs ne le sont pas. En 1955, Winston Churchill résumait la situation en affirmant que « la sécurité est l'enfant de la terreur ».

On peut aussi illustrer la dissuasion classique de la façon suivante : « Si tu m'attaques, je t'infligerai en retour de telles représailles que le jeu n'en vaut pas la chandelle. » L'IDS, lui, revient à dire : « Si tu m'attaques, ce sera en vain, tes missiles seront détruits avant d'arriver. »

En deux ans, le concept d'IDS a mûri. La communauté scientifique et l'appareil militaro-industriel américains ont été mobilisés et un ambitieux programme de recherches a été lancé.

$26 milliards US doivent ainsi être consacrés au cours des cinq prochaines années à ces études, qui détermineront si l'IDS peut réellement atteindre l'objectif fixé ou s'il ne s'agit finalement que d'un système de défense antimissiles de deuxième génération, ne protégeant que les seuls silos de missiles intercontinentaux (ICBM) américains.

Hommes politiques et chercheurs s'opposent quotidiennement sur ce point et s'accusent mutuellement d'incompétence ou d'arrière- pensées. Les détracteurs de l'IDs l'ont baptisé « guerre des étoiles », accusant la Maison-Blanche et le Pentagone de vouloir militariser le cosmos et d'entraîner les États-Unis dans des dépenses dépassant l'imagination (plus de $1,000 milliards US, prétendent certains).

Les partisans de ce système de défense futuriste rétorquent que la militarisation de l'espace a commencé avec l'introduction des premiers missiles intercontinentaux, dans les années 50, et affirment que le déploiement d'un bouclier stratégique à la fin du siècle est financièrement à la portée des États-Unis. Personne, toutefois, ne se risque à avancer de chiffres.

L'idéal serait évidemment de pouvoir garantir la destruction de l'intégralité des ogives lancées contre le territoire américain, notent les pro-IDS. Mais la dissuasion peut tout de même être garantie si l'adversaire sait que ses missiles ne pourront détruire toute la capacité de riposte des États-Unis. Car, demandent les experts du gouvernement américain, qui prendrait le risque d'une attaque surprise si Washington est assuré de pouvoir infliger en retour des dommages épouvantables à l'agresseur ?

Si ce projet « est efficace à 80 %, cela ferait de toute attaque soviétique une folie », déclarait ainsi M. Reagan le 1er mars.

L'interception des fusées et ogives ennemies peut intervenir à quatre moments, estiment les promoteurs de l'IDS. Le premier, qu'ils jugent capital, est celui qui suit immédiatement le tir d'un missile, lorsque celui-ci sort de son silo.

Alertée instantanément par un satellite-espion, une station orbitale braque alors ses « rayons de la mort » sur l'engin qui s'arrache du sol pour tenter de le détruire. Si elle y arrive, ce n'est pas seulement un ICBM qui est annihilé, mais les 8 ou 10 ogives qu'il emporte.

Dix minutes plus tard environ, les choses se compliquent. La partie du missile contenant les ogives déploie dans l'espace sa grappe mortelle. Dès lors, il ne s'agit plus de frapper une cible, mais une dizaine, plus les leurres éventuels.

Cette étape et celle qui lui succède durent une vingtaine de minutes. L'interception des ogives, qui se ruent vers leur cible dans l'espace extra-atmosphérique, peut être effectuée par les stations orbitales ou depuis la terre, en dirigeant des rayons lasers sur des miroirs satellitaires orientables.

Enfin, ultime recours avant l'irréparable, la destruction des ogives peut être tentée au moment de leur rentrée dans l'atmosphère. Il reste cependant à déterminer quelles pourraient être les conséquences (pluie de radiations, notamment) d'éventuelles explosions nucléaires au-dessus, ou presque, du territoire américain, même à très haute altitude.

Les USA sont déterminés à ne rien céder

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis abordent la reprise des négociations sur le désarmement avec l'URSS le 12 mars à Genève sans illusion sur des résultats rapides et déterminés à ne rien céder sur ce qui inquiète le plus Moscou : le projet américain dit de la « guerre des étoiles » (IDS).

Le secrétaire d'État George Shultz assure qu'il ne faudra pas « des semaines ni des mois, mais des années » pour arriver à un accord. Le chef de la délégation américaine, M. Max Kampelman, s'attend à une négociation « extrêmement difficile ».

Pour sa part, le président Reagan s'est engagé hier « à faire tout » ce qui est en son pouvoir pour le succès des négociations qui s'ouvrent mardi.

« Je souhaite que ces négociations réussissent et je ferai tout ce que je peux pour que ce soit le cas. Je prie pour que la direction soviétique soit prête à prendre le même engagement », a déclaré le président après avoir donné ses dernières instructions aux négociateurs américains.

Lors d'une déclaration à la Maison-Blanche, M. Reagan a estimé que les pourparlers sur le désarmement nucléaire et spatial seront « longs et difficiles » mais il a assuré que ses instructions visent à « permettre à nos négociateurs d'explorer toute avenue prometteuse ».

Il s'est notamment félicité d'une déclaration récente du chef de l'État soviétique Constantin Chernenko selon laquelle l'URSS, comme les États-Unis, a pour objectif ultime l'élimination totale de l'arme nucléaire.

Faisant apparemment allusion à son projet de mise au point d'un « bouclier stratégique », M. Reagan a souligné qu'il y a « un impératif moral » à faire en sorte que « la technologie nous offre une plus grande sécurité plutôt qu'une plus grande terreur. »

Il a toutefois ajouté que l'objectif principal à Genève consiste à obtenir le plus vite possible « une réduction réelle et vérifiable des armes nucléaires offensives américaines et soviétiques. »

« La prudence, la force et l'unité de l'Occident seront nécessaires pour que nous ayons un résultat positif », a ajouté M. Reagan.

Le président venait de s'entretenir avec les trois négociateurs américains et les membres de la délégation parlementaire qui les accompagneront à Genève.

Les responsables de la Maison-Blanche ne s'attendent pas à des progrès rapides lors de négociations qui débutent mardi.

Des divergences « profondes » existent entre les deux parties, a souligné jeudi le conseiller présidentiel pour la sécurité nationale, M. Robert McFarlane. De son côté, le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, a encore rappelé hier qu'il n'est pas question pour les États-Unis de faire de concessions sur leur programme de recherche dit de la « guerre des étoiles » comme le souhaiterait Moscou.

Bref, on reconnaît à Washington que les deux grands se rendent à Genève avec de sérieuses et profondes divergences quant à l'Initiative de défense stratégique, l'IDS, le programme de recherches américain sur la possibilité d'une défense spatiale antimissiles.

Ces divergences doivent être au coeur de la négociation, même si leur côté apparemment irréductible peut évidemment s'atténuer et faire l'objet de concessions réciproques au cours des pourparlers.

Washington n'a cessé de répéter qu'il n'était pas question d'abandonner les recherches — compatibles, disent les Américains, avec le traité ABM de 1972 — sur la possibilité pour les États-Unis de se doter un jour d'un bouclier stratégique dans l'espace capable de parer à toute attaque de missiles soviétiques.

Moscou assure qu'il ne saurait y avoir d'accord à Genève sur la réduction des armes nucléaires si les États-Unis ne renoncent pas à ce programme. En clair, on s'attend à Washington, selon le mot d'un officiel américain, que les pourparlers sur la réduction des armes nucléaires soient « les otages » de ceux sur l'IDS du fait de la position soviétique.

La négociation doit s'articuler autour de trois groupes de travail : l'un sur les systèmes défensifs (spatiaux, comme l'IDS, ou autres), l'autre sur les armes nucléaires de portée intermédiaire (INF), le troisième sur les armes nucléaires de portée intercontinentale (stratégiques).

Les Américains reconnaissent que M. Shultz et son homologue soviétique, M. Andrei Gromyko, s'étaient bien mis d'accord début janvier sur le fait qu'il y avait une « inter-relation » entre les trois dossiers.

Mais ils assurent qu'il n'a jamais été question d'établir entre eux un « lien » aussi strict que ne le fait l'URSS en faisant dépendre l'évolution des discussions sur les armes nucléaires de celles sur les systèmes défensifs.

Photolaser AP

Le secrétaire d'État George Shultz (à droite) félicite les membres de l'équipe de négociation américaine, MM. Max Kampelman (à gauche), chef de la délégation et chargé du dossier des armes spatiales, et Maynard Glitman, chargé des euromissiles. N'apparaît pas sur la photo, M. John Tower, chargé des armes stratégiques.

Le rapport des forces

WASHINGTON (AFP) — À la veille des entretiens américano-soviétiques de Genève sur le désarmement nucléaire et dans l'espace, voici comment se présentent, selon le Pentagone, les arsenaux atomiques des deux super-grands.

Armes stratégiques (plus de 5,500 km de portée) :

a) États-Unis :

■ 1,030 missiles en silos (Titan-2, Minuteman 2 et 3), porteurs d'un total de 2,130 ogives;

■ 616 missiles déployés à bord de sous-marins nucléaires (Poseidon C-3, Trident C-4), porteurs de 5,536 ogives;

■ bombardiers à long rayon d'action : environ 265 (B-52), dont certains peuvent emporter des missiles de croisière (ALCM).

b) Union soviétique :

■ 1,398 missiles en silos (SS-11, SS-13, SS-17, SS-18 et SS-19), porteurs d'un total de quelque 6,300 ogives;

■ environ 940 missiles déployés à bord de sous-marins nucléaires (SS-N-6, SS-N-8, SS-N-17, SS-N-18 et SS-N-20), porteurs de quelque 2,075 ogives;

■ bombardiers à long rayon d'action : environ 375 (Bear, Bison, Backfire), dont certains peuvent emporter des missiles air-sol (AS-3, AS-4 Kitchen) ou des missiles de croisière (AS-X-15).

Armes de portée intermédiaire :

a) États-Unis : une centaine de Pershing-2 et missiles de croisière (GLCM) à une ogive chacun, déployés en Allemagne de l'Ouest, en Grande-Bretagne et en Italie.

b) Union soviétique : au moins 387 SS-20 à trois ogives chaque, soit 1,161 ogives.

L'URSS cherche à bloquer le projet

MOSCOU (AFP) — L'URSS reprend le dialogue sur le désarmement le 12 mars à Genève avec les États-Unis, avec l'intention d'empêcher autant que faire se peut le programme américain de « l'Initiative de défense stratégique », estime-t-on de source diplomatique à Moscou.

Il ressort en effet des déclarations publiques des dirigeants, des innombrables analyses de la presse officielle et des rares confidences de bonne source soviétique que la prévention de la « guerre des étoiles » est une priorité pour le Kremlin qui ne veut ou ne peut s'engager à fond dans un programme analogue.

Quatorze mois après que l'URSS eut claqué la porte aux deux négociations de Genève avec les États-Unis — START sur les vecteurs stratégiques et INF sur les ogives à portée intermédiaire — en raison du déploiement des euromissiles, Moscou a réussi à faire inclure les armes spatiales dans les nouveaux pourparlers : le 8 janvier, le secrétaire d'État américain George Shultz et le ministre soviétique des Affaires étrangères Andrei Gromyko se séparaient à Genève après être convenus de faire porter les tractations sur « un ensemble complexe de questions concernant les armes spatiales et nucléaires — à la fois stratégiques et de portée intermédiaire —, toutes ces questions étant examinées et résolues compte tenu de leur interdépendance ».

En clair, comme l'a souligné M. Gromyko le 13 janvier dans une conférence de presse télévisée, « il ne peut y avoir de progrès » à Genève « s'il n'y a pas d'accord simultané et interdépendant dans les trois directions », c'est-à-dire, pour l'URSS, au premier chef dans l'espace.

Or, vitupère quotidiennement la presse officielle, les États-Unis n'entendent pas renoncer à leurs « plans de militarisation de l'espace », alors que le communiqué de Genève donne expressément pour « objectif » aux négociations de « réaliser des accords effectifs destinés à prévenir une course aux armements dans l'espace » et de « mettre fin à cette course sur terre », de « limiter et réduire les armes nucléaires et renforcer la stabilité stratégique ».

La poursuite des recherches sur la « guerre des étoiles », avait souligné M. Gromyko, « torpillerait les négociations », mais aucun responsable soviétique n'a explicité à ce jour ce que serait l'attitude de l'URSS et si elle envisagerait de quitter à nouveau le forum de Genève.

Dans ces conditions, le Kremlin estime qu'il appartient à Washington de « faire sa part du chemin » et d'abandonner son programme de recherches, ainsi que l'ont dit le numéro un Constantin Tchernenko et, à sa suite, d'autres responsables.

Devant l'attitude de l'administration américaine, qui refuse de se plier à cette exigence du Kremlin, l'URSS se refuse toutefois officiellement à tout pessimisme. Un accord à Genève, a dit le chef du parti et de l'État dans un discours électoral lu le 22 février en son nom, est « absolument nécessaire et tout à fait possible. »

Il faut pour cela, souligne-t-il depuis de longs mois, que Washington tienne compte des « principes d'égalité et de sécurité égale » entre les deux superpuissances au lieu de viser à la « supériorité militaire » sur l'URSS et à la « domination mondiale ».

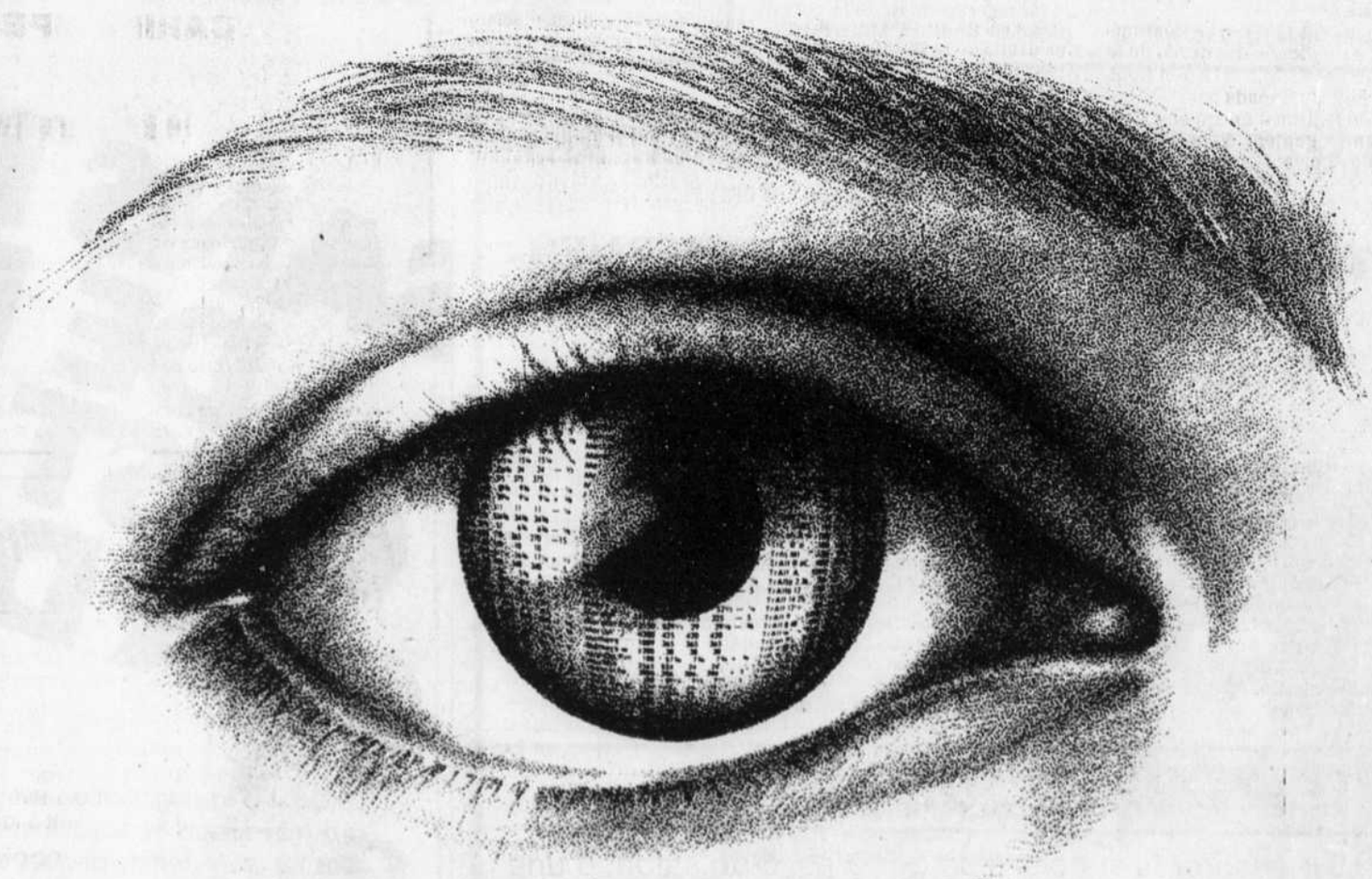

UN REGARD NEUF SUR LES AFFAIRES.

Avec la publication récente du Devoir économique – un nouveau cahier exceptionnel réalisé par une nouvelle équipe de journalistes chevronnés – le journal Le Devoir vient combler un manque et devient le seul quotidien à offrir un contenu économique et financier exhaustif.

Cotes boursières américaines et canadiennes, indice général individuel, taux d'escompte, devises étrangères, performance du dollar et des métaux, marché des options, contrats à terme, fonds mutuels, mercuriale, évaluation de la performance dans chacun des secteurs, statistiques économiques, nouvelles des compagnies, résultats financiers, nouvelles émissions, avis de dividendes, conjoncture économique nationale et internationale, graphiques, analyses...

Tout y est! À tous les jours! Dans une mise en page intelligente, spécialement structurée pour un maximum d'efficacité et un minimum de temps de lecture.

Le Devoir, c'est aussi un regard franc sur le monde politique, social et culturel.

Abonnez-vous!

LE DEVOIR ESSENTIEL!

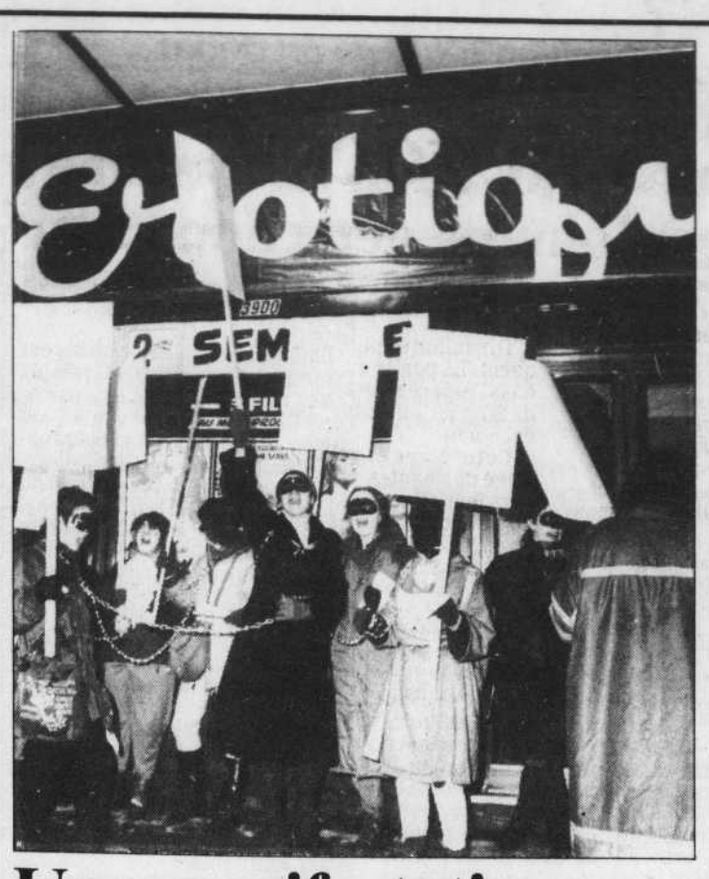

Une manifestation contre la pornographie

Pendant qu'à travers tout le Québec des milliers de femmes se préparaient à célébrer la Journée internationale des femmes « en spectacle, en rencontres et en débats », une quarantaine de jeunes Montréalaises sont descendues dans la rue hier, à l'invitation du caucus femmes du Regroupement autonome des jeunes (RAJ), pour protester contre la pornographie et la violence faite aux femmes. Masquées et brandissant des pancartes blanches, « symboles de la place faite aux femmes dans l'histoire », elles ont manifesté pendant près d'une demi-heure, sans permis, devant le Cinéma du carré St-Louis où sont présentés des films dits « érotiques ». En cette Année internationale des jeunes qui clôture aussi la décennie des femmes, la manifestation visait aussi, a expliqué une des organisatrices, à dénoncer les conditions de vie des jeunes femmes bénéficiaires d'aide sociale, « acculées à la prostitution » de même que « l'opération de récupération » que constituent ces années thématiques. À l'arrivée d'une voiture de police, les manifestantes, certaines enchaînées, ont transporté la manifestation un peu plus loin sur la rue St-Denis, encouragées par les passants qui entonnaient avec elles « la porno au poteau ».

L'hôpital St-Luc s'apprête à réaliser des greffes du foie chez les enfants

ROLLANDE PARENT

MONTRÉAL (PC) — Les greffes du foie vont bon train à l'hôpital Saint-Luc, de Montréal, où le dernier receveur, un jeune homme de 29 ans, retournait chez lui hier après avoir reçu un nouvel organe, il y a 32 jours.

Maintenant que la technique chirurgicale est bien maîtrisée pour les greffes réalisées chez les adultes, on étendra aux enfants ce type de chirurgie sophistiquée, en collaboration avec l'hôpital Sainte-Justine.

En conférence de presse hier, Dr Andrée Weber, gastro-entérologue de l'hôpital Sainte-Justine, a expliqué que les jeunes enfants n'auront plus besoin d'aller aux États-Unis, la plupart du temps à Boston, pour avoir un nouveau foie.

L'hôpital Sainte-Justine devient ainsi le premier centre hospitalier à offrir ce service aux enfants à des coûts moindres que ceux pratiqués chez nos voisins du sud.

Une greffe du foie à Boston se situe aux environs de $250,000 contre $47,000 à l'hôpital Saint-Luc et Sainte-Justine.

Mme Weber a indiqué que 30 à 40 enfants de l'hôpital Sainte-Justine pourraient d'ores et déjà profiter d'une greffe du foie.

« Au cours des trois derniers mois, deux enfants soignés à Sainte-Justine ont été envoyés aux États-Unis. C'est un chambardement pour toute la famille », a-t-elle expliqué.

Les chirurgiens admettent que la greffe chez un enfant est plus difficile à réaliser que chez les adultes en raison de la petite taille de l'enfant, de son foie et de ses vaisseaux.

Mme Weber a également signalé la présence marquée d'une maladie rare du foie chez les enfants originaires du Lac-Saint-Jean, en raison des nombreux mariages consaguins. Un défaut dans le métabolisme du foie provoque l'accumulation des produits toxiques qui ne sont que partiellement éliminés par le foie.

Pour ces cas-là, la greffe d'un nouveau foie représente la seule chance de survie.

Quant à Jean-Marc Ricard qui souffrait d'une maladie hépatique depuis l'âge de 18 ans, il était tout sourire hier quand il a expliqué qu'une nouvelle vie commençait pour lui avec un nouveau foie.

Il compte retourner aux études, faire du sport et voyager un peu en compagnie de ses parents qui n'en reviennent pas de voir leur fils en pleine forme.

Avant la greffe, il se plaignait de fatigue, avait peu d'appétit, ne bougeait presque plus. Maintenant il est d'excellente humeur, fait des projets, et compte vivre jusqu'à 80 ans, au moins.

Jean-Marc Ricard a toutefois avoué avoir eu peur durant les deux jours où il attendait qu'on trouve un donneur. Il s'est senti ensuite très vulnérable en voyant les équipes de médecins accourir au moindre malaise. Il s'est plaint du manque d'intimité souvent éprouvé.

Ce sont tous ces petits tracas qui lui ont donné l'idée d'écrire un livre où il racontera les émotions traversées avant et après la greffe.

« Mon journal pourra servir au personnel et aux autres patients qui devront être greffés. »

Denise Bombardier:

Ne pas confondre le combat politique et celui des femmes

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Selon la journaliste Denise Bombardier, la plus grande erreur pour les femmes serait de confondre le combat politique et le combat des femmes.

« Le combat au sein d'un parti politique et le combat des femmes n'ont pas de rapport », a déclaré Mme Bombardier, invitée à exposer ses vues sur « la femme et le pouvoir » devant les fonctionnaires du ministère des Relations internationales, dans le cadre de la célébration de la Journée internationle des femmes, hier.

Question de stratégie, Mme Bombardier estime qu'il ne faut surtout pas rabattre les oreilles des hommes, à longueur de journée, avec les questions féministes. « Les femmes qui ont de l'influence, notamment au sein des gouvernements, ne parlent jamais de ces questions-là », signale la journaliste.

« Le vrai pouvoir, ce ne sont pas des discours. C'est le fait d'être présentes, d'être visibles, d'être membres du club », rappelle celle qui a longtemps animé à Radio-Canada l'émission littéraire « Noir sur blanc », remplacée maintenant par « Entre les lignes », et qui publiera bientôt un roman en France.

De son expérience douloureuse au magazine quotidien d'informations télévisées « Le Point », elle tire confirmation que « le milieu le plus machiste que je connaisse est le milieu journalistique puisque qu'il faut se disputer sur le terrain du narcissisme, de l'image, terrain où les hommes sont beaucoup plus forts ».

Aussi, selon elle, « les médias renvoient du rapport homme-femme une image altérée par le fait que les journalistes sont des hommes extrêmement machistes même s'ils se prétendent féministes », conclut Mme Bombardier.

L'évolution du rapport hommes-femmes est très lent, constate-t-elle. Actuellement, beaucoup de femmes seules paient le prix de cette lenteur car, aussi bien à Paris, Montréal qu'à Rome, les femmes se plaignent de ne rencontrer que des hommes mariés, ou des homosexuels, ou des hommes « qui ont peur des femmes ». Très à l'aise sur le plan de l'émotion, les femmes ont beaucoup moins peur que les hommes des rapports émotionnels et elles sont nombreuses à souhaiter l'intimité avec un compagnon, très souvent introuvable.

L'affirmation des femmes sur les lieux de travail amène donc un prix à payer pour ces femmes, un prix d'autant plus lourd que rares sont celles qui renoncent à une vie affective et à une vie amoureuse malgré leur « réussite » professionnelle. Or, en face d'elles, les hommes sont déséquilibrés, désemparés par le bouleversement des rapports professionnels. « Peu d'hommes supportent réellement de recevoir des ordres venant d'une femme, de gagner moins qu'une femme, et même qu'une femme soit au centre des discussions, même s'ils se déclarent « féministes », explique encore la conférencière.

Pour la femme de 1985, l'équilibre est très difficile à trouver. D'une part, elle ne veut plus être au service exclusif de sa famille. D'autre part, elle doit maintenir une présence de très grande qualité auprès de ses enfants et de son mari. « Mais ce n'est pas parce que les risques sont grands qu'il ne faut pas essayer de gagner la cause (des femmes). Car, au bout du compte, elle fera le bonheur des hommes et des femmes », conclut Mme Bombardier.

Harcèlement sexuel

La Commission des droits veut en appeler d'un jugement de la cour

OTTAWA (PC) — La Commission canadienne des droits de la personne s'adressera à la Cour suprême du Canada pour obtenir l'autorisation d'en appeler d'un récent jugement de la Cour fédérale stipulant qu'un employeur ne peut être tenu responsable de harcèlement sexuel dont un employé se serait rendu coupable envers autrui si l'acte reproché est antérieur à 1983.

La commission doit soumettre son dossier au tribunal de dernière instance avant la mi-mai si elle veut obtenir une révision d'un jugement de la Cour fédérale du Canada qui a absout de toute responsabilité le ministère de la Défense en ce qui a trait aux gestes posés par un dénommé Dennis Brennan.

La Cour fédérale a maintenu une conclusion antérieure par un tribunal des droits de la personne estimant que Brennan, un cadre civil responsable du personnel d'entretien de la base des Forces armées canadiennes à North Bay, Ont., a harcelé sexuellement Bonnie Robichaud, une de ses subalternes.

Ce n'est qu'en 1983 que la Loi des droits de la personne a été amendée pour stipuler que les employeurs étaient responsables du harcèlement sexuel dont des employés pouvaient se rendre coupables envers d'autres employées. Par contre, la Commission des droits de la personne a toujours pris pour acquis que les employeurs étaient responsables, même avant l'amendement de 1983.

C'est en 1980 que Bonnie Robichaud, âgée de 39 ans, a porté plainte contre Brennan, âgé de 52 ans, l'accusant de l'avoir obligée d'avoir des relations sexuelles avec lui, allant jusqu'à la menacer de représailles si elle refusait de coopérer alors qu'elle était en période de probation, en 1979.

En annonçant sa décision d'en appeler, le président de la commission, M. Gordon Fairweather, a dit que le jugement de la Cour suprême aura une influence sur des centaines de plaintes de discrimination pour d'autres motifs mais antérieures au 1er juillet 1983.

La Loi des droits et libertés de la personne interdit la discrimination dans l'embauche relevant de la juridiction fédérale, mais dans le cas Robichaud, la Cour fédérale a interprété la loi comme signifiant que seuls les individus qui ont personnellement pratiqué de la discrimination peuvent être tenus responsables.

Pour ce qui est du ministère de la Défense, le juge en chef A.L. Thurlow a tranché que ledit ministère ne pourrait être tenu responsable uniquement s'il était prouvé qu'il y avait eu connivence de la part des autorités supérieures avec l'employé fautif, ce qui n'a pas été le cas.

Le juge Thurlow a rejeté les motifs invoqués par le tribunal de la Commission des droits de la personne soutenant que le ministère de la Défense était responsable parce qu'il n'avait pas fait part à ses employés de la politique maison concernant le harcèlement sexuel et n'avait pas mené sa propre enquête quand Mme Robichaud a porté l'affaire à l'attention des supérieurs de Brennan.

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

Compétence: Francine Gingras 844-3361

CAHIER SPÉCIAL
INFORMATIQUE
le 22 mars 1985

- État du marché:
  — le marché de l'ordinateur personnel se stabilise-t-il? Qui achète des ordinateurs?
  — les nouveaux marchés qu'entrevoie l'industrie de l'informatique;
  — les développements technologiques: quoi de neuf à l'horizon?
- Le point sur le commerce au détail de l'équipement informatique.
- Les sociétés québécoises oeuvrant dans le secteur: les firmes que l'on connaît et celles qui réussissent dans l'ombre.
- La bureautique et la PME
- L'informatisation de l'école à la maison
- L'industrie québécoise du logiciel: réalités et perspectives de développement.

Pour rejoindre efficacement votre clientèle renseignez-vous sur les tarifs publicitaires en contactant **Viviane Chénier ou Francine Gingras au 844-3361**

La meilleure façon de perfectionner votre anglais!

Programme special d'anglais intensif

du 9 avril au 11 juin 1985
du lundi au vendredi, de 9h à 15h
Coût: 870 $ Matériel: 30 $
225 heures

Condition d'admission: examen de classement le 27, 28 ou 29 mars 1985 à 9h30
Billet d'admission à l'examen émis à l'inscription

Prochaine session: du 25 juin au 27 août 1985

Pour renseignements: 392-8301
Département des langues vivantes, pavillon de la bibliothèque Redpath, salle 214
Adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, QC H3A 1Y1.

McGill Centre d'éducation permanente
What better place to better yourself.

PINE VALLEY CAMP À STE-AGATHE DES MONTS!

UNE EXPÉRIENCE D'ÉTÉ EN ANGLAIS!

Venez passer un magnifique été avec nous au camp! Ski nautique, planche à voile, canotage, tennis, ordinateurs et plusieurs autres activités très intéressantes tout en apprenant l'anglais! Apprendre, avoir du plaisir, se faire des amis et acquérir des connaissances de l'anglais tout à la fois.

POUR GARÇONS, FILLES, 6-15 ANS.
1985 est notre 37e année

Pour renseignements et prospectus
Appeler 489-8722

5464 Queen Mary Rd
suite 485
Montréal, Qué. H3X 1V5

cactfotu cactfotu cactfotu cactfotu cactfotu cactfotu cactfotu
TOURISME UNIVERSITAIRE ET SCOLAIRE

COURS D'ANGLAIS POUR JEUNES
Trois semaines dans une famille en Angleterre ou aux États-Unis.

EN ANGLETERRE
Pour les 13-17 ans
Du 3 au 24 juillet ou du 6 au 27 août
Choix de 6 centres à partir de **1556.00$**

AUX ÉTATS-UNIS
Pour les 14-17 ans et 18-20 ans
Du 2 au 30 juillet ou du 2 au 30 août
Choix de 5 centres à partir de **1235.00$**

Nos prix comprennent
- Le transport aérien au départ de Montréal.
- L'hébergement en famille, 3 repas par jour.
- L'enseignement.
- Les activités sportives et de découverte.

COURS D'ANGLAIS POUR 18 ANS ET PLUS
Séjours de 2, 3 ou 4 semaines.
Hébergement en famille
— Londres
— Oxford
— Cambridge — 2 semaines à partir de **450.00$** (transport en plus)
— Malte

Hébergement en résidence
— Londres — 2 semaines à partir de **560.00$** (transport en plus)

ANGLETERRE — SPÉCIAUX CACF/OTU
(en collaboration avec British Airways)
Quatre semaines à Oxford ou Southampton pour les 18 ans et plus.

Incluant
- Le transport aérien Montréal/Montréal.
- L'hébergement en famille, 2 repas par jour.
- L'enseignement par petits groupes, 15 périodes par semaine.
- Une excursion par semaine.
- Taxes et assurance.

MAI..... 1350.00$
JUIN..... 1450.00$
JUILLET ET AOÛT..... 1550.00$

COURS D'ALLEMAND POUR 18 ANS ET PLUS
Munich—2 semaines **593.00$** (vol en plus)

COURS D'ESPAGNOL POUR 16 ANS ET PLUS
Madrid—3 semaines **722.00$** (vol en plus)
Barcelone—2 semaines **440.00$** (vol en plus)

1183 RUE UNION, MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 3C3 • TÉLÉPHONE (514) 875-6172
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

UNIVERSITÉ LAVAL — **Faculté des sciences sociales**

MAÎTRISE EN ANALYSE DES POLITIQUES

La Faculté des sciences sociales offre une maîtrise professionnelle de caractère multidisciplinaire adaptée aux besoins des gestionnaires en situation de travail et aux attentes des étudiants qui veulent faire carrière dans la conception, l'analyse et l'évaluation des politiques et des programmes publics.

DURÉE DE LA MAÎTRISE: 2 années à temps complet et possibilité d'études à temps partiel

NOMBRE DE CRÉDITS: 48 dont 30 crédits en science politique, économique et méthodes quantitatives, 12 crédits d'un bloc complémentaire et 6 crédits d'essai.

CONDITIONS D'ADMISSION: Être titulaire d'un diplôme universitaire de 1er cycle (baccalauréat).

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUER AVEC:

Antoine Ambroise
Directeur du programme de maîtrise en analyse des politiques (M.A.P.)
Faculté des sciences sociales
Université Laval, Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-5082

RENDEZ-VOUS

Pour assurer le succès d'un congrès, d'un salon, d'une conférence, d'un séminaire ou d'un colloque, il faut annoncer dans la rubrique **«rendez-vous»** du **DEVOIR.**

Tous les vendredis, la rubrique **«rendez-vous»** regroupe tous les événements d'importance. Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires, communiquez avec:

Francine Gingras: **844-3361**

CUM: soutraire aux études d'impact la construction des éliminateurs chimiques

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le gouvernement québécois ne devrait exiger aucune étude d'impacts environnementaux et encore moins soumettre à des audiences publiques la construction de « lieux d'élimination par traitement chimique » des déchets toxiques produits chaque année dans la grande industrie.

C'est ce que recommande textuellement au gouvernement provincial la Communauté urbaine de Montréal (CUM) dans le mémoire approuvé, le 7 février dernier, par son comité exécutif. Ce mémoire commente le projet de règlement publié le 28 novembre dernier dans la Gazette officielle et en vertu duquel Québec entend réglementer le transport, l'entreposage, la destruction ou la disposition sécuritaire des produits toxiques sur son territoire.

Invité à expliquer cette prise de position, le directeur de l'Assainissement des eaux et de l'air de à la CUM, M. Gérald Perreault, soutient avec fermeté que la CUM ne veut en aucune façon soustraire au processus d'évaluation des impacts environnementaux ou d'audiences publiques l'implantation au Québec de projets comme celui de Stablex, à Blainville. La construction de cette usine avait donné lieu à une importante étude d'impacts environnementaux et à un vif débat public. Cette usine est la seule actuellement

M. Gérald Perreault

autorisée à neutraliser chimiquement et à enfouir sécuritairement les 200,000 tonnes de produits toxiques produits chaque année au Québec.

« C'est pas ça qu'on a voulu dire, explique M. Perreault. Si notre recommandation a pour effet d'éviter une étude d'impacts à des projets comme celui de Stablex, c'est pas ça qu'on avait à l'esprit. Il y a des compagnies, autres que Stablex, qui utilisent des toxiques et les *détoxifient* ensuite sur place sans la moindre étude d'impact. C'est à ça que nous faisions référence et pas à autre chose. »

Le 28 novembre dernier, Québec publiait dans la Gazette officielle divers projet de règlement dont celui sur les déchets dangereux. Il annonçait dans le même document public son intention de modifier d'autres règlements existants. Mais ces amendements, sensément de concordance, sont passées complètement inaperçus. Un de ces projets modifierait l'actuel règlement sur l'évaluation des impacts environnementaux.

Alors que l'ancien règlement assujettissait aux études d'impact tout projet d'implantation ou d'aggrandissement d'un lieu d'élimination de déchets toxiques, le projet publié le 28 novembre limite la liste des cas assujettis aux technologies connues, soit l'incinération, l'enfouissement, la solidification, la biodégradation sur le sol ou la destruction thermique des toxiques. En outre, il élimine deux cas bien précis, soit les lieux d'élimination des toxiques « sur les lieux même de leur production » et les « lieux d'élimination par incinération à des fins énergétiques d'huiles de lubrification usées ».

C'est à cette liste que la CUM soumet qu'il y « aurait peut-être lieu d'ajouter l'exception suivante », soit les « lieux d'élimination par traitement chimique ».

Le mémoire de la CUM s'oppose d'autre part à la volonté de Québec d'interdire désormais la combustion des « écumes » récoltées à la surface des grands bassin des usines d'épuration. « Il s'agit essentiellement de graisses et d'huiles qui ne contiennent pas de produits toxiques, explique le principal gestionnaire des projets d'assainissement de la CUM. La communauté a prévu de s'équiper d'un four spécial pour détruire ces écumes. Les déchets solides récoltés dans le traitement des eaux usées seraient brûlées dans un four différent. »

M. Perreault entrevoit dans cette interdiction un changement important à la stratégie de la CUM: « Qu'allons-nous faire avec ces boues? », se demande-t-il tout haut en finissant pas indiquer que Québec songe « peut-être » à les diriger vers la future usine de SERDOQ. Cette dernière, dont Québec souhaite la construction prochaine, détruira par une combustion à haute température tous les déchets organiques connus, comme les huiles et les graisses.

Le mémoire de la CUM s'inquiète aussi du fait que les eaux « municipales » ne sont pas nommément exclues de la liste des *déchets dangereux*. Québec, note la CUM, a décidé d'exclure les eaux « sanitaires » de cette liste même si « les usines d'épuration municipales effectue généralement le traitement conjoint d'eaux usées sanitaires et industrielles ». Ces eaux industrielles, qui contiennent souvent des produits dangereux, tombent par contre sous le coup du règlement, note la CUM qui demande au législateur de faire disparaître cette contradiction susceptible de forcer les municipalités à traiter leurs boues d'épuration comme des déchets toxiques.

L'opposition réclame un débat

Erik Neilsen maintient la modernisation du système conjoint de détection radar

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense Erik Neilsen a refusé hier, comme le réclamait l'opposition, de procéder à une révision complète du projet d'entente canado-américain sur la modernisation du système conjoint de détection radar.

L'opposition craint que la modernisation du Distant Early Warning radar line (DEW), qui fait partie du système de défense NORAD, ne soit liée à au projet de guerre des étoiles du président Ronald Reagan.

Elle réclame un débat en Chambre avant que n'intervienne la signature d'une entente sur la modernisation du DEW, situé dans le Grand Nord canadien.

Les observateurs s'attendent à ce que le président Reagan et le premier ministre Brian Mulroney annoncent à ce sujet la conclusion d'un accord, lors de leur rencontre dans la ville de Québec, les 17 et 18 mars prochain.

M. Neilsen a continué hier aux Communes de nier l'existence d'un lien entre le système radar et l'Initiative de défense stratégique (IDS), mieux connue sous le nom de guerre des étoiles. Il a accusé l'opposition d'avoir délibérément déformé le point de vue du gouvernement conservateur en cette matière.

Libéraux et néo-démocrates ont vivement réagi aux déclarations faites mercredi à Ottawa par le conseiller spécial américain Paul Nitze, qui n'a pas exclu l'éventualité de lier l'IDS au système radar.

Le critique libéral en matière de désarmement, M. Lloyd Axworthy, s'est déclaré peu rassuré par le communiqué américain émis jeudi, dans lequel la Maison Blanche affirme que le système radar ne fait pas partie du projet IDS.

Quant au leader néo-démocrate Ed Broadbent, il s'est dit profondément sceptique face aux négociations canado-américaines.

Selon M. Broadbent, l'entente devrait clairement stipuler que le Canada ne participera pas à des recherches qui iraient à l'encontre du Traité sur les missiles anti-ballistiques, signé en 1972 entre l'URSS et les États-Unis.

L'Union soviétique et certains critiques des pays occidentaux, y compris des États-Unis, soutiennent que la guerre des étoiles pourrait déclencher une escalade de la course aux armements et augmenter les risques d'un conflit nucléaire accidentel.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Ameublement

MOBILIER de chambre PISTONO, chandeliers, sofas, tables de salon, lampes, crédence, miroirs, vaisselle, cristal et autres... 2031 Barclay angle De Vimy 10h à 7h. 738-4805. 12-03-85

STYLE ORIENTAL minimaliste. Table carrée (48 po.) et 4 chaises en bois de rose. État impeccable. Idéal pour espace restreint. 1 200$. — 481-3302. 11-03-85

■ Antiquités

ANTIQUITÉS début du siècle: table réfectoire du couvent 8 tiroirs en chêne 3'2" x 7'3" 1000$; ensemble chaises 5 pièces chêne et velours ivoire, gris, bleu et jaune, comprend causeuse, chaise berçante, 2 chaises, 1 chaise capitaine, 700$: canapé lit transformable chêne et velours gris, ivoire et gris bleu, 2'2" x 5'8"; le tout en excellent état 700$. — 738-2725. 11-03-85

ANTIQUITÉS QUÉBÉCOISES à vendre, pièces de collection: armoire, table, vaisselier, lit, chaises, verres 465-2408. 11-03-85

■ App./Logements

A SOUS-LOUER Outremont sur MC Eachren. Beau 7½ juillet-août couple ou personne sérieuse. 523-1646. 11-03-85

ATTRAYANT 3½, occupation immédiate, 2960 Van Horne, chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. — 733-5114. 18-03-85

AVENUE LAVAL, coin Caré St-Louis 5½, chauffé, équipé, éclairé, 3ème. 550$. — 844-5961 ou 289-9417. 11-03-85

C.D.N. Lacombe est Decelles, bas duplex 7½ + salle lavage, chauffé, 1½ s.b., stationnement. Libre 1er mai. 760$. — 737-7931. 18-03-85

FRANÇAIS séjournant à Montréal pour environ 2 ans, souhaiterait sous-louer bel appartement (1,722 p.c.). Quartier résidentiel, centre de Paris. Matin: 935-9066. 11-03-85

Immeuble paisible, 3½, 4½, 5½, occupation immédiate. Van Horne/Willerton, chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. — 739-0474. 18-03-85

N.D.G., haut duplex 6½, idéalement situé, boiseries, terrasse, 600$ non chauffé. Libre dès 1er mai. 484-7324. 11-03-85

OUTREMONT, grand 7½, ensoleillé, 3 c.c., salon double, salle à manger, cuisine, 2 balcons, stationnement. Libre 1er mai, 650$ non chauffé. 272-0292. 11-03-85

OUTREMONT, studio à louer 220$ par mois. Occupation immédiate. — 273-3473. 11-03-85

PRÈS U. de M. grand 3½, clair et calme donnant sur boisé, libre immédiatement, 380$. 733-9753. 11-03-85

ST-HUBERT près Sherbrooke, maison victorienne rénovée avec soin, chauffage électrique, 2 logements sur un étage, 1 logement de luxe sur 2 étage. Références exigées. 340-9282. 11-03-85

Ville St-Laurent, 1er mai, grand 6½, chauffé, eau chaude, près métro, écoles, (Vieux St-Laurent) 595$, 744-2440, 744-1311. 11-03-85

N.D.G., métro Villa Maria, haut duplex 7½, équipé, foyer, peinture récente, 1er mai. 715$ chauffé. 482-5025 après 16h. 11-3-85

MEUBLÉ, N.D.G. 7½, 2 foyers, boiseries, court ou long terme. Libre immédiatement 481-5459. 16-3-85

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances. 288-4194. 01-04-85

L.D.R. Bas du duplex 5½ + 4 pièces sous-sol, garage double, tapis 850$. — 667-7632. 11-03-85

ROSEMONT: Grand 8½, 5 chambres, boiseries, sous-sol, près du métro libre avril 85 à juin 86, 750$, stationnement possible. — 721-9829. 11-03-85

■ App./Logements

VILLE MONT-ROYAL/GRAHAM. Bas duplex, très grand 5½ chauffé, taxes payées, garage chauffé plus stationnement privé, 620$. 342-3655. 11-3-85

OUTREMONT. Penthouse, grand 3½ sur 2 étages, terrasse, rénové, décoré, sous-location, 550$. Libre 1er mai, Mme Thériault: 272-9884. 11-3-85

PAPINEAU près St-Joseph, 4½, cuisinière, rétrigérateur inclus, tapis m.m., non chauffé. Libre immédiatement 275$. 658-5010. 11-3-85

■ Appartements à vendre

Centre ville

Quelques appartements à vendre, seulement condominiums luxueux. Sur rendez-vous et sans intermédiaire, heures d'affaires:

866-3088

11-3-85

■ Automobiles

JAGUAR 1984 bourgogne, intérieur beige, comme neuve, 10 000 km. Seul propriétaire 935-8117. 11-3-85

JEUNE PROFESSIONNEL recherche voiture sport ou d'allure sportive (genre TORONADO) à sous-louer jusqu'en novembre 1985. Soir: 1-224-5408. 11-3-85

RENAULT ALLIANCE DL 4 portes 83, 5 vitesses, cervo-freins, direction, 17 000 km vérifiable, radio AM-FM Blaupunkt. Plus 4 roues pneus hiver crampons Michelin. Auto comme neuve. Particulier. — 731-3829. 12-03-85

■ Bateaux

Mac Gregor 25, 1983, 3 voiles, génois, couche 5 personnes, remorque, équipé au complet. — 844-9831. 18-03-85

JOUET 760, 1984. Excellente condition, entièrement équipé. Doit vendre. — 354-6654. 11-03-85

■ Bureaux à louer

STE-THÉRÈSE, nouveau centre professionnel. Orientation: relation d'aide et services médicaux. 621-2347. 11-03-85

■ Chalets à louer

PERCÉ, maison 2 étages, 9 pièces, 2 foyers, vue panoramique, juin ou juillet. Mme Beaulieu 733-9290. 12-03-85

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT
vous attend
1425 ouest,
Bernard
app. 3

Magnifiques 5 1/2 rénovés à neuf
site enchanteur
71 250$ à 78 000$
Visite mer. au dim. incl.
1 hre à 5 hres P.M.

352-4496

11-3-85

C.D.N. Appartement design grand 4½ (11 000 pi.ca.) 735-5992. 11-03-85

OUTREMONT. Stuart, haut duplex bien éclairé, 8 pièces, 4 c.c. + garage, foyer, boiseries. 130 000$. — 272-3519. 18-03-85

■ Condos à vendre

Absolument exceptionnel. Propriétaire sacrifie superbe et très vaste 4½ décloisonné de 1 200 p.c. ayant vue saisissante sur le fleuve et toutes les pièces. Immense terrasse aménagée d'une discrétion absolue. Confort supérieur. Climatiseurs, tous appareils, rangement à profusion. Un oasis comme il s'en trouve peu à Montréal. Laisse aller pour prix coûtant (140 000$ en 1980, toutes factures à l'appui). Accepterait balance de vente. Pyramide 77, Île des Soeurs. — 343-6810 bureau. — 767-9308 domicile. 11-03-85

Près Radio-Canada, superbe 5½, maison victorienne, 3e étage, "plein soleil". C. Vézina 279-9787 - 735-2281. Montréal Trust, courtier. 11-03-85

VIEUX MTL: Luxueux 1 300 pi.ca. 2 salles de bain, foyer, vue sur jardin, très bon prix. 845-8633. 11-03-85

■ Cours

COURS DE FRANÇAIS privés niveaux élémentaire, secondaire, collégial. — 651-5383. 26-03-85

COURS D'ESPAGNOL. Méthode efficace d'apprentissage ou d'amélioration de l'expression orale. Petits groupes (places limitées). 271-2863. 11-03-85

COURS DE PIANO jazz et blues, techniques d'improvisation et de composition. François 521-9230. 11-03-85.

■ Divers

Vente d'urgence déménagement d'objets de qualité (Italie, Asie): meubles, affiches encadrées/non encadrées, vêtements grandeur 38-40. Aticles variés. Yves, soirée tard 340-9682 bureau 873-2862. 11-03-85

■ Déménagement

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagments de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, rétrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Espaces commerciaux à louer

Espace commercial de prestige rez-de-chaussée 1 800 pi. ca. + sous-sol. 370 Laurier O. 277-2179. 15-03-85

■ Espaces commerciaux à vendre

1213 -1213A, UQAM métro Berri, futur OSM, façade 37 pieds, commercial ou résidentiel, usage terrasse arrière et avant, pour salon de thé, charcuterie. Offres: 482-4445. 18-03-85

■ Fermes à vendre

ST-PIE DE BAGOT. Petite ferme, 45 minutes Montréal. 600 pieds façade, rivière navigable, maison centenaire, très bien entretenue, foyer, grange, étable, parc d'engraissement pour bovillons, 60 arpents très bonne terre cultivée, drainée, 32 arpents boisé. Érablière: 1,500 entailles, très bien équipée. — (514) 772-2513. 11-03-85

■ Gardiennes

GOUVERNANTE, gardienne 2 enfants 3 - 5 ans chez eux. OUTREMONT, 5 jours/semaine. 11:30 à 20h. — 342-1663 après 17h. 11-03-85

■ Hypothèque.

ARGENT À PRÊTER, 1ère ou 2ème hypothèque, résidentiel ou commercial. J. Collins, courtier, 931-3184. 14-3-85

■ Livres

Écrit sur l'art, tome i de Paul Klee, à vendre. — 524-5179 après 18h. 11-03-85

■ Maisons de campagne à louer

LAC GUINDON, luxueuse résidence, 4 c.c., tennis, plage privée, 2 000$/mois. — 1-227-5505. 11-03-85

Meublée, piscine, vue sur fleuve, entre Trois-Rivières — Québec. 1 500$, seulement juillet. (514) 340-9230 soir. 29-03-85

■ Maisons de campagne à vendre

CANTONS DE L'EST: St-Joachim 103 acres terrain vallonneux, ruisseau, maison 8 pièces chauffé électricité, grange, garage. 336-5690, 667-3475. 11-03-85

■ Oeuvres d'art

BRUNO BOBAK 22 x 30 après-midi d'hiver 1982 à 3 000$, appeler 525-2919. 11-03-85

JEAN-PAUL LEMIEUX. Album de luxe. 6 000$. Simon Blais 279-2188. 18-03-85

ÉVALUATION oeuvres d'art, POUR FINS ASSURANCE. Service à domicile. Galerie Claude Lafitte 288-7718. 16-3-85

■ Offres d'emplois

CENTRE CANADIEN D'OECUMÉNISME

cherche secrétaire bilingue, dactylo rapide, sténo pas requise, possibilité d'avancement. Envoyer curriculum vitae à S. Valiquette, 2065 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, H3H 1G5.

11-03-85

INFIRMIÈRE LICENCIÉE, temps partiel régulier, lundi, mardi, mercredi 8h à 13h et remplacements occasionnels fixés à l'avance. S.V.P. faire parvenir C.V. à C.P. 581 succ. Outremont H2K 4L5. 11-03-85

AGENT DE DÉVELOPPEMENT pour collaboration a un programme d'échange franco-québécois. Formation en bibliothéconomie-documentation. Sérieuses connaissances du milieu socio-culturel français, esprit d'initiative et de synthèse, bonne expression écrite et orale de la langue française. Travail à temps plein permanent. C.V. à CARREFOUR MEDIATIQUE 4375 Ontario E. H1V 1K5, 255-7842. 11-03-85

L'École Maïmonide recherche professeurs qualifiés et d'expérience pour l'hébreu et les études juives. Élémentaire et secondaire. Pour 1985-86. Téléphonez Simone: 486-1208. 11-03-85

RECHERCHONS GRAPHISTE avec expérience et des idées originales 934-0772. 12-3-85

■ Offres de services

DAME DE COMAPGNIE Française, veuve, secrétaire particulière comtesse, bonnes références, permis de conduire, cherche poste dame de compagnie C.P. 42 Duvernay, Laval, H7E 4P4. 819-827-1522. 14-03-85

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général, 276-4909. J.N.O.

Peinture et lavage de murs, ménage du printemps. Estimé gratuit. Références. Robert: 365-8628. 11-03-85

■ On demande

À louer villa sud du Portugal pour juillet. Soir et fin de semaine 733-9632. 11-03-85

Désire louer chalet, 3 c.c., bord de l'eau, 1h d'Ottawa. Juilet. — Soir: (613) 230-1098. 11-03-85

Vous partez pour quelques temps? Nous recherchons appartements et maisons complètement meublés pour période variant de 2 à 12 mois. Troc-Vacances — 288-4194. 11-03-85

■ Propriétés à louer

OUTREMONT, maison de ville, boul. Mont-Royal et Courcelette, 4 c.c., 2½ s.b., sous-sol fini, 2 places de stationnement. 1 500$/mois, chauffé. Libre 1er mai. — 342-5401. 18-03-85

■ Propriétés à vendre

ANTIQUE QUÉBÉCOISE, restaurée, campagne, foyer, garage, 30 minutes nord pont PIE IX. — 588-4645, 471-1174. 11-03-85

PRÈS STE-JUSTINE ET U DE M vente privée en copropriété, grand duplex très clair et ensoleillé (7½, 2½, 6½) 2 s. bain/app. aspirateur central garages doubles, jardin 340-1755. 11-03-85

STE-AGATHE: Devenez propriétaire d'un chalet avec piscine chauffée, court de tennis, planche à voile, pédalo site splendide, aucun entretien extérieur, formule condominium, prix à partir 29 000$ possibilité de location garantie. Abries fiscaux. SOC. IMM. GESVAL 1-819-326-6464 frais virés. 12-03-85

LAVAL, Île Verte, salon avec foyer, vivoir, salle à diner, 3 c.c., 2½ s.b., garage, piscine, 10 000 p.c., valeur 152 000$. 689-1506. 11-3-85

N.D.G. EST: superbe cottage semi-détaché, ensoleillé, 4 chambres, sous-sol fini, 137 000$. — 488-6471. 01-04-85

■ Propriétés à vendre

BELOEIL: BORD DE L'EAU: Canadienne bicentenaire absolument charmante, restaurée, sur 29,000 p.c. terrain. Vue splendide. Vivre à la campagne! À 25 minutes de Montréal. Un rêve!

THÉRÈSE DESMARAIS 467-2999
MONTREAL TRUST, courtier 467-1120

09-03-85

La Salle. Superbe bungalow, paysager, piscine creusée, 4 chambres, foyer. 155 000$ Négociable. Privée.

365-6086

11-03-85

L'IMMOBILIER... AU DEVOIR

Pour renseignements,

communiquez avec

Louise Lacas

844-3361

N.D.G. Secteur de choix, duplex impeccable, deux 7½ équipé, sous-sol fini, 3 foyers, boiseries, 2 garages, grand jardin, double occupation possible. Pas d'agent 153 000$. — 486-4195. 11-03-85

ST-BRUNO, cottage 4 chambres, salle familiale, foyer, garage, visites libres, pas d'agent. 653-6356. 11-03-85

PLATEAU MONT-ROYAL, unifamiliale 2 étages, 6 pièces rénovées, foyer Le Droff, plancher en pin, armoires en chêne, lave-vaisselle, cuisinière, rétrigérateur. 527-9974. 11-03-85

CÔTE ST-LUC, SOUS-LOUER, luxueux 4½ éclairé, 2 salles de bain, piscine, sauna, tapis mur à mur, frais peint, immédiatement, 680$. 481-4807. 11-3-85

FATIGUEZ DE CHERCHER? Ai vaste choix pour votre prix Laval environs. Lise Allard 681-6491, 621-4849. 11-3-85

LAVAL Bungalow impeccable à sacrifice, cause départ, site idéal, 10 minutes métro, pour couple ou personne seule 41 500$, 4 pièces. Imm. Grand Prix courtier Desjardins 669-8232. 11-3-85

LAVAL, Ferme Ste-Thérèse, bord de l'eau, spacieux, bungalow 8 pièces, toit cathédrale, foyer ouvert sur 2 pièces, toutes commodités, garage double, terrain paysagé de 20,950 p.c. MLS Madeleine Landry, courtier 471-8722, 471-3597. 11-3-85

MORIN-HEIGHTS: 3 chambres, bord de l'eau, cheminée, ski alpin, randonné, terrain boisé, mai novembre 3 500$ ou annuel 482-3483, 356-8002. 11-3-85

OUTREMONT VISITE LIBRE 61 DE VIMY. Dimanche 2 à 5 cottages, beaucoup de charme 187 000$. Y. Leblanc, 731-7731, 733-8713. 11-3-85

OUTREMONT, Maplewood, luxueux cottage, 14 pièces, 5 ou 7 chambres, 2 foyers, 3 s.b., salle jeux, solarium, garage, grand terrain. Immeubles Dubuc, 334-6162. 13-3-85

PLATEAU MT-ROYAL Berri près Gilford. Cottage rénové avec goût, cachet d'origine conservé, 3 c.c., sous-sol béton 6 pieds, à deux pas métro Laurier. Michel Chevrier 521-1124, Marjolaine Letarte 523-8332 RE/MAX Outremont, courtier. 11-3-85

PLATEAU: beau cottage rénové, 9 pièces, 4 chambres, cour arrière ensoleillé, près de tous les services. G. Giguère 254-4591. Le Permanent Courtier. 11-3-85

Près U. de M. et Ste-Justine, beau duplex détaché, 7½ + 1, 7½, 3½, 2 garages, entrées séparées. Terrasse, jardin, climatisée, 179 000$. 735-0150. 11-3-85

ST-HILAIRE. Cottage 117 Villeneuve, 4 chambres, foyer, piscine creusée, bain tourbillon, prix réduit. Montréal Trust, Gilberte Mongeau bureau 467-1120, domicile 467-1692. 11-3-85

IMMOBILIER

Montréal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis. COURTIER

BELOEIL: Résidence de prestige sise sur un coteau, foyer, garage, construction supérieure. Monique Charbonneau 467-7104, 467-1120.

BOUCHERVILLE: Propriété de prestige canadienne 4 chambres. Cuisine exceptionnelle 20 x 15 + salle à manger. Piscine creusée béton. Garage. Thérèse et Jean Chartrand 651-1000, 655-5224.

CENTRE: superbe duplex pour professionnel, bureau au sous-sol, rénové 82, très grand jardin. Un vrai bijou. Karen Conguergood-Leduc 483-2770 ou 482-6043.

LONGUEUIL: « Bellerive » Immense split level construction qualité 4 chambres. Garage. Pauline Deslauriers 651-1000, 674-9943.

LONGUEUIL: Split level, dans une terrasse, près de Nouvel hôpital, piscine H.T. 27 p. Maison de qualité, Ramendar Panesar, 651-5300.

ST-BRUNO: Construction exceptionnelle, superbe canadienne en pierres, secteur de prestigo. Prix réduit. Claudette Martineau, 653-2496, 653-6392.

ST-BRUNO: Secteur pour professionnel cottage 10 pièces, foyer, garage double, piscine, grand terrain. Beaucoup extras. Jacques A. Prud'Homme 651-1000, 461-2298.

ST-CHARLES: Bord de l'eau. Propriété à cachet très intime, construction supérieure, foyers, cabanon et quai. Fernande Séguin, 584-2001, 467-1120.

ST-CHARLES: Québécoise (1820), restauration remarquable, avec atelier indépendant dans un village historique, près du Richelieu. Unique! Fernande Séguin 584-2001, 467-1120.

ST-HILAIRE: En montagne, maison à étage mansardé (1878) sur grand terrain avec piscine et atelier. Fernande Séguin 584-2001, 467-1120.

ST-LAMBERT: Condo « Le St-Lambert », 5 pièces meublées de qualité, 2 salles de bain, beaucoup de services, pour gens bien. Pauline Deslauriers, 651-1000, 674-9943.

ST-LAMBERT: Cottage 8 pièces, 3 c.c., 1 bureau, foyer combustion lente, piscine $116,000. Gérard Paquin, 651-5300, 671-7929.

11-03-85

ROYAL LEPAGE

LONGUEUIL — CENTRE — SUPERBE QUADRUPLEX — Marbre — céramique — foyer intérieur — garage — Bons revenus — Propriétaire occupant 7½. Comptant $20,000 minimum — Hypoth. 12½% — 5 ans — Mérite d'être vue. JEAN-CLAUDE TREBALAG 463-3731 — 653-6821.

OUTREMONT $225,000. Cottage 3 c.c. — très attrayant. Rue tranquille! Très bon état. Près de tout. Odette Ponce 342-9671, 341-3681.

OUTREMONT $279,000. Cottage 5 c.c. — Parfait état! Jardin, garage. près Université/Montréal. Odette Ponce 342-9671, 341-3681.

OUTREMONT $185,000. Cottage rénové, 4 c.c., boiseries, vitraux, s.s. fini, bien aménagé, garage, patio sur toit. Près parcs, etc. T. La-Bossière 276-2176, D. Royer 277-1864.

OUTREMONT $59,000. 780 De L'Épée — co-propriété indivise; rez-de-chaussée, 2 chambres à coucher, belle cuisine — chêne; salle de bain moderne. SELMA MENEZES 482-9839/487-9560.

OUTREMONT $230,000. Près Laurier, cottage, dét. 5 c.c., boiseries, vitraux, gr. jardin, 2 garages, entrée séparée pour bureau. T. La-Bossière, 276-2176, D. Royer 277-1864, 735-2681.

ST-BRUNO: $99,500. Cottage, foyer, salle familiale, beau secteur, L. Killoran FRI 653-1576.

ST-RUNO: Vue panoramique, cottage impeccable, 2 foyers, garage, terrain 17000 p.c., arrière boisé, M. Gagnon 653-1576.

ST-HUBERT: Coin paisible — possession immédiate — hypothèque à 9½% — 3 ans — Armoires mélamine — tapis m/m — nombreuses fenêtres, extérieur Bri. alum. cèdre. Un vrai bijou. MARIETTE GERVAIS 463-3731.

VIEUX MONTRÉAL: Condo Col APP. coin, ouvrant sur vue église Notre-Dame, bois d'origine, 2 foyers. Lucile R. Mercier, 735-2681, 279-9404.

11-3-85

A QUI CHERCHE le site idéal pour un édifice à bureaux dans un décor exceptionnel au coeur du Vieux-Longueuil, un très grand cottage de style victorien vous est réservé. 679-9345. Pas d'agent. 11-3-85

AUBAINE. AHUNTSIC. Bord de l'eau, luxueux cottage semi-détaché, 4 c.c., 4 s.b., condition impeccable. Cause départ Floride. N. Brown, 384-3275. 11-3-85

BÂTISSE INDUSTRIELLE Rive-sud 41 500 pi.ca. Claude Côté ou Suzanne Parent 645-5105 ou 875-6413. 11-3-85

BELOEIL. Ancien beau grand bungalow, 9 pièces, grand terrain paysager, piscine, cause départ, 68 000$. Imm. Grand Prix Desjardins 669-8232. 11-3-85

CANTONS DE L'EST, 1 hre de Montréal, proximité des pistes de ski, vaste maison loyaliste construite en 1856 complètement rénovée, 14 pièces, 3½ s.b., bi-énergie, bibliothèque, solarium, foyer, 2 cuisines, grand jardin, arbres matures, garage double, écurie. Petite maison secondaire louée. 9 acres de terre, sans agent, 179 000$. Mtl: 387-7561, soir. (514) 295-3281 weekend. 11-3-85

VISITE LIBRE: samedi et dimanche 13:30 à 17:00, la semaine sur rendez-vous: Outremont 1785 Ave Lajoie coin Dunlop, face au parc Pratt. Cottage Tudor. 12 pièces. Garage. Terrasse, récemment rénové. Vente privée. 731-5945. 11-3-85

VISITE LIBRE DIMANCHE 2h à 4h, N.D.G., 4540 Prince of Wales, cottage détaché en pierre, 3 c.c., sous-sol, garage, magnifique jardin, arbres fruitiers. Immeubles PAL, courtier 489-1260. 11-3-85

■ Propriétés à revenus à vendre

L.D.R. (DUPLEX) — Aluminium 32' x 30', 4 grandes pièces, haut: 4 pièces. (BIEN SITUÉ) 61 900$. — 681-3974 (laisser votre message). 11-03-85

■ Société/Loisirs

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Cherchez-vous une personne distinguée, cultivée, de même niveau que vous? Fuyez la solitude. Appelez-nous La Vie à Deux, 287-9759 — 288-4727. 15-3-85

■ Propriétés à vendre

TRUST GÉNÉRAL Le maître courtier

ADJ. OUTREMONT, Le Sanctuaire Phase I, 1703 p. c., exposition ouest. Estelle Brodeur: 342-3548.

BOUL. ST-JOSEPH O.: super co-prop. 7½ rénovée, idéale pour bureau de professionnel, $93,500. C. Bonenfant: 495-1220.

N.D.G., secteur Snowdon, 1ère fois offert, duplex 5½-6½, garage, jardin, face au parc, occ. bas 1/07/85, excellente valeur à $115,000. Monique Proulx 489-5847.

FERMETTE: 50 milles de Montréal, 1,146 arpents, bâtiments, maison Canadienne, Gentleman farmer. Occupation immédiate. Gaby A. Thériault: 353-9942, 354-7176.

OUTREMONT, choix de condos de $65,000. à $113,000. Choix de co-propriétés de $48,000. à $69,000. L. Valois: 733-6681.

OUTREMONT, co-propriété rénovée, 5½ très éclairé, 3ème étage, stationnement. Micheline Trudeau: 731-4338.

OUTREMONT, nouveau! près St-Germain, résidence familiale 90 pces, jardin superbe, boudoir RDC, sur rendez-vous. Michèle Asselin: 279-9803.

OUTREMONT, rue McDougall, 11 pièces ensoleillées, boiseries, occupation rapide. Estelle Brodeur: 342-3548.

PLATEAU, joli triplex 3x6½, RDC rénové, vacant aussi 3x5½, garages, seulement $70,000. Pierre Pétrucci: 342-1039.

VISITE LIBRE DIMANCHE 9 MARS de: 2:00 à 4:00 P.M.

OUTREMONT, 944 Davaar no 3, 4 pièces rénovées, boiseries. Estelle Brodeur: 342-3548.

11-3-85

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

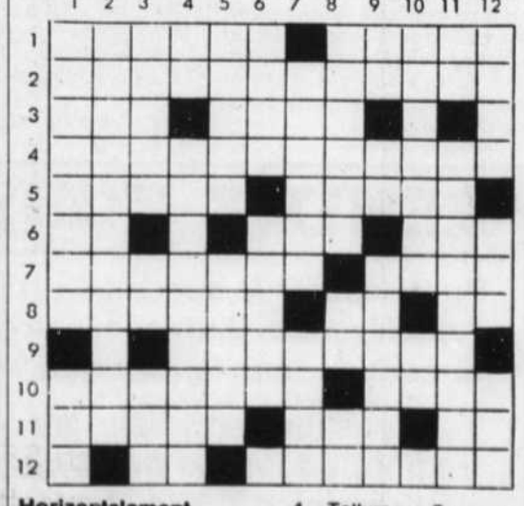

Horizontalement

1—Partie du vêtement. — Assaisonner.
2—Caractère de ce qui peut être dénaturé.
3—Souverain. — Parcourir des yeux. —
4—Science de l'élevage et du dressage des chevaux.
5—Qui a rapport aux peuples de la mer Égée. — Limpide.
6—Seul. — Feuilles du théier. — Écorce de chêne.
7—Vit. — Intimide.
8—Importuna. — Métal précieux. — Conifère.
9—Thon propre à la Méditerranée.
10—Pénétrons. — Qui n'agit pas avec promptitude.
11—Foyer de la cheminée (plur.). — Arbre. — Drame lyrique japonais.
12—Iridium. — Armature qui maintient le bouchon des bouteilles de vin mousseux.

Verticalement

1—Unité d'énergie réactive. — Pluie.
2—Action d'éloigner.
3—Tronc non ramifié, recouvert par les cicatrices des feuilles. — Antimoine. — Triage.
4—Tellure. — Commettre un crime.
5—Fibre textile synthétique. — Ancien terme désignant la partie de la rhétorique qui traite des moeurs, de la morale.
6—Vient au monde. — Allure d'une bête.
7—Ouverture faite dans une haie. — Qui a de gros os.
8—Cent ans. — Pronom indéfini. — Le meilleur en son genre.
9—Aluminium. — Interjection. — Quadrillage pour mots croisés.
10—Roche d'origine organique. — Venu au monde.
11—Sert à lier. — De l'Iran.
12—Songe. — Partie d'une église. — De bonne heure.

Solution d'hier

INFORMATIONS INTERNATIONALES

L'adhésion de l'Espagne à la Communauté économique européenne (1)

Madrid a finalement décidé de devenir européenne

JAVIER PUIG DEL CAMPO
Correspondance particulière

Le mythe européen qui s'est développé en Espagne tout au long de la période d'isolement dans laquelle l'Espagne a vécu pendant les 150 dernières années, est en train de vivre ses dernières heures. Quand l'Espagne fera son entrée officielle dans la CEE, en janvier 1986 selon toutes les prévisions, une nouvelle étape s'ouvrira ainsi dans l'histoire de ce pays, à la fois méditerranéen et atlantique, qui a mis plus d'un siècle à décider si oui ou non il voulait être européen à part entière.

Européisation a toujours été en Espagne synonyme de modernisation politique, économique et sociale. Le mythe de l'Europe a été ainsi un facteur important de transformation sociale. Mais il a fallu de longues années, une guerre civile et 40 ans de dictature pour que le mythe puisse enfin devenir réalité. On pourrait se demander si la réalité que peut offrir au peuple espagnol une Europe plongée elle-même dans une crise d'identité, est encore valable en 1985.

La lenteur et les difficultés des négociations commencées en 1977 lorsque l'Espagne faisait sa demande officielle d'adhésion, ont refroidi quelque peu les attentes espagnoles. L'Europe de la CEE, avec tous ses problèmes économiques et sociaux (reconversion industrielle et chômage) et de défense (mise en question du rôle de l'OTAN), n'est plus perçue par les Espagnols comme étant la solution-miracle à tous ses problèmes, comme cela avait été le cas pendant la dictature franquiste. Bien au contraire, les sacrifices qu'il faudrait faire pour rejoindre la CEE mettent bon nombre de doutes sur l'avenir.

De la même façon que les Espagnols se sont rendus compte que le nouveau régime démocratique qui leur a permis la récupération de leurs libertés fondamentales n'était pas une réponse rapide à tous leurs problèmes, l'adhésion à la CEE ne semble pas constituer la pensé universelle même si, à long terme, elle est perçue de façon positive.

Cette adhésion est-elle nécessaire ? se demandent les Espagnols. La réponse est oui. Mais cette réponse est affirmative plutôt parce qu'il n'existe pas d'autres choix que par les avantages qui peuvent en découler, du moins à court terme. Les conséquences de rester en dehors de la CEE seraient plus négatives que d'y adhérer; car dans un système international de plus en plus inter-dépendant, rester en dehors du centre ue décisions européen signifierait renoncer à intervenir dans les prises de décisions qui affecteront de façon déterminante l'avenir économique; ceci est un luxe que l'Espagne d'aujourd'hui ne peut plus se permettre. Mais quels sont donc les aspects les plus importants de l'adhésion ?

L'isolement dans lequel l'Espagne a vécu pendant de si nombreuses années a contribué sans aucun doute à projeter une image vers l'extérieur qui ne correspond plus à la réalité d'aujourd'hui. L'Espagne traditionnelle du flamenco et des taureaux figure aujourd'hui parmi les 15 pays les plus industrialisés au monde. L'énorme changement des structures sociales et productives, opéré principalement à partir des années 1960, fait de l'Espagne un pays qui ressent toute la problématique des sociétés industrielles modernes; avec ses avantages bien sûr, mais surtout ses désavantages, et cela à cause de la rapidité des conditions dans lesquelles ces changements ont été faits.

La structure économique espagnole, caractérisée par son autarcie, avait été créée grâce à plusieurs facteurs. Citons entre autres un protectionnisme industriel; une énorme disponibilité de la main-d'oeuvre; une importante épargne intérieure; les fonds envoyés par les travailleurs émigrants; les revenus du tourisme ainsi que les investissements directs des capitaux étrangers. Mais cette structure, dans un monde où le secteur exportateur constitue le principal moteur économique, n'est plus valable face au défi communautaire.

L'adhésion est donc perçue comme étant une opportunité historique de restructurer, revitaliser et spécialiser l'économie espagnole. La première fois que l'Espagne sollicitait son intégration à la CEE en 1962, les conditions politiques en Espagne (en pleine dictature franquiste) ne réunissaient pas les conditions nécessaires posées par la CEE pour y adhérer. Malgré cela, en 1970, l'Espagne signait un accord préférentiel très favorable pour les intérêts commerciaux espagnols. Grâce à cet accord encore en vigueur aujourd'hui, l'Espagne a pu augmenter ses rapports commerciaux avec les pays communautaires et continuer ainsi son développement industriel, qui a modifié sensiblement ses rapports avec l'Europe.

En 1984, plus de 50 % des exportations et plus de 40 % des importations se font avec la CEE qui est devenue le principal partenaire économique de l'Espagne. On peut donc voir l'importance stratégique que les relations avec la CEE ont pour l'Espagne, étant donné sa dépendance commerciale à l'égard de la communauté.

Mais l'accord de 1970 est aujourd'hui dépassé : du côté espagnol, l'accord n'est pas suffisant car il ne lui permet pas de participer aux décisions communautaires qui ont une grande influence sur l'économie espagnole; du côté communautaire, l'accord de 1970 est jugé défavorable pour les intérêts communautaires surtout pour la Grande-Bretagne qui voit les produits espagnols, notamment les voitures, envahir son marché, quand l'Espagne a encore une politique protectionniste qui empêche les produits communautaires d'être compétitifs en Espagne à cause des différences tarifaires.

Advenant la non intégration de l'Espagne dans la CEE, cet accord devrait être révisé, et on peut s'attendre à ce que ce soit fait au détriment de l'Espagne. Étant donné l'orientation du commerce extérieur espagnol et l'impossibilité de maintenir le statu quo actuel, l'accord de 1970, l'option communautaire devient donc inévitable pour l'Espagne même si, à court terme, l'impact de l'adhésion a des conséquences négatives pour certains secteurs économiques, et spécialement pour les petites entreprises qui ont moins de ressources pour se défendre; à long terme, l'adhésion aura un effet revitalisateur et réformateur de la structure économique nationale qui, après 40 ans d'autarcie, se trouve dans une mauvaise position pour affronter le défi des nouvelles tendances de l'économie internationale. Conscient de ce problème, le gouvernement socialiste a entrepris la lourde tâche de la reconversion industrielle avec l'objectif de l'intégration européenne en tête. Cette reconversion, qui touchera presque tous les ssecteurs économiques, devra être faite afin de permettre à certains secteurs de devenir plus compétitifs (secteur industriel) et supporter ainsi mieux l'impact de l'adhésion. D'autre part, le CEE exige de l'Espagne la reconversion d'autres secteurs (agricole, pêches) pour limiter leurs impacts au sein de la communauté.

Toutes les forces politiques semblent d'accord sur le fait qu'une restructuration économique soit absolument nécessaire même si l'Espagne n'adhère pas à la CEE, et cette restructuration serait sans doute plus facile à l'intérieur de la CEE.

Les négociations d'adhésison se trouvent aujourd'hui presque finies à l'exception de quelques chapitres qui restent très controversés : l'agriculture, la pêche, l'huile d'olive, le vin et les affaires sociales; dans le reste des chapitres, les accords ont été faits en fonction de périodes transitoires qui vont de cinq à dix ans, période jugée nécessaire pour faire des ajustements et limiter l'impact de l'adhésion des deux côtés.

Analysons maintenant les aspects économiques les plus controversés des négociations.

L'agriculture constitue le principal problème de l'adhésion de l'Espagne. Du côté communautaire, on sait que 70 % de son budget sert à payer la note de la PAC (Politique agricole communautaire). Si les différences en matière agricole (prix et excédent) entre les pays communautaires ont joué un rôle majeur dans le fonctionnement de la communauté, on comprend son souci face à l'arrivée d'un partenaire qui, à lui seul, fera augmenter de 30 % la superficie agricole utilisée, de 25 % l'emploi agricole, de 32 % le nombre d'exploitations agricoles, tandis que l'apport des 37 millions de consommateurs espagnols accroîtra de 14 % le nombre de consommateurs dans la communauté. En termes de production, cela signifie un accroissement de 25 % de la production de légumes, de 48 % celle de fruits frais, de 59 % de celle de l'huile d'olive et de 14.5 % celle des céréales.

Cela se traduira donc par un accroissement du degré d'auto-approvisionnement de la communauté en matière de produits méditerranéens et ce, au détriment de l'agriculture française, principalement. Du côté espagnol, l'agriculture a toujours joué un rôle important dans son développement économique, représentant 1/5 des exportations totales; 60 % des exportations agricoles sont acheminées vers la communauté. L'agriculture et les travailleurs agricoles seront donc ceux qui bénéficieront le plus de l'adhésion car non seulement pourront-ils augmenter les ventes mais ils recevront aussi les meilleurs prix autant pour les produits que pour les excédents. Malgré l'effet déstabilisateur que peut avoir l'adhésion sur les régions productrices de viande et de produits laitiers (le nord de l'Espagne) non compétitives face aux pays nord-européens, celles-ci recevront une aide importante en provenance du Fond de Développement Régional Européen.

Au niveau du vin et de l'huile d'olive, l'Espagne étant un producteur majeur, l'impact sur le marché communautaire sera très important; ces secteurs ne sont pas encore arrivés à une entente, ni sur les volumes de vin, ni sur les prix de l'huile d'olive.

(A suivre lundi)

AIDEZ UN ÉTUDIANT
À PARTIR DU BON PIED
EN L'EMBAUCHANT

ET NOUS AIDERONS
À PAYER LA NOTE.

Défi 85: Un programme qui permettra aux étudiants de faire leurs premiers pas sur le marché du travail pour acquérir une expérience pratique axée sur leur carrière éventuelle.

La composante "Emploi d'été/Expérience de travail" de Défi 85 appuiera l'entreprise privée, les municipalités et les organismes sans but lucratif en payant une bonne partie des salaires qu'implique une telle initiative.

En tant qu'employeur, peut-être êtes-vous en mesure d'offrir une expérience pratique en créant de l'emploi d'été en relation directe avec les cours et plans de carrière d'un ou de plusieurs étudiants. Si oui, agissez dès aujourd'hui. Pour être admissibles, tous les projets devront être présentés avant le 22 mars 1985.

Si vous avez des questions ou désirez vous assurer de l'admissibilité de votre proposition, nos conseillers se feront un plaisir de vous assister. Pour plus de détails sur l'ensemble du programme Défi 85, contactez votre Centre d'Emploi du Canada ou le bureau de la Direction générale du développement de l'emploi le plus rapproché.

Emploi et Immigration Canada
Flora MacDonald, Ministre

Employment and Immigration Canada
Flora MacDonald, Minister

Défi 85

Canada

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay

Directeurs adjoints: Denis Lord, Jacques Chabot

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

AVANT DE PAVOISER

DEUX ANS et demi après l'adoption, par l'Assemblée nationale, d'un amendement à la Charte québécoise des droits et libertés qui permettrait de créer des programmes dits « d'accès à l'égalité » pour certains groupes défavorisés dans le marché du travail, le gouvernement du Québec semble enfin vouloir convoquer la commission parlementaire qui doit étudier la réglementation de ce projet avant qu'il puisse entrer en vigueur. Et encore ne faut-il pas pavoiser trop tôt. Tout ce que la nouvelle ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Francine Lalonde, a pu affirmer avec quelque certitude cette semaine, c'est que la commission devrait se réunir avant « la mi-mai ». Au ministère de la Justice, responsable de cette convocation et qui la retarde depuis si longtemps sans jamais s'en expliquer, on est moins disert encore quant à la date. Le conseil des ministres n'a pas encore été saisi du projet dont le titulaire de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, confiait encore récemment au DEVOIR qu'il provoquait « des tensions » au cabinet.

En pratique, et malgré l'optimisme de commande qui convenait à la Journée internationale des femmes — dont on oublie trop qu'elles ne sont pas le seul groupe intéressé à ces mesures —, les programmes d'accès à l'égalité sont en danger, sinon en bonne voie de subir un enterrement discret. Le gouvernement peut mal se dérober à la convocation de la commission parlementaire : son retard devient intenable et injustifiable, même abrité derrière les aléas d'une longue consultation. Et il lui aurait été difficile, politiquement, de se présenter en mai à la rencontre *Décisions 85* — conférence nationale sur la sécurité économique des femmes — sans avoir lui-même fait au minimum ses devoirs, ne serait-ce qu'en apparence. Mais à l'approche des élections, alors que le Parti québécois demeure en grande difficulté, et que des dossiers moins controversés passent aux limbes, les lendemains de la commission parlementaire risquent de s'ouvrir sur une nouvelle remise aux calendes grecques.

Toute mesure fortement coercitive, veut la sagesse politique, doit être adoptée en début de mandat. C'est le moment où le gouvernement peut le mieux conjuguer et la force de sa majorité, et sa légitimité. Or le projet de programme d'accès à l'égalité, si l'on en croit la dernière version, est de nature clairement coercitive. Non seulement établit-il des « objectifs numériques » pour l'embauche de membres de certains groupes — les fameux « quotas » que redoute tant l'entreprise —, mais encore créerait-il des mécanismes d'évaluation et de contrôle, ainsi que des échéanciers. En somme, il ne s'agit pas d'inciter à des programmes volontaires, dont la Charte québécoise des droits et libertés reconnaît qu'ils ne seraient pas discriminatoires. Il s'agit de les imposer, et voilà où la chose achoppe, même au sein du gouvernement qui a préparé la réglementation.

Après « des rencontres avec le ministère de la Justice », la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Francine Lalonde, avouait cette semaine au DEVOIR ses réticences devant « la voie juridique », et son intérêt pour « l'initiative volontaire ». S'il fallait que le gouvernement suive cette pente, il serait passé d'un excès à l'autre. Il est vrai que l'arme des « quotas » s'est révélée à double tranchant, selon l'expérience américaine où les entreprises ont eu tendance à voir dans ces objectifs le plafond plutôt que le plancher de leurs efforts d'embauche des femmes, des Noirs, des handicapés. Mais il y a quelque temps qu'on ne croit plus, par expérience aussi, aux effets de l'initiative volontaire. La loi québécoise de 1978 sur les droits des personnes handicapées, par exemple, impose bien aux entreprises de plus de 50 employés de se donner un « plan d'embauchage », tout en les laissant libres de le suivre. Sur une possibilité de 7,500 entreprises, 800 employeurs seulement se sont vraiment engagés à réaliser leur plan. Le tout récent rapport fédéral de la commission Abella (Commission royale sur l'égalité en matière d'emploi, novembre 1984), rappelle que 1,400 employeurs ont été invités, par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, à se plier à des programmes volontaires : 71 seulement s'y sont résolus.

Il y a, pourtant, des solutions mitoyennes entre la sévérité du projet de réglementation qui dort actuellement dans les cartons gouvernementaux, et une approche « volontaire » qui n'est, de toute évidence, qu'un prétexte à l'inaction. Le rapport Abella par exemple, tout en rejetant les « quotas », réclamait du secteur public et parapublic fédéral qu'il soit soumis à des plans « d'équité en matière d'emploi », dont un organisme indépendant contrôlerait l'application.

Et à peine trois mois après le dépôt du rapport, la ministre canadienne de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Flora MacDonald, annonçait hier aux Communes que les sociétés d'État, les entreprises régies par Ottawa dans le secteur des banques et du transport, et même une centaine de compagnies privées qui obtiennent des contrats de plus de $ 200,000 du gouvernement fédéral, seront forcées, par une législation qui serait adoptée en juin prochain, à se donner des plans d'équité en emploi, que contrôlera la Commission canadienne des droits de la personne.

On peut certes se demander si la Commission aura les moyens d'exercer une surveillance suffisante, et déplorer que Mme MacDonald n'ait pas créé plutôt un organisme indépendant, comme l'aurait préféré Mme Abella. Mais au moins y a-t-il là un vrai début, qui oblige d'abord les plus forts et dont on peut espérer un effet d'entraînement. Cela vaudra toujours mieux que les grands plans qui commandent une réforme de haut en bas et de long en large mais qui brûlent les doigts d'un gouvernement qui est le premier à les craindre, comme c'est le cas aujourd'hui à Québec.

Il y a de l'ironie à voir un gouvernement conservateur distancer aussi rapidement une social démocratie péquiste au pouvoir depuis plus de huit ans. Mais il doit surtout y avoir de l'inquiétude. Empêtré dans ses bonnes intentions, le gouvernement du Parti québécois a au moins compris, comme le dit Mme Lalonde, l'abc des exigences de l'égalité en emploi. Le Parti libéral, à deux doigts du pouvoir, n'en est même pas à s'interroger là-dessus. Son programme, adopté en fin de semaine dernière, ne contient pas la moindre allusion à des projets d'égalité en emploi, et sa porte-parole en était encore, le 8 mars, à se demander si l'action positive n'est pas une injustice. Soudainement, les conservateurs fédéraux deviennent des foudres de progrès.

— LISE BISSONNETTE

Au-delà du Sénat

LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

SI L'ABUS des institutions démocratiques par ceux qui en ont la responsabilité ou qui les habitent n'est jamais bon en soi, il a quelquefois l'avantage d'accélérer le processus de réforme dont elles ont besoin.

On a déjà tout dit sur la désuétude et l'anachronisme du Sénat canadien dans son état actuel. Il est en effet douteux que les Canadiens aient encore bien longtemps les moyens d'entretenir à grands frais cette institution où il est aussi facile et légitime de bien servir la nation et les citoyens qu'il peut l'être de se soumettre aux exigences partisanes autant qu'à celles des grands intérêts des multiples conseils d'administration dont bon nombre de sénateurs ne se privent pas d'être membres puisqu'il n'y a pas là incompatibilité avec leurs fonctions publiques.

Au-delà de la réforme du Sénat, cependant, c'est l'ensemble du système parlementaire canadien de type britannique qu'il ne faudra pas craindre de remettre en question dans les années qui viennent.

Au niveau fédéral comme au niveau de chacune des provinces, on vit, dans les faits, en régime présidentiel sans en avoir ni les avantages ni les garanties quant à la qualité de la vie démocratique.

Il n'y a qu'à écouter les nouvelles à la radio ou à la télévision et à lire les journaux pour constater que ce sont les chefs de parti qui occupent en permanence la première place, et de loin, dans notre information politique. Ils ne sont plus *« primus inter pares »*, ils sont « le pouvoir ».

C'est naturellement dans cette optique que se préparent les prochaines élections provinciales au Québec. Les stratèges de part et d'autre évaluent les chances respectives de leur parti essentiellement en fonction de la capacité de leurs chefs de se faire face et de l'emporter, dans l'opinion publique, dans un combat de pertinence, de crédibilité et d'image.

Les ministres en conseil, gestionnaires de leur ministère comme ils le seraient d'entreprises concurrentielles les unes par rapport aux autres, sont largement doublés par des équipes de conseillers plus puissants et plus compétents qu'ils ne le sont eux-mêmes dans chacun des secteurs qui leur a été confié par le premier ministre.

La majorité ministérielle, on l'a vu d'une façon évidente frisant même le ridicule dans les dernières années du régime Trudeau, ne participe pas vraiment au processus législatif, pas plus d'ailleurs qu'au processus exécutif. Elle doit faire bloc, faire chorus ou se taire.

Les caucus sont des chambres de compensation où chacun fait rapport sur l'état de l'opinion publique dans sa région ou dans son secteur, confirmant, la plupart du temps, les sondages dont disposent de toutes façons le premier ministre et ses conseillers pour lui dire la même chose. On s'y fait aussi expliquer les politiques gouvernementales qu'on doit accepter.

Élus pour être les porte-parole des volontés et des intérêts de la population au sein de l'administration publique et au Parlement, les députés découvrent bien vite que, pour survivre dans ce système, ils doivent inverser le rôle qu'ils ont promis à la population de jouer : ils deviennent, dès lors, pour l'essentiel, des porte-parole du gouvernement et de l'administration auprès des citoyens.

Dès qu'il dispose d'une majorité en Chambre, le premier ministre devient un chef d'État plus puissant chez lui que les présidents de la France et des États-Unis chez eux, puisque aucune des Chambres ne peut le mettre en échec quant à l'une ou l'autre de ses volontés. Ses propres troupes ne peuvent s'exprimer d'une façon divergente qu'à l'intérieur des murs capitonnés de grandes salles confidentielles. Ceux qui le font risquent souvent leur carrière. S'établit ainsi un lien direct entre le monarque et les échos de l'opinion publique qu'il interprète en dernière instance.

Or, puisque ce système est là pour demeurer et s'amplifier, puisque les médias continueront d'offrir à la population le spectacle des vedettes-chefs de parti, et puisque dans les faits on élira d'abord des premiers ministres au moment de voter pour une quelconque personnalité locale ou régionale, il faudrait bien un jour en arriver à appeler les choses par leur nom et rajeunir notre système parlementaire pour lui redonner une bonne dose de crédibilité et de démocratie.

On pourrait, dès maintenant — et l'occasion est bonne —, réformer le Sénat, le rendre électif à raison d'un sénateur par trois comtés fédéraux par exemple, décider que les mandats sont pour une période de sept ou huit ans, jamais renouvelable, et lui attribuer de nouvelles fonctions.

On pourrait aussi reconnaître à ce nouveau Sénat élu le droit de débattre et même de décider de l'allocation des ressources préalablement définies par le Parlement dans tous les secteurs d'activité de compétence mixte ou ayant un impact direct sur des compétences provinciales comme l'éducation, la culture, les communications, la recherche universitaire, la formation professionnelle et la main-d'oeuvre, etc.

Le Parlement garderait seul le droit de décider et de percevoir des impôts et il aurait seul juridiction dans les matières reconnues de responsabilité fédérale exclusive comme les affaires étrangères, la défense, le commerce international. On pourrait même imaginer que le « nouveau » Sénat ne serait à l'avenir saisi que des projets de législation affectant ses propres champs de responsabilité.

Il serait composé de deux Chambres égales en droit mais non en nombre et regroupant, au sein de chacune d'elles, les sénateurs élus dans les régions de l'une ou l'autre majorité linguistique, que ce soit au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Ontario ou ailleurs au pays.

Siégeant en une seule assemblée, ces deux Chambres décideraient de l'allocation des ressources globales, arrêtées par le Parlement, en deux enveloppes destinées à l'une et à l'autre. Il appartiendrait cependant ultimement à chacune de ces deux Chambres de décider des budgets destinés aux institutions ou aux territoires sous leur responsabilité.

C'est ainsi que la Chambre francophone du Sénat pourrait accorder plus d'importance au réseau français de Radio-Canada, à la recherche, aux universités ou à la formation de la main-d'oeuvre en dehors des centres urbains, alors que la Chambre anglophone se donnerait, pour d'autres motifs, d'autres urgences et d'autres objectifs.

La concertation des actions fédérales et provinciales dans ces domaines de compétences mixtes ou incidentes serait, pour l'essentiel, sous la responsabilité politique et administrative du Sénat.

Une réforme qui irait en ce sens répondrait largement aux besoins de mise à jour de l'institution fédérale en elle-même et dans son fonctionnement par rapport au Parlement canadien. Elle lèverait aussi une des objections majeures et permanentes des hommes politiques québécois aux interventions fédérales dans les domaines qui touchent les communications, la culture, l'immigration, etc.

Il serait, en effet, plus difficile de prétendre qu'à l'intérieur du système fédéral canadien, seul le gouvernement québécois représentera toujours, par définition et par nature, quel que soit le parti qui le forme, les intérêts de la majorité francophone canadienne puisque lui seul peut en être l'émanation exclusive.

Nous ne faisons que reporter les échéances, comme société, en refusant de reconnaître d'une part la vétusté du système parlementaire actuel et, d'autre part, la réalité socio-politique du Canada comme elle apparaît aujourd'hui, semblable à ce qu'en ont dit la commission Pépin-Robarts et, avant elle, la commission Laurendeau-Dunton.

Si la réforme du Sénat était la première étape d'une restauration en profondeur de l'ensemble des institutions parlementaires fédérales, il faudrait lui accorder une grande importance et la priorité.

Si, par ailleurs, elle ne devait servir qu'à consolider les pouvoirs croissants et sans contrepoids, autres que les pulsions successives de l'opinion publique exprimées par sondages, de nos premiers ministres - présidents - souverains, elle comporterait plus d'inconvénients que d'avantages.

Ayant lui-même exercé cette fonction avec une amplitude inégalée, l'ex-premier ministre Trudeau avait exprimé une opinion personnelle fort pertinente au lendemain de sa première retraite politique il y a quelques années. Il prévoyait et souhaitait même l'évolution du système actuel vers le régime présidentiel.

Il ne faudrait pas que le symbole de la royauté britannique, dernier anachronisme dont tout le monde s'attend à ce qu'il disparaisse à l'usure des ans, serve de prétexte et de couverture pour éviter que les Canadiens se posent les questions fondamentales qui touchent la qualité actuelle et la pertinence pour l'avenir de leurs institutions et de leur système démocratique.

N'y a-t-il pas là matière à innovation pour les partis politiques d'opposition qui prétendent devenir des alternatives ?

La dernière rentrée . . .

QUÉBEC

GILLES LESAGE

L'ASSEMBLÉE nationale reprend ses travaux sessionnels mardi, dans l'atmosphère fébrile d'une fin de mandat, sinon de régime.

Cette deuxième et dernière partie de la cinquième session de la législature élue en avril 1981 sera donc consacrée à adopter le menu minceur annoncé ou amorcé au cours de l'automne, à étudier les crédits budgétaires et le budget lui-même — qui auront sans doute une forte saveur électorale, sinon électoraliste — et, surtout, à faire face aux impondérables qui, plus encore qu'à l'habitude, composeront la partie la plus substantielle de la table d'hôte des députés.

Sur le plan législatif proprement dit, pas de surprise à l'horizon, les principaux projets étant en chantier depuis des mois. Ainsi, les premiers jours de la reprise seront accaparés par deux pièces présentées en décembre : la loi 20 portant réforme au code civil du Québec du droit des personnes, des successions et des biens; le projet 21 modifiant la loi sur le Régime de rentes du Québec et la loi sur les régimes supplémentaires de rentes. Puis, on poursuivra l'étude d'autres projets déjà adoptés en principe : le no 1 créant la Société du parc des expositions agro-alimentaires; le no 6 concernant la mise en valeur du milieu aquatique; le no 13 relatif aux parcs nationaux; le no 81 modifiant le code de la sécurité routière; le no 90 élargissant — enfin ! — les pouvoirs du vérificateur général; le no 94 concernant les travailleurs au pourboire de la restauration et de l'hôtellerie.

Deux projets émergent de ce menu qui sent le réchauffé : le no 42 sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, dont la laborieuse étude article par article est en voie d'être complétée, et qui sera sûrement sanctionné au cours du printemps; l'avant-projet de loi de M. Michel Clair concernant le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic.

Le sort de ce morceau substantiel est, pour l'instant, recouvert de brume épaisse. Après avoir fait mine de restreindre de façon considérable le droit de négociation et de grève, le gouvernement semble désormais en voie, derrière des portes closes, de concocter avec les leaders syndicaux un régime qui, tout en ayant des apparences nouvelles, ne soit pas trop contraignant pour les syndiqués. L'opération est menée tambour battant par M. René Lévesque lui-même, qui prend de plus en plus la place de ses ministres, les uns après les autres, quand il y a surchauffe.

Ce qui sortira de ces rencontres privées, on devrait le savoir autour de Pâques — un lapin pascal ? —, le régime revu, corrigé et amélioré (?) faisant alors l'objet d'un projet de loi à l'Assemblée. On mesurera à ce moment jusqu'à quel point les ministres « syndicalistes » ont eu raison des velléités de réforme en profondeur et jusqu'où le premier ministre est allé pour jeter des ponts, sinon pour refaire la paix, avec les centrales syndicales.

Le gouvernement tentera, par ailleurs, de colmater, tant bien que mal, les brèches béantes dans la « charte » de la langue française (loi 101), à la suite des jugements défavorables des tribunaux. Pour faire en sorte que cette pièce maîtresse cesse d'être invalidée, il songe soit à l'amender, soit à modifier la Charte des droits et libertés. Cette dernière perdrait sa prédondérance en matière linguistique, et la loi 101 retrouverait ses droits d'aînesse.

Pour étoffer un menu sans éclat, le gouvernement mise sans doute sur la présentation et l'étude des crédits budgétaires, autour de Pâques, et du budget lui-même, probablement à la fin d'avril. Pour l'année financière qui prend fin, le gouvernement avait prévu des revenus de $ 22.5 milliards et des dépenses de $ 26 milliards, un déficit de $ 3.2 milliards et des emprunts de $ 2.1 milliards. Revenus et dépenses devraient augmenter de 7 % à 10 % encore cette année, le gouvernement tentant désespérément de dégager une marge de manoeuvre, essentielle en cette longue saison électorale.

Il serait surprenant que le gouvernement puisse donner suite dès maintenant aux réformes prévues dans le livre blanc sur la fiscalité des particuliers. D'un côté, la consultation des milieux intéressés n'est pas terminée; de l'autre, il y a là des éléments fort utiles pour un parti qui s'apprête à faire face au jugement populaire et qui a fort besoin de quelques accroche-coeur, en cette période de disette d'idées nouvelles.

Par contre, on peut prévoir que le gouvernement révisera ses positions quant à la parité de l'aide sociale pour les moins de 30 ans. D'autant que la mesure est fort populaire et qu'il en coûterait un peu moins de $ 200 millions — et non pas $ 400 millions comme on le prétendait encore récemment — pour faire droit aux revendications de plus de 100,000 jeunes dans le besoin.

D'autres mesures sont prévisibles, dans la foulée de l'ambitieux message inaugural d'octobre dernier, dans trois secteurs clés : la relance économique, permanente et toujours de mise, comme il se doit; l'emploi pour les jeunes; l'environnement. Les coffres étatiques ne sont pas très garnis, mais le gouvernement annoncera sûrement quelques mesures aptes à donner bonne bouche à des électeurs récalcitrants. La marge de manoeuvre est mince, d'autant que les vivres venant d'Ottawa risquent d'être amputés de plus de $ 250 millions. Mais, pour son premier budget — ce sera peut-être le seul, qui sait ? —, M. Yves Duhaime tentera sûrement de jouer au prestidigitateur, à l'instar de ce grand magicien qu'était M. Jacques Parizeau.

Par exemple, l'abolition du péage sur les autoroutes trois mois plus tôt que prévu, soit en juin plutôt qu'en septembre, serait une mesure fort populaire, à l'aube d'un été électoral. De même, d'autres mesures pour faciliter la capitalisation des PME, dans la foulée du rapport Saucier, sont dans l'air.

Au-delà de ce menu sans surprise, ce sont les impondérables qui domineront la scène parlementaire et qui portent sur le débat constitutionnel, la Domtar, la SQ, les médecins internes et résidents, Marine Industries, l'OSM, l'amiante, et le reste à l'avenant.

Une rentrée — ou une sortie — laborieuse et lourde, pour un gouvernement en sursis.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Quand l'assiette est trop pleine*

EN AVRIL 1983, nous avions la joie d'accueillir Luz Beatrice, femme très engagée dans le processus révolutionnaire de son pays, le Nicaragua. De plus, elle avait été coordonnatrice d'un voyage organisé dans son pays pour 16 militantes et militants québécois en septembre 1982.

À l'occasion de la visite de Luz parmi nous, un midi, dans un restaurant de Montréal, nous étions quelques militantes et militants qui avions rencontré Luz au Nicaragua, à casser la croûte avec elle. Ce que j'ai pu être gênée ce jour-là . . . Faute de pouvoir faire mieux, au moins deux d'entre nous avons laissé presque la moitié de la nourriture dans nos plats. À la fin du repas, voyant cela, Luz a gentiment demandé à l'une de nous trop abondamment servie : « Tu ne manges pas tout ? »

De quoi être mal à l'aise parce que c'est un véritable non-sens. Nous faisons des campagnes de toutes sortes, donnons notre solidarité aux peuples du tiers monde, à tous ceux qui souffrent de la faim; nous cherchons à inventer des façons d'établir un monde de justice, alors que, d'un autre côté, à chaque repas, nous envoyons à la poubelle (sous leurs yeux ou non) des quantités énormes de nourriture. C'est entré dans nos moeurs, dans nos familles et, d'une façon plus large, dans les endroits publics. Et dans ces derniers endroits, c'est que les portions servies sont abondantes, et très rares les endroits où l'on peut commander des demis ou petits services . . . Alors, comme ordinairement on n'a pas le goût de se rendre malade de trop manger, les vidanges héritent de nos surplus alimentaires.

Cet incident m'a fait rêver . . . Parce que des peuples crèvent de faim et que, dans notre pays, de plus en plus de personnes n'arrivent pas à se nourrir convenablement, nous avions exigé et obtenu de pouvoir, dans les endroits publics, commander des petits services.

En évitant un gaspillage honteux de la nourriture, nous développions la conscience de nos gens plus aisés aux misères vécues, souvent tout près de nous. Une campagne qui se menait en même temps que bien d'autres.

Et c'est fièrement que nous disions à nos soeurs et à nos frères qui souffrent de la faim : « En solidarité avec vous, nous voulons qu'il se jette le moins possible de nourriture; désormais dans les endroits publics, restaurants, etc., nous pouvons commander des portions selon nos besoins. »

Mon rêve s'est arrêté quand je me suis demandé si nous oserions leur dire qu'alors qu'il y avait tant de personnes qui se seraient contentées de manger les restes de nos assiettes, nous aimions mieux engraisser les poubelles . . .

— GERTRUDE LAVOIE
équipe locale de Developpement et Paix.
Longueuil, 26 février.

■ *Militarisme, aide humanitaire et liberté d'expression*

Lettre adressée à Mme Angèle Dagenais.

NOUS AVONS été absolument stupéfiés de certains propos que vous nous avez attribués dans votre article du mardi 19 février dernier, publié sous le titre : « . . . l'achat d'armes et de munitions a priorité sur la famine et la sécheresse en Éthiopie ».

Vu les circonstances politiques, sociales et culturelles de l'Amérique du Nord, nous reconnaissons que les multiples sources de renseignements, souvent contradictoires ou même conflictuelles, dont vous disposez conditionnent un traitement de l'information (destinée aux lecteurs d'ici), très différent de celui qui est pratiqué dans d'autres pays.

De ce point de vue, nous ne pouvons être d'accord avec tous et chacun des recoupements, rapprochements, références ou conclusions que vous tirez de notre échange de la semaine dernière.

Faut-il répéter et re-souligner à vos lecteurs que nous appartenons à des Églises d'inspirations chrétienne et que ce sont des valeurs religieuses, avant toutes autres, qui motivent nos efforts en vue de réduire la misère dans notre pays. Cependant, comme notre attitude humanitaire se situe aussi en dehors de toutes considérations politiques, notre gouvernement permet et facilite nos activités envers nos frères démunis qui sont en outre nos concitoyens.

À titre de représentants élus de la CRDA (*Christian Relief Development Association*), notre responsabilité envers les *organismes* québécois et canadiens regroupés dans notre association postule une prise de position complètement et résolument apolitique tant envers notre propre gouvernement qu'envers les gouvernements des ONG (organismes non gouvernementaux) participants.

Nous regrettons que notre conversation vous ait amenée à publier des informations et établir certains recoupements que nous nous refusons d'entériner. Le gouvernement d'Éthiopie encourage l'action du CRDA, ce qui impose à chacun de nous le devoir solennel d'être et de demeurer distant de toutes interprétations de la politique de notre gouvernement ou de celles des autres pays à l'égard du drame éthiopien.

— ASRAT GEBRÉ
BAFFA MULATU
Montréal, 27 février.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS : UNE SITUATION INJUSTE ET INÉQUITABLE (1)

CLAUDE PICHETTE

L'auteur est recteur de l'Université du Québec à Montréal.

DANS son mémoire à la commission parlementaire de l'Éducation et de la Main d'oeuvre, le 9 octobre dernier, le ministre Yves Bérubé évalue à $ 230.5 millions les compressions budgétaires imposées aux universités depuis 1978-1979. Or, après les efforts exceptionnels demandés à celles-ci et malgré les souhaits de M. Bérubé, devenu ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, qu'on mette fin aux compressions budgétaires dans les universités, voilà qu'on nous laisse entendre que les universités devront supporter de nouvelles compressions financières très importantes en 1985-1986. Il est maintenant devenu évident que l'effort que le gouvernement du Québec continue de demander aux universités est démesuré, que la situation qui leur est faite est injuste et inéquitable par rapport à l'effort qu'il demande à d'autres parties du secteur de l'éducation et néfaste dans ses conséquences, compte tenu de ce qu'il attend des universités.

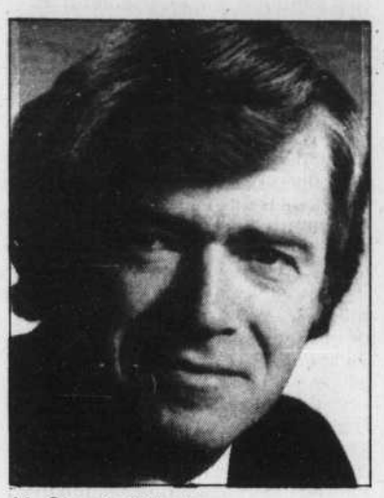

M. Claude Pichette.

Faire plus avec moins

Voyons ce qu'a voulu dire **« faire plus avec moins »** pour les universités depuis 1977-1978, jusqu'à l'exercice 1983-1984.

En 1977-1978, l'enveloppe des subventions de fonctionnement des universités s'établissait à $ 531.883 millions pour 108,229 étudiants équivalent temps complet pour une subvention moyenne par étudiant de $ 4,914.

En 1983-1984, l'enveloppe est passée à $ 840.591 millions pour 143,132 étudiants équivalent temps complet pour une subvention moyenne de $ 5,873 (1). C'est une augmentation per capita de 20 %.

Pour connaître la situation réelle des universités, il faut cependant tenir compte de l'inflation et effectuer les comparaisons en dollars constants. En dollars constants 1977, l'enveloppe 1983-1984 de $ 840.591 millions est ramenée à $ 486.735 millions, soit à 92 % de celle de 1977-1978, et la subvention par étudiant s'établit à $ 3,401 en 1983-1984 comparativement à $ 4,914 en 1977-1978. Bien que la subvention par étudiant de 1983-1984, en dollars courants, soit à 120 % de celle de 1977-1978, elle ne représente plus que 69 % de celle de 1977-1978, en dollars constants.

En 1983-1984, les universités dans leur ensemble reçoivent en subventions du gouvernement du Québec, 31 % de moins par étudiant qu'en 1977-1978, en dollars constants.

Voyons la situation de l'UQAM.

En 1977-1978, l'UQAM recevait une subvention moyenne de $ 3,663. Six ans plus tard, elle reçoit par étudiant $ 4,161. C'est une augmentation d'environ 14 %. Cependant, en dollars constants 1977, les $ 4,161 de 1983-1984 ne valent plus guère que $ 2,409.

En 1983-1984, l'UQAM ne reçoit par étudiant, en dollars constants, que 66 % de ce qu'elle recevait six ans plus tôt. C'est 34 % de moins qu'en 1977-1978. (Voir le tableau ci-contre.)

Deux poids, deux mesures

Afin de mesurer l'effort exigé des universités, il faut voir si le gouvernement a imposé aux autres niveaux d'enseignement un effort comparable, et le meilleur point de référence, ce sont les cégeps en raison de leur proximité de l'université.

En 1977-1978, l'enveloppe des subventions aux cégeps s'établissait à $ 359.9 millions. Pour 118,340 étudiants, c'était une subvention moyenne par étudiant de $ 3,041. En 1983-1984, l'enveloppe est passée à $ 649.3 millions. Pour 137,155 étudiants c'était une subvention moyenne de $ 4,735. Cependant, en dollars constants 1977, l'enveloppe 1983-1984 de $ 649.3 millions est ramenée à $ 375.97 millions, soit à 104 % de celle de 1977-1978, et la subvention par étudiant s'établit à $ 2,742 en 1983-1984 comparativement à $ 3,041 en 1977-1978. En dollars courants, la subvention par étudiant en 1983-1984 est à 156 % de celle de 1977-1978, mais en dollars constants, la subvention par étudiant tombe à 90 % de celle de 1977-1978. En 1983-1984, les cégeps, dans leur ensemble, reçoivent donc en subventions du gouvernement du Québec 10 % de moins par étudiant qu'en 1977-1978, en dollars constants.

Il saute aux yeux que les compressions budgétaires imposées aux universités ont été beaucoup plus fortes que celles que le gouvernement a imposées aux cégeps.

Pendant que le gouvernement retranchait aux cégeps 10 % de leurs subventions par étudiant en dollars constants, il en retranchait 31 % aux universités, trois fois plus !

La prestidigitation financière

Pour tenter de camoufler l'effort démesuré qu'il demande aux universités, le gouvernement a choisi de pratiquer la prestidigitation financière.

La prestidigitation, c'est « l'art de produire des illusions par l'adresse des mains ». La prestidigitation financière consiste, pour le gouvernement, à retirer habilement chaque année plusieurs millions de dollars de l'enveloppe financière fermée des universités pour annoncer fièrement ensuite qu'il consacre des millions de dollars à des fins de développement des universités. Un exemple de la technique, c'est le financement de la croissance des populations universitaires. Le gouvernement, depuis plusieurs années, a exercé des compressions dans l'enveloppe de financement universitaire pour financer la croissance. L'illusion, pour ceux qui ne connaissent pas la technique de la prestidigitation financière, c'est de croire que le gouvernement ajoute des ressources aux universités pour leur permettre d'accueillir l'augmentation de la population universitaire alors qu'en réalité les universités se retrouvent avec encore moins de ressources financières par étudiant, année après année.

L'illusionnisme financier peut aussi consister, par exemple, à annoncer *publiquement* un taux de financement plus généreux pour les étudiants dénombrés dans les programmes dits du virage technologique afin d'inciter les universités à accepter plus d'étudiants dans des programmes coûteux, puis de faire savoir *discrètement*, une fois les étudiants admis, que malheureusement, les ressources manquant, le taux de financement sera beaucoup plus faible que celui qui avait été annoncé.

Une autre forme de l'illusionnisme financier, c'est de reconnaître qu'en vertu des règles de financement annoncées, les universités ont droit à des millions de dollars de plus mais que les ressources manquantes seront versées dans l'exercice suivant. Or, dans l'exercice suivant, pour acquitter les sommes dues, le gouvernement puise partiellement ou totalement dans l'enveloppe fermée du financement universitaire.

L'illusionnisme financier peut aussi consister pour le gouvernement à lancer de nouveaux programmes d'activité ou de recherche largement publicisés, comme ceux dits « d'actions structurantes » auxquels le ministère consacre des sommes importantes lesquelles, cependant, ne couvrent qu'une partie des coûts que les universités devront encourir si elles s'engagent dans ces programmes.

Prestidigitation financière qui consiste à faire disparaître des millions de dollars d'une main pour les faire apparaître dans l'autre et qui explique pourquoi, en 1983-1984, les ressources financières réelles par étudiant avaient diminué de 31 % en six ans. L'illusion, c'est « l'erreur de l'esprit qui fait prendre l'apparence pour la réalité ». Si de nombreuses personnes sont encore ébahies par l'adresse du prestidigitateur, les universités ont, depuis longtemps, compris les tours de passe-passe.

Un discours à clarifier

Dans le mémoire du ministre de l'Éducation à la commission parlementaire de l'Éducation et de la Main-d'oeuvre en octobre 1984, celui-ci affirme que le réseau universitaire québécois a atteint « ... un des niveaux de coût unitaire les plus faibles au Canada ... » Le ministre « ... reconnaît que les universités ont atteint un niveau de dépenses par étudiant qu'il serait difficile de réduire encore davantage ... ». Il admet également « (qu)'une diminution encore plus grande des coûts unitaires pourrait mettre en péril la qualité des activités et l'amélioration des performances qu'il nous reste encore à réaliser ». Or le gouvernement s'apprête, encore une fois, à pratiquer de façon importante la prestidigitation financière dans l'enveloppe de financement des universités. Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, malgré son souhait de voir mettre fin aux compressions budgétaires des universités, verra encore une fois le gouvernement comprimer l'enveloppe financière des universités pour l'exercice 1985-1986. Ce sont quelques dizaines de millions de dollars supplémentaires de compressions que les universités devront absorber. En empruntant la ligne de moindre résistance, le gouvernement a fait subir aux universités des compressions sans commune mesure avec celles qu'il a imposées au réseau voisin des cégeps. Trois fois plus importantes ! Si les universités avaient été traitées comme les cégeps depuis 1977-1978, c'est presque $ 250 millions qu'il y aurait eu de plus en 1983-1984 dans l'enveloppe financière des universités.

Le discours gouvernemental sur les universités est contradictoire. Peut-il continuer à demander aux universités de tout faire ? À comprimer leurs ressources financières au-delà d'un niveau que le ministre lui-même trouve alarmant ? À faire supporter aux universités des compressions largement supérieures à celles qu'il impose à un réseau apparenté ? Le gouvernement doit clarifier son discours sur le développement des universités.

(1) Au montant de subvention, il faut ajouter le montant des frais de scolarité de $ 500 pour obtenir le niveau total de ressources financières par étudiant.

(À SUIVRE)

Comparaison entre les subventions de fonctionnement des universités et les subventions de fonctionnement des cégeps (1)

		Enveloppe universités	Indice	Enveloppe cégeps	Indice	Subvention par étudiant universités	Indice	Subvention par étudiant cégeps	Indice	Subvention par étudiant UQAM	Indice
$ courants	1977-78	531 883 000 $	100	359 900 000 $	100	4 914 $	100	3 041 $	100	3 663 $	100
	1893-84	840 591 000 $	158	649 300 000 $	180	5 873 $	120	4 735 $	156	4 161 $	114
$ constants	1977-78	531 883 000 $	100	359 900 000 $	100	4 914 $	100	3 041 $	100	3 663 $	100
	1983-84	486 735 000 $	92	375 970 000 4	104	3 401 $	69	2 742 $	90	2 409 $	66
Augmentation (+) ou compression (−) $ constants			−8 %		+4 %		−31 %		−10 %		−34 %

(1) Les statistiques utilisées sont tirées des documents suivants :
— Avis du Conseil des universités au ministère de l'Éducation sur le niveau de financement des universités pour 1983-94. Ne comprend pas les loyers.
— Principales statistiques de l'Éducation, 1973-74 à 1983-84, MÉQ, Direction des études économiques et démographiques.
— Subventions de fonctionnement, vice-prédidence aux affaires administratives et financières, UQ.
— Rapport statistique sur les étudiants (ETC) inscrits dans les universités du Québec, DGERU, MÉQ.
— L'effectif des cégeps à l'enseignement régulier. Bulletin statistique, recherche et développement, MÉQ.
— Évolution de la clientèle régulière inscrite à temps plein dans les cégeps, de la session d'automne 1967 à celle de 1981. Bulletin statistique, recherche et développement, DGEC, MÉQ.

RECTIFICATIF

Le choc de l'ordinateur

Une coquille s'est glissée dans la transcription du texte de la présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Francine McKenzie, paru dans cette page hier. La première phrase de l'avant dernier paragraphe aurait dû se lire : « Nous croyions avoir eu notre **choc** [et non pas « notre choix »] avec l'ordinateur et ses dérivés ... »

Nous prions Mme McKenzie d'excuser cette erreur qui donnait un tout autre sens à son propos.

— la rédaction

L'adhésion du Portugal à la Communauté économique européenne est toujours prévue pour le 1er janvier 1986 (1)

THOMAS-C. BRUNEAU

L'auteur est professeur de sciences politiques à l'université McGill. Il a publié de nombreux travaux de recherche sur le Portugal. Parmi ses ouvrages les plus récents figurent : « Politics and Nationhood : Post-Revolutionary Portugal » (New York, Praeger, 1984) et, en collaboration avec MM. Alex MacLeod et Victor Pereira da Rosa, « Portugal in Development : Emigration, Industrialization, the European Community » (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1984).

LE 28 mars 1977, le Portugal présentait une demande officielle d'adhésion à la Communauté économique européenne (CEE). Lors de son voyage à Bruxelles, où il se rendait afin de préparer la présentation de sa demande, le premier ministre portugais donnait les principales raisons de cette demande au comité économique et social de la Communauté. Le dirigeant portugais, M. Mario Soaves, expliquait, entre autres :

« Nos espoirs sont aujourd'hui tournés vers l'Europe. Celle-ci nous offre un cadre de références en ce qui a trait au développement et à la démocratie politique, cadre essentiel à la stabilité de notre nation. Si la Communauté devait rejeter notre demande, il est probable que les mouvements totalitaires, de droite comme de gauche, encore tapis dans l'ombre, considéreraient ce rejet comme un signe leur permettant de se manifester de nouveau au grand jour. Ce rejet ne manquerait pas d'affecter de façon négative d'autres pays comme l'Espagne, toujours aux prises avec des problèmes internes qui minent leurs efforts à s'orienter vers la démocratie. La Communauté doit aujourd'hui faire face à un nouveau défi : soit qu'elle accueille ces pays européens en son sein, soit qu'elle rejette leur demande se basant pour ce faire sur des détails purement techniques ou économiques. » (CEE, comité économique et social, dossier EXT/8 Portugal, 27 avril 1977, page 6.)

Cette « Opção Européia » ou option européenne est donc envisagée comme une solution aux problèmes économiques et politiques du Portugal. Elle est longuement appuyée par le Parti socialiste (PS) de M. Soaves et considérée intéressante par les trois principaux partis politiques au Portugal (PS, PSD et CDS). De leur côté, les communistes portugais (PCP), qui ont reçu 14 % des votes aux élections de 1976, ont manifesté leur opposition à toute démarche allant dans le sens de cette option.

La demande d'adhésion a été faite moins de trois ans après le renversement du régime autoritaire d'Antonio de Oliveira Salazar. Les révolutionnaires du 25 avril 1974 avaient à l'époque réussi à mettre fin aux conflits qui occupaient l'armée portugaise dans les trois colonies d'Afrique occidentale : l'Angola, le Mozambique et la Guinée. Avant 1974, l'accession du Portugal à la Communauté n'était pas envisageable en raison du fait que le pays n'était pas une démocratie multipartite et qu'il était engagé dans des guerres coloniales très impopulaires. Il était toutefois membre de l'Association européenne de libre-échange. Appuyée par la Grande-Bretagne, son principal partenaire commercial, la candidature du Portugal était initialement évoquée en 1967. En 1972, un accord était signé par le Portugal et la Communauté afin d'établir progressivement un secteur de libre-échange pour les produits industriels. Pour le Portugal, cet accord était généralement avantageux et provoquait certaines réactions assez positives dans l'économie nationale. Sur le plan politique, l'impact de l'accord était toutefois nul.

Les deux années qui ont suivi la révolution du 25 avril ont vu le Portugal devenir le lieu de débats parfois très vifs entre diverses factions, dont la plus importante était dirigée par le Parti communiste portugais orthodoxe (par opposition à « eurocommuniste »). Le Portugal était membre de l'OTAN et, en raison des changements survenus en Espagne et en Grèce, l'inquiétude de voir « le Sud de l'Europe opter pour le communisme » grandissait. Face à l'activité révolutionnaire qui se manifestait dans plusieurs pays, certains États (tels la République fédérale d'Allemagne et les États-Unis), partis et groupes (tels le SPD allemand, l'Internationale socialiste) ou institutions (comme l'OTAN et la Communauté européenne) se sont engagés dans la recherche d'une solution pouvant contrer la menace communiste et raffermir la démocratie multipartite au Portugal. En 1975, la Communauté européenne offrait une aide financière d'urgence au Portugal à condition qu'un tel pluralisme démocratique soit établi. Lorsque cette condition a paru être satisfaite, l'aide de $ 180 millions US a été suivie d'une rallonge de $ 240 millions en janvier 1976. Par le biais de l'extension de fonds ainsi que grâce aux multiples contacts établis entre le Portugal et diverses personnalités importantes des autres démocraties européennes, la révolution portugaise a pu être suivie par l'établissement d'une forme de démocratie proche des régimes démocratiques occidentaux.

En réponse au défi proposé par M. Mario Soaves et le Portugal, la commission de la Communauté déclarait, dans un communiqué au Conseil en date du 19 mai 1978 :

« La Communauté ne peut laisser le Portugal à l'écart du processus de l'intégration européenne. La déception qui en résulterait serait politiquement très grave et serait la source de difficultés importantes ... La Commission estime, par conséquent, qu'une réponse positive et sans ambiguïté doit être donnée rapidement à la demande portugaise d'ouvrir, dans les meilleurs délais, les négociations en vue de l'adhésion. » La Commission ajoutait toutefois : « Les considérations politiques ne doivent cependant pas faire perdre de vue les difficultés économiques examinées dans les paragraphes qui suivent ... (Bulletin des communautés européennes, supplément 5/78, Avis sur la demande d'adhésion du Portugal, page 7.)

Les négociations avec la Communauté étaient engagées à la fin de 1978 et se poursuivent toujours. Il y a un certain espoir de les voir aboutir au début de 1986.

Les causes des délais retardant cette adhésion se trouvent aussi bien au Portugal que dans la Communauté elle-même. En ce qui concerne la Communauté, nombre de problèmes en son sein ont retenu son attention jusqu'à ce jour ; problèmes venant des 10 membres et notamment de la contribution de la Grande Bretagne au budget de la Communauté. De plus, certaines complications viennent du fait que, en dépit de l'opposition du Portugal à une telle démarche, la Communauté a décidé de considérer conjointement les demandes émanant du Portugal et de l'Espagne. L'adhésion du Portugal ne représente guère de danger pour les intérêts de la Communauté. En effet, si la Communauté représente un intérêt certain pour le Portugal, 50 % des exportations de ce dernier lui étant destinées et 1.2 million de travailleurs portugais travaillant hors du Portugal dans la Communauté, l'impact du Portugal sur la Communauté est, lui, assez limité. En effet, avec 10 millions d'habitants, ce pays représente seulement 3 % de la population des neuf premiers pays membres de la Communauté et 1 % en termes de produit national brut.

L'Espagne, par contre, avec une population de 40 millions et une économie 10 fois supérieure à celle du Portugal, représente un danger potentiel pour les agriculteurs français et italiens. Le danger existe aussi dans certains secteurs industriels car le pays a, au cours des années '60, accéléré son processus d'industrialisation. Les récentes négociations ont été relativement décevantes pour l'Espagne aussi bien que pour le Portugal, car l'accent a été mis sur certains points d'importance secondaire comme le vin, le poisson et les fruits. On est loin du désir de participer à l'élévation de la vie politique des deux pays et d'aider à renforcer leurs systèmes démocratiques.

(À SUIVRE)

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA
RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

À Montréal,
de plus en plus,
les gens
bouquinent le soir.
Tôt ou tard...
RENAUD BRAY
jusqu'à minuit !
7 soirs par semaine!
5219, Côte-des-Neiges — 342-1515

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Féminisme

ne fut pas la mort du féminisme à l'UQAM pour autant. C'est du moins ce que m'ont soutenu Jacinthe, 18 ans, et Danielle, 23 ans, toutes les deux farouches militantes du comité femmes de l'association étudiante.

Nous étions dans un café de la rue Saint-Denis, et le ton de la conversation était on ne peut plus sérieux. Trop sérieux même, comme si les deux filles occultaient une jeunesse insousciante dont elles cherchaient à se sauver. Étaient-elles à contre-courant ou tout à fait de leur temps? Un peu des deux finalement.

D'une part, elles étaient prêtes à reconnaître que les étudiantes de 1985 sont passives, individualistes et trop soumises devant les structures d'encadrement. Aux ghettos d'emploi qui les attendent, ces dernières n'opposent aucune résistance. Elles les encouragent plutôt en se réfugiant dès le premier cycle dans les ghettos d'études. «Les filles continuent de se diriger vers les sciences humaines ou les techniques de nursing», raconte Danielle, inscrite en sciences politiques. La situation la révolte, parce qu'il y a autant de filles que de garçons à l'université. Mais les traditions perdurent et les bastions ne s'écroulent pas. 80% de filles en sexologie pour 33% en sciences politiques. Quelque part, la prise de conscience ne se fait pas.

Pourquoi? «Parce que les filles travaillent et étudient en même temps, opine Jacinthe. Parce que les filles gagnent moins l'été. J'en sais quelque chose. Cet été, je gagnais $4 l'heure comme guide touristique. Un de mes amis était gardien de nuit et il gagnait le double. Parce que les filles songent encore à se marier et à élever des enfants.»

Une pointe de découragement perce dans ses propos. Danielle vient y apporter son propre écho. « Dans un sens, je comprends pourquoi les filles ont tendance à prendre les choses pour acquis. Le discours ambiant leur laisse entendre que la partie est gagnée. Il y a des femmes dans les gouvernements, on parle même de la féminisation des mots. La plupart ne se rendent pas compte que le discours est plus beau que la pratique.»

Une lueur d'espoir surgit dans son regard lorsqu'elle parle des actions récentes du comité femmes. Leur campagne de sensibilisation sur le harcèlement sexuel dans les établissements scolaires, a été accueillie avec enthousiasme par 20 autres comités femmes étudiants. Et personne n'est venu les injurier ni renverser leurs tables.

Elles seraient prêtes à recommencer demain. Prêtes aussi à descendre dans la rue comme si le malaise m'émanait pas vraiment des filles de leur âge, mais beaucoup plus des aînés. Les profs, l'administration, les syndicats, toute l'ancienne gauche repliée sur elle-même dans son confort intellectuel. «Nous sommes peut-être à contre-courant, conclut Danielle, mais quelque chose me dit que la mobilisation répondrait à un besoin très actuel.»

Jacinthe et Danielle sont évidemment des militantes, des filles conscientisées. À l'autre bout de la ville, leurs propos rejoignent partiellement ceux de Judith, 17 ans, individualiste et non militante. Aucun lien de parenté entre Judith et elles. Pourtant, une même lucidité déroutante les unit à distance. Judith entame la conversation comme toutes les autres, en jouant à l'autruche avec ce mot qu'elle déteste. «Oui je suis précoccupée par la condition des femmes, non, je ne suis pas féministe, frustrée et enragée.» Elle nuancera les choses quelques secondes plus tard. «Le vrai féminisme, c'est d'être conscient des inégalités et des injustices. En ce sens-là, je suis féministe, mais je ne vais pas nécessairement aller me battre pour la cause.» Judith ne verra pas poindre la contradiction lorsqu'elle racontera qu'elle est allée manifester pour la paix «parce que c'est important de montrer qu'on n'est pas d'accord.»

Toujours le même malaise. «Je peux difficilement parler de l'évolution de la condition féminine, dit-elle, parce que je n'étais pas là du temps des grosses inégalités. J'ai quand même l'impression qu'il y a de la place pour l'amélioration. Moi, en tous les cas, je sais que je veux faire quelque chose de ma vie et que personne ne pourra m'arrêter.»

La phrase tombe comme une guillotine. Les filles de 1985 ont peut-être peur des mots mais elles ne manquent pas de détermination ni d'assurance. Au premier obstacle, que feront-elles? Sylvie, 19 ans, étudiante aux HEC, une individualiste et une modérée, se dit pourtant prête à aller se battre en justice, si un patron risquait un comportement discriminatoire. «Je sens que les filles de ma génération sont tranquillement en train de prendre leur place dans le monde des affaires. Je suis optimiste. Il n'y a peut-être pas beaucoup de femmes cadres aujourd'hui, mais c'est une question de temps. Quand nous aurons 40 ans, nous aurons envahi le territoire.»

Aux HEC, Sylvie n'a pas peur de se déclarer féministe. Ses copains se moquent d'elle. Elle s'en fout. «Beaucoup de mes amies sont d'accord avec moi mais n'osent pas le dire. Elles craignent de passer pour une femme enragée qui court après les hommes avec un rouleau à pâte. C'est des clichés tout ça», dit-elle en riant.

Le féminisme de Sylvie n'est ni idéologique, ni dogmatique. Il s'ancre plus modestement dans la réalité de tous les jours. «C'est pas avec des manifs que l'on va gagner quoi que ce soit, dit-elle, c'est chacune dans son milieu en faisant ce que l'on a à faire.» Elle doute en fait de l'efficacité des grandes batailles politiques. Son doute est généralisé. Comme si la trop lente marche des choses avait déteint sur l'avenir et érodé le moral de l'armée en déroute. Comme s'il fallait s'accrocher à quelque chose, aussi petit et individualiste soit-il, quelque chose qui puisse témoigner d'un changement, d'une évolution.

Les filles de 1985 sont féministes, il n'y a pas de doute. Mais à leur manière. En préférant la lutte individuelle à l'embrigadement collectif, le privé au politique. Aux appels à la libération collective que lance encore Simone de Beavoir, elles font la sourde oreille. Mais à les écouter se débattre et se défendre, parler carrière et rêver enfants, on devine qu'elles sont tiraillées par les contradictions de l'époque et déchirées entre le féminisme et la féminité.

«C'est par rapport au féminisme lui-même que les héritières essaient aujourd'hui de se situer», dira Louise Marcil-Lacoste. «Auparavant on luttait contre l'imposition d'un modèle de féminité. Aujourd'hui, plusieurs modèles existent et la difficulté est de les concilier. Pour être vraiment femme, il faudrait être tout à la fois.»

Les filles de 1985 que j'ai rencontrées disent toutes qu'elles peuvent y arriver. Elles seront femmes de carrière ou femmes des arts, financièrement indépendantes de leurs partenaires et émotivement dépendantes de leurs enfants. Elles savent qu'elles feront tout cela mais elles ne savent pas comment. C'est le seul dilemme de taille qu'il leur reste à régler.

◆ Égalité

tôt des compagnies qu'elles fixent leurs propres objectifs pour favoriser l'équité en emploi. Il y aura des chiffres mais qui varieront d'une compagnie à l'autre. Et les objectifs varieront également, pouvant toucher les services de graderies en milieu de travail, les stages de formation ou l'augmentation de femmes aux échelons supérieurs durant une période donnée.

«Nous voulons rester flexibles», a dit Mme MacDonald.

«Les entrepreneurs qui ne respecteront pas leur engagement à l'égard de l'équité seront écartés de la liste des fournisseurs jusqu'à ce qu'un amélioration se manifeste», explique le document ministériel rendu public hier. Alors que le Conseil du trésor recevra les plans des ministères et des sociétés de la couronne, c'est au ministère de l'Emploi et de l'Immigration que seront acheminées les plans d'équité des compagnies.

Le ministre de l'Emploi, Mme MacDonald, fera ensuite suivre les dossiers au ministère des Approvisionnements et services qui octroie la majorité des contrats gouvernementaux.

Le gouvernement publiera d'ailleurs prochainement un guide à ce sujet.

«Nous essayons de prendre l'initiative en donnant l'exemple», a déclaré Mme MacDonald en conférence de presse après avoir reconnu que ce domaine relève avant tout de la compétence des provinces, même si elle évalue à 1 million le nombre de personnes touchées par les mesures

Au Québec, une politique existe depuis 1980 pour inviter les ministères à se doter d'un plan pour promouvoir l'égalité des chances dans leur ministère. Aujourd'hui cependant, le gouvernement québécois reconnait que les résultats de cet effort volontaire sont très inégaux.

Mais le gros geste au Québec fut posé il y a deux ans, lorsque l'Assemblée nationale a amendé sa Charte des droits et libertés pour permettre la création de programmes d'accès à l'égalité. Le hic c'est que le gouvernement n'a toujours pas adopté les règlements qui donneraient vie à ces amendements.

Pour l'opposition, autant libérale que néo-démocrate, le gouvernement conservateur fait montre d'une trop grande timidité. Le néo-démocrate Lorne Nystrom a déclaré que le juge Abella avait clairement dit que les mesures volontaires ne produisaient pas les résultats escomptés.

Le gouvernement n'a pas voulu établir de quotas et le président du Conseil du trésor estime que c'est surtout «le manque de volonté politique» qui a fait défaut avec les libéraux. Et le manque d'argent.

Le gouvernement fédéral a pour sa part prévu $30 millions au moins cette année.

Cependant personne au gouvernement fédéral ne nie qu'il faudra beaucoup plus pour redresser certains chiffres: en 1984, les femmes ne gagnaient que 64 cents pour chaque dollar que ses confrères empochaient et elles étaient concentrées dans cinq des 22 grandes sphères professionnelles.

En Chambre, le député libéral Lucie Pépin a fait remarquer que le gouvernement conservateur pourrait commencer par mettre ses principes en application lorsqu'il fait des nominations en haut lieu. Au plus 20% des nominations autour du premier ministre appartiennent à la gent féminine.

◆ Rencontre

tuation demeure difficile pour les deux gouvernements. Nous avons hérité d'une situation financière particulièrement pénible à Ottawa. Les dirigeants des provinces en sont conscients», prétend M. Mulroney.

Faisant allusion aux deux principaux dossiers inscrits à l'ordre du jour, Domtar et péréquation, M. Mulroney a précisé que certaines formules de rechange ont été étudiées, «de nature à nous permettre de s'entraider à débloquer des dossiers et à faire certains pas de l'avant». «Il va falloir que l'on consulte de part et d'autre nos collègues, mais peut-être que dans un avenir rapproché on sera en mesure de vous éclairer davantage», a promis M. Mulroney.

Même si M. Lévesque qualifie la rencontre d'excellente, il n'est donc «pas tout à fait satisfait des résultats immédiats». Lui-aussi entrevoit cependant des possibilités de solutions dans les dossiers de Domtar et de la péréquation.

À sa grande déception, M. Lévesque n'a obtenu aucune précision sur le versement de la péréquation que, selon lui, Ottawa doit au Québec «en équité». «Je n'étais pas très heureux qu'on ne soit pas capable pour l'instant de découvrir quelle somme serait disponible éventuellement, et si possible plus vite que plus tard car le budget s'en vient (au Québec)», a précisé M. Lévesque. Le discours sur le budget est prévu pour le mois d'avril.

Dans le dossier de la péréquation, le premier ministre du Québec a donc du se contenter de la promesse que le gouvernement conservateur ferait «un effort suprême pour voir s'il n'y a a pas quelque chose de convenable qui pourrait être fait». Aucun accord n'a donc été conclu sur la proposition soumise il y a quelques semaines par Québec. «Même sans

Fin de la IIIe Conférence sur le Droit constitutionnel

Mulroney et Lévesque évoquent les pourparlers constituitonnels en cours

QUEBEC (PC) — Après s'être efforcée depuis sa création en 1945 de promouvoir les droits de la personne, l'Organisation des Nations-Unies devra au cours des prochaines années concentrer ses énergies à leur réalisation. (Voir le compte-rendu en page 2)

Voilà le message qu'est venu livrer hier le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez De Cuellar, invité d'honneur de la IIIe Conférence internationale de droit constitutionnel.

Pourtant très attendue, l'allocution de M. Perez De Cuellar a quelque peu déçu car elle a porté sur les droits de la personne plutôt que sur les droits des minorités car tel était le thème de cette conférence.

Le discours du secrétaire général a d'ailleurs été éclipsé par les mots de bienvenue et de remerciements, respectivement prononcés par les premiers ministres canadien et québécois. MM. Brian Mulroney et René Lévesque n'ont effectivement pu résister à la tentation de faire quelques allusions aux négociations constitutionnelles qu'ils entreprendront prochainement.

Le premier ministre Mulroney, qui présentait M. De Cuellar, a souligné que le Canada avait dû tenir compte des minorités qui le composent pour progresser.

D'ailleurs, « c'est avec le gouvernement du Québec que le gouvernement canadien entreprendra bientôt des pourparlers visant à essayer de réparer ce que plusieurs ressentent comme des insjustices constitutionnelles, a-t-il noté. Car nous essayons ici de faire un certain nombre de choses, sous la bannière et dans un esprit de réconciliation nationale. »

Puis, brossant un tableau de l'histoire du Canada, M. Mulroney a parlé de la contribution des colons français: « Sans l'apport de cette collectivité, distincte à tant de points de vue, le Canada ne serait pas le Canada. »

Le premier ministre canadien ne semblait pas appeuré par l'ampleur que peut représenter la reprise du débat constitutionnel: « Il ne faut pas craindre de réparer les injustices et de mettre à l'épreuve nos bonnes volontés aussi bien que la souplesse de nos institutions. »

Il a expliqué fonder son optimisme sur « le renouveau national (qui) suscite aujourd'hui l'espérance et le désir d'aller plus loin dans le respect et la promotion des forces vives du pays ».

De son côté, M. Lévesque a adopté une attitude plus défensive en se limitant à formuler certaines questions pourtant lourdes de sens.

« Comment faire pour confirmer dans la réalité vécue de ce Québec français, contre la pression massive de tout un continent anglophone tout en évitant de condamner à l'assimilation notre minorité anglophone et d'étouffer ou de laisser dépérir les autres communautés qui ont droit à leur identité, en particulier nos nations autochtones. »

Banque centrale, nous-aussi on est pris à la gorge budgétairement et nous non plus, on n'a pas d'argent à jetter par les fenêtres», a lancé M. Lévesque.

Dans le cas de Domtar, «on a trouvé une possible formule, un peu indirecte, sur laquelle il va falloir travailler et qui pourrait donner à Domtar le soulagement minimum, qui ne ressemblerait pas à la subvention demandée», a déclaré M. Lévesque. «Cela reste à vérifier de part et d'autre. Il se pourrait que cela soit fait assez vite», a-t-il ajouté.

Pour sa part, M. Mulroney a qualifié de difficile la question de la péréquation, en rappelant que le gouvernement fédéral doit emprunter pour payer l'intérêt sur la dette publique. Lui-aussi s'attend cependant à des développements dans les prochaines semaines dans ce dossier.

Le premier ministre du Canada a rappelé qu'à cause d'une décision prise «peut-être pas sans raison» par l'ancien gouvernement libéral le système de péréquation prend fin bientôt. Dans deux ans, à la fin de l'actuelle période transitoire, le gouvernememt fédéral n'aura alors plus aucune obligation légale envers le Québec.

Selon M. Mulroney, la question de la péréquation est beaucoup plus importante pour le Québec que le dossier Domtar car elle affecte la collectivité au lieu d'une compagnie privée.

Selon le premier ministre du Canada, il y aurait eu quand même «un pas en avant» franchi hier dans la recherche des modalités d'une aide indirecte à Domtar pour moderniser ses installations de Windsor. «Il n'est pas question pour le gouvernement fédéral d'écrire des chèques de $100 millions en faveur de quiconque, encore moins à une société qui fait $100 millions de profit par année», a répété le chef conservateur. M. Mulroney a ajouté que la situation financière de la compagnie Domtar est meilleure que celle du gouvernement fédéral et que celle des gouvernements provinciaux...

Le premier ministre du Canada nie cependant que le gouvernement conservateur ait comme politique de supprimer toute aide directe aux entreprises. Le problème de Domtar est qu'elle est une excellente compagnie, très bien gérée... «Si vous étiez le premier ministre, que feriez-vous devant une demande d'aide d'une société qui fait $100 millions de profit par année et qui risque de faire $150 à $200 millions de profit cette année?», demande M. Mulroney.

«Est-ce une utilisation saine de l'avoir des contribuables que d'affecter un montant important à une société, à l'exclusion de douzaines d'autres? Si nous le faisons pour un, nous sommes injustes envers d'autres. C'est là le dilemme mais il n'y a pas de politique d'exclusion (de l'aide aux entreprises) au niveau fédéral, pas plus au niveau provincial. Nous avons des fonds très limités et nous avons des demandes illimitées: il s'agit de concilier les deux. La tâche n'est pas facile», a déclaré M. Mulroney.

Rien n'a été anno»cé de nouveau au sujet de la question constitutionnelle. «Il a été convenu il y a belle lurette que M. Lévesque allait soumettre des propositions globales après Paques», a rappelé M. Mulroney. M. Lévesque doit donc reprendre contact avec lui à ce moment-là. Faute de temps, aucune question n'a été posée hier à M. Lévesque dans le domaine constitutionnel lors de la conférence de presse.

Au sujet de la réforme du Sénat, M. Mulroney a précisé que les fonctionnaire fédéraux et provinciaux se rencontraient hier pour parler « de l'intervention chirurgicale proposée pour le Sénat». Le premier ministre du Canada ne lie aucunement la réforme du Sénat avec la question constitutionnelle soulevée par le Québec.

Les problèmes des électeurs du comté de Manicouagan ont par ailleurs été une nouvelle fois soulevés lors de la rencontre Lévesque-Mulroney, a assuré hier leur député fédéral et premier ministre du Canada ...

◆ Attentat

étendu à un entrepôt de bouteilles de gaz. La panique s'est aussitôt emparée de la population de ce quartier populeux alors que les premiers secours arrivaient de toutes parts et que des centaines de miliciens survoltés circulaient dans la ville.

Le crépitement des mitraillettes se mêlaient aux hurlement des sirènes des ambulances qui transportaient les victimes vers les hôpitaux.

D'autres personnes, moins grièvement atteintes, étaient transportées à bord de voitures civiles dont les conducteurs s'ouvraient le chemin en klaxonnant ou en tirant en l'air avec leurs armes. Une femme, voilée d'un tchador, qui avait été légèrement blessée, est ainsi arrivée à l'hôpital sur le scooter conduit par son mari.

Alors qu'une fumée noire et âcre recouvrait le quartier, les pompiers tentaient de secourir les habitants qui se trouvaient bloqués par l'incendie aux étages supérieurs de l'immeuble touché alors que d'autres sautaient des deux premiers étages.

Dans la rue, les secouristes sortaient des voitures en feu le corps de passagers calcinés, dont des enfants, ou d'autres transformés en torche humaine qui hurlaient de douleur. Débris de vitres, objets divers et membres humains se mélangeaient sur la chaussée alors que des passants couraient dans tous les sens.

Les miliciens établissaient rapidement un cordon de sécurité et tiraient en l'air lorsque des badauds ou des habitants voulaient s'approcher pour s'enquérir du sort de leurs proches.

Dans la capitale, des voitures munies de haut-parleurs appelaient la population à se diriger vers les hôpitaux pour donner leur sang alors que les rues s'étaient totalement vidées pour laisser place aux ambulances et aux miliciens.

L'attentat s'est produit dans un quartier considéré comme un fief des «hezbollah» (intégristes musulmans chiites) mais leur guide spirituel qui habite à proximité, ne se trouvait pas chez lui et a eu ainsi la vie sauve. Cependant, certains de ses jeunes fidèles qui sortaient d'une mosquée où ils avaient suivi un cours d'instruction religieuse, ont été victimes de l'explosion.

Représentant au Liban des deux plus hautes autorités de l'islam chiite, l'ayatollah Rouhallah Khomeiny, chef d la Révolution iranienne, et de l'ayatollah Aboul Qassem al-Khou-I, qui se trouve à Najaf (lieu saint chiite au sud de Bagdad), cheikh Fadlallah, 49 ans, originaire du Liban-Sud, est le «numéro un» dans la hiérarchie du clergé de cette communauté, la plus importanta du pays par le nombre.

Considéré par les «hezbollah» comme leur guide spirituel, il avait été accusé par les journaux américains d'être lié à l'organisation Jihad islamique. Celle-ci, rappelle-t-on, avait revendiqué les attentats à la voiture-suicide contre le quartier général des marines américains et un poste de commandement du contingent français de la Force multinationale, faisant au total près de 300 morts le 23 octobre 1983.

Cheikh Fadlallah avait rejeté cette accusation, affirmant qu'il était opposé à de tels actes et que le «suicide n'était pas un principe chiite».

Sur le terrain, la tension était vive hier dans les villages chiites proches de Tyr (Liban-Sud), après quatre attaques anti-israéliennes pendant la nuit.

Peu avant minuit, des maquisards anti-israéliens ont ouvert le feu sur une position de l'Armee du Liban-Sud (ALS), armée, organisée et financée par Israël, à la sortie du village chiite de Yatar, a indiqué un porte-parole des Forces des Nations unies (FINUL) dans la région.

Une autre position de l'ALS, à Kaalaayet aj-Jisr, près de Nabatieh, a également été prise pour cible, a-t-on ajouté de source proche des forces de sécurité.

De plus, les positions israéliennes à l'ouest de Deir Kanoune an-Nahr, au nord de Tyr, ont été attaquées deux fois, a-t-on ajouté de même source.

À Yatar, l'ALS a répliqué par des tirs de mortier et des mitraillages tous azimuts, dont certains dans la direction des troupes irlandaises de l'ONU à 50 m de là, a ajouté la FINUL.

Mercredi, Yatar avait connu des affrontements sanglants entre miliciens de l'ALS et maquisards anti-israéliens. Une fille de 16 ans avait été tuée et trois femmes avaient été blessées.

Par ailleurs, des soldats israéliens ont provoqué la confusion dans la matinée à un poste de contrôle au sud-est de Saïda, en tirant en l'air devant 2,000 voyageurs qui attendaient de passer au Liban-Sud.

9 mars

par la PC et l'AP

1984: l'Union Soviétique livre à l'Inde des avions de chasse, des bateaux de guerre, des systèmes de missile et de surveillance.
1983: le gouvernement américain publie un rapport qui, d'après le président Reagan, montre que les Soviétiques poursuivent la recherche d'une supériorité militaire sur terre, sur mer, dans les airs et même dans l'espace.
1982: le gouvernement américain publie des photos qui, selon lui, montrent que le Nicaragua met sur pied la plus importante force militaire d'Amérique centrale, avec l'aide de Cuba et de l'Union Soviétique.
1977: le président Carter annonce la levée de l'interdiction qui était faite aux Américains de se rendre à Cuba, au Vietnam, en Corée du Nord et au Cambodge.
1976: rupture d'un câble de téléphérique près de Trente, en Italie du nord: 42 skieurs sont tués.
1956: l'archevêque Makarios, leader indépendantiste chypriote, est assigné à résidence aux Seychelles par les autorités britanniques.
1928: premier appel téléphonique Vancouver-Londres.
1914: le député de Trois-Rivières, J.-A Tessier, devient le premier ministre de la Voirie du Québec.
Ils sont nés un 9 mars: le navigateur Florentin Amerigo Vespucci (1451); Viatcheslav Molotov, homme d'État soviétique (1890—); le compositeur américain Samuel Barber (1910); le champion d'échecs Bobby Fischer (1943); l'écrivain Mickey Spillane (1918).

10 mars

par la PC et l'AP

1984: les ministres des Affaires étrangères des six pays du Conseil de coopération du Golfe se réunissent à Riyad pour examiner les moyens d'enrayer l'escalade de la guerre entre l'Irak et l'Iran.
1983: Pérou: plusieurs dizaines de milliers de travailleurs se mettent en grève pour protester contre la politique économique du gouvernement; la police tue trois personnes et en blesse quatre autres au cours de manifestations.
1980: le gouvernement américain décrète un embargo sur les importations de pétrole en provenance de Libye.
1952: Moscou propose une conférence à quatre sur l'unification et le désarmement de l'Allemagne.
1946: la France et la Grande-Bretagne commencent à évacuer le Liban.
Les Italiennes votent pour la première fois dans des élections locales.
1785: Thomas Jefferson succède à Benjamin Franklin comme ministre des États-Unis en France.
Ils sont nés un 10 mars: l'écrivain et poète allemand Friedrich Schlegel (1772); le violoniste et compositeur espagnol Saradate Y Mavascues (Pablo Hilton) (1844); le prince Edouard, quatrième enfant de la reine Elizabeth (1964).

WEEK-END

Samedi

Vente aux enchères au profit des gens démunis et des familles monoparentales de la région du bassin de Laprairie. Rendez-vous à 19 h 30 au Centre communautaire de Candiac, 59, ch. Handel. 632-8600, poste 62.

■

Conférence organisée par l'école spirituelle de la Rose-Croix d'or. Rendez-vous au 4424, rue Old-Orchard, quartier Notre-Dame-de-Grâce, à 20 h. 484-2986.

■

L'école de plein-air Dahu organise une fin de semaine de ski (en refuge) au centre de la nature de l'UQAM de même qu'une excursion d'escalade à Shawbridge. 844-8687.

■

Allo-Mondial, organisme de rencontre pour personnes seules, vous convie à ses soupers. 287-9719.

■

La base de plein air de Longueuil a mis sur pied, à titre de projet pilote, une haltegarderie installée au pavillon d'accueil, angle Adoncour et Curé-Poirier. La halte permettra aux parents voulant profiter de la base d'une façon plus libre de laisser leurs enfants en bas âge à des personnes responsables. 468-0387.

■

Les auditions à l'école Pierre-Laporte, en vue des admissions pour la concentration en musique classique pour l'année 1985-86 auront lieu à l'école même, 1101, ch. Rockland, Ville Mont-Royal, ce samedi à midi 30 pour les élèves de secondaire I et le dimanche 10 mars à midi 30 pour les élèves de secondaire II, III et IV.

Dimanche

La synagogue espagnole et portuguaise organise une parade de mode familiale, ce dimanche. Rendez-vous de 15 h à 17 h, à la synagogue, 4894, av. St-Kevin. 737-6265.

■

L'école Saint-Antoine-Marie-Claret fête cette année son 25e anniversaire de fondation. Toutes les personnes ayant fait partie du personnel (directeurs, professeurs, secrétaires, concierges, infirmières, suppléants, etc.) auront l'occasion de se rencontrer lors d'une amicale le vendredi 31 mai à 19 h. Les personnes intéressées sont priées de communiquer le plus tôt possible avec le secrétariat de l'école (389-4332) pour donner leurs nom, adresse et numéro de téléphone, et obtenir plus de renseignements. Date limite : 29 mars.

■

À 11 h, à la salle paroissiale Sainte Famille, 553, rue St-Charles à Boucherville, les Jeunesses musicales du Canada présentent l'ensemble vocal « *The Gents* ». Brioches et café seront servis.

■

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale des membres de Laurier du Nouveau Parti démocratique, à 14 h, au bureau du NPD-Québec, 5458, rue St Denis. Il y sera question de la participation à la scène politique québécoise et les délégués au congrès spécial des 30 et 31 mars seront élus. 843-4161.

■

Le Centre marin des blanchons est une école de voile croisière à but non lucratif qui opère sur le fleuve Saint-Laurent. Les 30 et 31 mars prochains, on y offre une fin de semaine thématique sur la météorologie. Il faut s'inscrire avant le 15 mars. Coût : $ 20 pour les membres et $ 35 pour les non-membres. (514) 382-7589 ou (418) 683-5488.

■

Toutes les anciennes élèves de l'école secondaire Marie-Médiatrice de Montréal qui ont complété en juin 1960 leur 11e année dans les options « spéciale », « générale », « générale B » ou « commerciale », ainsi que les professeurs qui ont enseigné à ces classes, alors que Mme Thérèse Baron était directrice, sont priées de communiquer leurs nom, prénom, adresse et numéro de téléphone, en vue d'une rencontre en juin prochain à Montréal. (514) 374-5080.

■

Le 229e groupe scouts-guides Notre-Dame-des-Neiges fêtera son 10e anniversaire de fondation. À cette occasion, le comité organisateur invite tous les anciens membres du groupe à une journée de retrouvailles, à laquelle participeront également les membres actuels. Au programme : célébration eucharistique de 11 h 15 à Notre-Dame-des-Neiges, exposition préparée par les unités, projection de diapositives, dîner en commun, grand jeu et bivouac au sous-sol de l'église. 735-1982.

■

L'Association des tisserands d'ici présente une exposition/vente des oeuvres de ses membres, à la maison Louis-H.-Lafontaine, 314, boul. Marie-Victorin à Boucherville, jusqu'au 29 mars, les jeudis, vendredi, samedis et dimanches.

■

Le CLSC Métro vous invite à une séance d'information sur le logement qui se tiendra à 13 h, au 1819, boul. Dorchester ouest, 3e étage. On y parlera des hausses de loyer, des rénovations, des services de la Régie du logement, du recours à l'aide juridique. 932-2616.

■

Le Centre national d'exposition sur le mont Jacob, à Jonquière, présente, jusqu'au 21 avril, les travaux récents de Paul Béliveau. 542-4516.

■

Café-rencontre avec les peintres Nicole Elliott, Marc Ledoux, Fernand Langlois et François-Marie Bertrand, de 14 h à 16 h, à la galerie du Centre, 31, av. Lorne à Saint-Lambert. Ces quatre artistes habitent Saint-Lambert et exposent actuellement leurs travaux récents à la galerie jusqu'au 17 mars. 672-4772.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**

844-3361

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE CAHIER 2

Montréal, samedi 9 mars 1985

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ Power Corp majore son dividende...

Le conseil d'administration de la société montréalaise Power Corporation du Canada a majoré de cinq cents le dividende trimestriel afférant à ses actions ordinaires. Celui-ci passe ainsi de 25 cents à 30 cents.

Le conseil présidé par M. Paul desmarais a aussi approuvé une résolution afin de subdiviser ses actions ordinaires à droits de vote limités et ses actions privilégiées participantes, à raison d'une action additionnelle pour chaque action détenue. La proposition sera soumise aux actionnaires à leur assemblée annuelle, le 10 mai prochain.

Ces décisions surviennent à l'occasion de résultats d'exploitation très favorables. Power Corp. a réalisé en effet un bénéfice net de $ 128.1 millions pour l'exercice terminé le 31 décembre dernier, soit plus du double du chiffre de $ 59.2 millions inscrit pour 1983. La part du bénéfice afférante à chacune des actions ordinaires et privilégiées participantes est ainsi de $ 4.99, à comparer avec $ 2.29 un an plus tôt.

Pour le seul quatrième trimestre de l'exercice en cause, le résultat de l'exploitation est de $ 20.3 millions ou 79 cents l'action, une hausse sensible par rapport aux $ 19.9 millions et 77 cents l'action obtenus à la même période de l'année précédente.

À la bourse de Toronto hier, l'action de Power Corp. était en hausse de 1¼ sur la veille, à un cours de $ 31½.

■ ... imitée par Power Financial

La Corporation financière Power a suivi l'exemple de la société montréalaise Power Corporation, dont elle a hérité des anciennes filiales financières, en haussant à son tour son dividende trimestriel qui passe de 15 cents à 17 cents.

La Corporation financière Power n'a cependant pas aussi bien fait que sa société-mère montréalaise pour ce qui serait son dernier exercice complet, bien que la progression enregistrée soit des plus convenables.

Le bénéfice net net pro forma pour les douze mois terminés le 31 décembre 1984 s'est élevé en effet à l'équivalent de $ 2.37 par action, en regard de $ 1.90 en 1983. Ces estimés indiquent ce qu'auraient été les bénéfices par action de la société de services financiers, si le transfert de propriété était survenue au début de l'année, plutôt qu'en avril.

En termes absolus, le bénéfice effectivement couru pour la période allant du 1er avril 1984 au 31 décembre de la même année, s'est élevé à $ 75,4 millions ou $ 1.88 par action. Le Groupe Investors avec $ 4.8 milliards d'actif sous gestion a contribué pour $ 21.2 millions au bénéfice consolidé et la fiducie Montréal Trustco pour $ 15.6 millions.

La Corporation financière Power a contribué également à l'essor du compartiment des entreprises de gestion de la Bourse de Toronto. Le titre à gagné 50 cents à $ 28.

■ Autre acquisition de La Laurentienne

La Laurentian Capital Corporation, filiale américaine du Groupe La Laurentienne de Québec, a conclu un accord de principe avec Western Preferred Corporation, de Denver au Colorado, pour l'achat au comptant de 2.6 millions d'actions représentant 45 % du capital-action de Founders Financial Corporation de Tampa en Floride.

C'est ce qu'ont annoncé conjointement hier MM. Claude Castonguay, président et chef de la direction de la Corporation du Groupe La Laurentienne et Matthew Metcalfe, président et chef de la direction de Laurentian Capital Corporation de Winter Park en Floride.

Le prix d'achat n'a pas été dévoilé. La transaction reste d'ailleurs sujette à diverses formalités.

Founders Financial Corporation est un holding d'assurance-vie basé à Tampa, Floride. Ses filiales d'assurance-vie détenaient un actif en vigueur de $ 3.2 milliards de dollars, à la fin de 1983.

■ Alcan réduit sa production

La société canadienne Alcan Aluminium a annoncé hier que sa filiale américaine allait réduire de quelque 54.300 tonnes la production annuelle de son usine d'électrolyse de Sebree, au Kentucky.

La capacité de cette usine est de 163.000 tonnes d'aluminium par an.

Environ 250 employés sur un effectif total de 850 seront touchés par cette mesure que la société Alcan justifie par le bas niveau des prix des produits en lingots et par des stocks importants.

Le taux d'utilisation de la capacité de production d'Alcan dans le monde tombera de 91.5 % à 88.5 %.

Le titre est demeuré inchangé à $ 37¼, en Bourse hier.

■ K-Tel est saisie

La filiale canadienne de K-Tel International dont le siège est à Winnipeg a été mise en règlement judiciaire par la Banque de Montréal, hier.

Il y a cinq mois la société mère aux Etats-Unis, qui connaissait des difficultés financières, avait eu recours à la même procédure afin d'éviter la faillite.

Dans une entrevue à l'agence France-Presse, M. Michael Evans, du syndic Clarkson Co. Ltd, a indiqué que l'effectif de la filiale canadienne qui comptait une centaine de salariés au début d'octobre, avait été réduit à 24.

Il n'a pas voulu chiffrer la dette de la compagnie à l'égard de la Banque, se bornant à dire que le montant était important.

■ Texaco ferme deux raffineries

La société pétrolière Texaco de New York a décidé de fermer deux autres de ses raffineries situées aux États-Unis en raison de leur vétusté et de la baisse des ventes due notamment à une augmentation des importations de produits raffinés. Celles-ci avaient une capacité totale de 85,000 barils par jour.

Selon une estimation officieuse, l'industrie pétrolière américaine a fermé pour les mêmes raisons environ 140 de ses raffineries de pétrole aux Etats-Unis depuis 1981. Un certain nombre d'autres, plus modernes, ont été parallèlement mises en service.

■ $ 1 pour Télé-Capitale

Le service de la recherche de la société montréalaise de courtage Lévesque,Beaubien Inc. estime que le bénéfice annuel de Télé-Capitale Inc. de Québec pourrait se chiffrer à $ 1 pour l'exercice en cours.

Dans un bref commentaire, les analystes font remarquer que bien qu'il soit difficile à ce stade d'avancer un chiffre précis de bénéfice pour la société de télédiffusion pour l'exercice 1985-86, la progression des ventes et l'amélioration des marges sont nettement encourageantes.

Leurs confrères du service de la souscription ont présidé à la réinscription en Bourse du titre à la faveur d'une importante émission d'actions survenue dans le cadre du RÉA en novembre dernier.

■ Circuits Hélix est toujours favori

Les analystes en technologie du courtier McLeod Young Weir prévoient un bénéfice de 92 cents l'action pour la société montréalaise Circuits Hélix, au terme de l'exercice en cours.

La compagnie vedette du Régime d'épargne-actions du Québec a réalisé un bénéfice de 82 cents l'action en 1984 tandis que le chiffre de ses ventes atteignait $ 38.5 millions.

Circuits Hélix qui est implantée à Montréal et Toronto, a acquis récemment un petit manufacturier de circuits imprimés en Californie et projette la construction d'une nouvelle usine au Rhode Island.

Pour le premier trimestre

La faible progression des résultats des grandes banques n'ont pas surpris

PAUL DURIVAGE

Tel que prévu, les résultats des banques pour le premier trimestre de leur nouvel exercice débuté le 1er novembre dernier ont marqué peu de progrès par rapport aux résultats pourtant déprimés de 1984.

Il est en effet devenu difficile pour les banques d'afficher des bénéfices en hausse en raison de la faiblesse de la demande internationale de prêts, de l'intensité de la concurrence dans le secteur, mais surtout de l'imposition de pratiques comptables plus restrictives de la part des organismes réglementaires.

L'Inspecteur général des banques a en outre augmenté de 10-12 % la provision réglementaire pour les pertes sur prêts en 1985. Cette provision est imputée directement au revenu courant, au même titre qu'une dépense. L'Inspecteur leur demandait du même souffle de constituer des réserves de 3-4 % pour les prêts consentis à une trentaine de pays en développement.

C'est la **Banque Canadienne Impériale de Commerce** qui aura peut-être le plus surpris au dernier trimestre en joignant les rangs des rares banques a afficher encore de fortes croissances.

La troisième plus grande banque canadienne pour l'importance de son actif a vu ses revenus passer à $ 85.9 millions entre novembre et janvier derniers. Il s'agit d'une hausse de $ 21 millions, ou 32 %, par rapport au trimestre correspondant de l'an dernier.

Le rendement de l'actif moyen a ainsi augmenté de 10 points de base pour s'établir à 48 cents par cent dollars. La Banque de Commerce détenait pourtant la dernière place au palmarès de la rentabilité mesuré par l'actif, parmi les sept plus grandes banques canadiennes, l'an dernier.

La **Banque Nationale du Canada** et la **Banque Toronto-Dominion**, les deux banques les plus en vue par les analystes financiers, ont par ailleurs additionné de nouveaux gains à leur fiche.

La Banque Nationale a enregistré un bénéfice de $ 39.8 millions au premier trimestre, en hausse de 49 % par rapport au chiffre de la même période de l'année dernière, lui même sensiblement supérieur à celui de 1983. Le revenu afférant à chacune des actions ordinaires en circulation est ainsi passé de 70 cents à 87 cents.

Par ailleurs, le rendement de l'actif moyen a atteint 80 cents par $ 100 d'actif, à comparer à 60 cents pour au premier trimestre de 1984. Quant au rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires, il s'est établi à 18.9 %. Il s'agit de mesures de performance de la gestion des capitaux particulièrement flatteuses.

Notons toutefois que l'équivalent d'environ 16 cents l'action a été tiré de l'encaissement tardif d'intérêts dus par l'Argentine. Ces revenus auraient normalement appartenu à l'exercice de 1984.

Bénéfices des six principales banques canadiennes
Premier trimestre finissant le 31 janvier 1985

Banque	Actif (milliards $)	Bénéfices nets (millions $) 1985	1984	Var.	Rendement de l'actif (/ $100) 1985	1984
Royale	89.5	126.0	129.2	−2 %	0.56	0.61
Montréal	76.1	79.0	76.7	+3 %	0.41	0.48
Commerce	71.7	85.9	64.9	+32 %	0.48	0.38
N.-Écosse	58.2	75.0	59.7	−17 %	0.51	0.66
T.-Dominion	47.0	101.1	85.4	+18 %	0.86	0.80
Nationale	19.8	39.8	26.6	+49 %	0.80	0.60
Épargne	5.7	6.3	7.8	−29 %	0.44	0.55

Quant à la Banque Toronto-Dominion, l'augmentation du bénéfice est de l'ordre de 18 %, de $ 85.4 millions à $ 101.1 millions. La rentabilité relative à l'actif est la plus élevée de l'industrie à 86 cents par cent dollars d'actif. Le rendement du capital investi fut aussi élevé que 15.4 %.

Le président du conseil et chef de la direction, M. Richard Thomson, a attribué l'amélioration soutenue des affaires à la croissance de son portefeuille de prêts en Amérique du Nord, initiée au second trimestre de 1984. La faiblesse du dollar canadien a d'autre part favorisé la demande de prêts de la part des américains.

D'autre part et tel que prévu, le bénéfice de la **Banque de Montréal** n'a que légèrement progressé au cours du premier trimestre.

La première banque à faire connaître ses résultats n'avait annoncé qu'un revenu net de $ 79.0 millions, à comparer à $ 76.7 millions pour la même période de l'année précédente et à $72.6 millions pour les trois mois précédents. Le rendement de l'actif moyen a par contre continué à régresser. Il était de 41 cents par cent dollars au 31 janvier 1985, à comparer avec 48 cents un an plus tôt.

La comparaison des résultats de la Banque de Montréal fait ressortir l'importance sur ses affaires, de l'acquisition en septembre dernier de

Voir page 15: Banques

L'industrie du camionnage (1)

Inexistante il y a 40 ans, elle génère aujourd'hui le double des recettes du transport ferroviaire

JEAN-PIERRE LEGAULT
collaboration spéciale

En quelques décennies, l'industrie du camionnage a supplanté le rail comme principal mode de transport de marchandises au Canada. De quasi inexistant qu'il était au sortir des années quarante, le camion s'est imposé au point de générer, aujourd'hui, des recettes totalisant plus du double de celles du rail. Le seul secteur du transport public de marchandises par camion contribue pour 2 % au produit intérieur brut du Québec.

Plusieurs s'en souviendront. Il n'y a pas longtemps, la gare ferroviaire était le centre névralgique des villes et villages. Commerçants et entrepreneurs locaux venaient y cueillir les marchandises nécessaires à la communauté et l'industrie locale y portait les produits destinés à d'autres marchés. Le train transportait alors la quasi totalité des produits et biens acheminés par voie terrestre et constituait, avec le bateau, le seul mode de transport d'importance au Canada. Depuis, les choses ont bien changé. Les gares sont aujourd'hui pratiquement désertes, abandonnées dans plusieurs cas.

Depuis la fin des années quarante, le rail a vu sa part du trafic canadien de marchandises s'éroder graduellement au profit du camion et du pipeline. L'industrie du transport s'est radicalement transformée en s'adaptant aux nouvelles réalités créées par le développement rapide de nos économies.

Au cours des années 30, plus de la moitié du total des marchandises étaient transportées par rail au Canada. Le bateau s'en accaparait plus de 45 % tandis que le camion, utilisé exclusivement pour les livraisons locales, occupait un modeste 3 % du marché. À la fin de la guerre, la part du transport ferroviaire s'élevait à 72 % et celle du bateau avait chuté à 25 %. Ce dernier mode devait se réorienter et c'est le transport international qui s'est avéré être sa planche de salut.

C'est vers le milieu de la dernière décennie que le train s'est fait doubler par le camion lorsque les recettes générées par le transport domestique et international canadien par camion ont été supérieures à celles du rail. Les causes de cette transformation de l'industrie du transport sont nombreuses et les experts n'ont pas fini de tergiverser à ce propos; mais certains facteurs sont suffisamment probants pour retenir l'attention.

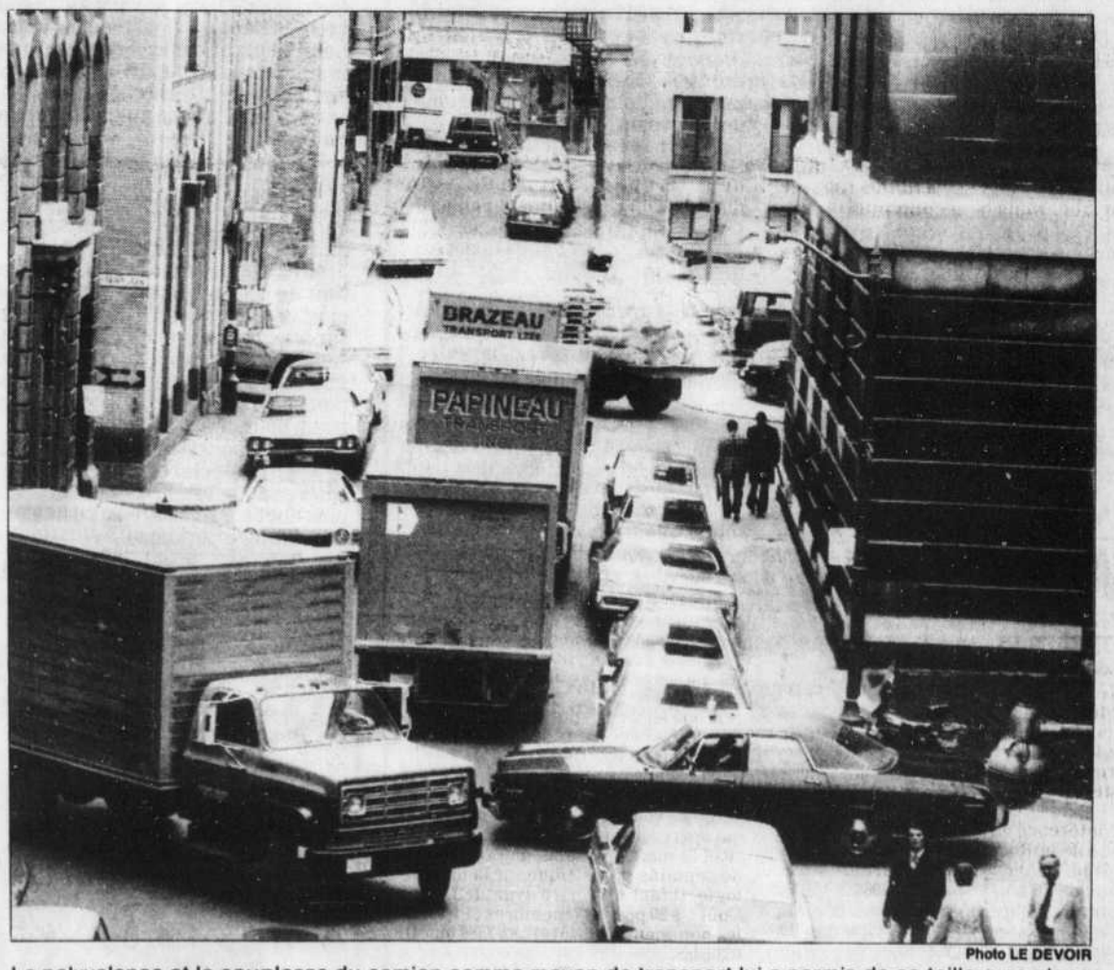

Photo LE DEVOIR

La polyvalence et la souplesse du camion comme moyen de transport lui a permis de se tailler une place que personne n'aurait soupçonné.

Ainsi, de l'avis de plusieurs, l'effort consenti lors du second conflit mondial aurait entraîné une détérioration du parc ferroviaire. La désuétude des équipements et leur nombre insuffisant ont favorisé le déplacement d'une part du marché vers le camionnage.

À cette même époque, les véhicules sur roues connaissaient des développements qui devaient les propulser à la fine pointe du transport. Dès le début des années 1950, la fiabilité, la capacité de volume et la souplesse du camion étaient reconnues. Concurremment, les autorités gouvernementales décidaient de moderniser et développer le réseau routier, mesure qui a favorisé le développement de l'industrie du camionnage. Aujourd'hui, le Québec compte 124,000 kilomètres de routes pavées qui relient quelque 1,558 municipalités qui font toutes appel au service du camionnage pour leurs activités.

La nature des nouveaux biens nécessitant du transport a également contribué à l'essor du camionnage. Certes, les matières premières demeurent, encore aujourd'hui, la principale marchandise en terme de volume, mais la diversification des biens manufacturés, leur valeur plus élevée pour un volume moindre jointes à la croissance de la consommation ont transformé les besoins du marché. Les expéditeurs ont de plus en plus fait appel aux services du camionnage pour effectuer de plus nombreuses livraisons. Le transport en lots brisés (LTL) qui convient parfaitement à la souplesse du camion est alors apparu.

De quantité négligeable qu'il était, le camionnage s'est développé et, aujourdhui, certains observateurs soutiennent que l'apport du transport public par camion dans le PIB du Québec double si l'on prend en compte les autres formes de camionnage qui y ont cours.

Il se pratique en effet trois types de camionnage : transport public, transport privé et transport illégal dont on ne peut sous-estimer l'importance.

Les transporteurs dits publics, détenteurs de permis, acheminent des marchandises pour le compte d'autrui. Les données officielles

Voir page 15: Camionnage

Près de 200 dépanneurs, la plupart ouverts 24 h

LES DÉPANNEURS provi-soir

Détaillant Loto-Québec

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le taux de chômage régresse légèrement de 11.2 à 11 %

OTTAWA (PC) — Le nombre de chômeurs a fléchi de 28,000 en février, pour totaliser 1,455,000, ce qui a eu pour effet de réduire à 11 % le taux désaisonnalisé du chômage qui s'établissait à 11.2 % en janvier.

Selon Statistique Canada, le nombre des travailleurs découragés, c'est-à-dire ceux qui ont cessé de se chercher du travail, ayant acquis la conviction qu'il n'y avait pas d'emplois disponibles pour eux, est tombé à 92,000 en février, alors qu'il était de 107,000 en janvier.

Bien que le taux de chômage désaisonnalisé est encore supérieur au taux de 10.9 % enregistré à la fin de l'année dernière, cette légère baisse de deux dixièmes de point sera bien accueillie par le gouvernement conservateur. On se souvient que le gouvernement Mulroney a échappé de justesse, le mois dernier, à un débat d'urgence à ce sujet, aux Communes, quand Statistique Canada avait annoncé une forte hausse du nombre de chômeurs.

Le président de la Chambre des communes, M. John Bosley, avait alors lancé l'avertissement qu'advenant que le taux de chômage subisse une autre hausse marquée, en février, il prendrait en considération une nouvelle requête du Nouveau parti démocratique pour la tenue d'un débat d'urgence.

Le taux de chômage a fléchi de 0.2 à 17.4 % parmi les jeunes travailleurs, soit ceux âgés de 15 à 24 ans, et il a reculé de 0.1 à 9.2 % chez leurs aînés.

Le nombre de chômeurs a diminué de 23,000 à 795,000 chez les hommes; mais il a augmenté légèrement chez les femmes pour atteindre 588,000. La progression du nombre de sans-travail chez les femmes reflète l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail.

Au cours de février, l'embauche a augmenté dans les secteurs du commerce, de l'administration publique et de la construction, alors qu'il y a eu un fléchissement de l'embauche dans les secteurs de la finance, de l'assurance et de l'immobilier. Les autres secteurs sont demeurés relativement stables.

Sur le plan provincial

Sur le plan provincial, l'embauche a augmenté de 6,000 à Terre-Neuve et de 16,000 au Québec. Par contre, il y a eu diminution d'environ 11,000 emplois en Alberta, tandis que la situation est demeurée à peu près inchangée dans les autres provinces.

La province de Terre-Neuve conserve le championnat du chômage avec un taux de 21.2 % en dépit d'une augmentation du nombre d'emplois et d'un fléchissement de deux points du taux de chômage.

Celui-ci a également régressé de 0.4 à 13.8 % à l'Île du Prince-Edouard, de 0.2 à 13.7 % en Nouvelle-Ecosse, de 0.1 à 15.5 % au Nouveau-Brunswick, de 0.4 à 11.8 % au Québec, de 0.1 à 8.7 % en Ontario et de 0.2 à 8.3 % en Saskatchewan.

Par contre, le taux de chômage a augmenté de 0.6 à 11.5 % en Alberta et de 0.1 à 15 % en Colombie-Britannique, tandis qu'il est demeuré stable à 8.5 % au Manitoba.

Statistique Canada publie également un tableau des taux de chômage dans les principales villes du pays, mais l'agence fédérale prévient que ces chiffres peuvent fluctuer considérablement parce qu'ils sont basés sur un faible échantionnage. Les chiffres pour le mois de janvier sont entre parenthèse: — Saint-Jean, T.-N., 15.8 (17.1). — Halifax, 10.0 (10.7). — Saint-Jean, N.-B., 16.2 (16.4). — Chicoutimi-Jonquière, 10.2 (8.1). — Québec, 9.1 (10.5). - Trois-Rivières, 14.6 (15.2) — Montréal, 12.9 (11.8). — Ottawa-Hull, 9.8 (10.9). — Sudbury, Ont., 15.4 (16.5). — Oshawa, Ont., 6.9 (12.7). — Toronto, 7.3 (7.4). — Hamilton, 11.1 (10.4. — St. Catharines-Niagara, Ont., 12.6 (11.5). — London, Ont., 7.1 (9.7). — Windsor, Ont., 8.7 (10.3). — Kitchener-Waterloo, Ont., 7.1 (6.7). — Thunder Bay, Ont., 13.6 (14.1). — Winnipeg, 10.6 (10.3). — Regina, 10.5 (11.8. — Saskatoon, 9.8 (10.6). — Calgary, 12.5 (12.5). — Edmonton, 15.5 (14.5). — Vancouver, 14.8 (14.9). — Victoria, 14.6 (16.1).

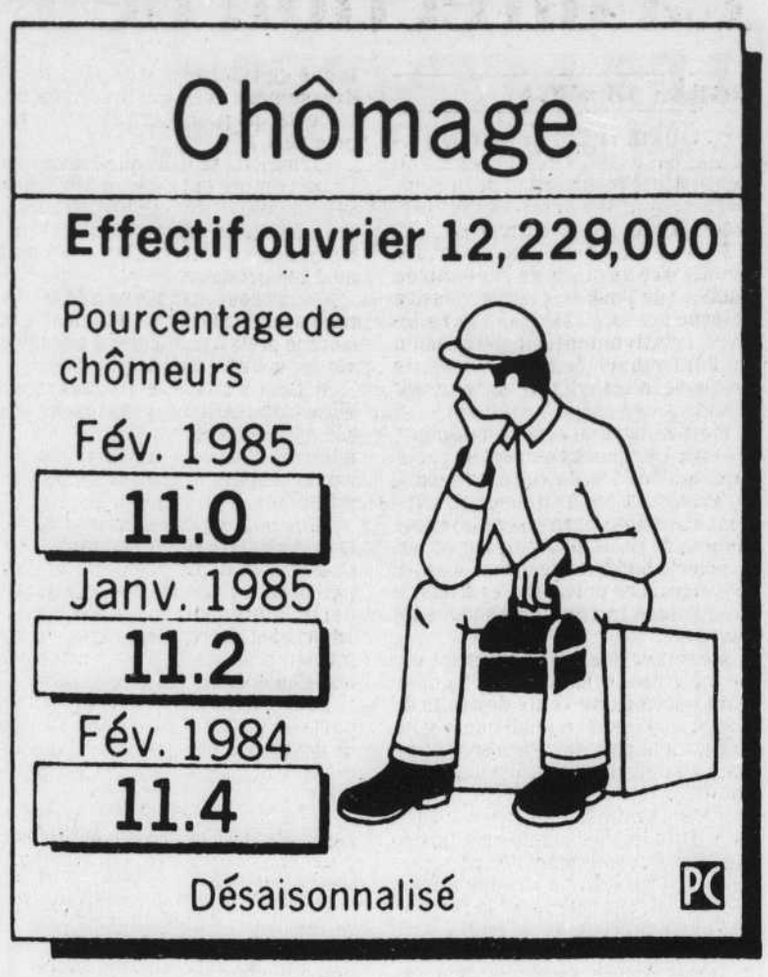

GESTION PERSONNELLE

EUGENE ELLMEN
de la *Presse canadienne*

Remboursement d'impôt

Mieux vaut emprunter que d'avoir recours aux sociétés de «remboursement rapide»

Ainsi, vous avez reçu vos formulaires T-4, vos bordereaux de versements à un REER et vos reçus pour contributions charitables et vous vous attendez à recevoir environ $1,000 en retour d'impôt.

Et vous avez entendu à la radio ces réclames de compagnies de remboursement « argent comptant », qui promettent de vous remettre 85 % du montant de votre retour d'impôt en deux jours?

Un instant. Les experts en finance vous conseillent d'y penser comme il faut avant de céder votre remboursement d'impôt. Selon eux, si l'on a besoin d'argent comptant, il est plus sensé d'obtenir un prêt bancaire.

En outre, alors qu'un nombre de plus en plus élevé de gens font appel aux services de compagnies de remboursement d'impôt, des changements récents à Revenu Canada permettent d'accélérer le traitement des déclarations et l'émission des chèques. Les services de remboursement perdent ainsi une grande partie de leur pertinence économique.

Les services de remboursement d'impôt de Beneficial Finance et H-R Block paient vos remboursements d'impôt en deux jours, moyennant des frais de 15 %.

Popularité croissante

Malgré leur coût, les services « argent comptant » deviennent de plus en plus populaires auprès de milliers de Canadiens. L'an dernier, 380,000 contribuables ont utilisé les services des compagnies de remboursement d'impôt comparativement à 153,000 l'année précédente.

Les fonctionnaires de Revenu Canada prévoient qu'entre 400,000 et 500,000 personnes vont utiliser les services de ces compagnies cette année.

Mais si un taux de 15 % pour un remboursement rapide ne semble pas une si mauvaise affaire, regardez-le sous un autre angle. Disons que vous allez à une compagnie de remboursement avec un remboursement prévu de $1,000, en présumant que Revenu Canada émettra votre chèque dans trois mois. Cela revient à emprunter $850 de la compagnie en question maintenant et à rembourser $1,000 trois mois plus tard. Dans les faits, vous vous trouvez à payer un taux d'intérêt annuel de 60 %.

« Combien d'autres institutions financières seraient autorisées à demander des taux aussi élevés? » demande le commentateur financier Brian Costello. « Et combien de consommateurs l'accepteraient? »

Comparez avec ce qu'il vous en coûterait pour obtenir un prêt bancaire pour le même montant d'argent. Vous pourriez effectuer un emprunt pour $1,000 à un taux d'environ 13 % par année. Si le retour d'impôt vous parvient en trois mois, vous pourriez alors rembourser l'emprunt après avoir déboursé à peu près $30 en intérêts.

Prêt bancaire

M. Costello est d'avis que si les consommateurs ont un besoin urgent de l'argent de leur retour d'impôt, il est plus indiqué de demander un prêt et de le rembourser quand l'argent des impôts arrive. Une autre option, mais celle-ci est plus coûteuse, consiste à emprunter de l'argent sur une carte de crédit.

Mais les compagnies de remboursement rapide soulignent que bien des gens ne veulent pas faire affaires avec les banques, même si ce serait économiquement plus rentable.

« Un grand nombre de gens ne veulent pas se donner le trouble d'aller à la banque pour $300 ou $400 », note Peter Premachuk, de H-R Block. « Notre système est beaucoup plus simple que les procédures bancaires », ajoute-t-il, soulignant que l'an dernier le montant moyen des remboursements d'impôt traités par leurs services était de $650.

Malgré leur simplicité, les services offerts par les compagnies de remboursement rapide deviennent de moins en moins économiques maintenant que Revenu Canada s'efforce d'accélérer le traitement des déclarations d'impôt.

Cette année le ministère a commencé à traiter les déclarations dès le 14 février, une bonne semaine plus tôt que l'année antérieure.

« Le gros avantage c'est qu'en commençant une semaine plus tôt nous nous attendons à éviter entièrement d'accumuler du retard », commente André Labadie, un porte-parole de Revenu Canada.

M. Labadie précise que les rapports d'impôt les plus simples peuvent être traités en trois semaines environ, alors que les remboursements typiques peuvent parvenir aux contribuables en quatre à cinq semaines.

BenTax, de Beneficial Finances, justifie les services de remboursement rapide en disant que plusieurs de ses clients sont à court d'argent comptant après la période des Fêtes ou souhaitent profiter des ventes du mois de janvier. BenTax admet d'emblée une des critiques que l'on adresse couramment aux services de remboursement rapide: ils attirent particulièrement des personnes vivant de prestations de bien-être social.

« Simplement parce que ces gens vivent de l'assistance sociale ne veut pas dire qu'ils sont des citoyens de dixième classe qui ne peuvent pas réfléchir par eux-mêmes », lance la représentante de BenTax, Lois Beaudoin.

Modifier les lois

De son côté, Stuart Duncan, de l'Association canadienne des consommateurs, explique qu'il y a trois raisons fondamentales qui poussent les gens à se prévaloir des services rapides de remboursement d'impôt: ils ne peuvent obtenir de crédit, ils ont excédé leur crédit ou ils n'ont pas pris le temps de calculer le coût de leur décision.

L'Association des consommateurs croit que les services de remboursement rapide prélèvent une portion trop importante de l'argent de leurs clients et réclame que les lois fédérales soient modifiées de manière à réduire la part de ces compagnies à sept %.

L'Association soutient également qu'on devrait songer à réduire la période d'attente pour l'expédition des chèques en ce qui concerne les déclarations d'impôt simples.

Le pré-traitement des déclarations d'impôt sur le revenu de personnes tirant leurs revenus de l'État contribuerait aussi à écarter les gens à faibles revenus des bureaux des compagnies de remboursement rapide, souligne l'Association.

Le ministre de la Consommation Michel Côté a promis d'apporter des modifications aux lois sur les remboursements argent comptant, mais ceux-ci n'entreront probablement pas en vigueur avant l'année fiscale 1986.

Malgré la loi sur le secret bancaire

La Suisse collabore de plus en plus à la lutte contre les crimes économiques

DONALD NORDBERG

ZURICH (Reuter) — La Suisse est traditionnellement le pays du secret, mais le système n'est pas aussi hermétique que certains possédants pourraient le souhaiter.

Certes, les banques ont obtenu dans un référendum en mai dernier que la plus grande discrétion continue d'être observée, et il n'est pas question de lever le voile qui recouvre des dépôts jalousement gardés. La loi peut même envoyer en prison toute personne qui divulguerait des renseignements sur une affaire sans en référer d'abord aux parties concernées.

Face à de telles restrictions, la Suisse est depuis longtemps un refuge des fraudeurs du fisc et de ceux qui veulent cacher des transactions plus ou moins claires.

Mais les enquêteurs étrangers tentent de plus en plus de percer le secret en cherchant à se renseigner sur le plus grand nombre possible de secteurs d'activités, du trafic de drogue aux ventes de technologies de pointe en passant par les manipulations boursières.

Des responsables du ministère de la Justice déclarent qu'en dépit du référendum, le gouvernement est de plus enclin à répondre aux demandes d'assistance juridique.

Cinq exemples récents en sont l'illustration:

— Quelqu'un avait chargé des banques suisses d'acheter de gros paquets d'actions de la Santa Fe International Corporation, une firme de services pétroliers, juste avant que la compagnie pétrolière nationale du Koweit ne lance une offre publique d'achat (OPA).

Les acheteurs réalisèrent de gros profits, mais ils semblaient aussi avoir été informés à l'avance de l'OPA, en violation de la loi américaine.

Il y a une semaine, après trois années d'attente et un refus initial de la Cour fédérale suisse, les États-Unis ont finalement obtenu gain de cause quand le gouvernement suisse a décidé de coopérer à une enquête sur des transactions d'initiés.

— Marc Rich, un négociant pétrolier d'origine belge naturalisé américain, avait fondé sa propre compagnie en Suisse pour tirer avantage d'une fiscalité peu élevée et de la préférence suisse pour la discrétion.

Pendant deux ans, les États-Unis avaient cherché à recueillir la preuve que la compagnie Rich avait fraudé le fisc américain et le règlement des prix pétroliers.

La législation sur le secret empêchait Rich de fournir des détails sur ses affaires, alors que les États-Unis lui infligeaient une amende jusqu'à ce qu'il s'y conforme.

Refusant toute coopération, les autorités helvétiques avaient même interdit à Rich de communiquer aux autorités américaines les documents de sa propre compagnie, les confisquant pour l'en empêcher.

Rich avait obtenu un règlement judiciaire en octobre dernier à New York. Mais dans l'intervalle, la Suisse finissait par approuver la demande américaine d'assistance juridique, et les documents saisis étaient remis aux États-Unis, afin de les aider à poursuivre Rich en justice, ainsi que l'un de ses associés.

— Deux responsables de la compagnie pétrolière mexicaine Pemex sont supposés avoir bénéficié de largesses pour aider une compagnie américaine à recueillir un contrat de vente d'équipement à la Pemex.

Suivant une procédure qui leur paraissait tout à fait sûre, les deux hommes avaient placé l'argent dans des comptes bancaires en Suisse, mais le gouvernement de Berne n'en a pas moins décidé de révéler au Mexique les numéros de ces comptes.

— Ellis Ag, l'une des nombreuses petites firmes financières de Zurich qui s'occupe de gérer les capitaux des grands possédants, fait l'objet actuellement d'une enquête américaine sur les transactions d'initiés, concernant une cinquantaine d'actions différentes.

Le gouvernement suisse a accepté de révéler des secrets concernant les clients d'Ellis. La Cour fédérale suisse a été saisie d'interjections.

— Un Américain, connu seulement sous la lettre M, est lui aussi l'objet d'une enquête américaine, cette fois sur les ventes d'ordinateurs à l'Union soviétique. Le gouvernement suisse a obtenu l'an dernier d'avoir accès à son compte dans une grande banque, et des renseignements ont ensuite été transmis aux États-Unis, a déclaré un porte-parole du ministère de la Justice.

La Suisse envisage elle-même de proscrire les transactions d'initiés. Si tel est le cas, les États-Unis ou tout autre pays pourront alors solliciter l'assistance juridique par les voies normales.

L'aide se rend-elle où il se doit?

Beaucoup d'Africains l'attendent encore

Les Canadiens ont été très généreux. Ils sont profondément touchés.

Beaucoup veulent fournir leur aide, mais tout en s'assurant que leurs sacrifices aident à soulager la souffrance des plus pauvres. Ils veulent savoir si l'organisme de leur choix est fiable.

Notre devoir est de vous donner la bonne information.

CCCI — Le Conseil canadien pour la coopération internationale est une agence de coordination qui regroupe plus d'une centaine d'organismes bénévoles canadiens engagés dans le développement international. Le CCCI collabore avec Secours d'urgence Afrique (SUA), mécanisme récemment créé pour lutter avec promptitude et efficacité contre la famine en Afrique.

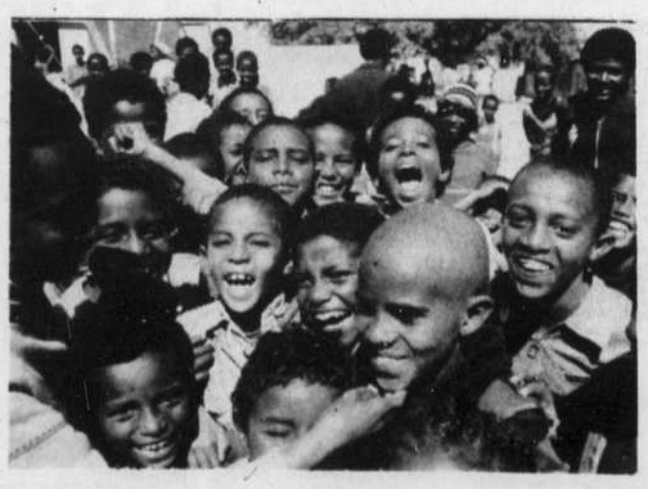

Assurez-vous que votre don profite aux plus démunis.

ADRESSEZ-VOUS AU: Conseil canadien pour la coopération internationale
450, rue Rideau
Ottawa (Ontario) K1M 5Z4

Merci!

L'EXCELLENCE
Compagnie d'assurance-vie

AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie aura lieu à l'Hôtel Régence Hyatt, 777 rue Université, Montréal, Salon **CARTIER "B"**, mardi, le 26 mars 1985, à seize heures, aux fins de recevoir et d'adopter s'il y a lieu les états financiers de la Compagnie, au 31 décembre 1984, de procéder à l'élection des administrateurs ainsi qu'à la nomination des vérificateurs, et de discuter de toute autre question pouvant légalement être soumise à l'assemblée.

François Charette, secrétaire

Assurance-vie Desjardins

Mme Nicole Laliberté

Monsieur Louis-R. Labrecque, vice-président Assurances et Rentes individuelles, annonce la nomination de Madame Nicole Laliberté au poste de directeur de l'agence Laval-Laurentides. Madame Laliberté jouit d'une large expérience en assurance-vie, particulièrement dans la direction d'agence et la formation d'assureurs-vie de carrière. Ses responsabilités comprennent la direction des assureurs-vie qui sont au service de la population de la région de Laval et des Laurentides, ainsi que le recrutement et la formation de nouveaux assureurs-vie qui se joindront à l'équipe. Les bureaux de l'agence Laval-Laurentides sont situés au:
2 Place Laval,
bureau 375, Laval.
Le numéro de téléphone est 668-5110.

Si j'ai droit à une rente, vais-je la recevoir automatiquement?

Vous trouverez la reponse à la page 5 du journal « **RENTES ACTUALITES** » que la Regie des rentes a fait inserer dans Le Devoir d'aujourd'hui, à votre intention.

Regie des rentes du Quebec

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Cossette se dit prêt à vendre ses actions au gouvernement

La direction de Forex est optimiste

MIVILLE TREMBLAY

VAL D'OR (PC) - La reprise prochaine des activités de Forex est en vue, estime la direction de la compagnie, dont les scieries sont fermées depuis juillet dernier.

Forex est heureuse de l'ouverture manifestée au cours de l'assemblée publique de jeudi soir par le ministre délégué à la forêt, M. Jean-Pierre Jolivet, relativement à la permission de réattribuer les territoires de coupe de la compagnie entre ses diverses usines.

De plus, la compagnie est disposée à vendre au gouvernement sa participation de 25 % dans Forex-Leroy, en autant que les fonds dégagés puissent au moins compenser l'investissement de $2.5 millions qu'aurait fait la Scierie Landrienne dans Forex, en échange d'une partie de ses droits de coupe dans la région de l'usine de Bernetz.

Le ministre s'était vivement opposé à cette transaction qu'il considère comme une vente de droits de coupe. Il a déclaré jeudi que le gouvernement conserverera ses prérogatives dans l'attribution des territoires forestiers.

« Nous sommes très très satisfaits de l'attitude plus souple du ministre sur le réaménagement des parterres de coupe au sein du Groupe Forex. Nous pourrons retrouver la rentabilité tout en respectant la forêt », a affirmé à la Presse Canadienne M. Maurice Boutin, vice-président aux finances de la compagnie.

« Si la vente de notre intérêt dans Forex-Leroy pouvait remplacer l'investissement de Landrienne, il serait facile de réaliser notre plan de redressement avec quelques réajustements, qui pourraient être faits rapidement. »

« L'important, c'est que Forex continue comme entité et maintienne ses emplois », a ajouté M. Boutin.

La saisie des actifs de Forex par les banques a entraîné la mise à pied de 1,200 personnes.

« Nous nous attendons à être contactés aujourd'hui par le ministre et somme prêts à participer à une table ronde, comme proposé hier. »

M. Boutin croit que les quiproquos entourant les diverses demandes de subventions pourront être aplanis rapidement et que la production pourrait redémarrer graduellement ce printemps.

Mais ce n'est pas sans regret que le président de Forex, M. Jean-Marc Cossette, se départira de sa participation dans Forex-Leroy, car il était particulièrement fier d'avoir convaincu des intérêts français de venir investir à Val d'Or pour transformer les résidus de ses usines de sciage.

Forex-Leroy est la propriété à parts égales de Forex, de la Société de développement industriel, des sociétés françaises Leroy et Elf-Aquitaine.

Il y a dix ans, les quatres partenaires investissaient chacun $1.7 million pour construire une usine de panneaux particules.

En 1982, ils prêtaient chacun $2.5 millions à cette entreprise pour la création d'une nouvelle filiale, Panofor, qui fabrique des panneaux agglomérés.

À l'époque, Forex avait emprunté sa mise à la Banque Royale, somme qu'elle devra maintenant rembourser avec les revenus de la vente de sa participation.

L'usine de Forex-Leroy est encore déficitaire en raison de difficultés rencontrées dans la mise en marché des panneaux particules qui sont utilisés par l'industrie du meuble.

En revanche, Panofor approche du seuil de la rentabilité, car il est plus aisé d'écouler les panneaux agglomérés, utilisés tout comme le bois d'oeuvre, par l'industrie de la construction.

Pour surmonter le problème de commercialisation des produits de Forex-Leroy, explique M. Jean-Jacques Cossette, nous avions obtenu un accord des partenaires de Forex-Leroy et de Rexfor, pour que cette dernière y investisse de l'argent frais de façon à ce que les cinq actionnaires conservent un bloc de 20 %.

Notons que Rexfor possède un intérêt qu'elle vient d'augmenter de 40 à 49 % dans Panval, une autre usine de panneaux particules située à Sayabec dans le bas du fleuve, en association avec la compagnie allemande Kunz.

Signalons également que la SGF possède conjointement avec McLaren, Sogefor, une autre usine de même type située à Lac des Îles.

Cette participation de l'État québécois dans ces trois usines devait favoriser la mise en place d'une stratégie de mise en marché commune pour le panneau particules.

L'achat par le gouvernement de l'intérêt de Forex dans Forex-Leroy lui donnerait le contrôle de l'entreprise, une décimale au dessus de la barre des 50 %.

Mais un autre groupe possède également des visées sur le secteur des panneaux.

M. Cossette révélait jeudi soir qu'il avait reçu une offre d'achat pour toutes les actions de Forex-Leroy de la part de Normick-Perron et de Wafer Board, compagnie cotée à la bourse de Toronto et contrôlée par les frères Mallette, une famille de franco-ontariens.

La proposition est complexe, mais elle visait essentiellement à créer une nouvelle société en commandite, Panfor, qui chapeauterait non seulement Forex-Leroy et sa filiale Panofor, mais aussi les actifs québécois des deux compagnies dans la fabrication des panneaux.

Le nouveau consortium compte également sur un prêt de la Société de développement industriel, affirme M. Cossette.

Ce dernier, qui a rencontré ses partenaires français quelques heures avant l'assemblée publique de jeudi, y a déclaré qu'ils n'étaient pas intéressés à vendre leur participation dans Forex-Leroy.

Pourtant, M. Jolivet avait évoqué la possibilité que les Français puissent vouloir récupérer leur capital.

Hier, ces mêmes actionnaires français rencontraient le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, à ses bureaux de Québec.

Notons que les panneaux particules et agglomérés (ou gauffrés) sont des produits de valeur ajouté requérant une technologie avancée. On estime généralement qu'il vont éventuellement remplacer le contreplaqué, beaucoup plus dispendieux à fabriquer.

◆ Banques

Harris Bankcorp de Chicago. Il s'agit en effet du premier trimestre où la Banque de Montréal peut comptabiliser au complet le revenu et les frais résultant de cette transaction financière majeure.

La banque a d'ailleurs attribué l'essentiel de la hausse de $ 68 millions de ses revenus nets d'intérêts et de $ 54 millions des autres revenus d'exploitation, à de meilleures marges et à la comptabilisation du revenu d'Harris pour un trimestre complet.

Le bénéfice de la **Banque Royale du Canada** a par contre diminué au premier trimestre du nouvel exercice des banques débuté le 1er novembre dernier, malgré qu'elle ait obtenu des sommes importantes de l'encaissement tardif d'intérêts dus par l'Argentine, en raison du volume obstinément élevé de ses prêts non productifs au pays.

« Bien que des indices permettent d'espérer une certaine amélioration à l'étranger, la situation financière des emprunteurs canadiens reste délicate », a expliqué dans son rapport aux actionnaires, le président du conseil et chef de la direction, M. Rowland C. Frazee.

Le revenu net de la première banque canadienne s'est établi à $ 126 millions, soit 2 % de moins que pour la même période de l'année précédente. D'un autre angle, la rentabilité de la banque mesurée par rapport à l'actif, est aussi en baisse. Cinq points de base ont été perdu à 0.56 cents par cent dollars d'actif. Quant au rendement de l'avoir moyen des actionnaires, il se dégage à 14.5 %, contre 17 % l'an dernier.

Le rentabilité de la **Banque de Nouvelle-Écosse** a de même continué de baisser au cours du premier trimestre, par rapport au résultat de l'année précédente. La quatrième banque canadienne pour l'importance de son actif a généré un revenu net de $ 75 millions pour le trimestre clos le 31 janvier 1985, une baisse de $ 15.3 millions ou 17 % sur le chiffre comparatif de l'exercice précédent.

Le bénéfice de la Banque de Nouvelle-Écosse devrait demeurer sensiblement au même niveau niveau que l'année précédente, prévoit le président du conseil et chef de la direction de la BNÉ, M. C.E. Ritchie.

La **Banque d'Épargne** a été la dernière banque d'importance a annoncé ses résultats hier. C'est aussi l'institution financière qui a réalisé la plus mauvaise performance, pour la période de comparaison.

Le revenu net consolidé du groupe Banque d'Épargne et Crédit Foncier s'est élevé à $ 6.3 millions ou 66 cents par action ordinaire, en baisse de 29 % par rapport aux $ 7.8 millions ou 96 cents l'action du trimestre correspondant de 1984. Le rendement par cent dollars d'actif moyen n'est que de 46 cents.

Cette baisse « sensible » du revenu net a été attribuée à un rétrécissement des marges bénéficiaires brutes ainsi qu'à une hausse des frais autres que d'intérêt occasionnée principalement par l'implantation des nouveaux systèmes d'informatique.

◆ Camionnage

établissent le nombre de ces entreprises ayant des recettes d'exploitation annuelles de plus de $ 100,000 à 1,141 en 1982. Par ailleurs, à la direction de la recherche du ministère québécois des Transports, on soutient que ce nombre peut être quadruplé si l'on prend en compte les transporteurs publics de moindre importance, ce qui les porte à plus de 4,500.

Ces milles et quelques entreprises ont généré en 1982, des recettes d'exploitation de plus de $ 1.47 milliard grâce aux 665 millions de kilomètres parcourus par leurs camions. Il ne s'agirait là que de 80 % des recettes totales de ce segment de l'industrie du camionnage.

Le nombre d'emplois dans le secteur des transporteurs publics était en 1982, de 19,660 et 26,172 pièces d'équipements étaient utilisées (camions, tracteurs, remorques, semi-remorques). Ils détiennent quelque 19,000 permis de tous genres nécessaires pour opérer dans cette industrie fortement réglementée.

Sont considérées comme transporteurs privés les compagnies qui possèdent leur propre flotte pour le transport de leur production. C'est notamment le cas des différentes brasseries opérant au Québec. Ces camions ne servent qu'au transport pour compte propre. En 1982, 1779 de ces transporteurs ayant des flottes de 15 véhicules ou plus opéraient au Québec.

21,196 personnes oeuvraient dans ce secteur et utilisaient environ 34,000 pièces d'équipement. Ils ont parcouru près de 884.5 millions de kilomètres pour livrer leur marchandise.

C'est le transport interprovincial qui domine l'industrie du camionnage au Québec, raflant en 1981 près de 45 % des recettes du transport public. Les Ontariens contrôlent ce marché dans une proportion de 30 %. D'ailleurs, le tonnage métrique transporté dans cette province est de plus du double de celui du Québec. Le transport par camion entre ces deux provinces représente environ 14 % du tonnage québécois dévolu à cette industrie et 5 % en Ontario. Des 7.3 millions de livraisons effectuées par les transporteurs publics québécois cette année-là, 1.6 million l'ont été dans la province voisine comparativement à 1.8 million effectuées par les Ontariens au Québec.

Les compagnies québécoises dominent pour leur part le marché intraprovincial dans une proportion de 71 %. Celui-ci génère près de 38 % des recettes totales. Par ailleurs, les compagnies américaines contrôlent pratiquement le marché international au Québc en monopolisant 85 % de ce secteur de transport qui génère plus de 18 % des recettes.

Au niveau des marchandises, c'est le transport de lots brisés (LTL) qui s'avère le plus rentable. En 1981, par exemple, 17 % des recettes totales lui étaient attribuable alors qu'il ne comptait que pour 6 % du tonnage total transporté. Le transport spécialisé (dont le déménagement) fournit 56 % des recettes et 53 % du tonnage, tandis que le transport de vracs solides, le moins lucratif, ne contribue que pour 3 % des recettes malgré les 14 % du tonnage total qu'il représente.

Le transport entre le Québec et les USA est d'une importance capitale pour l'industrie du camionnage, non seulement en terme de volume et de recettes du marché actuel, mais surtout pour les perspectives d'avenir de l'industrie locale du camionnage. Au moment ou les compagnies américaines tentent, depuis quelques années, une percée de ce côté-ci de la frontière, tant dans l'industrie même que chez les fonctionnaires, on se montre fortement préoccupé quant à la stratégie que devront adopter les compagnies québécoises pour faire face à l'envahissement étranger que tous anticipent avec appréhension.

NOMINATION

PIERRE DES MARAIS II

Monsieur le juge Pierre G. Dorion, président de l'Association du diabète du Québec, a le plaisir d'annoncer que monsieur Pierre Des Marais II, président de l'imprimerie Pierre Des Marais Inc., a accepté la présidence de la campagne annuelle de financement de l'ADQ. Cette campagne se déroule dans toute la province de Québec durant le mois de mars.

Le diabète est l'une des maladies les plus répandues dans notre société, et plus de 300 000 personnes en sont atteintes au Québec. L'action de l'Association du diabète du Québec rejoint tous les domaines du diabète, depuis la recherche scientifique jusqu'à l'information du grand public, en passant par l'enseignement et les services quotidiens.

On peut faire parvenir son don à l'Association du diabète du Québec, 1111, rue Saint-Dominique, Montréal, Québec H2X 3V6

Assurance-vie Desjardins

Madame Lise Julien

L'Assurance-vie Desjardins est heureuse d'annoncer la nomination de Madame Lise Julien à titre d'administratrice. Madame Lise Julien est directrice de la Caisse populaire de Sillery. Elle est conseillère au sein du Comité de surveillance de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec. Elle est également administratrice de plusieurs organismes dont la Fondation Girardin-Vaillancourt et le Grand Théâtre de Québec.

L'EXCELLENCE
Compagnie d'assurance-vie

AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

Une assemblée générale spéciale des actionnaires de la Compagnie aura lieu à l'Hôtel Régence Hyatt, 777 rue Université, Montréal, Salon Cartier "B", mardi le 26 mars 1985, immédiatement avant l'assemblée générale annuelle des actionnaires, aux fins d'amender, s'il y a lieu, les règlements de la Compagnie:

ARTICLE II — section 3.
avis de convocation des assemblées
ARTICLE III section 1.
— administrateurs
— nombre d'administrateurs
ARTICLE III section 5.
— administrateurs
— rémunération maximum
ARTICLE V section 1.
— comité exécutif
— nombre de membres

François Charette, secrétaire

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle — Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield — Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

NETTOYEUR **P.M.**
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS 381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont Montréal

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486
Ouvert le soir et le samedi

Samson Bélair
Comptables agréés

Montréal	Laval	Longueuil
Bureau 7100	Bureau 510	Bureau 200
Tour de la Bourse	2 Place Laval	125, Boul. Ste-Foy
H4Z 1H8	H7N 5N6	J4J 1W7
(871-1515)	(668-8910)	(670-4270)

75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

LIVRE

JOCELYN COULON
collaboration spéciale

Sauver votre entreprise!

★ **Robert Townsend, *Faites décoller vos hommes et votre entreprise*, Le Seuil, 1985, 236 pages.**

Robert Townsend est un iconoclaste de . . . la meilleure espèce. Il frappe dur, et tout vole en éclats pour la plus grande joie des lecteurs et, espérons-le, pour ceux à qui s'adresse ce livre : les emmerdants et emmerdés de l'entreprise.

L'auteur a une vaste expérience dans l'industrie américaine. Il a occupé des postes de direction chez 20th Century Fox, American Express, Avis et Dun and Bradstreet. Son passage au sein de ces grandes firmes lui a permis de faire quelques constatations dont une qui en fera rager plusieurs. « Depuis des années, les mêmes têtes ont poursuivi leur ascension dans les escalateurs dorés des grandes industries, présidant au déclin de leur société, de leur industrie et, par voie de conséquence, à la baisse de la productivité aux États-Unis. Pour les ouvriers, rien n'a changé non plus : ils doivent toujours laisser leur cervelle au vestiaire. Mon but est d'aider les hommes à lutter contre cet état de choses. »

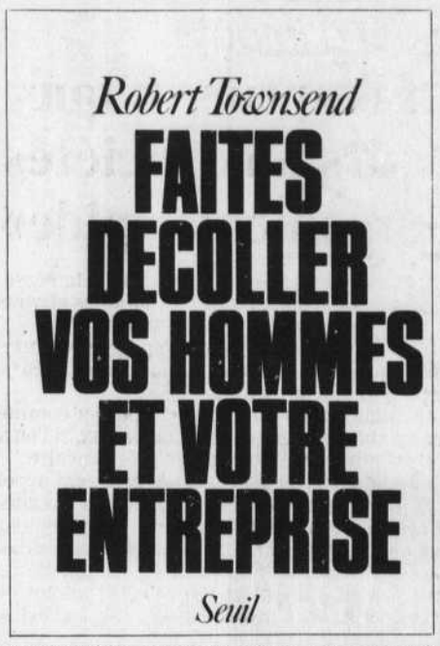

On peut remédier à ces problèmes en faisant « décoller les hommes et l'entreprise ». L'auteur constate que la majorité des entreprises sont du type X (théorie de Douglas McGregor) : administration centralisée et paternaliste, personnel démobilisé, qui hait le travail, aime la sécurité et renonce à l'ambition et aux responsabilités. Townsend veut renverser la vapeur en substituant l'administration de type X à celle de type Y. Dans cette nouvelle organisation du travail, qu'il a d'ailleurs expérimentée chez Avis, les employés redeviennent productifs et enthousiastes grâce « à la satisfaction de leur ego et de leur désir de progrès ».

Pour y arriver il faut laisser tomber les cadres rigides où tous doivent entrer. « Apprenez à connaître vos hommes, ce qu'ils savent faire, ce qu'ils aiment . . . Ensuite essayez de leur créer une organisation sur mesure. Une entreprise marche bien lorsqu'elle donne à chacun un maximum d'occasions d'aller plus loin dans son travail. Une seule solution, que ça vous plaise ou non, intéresser vos hommes aux bénéfices, et en avant ! »

Townsend croit à la délégation de pouvoir, au meeting dans l'usine et à la suppression progressive des privilèges des cadres, non par souci de nivellement, mais pour le bien de l'entreprise. Trop de hiérarchie et de favoritisme créent des blocages au sein des grandes firmes qui, dès lors, « n'utilisent que 20 % des capacités de l'homme ». En démocratisant les structures et en décentralisant les pouvoirs, « on peut aller chercher 80 % des capacités de ses employés ».

La rentabilité d'une entreprise ne se mesure pas seulement aux chiffres de vente. Tous les employés (surtout les « grosses légumes ») et les services doivent prouver qu'ils sont indispensables et rentables. L'auteur a repéré les problèmes qui rongent les grandes sociétés et dont il faut se débarrasser. D'une part, l'encroûtement des grosses légumes et surtout du PDG. « Au bout de cinq ans de règne, pas de pitié, jetez le bougre dehors ! » D'autre part, des départements entiers doivent sauter. Ainsi le service des achats est à liquider: « Chaque dollar économisé grâce à leur sens des affaires coûte $ 10 d'efforts. » Le service des Relations humaines doit subir un destin semblable: « Ouste, tout le monde dehors ! Ces gens ont compris qu'ils avaient tout intérêt à entretenir les conflits entre direction et salariés. » Les Relations publiques prennent le même chemin: « À la trappe ! La voie est maintenant libre pour sauver votre entreprise. »

Ce livre de recettes est un appel à l'action. Il se lit rapidement et se consulte aisément, grâce à ses chapitres classés par ordre alphabétique. Vous vous paierez une pinte de bon sang en l'achetant. Quant à vous, les cadres, si vous n'êtes pas d'accord, détendez-vous, que diable !

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.
Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.
APPELEZ SANS FRAIS
1-800-268-7742 OPR. #77

Incroyable!
DES RABAIS FORMIDABLES SUR NOS PEUGEOT 84!
UNE PEUGEOT GL POUR AUSSI PEU QUE **12 780$**
TAXE, TRANSPORT ET PRÉPARATION EN SUS.
Et toujours la fameuse
GARANTIE CHRYSLER
5 ANS/80 000 KM
sans frais additionnels!

PEUGEOT 505
*Offre pour un temps limité – Uniquement sur voitures neuves modèles 1984.
SERVICE COMPLET VENTE • LOCATION RÉPARATIONS • PIÈCES
Dodge Plymouth Camions Dodge Camions Dodge CHRYSLER CHRYSLER

L'Association des concessionnaires Chrysler Peugeot du Montréal Métropolitain

AUTOMOBILES PLYMOUTH CHRYSLER DE LAVAL LTÉE
1058, boulevard des Laurentides
Laval, Québec (668-8080)

LONGUE POINTE CHRYSLER PLYMOUTH (1980) LTÉE
7150, boulevard Langelier
Montréal, Québec (256-5092)

TOUCHETTE AUTOMOBILE LIMITÉE
2175, avenue Papineau
Montréal, Québec (526-6691)

POINTE-CLAIRE CHRYSLER
335, boulevard Brunswick
Pointe-Claire, Québec (694-8333)

ROND-POINT DODGE CHRYSLER LTÉE
5055, boulevard Cousineau
St-Hubert, Québec (656-4110)

PEUGEOT CHRYSLER C'EST NOUS!

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Tendance à la baisse

TORONTO (PC) — La tendance était à la baisse, hier, à la Bourse de Toronto.

L'indice composé a clôturé e recul de 4.41 points,à 2613.84.

Quelque 10.93 millions d'actions ont été échangées-,contre 9.50 millions le jour précédent.

Dans les industrielles,en baisse: Dome Petroleum sept cents à $2.76; Royal Bank 1-4à $29 1-2; Nova Alberta A 1-8à $6 5-8; Seagram 1-4 à $58 3-8 et Southam 1 1-4 à $58 1-2. En hausse: Ford 2 à $127; Power Corp 1 1-4à $31 1-2; Public Storage 1 à $23 et Reed Stenhouse A 1 à $25.

Dans les mines, en baisse: Denison B 1-4à $12 1-4; Campbell Red Lake 1-4à 24 1-4 et Golden Sceptre 15 cents à $4.85. En hausse: Larder Resources 12 cents à 40 cents.

Dans les pétroles,en baisse: Asamera Inc. 1-8à $9 5-8; Oakwood A 20 cents à $4.40 et Precambrian Shield 25 cents à $4.45. En hausse: Sulpetro 33 cents à $3.25 et Poco Pete 1-4à $6 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

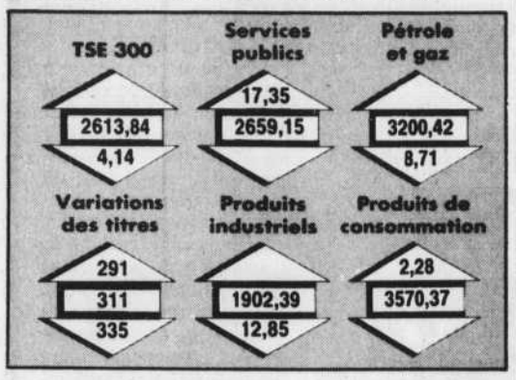

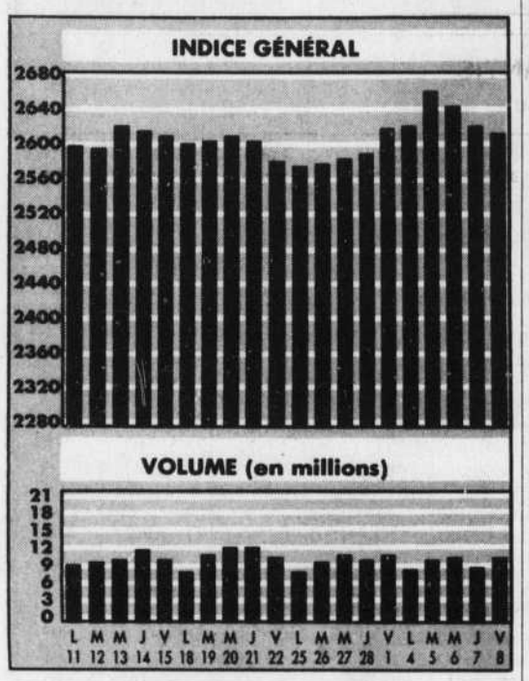

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1000	$12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
AMCA Int	10425	$15⅞	15¾	15¾	— ⅛
AMCA p	3600	$23⅜	23½	23⅜	
AMCA 2 p	2650	$24⅞	24¾	24¾	
Aberford	2300	$8¾	8½	8½	
Aberford w	500	145	145	145	
Abti Price	237	$50⅞	50½	50½	
Abitbi 7½p	400	$39	38	38	— 2
Abitbi 10	192	$52½	52½	52½	— ¼
Acklands	1000	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Agassiz	4300	205	200	205	+ 3
Agnico E	30800	$13⅛	13	13	
Aiguebel o	1000	455	450	450	—10
Albany o	250	36	36	36	
Alt Energy	3950	$20	19⅞	20	
Alt Enr A	60800	$28⅜	28½	28½	— ⅜
Al Enr 1125	501	$36⅞	36¾	36¾	+ ¼
Alta Nat	6525	$15¾	15⅜	15¾	+ ⅛
Alcan	241328	$37½	37	37¼	
Alcan w	15600	$8⅞	8½	8⅝	— ⅜
Algo Cent	100	$21	21	21	
Algoma St	422	$22⅛	21¾	22⅛	+ ⅜
Algma St B	400	$24	24	24	+ ⅜
Altex o	1900	117	116	116	— 4
Alum A	4000	$25¼	25⅛	25⅛	— ⅛
Alum c p	2100	$25½	25⅜	25½	+ ⅛
Am Eagle o	2100	180	175	180	+ 7
Ang UDev	3000	65	65	65	+ 1
Anthes	1000	55	55	55	
Arbor A	100	$11	11	11	+ ¾
Argcen	16600	$19	19	19	
Argus	z50	$11⅛	11	11	
Args 250 p	z25	$27¾	27¾	27¾	
Argus B pr	z24	$26½	26½	26½	
Argus C pr	z20	$7⅜	7⅜	7⅜	
Argyll A f	1000	236	236	236	— 4
Argyll E B	1000	350	350	350	—25
Asamera	21800	$9¾	9⅛	9⅛	— ⅛
Asoc Purc o	200	220	220	220	—15
Astral A f	z50	$5¾	5¾	5¾	
Astral B f	z50	$5¾	5¾	5¾	
Atco I f	1000	$8⅜	8¼	8¼	— ¼
Atco II	200	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Atco 11½	2000	$30¾	30¾	30¾	— ¼
Atco w	2300	130	126	126	— 4
Atl Shop p	1000	$25⅛	25	25⅛	
Atlas Yk o	4000	27	25	25	— 1
Avinda o	8700	133	130	130	
BC Rail p	1500	$25⅞	25⅝	25⅝	— ⅜
BC Sugar A	1750	$23	22¾	22¾	— ⅛
BC Sugar w	1000	299	299	299	+ 9
BGR A	1300	$7	7	7	+ ⅛
BGR w	1000	70	70	70	+ 2
BMB Comp	2500	335	335	335	
BP Canada	36760	$27⅜	27½	27⅜	+ ⅛
Bkrtlc	7000	63	63	63	— 1
Banister C	3511	$9⅛	9⅛	9⅛	
Bk Alberta	3100	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Bank BC	50880	$5⅝	5⅝	5¾	— ⅛
Bk BC 228	1100	$23	23	23	
Bk BC 202	400	$24	24	24	
Bank Mtl	31767	$26⅜	26⅛	26¼	
Bk Mtl 285	1900	$32¾	32⅝	32¾	+ ⅛
Bk Mtl 250	3500	$29	28¾	28⅞	— ⅛
Bk Mtl 3p	2600	$24¾	24⅝	24⅝	+ ⅛
Bk Mtl w	3700	350	340	340	—10
Bank N S	85695	$13⅛	12⅞	13	
Bk N S 1p	800	$25¾	25⅝	25⅝	
Bankeno w	1000	35	35	35	
Barrick o	13168	135	130	130	— 2
Barick w	500	43	43	43	— 2
Baringtn o	1000	95	95	95	
Baton B	800	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
Baxter	5000	27	24	24	— 3
Bay Mills	100	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
BCE	156082	$39¾	39	39¼	+ ¼
BCE 2.25 p	150	$32½	32½	32½	— ¼
BCE 1.80 p	1850	$26¼	25⅞	26	— ¼
BCE 2.05 p	350	$39	39	39	— ¼
BCE 2.70 p	39455	$40	39¾	39⅞	+ ⅛
Bentall 1 p	z50	$25½	25½	25½	
Biotech	11800	$6⅛	6¼	6⅛	+ ⅛
Black Phot	800	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
Bluesky	9950	450	440	440	—10
Bonanza R	5950	405	395	405	+ 10
Bonar	2200	$12⅝	12½	12½	+ ⅛
Bonar w	500	325	305	305	
Bow Valy	5875	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
Bow Vly 205	4600	$27	26¾	27	
Bow Vly R	454	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅜
Bralorne	1600	$5¼	5	5	— ⅛
Bralor 8.75	1200	$20	20	20	
Bralorn w	200	100	100	100	
Bramalea	6000	$18	17⅞	18	+ ⅛
Brmlea B p	1800	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Brscade p	1907	$40¼	40	40	— ¼
Brascan A	9303	$34⅜	34½	34½	— ⅛
Algma St B	400	$25	25	25	
Brscn 1981	800	$26¼	26	26⅛	— ⅛
Brkwater o	9800	$5¾	5¼	5⅜	+ ⅛
Brenda M	600	$10½	10½	10½	
Bright A	100	$21	21	21	+ ¼
Brinco	22100	180	170	180	+ 5
Briso o f	2205	400	375	400	— 5
BCFP	17892	$10½	10¼	10⅜	
BC Res	37554	260	252	255	— 3
BC Res p	1700	$29	28¾	29	
BC Phone	4376	$21¼	21⅛	21¾	+ ⅛
BCPh 4¾ p	100	$49¼	49¼	49¼	+ ½
BCPh 4.84	975	$13	13	13	— ¼
BCPh 5¾ p	z55	$57¾	57¾	57¾	
BCP 10.16 p	z23	$25⅝	25⅝	25⅝	
Brunswk	1510	$15¼	15	15¼	+ ½
Budd Can	20310	$22½	22¼	22⅜	+ ⅛

C D

CAE	19635	$17	16⅞	16⅞	
CB Pak	1500	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅜
CB Pak w	2250	420	415	420	— 5
CCL A	1300	$27½	27¼	27¼	— ½
CCL B f	9085	$27½	27⅛	27⅛	— ⅜
CDC Life	24265	$19	18⅝	18¾	
CIL	1200	$28⅛	28	28⅛	+ ⅛
CME Res o	1500	42	42	42	+ 1
CSA A f	5200	445	435	440	+ 15
Cableshar	1200	170	170	170	— 5
Cad Frv	31096	$16½	16¼	16¼	— ¼
Cad Frv A	1430	$8¾	8⅝	8⅝	
Cad Frv w	1000	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Cambrida	12500	$17½	17¼	17½	— ⅛
Cmbridg w	3050	380	350	365	—10
Camco Inc	160	$12¼	12¼	12¼	
Camel O G	500	44	44	44	
Camndx o	220	55	55	55	
Camp RL	34600	$24⅜	24¼	24¼	— ¼
Camp Res	3980	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Cam Res A	103	$16	16	16	
Camp Soup	809	$18⅛	18¼	18⅜	— ⅜
Campeau f	1400	$24¼	24¼	24¼	— ¼
Camreco o	1000	40	40	40	— 3
CCem ex p	2168	$11⅛	11½	11⅛	
CCem 2 p	4630	$14½	14⅜	14½	— ⅛
CDC f	15594	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
CDC pr B	3665	$103½	103	103	— ¾
CDC 1980	12895	$16⅛	15¾	15⅞	— ⅛
CDC 1983	11050	$26	25⅞	25⅞	
Can Malt	4045	$22½	22	22½	
C Nor West	8300	$23½	23¼	23⅜	+ ⅛
CanP E	105375	$29	28½	28¾	
C Packrs	925	$29¾	29¾	29¾	+ ¼
CPerm C p	2700	$24	23¾	23¾	— ⅛
CS Pete f	4800	480	470	480	
Can Trust	4850	$32¾	32¼	32⅜	— ½
C Trust 11	300	$22½	22½	22½	— ¾
CTrust w A	1400	$39	38¾	38¾	— 1
Canadex o	4000	39	39	39	
COmrcl p	3401	$19¾	19	19	— ¼
CCMan X f	200	$27	27	27	
CC Man Y	400	$27¾	27	27	— ¼
CForms A f	1300	430	430	430	
CGE	100	$64	64	64	— 2
CI Bk Com	55261	$30⅛	29¾	29⅞	— ⅛
CIBC 250 p	1900	$26	25¾	26	
CIBC 2.05 p	9375	$24¾	24⅜	24½	— ⅜
CIBC 35625	5225	$29⅛	29	29	— ⅛
CIBC 3 p	450	$100⅛	100⅛	100⅛	
CIBC w	39000	385	365	365	—20
Cdn Jorex	9100	420	410	420	+ 5
C Manoir	300	$11¼	11½	11½	— ⅛
C Marconi	2900	$20¾	20⅜	20⅜	— ⅛
C Occdental	3753	$29⅜	29	29⅛	+ ⅛
CP Ltd	49214	$61½	60⅝	60⅞	— ⅛
Cancom	5000	$6¾	6⅜	6⅜	+ ⅛
Cdn Tire	400	$13	12⅝	12⅝	— ⅜
CTr A f	117135	$9¼	9	9⅛	— ⅛
CUtil A f	6451	$17	17	17	
C Util B	630	$17	17	17	
C Util 9.24	56300	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅜
CUtil 2nd E	100	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
CUtil 2nd F	520	$28	28	28	
CUtil 2nd G	9350	$29	28¾	28¾	— ¼
CUtil 2nd H	1700	$23	22⅞	22⅞	— ⅛
CUtil 2nd I	650	$25¼	25¼	25¼	— ¼
CUtil A w	7947	295	285	285	— 5
CUtil B w	13268	297	285	285	—10
C Wrld	1000	405	395	395	—15
C Wrldwd p	600	$18½	18½	18½	+ ¼
Cnamax o	3479	400	400	400	—10
Canbra	2100	$8¼	8⅛	8¼	
Canfor	40700	$9½	9½	9½	— ¼
Canfor pr	14000	$25¾	25	25½	+ ¼
Canuc o	18000	24	20	20	— 5
Cara	880	$12	11⅞	12	
Cara A f	100	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ¼
Carl OK	12820	$14¾	14⅜	14⅜	— ⅜
Carl A p	200	$23½	23½	23½	
Carma A	47291	80	72	80	+ 7
Carolin o	900	240	234	240	+ 2
Cartier o	15000	8½	8½	8½	+ ½
Cascades	2150	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Casidy A p	200	$6⅝	6⅜	6⅜	— ⅛
Celanese	1800	$7¼	7¼	7¼	
Centenial	16600	250	215	235	—25
CFund A f	3000	$5¾	5½	5⅝	
Centri Tr	6025	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Cntrl Tr p	300	$24½	24½	24½	— ¾
Chnclr	1000	54	54	54	+ 6
Charter Ol	z354	41	41	41	
Chateau A f	2300	$16¼	16¼	16¼	
Chvco A	3500	395	385	395	+ 15
Chieftan	874	$13⅛	13⅛	13⅛	— ¼
Chrysler	652	$45⅞	45¾	45¾	
CHUM	z75	$43¼	43¼	43¼	
CHUM B f	120	$41½	41½	41½	— ½
Cimaron o	3230	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅛
Cineplex	12983	$5	490	5	
Cineplex p	10933	$5½	5⅜	5⅜	— ¼
Circo Crft	5390	$9	8¾	8⅞	+ ⅛
Coastl A f	2600	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Coho A f	4500	260	260	260	+ 10
Colonial o	7700	135	130	135	+ 5
Cmplx	z50	340	340	340	
Cominco	83196	$14¾	13⅞	13⅞	— ⅜
Cominco A	1040	$24¾	24¾	24¾	
Cominco D	500	$27⅞	27¾	27⅞	
Cmrcl OG	12700	185	180	185	+ 10
Cmpig	865	520	19¾	20	
Cmp Inv o	18000	264	260	262	
Comterm	965	150	145	145	
Coniagas o	3400	$6½	5¾	6½	+ ½
CAscot	1500	18	18	18	+ 3
Con Bath A	1354	$18	17¾	17¾	— ¼
Con Bath p	500	$17	17	17	+ ¼
C Bath 525	see below				
C Marbnr o	800	26	26	26	
C Norex	7975	249	240	249	+ 8
Cons Pipe	400	$11	11	11	
Consoltex	600	475	470	475	
C Distb A	42700	$6½	6½	6½	
CDistb B f	3800	$6½	6½	6½	
Cons Gas	1900	$21¾	21¾	21¾	
C Gas 13½	400	$30¼	30	30	— ¾
C Gas 9¼	2000	$25⅝	25½	25⅝	+ ⅛
Cons Gas w	1700	$6½	6½	6½	
Con Glass	300	$14¾	14⅜	14⅜	— ⅛
CTL Bank	2500	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
CTL Bk 4½	z50	$84⅞	84⅞	84⅞	
CTL A p	2000	$24½	24	24	— ⅜
Conwest A	220	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Conwst B f	17175	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Cooper C	100	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Co enerco A	1600	$5⅝	5⅝	5¾	— ⅛
Corby	z34	$33⅞	33⅞	33⅞	
Cor Mark f	30200	$7¼	6⅞	7¼	+ ⅜
Core Mrk w	12900	218	205	216	+ 8
Corp Food	900	$16	15½	15½	— ⅜
C Falcon C	475	$18⅛	18	18⅛	+ ⅛
Corrida o	12000	20	20	20	
Coseka R	7675	275	275	275	+ 5
Coseka 7 p	2100	56	6	6	
Costain Ltd	203	$9⅝	9⅝	9⅝	
Courvan o	3100	40	40	40	
Craigmt	100	117	117	117	
Crain RL f	266	$16¾	16¾	16¾	— ⅛
Crestbrk	400	$8¾	8¼	8¼	
Crwn Life	160	$120	120	120	
Cr Life Ap	3600	$25½	25⅜	25⅝	+ ⅛
Crownx	3925	$18	17⅞	18	
Crownx A f	4943	$18	17⅝	18	+ ⅛
Czar Res	15550	151	148	150	— 1
Dalmy C f	3052	58	7¾	8	+ ¼
Daon D	388305	470	440	465	+ 25
Daon A	1050	445	445	445	+ 15
Daon 8⅝ p	1700	$5⅞	5½	5⅞	+ ¼
Daon 9½ p	1000	$6¼	6¼	6¼	
Davidson o	1250	390	380	390	+ 5
Deiour o	28000	24	22	24	+ 1
Denison A p	1350	$13¾	13	13	
Denison B	157800	$12½	12¼	12¼	— ¼
Denison p	4125	$24¼	23⅞	23⅞	
Den B p	126320	$22¾	22½	22⅝	
Denison w	63050	220	210	215	— 5

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Develcon	32600	$9	8¼	8¼	— ¾
Dexleigh o	6200	150	143	148	+ 6
Dexligh w	4350	45	44	44	
Dicknsn A f	600	$5½	5⅛	5⅛	
Dicknsn B	300	$5½	5⅛	5⅛	
Discovry f	300	150	150	150	
Dofasco A	12770	$29	28½	28⅝	— ¼
Dfs 4¾	3810	$51¼	51¼	51¼	+ ¼
Dfs 235	550	$25¾	25⅝	25¾	+ ½
Dofasco wt	1990	$41½	40⅝	40⅝	— ½
Doman A	1025	255	250	250	+ 10
Doman B f	2156	173	170	170	
Dome Cda	12678	$6⅝	6¼	6¼	
Dome Mine	5550	$10½	10¼	10½	+ ⅛
Dome M w	1200	160	150	160	
D Pete	325877	284	276	276	— 7
DPete A p	2100	$13⅞	13⅝	13¾	
DPete B p	637	$13¾	13¼	13¾	+ ⅛
D Explor o	4000	33	32	32	— 1
D Textie	8400	$11⅞	11⅝	11⅝	— ⅛
Domtar	912	$38⅝	38⅝	38⅝	
Domtar 225	1500	$25½	25	25¼	
Donahue	400	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅛
Dorset o	5000	47	47	47	— 3
Dover Ind	500	$21¾	21⅝	21⅝	— ⅛
Drm Pete o	6500	30	30	30	
Dunde	z333	14	14	14	
Dunraine o	3000	33	32	32	— 3
Du Pont A	5545	$17¼	17⅛	17⅛	— ⅛
Durham o f	21693	249	237	244	+ 8
Durham w	4000	99	95	99	+ 4
Dylex A	32411	$38¾	38¼	38½	
Dynex A	z400	19	19	19	

E F

E-L Fin	100	$37½	37½	37½	+ ½
Eaglet o	6000	200	200	200	
Echo Bay	10190	$13⅞	13½	13½	— ¼
Echo 1986 w	100	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Echo 1987 w	1100	$5¾	5¾	5¾	
Echo 1988 w	200	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Elcthom X	1862	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Elcthm Y f	6625	$7¼	7	7	— ⅛
Emco	1033	$18⅛	18	18	— ½
Empire A f	1300	$15	14⅞	15	
Epitek	3500	56	54	54	— 1
Equity Svr	3600	57	6¾	7	
Equity p	4350	$20	19¾	20	+ ⅛
Erickson	14050	370	350	360	+ 15
FCA Intl	800	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
Fibrdg	5850	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅜
Flcnbrdg w	3020	$37¼	37¼	37¼	— ¾
Fardy Res	500	290	290	290	— 5
Fathm Ocn	20316	340	330	340	
Fed Ind A	2190	$22⅜	22¼	22⅜	
Fed Ind II	3275	$32⅜	32	32⅛	— ⅛
Fin Truco	700	$5⅝	5½	5½	— ¼
Finning A	200	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Finning B f	100	$10⅞	10⅞	10⅞	
Firan	1200	130	125	125	— 5
F City Fin	650	$13	12¾	12¾	— ¼
F City Tr A	100	$11	11	11	
F Mar	500	255	255	255	
Flanagan o	11000	65	65	65	
Fleet Aero	62550	$12	11⅞	12	
Ford Cnda	4310	$127	125	127	+ 2
F Knox o	5000	22	20	20	— 2
F Knox w	z1500				
F Sea A pr	100	$8	8	8	
Franco o	19000	97	94	94	+ 1
Fraser	600	$18	18	18	— ¼
Fruehauf	200	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Futurtek o	83100	67	62	64	+ 1

G H

Galctic o	5200	$5⅞	5¼	5⅜	
Galtaco	1100	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Galveston	2000	64	63	63	
Gandalf	2790	$11¾	11⅝	11⅝	+ ⅛
Gane	4000	33	32	33	— 1
Gaz Metr	2850	$9¼	9⅛	9¼	
Gaz 15 p	150	$29	29	29	
Geoc Comp	5950	$11¾	11⅜	11⅝	— ⅛
Gendis A	500	$28	28	28	
GMC	2007	$110½	109⅞	110⅜	+ ⅛
Genstar L	26720	$30⅛	30½	30¾	
Gnstar 2.35	4000	$33	32½	33	+ ⅛
Genstr D p	5800	$28⅝	28½	28⅝	+ ⅛
Genstr E p	1700	$24¾	24¾	24¾	
Geocrude	14142	261	260	260	
Gibraltar	300	$9¾	9⅝	9⅝	
Glamis o	3600	56	5⅞	5⅞	
Glenayre	3100	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Goldale A f	200	230	230	230	
Goldcorp f	21090	$6½	6¼	6¼	— ⅛
Goldcrp w	12600	90	88	90	+ 3
Gld Kn	4400	290	290	290	
Gldn Rul o	7000	60	57	57	— 2
G Sceptr o	23400	$5	485	485	—15
Goldast o	1200	115	115	115	— 5
Goliath G o	16750	$5⅞	5⅞	5⅞	
Goodyear	400	$42	41⅝	41⅝	
Graft G	100	$31¼	31¼	31¼	+ ¾
Grafton A f	100	$31½	31½	31½	— ¼
Grandma	10800	82	80	80	— 3
Granduc	2100	48	48	48	— 2
Granges o	117825	435	430	430	
GL Forest	700	$94	94	94	— ½
Gt Pacific	1500	$28⅝	28⅝	28⅝	+ ⅜
GW Steel A	1500	170	170	170	
Greyhnd	1845	$25	24⅝	24¾	
Growth I	400	$10¼	10	10¼	— ⅛
Growth p	5000	$25	24⅞	25	
Growth w	6100	279	275	275	— 5
Gardn MS f	3995	$7⅜	7¼	7¼	
Gard MS w	6000	89	85	85	
Gard PA f	6930	$8¾	8½	8½	+ ⅛
Gardn P w	7100	72	71	71	+ 3
Gulf Can	74542	$17¾	17¼	17½	— ⅛
Gulfstrm o	14000	67	63	67	— 1
HCI A f	15000	54	51	51	— 4
HCI Hldg B	1000	56	56	56	+ 1
Hale Res o	20000	45	39	45	+ 6
Haley	900	$10¾	10¾	10¾	
H Group A	17500	$7½	7½	7½	
Hmrsn C p	3900	$25⅝	25½	25⅝	
Hardee	1500	125	125	125	
Hrding A f	300	125	125	125	+ 5
Hard Crp C	200	111	111	111	+ 1
Harris A f	600	$12½	12¼	12¼	
Harris B	300	$12	12	12	
Hawker	28155	$22¼	21¾	22	— ¼
Hayes D	2693	$24⅞	24¼	24¼	— ¼
Hees Intl	19500	$23¼	23	23¼	+ ⅛
Hees D p	200	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
Hees Intl w	1095	$6⅞	6¾	6¾	
Helix	2650	$10	10	10	
Helix w	3100	490	480	480	— 5
Heritag A f	1000	$23½	23½	23½	
Highwod o	5300	360	350	350	—10
Hollinger	159	$36½	36½	36½	
HBay Mn s	22759	$7¾	7	7⅛	— ½
HBay Mn w	2100	42	41	41	— 4
H Bay Co	28450	$18	17⅜	17½	— ⅜
HBC A p	1264	$15½	15½	15½	
HBC B p	1700	$27⅛	27	27⅛	+ ⅛
Husky Oil	30708	$10⅞	10¾	10⅞	
Husky 13 p	700	$43¾	43½	43¾	

I J

ITL Ind	5000	195	190	195	+ 10
ITT Can p	6025	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
Imasco	23416	$55¼	54¾	55⅛	+ ⅛
Imp Life p	600	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
Imp Metl o	500	94	94	94	+ 3
Imp Oil A	62996	$48⅝	48⅛	48½	
Inca o	11500	187	185	187	+ 6
Inco	48235	$18½	18¼	18⅜	— ⅛
Inco 7.85	539	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Inco 10	2860	$28½	28⅜	28⅜	
Indal	3300	$13½	13½	13½	
Inland Gas	3100	$16½	16¼	16¼	— ¼
Innopac	14900	$14	13¾	13¾	— ¼
Inter-City	58502	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Inter C A p	z60	$13⅜	13⅜	13⅜	
IBM	411	$182¾	182¾	182¾	—2¾
Intl Thom	47950	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
Intpr Pipe	8440	$35½	34⅜	35½	+ ¼
Invntrnic o	700	115	115	115	+ 4
Inverness	4000	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Inverns 875	700	$14¾	14½	14½	— ¼
Ipsco	800	$15¾	15½	15½	— ¾
Iron Bay T	8000	70	66	66	— 4
Irwin Toy	2398	$7⅞

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

L'indice en baisse

MONTREAL (PC) — L'indice général de la Bourse de Montréal marquait un recul de 0.26 point, hier, à 130.73 et 2,156,668 actions ont été traitées, au lieu de 2,384,935 la veille.

Les industrielles ont perdu 1.42 à 116.45, les pétrolières 0.62 à 125.51, les forestièeres 0.59 à 152.55, les bancaires 0.41 à 122.42 etles minières 0.02 à 121.31, tandis que lesservices publics ont montéde 0.88 à 125.74.

CP Ltdperd 3-4à $60 3-4, Consolidated Bathurst A 1-4à $17 3-4, Canadian Imperial Bank of Commerce 1-8à $29 7-8, Gulf Canada 1-8à $17 1-2et Long Lac Minerals 1-8à $26 5-8. Par contree; Rio Algom gagne 1-2à $23, Hiram Walker 3-8à $28 7-8, CP Enterprises 1-8à $28 7-8, City and District Savings Bank 1-8à $18 5-8 et Placer 1-8 à $24 1-8. Alcan est stable à $37 1-4et Northern Telecom à $50.

Au total 96 titres sont en hausse, 130 en baisse et 109 inchangés.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

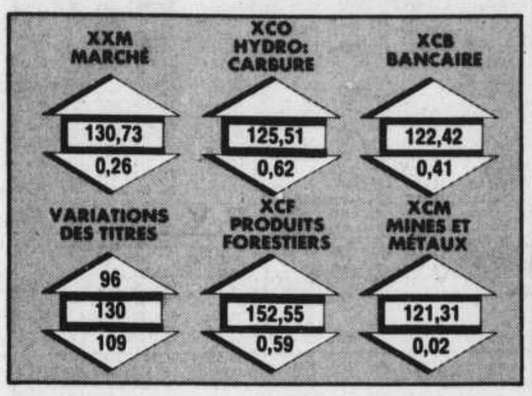

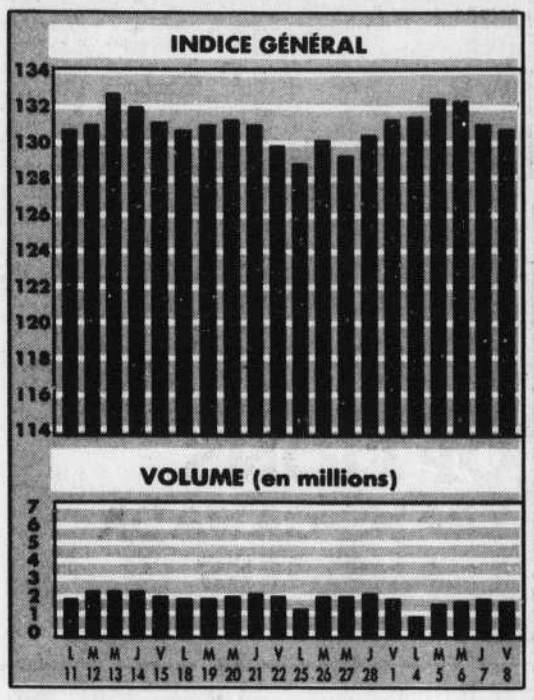

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Agnico E	500	$13	13	13	—⅛
Aiguebelle	5800	460	450	450	
Alta energ	600	$20	20	20	—¼
Alcan Alu	33737	$37½	37	37¼	
Alcan Wt	16440	$8⅞	8½	8¾	—¼
Algoma St	z1	$21⅜	21⅜	21⅜	+⅝
Aligro	2700	$7½	7⅜	7½	+⅛
Alum 2.00	400	$25⅝	25⅝	25⅝	+⅛
AMCA int	500	$15¾	15¾	15¾	
Argcen.H.I	500	$19	19	19	—¼
Asamera	1900	$9¾	9⅝	9⅝	—⅛
fAstral A	300	$5¾	5¾	5¾	
fAstral B	300	$5¾	5¾	5¾	—¼
BCE	85221	$39⅛	39	39⅛	+¼
BCE 1.80p	450	$25⅞	25⅞	25⅞	—⅜
BCE 2.05p	500	$39¼	39⅛	39⅛	—½
BCE 2.70p	650	$39⅞	39¾	39⅞	+⅛
B C Forst	1020	$10⅜	10⅜	10⅜	—¼
BGRpMt.A	400	$6⅞	6⅞	6⅞	
BC Phone	3700	$21¾	21⅝	21⅝	—⅛
BP Can	200	$27½	27½	27½	
Bank NS	38227	$13⅛	12⅞	13	
B NS sr1	800	$25¾	25¾	25¾	+⅛
Baue Cont	5500	$10⅞	10¾	10¾	
Bctl.H.wto	500	$33	33	33	+3
Bq Mercn	1200	$10¼	10⅛	10⅛	—⅜
Baue Mtl	30159	$26⅛	26⅛	26¼	
BMO 2.85	1050	$32⅞	32¾	32⅞	+⅛
BMO Sr3	2540	$24⅝	24½	24½	
BMO Wts	5800	345	340	340	—5
Bq Eparg	77200	$18⅞	18¼	18⅝	+⅛
BqEp 2.62	380	$26¾	26¾	26¾	
Baue Nat	39460	$17¾	17½	17⅝	—⅛
BqNat 2.94	1825	$36½	36½	36½	—½
Bq Nat s4	2250	$28	27⅞	28	+¼
Bq Royale	18176	$29¾	29⅝	29⅝	—¼
Bq Ry Wt	2675	420	415	415	—10
BqRy 1.45	12200	$16¼	16¼	16¼	
BqRy 1.88	1500	$20⅞	20⅝	20⅝	—⅜
BqRy 2.75	2500	$32½	32¼	32¼	—⅛
Borrick R.	7750	131	130	130	—3
Baxter Tc	9500	23	23	23	—4
Berkley.pr	3100	$5⅝	5⅛	5⅝	+⅛
Biotech	5270	$6⅞	6¼	6⅞	+⅛
fBomb A	2325	$26¾	26¼	26½	+⅛
fBomb B	3628	$26¾	26¼	26⅜	—⅜
Bow Val	1500	$17⅜	17¼	17¼	—¼
BowVl2.05	300	$26¾	26¾	26¾	
Brascade	404	$40	40	40	—⅛
Brascan A	1100	$34⅝	34½	34⅝	+⅛
Brinco	300	170	170	170	—2
Brunswick	600	$15	15	15	+¼
C D					
CAE Ind	8000	$17	16⅞	16⅞	
CB Pak	3900	$15½	15⅛	15⅛	—¼
CB Pak.wt	2375	420	415	415	—25
CCL Ind.B	6000	$27⅛	27	27	+1¾
C T G Inc	1000	325	325	325	
Cbl.Vdo A	15000	$8⅞	8¾	8¾	—¼
Cad Frvw	4500	$16½	16½	16½	—⅛
Cad Fw a	2100	$8⅝	8½	8⅝	
Cod.Fw.wt	900	$8¾	8⅝	8¾	—⅛
Cmbdg	1200	$17½	17¼	17½	—⅜
Cbrgwt	2000	365	360	360	—5
Camp R	1744	$5¾	5⅝	5¾	+½
fCDC	500	$8¼	8¼	8¼	
CDC 1980	2550	$16⅛	15⅞	16	+⅛
C Trst Wt	z25	$39¼	39¼	39¼	—¼
C Imp Bk	42600	$30⅛	29⅞	29⅞	—⅛
CIBq 2.50	400	$25⅞	25⅞	25⅞	—⅛
CIBq 2.05	980	$24¾	24½	24½	—½
CIBQ 3.562	100	$29⅛	29⅛	29⅛	+⅛
CIBq wt	15000	380	365	365	—10
CP Ltee	18124	$61¼	60⅝	60¾	—¾
fC Tire A	32810	$9¼	9	9	—⅛
fC Utilit A	1026	$17	17	17	
C Utilit B	676	$17	16⅞	17	
C Util prL	500	$29	29	29	
C Util Srl	500	$25⅛	25⅛	25⅛	—¼
C Util wta	1700	295	295	295	+3
C Util wtb	5000	297	297	297	+5
fCmnac.A	1885	$11¾	11½	11⅝	—⅛
Carl Ok	12825	$15⅛	14⅜	14½	—¼
Cascades	25620	$14⅝	14⅜	14⅜	
Cassidys	2600	410	410	410	
Celanese	601	$7¼	7⅛	7¼	
Cent Dyn	1000	105	105	105	
Charan	23000	$8⅝	8⅛	8⅝	+⅜
Chrn.w	16200	$5⅝	5	5½	+½
fChateau	1400	$16¼	16¼	16¼	
Chrysler	1447	$46	45⅞	45⅞	+⅛
Circo Crft	4500	$9	8¾	9	+⅛
CimL PrE	14911	$11¾	11½	11½	—¼
Cominco	2900	$14⅜	14¼	14¼	
Comin3.25	400	$27¾	27¾	27¾	—⅜
Cancom	3200	$6⅝	6½	6⅝	+⅛
Cmp Inv	535	262	262	262	
Comterm	8925	150	145	145	
Comt.Wt	3050	61	61	61	+1
C Bath A	67800	$18	17¾	17¾	—¼
CSD Cl A	z22	75	75	75	
CSD Pr B	z7	$22⅞	22⅞	22⅞	—⅛
Cons Gas	1000	$21¾	21¾	21¾	
C Gas Wt	600	$6¼	6¼	6¼	
C gas 1312	200	$30	30	30	—½
Daon Dvlp	47500	465	440	465	+25
Datagram	2810	320	310	315	+5
Denison.A	2185	$13⅛	13	13⅛	
fDenisonB	1000	$12⅞	12¼	12⅞	—⅛
Denism9.75	800	$24	24	24	+⅛
Den9.50	6375	$22¾	22½	22½	—⅛
Den.Wt	3705	215	211	213	—7
Dofasco A	12916	$28⅞	28⅝	28⅝	—⅛
Dofasc Wt	300	$41¾	41⅝	41⅝	—1⅛
Domco Lte	100	$11½	11½	11½	
Dome Cda	300	$6¼	6¼	6¼	
Dome Mns	1050	$10½	10¼	10¼	+⅛
Dome Pet	37143	285	277	277	—7
Domtex	839	$11¾	11⅝	11⅝	—¼
Domtar	210	$38⅞	38⅞	38⅞	
Donohue	660	$18⅞	18½	18⅞	+¼
DuPont A	500	$17¼	17¼	17¼	+⅛
fDylex Ltd	2300	$39	38½	38½	
E F					
Echo Bay	3000	$13⅞	13¾	13¾	
Entrep CP	32438	$29	28½	28⅝	+⅛
Epitek Int	2500	55	55	55	—1
FCA Inter	2000	$20½	20¼	20½	+¼
Falcn Cop	1000	$18	18	18	
FalLtee	z25	$95½	95½	95½	—¼
FILteeWts	1000	$37¾	37¼	37¼	—¾
G H					
GBC.Wts	50000	60	58	60	+4
Gaz Metr	10350	$9¼	9⅛	9⅛	
Gaz 5.4 pr	z25	$93¾	93¾	93¾	—1¼
Gaz 5.5 pr	415	$95½	95½	95½	+⅛
Gaz 15	500	$29⅛	29	29⅛	+⅛
Gen Motrs	163	$110	109¾	109¾	+⅛
Genstar	6150	$30⅞	30½	30⅞	+⅛
Genst.2.d	2700	$28⅛	28½	28½	
Geocrude	2000	260	260	260	
fGldcrp.A	800	$6⅜	6¼	6⅜	
Gldcrp.Wt	8000	92	87	88	—2
Goodfellw	1000	405	405	405	—15
Grmo Lee	3250	82	80	82	+2
Gr.T.GTC	1835	$9¾	9¾	9¾	—⅛
Gulf Can	63819	$17⅝	17⅜	17½	—⅛
Hartco	2421	430	420	420	—5
Hawker	1000	$22	22	22	—¼
Hees.Int	900	$23¼	23⅛	23⅛	
Hees.wt	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+⅛
Helix.Circ.	5900	$10⅛	9⅞	10	—⅛
HelxWt	4100	485	475	475	+5
Hir Walkr	47560	$29	28½	28⅞	+⅜
H Wlkr D	1700	$26⅝	26⅜	26½	+⅛
H Wlkr E	900	$28⅛	28	28⅛	—⅛
H Wlkr f	400	$28	28	28	+⅛
Wlkr Wts	1500	340	330	340	—10
H.Wlkwt88	1800	390	380	390	+10
H Bay Co	1300	$17⅝	17½	17½	—¼
Husky Oil	1700	$10⅞	10¾	10⅞	
Husky 13	875	$43¾	43½	43¾	
I J					
Imasco ltd	9902	$55	54¾	54⅞	—⅛
Imp Oil A	12462	$48⅝	48⅛	48½	—⅛
Inco Ltd	1534	$18⅜	18¼	18⅜	—⅛
Inco 10pr	175	$28½	28½	28½	+¾
Inco Wts	500	320	320	320	—15
Innopac	600	$13¾	13¾	13¾	—⅛
IBM	58	$181½	180¾	181½	—3⅞
Inter Pipe	1750	$35	34⅞	35	+⅜
Invern8.75	100	$14½	14½	14½	—¼
Inv Group	z6	$47	47	47	+14
Irwin Toy	z20	$7⅞	7⅞	7⅞	—⅛
fIvaco A	2340	$22⅜	22	22¼	—¼
Ivaco E p	850	$30	29⅞	29¾	—½
Janock	250	$11½	11½	11½	—⅛
K L					
Labatt	20740	$24⅞	24¾	24¾	—¼
LafargeCo	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Laidlaw A	3300	$13⅝	13½	13½	+¼
fLaidlw B	2700	$12¼	12¼	12¼	+⅛
Lanpar T.	1900	410	400	410	—5
Loblaw	21900	$17½	17	17½	+¼
Louvem	800	130	130	130	—5
LouvmWt1	z300	7	7	7	—93
LouvmWt3	z250	25	25	25	—15
M N					
MICC Inv	2000	244	240	244	+7
McM Bldl	200	$26	26	26	—⅛
McM Cl B	z40	$25¼	25¼	25¼	+¼
Mntoba wt	4000	83	80	83	+5
C Marconi	2600	$20½	20⅜	20⅜	—⅛
Marit El	z50	$29⅜	29⅜	29⅜	—⅛
fMarit Tel	6541	$44⅞	44	44	
Mrt pr D	300	$8½	8½	8½	+¼
Mass Fer	5942	395	365	365	—30
McNeil M	4700	330	320	320	+5
Merland	560	410	410	410	—5
Merland a	300	$19	19	19	
Min Lac	13700	$26⅝	26½	26⅝	—⅛
Mitel Corp	700	$9½	9½	9½	
Mitel 2.00	100	$18¾	18¾	18¾	
fMolson A	6517	$16½	16¼	16¼	—¼
fMonenc a	352	$8⅞	8⅝	8⅝	—⅜
MTrustc A	800	$14½	14⅜	14⅜	—¼
Moore	1000	$71½	71¼	71¼	—⅜
fMorgn T	1300	350	350	350	
Mscoch	71900	223	215	220	+5
Musco pr	100	$9	9	9	+¼
Nabisco L	100	$26½	26½	26½	
NB Tel	2100	$18	17⅞	18	
NB Tl 1.85	200	$20⅛	20⅛	20⅛	+½
NfldL 512	100	$6¼	6¼	6¼	+½
NfldL 514	600	$5½	5½	5½	+¼
Nfld 1414	1900	$12¼	12	12¼	+¼
Noranda	9521	$19¾	19⅜	19½	—¼
Norcen.En	3955	$14⅝	14½	14½	—⅛
fNoreNv	255	$13½	13½	13½	
Normick	z75	$7⅝	7⅝	7⅝	
Nor Tel	40497	$50½	49½	50	
fNova Alt	10750	$6¾	6½	6⅝	
Nova 612	1600	$20¼	20¼	20¼	
Nova 12	775	$30½	30⅛	30⅛	—⅜
O P					
OakwoodA	1500	460	445	445	
Oak Pr B	400	$26⅜	26⅜	26⅜	+⅛
fOsha A	500	$24¼	24¼	24¼	—⅛
Pancdn Pt	500	$28¾	28¾	28¾	
Perkins.P	550	480	480	480	
Pet Sun	2000	193	193	193	—7
Pt.Sun.srl	3800	270	265	270	+5
Placer Dv	4205	$24⅛	23⅞	24⅛	+⅛
PlacerDwt	200	330	330	330	—15
Polys 15.5	100	$28¼	28¼	28¼	+⅛
fPowr Cr	18175	$31¾	30¼	31⅜	+1⅛
Power Fin	1000	$28	27¾	28	+¼
Precamb	1000	465	435	435	—35
Prooptic	3000	225	220	225	
Proviqo	12720	$19¾	19⅝	19⅝	
Q R					
Que Tel	z95	$35	34½	35	+¼
Quebecor	7636	$34⅜	34	34	
Reed Sten	1100	$24¾	24⅛	24¾	+⅝
fReitmn A	500	$16½	16½	16½	—½
Rio Algom	3700	$23⅛	22⅞	23	+½
RogersC A	39700	$9⅝	9½	9½	+⅛
fRogerC B	84700	$10⅜	10⅛	10⅛	—⅜
fRollnd A	5200	$22½	22	22¼	+¼
Rolland B	100	$22½	22½	22½	+½
Ro—na.pr.1	1200	$10⅝	10⅜	10⅜	—⅛
Rothman	2060	$41½	41½	41½	—½
Ry Trco A	9067	$19⅝	19¼	19⅜	+¼
Ry Trco B	z20	$19¼	19¼	19¼	—⅛
Rovex Gld	926	275	275	275	+25
S T					
SHL Syst	950	$8⅛	8⅛	8⅛	—¼
fSI CemA	z80	$31	31	31	—⅛
Scot Paper	134	$17	17	17	
Seagram	10174	$59	58½	58⅝	—⅜
Sears Can	1200	$8	7⅞	8	+¼
Selkirk Wt	1000	$8⅛	8⅛	8⅛	—⅜
Sensormat	2480	255	250	255	
Shell Can	1600	$24¼	24	24⅛	
Southam	2770	$59½	58½	59⅜	—⅛
fSpar Aer	250	$28¾	28¾	28¾	+¼
fSparCap	5000	51	51	51	—4
fSteinb A	1104	$33½	33½	33½	+¼
Stelco A	5920	$23⅛	23	23⅛	+⅛
Stel 1.94	400	$24⅛	24⅛	24⅛	—⅜
Sullvn.Min	2100	355	355	355	
fTele—Cap	7610	$7	6¾	6⅞	—⅛
fTel Mt B	535	$25	25	25	
Tembec.A	1266	355	355	355	—5
Texaco	1550	$32¾	32⅝	32⅝	—⅛
Tex.Rc	11200	$16¾	16⅝	16¾	
Thomsn A	1100	$56¾	56¾	56¾	—¼
TIE teleco	2300	$11½	11	11½	+⅜
Tor Dm Bk	22944	$19¼	18⅞	19	
fTorstr B	10000	$19	19	19	+¼
Total Pete	3950	$15¾	15½	15⅝	+⅛
Total.P.wt	1800	128	128	128	+7
Tot Pet pr	400	$32½	32½	32½	—¼
TrAlta A	2786	$25⅛	25	25	—⅛
TrAlta wt	14200	355	350	355	+20
TrCan Pl	10200	$22⅞	22⅜	22⅞	+⅜
TrCan 2.8	575	$32⅝	32⅜	32⅜	—⅜
TrCan pre	1250	$52	52	52	—1
Trs mount	200	$7⅜	7⅜	7⅜	
Trimac	4806	465	460	460	—5
Trust Gen	300	$25¼	25	25	—½
fTurbo Rs	1000	56	56	56	—2
U V					
fUAP InA	2500	$21⅝	21½	21½	—⅛
Ultrmar	500	315	315	315	
UnigesprA·	1500	$5⅛	5	5	—¼
Union.Ent	5725	$11	11	11	—⅜
W X					
Wiax A	200	$13¼	13¼	13¼	—¼
Walwyn	1100	335	330	330	
Wargton	12000	83	80	80	—5
Westburne	1100	$14⅜	14¼	14¼	
Wcst Trn	1250	$15⅛	15	15⅛	
Westm 2.12	200	$27⅜	27¼	27⅜	+⅜
WorldEq.A	300	$8⅝	8⅝	8⅝	
Wrld wt.A	z300	68	68	68	
Wrld wt.B	300	165	165	165	—5
Wright Hr	200	$6⅜	6⅜	6⅜	+¼
Xerox Cn	4100	$20	20	20	+⅛
Xerox wt	1300	320	320	320	
JuniorMinesOils					
Abcourt	6572	68	68	68	—2
AbitibiRes	3000	15	15	15	—1
Amberqst	1000	35	35	35	—6
Bachelor	1000	285	285	285	+5
Barexor	20000	45	42	45	+7
Bateman	8000	19	18½	18½	
Boralex.A	2000	55	55	55	+5
Brominco	898	210	200	210	
Brosnan	4202	23	23	23	+1
Cartier Re	17500	8½	8½	8½	
C.Imp. 10	600	200	200	200	
D'Or Val	z325	68	68	68	—6
Dumagmi	530	450	440	450	
GalntG	1842	30	30	30	—5
Gold Tigr	11500	55	55	55	
JAG Mine	1000	80	80	80	+15
Laduboro	600	25½	25½	25½	
Lynx Exp	3000	40	40	40	—1
Massval	1000	6	6	6	—3½
Maufo.wtb	4000	½	½	½	—3½
Midep.Int	1250	205	205	205	+5
MonDor	2000	42	42	42	
N.Pascalis	1000	125	125	125	
Que Cobit	z100	30	30	30	+8
Queenstn	1300	120	115	120	+2
Rouvn.Rs	1000	77	77	77	—2
Vior	86600	112	95	100	—2
Vior.wt	117000	38	27	30	
StandardG	1704	22	22	22	—1
Talisman	1000	25	25	25	
Unergie	2000	9	9	9	
Yorbeau	12080	80	79	80	+3
Yorb.w	2000	6	6	6	

Total market: 2,153,168..............

Traded in US Funds

Chrys	3500	$33	32⅞	33

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	130	5.79	5.79	5.79
Grdn gld	115	288.50	287.50	287.50

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		High	Low	Settle Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.;US$—1,000bd.ft.							
235.50	197.00	MR			195.00	—2.00	13
243.00	208.10	MY	210.00	209.80	209.80	+1.70	1
248.40	219.10	JY			219.10		1
239.30	230.00	SP			230.10		0

Estimate Sales:......2... ... ...
Total open interest: ...15 ... ...

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Commerce	12	12½	13	13½	12¼	12¾	13¼	13¾	n.d	n.d	n.d	n.d	14¼
Épargne	11½	12	12¾	13¼	11¾	12¼	13	13½	11¾	12¼	13	13½	—
Mercantile	—	—	—	—	—	—	—	—	n.d	n.d	n.d	n.d	—
Montréal	11¾	12¼	13	13½	—	—	12¾	·13½	11½	12	12¾	13½	13
Nationale	11¾	12¼	13	13¾	12	12½	13¼	14	12¼	12¾	13½	14¼	13¾
Nouvelle-Écosse	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	—	—	—	—	14¼
Royale	11½	11¾	12½	13¼	—	—	—	—	—	—	—	—	14
Toronto-Dominion	11¾	12¼	12¾	13½	12	12½	13	13¾	13¾	—	14¼	14½	13½
Caisses populaires*	12¼	12¾	13¼	—	12¼	12¾	13¼	—	12½	13	13½	—	14¼
Fiducies													
Crédit-Foncier	12¼	12½	13	13⅜	12¼	12½	13	13⅜	12½	12¾	13¼	13⅜	—
Fiduciaires	12	12½	—	13½	12	12½	—	13½	12	12½	—	13½	—
Fiducie Québec	12¼	12½	13	13½	12¼	12½	13	13½	12¼	12½	13¼	13¾	—
Guaranty Trust	12	12¾	—	—	12	12½	13¼	13¾	12	12½	13¼	13¾	12
Guardian	12¼	12½	13¼	13¾	12½	12¾	13½	14	12½	12¾	13½	14	—
Montréal Trust	12¼	12½	12¾	13¼	12¼	12½	12¾	13¼	12¼	12½	12¾	13¼	—
Permanent	12	12½	13	13½	12	12½	13¼	13¾	12	12½	13¼	13¾	13¾
Prêt et Revenu	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	n.d	n.d	n.d	n.d	—
Soc. Nat. Fiducie	12	12½	12¾	13¼	12	12½	12¾	13¼	n.d	n.d	n.d	n.d	—
Trust Général	12	12½	13	13½	12¼	12½	13	13½	12¾	13	13½	14	—
Trust National	11½	12	12¾	13¼	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d
Trust Royal	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	14

Compilation, Fiducie du Québec — 6 mars 1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Commerce	—	—	—	—	—	—	1,000	10½	11	11¼	11½	11¾
Épargne	—	—	—	—	—	—	1,000	10¼	10½	11¼	11½	12
Mercantile	5,000	—	9½	9¾	10	10¼	—	—	—	—	—	—
Montréal	—	—	—	—	—	—	1,000	10	10¼	11	11¼	11¾
Nationale	5,000	—	8½	8½	8½	9	1,000	10¾	11	11¾	12	12¼
Nouvelle-Écosse	50,000	—	9¾	9¾	10	—	1,000	10	10½	10¾	11¼	11½
Royale	5,000	—	—	—	—	9½	1,000	10½	10¾	11¼	11½	11¾
Toronto-Dom.	25,000	—	8¾	9	9¼	9½	1,000	10¼	11	11½	11¾	12¾
Caisses populaires*	5,000	—	8¾	8¾	9¼	9½	1,000	10¾	10¾	11	—	—
Fiducies												
Crédit-Foncier	5,000	6½	9¼	9½	9¾	10¾	500	11¼	11½	11¾	12	12¼
Fiduciaires	5,000	6½	9⅜	9½	9¼	10½	500	11	11¼	11¾	11¾	12⅛
Fiducie Québec	5,000	5c	9¼	9½	10	10½	1,000	11¼	11½	11¾	11¾	12¼
Guaranty Trust	5,000	—	8½	9	9¼	9¾	1,000	11	11	11¼	11½	12
Guardian	5,000	6½	9¾	9¾	9¾	10	1,000	11	11	11¾	11½	12¼
Montréal Trust	5,000	6½	9	9½	10¼	10¾	1,000	11¼	11½	11¾	12	12¼
Permanent	5,000	—	8½	9	9¼	9¾	1,000	11	11¼	11½	11¾	12¼
Prêt et Revenu	5,000	—	9½	9¾	10	10¼	500	11	11	11⅝	11⅝	12¼
Soc. Nat. Fid.	2,000	—	9⅛	9½	9¾	10¼	500	11¼	11⅝	11⅝	11⅝	12
Trust Général	5,000	—	9	9¼	9¼	10	1,000	11¼	11⅜	11⅝	12	12¼
Trust National	5,000	—	8½	8¾	9	9½	1,000	10¾	11¼	11¾	12	12¼
Trust Royal	5,000	—	8½	9	9¼	9½	1,000	11	11¼	11½	11¾	12¼

Compilation Fiducie du Québec — 6 mars 1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	My	10	320	345		3
Agnic E	My	10 p	5	30		
Agnic E	My	12½	130	155		90
Agnic E	My	12½p	60	85		93
Agnic E	My	15	30	55		48
Agnic E	My	15 p	225	250		6
Agnic E	My	17½	5	30		43
Agnic E	My	17½p	450	475		
Agnic E	Ag	10	360	385		12
Agnic E	Ag	10 p	20	40		32
Agnic E	Ag	12½	195	220		84
Agnic E	Ag	12½p	90	115		72
Agnic E	Ag	15	90	115		35
Agnic E	Ag	15 p	235	260		
Agnic E	Nv	12½	240	265		
Agnic E	Nv	12½p	110	135		
Agnic E	Nv	15	135	160		5
Agnic E	Nv	15 p	255	280		
Alcan	My	32½	$5	$5¼	$6¾	61
Alcan	My	32½p	5	20	20	263
Alcan	Ag	32½	$5⅞	$6⅛	$9⅛	
Alcan	Ag	32½p	25	50	75	23
Alcan	Ag	42½p	$5⅜	$5⅝	435	48
Alcan	Nv	35	485	$5⅛		
Alcan	Nv	35 p	125	150		
Alcan	Nv	37½	385	400		
Alcan	Nv	37½p	240	265		
Alcan	Nv	40 p	370	390	295	20
Alcan	Nv	42½p	$5½	$5¾		
Alt Enr	Mr	17½	237	262	312	81
Alt Enr	Mr	17½p		25		
Alt Enr	Mr	20	20	45	100	116
Alt Enr	Mr	20 p	25	50	25	46
Alt Enr	Mr	22½		10	10	441
Alt Enr	Mr	22½p	225	250	262	15
Alt Enr	Mr	25		5	30	20
Alt Enr	Mr	25 p	475	$5		
Alt Enr	Jn	17½	275	300	325	40
Alt Enr	Jn	17½p	5	25		
Alt Enr	Jn	20	100	125	135	696
Alt Enr	Jn	20 p	45	70	65	73
Alt Enr	Jn	22½	20	45	35	255
Alt Enr	Jn	22½p	237	262	300	
Alt Enr	Jn	25	5	25	15	49
Alt Enr	Jn	25 p	487	$5⅛		
Alt Enr	Sp	17½	312	337	325	1
Alt Enr	Sp	17½p	15	40		
Alt Enr	Sp	20	160	185	200	78
Alt Enr	Sp	20 p	75	100	100	20
Alt Enr	Sp	22½	55	80	85	133
Alt Enr	Sp	22½p	250	275		
Asamo	Ap	7½	220	245	240	76
Asamo	Ap	7½p	1	20	5	69
Asamo	Ap	9	85	100	80	14
Asamo	Ap	9 p	15	30		
Asamo	Ap	10 p	55	70	65	377
Asamo	Ap	12½	1	10	10	359
Asamo	Ap	12½p	275	300	220	48
Asamo	Ap	15		5	10	140
Asamo	Ap	15 p	$5¼	$5⅝	450	3
Asamo	Jy	7½	250	270	255	142
Asamo	Jy	7½p	15	30		
Asamo	Jy	9	135	155	120	60
Asamo	Jy	9 p	40	55		
Asamo	Jy	10	75	90	90	1107
Asamo	Jy	10 p	85	95	115	362
Asamo	Jy	12½	25	40	30	1014
Asamo	Jy	12½p	285.	305	210	31
Asamo	Oc	9	175	190	185	110
Asamo	Oc	9 p	55	70		
Asamo	Oc	10	115	130	120	79
Asamo	Oc	10 p	95	110	95	218
Asamo	Oc	12½p	295	315	230	2
BC Tel	Ap	17½	412	437		
BC Tel	Ap	17½p		10		
BC Tel	Ap	20	175	200	250	40
BC Tel	Ap	20 p		10		
BC Tel	Ap	22½	20	35	30	270
BC Tel	Ap	22½p	75	95	30	9
BC Tel	Ap	25		25		
BC Tel	Ap	25 p	325	350		
BC Tel	Jy	17½	425	450		
BC Tel	Jy	17½p		10		
BC Tel	Jy	20	190	212	262	7
BC Tel	Jy	20 p	5	20	30	18
BC Tel	Jy	22½	45	60	65	780
BC Tel	Jy	22½p	95	120	45	188
BC Tel	Jy	25	5	30		
BC Tel	Jy	25 p	337	362		
BC Tel	Oc	20	200	225		
BC Tel	Oc	20 p	10	35		
BC Tel	Oc	22½	70	95	100	52
BC Tel	Oc	22½p	115	140		
BC Tel	Oc	25	20	45	40	100
BC Tel	Oc	25 p	350	375		
BCE	My	30	$9⅛	$9½	$9½	10
BCE	My	30 p		10	30	5
BCE	My	32½	$6⅝	$7	$7⅜	427
BCE	My	32½p	1	10	15	884
BCE	Ag	32½	$6¾	$7⅛	$5	230
BCE	Ag	32½p	1	20	50	50
BCE	Ag	40 p	210	230	230	55
BCE	Nv	35	490	$5¼	400	9
BCE	Nv	40 p	240	275		
Bk B C	My	5	65	90	125	8
Bk B C	My	5 p		25		
Bk B C	My	6	10	35	25	50
Bk B C	My	6 p	15	40		
Bk B C	My	7½		5	40	50
Bk B C	My	7½p	165	190		
Bk B C	My	10		5		
Bk B C	My	10 p	425	450		
Bk B C	Ag	5	90	110	125	126
Bk B C	Ag	5 p	5	30	15	140
Bk B C	Ag	6	30	55		
Bk B C	Ag	6 p	35	60		
Bk B C	Ag	7½	5	15	10	3397
Bk B C	Ag	7½p	185	212		
Bk B C	Ag	10		10	5	60
Bk B C	Ag	10 p	437	462		
Bk B C	Nv	5 p	20	45		
Bk B C	Nv	6	60	70	65	64
Bk B C	Nv	6 p	65	90		
Bk B C	Nv	7	20	30	30	90
Bk B C	Nv	7 p	170	185		
Bk Mtl	My	22½	380	405		59
Bk Mtl	My	22½p	1	10		223
Bk Mtl	My	25 p	20	35		534
Bk Mtl	My	30	5	15	10	855
Bk Mtl	My	30 p	370	395		10
Bk Mtl	Ag	22½	400	425		204
Bk Mtl	Ag	22½p	5	15		10
Bk Mtl	Ag	25	205	230		209
Bk Mtl	Ag	25 p	40	65		761
Bk Mtl	Ag	27½p	170	195		169
Bk Mtl	Ag	30 p	385	410		30
Bk Mtl	Nv	25	245	270		
Bk Mtl	Nv	25 p	65	90	70	20
Bk Mtl	Nv	27½	120	140		20
Bk Mtl	Nv	27½p	200	215		
Bk NS	Mr	10	290	315	325	58
Bk NS	Mr	10 p		5	10	28
Bk NS	Mr	12½p	1	10	10	403
Bk NS	Mr	15	1	5	15	802
Bk NS	Mr	15 p	190	210	195	7
Bk NS	Jn	10	305	330	350	21
Bk NS	Jn	10 p		20		
Bk NS	Jn	15 p	200	225	220	10
Bk NS	Sp	15 p	210	235	150	36
Bow Val	Ap	15	250	275	275	341
Bow Val	Ap	15 p	1	10	5	92
Bow Val	Ap	17½	65	75	60	3085
Bow Val	Ap	17½p	35	60	40	309
Bow Val	Ap	20	5	20	20	2267
Bow Val	Ap	20 p	250	275	465	13
Bow Val	Ap	22½	1	10	5	616
Bow Val	Ap	22½p	$5	$5⅜	400	
Bow Val	Ap	25		5	5	327
Bow Val	Ap	25 p	$7½	$7⅞	$7¼	
Bow Val	Jy	15	290	310	385	28
Bow Val	Jy	15 p	30	50	35	27
Bow Val	Jy	17½p	95	115	75	88
Bow Val	Jy	20	45	60	60	209
Bow Val	Jy	20 p	270	295	320	33
Bow Val	Jy	22½	10	25	25	27
Bow Val	Jy	22½p	$5	$5⅜		
Bow Val	Oc	15	340	365	375	3
Bow Val	Oc	15 p	50	70	90	4
Bow Val	Oc	17½	175	200	220	93
Bow Val	Oc	17½p	125	145	130	7
Bow Val	Oc	20	75	95	95	69
Bow Val	Oc	20 p	285	310		
Brscn A	Ap	27½	$7⅛	$7½		11
Brscn A	Ap	27½p	1	15		8
Brscn A	Ap	30	475	$5		112
Brscn A	Ap	30 p	1	25		93
Brscn A	Ap	32½	255	280	305	530
Brscn A	Ap	32½p	20	45		419
Brscn A	Ap	35 p	85	110	100	12
Brscn A	Ap	37½	15	40		28
Brscn A	Ap	37½p	285	310		
Brscn A	Jy	27½	$7½	$7⅞		10
Brscn A	Jy	27½p	5	30		12
Brscn A	Jy	30	$5⅜	$5⅝	$6	36
Brscn A	Jy	30 p	20	45		15
Brscn A	Jy	32½	345	370		145
Brscn A	Jy	32½p	65	90		62
Brscn A	Jy	35	190	215		119
Brscn A	Jy	35 p	145	170		20
Brscn A	Jy	37½	85	110	100	21
Brscn A	Jy	37½p	290	315		
Brscn A	Oc	30	$5¾	$6⅛		100
Brscn A	Oc	30 p	45	70		5
Brscn A	Oc	32½	420	445		24
Brscn A	Oc	35	270	295		26
Brscn A	Oc	35 p	175	200		30
Brscn A	Oc	37½p	295	320		2
C D						
C Im B	Mr	22½	$7⅛	$7⅜	$9	45
C Im B	Mr	22½p		10	25	96
C im B	Mr	25 p		10	15	224
C Im B	Mr	27½	225	250	262	748
C Im B	Mr	27½p		10	10	440
C Im B	Mr	30	20	30	30	396
C Im B	Mr	30 p	30	45	45	325
C Im B	Mr	32½		5	5	221
C Im B	Mr	32½p	262	287	200	27
C Im B	Jn	25	475	$5	$5½	35
C Im B	Jn	25 p	5	10	50	15
C Im B	Jn	27½	262	275	312	247
C Im B	Jn	27½p	15	25	35	85
C Im B	Jn	32½p	300	325	300	50
C Marc	My	17½	335	360		88
C Marc	My	17½p	5	30		68
C Marc	My	20	280	305		234
C Marc	My	20 p	55	80	70	135
C Marc	My	22½	45	70	75	610
C Marc	My	22½p	235	260		195
C Marc	My	25	5	20		301
C Marc	My	25 p	455	480		
C Marc	My	27½	1	15		286
C Marc	My	27½p	$6⅞	$7¼		
C Marc	Ag	17½	385	410		18
C Marc	Ag	17½p	25	50		20
C Marc	Ag	20 p	85	110		72
C Marc	Ag	22½	100	125		255
C Marc	Ag	22½p	260	285		35
C Marc	Ag	25	50	70		30
C Marc	Ag	25 p	470	495		
C Marc	Nv	20	270	295		13
C Marc	Nv	20 p	135	160	130	80
C Marc	Nv	22½	170	175		15
C Marc	Nv	22½p	285	310		5
C Ocidl	My	22½	$7½	$7⅝		
C Ocidl	My	22½p	1	15		
C Ocidl	My	25	470	$5⅛	200	25
C Ocidl	My	25 p	5	25	10	5
C Ocidl	My	27½	250	285	200	13
C Ocidl	My	27½p	15	40		
C Ocidl	My	30	90	110		
C Ocidl	My	30 p	95	120		
C Ocidl	Ag	22½	$7⅝	$8⅛		
C Ocidl	Ag	22½p	10	35	55	30
C Ocidl	Ag	25	$5⅜	$5⅞	300	3
C Ocidl	Ag	25 p	20	45	20	3
C Ocidl	Ag	27½	335	375	200	5
C Ocidl	Ag	27½p	45	70	140	5
C Ocidl	Ag	30	190	210		
C Ocidl	Ag	30 p	120	135		
C Ocidl	Nv	25	$5⅞	$6⅜		
C Ocidl	Nv	25 p	35	60		
C Ocidl	Nv	27½	410	460		
C Ocidl	Nv	27½p	60	80		
C Ocidl	Nv	30	250	285		
C Ocidl	Nv	30 p	130	155		
CanP E	My	20	$8¾	$9⅛		30
CanP E	My	20 p		10		5
CanP E	My	22½	$6¼	$6⅝		63
CanP E	My	22½p	1	10		29
CanP E	My	25 p	1	20	5	1200
CanP E	My	30 p	165	190		3
CanP E	Ag	22½	$6⅜	$6¾		39
CanP E	Ag	22½p	5	25		27
CanP E	Ag	25	425	450		224
CanP E	Ag	25 p	20	45		43
CanP E	Nv	25	475	$5⅛		5
CanP E	Nv	25 p	40	65		
CanP E	Nv	27½	290	315		12
CanP E	Nv	27½p	110	135		
CanP E	Nv	30 p	230	255		
Carl OK	My	12½	225	250	250	47
Carl OK	My	12½p	1	25		
Carl OK	My	15	50	55	65	1659
Carl OK	My	17½	10	15	10	1158
Carl OK	My	17½p	290	325	245	
Carl OK	My	20	1	10	15	10
Carl OK	My	20 p	$5⅜	$5¾		
Carl OK	Ag	12½	255	275	280	24
Carl OK	Ag	12½p	10	30	30	45
Carl OK	Ag	15	95	120	110	806
Carl OK	Ag	17½p	290	320	265	1
Carl OK	Nv	12½	285	315		
Carl OK	Nv	12½p	15	40		
Carl OK	Nv	15	150	175	165	17
Carl OK	Nv	15 p	115	140	110	2
Carl OK	Nv	17½	65	85	80	2
Carl OK	Nv	17½p	290	335		
CBth A	Ap	12½	$5¼	$5⅝		2
CBth A	Ap	12½p		5		20
CBth A	Ap	13¾	410	435		2
CBth A	Ap	13¾p		20		32
CBth A	Ap	15	290	315		35
CBth A	Ap	15 p		25		150
CBth A	Ap	17½	50	75		155
CBth A	Ap	17½p	10	35		40
CBth A	Ap	20	1	25		10
CBth A	Ap	20 p	200	225		
CBth A	Jy	12½	$5¼	$5⅝		
CBth A	Jy	12½p		25		
CBth A	Jy	15	325	350		6
CBth A	Jy	15 p	10	35		5
CBth A	Jy	17½	75	100		196
CBth A	Jy	17½p	40	65		31
CBth A	Jy	20	20	45		15
CBth A	Jy	20 p	225	250		
CBth A	Oc	15	345	370		
CBth A	Oc	15 p	35	60		5
CBth A	Oc	17½	135	160		94
CBth A	Oc	17½p	70	95		10
CBth A	Oc	20	40	65		
CBth A	Oc	20 p	240	265		
Cmnc	Mr	10	385	410	400	
Cmnc	Mr	10 p		10		
Cmnc	Mr	12½p		5	15	125
Cmnc	Mr	15	5	20	15	674
Cmnc	Mr	15 p	110	135	135	111
Cmnc	Mr	17½	1	5	5	558
Cmnc	Mr	17½p	340	365	200	80
Cmnc	Jn	10	440	465	$5¼	10
Cmnc	Jn	10 p	1	15	20	30
Cmnc	Jn	12½	220	245	230	750
Cmnc	Jn	12½p	10	20	20	40
Cmnc	Jn	15 p	125	150	150	60
Cmnc	Jn	17½	20	30	20	1300
Cmnc	Jn	17½p	340	365	315	256
Cmnc	Sp	10	465	490	485	5
Cmnc	Sp	10 p	1	25		
Cmnc	Sp	12½p	25	40	45	45
Cmnc	Sp	17½	30	45	40	33
Cmnc	Sp	17½p	350	375		
CP Ltd	My	45	$15⅞	$16⅜	$17¼	208
CP Ltd	My	45 p	1	15	10	80
CP Ltd	My	47½	$13¾	$13⅞	$6	10
CP Ltd	My	47½p	1	15		
CP Ltd	My	50 p	5	15	25	574
CP Ltd	Ag	45	$16⅛	$16⅝	$13½	1
CP Ltd	Ag	45 p	1	10	120	15
CP Ltd	Ag	47½	$13¾	$14⅛	490	11
CP Ltd	Ag	47½p	5	15	45	6
CP Ltd	Ag	50	$12⅛	$12½	$12¾	180
CP Ltd	Ag	50 p	15	30	10	71
CP Ltd	Ag	55 p	95	120	100	415
CP Ltd	Ag	60	$5⅛	$5½	$5⅝	637
CP Ltd	Ag	65 p	$5	$5½	475	2
CP Ltd	Nv	55	$9¼	$9¾		
CP Ltd	Nv	55 p	115	140	90	13
CP Ltd	Nv	60 p	265	300	260	36
CP Ltd	Nv	65 p	$5⅛	$5⅝		
CRL	Mr	20 p	1	5	5	1222
CRL	Mr	22½	160	185	230	1839
CRL	Mr	27½		5	5	1074
CRL	Mr	27½p	335	350	285	224
CRL	Mr	30		5	5	530
CRL	Mr	30 p	$5½	$5⅝	$5⅛	20
CRL	Mr	32½		1	4	1150
CRL	Mr	32½p	$8	$8½	$9¼	5
CRL	Mr	35		1	4	360
CRL	Mr	35 p	$10½	$11	$10½	
CRL	Jn	22½	325	350	350	456
CRL	Jn	22½p	115	135	130	719
CRL	Jn	27½	90	110	115	561
CRL	Jn	27½p	365	390	375	231
CRL	Jn	30	55	70	70	334
CRL	Jn	30 p	$5½	$6	$5⅞	20
CRL	Jn	32½	10	20	15	584
CRL	Jn	32½p	$8	$8½	$9¼	73
CRL	Sp	20	$5½	$6	410	25
CRL	Sp	27½p	425	435	400	197
Crslr U	My	30	380	405		15
Crslr U	My	30 p	50	75		
Crslr U	My	32½	220	245		4
Crslr U	My	32½p	135	160		
Crslr U	My	35	115	140		151
Crslr U	My	35 p	270	295		
Crslr U	Ag	30	370	395		17
Crslr U	Ag	30 p	125	150		1
Crslr U	Ag	32½p	215	240		5
Crslr U	Ag	35	220	245		6
Crslr U	Ag	35 p	345	370		11
Crslr U	Nv	32½	415	440		
Crslr U	Nv	32½p	270	295		
Crslr U	Nv	35	305	340		5
Crslr U	Nv	35 p	395	425		
CTr A f	Mr	7½	150	175		201
CTr A f	Mr	7½p		5		
CTr A f	Mr	10		5		629
CTr A f	Mr	10 p	85	110		200
CTr A f	Mr	12½		5		539
CTr A f	Mr	12½p	335	360		2
CTr A f	Jn	7½	175	200		35
CTr A f	Jn	7½p	2	20		
CTr A f	Jn	10 p	95	105	105	1277
CTr A f	Jn	12½p	345	370		
CTr A f	Sp	7½	215	240		76
CTr A f	Sp	7½p	10	35		2
CTr A f	Sp	10 p	110	120	120	125
CTr A f	Sp	12½	25	30	45	437
CTr A f	Sp	12½p	360	375		
Den B f	Ap	10	240	265		
Den B f	Ap	10 p	5	30		
Den B f	Ap	12½	30	55	65	79
Den B f	Ap	12½p	45	70	65	91
Den B f	Ap	15	1	20	35	413
Den B f	Ap	15 p	250	275	190	53
Den B f	Ap	17½		25	20	46
Den B f	Ap	17½p	$5	$5¼	460	
Den B f	Ap	20		25	20	30
Den B f	Ap	20 p	$7¼	$7¾		
Den B f	Jy	10	250	275		
Den B f	Jy	10 p	10	35		
Den B f	Jy	12½	65	90	90	132
Den B f	Jy	12½p	65	90	110	78
Den B f	Jy	15	15	35	30	785
Den B f	Jy	15 p	250	275	210	37
Den B f	Jy	17½	1	25	35	122
Den B f	Jy	17½p	$5	$5¼	365	15
Den B f	Oc	10	265	290		
Den B f	Oc	10 p	15	40		
Den B f	Oc	12½	95	120	155	45
Den B f	Oc	12½p	85	110	80	13
Den B f	Oc	15	35	60	50	205
Den B f	Oc	15 p	260	285	275	19
Dfs A	Mr	17½	$11	$11⅜		
Dfs A	Mr	17½p		10		150
Dfs A	Mr	20	$8½	$8⅞		
Dfs A	Mr	20 p		10		10
Dfs A	Mr	22½	$6	$6⅜		10
Dfs A	Mr	22½p		10		62
Dfs A	Mr	25	365	390	400	15
Dfs A	Mr	25 p		15		116
Dfs A	Jn	22½	$6⅛	$6½		400
Dfs A	Jn	22½p	1	15		10
Dfs A	Jn	25 p	5	25		49
Dfs A	Jn	27½	220	245	250	279
Dfs A	Jn	27½p	70	90		53
Dfs A	Jn	30	95	105		131
Dfs A	Sp	22½	$6¼	$6⅝		7
Dfs A	Sp	22½p	5	25		5
Dfs A	Sp	25	440	$4⅝		46
Dfs A	Sp	25 p	25	45		80
Dfs A	Sp	27½	280	305	305	49
Dfs A	Sp	27½p	95	120		
Dfs A	Sp	30	150	175		65
Dfs A	Sp	30 p	195	220		
Dom M	Ap	7½	285	305	410	34
Dom M	Ap	7½p	5	15	20	57
Dom M	Ap	9	150	170	165	25
Dom M	Ap	9 p	20	30	30	10
Dom M	Ap	10	85	100	115	491
Dom M	Ap	15	1	10	10	477
Dom M	Ap	15 p	450	475	450	47
Dom M	Jy	7½	315	335	345	58
Dom M	Jy	7½p	15	30	30	93
Dom M	Jy	9	200	220	280	95
Dom M	Jy	9 p	40	55	55	38
Dom M	Jy	12½p	230	250	225	248
Dom M	Jy	15		25	15	568
Dom M	Jy	15 p	465	490	385	2
Dom M	Oc	9	235	255	295	5
Dom M	Oc	9 p	60	80		
Dom M	Oc	10 p	100	115	90	27
E F						
Echo	Ap	10	362	387	275	13
Echo	Ap	10 p		25	15	70
Echo	Ap	12½	130	155	145	41
Echo	Ap	12½p	35	60	30	120
Echo	Ap	15	20	40	30	35
Echo	Ap	15 p	165	190	237	3
Echo	Jy	10 p	10	35	60	15
Echo	Jy	12½p	60	85	80	170
Echo	Jy	15	60	70	75	35
Echo	Jy	15 p	185	212	250	3
Echo	Oc	10	387	412	325	8
Echo	Oc	10 p	25	50		
Echo	Oc	12½	212	237	250	7
Echo	Oc	12½p	85	110	140	20
Echo	Oc	15	105	115	135	12
Echo	Oc	15 p	185	212	185	5
G H						
Gnstar	Ap	20	$10⅝	$11⅛	$10	
Gnstar	Ap	20 p		15	25	4
Gnstar	Ap	22½	$8⅛	$8⅝	$8¼	60
Gnstar	Ap	22½p		20	75	12
Gnstar	Ap	25	$5⅝	$6⅛	$6	156
Gnstar	Ap	25 p		20	10	55
Gnstar	Ap	27½p		15	10	285
Gnstar	Ap	30	125	150	150	782
Gnstar	Ap	30 p	30	55	35	244
Gnstar	Ap	32½	40	65	40	398
Gnstar	Ap	32½p	205	230	150	1
Gnstar	Jy	25	$6	$6½	$6¼	30
Gnstar	Jy	25 p	5	30	25	33
Gnstar	Jy	27½	415	445	$5	190
Gnstar	Jy	27½p	25	45	25	139
Gnstar	Jy	30 p	90	120	100	58
Gnstar	Jy	32½p	230	255	190	18
Gnstar	Oc	27½	485	$5⅛	475	26
Gnstar	Oc	27½p	35	60	100	5
Gnstar	Oc	30	325	355	390	32
Gnstar	Oc	30 p	140	165		
Gnstar	Oc	32½	230	245	230	335
Gnstar	Oc	32½p	235	290		
Gulf C	My	15 p		10		218
Gulf C	My	17½p	55	70	45	989
Gulf C	My	20 p	255	280		33
Gulf C	Ag	15	290	315		456
Gulf C	Ag	17½p	85	110		90
Gulf C	Ag	20 p	275	300		5
Gulf C	Nv	15	320	325		
Gulf C	Nv	15 p	25	50		10
Gulf C	Nv	17½p	110	135		5
Gulf C	Nv	20	85	105	100	59
Gulf C	Nv	20 p	295	320		
Husky	Ap	7½	325	365	325	14
Husky	Ap	7½p		10		
Husky	Ap	10	100	125	110	817
Husky	Ap	10 p	5	10	20	531
Husky	Ap	15	1	10	15	204
Husky	Ap	15 p	400	435	410	
Husky	Jy	10 p	15	25	15	211
Husky	Jy	12½p	160	185	200	20
Husky	Jy	15	5	15	10	54
Husky	Jy	15 p	405	445		
Husky	Oc	10	175	185	150	100
Husky	Oc	10 p	30	50		
Husky	Oc	12½	55	60	60	1810
Husky	Oc	12½p	160	185	200	
I J						
I-City	Mr	7½	$5½	$6		
I-City	Mr	7½p		5		
I-City	Mr	10 p		6	75	2
I-City	Mr	12½	65	80	75	90
I-City	Mr	12½p	1	25	45	10
I-City	Mr	15		15		
I-City	Mr	15 p	185	210		
I-City	Jn	7½	$5½	$6	287	
I-City	Jn	7½p		10		
I-City	Jn	10	300	330	300	1137
I-City	Jn	10 p	1	15	75	
I-City	Jn	12½p	10	35	50	25
I-City	Jn	15	10	25		
I-City	Jn	15 p	195	220		
I-City	Sp	7½	$5½	$6		
I-City	Sp	7½p		15		
I-City	Sp	10	300	345	275	28
I-City	Sp	10 p	5	25		
I-City	Sp	12½p	30	55		
I-City	Sp	15 p	200	225		
Imsco	Ap	35	$19¾	$20½		
Imsco	Ap	35 p		1		93
Imsco	Ap	40	$14¾	$15½		20
Imsco	Ap	40 p		5		81
Imsco	Ap	45	$10¼	$10¾		494
Imsco	Ap	45 p		10		211
Imsco	Ap	47½	$7⅝	$8¼		2
Imsco	Ap	47½p		25		
Imsco	Ap	50 p	10	35		12
Imsco	Ap	55 p	130	155		40
Imsco	Jy	40	$15⅛	$15⅞		398
Imsco	Jy	40 p	1	25		10
Imsco	Jy	45	$11¼	$12		40
Imsco	Jy	45 p	10	35		37
Imsco	Jy	47½	$9¼	$9¾		10
Imsco	Jy	47½p	30	55		15
Imsco	Jy	50	$7⅜	$7¾		75
Imsco	Jy	50 p	80	105		23
Imsco	Oc	47½	$10⅝	$11⅜	$10¾	500
Imsco	Oc	47½p	75	100		5
Imsco	Oc	50	$8½	$8⅞		24
Imsco	Oc	50 p	135	160		50
Imsco	Oc	55	$5½	$5⅞	$5¼	94
Imsco	Oc	55 p	290	315		38
Inco	My	12½	$5¾	$6⅛	$6	16
Inco	My	12½p		5	5	195
Inco	My	15	345	370	400	1074
Inco	My	15 p	2	6	6	355
Inco	My	17½	140	150	165	2104
Inco	My	20	40	45	55	1691
Inco	Ag	12½	$5⅞	$6⅜	$6⅜	90
Inco	Ag	12½p	5	25		
Inco	Ag	15	390	415	380	836
Inco	Ag	15 p	20	35	35	41
Inco	Ag	17½p	70	85	90	333
Inco	Nv	17½	270	295	315	41
Inco	Nv	17½p	85	110	95	5
Inco	Nv	20	150	175	195	21
Inco	Nv	20 p	210	230	185	250
IOil A	My	35	$13½	$14	$12⅞	8
IOil A	My	35 p		5	25	148
IOil A	My	40 p	1	5	10	429
IOil A	My	42½	$6⅜	$6¾	$7¾	457
IOil A	My	45 p	35	50	35	453
IOil A	My	47½p	95	115	80	160
IOil A	Ag	40	$9¼	$9¾	$9⅞	35
IOil A	Ag	40 p	30	55	25	196
IOil A	Ag	42½	$7⅛	$7⅝	$6⅜	17
IOil A	Ag	42½p	40	65	75	100
IOil A	Ag	45	$5½	$5⅝	$5⅜	1090
IOil A	Ag	45 p	90	105	90	214
IOil A	Ag	47½	390	415	410	41
IOil A	Ag	50 p	250	285	265	25
IOil A	Nv	45	$6¼	$6¾	$7	17
IOil A	Nv	45 p	125	150	200	5
IOil A	Nv	47½	480	$5⅛	350	6
IOil A	Nv	47½p	195	220	250	10
IOil A	Nv	50 p	290	325		
K L						
L Mnr	Mr	22½p		25	40	57
L Mnr	Mr	25	140	165	150	66
L Mnr	Mr	25 p	5	30	5	296
L Mnr	Mr	27½	20	40	35	110
L Mnr	Mr	30		25	55	172
L Mnr	Mr	32½		20	5	74
L Mnr	Mr	35		20	1	110
L Mnr	Mr	35 p	$8⅜	$8¾	$8⅝	•
L Mnr	Jn	22½	475	$5	$5¼	3
L Mnr	Jn	22½p	35	55	70	15
L Mnr	Jn	25	280	300	340	58
L Mnr	Jn	25 p	85	105	100	98
L Mnr	Jn	27½p	175	200	240	56
L Mnr	Jn	30 p	340	365	345	70
L Mnr	Jn	32½	25	45	80	173
L Mnr	Jn	32½p	$5⅞	$6⅜	$7	2
L Mnr	Jn	35	10	35	237	44
L Mnr	Jn	35 p	$8⅜	$8¾	$8	10
L Mnr	Sp	22½	$5⅜	$5⅞		
L Mnr	Sp	22½p	35	60		
L Mnr	Sp	25	365	390	480	10
L Mnr	Sp	25 p	110	135	95	18
L Mnr	Sp	27½	235	255	265	21
L Mnr	Sp	27½p	205	230	230	15
L Mnr	Sp	30	140	160	220	1
L Mnr	Sp	30 p	360	390	335	15
M N						
Mitel	Mr	5	440	465	440	66
Mitel	Mr	5 p		10	5	80
Mitel	Mr	7½p		10	5	570
Mitel	Mr	9	50	70	85	55
Mitel	Mr	9 p	5	30	25	35
Mitel	Mr	10 p	55	80	80	196
Mitel	Mr	12½		10	15	211
Mitel	Mr	12½p	290	315		
Mitel	Jn	5	450	475	465	28
Mitel	Jn	5 p	5	15		
Mitel	Jn	7½	225	250	240	428
Mitel	Jn	7½p	5	30	25	312
Mitel	Jn	9	135	160	135	572
Mitel	Jn	9 p	45	60	50	1057
Mitel	Jn	10 p	95	115	100	465
Mitel	Jn	12½p	300	325	315	13
Mitel	Sp	5	460	495	450	20
Mitel	Sp	5 p	10	35		
Mitel	Sp	7½	270	295	380	186
Mitel	Sp	7½p	25	45	40	40
Mitel	Sp	9 p	65	90	90	32
Mitel	Sp	10	125	150	135	293
Mitel	Sp	10 p	125	145	125	92
Mitel	Sp	12½p	315	340		
Moore	My	50	$21½	$22½	$22¼	12
Moore	My	50 p		10		
Moore	My	55	$16½	$17½	$17¾	300
Moore	My	55 p	1	10	45	12
Moore	My	60	$12¼	$12⅝	$12¾	89
Moore	My	60 p	1	15	50	53
Moore	My	65	$7¼	$8¼	$7¾	57
Moore	My	65 p	40	110	170	5
Moore	My	70 p	140	240	175	7
Moore	My	75	105	150	130	28
Moore	My	75 p	400	$5½		
Moore	Ag	55	$16¾	$17¾	$17¾	
Moore	Ag	55 p	1	20		
Moore	Ag	60	$12⅛	$13⅛	$12½	204
Moore	Ag	60 p	15	50		
Moore	Ag	65	$8	$9	$8½	18
Moore	Ag	65 p	85	185	200	9
Moore	Ag	70	$5½	$6¼	$6½	15
Moore	Ag	70 p	290	390	285	20
Moore	Ag	75	220	320		
Moore	Ag	75 p	450	$6		
Moore	Nv	65	$9	$10	$9	19
Moore	Nv	65 p	125	225		
Moore	Nv	70	$6¼	$7¼	$6¼	21
Moore	Nv	70 p	325	450		
Moore	Nv	75	300	400		
Moore	Nv	75 p	475	$6½		
Nat Bk	My	10	$7⅜	$8		105
Nat Bk	My	10 p		10		20
Nat Bk	My	12½p		15		95
Nat Bk	My	15	270	295	280	752
Nat Bk	My	15 p	10	20		80
Nat Bk	My	17½p	55	80		89
Nat Bk	Ag	12½	$5⅛	$5½		1304
Nat Bk	Ag	12½p	5	30		230
Nat Bk	Ag	15 p	15	40		240
Nat Bk	Nv	15	325	350		528
Nat Bk	Nv	15 p	35	60		45
Nor Tel	Ap	40	$10⅛	$10½	$10½	202
Nor Tel	Ap	40 p	2	15	10	487
Nor Tel	Ap	42½	$7½	$8	$8⅜	262
Nor Tel	Ap	42½p	5	15	35	497
Nor Tel	Ap	57½	25	40	50	20
Nor Tel	Ap	57½p	$7⅜	$7⅞		
Nor Tel	Ap	60 p	$9⅞	$10⅜	$8	
Nor Tel	Jy	40	$11¼	$11¾	$12	18

Suite à la page 19

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Cours à la hausse

VANCOUVER (PC) — La tendance était à la hausse et l'activité modérée, hier, à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur environ 11.5 millions d'actions.

L'indice global du marché a fini la journée à 970.73, un gain de 5.78 points.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

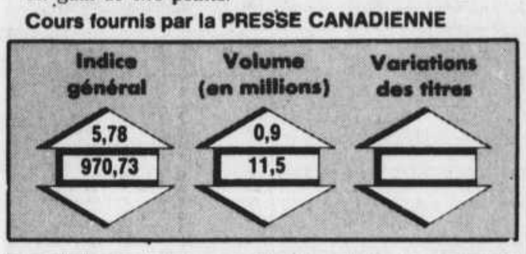

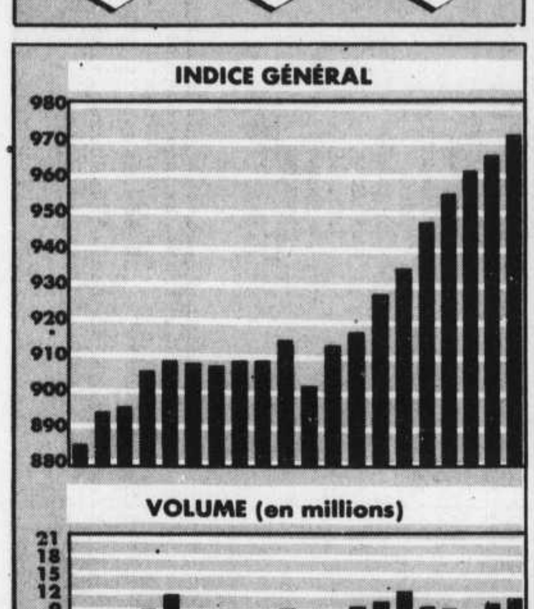

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Abaton	11000	50	46	46	+1
Aby inv a	4500	33	33	33	
Aby inv b	10000	41	40	41	+4
Abitibi	z30	22	22	22	
Abooil	152350	111	100	105	+1
Accg wt	10000	2	2	2	
Achron	17750	33	31	32	—1
Acorn	6000	21	21	21	—2
Acqest	2500	85	80	85	
Adams	18300	95	87	87	
Adapt tc	31800	100	85	98	+3
Admirl	72000	17	15	15	—2
Adnarn	29500	63	60	60	+2
Adriatc	3500	40	35	40	+5
Aegis rs	43000	45	38	45	+10
Aerolift	18000	55	49	55	+7
Ajax	3500	40	40	40	
Alamo	2000	13	13	13	
Alaska	1000	98	98	98	+3
Alta Egy	200	$20	20	20	
Alcina	3000	95	90	95	+5
Alina Int	500	16	16	16	
All Star	15000	20	18	18	—2
Alpha	1500	34	34	34	
Altar gld	500	15	15	15	—1
A mng w	4000	18	17	17	—2
Amazn	12000	33	31	31	—4
Ambrhl	4000	7	7	7	
Ambra	1500	40	35	35	—5
Ambr w	2000	6	6	6	
Amble	19333	36	34	34	—3
Amble w	11500	7	6	6	—2
Amca	4100	49	49	49	
Amer aa	59500	66	49	55	+7
Amer bd	25000	7	6	7	
Amer a	11700	260	260	260	
Amer tel	44100	375	305	375	+65
Amhwk	40500	22	20	22	+1
Amstar	18000	48	43	43	—4
Amstr w	81000	13	12	13	
Anchor	4500	19	19	19	+1
Anglo	2500	45	45	45	+5
Anglo Bo	3500	106	105	106	+1
Angus rs	15550	40	38	40	+3
An arbr	8100	38	34	34	—11
Ansco rs	4500	30	30	30	
Apex	1000	25	25	25	+1
Applied	9200	260	255	259	—1
Aqarus	4000	14	14	14	
Arbsq	7500	25	25	25	
Arbor	600	39	39	39	
Arch dev	8000	6	6	6	
Artc Red	2000	26	26	26	
Argnta	3500	12	12	12	
Argont	32999	30	30	30	+3
Arcana	4000	23	22	22	—1
Arivac	1300	135	130	130	—10
Ark lo tx	28500	48	45	48	
Arnhm	22500	229	200	200	—19
Aspen gr	2000	27	27	27	+2
Augsts	6000	22	20	20	—3
Avinch	2500	51	51	51	
Avalon	21500	33	31	33	+1
Avaln w	20000	4	4	4	
Avonce	6500	12	12	12	
Avino	10400	165	165	165	+5
Azora	3000	22	22	22	+1
BC res	7680	259	253	255	
BC Tel	1700	$21¾	21⅝	21⅝	
Baden	5000	18	18	18	
Baha res	35500	65	62	65	+3
Bahma	12500	72	70	70	—1
Baker	500	275	275	275	—5
Banbry	2000	38	38	38	+1
Banco rs	16500	96	90	92	+2
Bnk BC	6300	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Bankit	8000	29	29	29	—1
Bar	z200	48	48	48	
Bardne	1500	700	700	700	
Baroqu	67832	50	47	50	+2
Baroq w	37500	13	12	12	
Battle	2000	22	22	22	—2
Bay ann	1000	18	18	18	
Baz res	10500	192	186	192	+6
Bdc ind	15000	53	50	53	+3
Beaver	5000	58	51	51	—4
Belair	3500	19	17	17	
Belabn	z300	19	19	19	
Belmnt	17720	100	97	100	+4
Blmorl	z100	82	82	82	
Berg	7000	36	35	36	
Berl res	27100	29	28	28	—2
Bern res	500	160	160	160	+10
Better	5000	20	20	20	
Big ben	1800	75	75	75	
Bps mnr	z12	27	27	27	
Bishop	1500	85	85	85	—8
Blk Dmd	19000	23	22	22	—1
Black hil	500	80	80	80	—5
Blac sw	5500	39	38	38	
Blk thdr	10400	45	44	44	
Blugrss	7000	13	11	11	
Boise cr	7000	35	35	35	—1
Bonus pt	500	75	75	75	
Bpi res	32100	198	185	190	+5
Brodsu	1000	18	18	18	
Bramo	1000	32	32	32	+1
Bras d or	500	55	55	55	
Brkwtr	5400	$5⅜	5¼	5¼	
Brigde	10000	36	35	36	—1
Britcol	5000	18	16	18	+2
Brit pac	6000	35	35	35	+1
Br slbk a	10000	40	40	40	
Br slbk b	5000	40	40	40	+1
Brx min	500	12	12	12	—2
Bullet	1000	45	45	45	
Burndl	2000	15	15	15	
Butler	7500	75	73	74	—1
C D					
C T Exp	z400	34	34	34	
Caldnia	500	25	25	25	
Callex	6800	260	245	260	+5
Calpine	3000	20	16	20	+2
Can am	15750	34	33	33	
Cantel	5500	19	17	17	—1
Canfic	1000	7	7	7	
Canova	2800	140	135	135	—5
Cnreo	26100	49	46	48	
Canuc	2500	48	43	43	—6
Cape res	1500	15	15	15	
Capella	27100	45	42	43	—1
Caplino	20000	72	65	70	
Capri	1000	45	45	45	
Cpricrn	1000	19	19	19	
Caribe	1830	20	20	20	+3
Carlson	8000	22	20	20	—3
Carnes	1000	39	39	39	
Cascda	12500	42	40	41	
Casino	2000	21	21	21	—3
Cassia w	2000	30	30	30	
Casia pt	78650	75	70	73	+3
Catear a	2000	10	10	10	
Cater en	10200	35	30	35	
Catlow	41000	100	90	93	+3
Cdn arct	500	36	36	36	—4
Cdn ferit	7500	43	41	41	
Cdn pwn	15500	75	72	72	—1
Cdn prm	1500	50	47	50	+5
Cdn untd	25100	110	95	108	+18
Cdn ut w	10000	35	35	35	+10
Celico R	3000	42	42	42	—8
C crude	1000	15	15	15	
Chalice	11000	90	85	90	
Chmpg	2500	14	14	14	—1
Chanel	1625	28	28	28	
Chapel	92600	200	185	191	+6
Charltn	2000	8	8	8	
Charlm	1000	13	13	13	
Chrtrhl	500	95	95	95	
Chatwd	22000	47	44	46	+2
Chavin	1000	10	10	10	
Chckmt	3000	22	22	22	
Chervl	1700	32	30	30	
Chimra	1000	40	40	40	
Chutine	9500	26	25	26	—3
Bk Com	2000	$29¾	29¾	29¾	— ¼
Ciesta	70500	55	50	54	+3
Clearpt	1100	75	75	75	
Cline	1000	15	15	15	
Cst rang	26100	110	100	109	+1
Cold Lk	2000	20	20	20	
Colfax	18000	45	40	45	
Colony	17200	152	150	151	—1
Comet	500	114	114	114	+4
Cmwl	5000	9	9	9	
Comput	z100	14	14	14	
Concert	4500	90	90	90	+5
Condka	4000	23	17	23	
Conqst	8000	80	80	80	
C ascot	1925	19	19	19	
C barier	1100	90	90	90	
C Bound.	14000	28	26	28	
C canarc	3900	285	270	285	+10
C Cinola	4200	245	240	240	+4
C Five St	1000	75	75	75	
Cons frd	z1	25	25	25	
Cons knb	13840	40	35	37	—3
C Reactr	500	20	20	20	
C rio plat	z300	10	10	10	
C S Butte	5005	17	17	17	
Cons slv	z20	77	77	77	
Consort	5500	25	25	25	—3
Contct	1000	62	62	62	—1
Contnd	500	26	26	26	
Con Sv	500	100	100	100	
Cop vrkq	2000	8	8	8	
Cop Lak	4000	73	73	73	—2
Coralta	5200	22	20	20	
Corprte	4500	10	10	10	
Cosmos	27500	32	30	30	
Cous crk	21940	50	45	50	+3
Cove	87652	53	43	51	+6
Crack	2000	35	35	35	—4
Cream	4000	25	24	24	
Crescnt	3600	30	30	30	+2
Cruiser	5500	44	42	42	—1
Crystal	29000	69	62	62	—8
Cube	1000	100	100	100	—15
Currie	2000	58	58	58	
Cusac	5000	85	85	85	
Cutlass	9700	190	185	190	+5
Cyrano	35000	75	70	75	
Dor val	4156	75	71	71	—3
Dalls e h	4800	200	185	185	—15
Dankoe	3000	50	42	42	+7
Daon	9000	465	455	465	+30
Dash lke	450055		15	15	+2
Davnpt	3500	11	11	11	
Dawsn	500	100	100	100	+5
De baca	3000	43	42	43	+1
Decker	17000	92	85	85	—5
D south	5500	30	29	29	
Deep w b	19000	3	3	3	
Deex res	24000	17	16	17	+1
Del nort	37000	21	19	19	+1
Desert	6000	14	13	14	—1
Devon	2000	12	12	12	+1
Dia met	3000	60	60	60	
Dimnd	12500	150	140	150	
Diana rs	8000	32	31	31	—1
Dibi res	4000	68	68	68	—2
Dplmat	1000	60	55	55	—10
Divrsfd	9000	80	75	80	+1
Dolphin	88500	63	56	56	—5
Dlph w a	42000	17	15	16	—2
Domgo	700	19	19	19	+5
Dragon	z200	67	67	67	
Draw rs	9500	150	145	150	
Drc res	1000	45	45	45	
Duwel	9000	43	41	41	—4
Dual res	5900	191	180	180	—18
Duncan	z300	31	31	31	
Dusty M	5000	100	95	100	+5
Dnamc	5000	50	50	50	
E F					
E l e en	1000	25	25	25	
Eagle R	5500	17	15	15	
East wst	1000	90	90	90	
Estr lits	10000	22	22	22	
Estmq	2400	68	68	68	—7
Eden res	500	16	16	16	+1
Egemt	3000	64	60	62	+2
El cmin	7500	63	61	62	—1
El dordo	8600	105	100	105	+5
E paras	9000	15	15	15	
Electra	5000	44	44	44	
Electra t	40000	91	85	90	—1
Elektra	24420	32	30	32	
Elite res	6500	40	38	40	+5
Emerik	1500	125	122	125	+1
Endlc	28500	80	60	80	+40
Energx	25000	83	78	80	—3
Enex	900	225	225	225	—10
Enfield	3500	65	56	65	+5
Epic res	2500	82	82	82	+2
Epoch	2500	50	50	50	
Ericsn	4000	365	365	365	+20
Esprnz	3000	70	70	70	+5
Eurmin	2000	95	90	95	+20
Evrest	52100	175	160	165	
Extotal	2000	60	60	60	+5
Fiftha	1000	43	43	43	
Frst cdn	19000	53	50	50	
Frst dvn	5000	50	50	50	
Frst gen	2500	35	35	35	
Frst wst	2000	100	100	100	
Five M	2000	39	39	39	
Fleck	500	32	32	32	
Fletwd	7500	60	59	59	
Flin flon	20000	15	15	15	
Flow res	2000	52	50	50	—2
Folkstn	1500	55	50	55	+5
Force	5500	75	70	70	
Forms	15500	30	27	27	—3
Frt knox	5000	20	20	20	—2
Frty nne	500	12	12	12	
Freeprt	3000	53	50	53	—2
Fury	1000	60	60	60	
Futurtk	29700	67	62	62	+1
G H					
Galactc	8000	$5⅜	5¼	5⅜	
Gallant	z114	28	28	28	
Gamin	27500	50	48	48	—2
Gator rs	15600	25	20	21	+1
Gen syst	26950	124	100	123	+25
Gensis r	z40000	2	1	2	
Genex	12500	23	21	23	+2
Genove	3500	43	43	43	+1
Gint bay	22900	300	280	300	+25
Gle res	1000	18	18	18	
Glenvt	20501	62	56	56	—3
Glenvt w	19000	16	13	13	+1
Glf tech	8500	14	14	14	
Glow res	11000	36	35	35	—1
Gldmrk	1000	15	15	15	+3
Gold pnt	500	35	35	35	+5
Gld seek	3000	18	17	17	—1
Gld st	5000	50	45	50	+7
Gld star	3500	20	19	20	
Gold pan	37275	50	46	49	—1
Goldbit	2100	80	70	75	+5
Gldbra	1750	34	34	34	
Gldn ber	6000	90	90	90	
Gl cncrd	1000	30	30	30	
Gldn crn	11500	85	81	85	+8
Gldn hnd	5500	55	50	53	+3
Gldn key	4000	70	70	70	+1
G knight	5000	290	289	289	—1
Gldn lion	2600	300	295	295	—2
Gld nrth	z300	79	79	79	
Gld pond	16000	50	40	50	+10
G rim	2000	32	32	32	
Goldn sc	700	490	490	490	—10
G shield	500	25	25	25	
Goldra	44100	125	122	124	—1
Gldfevr	10000	39	38	39	—1
Goldpc	6000	17	17	17	
Goldrh	19000	44	42	42	—2
Gdsrch	13400	22	19	22	
Gldsil	18175	70	65	65	—1
Goldstk	500	95	95	95	+10
Gldstm	1000	82	82	82	—3
Goldwn	8770	63	60	60	+5
Gossan	500	7	7	7	+1
Grnada	1000	12	12	12	—2
Grancp	5000	33	31	33	+1
G canyn	5500	14	14	14	
Grnde tk	3500	52	52	52	
Grndv	500	205	205	205	+3
Grangr	1000	31	31	31	
Granvil	78000	66	61	61	+1
Grenwl	38000	50	45	45	—5
Greyhk	z167	8	8	8	
Grit res	5000	98	96	98	—3
Grndst	z10	30	30	30	
G Centrl	3000	24	23	24	
Grt Pac	4500	57	55	55	
Gulf intl	4000	20	18	20	
Gulf titn	9500	165	155	155	
Gyro	5000	26	26	26	
Htr ind	1300	360	350	360	+15
Hallmk	20200	69	65	67	+2
Hardy	7500	32	31	32	
Hargor	4500	28	24	28	
Hwksbl	10500	200	200	200	
Hector	500	120	120	120	
Helix	15300	245	229	245	+15
Helix w a	2000	110	110	110	
Hemgl	3500	24	22	22	—3
Hmspr	2000	85	85	85	
Henesy	10000	25	20	25	
Heritge	14050	44	40	40	—4
Heron	3500	20	20	20	
Hi tech	1000	50	50	50	
High rvr	2000	32	32	32	+1
Hilnd Cr	1300	40	40	40	
Hihmk	31000	38	35	35	+1
Homstc	6000	27	27	27	+2
Horton	47500	84	75	84	+4
Hot res	5740	56	55	55	—3
Hmbolt	1500	13	13	13	
Huntng	950	20	20	20	+1
I J					
Ican	3000	60	60	60	
Ice Stn	1000	22	22	22	
Ida may	18250	50	47	48	—1
Impact	1000	15	15	15	
Impala	13000	32	30	30	—1
Imprial	1000	91	91	91	—4
Indepd	5500	55	55	55	
Indescr	4000	30	30	30	—5
Indian	2000	130	125	130	
Indin riv	8001	68	65	65	—1
Ingot res	8000	116	110	115	+5
Irecov	41400	127	121	125	+1
Inland w	z64500	15	13	15	+4
Inlet res	3153	90	85	90	+10
I ocean	2000	76	75	75	
Intr dta	9500	108	103	105	
Intrike	1000	91	91	91	—4
Istrt res	9000	42	41	42	+1
Intl belv	1333	32	32	32	+2
Itl Brmc	1500	20	20	20	—2
I chroke	15163	46	46	46	—6
Intl crna	1000	$8	7⅞	8	+ ⅛
I dmascs	1000	50	50	50	
Intl dom	5500	50	47	50	
Intl knrg	4000	43	42	43	
Intl mak	500	5	5	5	
Intl pac	z250	33	33	33	
Intl Pete	3100	210	205	210	+5
Intl phm	4000	116	116	116	
Intl phsr	68600	75	64	75	+5
I rhodes	31500	36	31	36	+4
Intl ryln	19500	95	85	92	—6
Ishasta	3000	14	12	14	
I Stndrd	2000	80	80	80	
Intl tilix	3100	355	345	355	+5
Intl trbn	33315	210	202	205	—5
Intl vrfc	33300	365	345	365	+5
I wstwrd	55000	33	30	32	—2
Int wldct	833	18	18	18	
Intl wldr	750	26	26	26	
Iona ind	12500	45	42	45	+2
Is canyn	4000	16	15	15	—1
Island M	3100	54	50	50	—5
Jack crs	1100	700	687½	700	—25
Jacksn	9500	149	144	145	
Jacob	1000	7	7	7	
Jalna	47500	20	20	20	—2
Jantar a	20000	23	22	23	—2
Jarvis	3000	55	55	55	
Javelin	20310	136	132	132	—8
Jetta res	98500	85	67	82	+12
Jay Ind	1000	24	24	24	
June	8500	25	25	25	
K L					
Kwres	15750	47	46	46	—1
Kabo	13800	57	51	51	—2
Kala exp	z88	18	18	18	
Kaliber	1500	38	38	38	+3
Kamad	19350	40	36	39	+1
Kanald	1000	47	40	40	—7
Kengat	1500	24	24	24	
Kerf pet	500	17	17	17	
Kerisdl	20700	120	111	115	—5
Kerry	15150	74	70	72	—2
Kilemb	7500	97	95	97	+2
Killick	847500	38	33	33	—2
Kinai	3500	12	12	12	+1
Kng slm	3300	233	221	230	
Knie	13000	33	30	33	+3
Kokone	1000	23	23	23	
La Teko	9500	120	110	110	
Lancstr	7400	141	141	141	+1
Lansco	6500	42	42	42	
Loredo	5000	35	35	35	+4
Lazrus	29000	25	25	25	
Le group	3000	38	[illegible]	38	+3
Lear oil	18000	99	95	97	—3
Lev	4500	270	270	270	+5
Levngd	6000	72	72	72	+2
Levon	1500	280	280	280	—5
Librt bel	3000	33	33	33	
Lincoln	4000	135	128	128	—2
Lockwd	9000	46	43	45	+1
Lode res	45300	70	65	66	+1
Lodstr	2400	11	11	11	+1
Lodi mtl	67500	45	43	43	—1
Logan	89800	111	105	109	+6
Logan w	19500	36	33	35	+4
Londn	2500	60	60	60	
Longbt	8000	28	27	28	
Lngrch	500	19	19	19	—3
Lost lak	1500	175	170	175	
Loyalst	187200	57	46	50	+2
Lunar	3600	30	28	28	
M N					
M M Prc	1000	20	20	20	
Mac am	3900	60	60	60	
Mcmln e	2000	33	33	33	
Magnta	908	24	24	24	
Magic 3	1500	14	14	14	
Magna	5850	280	275	275	—5
Magns	500	63	63	63	+1
Mhgny	500	80	80	80	
Maistic	7500	8	8	8	
Mairt	29440	52	50	52	+2
Miartic	500	$14	14	14	+ ½
Mmoth	40500	27	24	25	+2
Mandr	318400	210	190	191	+11
Mndus	3500	53	52	52	
Mann oil	3000	12	11	11	
Marig	16540	119	110	110	—5
Marig w	3000	50	40	40	+1
March	29000	25	21	25	—5
Mark V	2000	30	30	30	
Markfx	2000	15	15	15	
Mary eln	501	38	38	38	+1
Masive	1800	340	330	340	
Maxim	1000	50	50	50	
Maymc	8620	260	255	260	+15
Mayc	2700	20	20	20	
Mcnein	1000	65	65	65	
Mecca	500	9	9	9	
Media a	15100	66	61	66	+5
Megain	2000	6	6	6	
Menika	2500	32	32	32	
Merit rs	6200	190	180	190	+5
Michl rs	2000	17	17	17	
Micron	700	253	251	251	+1
Mid Mtn	3500	10	10	10	
Midlgat	9000	30	30	30	—1
Midlnd	8500	55	51	51	—4
Midnpr	5500	40	36	40	+4
Migt wt a	4300	5	5	5	
Migent	3400	194	190	192	—3
Mindy	9500	161	150	160	+10
Minerx	8500	143	135	138	—2
Mneta	11000	24	24	24	—1
Mirm en	6000	32	30	30	—2
Mistral	6000	20	20	20	+3
Molco	1000	10	10	10	
Mono	26000	26	25	25	
Mono wt	50500	2	2	2	+1
Montbl	6000	35	30	30	
Monshn	1000	20	20	20	—2
Moran	1500	25	25	25	+4
Morn str	4000	12	12	12	
Moss	3000	20	20	20	
Mountn	10000	36	36	36	+2
Multint	500	24	24	24	—2
Mndee	16000	46	40	46	+3
Murgld	3500	23	20	23	
Musto E	48525	395	380	385	—5
Nalcus	1000	40	40	40	
Nalos	26000	49	46	46	—1
Nanco	1000	32	32	32	
Ncn expl	1500	40	40	40	
Netf. tec	8800	$8	7⅞	7⅞	
Nevcal	5062	15	15	15	+1
New beg	16300	75	72	75	
New frn	13000	120	115	120	+5
N goldcr	28500	45	45	45	—1
N gldc w	24500	9	7	7	
New pnr	5000	16	15	15	
New rid	6000	34	30	30	
N strtgic	7500	45	45	45	
Nwbry	4900	50	50	50	+3
Newhk	14500	23	20	20	
Newtec	10100	80	75	80	+5
Nexus	17625	$6⅜	5¾	6¼	+ ½
Ni Cal	500	455	455	455	—15
Nicking	2000	31	31	31	
N hawk	2500	290	290	290	—5
Noble pk	625	26	26	26	
Nor con	9500	90	86	90	+3
Norco	1000	28	28	28	
Normn	1000	44	44	44	
Norsat	2765	400	375	375	—25
Nortek	6000	34	32	34	+2
No powr	13000	24	22	22	—2
Nth Sth	20700	60	55	55	+1
Nthair	1700	170	170	170	
Nrg res	16000	18	15	18	+3
N dynsty	15500	135	132	135	+4
N eagle	16000	34	32	34	+2
Nupac	13000	97	85	97	+5
Nu start	16000	32	31	31	—2
Nunsco	9300	118	110	118	+6
Nuspar	17500	47	42	47	+3
O P					
Odysey	3500	30	30	30	
Ohio	18000	40	38	38	—2
Omni	34000	62	60	60	+5
Orbex	3000	60	56	56	
Outlnd	11000	65	64	65	
Ovrlord	z300	42	42	42	
Pacific r	6000	27	26	26	—1
Packrd	2000	17	17	17	
Pak man	1001	70	70	70	7—10
Palace	5000	20	20	20	—4
Palrmo	11500	100	90	100	+5
Paliser	1000	35	35	35	
Palmer	1250	15	15	15	
Plmyra	2000	38	38	38	+2
Pan am	6970	200	190	200	+15
Panora	4500	27	27	27	
Panthr	2000	26	26	26	
Parkin	3500	40	40	40	+5
Parlar	7500	40	39	39	—1
Psdna	2500	$5⅜	5¼	5¼	
Pcr ind	16000	20	16	17	—3
Pecos	35900	184	171	176	+6
Penisla	7500	100	100	100	+5
Permin	4000	24	24	24	
Perron	4396	40	40	40	
Petrigc	161800	70	50	50	+10
Pezcr w	5172	300	275	275	
Philco	9000	19	15	19	—1
Philip rs	1500	15	14	14	—1
Pipestn	2000	101	101	101	+1
Player	15000	32	30	30	—2
Plmbn	16000	5	5	5	+1
Pluton	1500	20	20	20	+1
Plymh a	1500	5	5	5	
Pm ind	4000	40	40	40	
Pola res	5000	9	9	9	
Polaris	51500	45	40	40	—3
Poney	20000	12	12	12	—1
Potter B	200	130	130	130	
Pwrgm	24500	59	52	54	—2
Presid	2000	40	40	40	+2
Pride	700	14	14	14	
Primnt	8250	44	40	40	
Primrs	24200	83	80	80	
Princtn	6500	210	200	200	—10
Proflex	z200	3	3	3	
Propht	4000	20	20	20	
Pryme	2000	70	70	70	—5
Q R					
Quadx	2500	12	12	12	
Quants	2000	55	55	55	+5
Que west	3500	32	32	32	
Qued res	10050	35	30	30	
Qstmnt	500	35	35	35	
Quinto	13500	85	79	79	—3
Rabbit	8000	14	14	14	
Rado	26000	15	12	12	
Ralegh	5000	50	50	50	
Ramcr	1400	35	35	35	
Ramm	4500	76	75	75	
Ramrd	2000	12	12	12	—3
Rapid cd	1000	36	36	36	
Rea gold	2200	110	99	110	+20
Reako	7000	23	23	23	+1
Reba res	5700	96	95	96	+1
Red dmn	2000	28	28	28	
Red hill	25800	80	70	70	+2
Reguls	3500	40	40	40	
Renox	2500	12	12	12	
Repadr	1000	31	31	31	
Rex silv	2000	68	68	68	
Rhyolit	13000	62	57	62	+2
Richprt	10000	275	270	270	—10
Rideau	1500	10	10	10	
R blanco	6000	27	27	27	
Rio sier	16342	42	42	42	
Ripple	500	9	9	9	
Rocestr	5000	75	75	75	
Rcmstr	100	160	160	160	
Rocprt	500	37	37	37	
Rocrdg	17500	35	30	32	+2
Rococc	449100	27	22	23	+1
Rococo r	z92300	30	15	21	+6
Rodeo	15000	28	27	28	+2
Romx	5500	19	19	19	—1
Rthchd	500	14	14	14	
Rule	5000	19	17	17	+2
S T					
So res	3500	21	21	21	
Sartoga	200	$11	11	11	
Saturn	6200	212	205	205	—15
Saxton	1000	415	415	415	
Score	1000	20	20	20	—2
Scotia	8000	37	33	37	+2
Scottie	7000	89	85	85	—5
Searay	33500	17	14	17	+2
Seastr	7500	30	25	28	+2
Semini	13000	37	35	37	+6
Snsrstt	9000	60	55	60	+5
Sentry	10000	24	24	24	+4
Sequoia	73163	90	70	82	+12
Seymor	5000	38	38	38	
Shakwk	7000	52	52	52	
Shallow	28200	175	165	165	—9
Sheen	1000	28	28	28	+1
Shndoh	4000	40	40	40	
Shiloh	1000	12	12	12	+2
Sibola	3000	25	25	25	—5
Sigma	1500	230	215	215	—15
Signl hil	12000	68	63	68	+2
Signet rs	78000	58	50	53	—4
Sigent r	28000	8	6	8	—1
Silnt cny	8000	55	55	55	
S Acorn	4000	8	8	8	
S Cloud	5800	25	10	25	
Silvr cup	11000	76	75	75	—1
Slv hrt o	1400	375	375	375	
Silvr hill	2000	24	24	24	+2
S Prncss	9000	26	20	20	
Silver sc	1000	17	17	17	
S Spring	2000	9	9	9	
Svr Tusk	1000	19	19	19	
Slvrdo	1300	215	215	215	
Slvrlf	8000	86	80	86	+1
Simpat	17400	63	60	61	+5
Skylark	8500	40	37	37	—3
Skyline	4000	80	80	80	—1
So lumnr	19900	60	55	55	—5
Sohio ex	1000	24	24	24	+3
Sthn star	37600	110	95	100	+15
Spetro	3000	25	22	22	
Sthw tec	11000	67	67	67	—1
Sovrgn	1000	20	20	20	
Spectm	1500	6	6	6	
Spencr	3500	45	45	45	
Sprngb	33000	71	65	70	+2
Sro entrt	23000	15	14	15	+1
St georg	10500	34	30	34	+4
Stabell	8500	55	50	55	
Stall Lak	11100	38	36	36	
Stallion	3500	24	24	24	
Strbrst	20000	11	11	11	+1
Starfire	152900	163	150	160	+12
Strlight	2000	20	20	20	
Statesd	2000	33	33	33	
Stan gld	11568	23	23	23	—1
Stralak	19500	70	65	65	—5
Strata	1000	33	33	33	
Stryker	500	170	170	170	+10
Sun god	33000	22	20	22	+3
Suntco	6000	42	42	42	
Sundan	1800	12	11	12	+3
Sunxco	1000	10	10	10	+2
Sunrise	4500	9	9	9	
Sunshin	z33	11	11	11	
Surinm	10000	18	18	18	
Suthrld	10000	23	23	23	—1
Sydney	900	25	25	25	
TRV Mn	2900	115	115	115	+5
Tajee	2000	31	30	30	
Tamvc	700	260	260	260	—15
Tandm	5156	56	56	56	—1
Tanker	500	31	31	31	+1
Tantlus	500	45	45	45	
Tarron	500	35	35	35	
Taseko	4500	40	40	40	—5
Taurus	2000	80	80	80	
Telstar	31000	42	38	41	+3
Templr	8000	13	12	13	—1
Terra	15000	230	230	230	
Tera nva	12000	59	57	59	+2
Terace	162500	65	60	63	+3
Terrm	8200	109	103	103	—2
Texpez	42000	40	38	38	—2
Thndr ex	2000	100	100	100	
Tiara	z200	30	30	30	
Tiburn	1400	100	100	100	+10
Tiffany	1500	12	12	12	—1
Tillicm	4000	20	20	20	
Tms sq	4000	27	26	26	
Titleist	13000	12	12	12	
Tonph	53884	20	16	19	
Tor cal	11800	55	55	55	
Torhsn	52165	45	36	43	—1
Torrent	600	55	55	55	—5
Tradr rs	4000	55	50	55	+10
Trc Res	2150	76	75	76	
Treasr	1000	90	90	90	
Tri basin	1000	85	85	85	
Tri Powr	2000	95	95	95	
Tri Star	186151	88	85	88	—2
Tri state	5000	92	89	90	
Tri west	21500	15	12	12	—2
Trident	500	45	45	45	+9
Triex rs	21000	55	50	55	+5
Trigon	6000	30	30	30	
Triple	18000	11	11	11	
Troudr	500	25	25	25	
Troy	500	25	25	25	+1
Tugold	5000	30	30	30	+1
Turner	24900	42	38	38	—1
Tye expl	3800	430	430	430	
Tylx res	4500	65	63	65	+5
U V					
Unicrn	8500	60	55	57	+2
UCbrge	6000	39	37	37	—1
U Herne	1600	245	240	240	—5
Ut leadr	500	35	35	35	—3
Utd librt	6500	115	109	110	
Utd mng	z1	140	140	140	
U Rayor	12600	270	245	260	
Val Dor	700	14	14	14	—6
Valclar	9500	69	65	68	—1
Valhala	1000	45	45	45	
Valley	4000	10	10	10	—1
Vanstat	500	15	15	15	
Vantra	3500	62	60	61	+1
Vanwin	4000	38	37	38	+1
Varitec	500	16	16	16	
Velvet	1500	35	35	35	
Ventex	10000	10	10	10	
Veronx	1394	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Viceroy	11000	40	40	40	
Vip dyn	390000	25	12	24	+10
Viscont	2500	40	40	40	
W X					
Warstr	2000	27	27	27	
Wasbi	3000	25	25	25	
Wvcrst	2200	150	150	150	—5
Weaco r	3300	70	68	68	+2
Wicm N	4000	60	60	60	
Wnatch	46500	16	11	11	—5
Werner	2000	37	37	37	—1
Wescal	38500	72	68	69	+2
Wt delta	6000	38	36	38	+1
West mr	9400	111	110	110	
West nrs	700	450	445	445	+5
Westm	19600	45	41	41	—1
Westat	11500	460	455	460	+10
Westat r	5000	180	176	180	+2
Wstbnk	1700	460	450	450	+20
W allnbe	832	46	46	46	+1
W trinity	2000	32	30	32	+2
W Warnr	3000	30	30	30	
Wstlke	12000	64	60	64	+2
Wstunit	6000	28	26	26	—2
Weswtr	4500	190	185	190	+1
Wildfir	28000	58	53	53	—7
Windra	2500	62	60	60	—3
Wolf rivr	1000	32	32	32	+2
Wrld c	3500	33	32	32	
Wrld wid	4000	35	35	35	
Wren	24500	80	75	76	+6
Xenex	13500	30	23	30	+7
Y Z					
York	2500	400	385	390	
Young	500	20	20	20	
Yukon g	500	15	15	15	
Ykn Rev	5000	12	12	12	
Zenco	51100	41	40	40	+1
Zone	6500	60	60	60	
Zytec	6000	230	220	220	—5
20th Cen	2000	12	12	12	

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
Aetna-Midland	
MMF 9.93	10.00
Fix Inc	9.47
Dividend	9.70
Rsces Can	9.80
AGF Group	
Amer Gth	19.00
Cdn Gas Egy	6.71
Cdn Sec Grth	6.69
CdnTrusteed	4.277C
Corp Inv Stk	6.05
Gth Eqty	6.84
HiTech	9.02
Japan	8.74
MMF 9.73	10.00
Optn Eqty	4.54
Special	10.73
Ptd Inc	9.84
Assoc Inv.	5.83
Bolton Tremblay	
Cda Cum	12.87
Income Fd	10.75
Intern'tl	15.83
Mny Fd9.67	1.00
Pld. Rsces	12.63
Taurus	5.49
Calvin Bullock	
Acrofd	2.01
Bonner Fd	5.57
CIF	7.12
CIF Inc. Fd.	8.23
Central Group	
yCompound	12.97
yDiv	13.40
yFund 4000	6.19
yInt'l Gth	8.49
yNat. Rs Gth	5.34
yNrthn Egy	4.86
yRev. Gth	3.79
yUnivest	6.33
Confed Group	
Dolph Eqty	7.76
yDolph Mtge	5.14
Cundill Group	
ySecurity	11.87
Value	11.09
Dynamic Group	
ynDyAm Cdn	9.77
ynDyAm US	6.98
ynDyCdn Fd	16.57
ynDyGrd Gold	3.79
ynDy.Inc	5.577ynP
ynSavings9.50	10.00
Eaton Bay Group	
Comnwlth	9.37
Div	6.64
Growth	11.69
Income	3.73
Intern'tl	13.45
MMF 9.53	10.00
Viking	12.58
E P Mon 10.53	**1.00**
Guaranty Trust Gr	
ynInv Eqty	19.03
ynInv Inc	4.28
ynMtge	10.73
Guardian Group	
Canadn	5.97
Enterprise	1.45
Grth Fnd	22.90
North Amer	6.84
STMny 9.13	10.17
WOORLDEqty	6.
Imperial Group	
yMtge	10.08
yReality Gth	10.00
Investors Group	
yBond	3.92
yDividend	8.27
yGth	8.52
yIndexd Stk	5.12
yIntern'tl	13.52
yJapan	21.52
yMtge	4.94
yMutual	7.55
yProv Stk	10.43
yReal Prop	4.99
yRetiremnt	16.68
Jones Heward	
vn JH Fd Ltd.	6.19
vn JH Amer	6.46
McLeod Yng Weir	
nCan Bk 9.66	1.00
nGov 9.66	1.00
MER Group	....
Equity	12.7
Growth	12.29
MMF 9.44	10.00
ynMKWLotus	11.03
Montreal Trust	
ynEqty	25.51
ynIncome	7.24
ynInternatl	15.13
ynMtge .	10.07
Mutual Group	
.nMMF 9.677	**.1.00**
Diversifd25	10.09
Diversifd40	10.31
Diversifd55	10.25
Equifund	10.85
yNoram Conv	**10.60**
Ont. Teachers Gr.	
ynAggrv	34.06
ynDiversifd	35.43
ynFixd 10.40	10.00
ynMtge	26.20
Principal Group	
yBond	2.70
yCdn Mutl	4.78
yCollectv	17.01
yEqty US	6.05
yGrowth	6.92
yVenture	9.09
yWorld USF	6.58
Prudential Group	
Growth	8.75
Income	5.01
Ptn Hlth Sci	**10.16**
ynReal Gth	**10.68**
Royfund Group	
nRoyfund	14.97
nRoyfd Inc.	4.67
Sagit Group	
yCam. Gth	7.34
yIntl Egy	2.97
yIntl Inc	4.66
yTrans A	6.31
yTransB	78.60
yTrans C	13.19
Sterling Group	
Eqty	6.97
yMtge	4.95
Templeton Group	
Temp Gth	13.97
Temp Cd	4.56
Trimark Group	
Trimark	9.83
Trimark Cdn	8.72
ynWaltaine	**42.86**
NON-MEMBERS	
ynAltamira .	**6.27**
Beaubran Group	
yHypo	10.11
yInc	7.09
yOblig	9.06
ynCan-Anaes	**9.53**
yCapital Gth	**8.47**
nCapstone	**5.32**
Co-Op Trust Group	
ynCT Mut	16.85
nyGrth	10.37
ynIncome	8.90
CS MGMT GR.	
Goldfund	3.74
Goldtrust	4.43
Desjardins Group	
yActions	17.34
yHypo	4.52
yIntern'tl .	15.94
yOblig	4.43
Dixon, Krog Gr.	
D K Trust	12.24
D K Int'l	16.53
Heritage	3.49
yDomequity .	**11.08**
nFirst CdnM .	**10.96**
yFiscon Fd	**7.31**
Harvard	**14.12**
Industrial Group	
CS Mgt 10.13	10.00
Indust Am	6.00
Indus Div	8.58
Indust Eq	14.69
Indust Gth	10.17
Indust Inc	8.49
Indust Pens	4.44
Mack Eq	1.98
Mack Mtge	1.02
Marlboro .	**9.98**
yMD Grwth	**10.19**
nNatrusco	**29.16**
NW Group	
yCanadian	7.59
yEquity	13.77
yNW Trust Eq	**16.08**
Pemberton Gr.	
yPac Gt	7.64
yPac Ret	5.58
yPac US Gth	4.88
PHN Group	
yBond	8.08
yCanadian	15.14
yDiv Inc	12.17
Fund	27.27
yPooled	40.98
yRRSP	37.10
PMF Mgt. Ltd.	
nPension	10.28
nXanadu Fd	8.65
Pret et Revenue	
yAmer	21.51
yCdn	9.87
yFonds H	5.11
yRetraite	15.11
ySyncrovest	**6.49**
yTradex	**6.53**
Trust Genrl. Group	
ynActions	20.16
ynOblig Hyp	8.68
ynHypo	16.45
ynVal Amer	10.61
United Group	
Accum	8.72
Accumul R.	9.48
American	5.07
Cont. Mtge	5.20
Security	4.05
Venture	8.63
Venture Ret	10.29
Universal Group	
yAmer	7.80
yEquity	7.577vInc
yJapan	6.35
yResce	5.74
yWestern Gth	**3.71**
U.S. Funds	
Dreyfus Group	
Dreyfus Fd.	11.81

MARCHÉ À TERME

Marché des valeurs à terme (Transactions combinées Toronto-Montréal) Par la PRESSE CANADIENNE Bons du trésor du Canada, 91 jours, $1 million, multiples de $0.005.

	Haut	Bas	Cours Régl.	Var.	Cont Vig.
Mar 85	88.35	88.30	88.35	.15	155
Jun 85	87.50	87.40	87.50	.29	473
Sep 85	—	—	87.00	.00	23
Déc 85	—	—	—	.00	6

Ventes: hier 99.

Contrats en vigueur: jeudi: 657.

Limite de fluctuation quotidienne: $0.150 plus ou moins cours de règlement.

Obligations du Canada, 18 ans, 9 %, quantité $100,000, base $100 (décimales à 1-32e)

	Haut	Bas	Cours Régl.	Var.	Cont Vig.
Mar 85	74-16	74-04	74-10	18	248
Jun 85	73-12	73-08	73-16	28	164
Sep 85	—	—	72-28	20	17
Déc 85	—	—	72-16	00	75
Mar 86	72-08	72-08	72-08	24	1720
Jun 86	71-16	71-16	71-16	24	1720

Ventes: hier 75.

Contrats en vigueur: jeudi: 3,944.

Limite de fluctuation quotidienne: 64-32 plus ou moins dernier cours de règlement.

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	0.6823
Afrique franco	Franc CFA	0.002686
Allemagne-Ouest	Mark	0.4102
Antilles Angl.	Dollar	0.5199
Argentine	Peso	0.005730
Australie	Dollar	0.9670
Autriche	Schilling	0.05838
Bahamas	Dollar	1.4045
Belgique	Franc	0.02041
Bermudes	Dollar	1.4010
Brésil	N.Cruzeiro	.000350
Chili	Escudo	.01066
Colombie	Peso	.01184
Danemark	Couronne	0.1147
Espagne	Peseta	0.007417
États-Unis	Dollar	1.4010
Finlande	Mark	0.1984
France	Franc	0.1343
Grèce	Drachme	0.00975
Haiti	Gourde	0.2802
Hollande	Florin	0.3623
Hong Kong	Dollar	0.1796
Inde	Roupie	0.1066
Israël	Sheqels	0.001762
Italie	Lire	0.000657
Jamaïque	Dollar	0.2774
Japon	Yen	0.005356
Liban	Livre	0.08241
Maroc	Dirham	0.1430
Mexique	Peso	0.005765
Nicaragua	Cordoba	0.1401
Norvège	Couronne	0.1436
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6529
Pakistan	Roupie	0.08868
Pérou	Sol	0.000201
Philippines	Peso	0.07687
Portugal	Escudo	0.007572
Royaume-Uni	Sterling	1.4888
Suède	Couronne	0.1449
Suisse	Franc	0.4818
Tchécoslovaquie	Couronne	0.1987
Turquie	Livre	0.002970
URSS	Rouble	1.5239
Venezuela	Bolivar	0.1053
Tunisie	Dinar	1.5443

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Quelque 225,000 tonnes de grains ont fait l'objet de transactions, hier, au marché de Winnipeg.

Le colza monte de $1.10 à $3.30 et mars clôture à $385.50.

Le lin cède $1 à $2.10 et mars finit à $351.00.

L'orge de Thunder Bay gagne 10 à 60 cents, mars à $134.50. L'orge d'Alberta finit stationnaire, avril à $146.10.

L'avoine gagne 40 cents à $1.60 avec mars à $137.00.

Le blé enregistre un gain de $1 à $2.40 et ferme la séance à $165.80 en mars.

Le seigle baisse de 40 cents, mars à $128.80.

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.76 le kg; No 93, $4.78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.869; coloré: $4.876.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.851 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.103; petit lait en poudre comestible, $0.474 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.352 le kg; lait de beurre, $1.947 le kilo.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.30 6-10; A-gros, $1.29 4-10; A-moyens, $1.26 4-10; A-petits, $0.89 1-10

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.27; A-gros, $1.26; A-moyens, $1.23; A-petits, $0.86; A pee-wee, $0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, nouvelles: $0.80 à $0.85 le 10 lb; $1.30 à $1.40 le 20 lb; $3.25 à $3.40 le 50 lb; lavées, en boîte de 50 lb, $5.00 à $5.50; Ile du Prince-Edouard: $0.85 à $0.90 le 10 lb, $1.70 à $1.80 le 20 lb, $3.50 à $3.75 le 50 lb; N.-B., $0.85 à $0.90 le 10 lb.

BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Le total des arrivages cette semaine au marché aux bestiaux de Montréal comprenait 960 bovins, 845 veaux, trois moutons et 10 porcs.

Les prix s'établissaient ainsi:

Génisses: commercial: $52-60.50.

Vaches: D1,D2: $55-57; D3: $50-54.75; D5: $45-49.75.

Taureaux: $54-65.

Veaux de choix: $100-114; bons animaux: $85-100; moyens: $75-85; communs: $50-75.

Bons veaux de remplacement: $85-120; moyens et communs: $55-84.

Prix moyen du porc ontarien, lundi: $75.21; mardi: $71.17; mercredi: $70.54.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — La tendance était à la hausse cette semaine dans le marché canadien des obligations.

Les court et long termes ainsi que les titres des provinces et des sociétés, ont monté d'un demi-point, hier. Le moyen terme a gagné cinq huitièmes de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 10.75 pour cent.

Les bons du trésor à trois mois rapportaient en moyenne 11.63 pc au lieu de 11.40 la semaine dernière, et ceux à six mois se traitaient à 12.15 pc au lieu de 12.40.

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire.

Canadian Imperial Bank of Commerce: 52 cents; payable le 29 avr. aux inscrits le 28 mars.

Gendis Inc., classe A: 14 cents; B: une action équivalente; 8 avr., 22 mars.

Hawker Siddeley Canada Ltd: 24 cents; 4 avr., 21 mars.

Labatt John Ltd: 24 cents; 15 avr., 29 mars.

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	déc.	408.55	410.80	3.24
Revenu du travail (millions $)	nov.	20,001.9	20,004.3	6.86
Personnes occupées (en millions)	jan.	10.68	10.97	2.3
Chômeurs	jan.	1,483,000	1,316,000	0.7
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	déc.	3,142.7	3,945.8	−2.48
Appartenant aux fabricants (millions $)	déc.	33,195.8	32,770.3	8.26
Nouvelles commandes (millions $)	déc.	17,830.2	19,827.3	8.72
Commandes en carnet (millions $)	déc.	22,110.3	22,110.4	10.04
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	jan.	124.6	124.1	3.7
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	jan.	95.0	94.7	.11
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	jan.	222.0	221.7	3.64
sans charbon, pétrole Brut gaz naturel	jan.	156.7	156.3	−0.6
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	jan.	315.5	314.3	3.31
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	nov.	1,140.3	14,021.6	3.61
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	déc.	8,792	110,874	−17.4
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	nov.	5,212	52,362	29.3
Production d'électricité (TW/h)	nov.	37.5	383.6	8.33
Production de gaz (millions de mètres cubes)	nov.	9,711.1	90,850.7	7.15
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	nov.	7.3	79.9	1.4
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	déc.	8,999	112,511	23.9
Importations, base balance des paiements (millions $)	déc.	−6,905	−91,682	25.4
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	déc.	18.7	264.4	15.8
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	déc.	1,102.2	14,567.7	14.5
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	déc.	1,718.0	11,384.7	4.16
Livraisons des fabricants (millions $)	déc.	17,030.3	225,817.1	13.2
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	déc.	1,072.6	15,679.8	28.6
Ventes au détail (millions $)	déc.	11,854.0	114,917.3	8.2

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix des fruits et légumes:

Fruits

Pommes McIntosh, Spartan et Empire: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant, $12.50, au grossiste, $8.94; 8x5 lb, au détaillant, $13.00, au grossiste, $11.38; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, $16.00, au grossiste, $14.00; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, $14.00, au grossiste $12.25; 4x4 pintes, au détaillant, $9.00, au grossiste, $7.88; minot en vrac, au détaillant, $9.50, au grossiste, $8.31.

Pommes Lobo et Cortland: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant $11.50, au grossiste $10.06; 8x5 lb, au détaillant $12.00, au grossiste, $10.50; Cell pack, grosseur 120, au détaillant $15.00, au grossiste $13.13; Cell pack, grosseur 140, au détaillant $13.00, au grossiste $11.38; 4x4 pintes, au détaillant $8.00 au grossiste $7.00; minot (envrac) au détaillant, $8.50, au grossiste, $7.44.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Prix vendants des grossistes aux détaillants dans la région de Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Betteraves: moyennes, $3.75 à $4.05 le sac de 25 lb; $4.50 à $4.90 le sac de 12 sachets de 2 lb.

Carottes: $6.40 à $7.50 le sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb.

Choux rouges: $8.25 à $9.75 la caisse de 12 à 16 unités.

Choux verts: $7.50 à $7.95 la caisse de 45 lb ou 16 unités; la caisse de 40 lb, $7.00; le sac de 50 lb, $5.75 à $6.50.

Endives: $7.75 à $8.75 la caisse de 5 lb.

Oignons jaunes: moyens, $4.90 à $5.75 le sac de 50 lb; $5.90 à $6.50 24 sacs de 2 lb ou 10 5 lb.

Oignons rouges: $9.50 12 sacs de 2 lb. Panais: en 12 sacs de 1 lb, $4.75 à $5.50.

Poireaux: $7.50 la botte de 12 unités.

Pommes de terre: sac de 50 lb, brossées, $3.55 à $3.75; sac de 50 lb. lavées, $3.85; sac de 20 lb, brossées, $1.65 à $1.80; cinq sacs de 10 lb, brossées, $4.70 à $5.00; 10 sacs de 5 lb, lavées, $6.25 à $6.50. Pommes de terre rouges: $4.25 la caisse de 50 lb; 10 sacs de 5 lb, $6.00 à $6.75; 5 sacs de 10 lb, $5.25 à $6.00.

Rutabaga: moyens $6.50 à $7.00 le sac de 50 lb.

Une grève générale lourde de conséquences en Bolivie

LA PAZ (AFP) — La grève générale a débuté hier en Bolivie pour une durée indéterminée à l'appel de la Centrale ouvrière bolivienne (COB), donnant lieu à un conflit de plus en plus incarné par deux hommes, le président de la République Hernan Siles Zuazo et le vieux dirigeant syndical Juan Lechin Oquendo.

Si en novembre 1964, Lechin et Siles Zuazo s'étaient alliés pour destituer le président civil en place Victor Paz Estenssoro et soutenir le général conservateur Rene Barrientos Ortuno, aujourd'hui Paz Estenssoro est allié à Lechin pour essayer de démettre Siles Zuazo.

C'est la troisième grève générale et illimitée que Lechin organise depuis le retour de la démocratie, en octobre 1982. La première s'est produite en mai 1984 quand la COB a imposé au gouvernement la suspension du paiement de la dette extérieure aux banques privées. La seconde a eu lieu pendant 17 jours en novembre dernier pour des augmentations de salaires.

La principale caractéristique de la grève actuelle réside dans la présence dans la capitale de quelque 10,000 travailleurs des mines, qui ont impressionné la population ces jours derniers en faisant exploser des cartouches de dynamite.

Ces mineurs sont arrivés à La Paz lundi dernier pour participer à une gigantesque marche de la COB — qui a réuni 60,000 personnes — au cours de laquelle a été rejeté le dernier train de mesures économiques du président Zuazo.

Suite aux décisions du gouvernement, le peso a été dévalué de 455 % par rapport au dollar, tandis que les prix de l'essence et des produits alimentaires augmentaient en proportion et le pouvoir d'achat des salariés a diminué de 40 %.

La COB a demandé qu'on instaure un salaire minimum suivant le coût de la vie.

Si le président Silez Zuazo accède à ces exigences, ses efforts pour réduire l'inflation (2,700 % en 1984, la plus forte du monde), le déficit fiscal ($1,600 millons US — presque le triple des exportations annuelles du pays) et la possibilité de renégocier la dette extérieure ($5,300 millions US) auront été réduits à néant.

Mais si les revendications des grévistes sont écartées, la COB, en accord avec les secteurs agricoles, bloquera à partir de lundi les routes du pays et fermera les stations d'essence, ce qui entraînerait de très graves problèmes de transport et d'approvisionnement alimentaire.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

OPTIONS

Suite de la page 17

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Nor Tel	Jy	40 p	15	30	30	58
Nor Tel	Jy	42½	$9¼	$9¾	$11½	24
Nor Tel	Jy	42½p	45	65	50	75
Nor Tel	Jy	45	$7¼	$7¾	$7¾	328
Nor Tel	Jy	47½	$5⅝	$6	$6¼	218
Nor Tel	Jy	47½p	180	195	175	310
Nor Tel	Jy	52½	315	330	350	14
Nor Tel	Jy	52½p	415	435		
Nor Tel	Jy	57½p	$7⅜	$7⅞		
Nor Tel	Jy	60 p	$9⅞	$10⅜	$8	10
Nor Tel	Oc	42½	$10½	$11	$14⅛	2
Nor Tel	Oc	42½p	100	120	100	8
Nor Tel	Oc	45	$8¾	$9¼	$9½	23
Nor Tel	Oc	45 p	160	185	100	5
Nor Tel	Oc	47½	$7	$7⅜	$7⅞	21
Nor Tel	Oc	47½p	225	250	170	25
Nor Tel	Oc	50	$5⅝	$6	$6	91
Nor Tel	Oc	52½	470	490		
Nor Tel	Oc	52½p	435	465		
Nor Tel	Oc	57½	295	320	310	3
Nor Tel	Oc	57½p	$7⅜	$7⅞		
Nor Tel	Oc	60	230	245	240	54
Noran	My	17½p	20	45		147
Noran	My	20	75	100	125	1277
Noran	My	20 p	125	150		280
Noran	Ag	17½p	45	70		49
Noran	Ag	20 p	150	175		276
Noran	Ag	22½p	330	355		30
Noran	Nv	17½	325	350		57
Noran	Nv	17½p	65	90		10
Noran	Nv	20	185	210	210	4
Noran	Nv	20 p	175	200		22
Numac	My	12½	125	150	150	10
Numac	My	12½p	30	55	30	20
Numac	My	15 p	170	195	145	120
Numac	My	17½		25		
Numac	My	17½p	412	437		
Numac	Ag	12½	175	200	250	9
Numac	Ag	12½p	55	80		
Numac	Ag	15	60	85	130	27
Numac	Ag	15 p	185	212		
Numac	Ag	17½	10	35	60	32
Numac	Ag	17½p	425	450		
Numac	Nv	12½	212	237		
Numac	Nv	12½p	80	105		
Numac	Nv	15	100	125	160	20
Numac	Nv	15 p	200	225		
Numac	Nv	17½	35	60		
Numac	Nv	17½p	437	462		
Nva A f	My	5	160	185	225	90
Nva A f	My	5 p		10		
Nva A f	My	6	75	105		
Nva A f	My	6 p		20		
Nva A f	My	8	3	8	5	771
Nva A f	My	8 p	125	150	75	42
Nva A f	My	10		10	1	238
Nva A f	My	10 p	330	380	250	
Nva A f	Ag	5	175	205	270	14
Nva A f	Ag	5 p		20		
Nva A f	Ag	6	85	110		
Nva A f	Ag	6 p	5	25		
Nva A f	Ag	8	5	10	10	1424
Nva A f	Ag	8 p	125	150		
Nva A f	Nv	6	100	125	65	
Nva A f	Nv	6 p	5	35		
Nva A f	Nv	7	55	65	60	202
Nva A f	Nv	8 p	125	150	110	10
O P						
Oba 01	Mr	70	$11¾	$12¼		
Oba 01	Mr	70 p				3
Oba 01	Mr	72½	$9¼	$9¾		1
Oba 01	Mr	72½p		5		35
Oba 01	Mr	75	$6¾	$7¼		36
Oba 01	Mr	75 p		5		253
Oba 01	Mr	77½	440	465		26
Oba 01	Mr	77½p		10		312
Oba 01	Mr	85		10		944
Oba 01	Mr	87½		3		1483
Oba 01	Jn	90	10	25		623
Oba 01	Jn	90 p	$7¾	$8¼		86
Oba 01	Sp	87½	50	65	60	565
Oba 01	Sp	90	25	40		172
Oba 01	Sp	90 p	$8	$8½		5
Obc 03	Mr	87½				
Obc 03	Mr	87½p				
Obc 03	Mr	90				
Obc 03	Mr	90 p			$5½	1
Obc 03	Mr	92½				
Obc 03	Mr	92½p				
Obc 03	Mr	95				
Obc 03	Mr	95 p				
Obc 03	Mr	97½				
Obc 03	Mr	97½p				
Obc 03	Mr	100				
Obc 03	Mr	100 p				
Obc 03	Jn	92½				
Obc 03	Jn	92½p				
Obc 03	Jn	95				
Obc 03	Jn	95 p				
Obc 03	Jn	97½				
Obc 03	Jn	97½p				
Obc 03	Jn	100				
Obc 03	Jn	100 p				
Obc 03	Sp	97½				
Obc 03	Sp	97½p				
Obc 03	Sp	100				
Obc 03	Sp	100 p				
Obd 04	Mr	75	$10¾	$11¼		
Obd 04	Mr	75 p				22
Obd 04	Mr	77½	$8¼	$8¾		
Obd 04	Mr	77½p		5		5
Obd 04	Mr	80	$5¾	$6¼		17
Obd 04	Mr	80 p		10		148
Obd 04	Mr	82½	350	375		21
Obd 04	Mr	82½p		15		44
Obd 04	Mr	85	115	140		1
Obd 04	Mr	85 p		25	35	92
Obd 04	Mr	87½	5	25		53
Obd 04	Mr	87½p	145	170		52
Obd 04	Mr	90		10		239
Obd 04	Mr	92½		5		275

OPTIONS
TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 16

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Segrm	Jy	47½	5	5	$12⅝	$58¾
Segrm	Jy	50	14	59	$10¼	$58¾
Segrm	Jy	55	25	98	$6	$58¾
Segrm	Jy	60	105	232	270	$58¾
Segrm	Jy	60 p	9	29	245	$58¾
Segrm	Oc	50	3	31	$11½	$58¾
Segrm	Oc	55	6	71	$6⅞	$58¾
Shell C	My	20	9	128	430	$24
Shell C	My	22½	40	2103	205	$24
Shell C	My	22½p	57	1000	25	$24
Shell C	My	25	49	1682	60	$24
Shell C	My	25 p	30	54	125	$24
Shell C	Ag	22½	10	247	270	$24
Shell C	Ag	25	14	735	120	$24
Shell C	Nv	20	1	7	$5⅛	$24
Shell C	Nv	25	5	158	185	$24
Shell C	Nv	25 p	1	15	215	$24
Spar f	Ap	27½	10	855	165	$28¾
Spar f	Oc	27½p	10	20	110	$28¾
Spar f	Oc	30	5	105	220	$28¾
Stlco A	Ag	20	22	248	370	$23¼
Stlco A	Ag	22½	5	541	185	$23¼
Stlco A	Ag	25	8	402	85	$23¼
T-D Bk	Mr	17½	2	1434	180	$19
T-D Bk	Jn	20	22	873	75	$19
T-D Bk	Sp	20	3	357	90	$19
TIX	Mr125		15	176	$5¾	130⅝
TIX	Mr130		13	324	135	130⅝
TIX	Mr130	p	87	775	55	130⅝
TIX	Mr135	p	65	39	440	130⅝
TIX	Ap 125		5	639	$6¼	130⅝
TIX	Ap 130		32	523	285	130⅝
TIX	Ap 130	p	19	447	190	130⅝
TIX	Ap 135		181	1009	100	130⅝
TIX	Ap 135	p	25	153	$5	130⅝
TIX	My125		2	25	$6¾	130⅝
TIX	My125	p	10	35	110	130⅝
TIX	My130		6	120	370	130⅝
Total P	Ap	15	15	1086	115	$15⅝
Total P	Ap	17½p	10	10	225	$15⅝
Total P	Jy	15	17	367	165	$15⅝
Total P	Jy	15 p	5	10	60	$15⅝
Total P	Oc	15	5	86	225	$15⅝
Total P	Oc	17½	4	24	130	$15⅝
TrC PL	Ag	20	30	290	312	$22⅞
TrC PL	Ag	22½	140	614	150	$22⅞
Trlon A	Nv	35	20	45	80	$33½
Trlon A	Nv	35 p	3	5	237	$33½
W X						
Wlkr R	Mr	25	28	159	390	$28⅞
Wlkr R	Mr	27½	54	321	135	$28⅞
Wlkr R	Jn	22½	10	215	$6⅝	$28⅞
Wlkr R	Jn	25	106	910	440	$28⅞
Wlkr R	Jn	27½	98	691	215	$28⅞
Wlkr R	Jn	30	86	99	105	$28⅞
Wlkr R	Sp	22½	10	59	$6½	$28⅞
Wlkr R	Sp	25	40	266	410	$28⅞
Wlkr R	Sp	25 p	10	52	30	$28⅞
Wlkr R	Sp	27½	40	450	275	$28⅞
Wlkr R	Sp	27½p	6	53	70	$28⅞
XCB	Mr125	p	21	52	230	122⅝
XXM	Ap 130		5	35	235	130⅝
XXM	Ap 130	p	5	40	225	130⅝
XXM	Ap 135	p	10	10	$5⅝	130⅝

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Obd 04	Jn	82½	375	400		22
Obd 04	Jn	82½p	75	100	120	528
Obd 04	Jn	85 p	140	165		208
Obd 04	Jn	87½p	295	320		113
Obd 04	Jn	90	40	65		172
Obd 04	Jn	92½	15	35		158
Obd 04	Jn	92½p	$6½	$6⅞		50
Obd 04	Sp	85	265	290		20
Obd 04	Sp	87½	140	165		57
Obd 04	Sp	90	80	100		250
Obd 04	Sp	90 p	$5¼	$5⅝		169
Obd 04	Sp	92½	40	60		75
Obd 04	Sp	92½p	$6⅜	$7⅛		25
Placer	Mr	17½	$6½	$6⅞	$7¼	3
Placer	Mr	17½p	1	15	25	18
Placer	Mr	20	400	435	$5½	41
Placer	Mr	20 p	5	20	55	356
Placer	Mr	22½	165	190	160	1135
Placer	Mr	22½p	10	25	15	846
Placer	Mr	25	10	25	30	699
Placer	Mr	25 p	95	120	135	342
Placer	Mr	27½		10	1	414
Placer	Mr	27½p	315	350	425	1
Placer	Jn	20	435	460	290	10
Placer	Jn	20 p	10	25	85	48
Placer	Jn	22½	200	225	200	374
Placer	Jn	22½p	35	40	60	407
Placer	Jn	25	85	100	100	546
Placer	Jn	25 p	150	175	145	213
Placer	Jn	27½	45	65	75	46
Placer	Jn	27½p	325	360	270	1
Placer	Sp	20	460	490		
Placer	Sp	20 p	15	40		
Placer	Sp	22½	295	320	295	415
Placer	Sp	22½p	80	105	90	240
Placer	Sp	25	185	210	185	7
Placer	Sp	25 p	185	210	225	25
Placer	Sp	27½	95	115	150	113
Placer	Sp	27½p	330	265		
Powr f	My	20	$11	$11¾		1008
Powr f	My	20 p				5
Powr f	My	22½	$8⅝	$9⅛		206
Powr f	My	22½p		10		25
Powr f	My	25 p		15		11
Powr f	My	27½p		20		54
Powr f	Ag	22½	$8⅝	$9		4
Powr f	Ag	22½p		20		
Powr f	Ag	25	$6¼	$6⅝		22
Powr f	Ag	25 p		25		12
Powr f	Ag	27½p	10	35		15
Powr f	Ag	30 p	75	100		30
Powr f	Nv	27½	$5	$5⅝		
Powr f	Nv	27½p	35	60		5
Powr f	Nv	30	385	410		5
Powr f	Nv	30 p	105	130		40
Q R						
Rang	Ap	5	100	120	100	468
Rang	Ap	5 p		10	20	412
Rang	Ap	6 p	15	40	25	1
Rang	Ap	7½	5	10	9	4715
Rang	Ap	7½p	140	165	175	156
Rang	Ap	10		5	5	2835
Rang	Ap	10 p	385	410	310	
Rang	Ap	12½		5	10	167
Rang	Ap	12½p	$6¼	$6⅝		
Rang	Jy	5	115	130	105	2541
Rang	Jy	5 p	5	15	15	120
Rang	Jy	6	60	65	60	1442
Rang	Jy	7½p	150	170	165	192
Rang	Jy	10	2	10	10	398
Rang	Jy	10 p	385	415	285	5
Rang	Oc	5 p	10	25		
Rang	Oc	6 p	45	70		
Rang	Oc	7 p	100	125	100	37
Rang	Oc	8	30	45	25	109
Rang	Oc	8 p	195	220		
Roy Bk	Ap	25	450	475	$5⅝	700
Roy Bk	Ap	25 p		5	40	257
Roy Bk	Ap	27½	210	230	305	795
Roy Bk	Ap	27½p	10	15	10	673
Roy Bk	Ap	32½	5	10	15	1129
Roy Bk	Ap	32½p	280	325	250	206
Roy Bk	Jy	27½	270	300	325	106
Roy Bk	Jy	32½p	300	350	200	12
Roy Bk	Oc	27½	305	345	485	30
Roy Bk	Oc	30	170	195	220	153
Roy Bk	Oc	30 p	155	180	115	10
Roy Bk	Oc	32½	85	105	105	174
Roy Bk	Oc	32½p	310	360		
S T						
Segrm	Ap	35 p		10		
Segrm	Ap	40	$18⅝	$19⅛	$11⅝	2
Segrm	Ap	40 p		10	5	44
Segrm	Ap	45	$13⅝	$14⅛	$13	84
Segrm	Ap	45 p		15	5	38
Segrm	Ap	47½	$11⅛	$11⅝	$6¾	347
Segrm	Ap	47½p	1	15	1	58
Segrm	Ap	50 p	1	20	8	574
Segrm	Ap	57½	230	255		
Segrm	Ap	57½p	80	105		
Segrm	Ap	60	100	125	130	389
Segrm	Ap	60 p	195	220	175	55
Segrm	Jy	45 p		15	10	25
Segrm	Jy	47½p	5	30	120	25
Segrm	Jy	50 p	25	45	30	46
Segrm	Jy	55 p	75	100	75	192
Segrm	Jy	57½	400	425		
Segrm	Jy	57½p	140	155		
Segrm	Oc	47½	$13¼	$13⅝		
Segrm	Oc	47½p	10	35	45	3
Segrm	Oc	50 p	35	50	60	23
Segrm	Oc	55 p	105	130	110	16
Segrm	Oc	57½	$5¼	$5⅝		
Segrm	Oc	57½p	175	200	190	10
Segrm	Oc	60	410	435	450	268
Segrm	Oc	60 p	275	300	270	106
Shell C	My	20 p	5	10	20	70
Shell C	My	27½	15	25	20	709
Shell C	My	27½p	335	360	$5⅝	8
Shell C	Ag	20	450	490	355	66
Shell C	Ag	20 p	15	30	25	17
Shell C	Ag	22½p	65	85	80	121
Shell C	Ag	25 p	175	195	180	70
Shell C	Nv	20 p	30	50		
Shell C	Nv	22½	315	330	310	2
Shell C	Nv	22½p	95	115	110	5
Spar f	Ap	22½	$6⅛	$6½	400	3
Spar f	Ap	22½p	1	15	50	10
Spar f	Ap	25	370	390	365	174
Spar f	Ap	25 p	5	20	50	24
Spar f	Ap	27½p	30	45	60	30
Spar f	Ap	30	40	55	55	132
Spar f	Ap	30 p	150	175	400	
Spar f	Jy	22½	$6⅝	$7	455	2
Spar f	Jy	22½p	5	20		
Spar f	Jy	25	460	480	440	22
Spar f	Jy	25 p	20	35	40	100
Spar f	Jy	27½	275	285	275	150
Spar f	Jy	27½p	75	95	160	37
Spar f	Jy	30	125	140	140	632
Spar f	Jy	30 p	175	200		
Spar f	Oc	22½	$7⅜	$7¾		
Spar f	Oc	22½p	15	40		
Spar f	Oc	25	$5¼	$5½	460	33
Spar f	Oc	25 p	30	45		
Spar f	Oc	27½	350	370	335	57
Spar f	Oc	30 p	210	230	230	1
Stlco A	My	17½	$5½	$6	$6¼	132
Stlco A	My	17½p		25	55	215
Stlco A	My	20	300	315	300	1759
Stlco A	My	20 p		25	10	64
Stlco A	My	22½	120	135	120	1268
Stlco A	My	22½p	45	55	65	304
Stlco A	My	25	40	50	50	649
Stlco A	My	25 p	180	205	205	11
Stlco A	Ag	17½	$6	$6½	$6½	876
Stlco A	Ag	17½p	1	25	25	3
Stlco A	Ag	20 p	15	40	20	35
Stlco A	Ag	22½p	70	85	85	86
Stlco A	Ag	25 p	200	235	200	8
Stlco A	Nv	20	390	425		
Stlco A	Nv	20 p	20	45	25	20
Stlco A	Nv	22½	230	265	265	105
Stlco A	Nv	22½p	95	120		
Stlco A	Nv	25	130	155	155	49
Stlco A	Nv	25 p	215	250	275	2
T-D Bk	Mr	12½	$6⅜	$6⅞	$6⅝	86
T-D Bk	Mr	12½p		5		61
T-D Bk	Mr	15	390	420	445	420
T-D Bk	Mr	15 p		10	10	124
T-D Bk	Mr	17½p		5	20	167
T-D Bk	Mr	20		15	20	169
T-D Bk	Mr	20 p	90	115	100	57
T-D Bk	Jn	15	400	450	$5	52
T-D Bk	Jn	15 p	1	15	40	5
T-D Bk	Jn	17½	200	230	265	1892
T-D Bk	Jn	17½p	5	30	40	12
T-D Bk	Jn	20 p	105	130	110	35
T-D Bk	Sp	17½	235	265	270	245
T-D Bk	Sp	17½p	25	50	60	25
T-D Bk	Sp	20 p	130	155	110	39
TIX	Mr115		$15⅝	$15⅞	$9⅞	20
TIX	Mr115	p		15	5	127
TIX	Mr120		$10⅝	$10⅞	$9⅝	
TIX	Mr120	p		15	15	88
TIX	Mr125	p	2	15	20	413
TIX	Mr135		1	20	15	560
TIX	Ap 120		$11	$11¼	$11⅞	
TIX	Ap 120	p	5	25	45	56
TIX	Ap 125	p	55	70	45	158
TIX	My130	p	270	290	225	40
TIX	My135		145	155	165	253
TIX	My135	p	$5⅝	$6	$6½	20
Total P	Ap	10	$5⅝	$5⅞	375	5
Total P	Ap	10 p		10		
Total P	Ap	12½	340	350	310	922
Total P	Ap	12½p	1	20	25	80
Total P	Ap	15 p	35	45	50	28
Total P	Ap	17½	40	50	45	204
Total P	Jy	10	$5½	$6	$6⅝	19
Total P	Jy	10 p	1	15		
Total P	Jy	12½	350	375	425	119
Total P	Jy	12½p	5	25	20	47
Total P	Jy	17½	60	75	80	34
Total P	Jy	17½p	250	275		
Total P	Oc	10	$5½	$6	$6⅝	40
Total P	Oc	10 p	5	30	10	10
Total P	Oc	12½	360	385	$5	52
Total P	Oc	12½p	15	40		
Total P	Oc	15 p	75	100	210	20
Total P	Oc	17½p	275	300		
TrAlt A	My	20	490	$5⅝		
TrAlt A	My	20 p		15		
TrAlt A	My	22½	250	300	220	15
TrAlt A	My	22½p	1	25	25	10
TrAlt A	My	25	40	60	60	190
TrAlt A	My	25 p	35	60		
TrAlt A	My	27½	5	30		
TrAlt A	My	27½p	250	285		
TrAlt A	Ag	22½	270	320	210	127
TrAlt A	Ag	22½p	10	35	60	10
TrAlt A	Ag	25	55	80	65	826
TrAlt A	Ag	25 p	60	85	135	6
TrAlt A	Ag	27½	15	40		
TrAlt A	Ag	27½p	265	305		
TrAlt A	Nv	22½	290	340	320	275
TrAlt A	Nv	22½p	20	45		
TrAlt A	Nv	25	80	105		
TrAlt A	Nv	25 p	85	110		
TrAlt A	Nv	27½	20	45		
TrAlt A	Nv	27½p	275	325		
TrC PL	My	15	$7⅝	$7⅞	$7⅞	15
TrC PL	My	15 p		10		
TrC PL	My	17½	$5¼	$5½	462	624
TrC PL	My	17½p	5	20	15	50
TrC PL	My	20	287	312	250	516
TrC PL	My	20 p	5	25	65	64
TrC PL	My	22½	85	105	70	238
TrC PL	My	22½p	50	75	75	30
TrC PL	My	25	5	30	5	30
TrC PL	My	25 p	212	237		
TrC PL	Ag	17½	$5⅝	$5⅝	$5⅝	216
TrC PL	Ag	17½p	5	25	10	20
TrC PL	Ag	20 p	15	40	85	21
TrC PL	Ag	22½p	70	95	80	110
TrC PL	Ag	25	40	60		
TrC PL	Ag	25 p	225	250		
TrC PL	Nv	20	337	362	300	10
TrC PL	Nv	20 p	25	50		
TrC PL	Nv	22½	175	200	175	36
TrC PL	Nv	22½p	125	135	125	20
TrC PL	Nv	25	65	90	75	10
TrC PL	Nv	25 p	237	262		
Trlon A	My	27½	$5⅞	$6⅛		
Trlon A	My	27½p		25		
Trlon A	My	30	337	362		
Trlon A	My	30 p	5	30		
Trlon A	My	32½	115	140	100	10
Trlon A	My	32½p	50	75		
Trlon A	My	35	25	50		
Trlon A	My	35 p	175	200		
Trlon A	Ag	27½	$6⅛	$6⅜		
Trlon A	Ag	27½p	5	30		
Trlon A	Ag	30	362	375		
Trlon A	Ag	30 p	35	60		
Trlon A	Ag	32½	145	170		
Trlon A	Ag	32½p	90	115	262	
Trlon A	Ag	35	60	85	125	23
Trlon A	Ag	35 p	190	212		
Trlon A	Nv	30	375	412		
Trlon A	Nv	30 p	60	85		
Trlon A	Nv	32½	180	195		
Trlon A	Nv	32½p	115	140		
W X						
Wcoast	Mr	12½	240	290	275	
Wcoast	Mr	12½p		10		
Wcoast	Mr	15	1	25	30	110
Wcoast	Mr	15 p	1	25	5	50
Wcoast	Mr	17½		20		
Wcoast	Mr	17½p	220	270		
Wcoast	Jn	12½	250	300	275	30
Wcoast	Jn	12½p	1	15		
Wcoast	Jn	15	50	75	65	1644
Wcoast	Jn	15 p	25	50	35	150
Wcoast	Jn	17½	1	20	5	8
Wcoast	Jn	17½p	230	280		
Wcoast	Sp	12½	260	310	285	
Wcoast	Sp	12½p	3	25		
Wcoast	Sp	15	75	100	105	12
Wcoast	Sp	15 p	35	60		
Wcoast	Sp	17½	5	30	30	55
Wcoast	Sp	17½p	235	285		
Wlkr R	Mr	20	$8¾	$9¼		4
Wlkr R	Mr	20 p		4		20
Wlkr R	Mr	22½	$6¼	$6⅝		6
Wlkr R	Mr	22½p		5		435
Wlkr R	Mr	25 p		5		685
Wlkr R	Mr	27½p	2	20		375
Wlkr R	Jn	22½p	1	20		205
Wlkr R	Jn	25 p	10	35		306
Wlkr R	Jn	27½p	35	55	50	231
Wlkr R	Jn	30 p	155	180	185	10
Wlkr R	Sp	22½p	5	30		25
Wlkr R	Sp	30	140	160	125	63
Wlkr R	Sp	30 p	185	210		
XCB	Mr115		462	487	437	5
XCB	Mr115	p		15		170
XCB	Mr120		300	350		6
XCB	Mr120	p	5	45		16
XCB	Mr125		5	55		10
XCB	Mr130			20		10
XCB	Mr130	p	$7⅛	$7⅝		
XCB	Ap 120		375	425		
XCB	Ap 120	p	60	105		
XCB	Ap 125		110	155		5
XCB	Ap 125	p	285	335		15
XCB	Ap 130		20	60		
XCB	Ap 130	p	$7⅝	$8⅛		
XCB	My120		450	$5		
XCB	My120	p	100	150		
XCB	My125		250	300		
XCB	My125	p	360	410		
XCB	My130		80	130		
XCB	My130	p	$8	$8½		
XXM	Mr115		$5⅞	$6¼		
XXM	Mr115	p	1	10		10
XXM	Mr120		300	325	262	
XXM	Mr120	p		10		20
XXM	Mr125	p		10		109
XXM	Mr130		110	160	210	115
XXM	Mr130	p	65	90		114
XXM	Mr135			10		21
XXM	Mr135	p	400	450	350	
XXM	Ap 120	p		25		5
XXM	Ap 125		$5¼	$6¼		6
XXM	Ap 125	p	50	75		74
XXM	Ap 135		60	85	110	70
XXM	My130		315	365	380	25
XXM	My130	p	280	330		
XXM	My135		140	165		1
XXM	My135	p	$5⅝	$6½		

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES — 1,40 — 291,00 — EN $ US

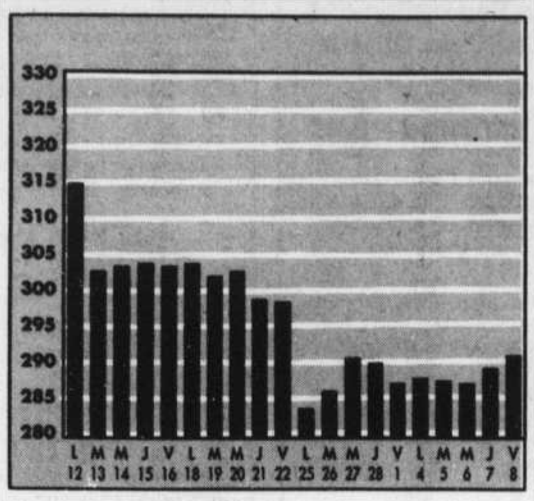

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES — 0,025 — 5,675 — EN $ US

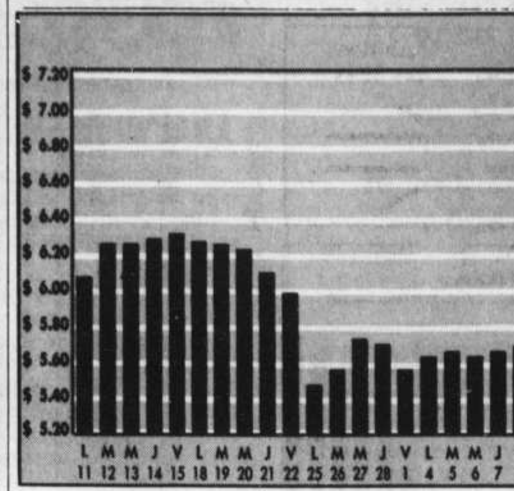

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER — 0,20 — 71,63 — CENTS US

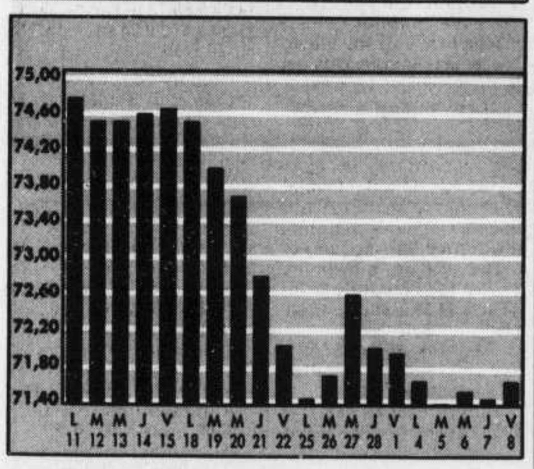

Forte hausse des exportations de pétrole vers les USA

OTTAWA (PC) — Les exportations de pétrole canadiennes vers les États-Unis ont augmenté de près de un milliard de dollars l'an dernier, alors que les compagnies pétrolières ont livré à ce pays près du quart de leur production de brut, a fait savoir Statistique Canada mercredi.

Les exportations de brut l'an dernier ont atteint leur plus haut niveau depuis 1976.

Les chiffres relatifs aux échanges commerciaux en 1984 déjà publiés indiquent que le pétrole brut occupe la quatrième place au chapitre des rentrées de devises, derrière l'automobile, le blé et le papier journal. Les exportations de pétrole brut ont rapporté au pays quelque $4.5 milliards.

Alors que la production de brut a augmenté de 6 % en 1984, les exportations ont progressé de près de 22 % par rapport à 1983. Les compagnies ont exporté 23 % de leur production.

Les exportations d'électricité, de gaz méthane et de houille étaient également à la hausse.

D'autre part, les importations de brut ont légèrement diminué et se sont établies à 14.2 millions de mètres cubes.

Ce qui laisse notre pays avec un excédent de pétrole brut de 6.5 millions de mètres cubes, contre 2.6 millions en 1983.

Environ 27 % des exportations de brut consistaient en pétrole léger de grande valeur, le reste étant du lourd que les raffineries canadiennes ne peuvent pas traiter. Le brut lourd est utilisé aux États-Unis principalement pour fabriquer de l'asphalte.

Au nom de votre santé,
Cessez de fumer!

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

LE CONSEIL SCOLAIRE RÉGIONAL DE L'UNITÉ 3
Charlottetown, Île du-Prince-Édouard

Professeurs demandés

Le conseil scolaire de l'unité 3 sollicite des candidatures de personnes bilingues pour combler des postes d'enseignement aux niveaux élémentaires et secondaires pour l'année scolaire 85—86.

Le salaire et les qualifications professionnelles seront déterminés d'après le Mémoire de la Fédération des Enseignants de l'Île du-Prince-Édouard.

Toute candidature doit comporter un curriculum vitae et parvenir avant le 30 mars 1985 à:

M. le docteur Brian McMillan
Surintendant en administration
Conseil scolaire de l'unité 3
Charlottetown, I.-P.-E.
C1A 8V7

Université de Montréal
Département de mathématiques et de statistique

STATISTICIEN

Le Département recherche un professeur de statistique pour un poste de carrière.

Exigence minimale: Doctorat (Ph.D. ou Doctorat d'état).

Date d'entrée en fonction: 1er juin 1985.

Description de la tâche: enseignement à tous les niveaux, recherche, direction de thèses de M.Sc. et Ph.D. Salaire: selon la convention collective. Conformément aux lois canadiennes, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et immigrants reçus.

Date ultime de réception des candidatures: 9 avril 1985.

Faire parvenir un curriculum vitae et les noms de trois répondants à

Monsieur Aubert Daigneault, directeur intérimaire
Département de mathématiques et de statistiques
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. « A »
Montréal (Qué.) H3C 3J7

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département de communication

Poste de professeur à plein temps

Fonctions
Enseignement et recherche.

Exigences
Détenir un Ph.D. en communication (ou l'équivalent); être spécialisé en analyse critique et en planification des systèmes d'information et de communication; avoir des intérêts pour l'enseignement et la recherche dans le domaine des communications de masse.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er juin 1985

Date de clôture des candidatures
Le 1er avril 1985

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Mme Annie Méar
Directrice
Département de communication
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Tél.: (514) 343-7819

Voir aussi en page 20

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
DU
DEVOIR
CONSULTEZ LOUISE LACAS
844-3361

L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE
sollicite des candidatures au poste de

PROFESSEUR en ADMINISTRATION ET COMMERCE

— Comptabilité
— Statistique
— Finances et contrôle
— Gestion des opérations

Les candidats possèdent au moins la scolarité de troisième cycle. Ils détiennent une maîtrise et de l'expérience en administration/commerce, ou ils possèdent un diplôme professionnel. L'expérience en recherche ou en enseignement constituent des avantages.

Conditions

Entrée en fonction le 1er juillet 1985.
Traitement selon la convention collective.

Faire parvenir sa candidature au:

Professeur George Forsyth, Directeur
École de Commerce et d'Administration

Université Laurentienne
Chemin du lac Ramsey, Sudbury (Ontario) P3E 2C6

L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

sollicite des candidatures au poste de

PROFESSEUR en INFORMATIQUE

Les candidats possèdent au moins la maîtrise et peuvent enseigner en français certains cours du premier cycle.

Conditions

Entrée en fonction le 1er juillet 1985.
Possibilité de contrat conduisant à la permanence.
Traitement selon la convention collective.

Faire parvenir sa candidature et son curriculum au:

Professeur J.L. Davison, Directeur
Département de mathématiques et informatique

Université Laurentienne
Chemin du lac Ramsey, Sudbury (Ontario) P3E 2C6

Ville de Pierrefonds

PROGRAMMEUR — OPÉRATEUR

Un poste est présentement disponible au Service d'informatique de la Ville de Pierrefonds.

Le candidat recherché possède 2 à 3 ans d'expérience en opération et développement de systèmes pour un HP3000 mini ordinateur, utilisant Cobol.

Il possède de plus des connaissances approfondies d'analyse et de programmation alliées à de bonnes qualités interpersonnelles et à l'habileté de communiquer en français et en anglais.

Nous offrons une rémunération en fonction de la formation et de l'expérience et une gamme complète d'avantages sociaux.

Si vos connaissances et votre expérience correspondent à ce qui précède, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, précisant vos exigences salariales, au:

Directeur des ressources humaines
13665 boul. Pierrefonds
Pierrefonds, Qc.
H9A 2Z4

INGÉNIEUR DEMANDÉ

Notre firme de consultants en géotechnique et assurance de la qualité est à la recherche d'un ingénieur civil, spécialité géotechnique.

FONCTIONS:
Coordonner les activités du département de géotechnique et rédiger les rapports d'études.

QUALIFICATIONS:
— Être membre de l'ordre des ingénieurs du Québec,
— Détenir un diplôme de 2ème cycle et posséder un minimum de 5 ans d'expérience.

RÉMUNÉRATION:
Selon expérience et qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Géo-Spec Inc.
825 Ave. St-Jean Baptiste suite 150
Québec, Québec
G2E 5B7

Attention: **Directeur Général.**

Commission de la Fonction publique du Canada — **Public Service Commission of Canada**

Directeur adjoint, Programmes publics

Musée des Beaux-Arts du Canada
Musées nationaux du Canada
Ottawa (Ontario)

Nous cherchons une personne dotée d'un ensemble rare de qualités fait de la connaissance des beaux-arts et des aptitudes pour la gestion, en plus d'une compétence professionnelle et technique dans tous les aspects de l'activité d'un musée des beaux-arts. A titre de membre de la direction du Musée des Beaux-Arts, ce poste prestigieux vous appellera à jouer un rôle de gestion important au sein de l'organisation des Musées nationaux du Canada. Le Musée des Beaux-Arts a le mandat de fournir d'excellents programmes éducatifs, des expositions, des publications et des services de librairie tant aux Canadiens qu'aux étrangers en visite au pays. Les responsabilités exigeantes de ce poste comprennent la direction d'une équipe de directeurs et techniciens de Programmes publics, ainsi que l'établissement d'un lien efficace avec les autres galeries et musées régionaux, nationaux et internationaux.

Vous devez posséder une vaste expérience de la gestion des activités de publication, d'éducation ou de programmation publique au sein d'un musée ou d'un organisme culturel semblable, doublée d'antécédents valables dans la supervision d'un groupe de spécialistes variés. Une connaissance parfaite du mandat et du fonctionnement de l'organisation des Musées nationaux du Canada, des responsabilités du Musée des Beaux-Arts à l'endroit du public canadien, de la communauté artistique et de l'histoire de l'art en général est essentielle. Vous devez, en outre, connaître les concepts les plus à jour en rapport avec les activités d'un musée en matière de publication, d'éducation et de relations publiques. Ce poste exige la connaissance des langues française et anglaise.

Nous vous offrons un salaire se situant entre $53,210 et $62,530 ainsi qu'une attrayante gamme d'avantages sociaux.

Adressez votre demande d'emploi et/ou votre curriculum vitae, en indiquant le numéro de référence 84-MC-EX-329 (BO3), à:
Jacques Avery (613) 992-5135
Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite: le 29 mars 1985
This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Voir aussi en page 19

Directeur, finances et administration

Le bureau canadien de l'éducation internationale, organisme sans but lucratif qui répond aux besoins des universités et collèges membres, dans le domaine de l'éducation internationale, requiert les services d'un directeur des finances et de l'administration chargé des affaires financières, de l'administration et du personnel du bureau.

Titres et qualités: Les candidats doivent avoir une qualification comptable reconnue (CGA/RIA) ou un grade en commerce et au moins 5 ans d'expérience de la supervision. L'expérience de la préparation du budget, de l'établissement, du coût des projets, de l'administration des entreprises et des systèmes comptables informatisés est essentielle. Le bilinguisme, la gestion des ressources humaines et l'expérience dans le secteur de l'éducation sans but lucratif constituent des atouts importants.

Traitement: Ce poste est susceptible d'intéresser les personnes qui gagnent 30 000 dollars et plus. Nous offrons d'excellents avantages sociaux.

Prière de transmettre son CV pour le 22 mars 1985 à la:

Directrice générale
Bureau canadien de
l'éducation internationale
141 ouest, avenue Laurier, suite 809
Ottawa (Ontario)
K1P 5J3

Université McGill

DÉPARTEMENT DE LA DIDACTIQUE DES LANGUES SECONDES.

Ouverture d'un poste de professeur-adjoint dans le programme de la Didactique des langues secondes (TESL). Poste menant à la permanence. Les candidats doivent posséder un Ph.D. en acquisition des langues ou dans un domaine voisin, ainsi qu'une expérience satisfaisante dans l'enseignement d'une langue seconde.

Nous sommes à la recherche d'une personne possédant une formation étendue dans le domaine mentionné, avec de préférence une expérience en formation des enseignants. On attachera une grande importance à la qualité des recherches entreprises ainsi qu'aux publications. Charge de travail débutant le 1er septembre 1985 et comprenant recherches en acquisition des langues et enseignement (didactique de l'anglais langue seconde, programmes, linguistique et psycholinguistique appliquées) au niveau des premier et deuxième cycles. L'aisance en français est une exigence importante.

Salaire minimum pour professeur-adjoint: 29 502 $. Envoyer la demande d'emploi et le nom de trois personnes pouvant écrire une lettre de recommandation à Madame May Frith, Directrice, Didactique des langues secondes, Université McGill, 3700 McTavish, Montréal, P. Q. Canada H3A 1Y2. Date limite: 1er mai 1985. Candidatures non acceptées une fois la nomination faite. Offre d'emploi destinée aux citoyens canadiens et aux immigrants reçus, selon les exigences de l'Immigration canadienne.

concours de recrutement

Gouvernement du Québec
Office des ressources humaines

UN OU UNE MÉDECIN SPÉCIALISTE EN CHIRURGIE GÉNÉRALE (MÉDECIN SPÉCIALISTE)

CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 120J-450004/QC. Ce concours vise à combler cet emploi à la Régie de l'assurance-maladie du Québec et, au besoin, tout emploi identique dans la région administrative de Québec à l'intérieur d'un délai de six mois.

Présentement 1 emploi à Québec

ATTRIBUTIONS — Sous l'autorité du directeur de l'Expertise professionnelle et la responsabilité immédiate du chef de l'Équipe médicale, analyser des dossiers de cas complexes, notamment des demandes d'autorisation en chirurgie plastique et pour services rendus hors Québec, étudier des cas de révision et recommander le montant des honoraires à verser; fournir l'expertise médicale principalement en chirurgie par avis ou assistance à des réunions de comités et/ou séances d'arbitrage de différends selon la demande des diverses unités administratives de la Régie de l'assurance-maladie.

EXIGENCES — Détenir un certificat de spécialiste de la Corporation des médecins du Québec et posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience comme chirurgien général actif. Inclure une photocopie de l'original de sa carte de membre et de son certificat de spécialiste.

TRAITEMENT DE 60 574$ À 64 768$

PÉRIODE D'INSCRIPTION: 9 au 29 mars 1985
Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

INSCRIPTION — OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES
1039, rue de la Chevrotière
Édifice «G»
QUÉBEC, QC G1R 5E9

POUR INFORMATION — Monsieur Michel Dorion: (418) 643-9356

Comment vous inscrire

Veuillez vous inscrire à l'aide du questionnaire **Offre de service de l'Office des ressources humaines**. Vous pouvez vous le procurer dans ses bureaux régionaux ou dans les centres Travail-Québec. **L'Offre de service** doit être expédiée à l'adresse indiquée à cet avis ou être déposée dans un bureau régional de **l'Office des ressources humaines**.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à cet avis.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Québec

La Fédération des CLSC du Québec

requiert les services d'un(e)

ANALYSTE EN INFORMATIQUE

La Fédération regroupe sur une base volontaire les C.L.S.C. du Québec. Elle veille à la promotion de leurs intérêts et assure plusieurs services directs à ses membres.

Le poste
Sous l'autorité du Directeur des services administratifs et des ressources humaines, l'analyste procède aux analyses de besoins techniques des CLSC, participe à la conception des systèmes appropriés, assure leur formulation et leur implantation, effectue certaines analyses de coûts et assiste les CLSC dans leur processus d'informatisation.

Qualités requises
Le ou la candidat(e) doit détenir un premier diplôme universitaire terminal en informatique, posséder quelques années d'expérience et savoir démontrer un esprit d'initiative et une grande autonomie.

Conditions de travail
- Selon la politique du réseau des Affaires sociales.
- Ce poste peut exiger de nombreux déplacements.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 23 mars 1985 à:

284 carré St-Louis
Montréal, Qc.
H2X 1A4

COLLÈGE AHUNTSIC

CONCOURS: P-101

Le Collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic requiert les services d'un(e) ANALYSTE EN INFORMATIQUE, SUPPORT TECHNIQUE pour son service de l'informatique.

NATURE DU TRAVAIL
L'analyste en informatique voit à l'implantation, la mise à jour et l'entretien des logiciels de base. Il réalise les études techniques concernant les systèmes d'exploitation en évaluant les limites et les contraintes des systèmes. Il diagnostique les pannes et anomalies et apporte les correctifs requis. Il peut développer des programmes d'exploitation destinés à optimiser le rendement des ordinateurs et des périphériques. Il planifie et contrôle les travaux de productions. Il coordonne l'installation des terminaux, conseille et aide les usagers.

Dans ses fonctions l'analyste est assisté de personnel technique dont il assure la supervision.

ENVIRONNEMENT
— Ordinateurs: HP 3 000 et IBM 4361
— Réseau local de télécommunication avec commutateur de ligne PACK-III de GANDALF

EXIGENCES
— Diplôme terminal de premier cycle en informatique
— Deux années d'expérience pertinente
— La connaissance pratique des logiciels, VM, CMS, OS/VSI, SQL, MPE, IMAGE, QUERY, QUICK, QUIZ serait un atout important.

SALAIRE ET CONDITION DE TRAVAIL.
Salaire pouvant atteindre 43 101 $ (35 heures/semaine).

Régime complet et très avantageux de bénéfices sociaux.

Toutes candidatures devront être rendues au plus tard vendredi le 22 mars à 16h00 à l'adresse suivante:

COLLEGE AHUNTSIC,
Service du personnel
Concours no P-101
9155, rue Saint-Hubert
Montréal, QC
H2M 1Y8

L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

sollicite des candidatures au poste de

PROFESSEUR en ÉCONOMIE

Professeur pour enseigner en français des cours de premier cycle en économie.

Conditions

Entrée en fonction le 1er juillet 1985.
Préférence aux candidats bilingues (français, anglais).
Traitement selon la convention collective.
Détenir au moins une maîtrise, préférablement un doctorat.

Faire parvenir sa candidature et son curriculum au

Professeur Edward Willauer, Directeur
Département d'économie

Université Laurentienne

Chemin du lac Ramsey, Sudbury (Ontario) P3E 2C6

L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

sollicite des candidatures au poste de

PROFESSEUR en SCIENCES INFIRMIÈRES

Les candidats à ce poste possèdent des compétences et/ou des diplômes dans un des domaines suivants: soins infirmiers, soins psychiatriques, hygiène communautaire, médecine chirurgicale, soins aux parents et aux enfants. L'expérience en recherche, en administration ou en enseignement constitueront des avantages.

Conditions

Les candidats possèdent une maîtrise.
Préférence aux candidats bilingues (français, anglais).
Traitement selon la convention collective.
Entrée en fonction le 1er juillet 1985.

Faire parvenir sa candidature et curriculum au

Professeur Pamela Seitz
École des infirmières

Université Laurentienne

Chemin du lac Ramsey, Sudbury (Ontario) P3E 2C6

C.L.S.C. Des Chenaux

Coordonnateur(trice)

Le CLSC Des Chenaux est situé à 40 kilomètres de Trois-Rivières et 100 kilomètres de Québec sur la rive Nord du Saint-Laurent. Il dessert une population rurale de 12 480 habitants.

Le CLSC recherche un(e) coordonnateur(trice) des programmes (3-4 jours/semaine).

FONCTION
- Coordonne les programmes de santé reliés à l'enfance, maintien à domicile, services médicaux et diagnostiques.

EXIGENCES
- Formation universitaire, sciences de la santé, 1er cycle
- Expérience pertinente de coordination et/ou gestion (2 ans minimum)
- Habileté souhaitée en opération et évaluation de services

CONDITIONS
— Durée de l'emploi: 10 mois
— Salaire selon les normes du réseau

FIN DU CONCOURS
Le 18 mars à 17h00.

Adresser curriculum vitae à:

Concours C-85-04
Directeur général
CLSC Des Chenaux
90, route Rivière-à-Veillette
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
(Québec) G0X 2R0

ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS POUR LA LOUISIANE

LA COOPÉRATION QUÉBEC-LOUISIANE

Dans le cadre des relations institutionnelles entre le Québec et la Louisiane, le ministère des Relations internationales du Québec (MRI) s'est engagé à recruter un nombre important de professeurs de français langue seconde en vue d'appuyer la Louisiane dans sa politique de l'enseignement du français auprès des élèves du primaire et du secondaire.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Être âgée(e) d'au moins 21 ans;
- Connaître parfaitement le français écrit et parlé;
- Posséder un diplôme universitaire d'enseignement;
- Avoir une expérience de l'enseignement du français langue seconde ou autre expérience équivalente;
- Être en bonne santé et ne pas être affecté(e) de maladies des voies respiratoires (certificat médical exigé);
- Avoir une connaissance d'usage de l'anglais.

NOTE

Toute expérience d'enseignement à l'étranger et particulièrement du français sera prise en considération de même que tout travail d'animation auprès des jeunes.
Les conditions matérielles de l'enseignant(e) étranger(ère) en Louisiane nous obligent à ne pas accepter d'enseignants(es) accompagnés(es) de dépendants.

MODALITÉS

La personne choisie s'engagera par contrat avec le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL).
Le CODOFIL accordera une rémunération de 12 030 $ EU plus une prime d'installation de 500 $ EU. Ces sommes sont non imposables aux États-Unis, mais imposables au Canada selon les accords internationaux.
Le CODOFIL assumera les frais de transport aller-retour en versant 700 $ EU à l'enseignant(e).
Le MRI lui versera une prime d'éloignement de 750 $ EU.

N.B. Cette expérience n'est pas reconnue comme année de probation par le ministère de l'Éducation du Québec et est perçue comme un véritable défi à relever.

INSCRIPTION

Demander un formulaire à une direction régionale du ministère de l'Éducation ou au service de placement d'une université, et retourner celui-ci dûment rempli avant le 5 avril 1985 à l'adresse suivante:

Programme de coopération Québec-Louisiane
Ministère des Relations internationales
Direction des Affaires des États-Unis
1225, Place Georges-V
Édifice H — 1er étage
Québec (Québec) G1R 4Z7

Gouvernement du Québec
Ministère des Relations internationales

Québec

CANADA

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

Mondialement implanté, classé parmi les premiers pour sa recherche médicale, le développement de ses médicaments originaux, et pour son marketing dynamique, recherche pour sa filiale en croissance rapide au Canada un

Médecin ou Pharmacien

Bilingue Anglais-Français, âgé de 33 à 43 ans, ayant une expérience de terrain de l'industrie pharmaceutique, de préférence en Amérique du Nord, pour le poste de:

Vice-Président marketing et ventes

Prière d'adresser un C.V. détaillé avec une lettre manuscrite et une photo d'identité sous la référence 6792 à Austin Knight 11 West 37 th Street, New-York, N.Y. 10018, qui transmettra.

CONCOURS OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

de la Corporation économique de développement industriel et commercial de Trois-Rivières et de Cap-de-la-Madeleine inc.

LIEU DE TRAVAIL:
Trois-Rivières

FONCTIONS:
Sous l'autorité du conseil d'administration de la corporation, le directeur général prépare, fait approuver et met en oeuvre la stratégie de développement industriel, le plan de travail annuel ainsi que le budget de fonctionnement. Il collabore activement avec les industriels et hommes d'affaires de la région et les assiste dans leurs projets. Il établit les relations nécessaires avec tous les organismes gouvernementaux et privés concernés par le développement économique et met en oeuvre un programme de promotion, de publicité et de relations publiques. Il facilite l'accès des municipalités membres et des entreprises aux diverses sources de financement publiques et privées et apporte son aide technique à tout projet susceptible de créer de nouveaux emplois. Au besoin, il accomplit toutes autres tâches connexes à la demande du conseil d'administration.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder un diplôme universitaire en administration des affaires, en communications, ou tous autres diplômes universitaires en relation directe avec le poste et/ou expérience pertinente.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

SALAIRE:
Le traitement initial sera déterminé en fonction des qualifications de la personne choisie.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Les personnes intéressées devront faire parvenir un curriculum vitae complet avec leurs attestations d'études à:

Concours (Directeur général)
Corporation économique de développement
industriel et commercial de Trois-Rivières
et de Cap-de-la-Madeleine inc.
Case Postale 522,
Trois-Rivières, Qué. G9A 5H5

OUTRE-MER

L'École Polytechnique de Montréal, en collaboration avec l'Agence canadienne de dévelopement international (ACDI) est à la recherche de candi-dats(es) pour assumer les responsabilités suivantes à l'Institut Technique Supérieur de l'Université du Burundi à Bujumbura, Burundi, à partir du 1er septembre 1985.

PROFESSEURS

Qualifications:
— Posséder au moins un baccalauréat en sciences appliquées ou l'équivalent.
— Posséder au moins cinq ans d'expérience pratique et, en plus, avoir au moins trois ans d'expérience dans l'enseignement.

Fonctions:
— Dispenser l'un des groupes de cours suivants:
  — Structure de béton, Structure métallique, Mécanique des sols (génie civil).
  — Construction de routes, Chantier de construction, entretien mécanique (équipement de chantiers) et Organes de machines (génie mécanique).
  — Thermodynamique appliquée, Pompes et compresseurs, Hydraulique urbaine, Hydraulique générale et Installations sanitaires (génie civil).
  — Analyse des circuits électriques, Électronique, Communication I et II (génie électrique/électronique).

TECHNICIENS

Qualifications:
— Détenir un D.E.C. professionnel dans le domaine de sa compétence ou l'équivalent.
— Posséder au moins 10 ans d'expérience pratique polyvalente dans l'industrie ou dans un laboratoire industriel.

Nature du poste:
— Un technicien en génie civil qui sera responsable des laboratoires suivants: Mécanique des Sols, Hydraulique, Structures (Béton et Métallique), Thermodynamique.
— Un technicien en électronique/électricité qui sera responsable des laboratoires suivants: Électronique, Électricité et Communication.

Fonctions:
— Participer à l'organisation matérielle des laboratoires reliés à la nature du poste et éventuellement collaborer à d'autres laboratoires où sa compétence pourrait être utile.
— Préparer les séances de travaux pratiques et effectuer les essais préliminaires.
— Entretenir les équipements.
— Tenir l'inventaire des produits, du matériel et de l'équipement et maintenir le stock nécessaire au bon fonctionnement des laboratoires.

Tous les candidats doivent être citoyens canadiens, avoir une connaissance parfaite du français parlé et écrit. Des indemnités pour affectation à l'étranger et des logements sont prévus pour la durée du séjour. Les candidats choisis devront s'engager pour une période d'un an avec possibilité de renouvellement. Les personnes intéressées devront adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 23 mars 1985 à:

M. Jacques Martin
Responsable du recrutement
Service de la coopération internationale
École Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succursale «A»
Montréal (Québec) H3C 3A7

P.S. En cas de grève des postes, faire parvenir par courrier spécial ou apporter à l'adresse suivante:

3535, chemin Reine-Marie, suite 304
Montréal (Québec) H3V 1H8

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 9 mars 1985

Photo Jacques Grenier

HUGHETTE OLIGNY

Quand Marie-Ange épouse Tit-coq

ROBERT LÉVESQUE

LES comédiens, dans la vie, aiment bien prendre leur revanche sur le sort définitif des personnages qu'ils ont incarné à la scène. Madame Hughette Oligny, pour une, n'a pas hésité lorsque l'occasion s'est présentée. Elle est une Marie-Ange qui a épousé Tit-coq. Et elle revendique évidemment le fait d'être la seule à avoir ainsi fait éclater en pièces la morale quarante-huitarde de l'auteur, Gratien Gélinas, son mari, qui n'avait pas osé en faire autant dans son manuscrit.

Marie-Ange, au théâtre, n'épousait pas Tit-coq parce que la famille et l'église triomphaient de l'amour, grande noirceur oblige.

Madame Hughette Oligny, l'une des meilleures comédiennes de la génération de l'Équipe (l'aventure menée par Pierre Dagenais au début des années quarante), fut la troisième Marie-Ange lors de la création de *Tit-coq* en 1948. Olivette Thibault avait créé le rôle au Monument National, Muriel Guilbault (pour qui le rôle était d'abord destiné) reprit le personnage dès que sa santé le lui permit, et Hughette Oligny, qui était bilingue, fut la première Marie-Ange à prendre la route du Canada anglais.

À cette époque, Hughette Oligny, jeune comédienne, aurait bien aimé aussi prendre la route vers Broadway. Elle fit partie d'une distribution avec Gélinas, Jean Lajeunesse, Jean-Pierre Masson, qui jouait quelque chose comme *St-Lazare's Pharmacy* dont le producteur était le célèbre Eddy Darling qui avait produit *The Glass Menagery* à Chicago. On joua à Montréal en anglais pour se roder, à Toronto, puis à Chicago avec l'oeil sur Broadway mais la critique américaine ne fut pas suffisamment enthousiaste pour que le rêve se réalise. Au dernier rideau, elle prit la décision de s'en aller toute seule à New York pour tenter sa chance.

Un cours à tous les jours, avec Mlle François au Carnegie Hall, durant trois ans. Mais rien n'y fit, ce qui fait que nous pouvons compter à Montréal Hughette Oligny parmi les grandes interprètes du théâtre québécois.

Depuis mercredi, Mme Oligny joue au Café de la Place (ses débuts dans ce petit théâtre) la pièce que l'Américaine Rose Leiman Goldemberg a construit à partir des lettres que la poétesse Sylvia Plath écrivait à sa mère Aurélia avant de mettre fin à ses jours en 1963. *Je t'embrasse, Sylvia* (la traduction de *Letters Home* qui fut créé à New York en 1979) offre le dur constat d'une femme qui a voulu concilier l'image de la femme au foyer et celle de la femme libre, créatrice.

Fille d'Odette Oligny, Hughette Oligny a eu sous les yeux un modèle de femme active, professionnelle, qui avait cassé le moule. « J'étais la seule fille de l'école qui avait une mère qui travaillait », dit-elle. Odette Oligny, ceux qui traversent la quarantaine s'en souviennent, était cette journaliste, à la voix attachante, qui était des rares à ouvrir le chemin de ce que l'on appelait, époque oblige, « la presse féminine ». Mais Odette Oligny élargissait cette définition avec un panache fait de savoir et de détermination.

Née à Troyes, en France, elle était débarquée au Canada en 1919, s'était trouvé un premier boulot en publicité (à la maison Letendre), et en 1926 on l'invitait à entrer à La Presse. Avec Laure Hurteau, « Colette » Lesage et Gilberte Roby, Odette Oligny va alimenter ces pages féminines qui seront longtemps le ghetto des femmes journalistes tout en étant le creuset où des carrières de femmes journalistes vont prendre leur départ. En 1931, Olivar Asselin va appeler madame Oligny au journal Le Canada. Collaborations à des magazines, émissions de radio, publications de romans pour la jeunesse, fondation du journal Chic, critiques littéraires (elle adorait Bernanos et détestait Sartre), Odette Oligny

Suite à la page 27

SIMONE DE BEAUVOIR

Le deuxième souffle

CAROLE BEAULIEU

ELLE nous a bouleversées quand nous avions vingt, trente, quarante ans, osant écrire ce que nous pensions toutes un peu confusément: que nous n'étions pas ce que les hommes disaient que nous étions.

Nous l'avons suivie avidement dans les 1000 pages à petit caractère de ce *Deuxième Sexe* mis à l'index, qui nous disait que le mariage était obscène, que la double tâche était injuste, que nous n'étions pas « biologiquement inférieures », que nous pouvions être femme sans être mère.

On la croyait aujourd'hui bien installée dans ses succès de librairie, son *Deuxième Sexe* désormais bien inoffensif sur les tablettes des bibliothèques.

Voilà qu'elle nous revient, à 77 ans, bien décidée à rejoindre toutes ces femmes qui ne l'ont pas lue, à leur dire pourquoi elle sont encore en 1985 « des citoyennes de second ordre »: parce que l'humanité, mâle, « exploite l'autre moitié du monde ».

Depuis jeudi soir, Simone de Beauvoir, celle que plusieurs ont appelé la « mère du féminisme moderne » est entrée dans nos salons. Les yeux toujours aussi bleus, la répartie toujours aussi facile, elle s'est emparée de notre petit écran pour y sourire narquoisement aux administrateurs de la télévision française qui lui avaient tout d'abord « refusé les ondes ».

Trente-cinq ans après sa parution, la bombe à retardement du *Deuxième Sexe* n'en finit plus d'exploser.

« Certes la situation de la femme s'est améliorée, explique Simone de Beauvoir lors d'une conférence de presse téléphonique accordée à une vingtaine de journalistes québécoises. Mais enfin elle ne s'est pas améliorée dans les proportions où il l'aurait fallu selon moi. La femme demeure encore une citoyenne de second ordre. »

Assistée de plusieurs collaboratrices, Simone de Beauvoir aura mis près de trois ans à terminer les quatre documentaires d'une heure que Radio-Québec diffusera au cours du mois de mars. (La première de ces quatre émissions a été diffusée le 7 mars, veille de la Journée internationale des femmes. Les trois autres documents seront diffusés à la même heure les jeudis 14, 21 et 28 mars. Chaque émission sera rediffusée à 15h le samedi suivant sa première diffusion.)

La série — qui porte sur l'éducation des filles, le mariage et la maternité, la sexualité et le travail — n'a rien d'un documentaire « théorique ». Elle ne s'adresse pas qu'aux féministes.

Interviewée, Simone de Beauvoir se fait aussi intervieweuse. Elle rencontre des gens ordinaires, s'entretient avec une prostituée, échange avec certaines des féministes les plus marquantes de notre époque.

Surimposés sur des scènes de bars américains, entrecoupés de séquences filmés aux quatre coins du monde, ses propos dénoncent une fois de plus l'oppression des femmes, appellent à la continuité de la lutte collective.

Voir le *Deuxième Sexe* en images, c'est entendre la voix chaude de la féministe américaine Kate Millett dire à Simone de Beauvoir, assise à ses côtés dans un champ de hautes herbes: « vous êtes mon héroïne depuis que j'ai 20 ans. C'est si merveilleux de vous avoir ici dans ma ferme ».

Kate Millett, Gloria Steinem, Yvette Roudy, Elizabeth Badinter, Suzan Sontag, elles viennent toutes, à tour de rôle, dire l'influence qu'a exercée sur leur pensée cette femme qui avait osé écrire « on ne naît pas femme, on le devient ». Ecrivaine, ministre, rédactrice en chef du plus important magazine féministe américain, agrégée de philosophie qui a osé douter de l'instinct maternel, elles font ensemble le bilan de trente-cinq ans de lutte, redisent que « l'égalité est encore à faire ».

« Nous avons toutes commencé à réfléchir à partir de son oeuvre, et notamment le *Deuxième Sexe*, raconte l'écrivaine française Elizabeth Badinter. Il y a celles qui se sont séparées d'elle et celles qui ont rompu avec elles et il y a celles, comme moi, qui ont toujours considéré qu'elle était leur mère. Quoi qu'il en soit elle nous a marquées au départ. »

De la France aux Etats-Unis, en passant par la Chine communiste et l'Inde, Simone de Beauvoir fait le point sur la situation des femmes.

Mort le féminisme? En recul? Non, répond-elle. « Il est simplement devenu moins

Suite à la page 32

LOUKY BERSIANIK

Les terribles vivantes

JEAN ROYER

LOUKY Bersianik a donné un élan irrésistible à la révolution féministe avec la publication en 1976 de *L'Euguélionne*, cet essai-fiction que son éditeur Hubert Aquin a voulu étiqueter « roman » pour mieux le vendre.

Ce best-seller qu'a été *L'Euguélionne* à Montréal, Paris et Toronto, il contient tout un monde qui ne cesse de hanter son auteure. « Ce livre a été l'introduction à tous mes autres livres. *L'Euguélionne* m'a donné la permission d'écrire, de m'identifier à quelque chose, pour que je ne sois ni un paillasson ni une colombe en tant que femme », me dit Louky Bersianik.

Elle vient de publier son septième titre, *Axes et eau, poèmes de 'La bonne chanson'*, chez VLB Éditeur. Il s'agit d'une recueil de plusieurs suites dédiées à la plupart des personnages de ses autres livres : Aphélie, Adizetu, Avertine, Ancyl, Xanthippe, l'Euguélionne, Étéa, Omicronne et les autres. Des personnages comme on en rencontre chez Homère et dans les épopées antiques. « Il faut que je crée toute une cosmogonie parce qu'elle n'existe pas pour les femmes. Les figures mythiques sont mâles ou, quand elles sont femelles, c'est en relation avec le mâle ou presque toujours péjoratif. Dans tous les mythes, ce qui arrive d'extraordinaire ou d'infernal vient toujours par les femmes, qui apparaissent par bandes ou par couples », ajoute Louky Besianik.

Son dernier recueil, *Axes et eau*, n'a rien d'une plaquette mais se compose de 235 pages. Un personnage domine ou recouvre cette poésie puissante comme une Caryatide en marche : Sylvanie Penn. Vous souvenez-vous de cette femme, au début de *L'Euguélionne*, couchée sur une pierre tombale, recouverte de sons et tensions ? Son nom, Penn, cache sa « peine », invisible comme les larmes des femmes dans l'histoire. Sylvanie ne se noye pas dans ses larmes, c'est-à-dire à l'extérieur d'elle, mais elle se dissout. « J'aurais pu appeler ce poème, dit Louky Bersianik : le cours des larmes remonté jusqu'à sa source corrosive. C'est à l'intérieur de soi que c'est corrosif. Le corps se dissout de l'intérieur. Quand la larme tombe, c'est un signe de corrosion mais ce n'est pas la corrosion. J'ai reconnu Sylvanie dans sa légende, racontée paer William Cox, parce qu'elle me ressemblait. Je sais que le corps intérieur se dissout. Plus je mangeais mes larmes, plus je me dissolvais de l'intérieur, plus je perdais ma forme extérieure. 'Lacrima corpus dissolvens', c'est le titre du poème et c'était moi. » La légende de Cox raconte que Sylvanie, bête fantasmagorique, prise au piège, avait littéralement fondu en larmes entre les mains de son ravisseur.

Les personnages de Louky Bersianik, sortis de ses romans, on les retrouve donc en poésie. « Pour moi, la poésie, c'est une manière de voir, de saisir les formes en mouvement. Comme on a dit que le dessin ce n'est pas la forme mais une manière de la voir. Quelque chose de fixe et d'arrêté, cela n'existe pas. Il y a toujours un travail qui se fait. Même à l'intérieur du minéral il y a l'atome qui est dans un mouvement absolument ahurissant. La poésie, c'est d'aller chercher le mouvement même quand il n'apparaît pas. C'est pourquoi la poésie est plus formelle que la prose. Elle repasse dans les plis, dans les endroits déjà visités au cas où elle aurait manqué quelque chose. De même, la prose va laisser couler les larmes tandis que la poésie va les saisir au moment de leur épanchement, au moment où elles penchent comme de l'eau. L'eau penche et ne coule pas : c'est ça la poésie pour moi.

« Je n'ai pas la prétention de définir la poésie. Elle se définit au moment où tu la fais. Mais on peut dire qu'il n'y a pas un texte de prose qui va rester à travers les années et les siècles, s'il n'y a pas en lui un noyau hermétique, de poésie.

« Voilà pourquoi chaque poème est une forme. Quand

Suite à la page 25

LARRY COLLINS

LARRY COLLINS est le coauteur avec DOMINIQUE LAPIERRE de:

Paris brûle-t-il ?
Ou tu porteras mon deuil
Ô Jérusalem
Cette nuit la liberté
Le cinquième cavalier.

FORTITUDE

510 pages / 18,95 $

En pleine Deuxième Guerre mondiale, une poignée de Britanniques, animés d'un sang-froid machiavélique, manient les agents secrets comme des pions et engagent la plus terrifiante partie d'échecs de l'humanité : l'opération «FORTITUDE». Un coup de bluff extraordinaire imaginé par Churchill pour assurer la réussite du débarquement de Normandie.
Un grand roman sur un chapitre ignoré de l'histoire contemporaine.

ROBERT LAFFONT

LE DEVOIR CULTUREL

LA VIE LITTÉRAIRE

JEAN ROYER

LES événements socio-littéraires se sont multipliés cette semaine. Non seulement à cause de la Journée des femmes mais aussi de la littérature elle-même. Simone de Beauvoir à Radio-Québec, Simone Signoret à *Apostrophes* (en reprise demain après-midi à TVFQ) où l'on fait aussi une rencontre émouvante avec Patrick Modiano, et Alain Rey au *Point* pour parler du *Dictionnaire des littératures de langue française de Bordas.*

Ce dernier ouvrage, dont nous reparlerons dans une entrevue avec Alain Rey, possède le grand mérite de distinguer dans les différentes littératures de la francophonie des auteurs, des oeuvres et des poétiques qui, regroupés avec leur personnalité propre, composent un véritable monument à la langue française. Écrit par 250 collaborateurs de France, de Belgique, de Suisse, du Québec et d'ailleurs, il présente 1,800 auteurs de toutes origines écrivant en français et 17,000 oeuvres. Tous les articles sont signés et le dictionnaire devient un ouvrage très vivant. Le responsable de l'article « Littérature du Québec », Laurent Mailhot, s'applique à démontrer que cette littérature québécoise est désormais une littérature avant tout.

★ ★ ★

Journalistes et hommes de lettres — Nos articles de samedi dernier sur l'histoire des pages culturelles du DEVOIR constituent un premier déblayage du sujet qui, espérons-le, sera exploré de façon plus complète et précise par quelque historien ou sociologue. Le destin bien provisoire de notre recherche comprend donc des trous, des oublis, des erreurs sans doute. Le documentaliste du DEVOIR, M. Gilles Paré, devrait être heureux de recevoir des informations supplémentaires sur l'histoire du journal.

Précisons tout de suite que notre liste des collaborateurs depuis 1910 ne distinguait pas nécessairement les journalistes réguliers du DEVOIR des collaborateurs extérieurs, occasionnels ou non. D'autre part, la direction des pages culturelles pouvait se distinguer de la responsabilité des pages littéraires. Ainsi aurait-il fallu souligner, par exemple, les rôles qu'ont joués deux journalistes importants du DEVOIR, André Major et Jacques Thériault. Cela se passait sous le « règne » de Jean Basile. C'est-à-dire que la responsabilité de la page littéraire a été assumée de janvier 1967 à février 1970 par André Major, qui a aussi tenu les chroniques de la radio-télé, des variétés et même du théâtre à l'occasion. Quant à Jacques Thériault, il a pris sous Basile puis Scully la direction de la page culturelle quotidienne, en plus de déployer une grande activité journalistique dont la chronique musicale. Enfin, soulignons que vers 1978, la signature du journaliste Alain Duhamel côtoyait celle du collaborateur Roger Duhamel, son père, qui fut notre premier critique littéraire.

★ ★ ★

Dans les revues — La revue *Voix & Images* conserve la chonique de poésie d'André Brochu, qui n'ira donc pas à *Liberté*. Par ailleurs, Robert Mélançon a quitté *Liberté* que dirige toujours François Ricard et qui regroupe une douzaine de rédacteurs. La revue *Voix & Image* vient de publier un (drôle de) numéro consacré la *La Nouvelle Barre du Jour* qui fête ses vingt ans d'existence depuis la *Barre du Jour* fondée par Nicole Brossard et Roger Soublière. C'est ce soir que la *BJ/NBJ* fête son vingtième anniversaire par le lancement de cinq titres en édition confidentielle de la NBJ.

★ ★ ★

La radio littéraire — À l'antenne de Radio-Canada FM, les grandes séries d'émissions littéraires se font de plus en plus rares. Pour cette semaine, il reste au moins *Alternances*, dimanche à 17h00 qui propose un texte d'André Duhaime, « Sans rendez-vous » et la musique d'Alain Payette. Lundi à 16h00, Gilles Archambault a écrit pour la série « Préfaces pour la radio ». Le même jour à 16h30, « Les discours de la passion » présente un texte de Françoise Siguret. Mardi à 16h30, Wilfrid Lemoine anime « La ronde des livres ». Mercredi à 17h00, dans la série *L'énigme au féminin*, Claude Lévesque propose le thème de « La femme dans le romantisme allemand ». Jeudi à 19h30, dans la série *La première personne*, Jacques Brault nous présente les écrivains Katherine Mansfield et Claude Roy sous le titre « La tendresse, cette blessure », un texte lu par Monique Miller.

★ ★ ★

La télévision littéraire — Jacques Brel se retrouve, avec Brassens, comme écrivain de chansons dans le nouveau *Dictionnaire des littératures de langue française* de Bordas. On retrouvera aussi Brel, mort il y a sept ans, à l'émission *Champs-Élysées* de Michel Drucker à TVFQ ce soir à 21h00 (en reprise le 16 mars à 13h30). Nous reverrons Brel dans de nombreux extraits de spectacles, d'entrevues et de films. À la même antenne, dimanche, *Apostrophes* de dimanche dernier en reprise à 14h00 et une nouvelle émission à 21h00, où Pivot aborde le thème « l'argent et le pouvoir ». Puis, toujours à TVFQ, jeudi le 14 mars à 21h00, l'émission-débat de Michel Polac, *Droit de réponse : l'esprit de contradiction* présente un face-à-face entre le réalisateur Jean-Luc Godard et l'écrivain Philippe Sollers, sous le titre « Enfant de Mao et enfant de Marie ».

★ ★ ★

Demain à Radio-Canada, à 14h30, Denise Bombardier reçoit à son émission *Entre les lignes* Geneviève Dorman, auteure de *Amoureuse Colette* (Hersher), Louise Vandelac, qui vient de publier avec un collectif *Du travail et de l'amour* (Éd. Saint-Martin) ainsi qu'Albert Memmi, l'auteur du *Portrait d'un colonisé* qui vient de faire paraître *Ce que je crois.* À l'émission *Rencontres*, mardi le 12 mars à 23h25 (en reprise le 17 mars à 13h30), Marcel Brisebois interroge Julien Green sur le thème « de la beauté du monde ».

★ ★ ★

Soirée littéraire — À la Maison de la culture du Plateau Mont-Royal, jeudi le 14 mars à 20h, l'Union des écrivains québécois présente une lecture-performance de Jean-Paul Daoust intitulée *Les garçons magiques.* Dans un décor urbain les textes de Daoust explorent les mythes modernes liés aux corps, à l'amour, à l'excès, au cinéma, etc.

LA VITRINE DU LIVRE

PIERRE QUESNEL

RÉACTION

Gérard Zwang, **La statue de Freud**, Robert Laffont, 936 pages. Un monument de bêtise ! Pas l'inventeur de la psychanalyse, mais ce livre qui se veut une présentation et une réfutation de l'oeuvre d'un des maîtres du XXe siècle et où l'on voit que l'auteur (sexologue et psychiatre !) n'a rien compris à Freud !

LITTÉRATURE

Jean-Louis Curtis, **Une éducation d'écrivain**, Flammarion, 175 pages. Les premiers émois littéraires d'un adolescent provincial des années trente, les premiers essais, les goûts et dégoûts d'un écrivain modeste et relativement marginal, plus diverses considérations sur le métier d'écrire, la littérature qui, selon l'auteur, serait condamnée sous peu à disparaître . . .

Jean-Marie Rouart, **Ils ont choisi la nuit**, Grasset, 177 pages. Un romantique égaré dans le siècle, un écrivain amateur des grands gestes et des grands sentiments nous parle de lui par le biais d'écrivains de sa prédilection (Drieu, Byron, Garcia Lorca, Benjamin Constant), morts d'une façon « exemplaire » (assassinés ou suicidés) ou fascinés par le goût du néant.

ROMANS

Gilbert Larocque, **Corridors**, Québec-Amérique, 214 pages. De l'auteur trop tôt disparu, ré-édition de son second roman dans lequel, si l'on en croit la couverture, Jean-Éthier Blais a déjà vu « un récit très bien mené (. . .), une belle réussite ».

Micheline La France, **Bleue**, Libre Expression, 154 pages. La misère, la misère noire . . . mais racontée dans un style alerte ! À feuilleter le livre, on se dit qu'il faudrait y aller voir de plus près !

Virginia Woolf, **Nuit et jour**, Flammarion, 406 pages. Problèmes de couples . . . Le deuxième roman de la grande romancière, publié en 1919, introuvable depuis longtemps en français.

Henry James, **La coupe d'or**, (2 tomes), Robert Laffont. Une autre histoire de couples, un autre texte introuvable depuis longtemps en français. Mona Ozouf écrit dans le Nouvel Obs que l'auteur « y signe le triomphe des coeurs simples et brode les motifs qu'il chérit : l'innocence et la perdition ».

POÉSIE

Normand de Bellefeuille, Marcel Labine, **Les matières de ce siècle**, les herbes rouges, 43 pages. Alternance de deux voix.

les herbes rouges

LES MATIÈRES DE CE SIÈCLE

Normand de Bellefeuille
Marcel Labine

130

Contre toute attente, la sagesse de l'amour . . .

PIERRE Y. LAURIN

★ Alain Finkielkraut, **La sagesse de l'amour**, Gallimard, Paris, 1984, 198 pages

IL faut savoir admirer un jongleur, surtout quand la démonstration est bien faite. Après avoir parcouru le court essai d'Alain Finkielkraut, on ne peut qu'être émerveillé par la performance. Car c'est autant à titre de jonglerie que d'essai que doit être compris et apprécié *La sagesse de l'amour.*

L'auteur renoue avec une tradition qui semblait se perdre : donner, en 200 pages, une nouvelle manière d'appréhender l'humain. Rien de moins. Il nous suggère en fait de comprendre les rapports entre les hommes grâce à un concept fondamental, toujours oublié, soit . . . la nudité du visage. Prenant à témoin Lévinas (dont on reparle de plus en plus) et Proust, qui décidément est employé ces temps-ci à toutes les sauces, M. Finkielkraut nous dit que le visage, seule partie vue que nous opposons à autrui, contraint à l'amour, à la fraternité. Ainsi, « l'humble nudité du visage réclame ma sollicitude . . . et ma charité. Le visage de l'autre m'intime l'amour, ou du moins m'interdit l'indifférence à son égard (page 33) ».

Mais la nature humaine étant ce qu'elle est, il s'empresse d'ajouter que « l'envie trônant sur la multiplicité des passions humaines, on ne peut exalter la valeur de quelqu'un sans se délecter à l'avance des perfidies qui le feront bientôt tomber de son piédestal (page 36) ». Mais comment donc démêler cet écheveau qui résume, finalement, toute l'histoire des hommes ? La solution est fort simple et s'impose d'elle-même. Car la personne est personne et la totale communion entre deux d'entre elles (et ainsi la paix totale) est impossible. L'autre, aussi près de soi qu'il puisse être, refusera toujours de se livrer totalement : le faire serait se nier et ce n'est pas, loin de là, un penchant humain.

Cette incapacité qu'ont les hommes à se fondre les uns dans les autres serait à la source des séparations marquant profondément les rapports humains : ce truisme prend un sens quand l'auteur nous déclare que cette force qui les unit peut, si elle échoue dans sa tâche et tel un gigantesque repoussoir, antoganiser les gens et les séparer à des lieux de distance. Le refus de se nier nous amène à nier l'autre.

Sur cette angoissante mais incontournable réalité, Finkielkraut nous livre ses plus belles pages. C'est l'image allégorique et imprécise de l'autre qui établit le clivage entre le vrai et le supposé. L'exemple du Juif comploteur, tellement présent dans la littérature de ce siècle, nous éclaire : « tantôt les Juifs sont des bacilles nuisibles, des vampires . . . ce que disent ces métaphores . . . c'est que le Juif n'est pas un être inférieur, mais un être impalpable. Qu'il est partout et qu'en même temps, il ne se voit pas . . . Qu'il conspire et prolifère sans jamais apparaître au grand jour (page 153) ».

L'auteur de ce livre n'aura rien découvert. Il n'a fait qu'énoncer, grâce à un style brillant, l'évidence. Ainsi, puisant abondamment dans son imaginaire, l'homme hait l'homme. Finkielkraut, fort de toutes ses convictions, fait bien son métier en se contentant de nous souffler à l'oreille la sagesse de l'amour . . .

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET
PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

LA MÉTHODE FELDENKRAIS SM
Sessions de gymnastique douce en groupe
Détente, plaisir et confort en faisant des mouvements non-habituels. Cette nouvelle façon **d'habiter votre corps** vous étonnera.
Lecture recommandée: «La conscience du corps». Moshe Feldenkrais. Éditions Marabout.
• 1 journée au HOLIDAY INN Richelieu (métro Sherbrooke) **samedi le 30 mars,** de 9h30 à 4h30
• 2 séries de 10 semaines (métro Jean Talon) à compter de **mercredi le 17 avril** au choix: de **17h45 à 18h45** ou de **19h00 à 20h00**
Inscriptions dès maintenant
Renseignements:
Lise Carpentier, psychologue
membre de la Feldenkrais SM Guild
Tél.: (514) 733-1163

INVITATION
VENEZ RENCONTRER
RENÉ-DANIEL DUBOIS
à l'occasion d'une séance de signatures pour son ouvrage
Ne blâmez jamais les Bédouins
samedi le 9 mars de 14h à 16h
à la **LIBRAIRIE LEMÉAC** INC.
371 LAURIER OUEST, MONTRÉAL

Vient de paraître
TOUT L'AMOUR DU MONDE
Une femme a vécu une aventure humaine bouleversante avec des aînés.
Elle a su les écouter, rire et pleurer avec eux.
Des portraits qui prouvent que l'on peut apporter une aide précieuse aux personnes âgées.
Marie Gendron est une infirmière qui s'est occupée d'un centre d'accueil pour personnes âgées. Depuis 1983 elle poursuit une maîtrise en gérontologie sur le respect de la vie privée en centre d'accueil.
en vente partout 11,95$

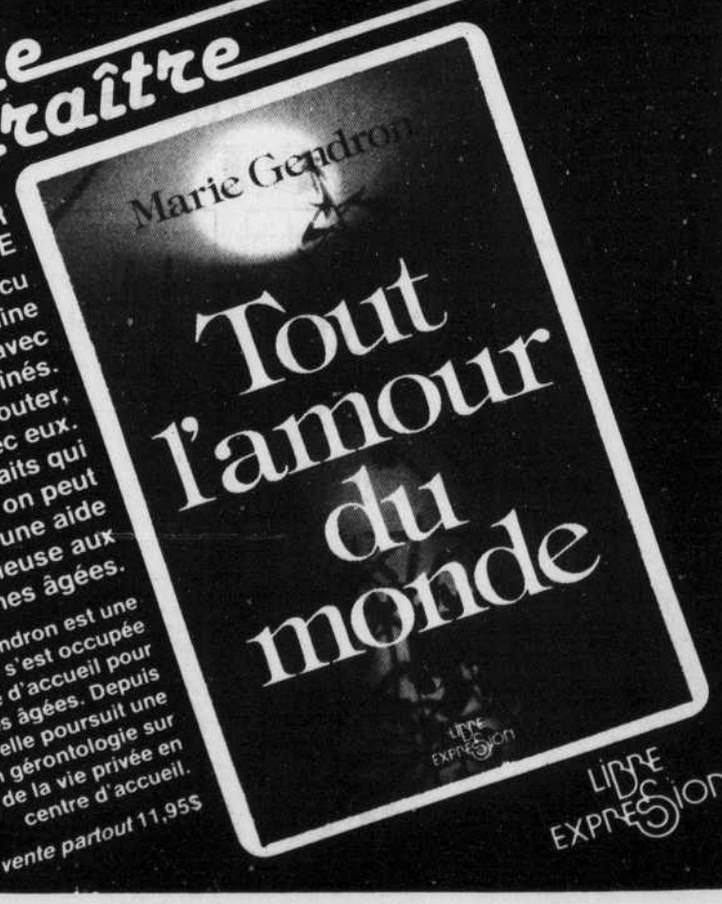

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS
Tous les dimanches après-midi venez regarder avec nous
«APOSTROPHES» à 14h à TVFQ-99 avec Bernard Pivot
«ENTRE LES LIGNES» à 16h30 avec Denise Bombardier à RADIO-CANADA
Aujourd'hui de 14h à 16h
MARY MEIGS
auteure de
LILY BRISCOE: Un autoportrait
publié aux Éditions HMH
Vendredi le 15 mars de 16h à 17h
JEAN E. CHARON
Samedi le 16 mars de 14h à 16h
LOUISE POMMINVILLE
DR. JOCELYN DEMERS
Samedi le 30 mars de 14h à 16h
JEAN-YVES ROY
DORIS-LOUISE HAINEAULT
Samedi le 13 avril de 14h à 16h
JEAN ETHIER-BLAIS
Samedi le 20 avril de 14h à 16h
ANDRÉ MOREAU
1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et de l'Epée) Outremont, Montréal, Tél.: 274-3669.
librairie agréée

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

L'ENFANT DANS SA FAMILLE
Prévention en psychiatrie de l'enfant en un temps de transition
Par E. J. Anthony et C. Chiland.
Déjà parus : l'enfant à haut risque psychiatrique, *par E. J. Anthony, C. Chiland et C. Koupernik.* • L'enfant vulnérable, *par E. J. Anthony, C. Chiland et C. Koupernik.* • Parents et enfants dans un monde en changement, *par E. J. Anthony et C. Chiland.*
Collection "Le Fil Rouge." puf
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Distributeur exclusif:
Les éditions Françaises inc., 1411 rue Ampère, Boucherville (Québec) J4B 6C5
Tél.: (514) 641-0514 • 871-0111

le mouvement pour le désarmement et la paix
numéro réalisé par jean-guy vaillancourt et ronald babin
contribution de chercheurs européens et américains
• pourquoi le mouvement pour la paix ne rallie-t-il pas *tout* le monde ?
• le néo-pacifisme québécois
• pour un nouvel internationalisme
10 $ *EN LIBRAIRIE*
revue internationale d'action communautaire numéro 12/52
ÉDITIONS SAINT-MARTIN
4073 ST-HUBERT
MONTRÉAL H2L 4A7
527-4346

LE DEVOIR CULTUREL

La parole à la folie

LETTRES QUÉBÉCOISES

FRANÇOIS HÉBERT

★ Suzanne Paradis, **Un aigle dans la basse-cour,** Leméac, 305 pages.
★ Solidarité-psychiatrie, **La folie comme de raison,** VLB éditeur, 246 pages.

PERSONNE n'est à l'abri de la folie, moi non plus; aussi n'est-ce pas sans émotion (pitié, gêne, angoisse, amitié ...) que j'ai lu *La folie comme de raison* et *Un aigle dans la basse-cour*. Ces livres ont les apparences de la littérature, mais ne vous y fiez pas : ce sont d'accablants témoignages, les douloureuses expressions d'individus qui ne savent pas vivre et compensent par des fantasmes qui leur apportent au moins autant de souffrance que de joie.

Si j'ai été ému, c'est moins par condescendance que par la reconnaissance de certains traits communs, d'affinités : on a beau vivre de façon relativement équilibrée, toujours quelque part l'esprit comme la chair est faible, dans la vie quotidienne autant que dans le stress et les épreuves. Qui ne s'est jamais senti menacé ?

Le livre de Suzanne Paradis, qui a tout d'un roman, n'en est pas un : l'auteur a rassemblé 900 pages de notes écrites par un certain Yannick Duntel et en a tiré ce qui ressemble plutôt à une autobiographie (c'est écrit à la première personne), celle d'un adolescent gaspésien mal aimé, dont la vie a tout d'une longue descente aux enfers de la solitude, du crime, de la drogue et de la folie.

C'est bouleversant. Le jeune homme est sans complaisance à l'égard de sa mère, de ses frères et soeurs, de la société en général et de lui-même en particulier. Dans cette basse-cour qu'est à ses yeux le monde, trop petit et dérisoire, est-il un aigle ou un poulet ? Un peu des deux, tour à tour brave et lâche, constamment appelé par le ciel et l'air libre, constamment incapable de prendre son envol, s'aimant autant qu'il se déteste, déchiré entre un formidable désir de vivre et un non moins contraignant désir de mort, pour lui surtout, pour d'autres à l'occasion.

Les petites brimades de son enfance et l'amour que lui refusent un père taciturne et une mère accablée auront tôt fait de le révolter, et du coup de le culpabiliser. Écarté de sa famille, de l'école puis de la société, de l'amitié et du travail, il se renfrogne, se fait une carapace, apprend à voler, à mentir, à fuguer, à rechercher les paradis artificiels, l'argent facile. Mais le bonheur le boude et des remords sans cesse le hantent : les lendemains ne chantent jamais.

Il fera des efforts inouïs pour s'en sortir. Rien à faire. Les faux amis le confirment dans ses soupçons; les vrais, il s'en méfie aussi, ou bien il ne s'estime pas digne d'eux. Tous les ponts sont coupés. Il reste seul, « si seul, Seigneur, que je dois me couper en deux pour donner un interlocuteur à mon misérable soliloque ».

Vertigineuse déchéance, et consciente en outre ! Rien ne nous est épargné de sa vie de prostitué, de drogué, de voleur. Il ne se félicite pas de ses errances, loin de là : c'est sans aimer cela qu'il fait le mal, et surtout se fait du mal. Mais voilà, où aller, que faire, à qui parler quand on est descendu si bas ? Une note d'espoir à la fin, peut-être ...

Louons certes Suzanne Paradis de lui avoir donné la parole; mais pourquoi n'est-ce pas lui qui signe ces pages, *ses* pages ? Par ailleurs, on voudrait en savoir plus long sur la façon de procéder de « l'auteur » : qu'a-t-elle omis, conservé ? Parfois poétique, d'autres fois assez terne (mais le livre vaut d'abord par son contenu), l'écriture laisse perplexe, gêne un peu. N'eût-il pas fallu choisir entre le témoignage brut, sans doute maladroit, et la prose « améliorée » de la romancière, tendant à la fiction et à l'art ?

Bien peu d'art par contre, si ce n'est à l'occasion, dans les « histoires vraies » publiées par le groupe Solidarité-psychiatrie sous le titre *La folie comme de raison*. Je ne me risquerai pas, n'étant pas psychiatre ni rien du genre, à commenter les bonnes intentions dudit groupe, qui sont exposées à la fin du volume, ni à hasarder un jugement sur la santé de l'institution psychiatrique actuelle. Mais j'ai lu les *textes* des fous (ou des présumés tels) et il en ressort ceci.

D'abord se pose la question du contexte. On ne sait qui écrit le texte (poème ou prose, conte ou anecdote, délire ou manifeste, il y a de tout, pêle-mêle), ni ce qui le précède ou l'entoure. On nous en donne trop peu pour se faire une idée : il faut faire confiance à l'auteur, prendre sa parole pour argent comptant, soit qu'il se dise fou, soit qu'il proteste du contraire. Tous les degrés de la folie paraissent représentés; la dame qui urine partout chez elle est manifestement plus gravement atteinte qu'une autre, par exemple celle qui est simplement surmenée par le travail et le ménage.

Veut-on par la juxtaposition suggérer que la première n'est pas plus folle que la seconde, ou celle-ci pas moins que celle-là ? Certains ne prennent pas assez leurs distances par rapport à eux-mêmes; d'autres mentent peut-être, enjolivant leur cas, allez savoir ! On se prend même souvent à souhaiter le commentaire d'un psychiatre, cet « assassin du désir » selon un auteur ...

Mais que vise cette publication, qui paraît vouloir subvertir l'institution psychiatrique, voire aboutir à la création d'un syndicat des fous ? Sans doute veut-on défendre la folie, le droit d'expression des fous, et par là mieux les comprendre et aider. La folie, je veux bien, mais à partir d'où, et jusqu'où ? Les auteurs ne s'embarrassent pas d'une telle réflexion, pourtant cruciale.

Cet éloge de la folie a ses limites. Les propos d'un fou ne sont pas nécessairement plus dignes d'intérêt qu'un discours d'inauguration d'un ministre quelconque, ou que le procès-verbal d'une réunion de comptables agréés ou pas. Quant aux rapports de la folie avec l'art, la littérature en l'occurence, la question fut débattue mille fois à propos des textes des surréalistes et des automatistes; à cet égard, « Trémouille sans articorps » (p. 85) rappelle du Gauvreau ... qui était *aussi* fou, n'est-ce pas ? Mais tout fou n'est pas Hölderlin, Artaud, Garcia. Ici, le plaisir du texte est généralement nul. Reste la pitié ...

Cela dit, malgré les sempiternels « aimez-moi », les refus de la solitude et tendances suicidaires, on trouve ici et là des émotions justement rendues, émouvantes en soi, et des beautés d'expression, précisément poétiques, c'est-à-dire fortes *per se*, que le sujet soit fou ou présumé fou ou normal ou présumé normal. « Pur aspect du fou./ Pur esprit. Pur démon./ Mort et manque, il passe. » Je retiendrai du livre ces trois vers.

La voie québécoise de VLB

JEAN-CLAUDE LECLERC

IL faut quelque témérité pour critiquer la critique. Non pas que Victor-Lévy Beaulieu ait grand pouvoir de représailles; il n'est plus directeur de VLB ÉDITEUR, maison qui publie ses essais, *Entre le terrorisme et la sainteté*, et il ne sera pas de sitôt distributeur de subventions ! Mais comment peser vingt ans d'écrits, alors que l'auteur n'est guère plus lu que les autres écrivains québécois, et que son grand oeuvre n'a pas encore paru ?

La lecture des cent premières pages, brouillon d'un écrivain aux prises avec lui-même, avec l'écriture et tout le plat dérisoire qu'on en fait, cette erreur de l'éditeur avait de quoi rebuter parmi les plus coriaces journalistes. Un auteur ne peut tenir par la seule robustesse de son style, ni par quelques accents à la Rabelais, ni même par la farouche indépendance d'esprit, tôt affirmée, qui suivra VLB des Trois-Pistoles à Montréal-Nord.

Le titre aussi, qui annonce quelque grondement révolutionnaire, à tout le moins une fureur contre soi et l'ordre en place, induit en erreur. Rien n'intéresse moins la nation québécoise et ses écrivains que la sainteté et le terrorisme. En revanche, dans sa quête d'un sens à l'écriture et à la vie qui est la nôtre, l'essayste (dont le meilleur a paru dans le DEVOIR) a su éloquemment diagnostiquer la médiocrité personnelle et collective où se sont repliés les *poor Canucks* d'Amérique du nord.

La démarche est exemplaire. Après avoir cherché auprès des grands de la littérature, comme Hugo, ou d'auteurs rebelles des deux Amériques, la voie de l'écriture, l'écrivain québécois constate qu'il n'est

pas d'auteur s'il n'y a pas de cause, de projet, de pays à bâtir. Or, voilà notre pauvre ami ramené à l'étroitesse de sa société, ce Québec du bout du monde et resté à l'écart de l'Histoire.

D'un essai à l'autre, le thème s'amplifie, VLB accable les écrivains qu'un faible public ne peut faire vivre, qui tombent tous ou presque sous la dépendance des subventions, et ne se font pas le cri du pays réel. Il s'en prend jusqu'à l'auteur de la *Sagouine*, qui est un des rares chefs-d'oeuvre, peut-être, sortis de notre pauvreté en Amérique.

Que peut faire l'écrivain dans cette « société du bonheur », promise dès la neuve France, tombée depuis dans le pourrissement général de l'argent, de la satisfaction et du refus du risque ? VLB à son tour cherche un rejet global. Il condamne l'héritage religieux du Québec, largement à tort, puis, cette fois avec raison, l'équivoque du nationalisme dont le piège, depuis une certaine victoire de 1976, n'a jamais été aussi patent.

VLB annonce donc une fresque épique, qui redonnerait une mémoire à la nation québécoise, sinon un grand mythe sur lequel bâtir l'avenir. Il redécouvre, avec les nouveaux Amérindiens, le pays qu'on n'a pas su faire ensemble. Mais, en Amérique, plus de peuples qu'on ne le croit ne sont-ils pas, autant que les Québécois, moulus par l'empire américain, menacés, et aussi désespérément en besoin d'identité humaine ?

Paradoxalement, plus *macho* que rabelaisien, VLB ignore la moitié des forces montantes, ces femmes dont le discours commence, étonnamment vrai, et dont la nation incertaine marche résolument aussi, ici et ailleurs, vers de nouvelles certitudes.

Autre paradoxe, l'écrivain désespère de la société québécoise, alors même qu'aux portes du Québec, immigrants et réfugiés se pressent, voyant dans notre caractère national, dans notre société ouverte, dans une solidarité méconnue mais agissante, une grande source d'espérance, sinon une terre d'avenir.

Aucun écrivain de chez nous n'a pu encore forger ce manifeste brûlant qui deviendrait, sinon le livre de notre signification en Amérique, au moins le signe de ralliement d'une société en plein désarroi. VLB n'a pas même tenté d'en faire un essai : la foi plus que le talent ou l'indignation a manqué.

Et peut-être aussi quelque sympathie pour l'homme d'ici, dont trop d'écrivains disent qu'il n'a rien à dire, alors que la parole ne lui a que si rarement été laissée. VLB a des passages fulgurants sur son père. Malheureusement, cette génération n'a pas eu les moyens culturels de dire ses convictions. Il reste à l'entendre.

Peut-être qu'en retrouvant ce peuple *sans histoire*, et *non-instruit*, et en lui redonnant la parole, ferait-on d'étonnantes découvertes. Ainsi, qu'à côté du *joual*, « cette langue désespérée des gens sans avenir », une pensée forte, bien dite, subsiste, même si elle n'a pas souvent accès aux médias.

Et que si le Québec est « toujours en train de recommencer », ce n'est pas seulement parce qu'il est « privé de mémoire », mais qu'il reste bloqué dans ses libertés essentielles, à l'école comme à l'usine. Et que ses intellectuels lui ont fait faux bond.

En tout cas, en écrivant en octobre 1970 qu'« on n'a pas le droit de lâcher en ces temps pitoyables qui ressemblent, pour nous, à un effondrement sans retour », VLB faisait oeuvre d'écrivain authentique, debout contre toutes les lâchetés du pouvoir.

En 1976, plus sage ou acculé à l'inéluctable, et pressentant la déception historique du Parti québécois, l'écrivain conclut : « Bâtir un pays, tout comme écrire, n'est pas un choix ni même une solution. C'est que, tout simplement, on ne peut pas faire autrement. »

En 1985, si le Québec n'éprouve pas de grande tragédie qui lui donnerait une littérature forte, nul écrivain d'ici ne saurait pourtant plus ignorer les mouvements dramatiques du monde contemporain, auxquels rien ni personne ne peut plus échapper.

Entre une trop rare sainteté et un terrorisme sans issue, l'écrivain garde sa voie : elle est étroite, mais ouverte.

Du survol au bilan

LES REVUES

PAUL CAUCHON

EN 1983 l'Académie canadienne-française organisait le colloque *Écrire au Québec : ruptures et continuité*, en collaboration avec l'UNEQ, la Société des écrivains et le Centre canadien du PEN international.

Les *Écrits du Canada français* publient les actes du colloque (no 52, fin 1984). Une quinzaine de participants tentent de retracer l'évolution de notre littérature, du début du siècle à nos jours. On a divisé les décennies en ateliers où interviennent différents écrivains, critiques, chercheurs, dont Alice Parizeau, Roger Duhamel, Jean-Charles Falardeau, André Brochu, Philippe Haeck, etc. Et on a accordé une bonne place à la littérature acadienne.

Le résultat permet un survol rapide d'un siècle de littérature québécoise. Survol trop rapide, comme un catalogue qu'on feuillette, une telle entreprise ayant un aspect piégé d'avance à cause des contraintes d'espace.

Entre autres textes intéressants, une analyse de Suzanne Lamy qui essaie de définir de façon précise les enjeux de la modernité (« Les obscures clartés de la modernité », dit-elle), cette modernité passe-partout dont on se gargarise si facilement. Pour une rare fois, un écrivain qui connaît vraiment les textes de la modernité pour les avoir vraiment lus dégage les principaux thèmes, établit un tri, suit à la trace l'importance du travail formel et ne se gêne pas pour pointer du doigt les limites de l'hermétisme, du travail en laboratoire et d'une théorie qui finit par museler le texte, tout cela en concluant que « la modernité (...) nous a légué un esprit, une sensibilité, des attitudes, une conscience aiguë de nos limites, le moyen peut-être de s'en accommoder au mieux et d'en user avec perspicacité ».

★★★

Dérives numéro 46 porte sur le *genre masculin*. Plutôt que de trancher la question de façon exhaustive *Dérives*, fidèle à son habitude, présente un éventail de textes très divers en mouvance autour du thème principal. Il s'agissait en fait de « poser le masculin comme genre plutôt que de le dénoncer comme nature ou interroger ce qui en est la condition », tel que précisé en éditorial par Pierre Monette, qui explique que toute la réflexion sur la condition masculine n'a jamais alimenté celle sur la condition féminine, ne faisant que réagir de façon primaire aux problèmes soulevés par les femmes depuis 15 ans. Une analyse qui sera approfondie plus loin dans un long texte de Germain Dulac.

Pierre Monette précise cependant que ce discours devrait bien arriver un jour à « l'implantation d'un sujet sexué masculin dans le langage, semblable et tout aussi nécessaire que l'entreprise d'implantation d'un sujet féminin ».

Car chacun a à habiter le langage : « l'homme n'habite pas plus le langage que la femme ». Certaines féministes ne seront pas d'accord. Il n'en demeure pas moins que chaque individu est un sujet en rapport avec une langue neutre, et « les écritures de Hubert Aquin et de Victor-Lévy Beaulieu sont autant des écritures de corps que celles d'Anne Hébert ou de Madeleine Gagnon », telle qu'avancé par Philippe Haeck dans un autre texte du même numéro.

Si on trouve que ces pistes de réflexion ne mènent nulle part, on pourra lire avec intérêt, dans ce même *Dérives*, les fictions et commentaires personnels, dont l'histoire de Marie-Andrée Lévesque sur les mécanismes de séduction dans un bar, l'émouvant texte de Marc Chabot sur son père, celui de Flavio Aguiar sur le quotidien du travail, de l'amour, de la mort et de la peur dans son Brésil natal, ainsi que l'échange de lettres entre François Fournier et Johanne Jarry, l'expression d'une relation d'amitié au-delà des luttes sexuelles de pouvoir.

LIVRES et DISQUES
VENTE
DES CENTAINES DE TITRES
UN SEUL PRIX .99¢
SECTION SPÉCIALE
OUVERT
7 JOURS — 7 SOIRS
JUSQU'À 22 h 00
MARCHÉ du LIVRE et du DISQUE
455 est de Maisonneuve — coin BERRI — Palais du Commerce

GRANDE VENTE ANNUELLE
DES REMISES DE 15 à 40%
OCCASIONS UNIQUES
PRIX IMBATTABLES
CHOIX INCOMPARABLE
Bibliothèque et encyclopédie LA PLÉIADE AU PRIX de FRANCE (le 15-11-84)
LA LIBRAIRIE LEMÉAC INC.
371, avenue Laurier ouest, Montréal 273-2841-42

VIENT DE PARAÎTRE CHEZ
PAYOT

Son règne marqua une nouvelle étape dans l'affirmation de l'absolutisme monarchique.
Bibliothèque historique 510 pages $24.90

ANNE CLANCIER
JEANNINE KALMANOVITCH
Le paradoxe de Winnicott
PAYOT
Une étude vivante et documentée sur la personne et l'oeuvre du grand pédiatre et psychanalyste anglais.
Science de l'homme 252 pages $21.80

Moshe Menuhin
La Saga des Menuhin
Payot
L'auteur nous offre à la fois un testament politique et une célébration de l'art et de la carrrière de son fils, Yéhudi.
336 pages $19.95

ROBERT J. STOLLER
L'excitation sexuelle
Dynamique de la vie érotique
PAYOT
Pour l'auteur, l'excitation sexuelle est un phénomène aussi personnel qu'une empreinte digitale, aussi complexe qu'un destin psychologique.
Science de l'homme 348 pages $30.95

L'oeuvre civile et sociale de ce saint devenu roi malgré lui.
Bibliothèque historique 288 pages $18.50

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
DIFFUSION RAFFIN
7870 FLEURICOURT, ST-LÉONARD, QUÉBEC

Jacques Godbout
Souvenirs Shop
poèmes et proses 1956-1980

A la frontière du Québec et de l'État de New York, au pied de l'Oratoire Saint-Joseph comme à la Pointe de la Rivière-du-Loup (où vivent encore quelques amérindiens) l'on trouvait autrefois des marchands d'objets hétéroclites, souvenirs de voyage fabriqués en Asie, qui tentaient maladroitement de dire ces coins de pays.
Voici un ensemble de poèmes et de proses poétiques comme autant de souvenirs glanés dans des recueils aujourd'hui disparus.
199 pages — 12.95$
L'Hexagone

Chronique pour non-liseurs de poésie

De l'érotisme avant toute chose

JEAN ROYER

★ Claude Beausoleil, **Langue secrète**, NBJ, 1984. 21 pages.
★ Jean Charlebois, **Présent !**, Le Noroît, 1984. 107 pages.
★ Louise Cotnoir, **Tension**, NBJ, 1984. 24 pages.
★ Louise Dupré, **Où**, NBJ, 1984. 21 pages.
★ Jacques Garneau, **L'Embrassement ou les petits poèmes du corps**, Nouvelles Éditions de l'Arc, 1984. 44 pages.
★ Annie Molin Vasseur, **Passion puissance 2**, Le Noroît, 1984. 110 pages.
★ Yolande Villemaire, **Jeunes femmes rouges toujours plus belles**, Lèvres Urbaines, N0 8, 1984. 24 pages.
★ Louise Warren, **L'Amant gris**, Triptyque/Moebius, 1984.

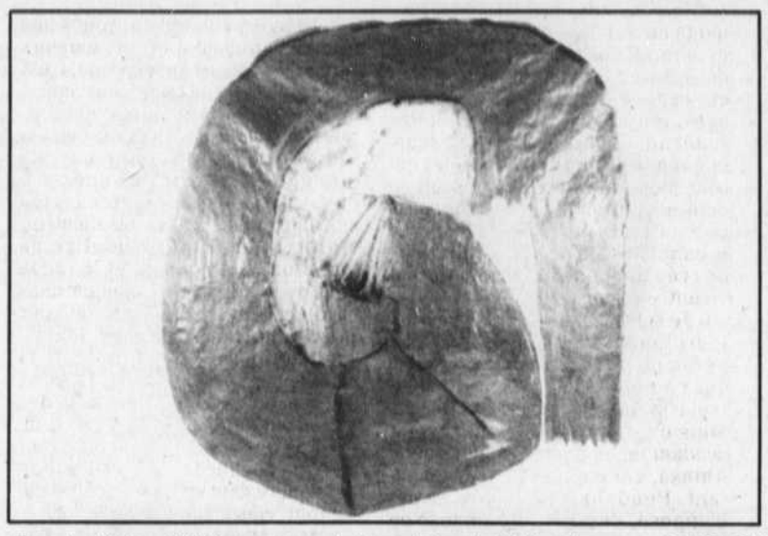

Dessin d'Irène Whittome pour le livre d'Annie Molin Vasseur, *PASSION puissance 2* publié aux Éditions du Noroît.

L'ÉROTISME appartient à l'écriture comme au sentiment amoureux. Ce n'est donc pas un hasard s'il s'est imposé comme thème de cette deuxième chronique pour non-liseurs de poésie. Même si vous ne lisez pas souvent ni beaucoup de poésie, vous devez bien avoir inscrite quelque part dans l'imaginaire perpétuel de votre vie la lueur d'une poésie amoureuse.

Aujourd'hui que les femmes ont changé nos façons de vivre et de voir, d'aimer et d'écrire, cette poésie amoureuse se cherche et se trouve ailleurs que dans le surréalisme. Elle a changé d'objet et de manière. Elle ne parle plus de l'amour idéal ou sacré. Elle cherche dans les amours de tous sexes des *vérités* nouvelles. L'érotisme, n'est-ce pas l'attente de la vérité nue ?

Les poètes sont les amoureux de la présence. De tous temps la poésie est érotique. Elle chante l'amour, elle appelle l'autre. Elle nous tient dans les mots du corps pour nous garder en vie. Elle mime l'acte d'aimer ou le raconte pour le faire durer. La poésie, c'est nos *mille-et-une-nuits*. Elle ne veut rien avoir à faire avec la mort qui pourtant se présente dans la forme du corps.

Étrange étreinte que l'érotisme, où la caresse devient langage. Étrange déploiement que la poésie, où le mot devient geste. En poésie comme en amour nous fréquentons un lieu unique. Avez-vous remarqué que les poètes - comme les amoureux - se tiennent si près du silence que le corps - la mort - apparaît quand ils parlent ?

Alain Grandbois, poète de l'amour, avait écrit : « Je possède la clef des yeux de la mort ». Il a traversé l'énigme. D'autres poètes, hommes et femmes, ont abordé après lui dans notre poésie l'érotisme qui sourd du sentiment amoureux. Rina Lasnier (*Présence de l'absence*) et Anne Hébert, Paul-Marie Lapointe et Gaston Miron, Fernand Ouellette (*Dans le sombre*) puis Michèle Drouin (*La Duègne accroupie*), Raoul Duguay (*Ruts*), Michel Garneau (*Les petits chevals amoureux*), Denise Boucher, Roger Des Roches, Marie Uguay et tant d'autres.

Je parlerai une autre fois des plus récents livres d'André Roy (*Les sept jours de la jouissance*) et Gilles Hénault (*À l'Inconnue nue*). Lisons aujourd'hui sept ou huit nouveaux recueils.

Le plus étonnant reste peut-être le livre de Jean Charlebois, *Présent !* Depuis *Popèmes* (1972) et cinq autres titres, le poète a cultivé l'antipoésie jusqu'à *La Mour suivi de L'Amort* (1982). Charlebois est toujours resté du côté de la tendresse et de la mémoire amoureuse. Au bout de ce chemin le voici poète plus que jamais. On ne résiste pas à *Présent !*

Charlebois nous propose avec ce livre trois textes dans le ton de ce temps. En page de gauche, voici le journal intime où il nous décrit son environnement personnel et domestique, socio-culturel et politique, en même temps que son rapport à l'écriture, au cinéma et à la poésie. Des bribes de quotidien, des citations, des fragments de sa vie s'y déroulent discrètement. En page de droite, on lit deux autres textes. D'abord, au-dessus de la page une ligne nous entraîne dans une description de l'amour physique par l'oeil du voyeur. Cet excès qui s'alimente au crû des fantasmes, dans sa violence égocentrique et *pornographique*, met en relief le troisième texte, poétique, où l'on voit bien que l'érotisme c'est l'autre.

Dans son recueil le poète confronte le réel et l'imaginaire, la mort et le désir. Il fait la preuve aussi de la définition selon Roland Barthes de l'obscène, qui n'est plus le sexuel mais le sentimental. L'érotisme c'est la présence. Il faut lire Charlebois. Ce poète habite l'amour en face de la mort : « La peur se voit, se trame dans le muscle du silence : / les yeux tombent et les nerfs pendent./ Et il y a quelqu'un en dedans avec une bouche,/ quelqu'un derrière des dents./ Quelqu'un qui reste en lui, fervent,/ qui tient tête au vent,/ qui se rend visible/ comme un parfum. (...) La terre détourne son visage/ tandis qu'en la nuit rose se forment des cris blancs. »

De son côté, dans son petit recueil *L'Embrassement*, Jacques Garneau reedore le blason de l'amour sur le ton de la confidence. Certains poèmes tels « Le ventre » et « La langue » sont admirablement amoureux. Ici le poète ne fait pas que nommer le corps, il le laisse parler. Quand Garneau ne succombe pas à des facilités de langage, il devient un poète capable de côtoyer le silence : « T'aimer n'a plus de mots/ t'écrire n'en dit pas plus. »

Le livre d'Annie Molin Vasseur est plus spectaculaire et provocateur. Non pas seulement dans les trois dessins d'Irène Whittome et la réussite matérielle de ce livre édité au Noroît mais dans les textes mêmes de l'auteure réunis sous le titre *Passion puissance 2*. Dès son premier livre, Annie Molin Vasseur installe sa voix, dissidente et passionnée.

Rappelons brièvement, pour la situer, que l'auteure a vécu à Paris avant de devenir actrice au Living Theatre à New York puis animatrice depuis trois ans de la galerie Aubes 3935 à Montréal.

Dans *Passion puissance 2*, il s'agit de déconstruire le langage pour reconstruire sa vie. Dans la première partie du livre, intitulée « Granmaire », il s'agit plus d'un « théâtre » de la défaite du langage que d'une suite poétique. Jeux de mots, de ponctuation et de typographie ont un effet provisoire mais on y lit quelques pages étonnantes comme celle-ci (page 67) : « Villon perdu pendu/ quelle est la corde qui te fit féminin/ j'ai hâte d'en finir/ de pendaisons maudites/ j'attends l'hors planète/ et corde de retour. »

Le texte suivant, « Érosmentique », décrit l'amour comme dans un miroir : « peau à peau/ les corps se multiplient d'exigence/ sexe exact. » Voici du côté de la femme que s'exprime un érotisme hétérosexuel loin des symboles surréalistes et plus près des corps amoureux.

Dans la dernière partie de son livre, « Éros-sémantique », le texte cherche « l'heure du coeur », ou le sens de la passion. « Je réécris en sourdine avec d'autres, en lettres fracassantes dans les gommés du non-dire, je réécris : il suffit de pousser une étoile . . . » Ce premier recueil d'Annie Molin Vasseur annonce une nouvelle poésie de l'amour sur un ton bien personnel qui sait se jouer de la passion.

Soulignons trois plaquettes parues en édition confidentielle à la NBJ. Vous pouvez vous les procurer si vous vous abonnez à la revue *NBJ*.

Langue secrète de Claude Beaucoleil est un vibrant poème de 20 pages sur la passion d'imaginer l'amour. « Est-ce faire l'amour que de le dire » demande le poète pour qui amour et poésie ont le même *sens*. Ce poème de haut lyrisme évoque un amour homosexuel et la passion de l'écriture avec une force rare dans notre poésie. « Tu es là un peu souriant l'angoisse s'apaise autour de tes genoux, de tes doigts et de ton sexe en tentant de tout inscrire au moment même je n'invente que les mots cette écriture qui me hante tu me donnes le lieu d'expirer au matin alors et j'appartiens à la fiction ».

J'aime beaucoup aussi dans la même collection des éditions NBJ le court poème de Louise Dupré : *Où*. Voici encore ici, du côté de la femme, le mouvement érotique. Louise Dupré décrit le *lieu* de la rencontre amoureuse, elle raconte l'impossible durée des corps : « Peut-être en est-il de la passion comme d'une rumeur une forme allongée indistinctement allongée aux bouches entrouvertes laissant passer presque une plainte un doux râle où le corps se disperse quand plus rien de nous ne s'épargne ».

Tension de Louise Cotnoir est un texte moins intéressant et rarement « poétique ». Son utopie reste exclusivement féministe. L'idéologie fait barrage au poétique qui, on le sait, se passe du côté de l'ontologie et des mots qu'il faut pour nous donner une idée de la vie. Ce texte se fait discours plus que langage. Il affirme plus qu'il ne questionne. D'ailleurs, rarement, dans ses livres (*Plusieures* et *Les Rendez-vous par corresondance*), Louise Cotnoir franchit-elle la frontière du noème (le penser) au poème. Ses textes résument une idéologie féministe sans atteindre à une redéfinition poétique du féminin.

C'est le danger qui guette une autre poète dont je ne peux pas vous parler car elle m'a demandé, pour ne pas scandaliser son milieu de travail, de taire cet amour lesbien qui fait pourtant l'objet de son dernier livre. Cette femme est une des rares à suivre la proposition de Nicole Brossard : la poésie sera lesbienne ou ne sera pas. Pour vous, non liseurs de poésie, son livre, même s'il est publié chez un éditeur connu, restera donc aussi clandestin que le lesbianisme de son auteure. Je vous en confie cependant un fragment : « D'une femme,/l'étreinte dure et repasse sur les corps./ elles parlaient toutes les deux de la douleur./Pendant que les corps se regardaient fuir. »

D'autre part, s'il est un livre du désir, c'est bien celui de Louise Warren, *L'Amant gris*. L'auteure a déjà publié des livres pour enfants. Voici son premier livre de poésie et le plus étonnant. Une révélation. Tandis que d'autres poètes imitent Marguerite Duras, Louise Warren, de son côté, a trouvé sa propre voix dans une sorte de récit poétique qui peut se lire aussi en fragments, en « poèmes ». Sous un ton qui se ferait léger s'entendent l'angoisse puis la joie du désir.

Le sentiment amoureux ouvre le quotidien. On y chemine dans une intimité étonnante, bouleversante même. Chaque regard, chaque geste, amoureux font image. Louise Warren nous fait revivre la *rencontre* ou sa mémoire : « Tu ne sais pas grand chose/ de moi. Tu connais le goût/ du vin laissé sur ma langue mais tu n'as pas goûté à/ ma bouche/ gonflée de sommeil. Tu sais/ que la nuit je vois des serpents et des flèches/ sur les murs de ma chambre et j'entends siffler/ les trains. »

On ne saurait terminer cette chronique sur le sentiment amoureux sans mentionner au moins la suite poétique qu'a fait paraître Yolande Villemaire dans le no 8 de la revue *Lèvres Urbaines* et qu'elle a intitulée *Jeunes femmes rouges toujours plus belles*.

Après avoir joué avec les codes du langage dans *Adrénaline* (Noroît) et d'autres livres publiés aux Herbes Rouges, Yolande Villemaire accède ici au ton élégiaque et d'une simplicité aussi désarmante qu'elle est amoureuse : « il aura fallu que je le rencontre/ un jour de neige folle/ à l'autre bout du monde/ il aura fallu que nous nous réfugions/ dans une chambre d'hôtel anonyme/ pour goûter enfin l'un à l'autre/ sombrer dans cette passion lente et sombre/ qui nous guettait depuis des années/ je vous aime en douterez-vous jusqu'à la tombe ? . . . » Ces « jeunes femmes rouges toujours plus belles » réussissent à nous faire chavirer enfin du côté de l'amour.

Le cahier culturel du DEVOIR, une place de choix pour les amoureux de la littérature

Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires et pour les réservations, contactez
Jacqueline Avril
844-3361

Le dialogue n'aura pas lieu

NAIM KATTAN

★ Manuel Puig, **Malédiction éternelle à qui lira ces pages**, traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan, Gallimard, 1984.

DANS ses précédents romans, *La trahison de Rita Hayworth*, *Le Baiser de la femme-araignée* et *Pubis Angelical*, l'écrivain argentin Manuel Puig n'a cessé d'explorer l'écran qui sépare les mots de l'expression. Qu'il s'agisse de la radio, des journaux, les phrases toutes faites et les clichés qu'il diffuse enveloppent le sens d'un brouillard et rendent toute communication une illusion et un tissu de malentendus.

Dans son dernier roman *Malédiction Éternelle à qui lira ces pages*, Puig change de registre. Il n'a plus recours au monde des médias : Journaux, radio et cinémas pour décrire l'entrave à l'imaginaire et l'empêchement de l'éclosion d'un monde intérieur. Il met face à face deux hommes qui tout au long du livre tentent de parler, de se parler. Or le dialogue n'a pas lieu car l'un et l'autre cherchent en vérité à se cacher derrière un écran de mots. Qui sont-ils ? Un Argentin, vieux et malade, promené dans un fauteuil roulant par un jeune américain que sa compagne vient d'abandonner.

Nous sommes à New-York, lieu neutre où tout se passe et rien n'arrive quand on n'a en partage que la solitude. L'Argentin a connu les prisons de son pays ; ex-révolutionnaire il ne sait pas s'il est responsable des malheurs de sa femme et de ses enfants. Sa mémoire lui fait défaut mais l'oubli apparaît comme un refuge, il veut à tout prix éviter de faire face à lui-même, au sens de l'action qu'il a menée.

L'Américain a fait tous les métiers. Professeur d'histoire dans une université, jardinier, barman. Lui aussi veut oublier : sa participation à la guerre au Vietnam. Leur entretien traverse plusieurs étapes. Au début, la langue elle-même devient un obstacle ; l'Argentin à cause de sa défaillance ne contrôle plus le flot de ses paroles. Il demande à son interlocuteur de l'aider à se rappeler de certains évènements. Sa mémoire est sélective. Il finit par raconter l'histoire de son interlocuteur qu'il imagine, qu'il invente et qu'il suscite. L'Américain procède de la même manière et les deux interlocuteurs finissent par dire ce que l'autre cherche à dissimuler.

Il n'a pas là qu'un jeu de miroirs. Les deux hommes ont besoin l'un de l'autre. Le malade a besoin de l'Américain qui fait rouler son fauteuil et ce dernier a besoin de l'argent de l'Argentin qui lui permet de manger.

Ce livre est une réflexion sur l'écriture ou plus précisément sur la fiction. Est-ce le produit de la mémoire ou une invention confuse où l'imaginaire transforme l'évènement présent et passé ? Chacun des deux hommes devient un personnage dans la mesure où l'autre le constitue, lui fabrique un passé et le fige en mots.

Claude
LEBOUTHILLIER

C'est pour quand le paradis...

Roman

"Téméraire, dégonflé, rompant avec un folklore de boutique (...) On découvrira un romancier de talent dont la production, originale, fait honneur à la nouvelle école littéraire acadienne."
LE DEVOIR

"Un livre dur (...) mais révélateur d'une Acadie moins mythique, plus actuelle et plus personnelle que l'image qu'en donnent les écrivains les plus connus de ce pays."
LA PRESSE

"Un livre vraiment singulier dans la production littéraire acadienne (...) Une écriture très poétique, une écriture aussi très dramatique, mais chargée d'un grand humanisme - un très beau roman."
LES BELLES HEURES

246 pages, 9.95$

ISBN 2-7600-0111-3

éditions d'acadie
C.P. 885, Moncton, N.-B.
E1C 8N8
Tél.: (506) 854-3490
Diffusion Prologue Inc.
2975, rue Sartelon
Ville St-Laurent, Qc H4R 1E6
Tél.: (514) 332-5860

Qui est Celia Rosenberg?

demandez à votre libraire

LA CONSTELLATION DU CYGNE

la pleine lune

Distribution: Prologue

CONCOURS DE JOURNALISME AU DEVOIR

À l'occasion de l'année internationale de la jeunesse LE DEVOIR lance un concours de journalisme.

LES PARTICIPANTS: étudiants de moins de 25 ans, inscrits à des programmes de journalisme dans les universités et collèges québécois.

LA PARTICIPATION: soumettre un court reportage d'environ 5 feuillets à double interligne, (8½"x11"), sujet au choix du participant.

L'ÉCHÉANCIER: les textes devront nous parvenir aussitôt que possible et le concours se terminera à la fin d'avril. Du mois de mars à la mi-mai, nous publierons un texte par semaine, et l'auteur sera rémunéré au tarif normal d'un pigiste (100$.).

LE PRIX: un emploi d'été au DEVOIR, rémunéré au tarif du premier échelon de l'échelle salariale des journalistes.

LE COMITÉ DE SÉLECTION: la rédactrice en chef, Lise Bissonnette, et les journalistes Marie Laurier et Nathalie Petrowski.

Le comité convoquera les auteurs des trois meilleurs envois vers la mi-mai et le gagnant sera choisi après cette entrevue.

Les textes doivent être adressés à

Mme Lise Bissonnette
Rédactrice en chef
LE DEVOIR
211 Saint-Sacrement, Montréal
H2Y 1X1

N.B.: ***Le nom, l'adresse ainsi que le programme de journalisme auquel le candidat est inscrit doivent être indiqués clairement.***

LE DEVOIR CULTUREL

DANIEL LEMIRE

☐ «Tous les égouts sont dans la nature . . .»

MIREILLE SIMARD

Daniel Lemire en spectacle au Club Soda ce soir et demain, ainsi que les 14-15 et 16 mars. À 21 h.

Daniel Lemire: torturer le langage

YVON TRAVAILLÉ, le célèbre personnage de Daniel Lemire qui, aux non moins célèbres Lundis des Ha! Ha!, s'employait (c'est le cas de le dire!) à faire travailler les chômeurs, s'est à nouveau pointé le bout de l'habit à carreaux, jeudi soir, au Club Soda.

Mais cette fois-ci, le brave homme vivait un drame existentiel: « Empois et maigres rations Canada » l'avait remercié de ses loyaux services. Comme il le dit si bien, le chômage « c'est toujours plus dur quand c'est toi qui le vit. »

Depuis deux ans, j'avais vu à plusieurs reprises Daniel Lemire personnifier le légendaire Yvon Travaillé. Et je commençais à m'en lasser, le trouvant de plus en plus miteux et de moins en moins drôle. Mais ce rebondissement inattendu du destin d'Yvon Travaillé témoigne en quelque sorte de l'extraordinaire renouvellement dont fait preuve Daniel Lemire.

Son spectacle de jeudi, tout en finesse et en allégories, était absolument délicieux. Aux personnages que l'on connaît déjà — Gripette Tremblay et Yvon Travaillé — il a ajouté toute une brochette de personnnage aux noms aussi évocateurs que leurs propos: Hervé Métal, le chanteur rock venu relancer la musique québécoise, Raoul le Raélien, frappé par l'appel de voix mystérieuses qui lui susurrent qu'il est un élu aux côtés de Mahomet, Jésus-Christ, Bouddha et . . . Macaire!, le caporal Zeimer qui dénonce l'égalité du communisme en lançant à la cantonnade « Non mais, aimeriez-vous être tous comme moi, hein ? », sans compter, bien sûr, le piteux chanteur de club qui fait tantôt dans le « chaussonnier », tantôt dans le chanteur de charme anglophone. Un chanteur qui continue toutefois d'écrire ses musiques en français « parce que, dit-il, c'est important de conserver son identité. »

Daniel Lemire, on le voit, sait concocter des petits bijoux de texte, qui ont le mérite de faire rire et réfléchir. Quand Yvon Travaillé, recyclé en conférencier écologique, affirme qu'au Québec, « tous les égouts sont dans la nature et que c'est pour ça que désormais, au Québec, on reste-pire . . . », il y a quelque chose à la fois de drôle et de désespérément vrai dans ses propos.

Entre ses numéros, Daniel Lemire nous présente des extraits radiophoniques qui ont le mérite d'être parfaitement crédibles, tout en étant absolument loufoques. De l'enlèvement du directeur d'une banque de sperme par des femmes qui exigent 45 gallons du précieux liquide sans quoi le pauvre homme devra le fournir de sa « poche », aux bulletins de circulation qui font état d'un embouteillage causé par un camion citerne en panne d'essence, ses enchaînements s'avèrent autant d'outils pratiques que de véritables mitraillettes verbales à faire rire.

Tout l'humour chez Lemire repose d'ailleurs sur une déformation permanente du langage, qu'il triture et qu'il torture jusqu'à lui faire avouer ses sens cachés. Une sorte de psychanalyse des mots, une perpétuelle association libre d'idées qui nous amène sur des territoires où les quiproquos règnent en rois et maîtres.

Daniel Lemire prouve, avec ce nouveau spectacle, que les espoirs, l'admiration et . . . le rire qu'il a suscités, lors de ses débuts aux Ha ! Ha !, n'étaient pas vains. Désormais intégré à l'équipe des poulains du producteur Guy Latraverse — ce qui lui permet de disposer de costumes et de quelques effets spéciaux simples mais indispensables — Daniel Lemire n'a plus qu'à poursuivre son extraordinaire travail d'écriture. Il a déjà le talent, la présence en scène et la volonté de persévérer. C'est plus qu'il n'en faut.

Louky Bersianik

Suite de la page 21

j'écris de la poésie, mes problèmes sont formels. Ce ne sont pas des problèmes de contenu puisque je vais vers un contenu que je ne connais pas. La contrainte formelle me donne du contenu, m'ouvre des pistes à explorer.

« Les mots sont importants aussi. Dans *Pique-nique sur l'Acropole*, je dis : le mot *mot* puise ses racines dans le muet. Mot vient de motus qui veut dire « garder le silence ». Muet vient de mu qui veut dire « souffler mot ». Avant de dire quoi que ce soit on souffle mot. C'est pourquoi enfance et silence vont de pair. Il faut d'abord souffler mot avant de dire.

« Le silence fait aussi partie intégrante de l'écriture. Le silence crée ton espace intérieur, des îlots de concentration. Le silence te permet de *toucher* le temps. »

« D'autre part, il faut vider le mot de son sens pour l'investir. Autrement, le mot va rester bavard et t'empêcher de t'exprimer. Il faut rendre le mot à son état de mutisme. Le vider. Le mot qui vient du muet redevient muet. À partir de ce moment-là tu peux l'investir, lui donner un sens.

Depuis *L'Euguélionne*, Louki Bersianik invente un univers mythologique et poétique mais doit-on parler d'une oeuvre littéraire « féministe » ?

« C'est féministe, répond Louky Bersianik, à partir du moment où c'est traversé par une conscience féminine. Mais je ne me dis jamais : je vais écrire un livre féministe ! Qu'est-ce que le féminisme ? C'est une conscience. Ce n'est pas seulement une doctrine ou une théorie, c'est une conscience.

« Pour moi, *L'Euguélionne* a été le flash de dire : non, la femme n'est pas inférieure à l'homme. J'essayais de me dire que j'étais égale à l'homme mais toutes les pressions de la société me disaient non. À un moment donné, j'ai eu le flash que *réellement*, dans le réel, la femme n'est pas inférieure à l'homme. C'est un flash que j'ai ressenti très profondément en moi. Dans le monde patriarcal, les femmes sont les statues qui supportent le discours masculin.

« Dans *Pique-nique* puis dans le roman qui en sera la suite et s'intitulera *Pour une archéologie du futur*, les Caryatides sont des statues qui prennent souffle et vie et sang et se mettent à marcher. Ce sont des géantes qui traversent le temps et l'espace et qui marchent. Il y a aussi toutes les statues des stèles funéraires qui se lèvent et marchent à la suite des Caryatides qui sont monumentales et qui soutiennent les personnages du *Pique-nique* sur leurs épaules. Ça traverse le canal de Corinthe et ça marche. Je crée un monde et ce monde est vivant en moi.

« Je suis féministe mais je dis aujourd'hui que c'est important de parler du père. J'ai écrit *Le Nopal*, qui raconte la mort du père, la mort symbolique du patriarcat. Mais c'est un homme qui revient pendant un an dans la vie de sa fille Ahinsa, celle qui va porter un enfant. Pendant que le père se décompose, l'enfant se compose en elle.

« Et pourquoi les féministes ne parleraient pas de leur fils aussi ? On avait jusqu'ici mis les hommes de côté. Mais comme on intériorise maintenant le féminisme, on met de côté les dénonciations. Même si tout n'est pas arrivé, tout a été dit et pourra être répété plus tard. Mais ce qui compte aujourd'hui c'est d'aller voir à l'intérieur.

« Moi, j'ai un fils. Ce n'est pas tellement *glorieux* pour une féministe d'avoir un fils. Mais je continue toujours de dire la phrase de *L'Euguélionne* : 'Je cherche le mâle de mon espèce'. Car je ne pense pas qu'ontologiquement il y a deux espèces, les hommes et les femmes. Même s'il y a une tendance utopique en ce sens dans le mouvement féministe, avec Mary Daly et Nicole Brossard, peut-être.

« Moi, j'ai un fils. Je ne peux pas le mettre à la poubelle. Je ne peux pas dire : ontologiquement j'étais une espèce qui a seulement donné asile à un être d'une autre espèce ! Je ne le sens pas comme ça ! La racine de mes émotions, c'est quoi, aujourd'hui ? C'est mon fils. Qu'est-ce qui peut me faire brailler ? C'est quand mon fils m'écrit une lettre et qu'il est parti explorer le monde . . . Si c'était une fille, ce serait pareil. C'est quelque chose que tu ne peux pas couper ! Tu peux divorcer d'avec ton mari mais pas d'avec ton fils.

« Je suis pourtant toujours une féministe radicale. Je suis toujours en recherche. Le féminisme, c'est une conscience. Et une conscience, ce n'est jamais arrêté, c'est toujours en marche. C'est ainsi que j'ai toujours vécu le féminisme. En marche. Il y avait des choses à dire. On a peut-être exagéré certaines choses pour mieux les montrer. Maintenant, il faut remettre en question le féminisme et la façon dont on le vit. On peut plonger dans l'utopie, c'est très intéressant pour l'imaginaire des femmes. Mais il faut toujours tenir compte de la réalité. « Par exemple, je peux m'en aller vivre dans le bois des choses extraordinaires avec un groupe de femmes mais il ne faut pas que j'oublie la plupart des femmes qui restent en ville et celles qui se font violer sur la rue !

« Mon féminisme aussi, c'est de questionner les mots. Le mot *homme*. Le mot *travail*. Et des mots de catégorie générale : *pionnier, québécois*, qui sont tous au masculin. Je travaille le langage parce que c'est lui qui te dit que tu es inférieure, que tu n'es pas comme l'autre. Je travaille le langage parce que c'est là qu'est la racine de notre oppression. Et ça continue. Le mot masculin rend toujours le féminin invisible dans la langue. Actuellement, quand on rend visible le féminin c'est cahoteux, fastidieux. Mais c'est une étape et c'est notre travail d'écrivaines. On a un champ sémantique extraordinaire à couvrir. C'est comme s'il y avait toute une partie de la langue qui n'était pas encore créée. On n'a qu'à l'inventer.

« Je pense que pour inventer une culture au féminin, pour créer du langage, pour vraiment devenir existantes dans le monde, il faut d'abord apprendre à dépasser la culture, à lever l'autocensure, avant de la transgresser.

« D'autre part, je suis vraiment en amour avec tout ce qui a été dit de la modernité. En amour mais avec réticence. Il y a des tics, dans la modernité. Comme le ressassement du quotidien. Car l'instant présent, cela n'existe pas. Le présent, il est fait d'un dépôt du passé et d'une projection vers le futur. Le quotidien : o.k. Mais si tu laisses tomber l'ailleurs, si tu laisses tomber ce qui a été et qui sera, je pense que tu es dans une impasse.

« De même, pour moi, rien que la forme, ce n'est pas suffisant. Il faut que la forme informe un contenu. C'est inséparable. De même, si tu n'as pas une forme, au départ, quand t'écris, tu ne diras rien : tu vas répéter ce qui a été écrit depuis des siècles. Si tu veux dire vraiment quelque chose de nouveau, il faut que tu inventes des formes. C'est absolument nécessaire. À l'émission *Science-Réalité*, cette semaine, on disait qu'on avait presque trouvé le remède contre le cancer. Tout ce qu'il nous manque c'est de connaître la forme de la cellule. On a déjà trouvé le contenu mais il faut que le médicament puisse s'adapter à la forme. Voilà comment aussi la poésie est si importante : parce qu'elle est une question formelle, qui te fait découvrir des choses, aller plus loin.

« Enfin, il y a le féminisme mais il y a au bout de la vie la mort. Le féminisme ne fait pas l'économie de l'angoisse existentielle. À un moment donné, tu te retrouves, comme un homme, devant le fait que la mort gouverne ta vie. Je ne passe pas une journée sans penser à la mort. À chaque jour, je suis étreinte par cette idée envahissante. En même temps, j'ai un côté extrêmement positif dans ma vie. Même quand je ressens une injustice. Je me dis toujours que je n'ai pas dit mon dernier mot !

« Je ne suis pas capable encore d'avoir une attitude réaliste devant la mort. Même si je fais de l'arthrite et de l'arthrose et que les os me craquent, je ne veux pas admettre que je vais mourir. Je ne l'admets pas. Même quand je serai vieille, je me dirai toujours que la vie c'est une qualité. Irremplaçable. La valeur vie, c'est une raison de vivre. c'est pourquoi mes personnages, c'est des terribles vivantes ! Elles sont des géantes de vie. Pour moi, la valeur vie, c'est tout ce qu'on possède. Tous les jours, j'exhulte du fait de me sentir vivante ».

Huguette Oligny
Christiane Proulx
dans une production de la Société de la Place des Arts de Montréal

Je t'embrasse, Sylvia
de Rose Leiman Goldemberg d'après la correspondance de Sylvia Plath éditée par Aurelia Schober Plath sous le titre *Letters Home*.
Traduction: Rosemarie Bélisle

Mise en scène: **Michelle Rossignol**
Décor et éclairages: **Louise Lemieux**
Costumes: **Mérédith Caron**

Du 6 mars au 20 avril 1985
Du lundi au samedi: 20h30
Relâche le dimanche
Billet: 8$
Restaurant et bar

Le Café de la Place
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0.75 $ sur tout billet de plus de 6 $.

LES GRANDS CONCERTS
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
Lundi, mardi 11-12 mars
GÜNTHER HERBIG
HEINZ HOLLIGER, *hautbois*
BARBER *First Essay for Orchestra*
R. STRAUSS *Concerto pour hautbois (1945)*
SCHUBERT *Symphonie no 9*
Commandite de: Consolidated Bathurst Inc.
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.

LES CONCERTS AIR CANADA
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
Lundi, mercredi 18-20 mars
URI MAYER
Soliste: Ekaterina Sarantseva, *premier prix du Concours international de Montréal (piano)*
FORSYTH *Jubilee Overture*
RACHMANINOV *Concerto pour piano no 2*
PROKOFIEV *Lieutenant Kijé, suite*
R. STRAUSS *Till Eulenspiegel*
Commandite de: Air Canada
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.

LES GRANDS CONCERTS
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
Mardi, mercredi 26-27 mars
ZUBIN MEHTA
WAGNER *Rienzi, ouverture*
SCHÖNBERG *Symphonie de chambre no 1*
TCHAÏKOVSKY *Symphonie no 6*
Commandite de: Canadien National
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

BOURSES DU QUÉBEC
Le programme d'aide financière «Bourses du Québec» offre *20 bourses* pour la réalisation de projets de *création* ou de *perfectionnement* d'une durée de 5 à 12 mois. Il s'adresse aux *créateurs, créatrices* et *interprètes professionnels* reconnus qui ont des réalisations majeures à leur actif en arts d'interprétation, arts visuels, littérature ou métiers d'art.
Le montant maximal de la bourse est de 20 000 $.
INSCRIPTION JUSQU'AU 13 AVRIL 1985
Les dossiers de candidature doivent être mis à la poste au plus tard le 13 avril 1985.
Renseignements et demande du formulaire d'inscription:
Ministère des Affaires culturelles
Direction des programmes
225, Grande Allée Est - 3e étage, Bloc B
Québec (Québec) G1R 5G5
Tél.: (418) 643-6286
Québec

LA CAVE À MOUSSE II
présente
PIERRE CALVÉ
revient à ses chansons
Mardi et mercredi 12 et 13 mars
En 1ère partie: **Anne-Marie Gélinas**
Auteure - Comp. - Interprète
ANIMATEURS: **Mousse et Martin Lavoie**
Entrée: 5$
121 rue Duluth est
tél.:842-5524
Ouvert du mardi au samedi à partir de 20h
Spectacles à 21h30 et minuit 30

LE CLUB DES DIPLÔMÉS (ES) UNIVERSITAIRES DE MONTRÉAL
(Organisme sans but lucratif et bilingue pour universitaires célibataires, séparés (es), divorcés (es).)
avise ses membres et leurs invités que ses rencontres du mercredi soir auront lieu dorénavant à

Marie-Paule Sarrazin
présidente
L'ENTRETEMPS
CENTRE SHERATON
angle Dorchester & Stanley
à compter de mercredi - 13 mars à 21h00
Venez causer et faire un tour de danse dans une ambiance amicale, détendue et des plus sympathiques.
RENSEIGNEMENTS 287-1017

Société de musique contemporaine du Québec
Fusaka Sondo, soprano
Carlos Alsina, piano
Jean-Pierre Drouet, percussions
Direction, **Gilbert Amy**
CARLOS ALSINA, *Hinterland*
GILBERT AMY, *Une saison en enfer*
Jeudi 14 mars 1985
Salle de concert Pollack, 20h
555, rue Sherbrooke ouest, Montréal
Billets: 8$ — Étudiants / Âge d'or: 4$
Renseignements & réservations: 526-5117

TPG
présente de
Jean-Raymond Marcoux
Bienvenue aux dames, Ladies welcome

LOUISE DESCHÂTELETS • MARC GÉLINAS
MICHEL DAIGLE • PIERRE COLLIN
MARIE-ÉLAINE BERTHIAUME • GILDOR ROY • RÉJEAN GUÉNETTE
mise en scène PIERRE COLLIN • décor MICHEL DEMERS
costumes BRIGITTE LEMIEUX • éclairages CLAUDE-ANDRÉ ROY
une coproduction du Théâtre Populaire du Québec et du THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI
6 REPRISES SEUL. à Mtl avant la grande tournée
du merc. au vend. 22 mars 1985 à 20h30
sam. 23 mars à 17h00 et 21h00; dim. 24 mars à 19h30
centaur
Le centre des arts de l'ancienne bourse
453, St-François-Xavier, Montréal H2Y 2T1
288-3161
Métro Place d'Armes

LE FACTEUR RÉALITÉ
de René Gingras
mise en scène/Daniel Roussel

SONY
avec/
Lothaire Bluteau
Robert Lalonde
Sylvie Léonard
Adèle Reinhart
Marthe Turgeon
Décor/Claude Goyette
Costumes/Mérédith Caron
Éclairage/Claude Accolas
Son/Michel Robidoux
Vidéo/Martin L'Abbé
théâtre d'aujourd'hui
1297 Papineau, Métro Papineau
DU 7 AU 30 MARS / mardi au samedi 20 h 30 / dimanche 15 h 00 Rés.: 523-1211
2 billets (adulte) pour le prix de 1 (sauf Samedi) jusqu'au 15 mars

LE DEVOIR CULTUREL

La séduction sauvage du *Sacre du printemps*

CAROL BERGERON

★ **Igor Stravinsky** (1882-1971) : Le sacre du printemps (version de 1921); Symphonie pour instruments à vent (1920); Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. London 414 202-1, texte de présentation en français.
★ **Stravinsky** : Le sacre du printemps; le Cleveland Orchestra, dir. Pierre Boulez. CBS MS 7293, version de référence.
★ **Stravinsky :** Le sacre du printemps; l'Orchestre symphonique de la radio de Moscou, dir. Vladimir Fedoseev. Vox cum Laude D-VCL 9054, texte de présentation en anglais.
★ **Stravinski :** Le sacre du printemps; Petrouchka; l'oiseau de feu; l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Sir Colin Davis. Philips 6725 017, texte de présentation en français, coffret de trois disques.
★ **Stravinski :** Le sacre du printemps; le Toronto Symphony Orchestra, dir. Andrew Davis. SM 5019, Canadian Broadcasting Corporation, texte de présentation en français.

Le catalogue Schwann du mois de janvier suggère 35 possibilités d'acheter *Le sacre du printemps* et cela ne comprend pas les versions de Dutoit, de Colin Davis et de Andrew Davis. Le chef-d'oeuvre de Stravinsky se porte bien parce qu'il y a, semble-t-il, de plus en plus d'orchestres capables d'en confier le souvenir au disque. Ceci ne signifie pas que tous les enregistrements soient d'égale valeur, loin de là : la partition est et demeurera toujours un défi redoutable pour tous les musiciens.

Les mélomanes se sont laissés séduire par *Le sacre*. Cela s'explique par ses épisodes fortement contrastés allant de la sauvagerie à la séduction, alliant à une extraordinaire complexité rythmique une structure mélodique et harmonique beaucoup plus simple. C'est une musique qui, pour avoir été destinée au ballet, n'a pas besoin de ce support visuel pour être totalement envoûtante.

D'ailleurs, l'argument du ballet à partir duquel Stravinsky dut travailler n'offre pas un si grand intérêt : des vieillards russes regardant une jeune fille (que l'on doit sacrifier) comme si c'était Suzanne au bain, ainsi que le résume Maurice Béjart; si on doit en faire une musique de scène il vaut mieux penser, comme lui, « au printemps, à cette force primitive qui fait surgir la vie partout » et de raconter l'histoire d'un couple, par exemple.

Une force érotique, animale dirait Béjart, puissamment irrésistible, se dégage du *Sacre* : le rythme (la structure rythmique) en est le support principal. C'est à cet égard que Stravinsky se montre le plus novateur. Il faut remonter au XIIe siècle ou à l'ars nova du XVe siècle pour trouver des compositeurs qui s'intéressent à promouvoir le rythme « au rang de facteur principal de la structure en reconnaissant qu'il peut préexister à la polyphonie (Boulez, relevés d'apprenti, page 145) ». Stravinsky emploie donc son génie créateur à élaborer une structure rythmique dont on peut mesurer la complexité par la savante analyse que nous en a donné Pierre Boulez dans un texte intitulé *Stravinsky demeure* (Relevés d'apprenti, éditions du Seuil).

Après avoir écouté les versions d'Ernest Ansermet (Richemond/London), d'Igor Markevitch (MFP 2M 055-16.272), d'Igor Stravinsky (CBS MS 6319) et les deux versions de Pierre Boulez, d'abord avec l'Orchestre national de l'ORTF (Nonesuch 71093) puis avec le Cleveland Orchestra (CBS MS 7293), j'ai retenu la deuxième comme enregistrement de référence. La perfection s'y trouve si manifeste qu'il ne me semble pas possible de la surpasser.

Ni Colin Davis, ni Andrew Davis, ni Charles Dutoit et encore moins Vladimir Redoseev n'ont su, à mes oreilles, ébranler la suprématie de Boulez dans l'interprétation du *Sacre du printemps*. La précision rythmique y est si évidente, l'équilibre des masses orchestrales si parfaite, le déroulement si clair, et en un mot, la reconstruction si cohérente et si efficace que le tout se transforme en un irrésistible déferlement de forces sauvages.

Colin Davis dirige l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, un magnifique instrument, et le résultat ne manque certes pas d'intérêt. Mais l'avantage principal de cet enregistrement est de retrouver, dans un coffret de trois disques, *Le sacre* en compagnie des deux grands ballets qui l'ont précédé : *L'oiseau de feu* (1910) et *Petruchka* (1911).

Dans la série SM.5.000 de la Canadian Broadcasting Corporation (CBC Toronto), on nous offre un *Sacre du printemps* avec le Toronto Symphony Orchestra sous la direction de son chef attitré, Andrew Davis. Avec un bon orchestre et un bon chef, l'aventure stravinskienne est bonne, rien de plus.

Vladimir Fedoseev n'est peut-être pas un mauvais chef mais l'orchestre qu'il dirige, celui de la Radio de Moscou, semble dépassé par les difficultés de l'oeuvre de Stravinsky. À une louable recherche de précision se mêlent des lenteurs, des effets sonores inutiles pour ne pas dire vulgaires et surtout, les vents et en particulier les bois sonnent affreusement faux.

Il reste donc Dutoit et l'Orchestre symphonique de Montréal. Sans la dépasser, cette version se compare avantageusement à celle de Boulez et du Cleveland Orchestra. S'il est un point important sur lequel Dutoit se distingue de Boulez, c'est sûrement sur l'attention toute particulière que le chef de l'OSM semble apporter à l'équilibre des couleurs orchestrales. Cela donne au *Sacre* un petit côté impressionniste un peu surprenant mais pas déplaisant. Sans être édulcorée, la structure rythmique s'en trouve ainsi quelque peu estompée, affaiblie, diraient certains. Tout compte fait, nous avons là une interprétation tout à fait valable et suffisamment différente de celle de Boulez pour valoir la peine de les posséder toutes deux.

Les 10 ans du Théâtre de Quartier

Le théâtre populaire, version 1985

PAUL LEFEBVRE

« NOUS ne sommes pas des nostalgiques. Je sais, je sais : on va dire que le Chili est passé de mode, le théâtre populaire aussi, mais je m'en fous. Nous avons les deux pieds en 1985 et notre spectacle, tant dans ses formes que dans son contenu, est un spectacle d'aujourd'hui ».

Pierre Rousseau s'anime et ponctue ses propos de gestes secs de la main. Membre-fondateur du Théâtre de Quartier, il vient de mettre en scène *J'ai rêvé que la neige brûlait*, une pièce de Paul Bélanger d'après un roman du Chilien Antonio Skarmeta, que le Quartier présente depuis mercredi à la Salle Fred-Barry.

Le Théâtre de Quartier a dix ans ; c'est une troupe qui est née lors des années d'effervescence du jeune théâtre. Depuis, la troupe s'est surtout fait connaître pour son travail d'intervention en milieu populaire, ses spectacles pour enfants et ses nombreux stages, cours et ateliers. « Tout ce volet lié à la communication de techniques théâtrales (jeu, improvisation, écriture etc.) n'est pas, au Quartier, une série d'activités secondaires par rapport à nos spectacles. Le fait d'offrir aux milieux populaires un si grand nombre d'ateliers, inscrits dans une programmation d'ensemble très élaborée, est à la base même de ce qui fonde la troupe.

« Quand la troupe s'est constituée en 1975, on a inscrit dans nos objectifs deux points : faire un travail d'animation et créer des spectacles. Et ces deux types d'activités ont pris égale ampleur au cours des années et ce n'est pas étonnant : ce sont deux types de travail que nous lions dans notre pratique. Un exemple : notre premier spectacle était destiné aux polyvalentes ; il a été écrit à partir de travail fait en atelier avec des étudiants. Dix ans après, nous ne pouvons pas (et ne voulons pas) se passer de cet enracinement ; ainsi Paul Bélanger, qui a fait le texte de *J'ai rêvé que la neige brûlait*, est en train de travailler en ce moment avec les gens du groupe Au bas de l'échelle, qui regroupe des travailleurs confinés au salaire minimum ».

Rousseau poursuit : « L'histoire du Quartier, c'est un approfondissement — qui s'est davantage fait en zigzag qu'en ligne droite — de la notion de théâtre populaire. Une chose est pourtant claire pour nous depuis le début : le véritable théâtre populaire est fait par les gens eux-mêmes. Nous, nous sommes des professionnels ; nous pouvons les aider mais nous ne sommes pas intéressés à prendre leur place.

« Si un organisme (syndicat, regroupement, etc.) nous commande un spectacle pour illustrer un problème, nous proposons d'envoyer des animateurs qui monteront un spectacle avec les gens eux-même. J'ai déjà vu de ce type de spectacle aller bien au-delà du sketch qu'on attendait de nous et résulter en des productions d'une heure et demie. Ces spectacles attirent davantage de spectateurs (il y a du plaisir à voir jouer des gens qu'on connaît, des compagnons de travail) et restent davantage en mémoire.

« Avec cette façon de voir les choses, nous avons toujours été à l'écoute de notre public. Notre constant travail en milieu populaire nous a vite amené à remettre en question certaines conceptions très intellectuelles de formes théâtrales que l'on avait dans le jeune théâtre il y a une dizaine d'années. En apparence, nous ne sommes pas très radicaux esthétiquement ; nous sommes modernes mais nous fuyons le modernisme. Une esthétique aux formes trop radicales risquerait de « braquer » notre public. Il faut équilibrer le nouveau et le reconnaissable ».

« Le spectacle que nous présentons en ce moment est né de plusieurs désirs. Nous voulions faire un spectacle en salle pour adultes ; nous ne l'avions pas fait depuis six ans, allant chez les gens plutôt que de les convier dans un lieu théâtral. Nous voulions, après des années de travail principalement collectif, faire un spectacle qui soit fondé sur un rapport à un texte. Et puis, Paul Bélanger et moi sommes des amoureux de la littérature sud-américaine et nous voulions concrétiser cet amour dans un spectacle.

« Nous nous sommes fait un programme de lecture quasi-systématique et nous étions presque sûrs de travailler à partir de texte du Péruvien Manuel Scorza (il reste de lui des contes dans le spectacle), quand nous avons découvert Skarmeta. Et Skarmeta parlait de façon très humaine d'événements qui, à distance, nous avaient marqués : la révolution chilienne, l'espoir d'Allende, le *golpe* de Pinochet. Et nous nous sommes lancés là-dedans. À un moment, on a pris une une semaine pour démolir ce que nous avions écrit : neuf tableaux sur trente-quatre ont résisté à nos attaques. C'est à partir de ce qui est resté debout qu'on a établit notre version finale ».

« La pièce met en scène les habitants d'une maison de chambre de Santiago au moment de la chute d'Allende ; ce sont des événements que les personnages vivent dans la fibre même de leur quotidien. Ce sont eux qui font l'Histoire mais ils vivent un moment où on les dépossède de la mainmise qu'ils avaient acquise sur leur propre Histoire. Et ils ne peuvent rien faire. Et dieu sait que c'est d'actualité: Washington décide et hop !, la Domtar va peut-être fermer l'usine qui fait vivre une petite ville ».

Rétrospective de la chanson ou . . . hommage au showbizz?

PAUL CAUCHON

Du gramophone au laser, mettant en vedette Jean-Pierre Ferland, Louise Portal, Nanette Workman et Marie-Claire Séguin. À l'affiche jusqu'à ce soir au Théâtre Arlequin.

DU gramophone au laser se veut, en 30 morceaux choisis, l'évolution de la chanson québécoise de la Bolduc à aujourd'hui. On imagine facilement les problèmes soulevés par la conception d'un tel spectacle : parmi les milliers de chansons disponibles, lesquelles choisir ?

L'ensemble se présente comme un survol assez complet de tous les genres, de tous les styles, de la Bolduc à Offenbach, de Claude Léveillée à Diane Tell. Certaines chansons donnent lieu à des performances complètes mais de nombreux numéros sont des pots-pourris rapides : un petit couplet pour saluer un tel, quelques lignes en hommage à un autre, le tout présenté de façon entraînante par un Jean-Pierre Ferland détendu et ratoureux. Disons tout de suite que c'est un bon spectacle, mais que cette façon d'amener les choses nous laisse un peu sur notre faim. On a voulu faire un spectacle léger et amusant (en soi ce n'est pas un tort) mais on privilégie plusieurs pièces faciles en nivelant par le bas l'importance de certains artistes. On a fait des choix délicats : on accorde une large place à ce qu'on appelle des chansons comiques (du *Frigidaire* à *Bopépine* en passant par la chanson de Deschamps sur les fesses — et que vient faire le monologue de Lapointe dans un tel spectacle ?), mais on ne conserve de Vigneault, par exemple, que son côté « swing la baquaise » en évacuant le poète, on conserve de Louise Forestier *Les prisons de Londres* (et la Forestier de *Pourquoi chanter ?* et la Forestier de son extraordinaire dernier spectacle ?), on oublie *Le plus beau voyage* de Gauthier, Pauline Julien n'existe plus, etc. Et tant qu'à vouloir faire un spectacle « populaire », où sont les « westerns » ?

Bon, inutile de multiplier les exemples, de toute façon chaque spectateur aurait ses propres préférences, et la question n'est pas là. Ce spectacle manque d'un fil conducteur solide qui puisse éclairer les chansons d'une façon nouvelle, les inscrire dans une vision historique par exemple, ou les regrouper sous un même thème.

Il s'agit plutôt d'un collage très personnel de quelques moments de notre production, où le rire l'emporte sur l'émotion, où l'institution du showbizz est plus valorisée que la création en tant que telle.

Ceci étant dit, ajoutons que c'est présenté de façon très professionnelle, dans une mise en scène inventive où les trois interprètes féminines se relancent la balle et se complètent très bien en toute complicité avec Ferland. Elles sont toutes les trois excellentes : Louise Portal qui s'attaque avec succès à une chanson de Diane Dufresne, Marie-Claire Séguin toujours aussi forte avec cette voix ample qui prend possession de toute la salle, et une Nanette Workman extraordinaire qui, le soir de la première, mercredi, a presque volé le show, le public se levant spontanément après son interprétation bouleversante et très « soul » de *Je ne suis qu'une chanson* de Ginette Reno.

LES RÉCITALS Grand Marnier

Krystian
ZIMERMAN
piano

LUNDI,
LE 25 MARS 1985
20h00
Billets: 25$, 17$, 11$

BACH: Partita en si bémol majeur, BWV 825
BEETHOVEN: Sonate no 21 en do majeur, opus 53 "Waldstein"
LISZT: La Gondola lugubre no 2
CHOPIN: Barcarolle en fa dièse majeur, opus 60
SZYMANOWSKY: Variations sur un thème polonais en si mineur, opus 10

Une présentation OSM

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Guichets: 514 842-2112
Redevance de 0.75 $ sur tout billet de plus de 6 $

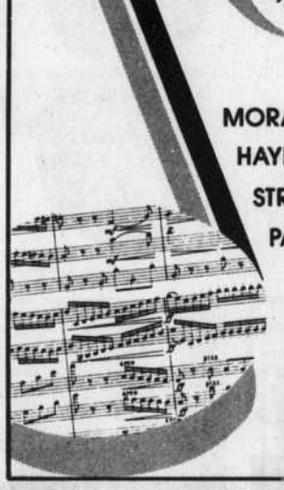

l'Orchestre de Chambre de Montreal
Wanda Kaluzny, Chef d'orchestre

MORAWETZ: Divertimento
HAYDN: "Trauer-symphonie" N° 44
STRAVINSKY: Apollon Musagète
PACHELBEL: Canon

Dimanche, le 31 mars à 20h
Salle de concert Pollack
555 ouest rue Sherbrooke (Métro McGill)
$10/adultes • $ 5/étudiants et l'âge d'or
Billets disponibles chez TICKETRON
Renseignements OCM: 932-9971

chef d'orchestre - JACQUES CLEMENT - conductor
Orchestre Civique des Jeunes de Montréal
Montreal Civic Youth Orchestra
concert
MARIE LACASSE
VIOLONISTE
Premier Prix du Concours de l'OSM
Christ Church Cathedral
between Eaton's & The Bay/entre Eaton & La Baie
Sat., March 16 - 3:00/Sam. le 16 Mars -15h
entrée gratuite • free admission
BEETHOVEN BRUCH STRAVINSKY

J'AI RÊVÉ QUE LA NEIGE BRÛLAIT
D'APRÈS LE ROMAN D'ANTONIO SKARMETA
DU 6 AU 30 MARS
DU MARDI AU SAMEDI: 20H30
DIMANCHE: 15H
SALLE FRED-BARRY
4353, STE-CATHERINE EST
RÉSERVATIONS: 253-8974
production le Théâtre de Quartier
Texte: Paul Bélanger
Mise en scène: Pierre Rousseau
Décors et éclairages: Michel Demers
Costumes: Lucie Thériault
Musique: Gabriel Hamel
Avec
Martine Beaulne, Clément Cazelais, Martin Dion, Pierre Drolet, Gilles-Philippe Pelletier, Judith Renaud et Beatrix Vantil
PRIX SPÉCIAUX POUR ÉTUDIANT.E.S, ÂGE D'OR ET GROUPES

tudor

L'ENSEMBLE VOCAL TUDOR DE MONTRÉAL
directeur artistique Wayne Riddell
CÉLÉBRATION BACH
pour marquer le tricentenaire de la naissance de Johann Sebastian Bach
CANTATE 131 • Aus der Tiefe
CANTATE 192 • Nun danket alle Gott
MESSE en SOL MAJEUR
solistes de l'Ensemble et orchestre
DIM. 24 MARS • 20H00 • LUN. 25 MARS
LA SALLE DE CONCERT POLLACK
555, Sherbrooke ouest
places réservées/billets: 10$ adulte - 7$ âge d'or/étudiant
en vente: comptoirs TICKETRON
ou par téléphone - TELETRON 288-3782 (Visa ou Master Charge)
renseignements: TUDOR 932-3376

LE DEVOIR CULTUREL

Hughette Oligny

Suite de la page 21

était à l'image même de l'évolution bourgeoise de certaines femmes qui, si elles n'adhéraient pas à un combat féministe, traduisaient dans le concret de leurs vies la nécessaire prise en mains de destins débarassés, du moins individuellement, des embâcles historiques qui aliénaient encore l'ensemble des femmes.

Hughette Oligny va grandir dans ce monde particulier (pour l'époque) de la famille monoparentale, sa mère écrivant ses articles pendant que mijote un braisé, sa mère parlant à la radio, sa mère emmenant avec elle ses enfants dans des cercles de conférences. Elles seront trois soeurs, comme chez Tchékov. Jacqueline, Monique et puis cette Hughette la seule à vouloir être comédienne, qui le sera, « alors que ma mère rêvait que je devienne écrivain ».

« Ma mère n'était pas du genre à nous imposer sans discussion des directives, et lorsqu'elle s'est rendu compte que je voulais devenir comédienne elle m'a tout simplement dit quelque chose comme: 'il faut que tu te mettes entre les deux yeux que ce métier sera toujours hasardeux ». Mais ce dont Hughette Oligny ne se souvient plus c'est pourquoi, où, comment, depuis quand lui était venue cette idée de jouer la comédie comme tout métier.

Toujours est-il qu'un soir elle se retrouve à l'Arcade, dans *Le voyage* d'Henri Bernstein. A l'Arcade, situé rue Alexandre-de-Sève (là même ou se trouve le plus vieux studio du canal 10 aujourd'hui), on jouait un théâtre de boulevard à un rhytme effarant. En 1942, lorsqu'Hughette Oligny joue dans sa première pièce, l'Arcade est à peu près le seul théâtre en activité permanente (et industrielle) à Montréal. Mme Oligny rappelle qu'on y donnait 14 représentations par semaine, que l'on répétait la nuit, et qu'une nouvelle pièce prenait l'affiche à tous les mardis. Duceppe, Sutto, les soeurs Giroux, Rozet, on s'y retrouvait en pestant, mais en jouant, ce qui était le plus important.

Un comédien s'épuisait à l'Arcade, d'autant plus que le répertoire stagnait entre Bernstein et les redondants boulevardiers de l'époque, aujourd'hui oubliés. Mme Oligny affirme que ce « théâtre commercial » des années quarante, par un effet contraire, a incité plusieurs comédiens à imposer un autre type de théâtre qui allait donner les expériences créant les bases d'un théâtre professionnel québécois. Mme Oligny suit le chemin des pionniers.

Elle va au MRT Français, où les auteurs joués s'appellent Musset, Racine, elle fait *La Savetière prodigieuse* de Lorca chez les Compagnons, elle s'embarque dans L'Équipe de Pierre Dagenais où l'on joue Giraudoux, Pagnol, peu à peu l'on commence à jouer des pièces « canadiennes », les Compagnons affichent Félix Leclerc et Mme Oligny est très applaudie dans *Le p'tit bonheur*, c'est 1948 et l'offre de reprendre le rôle de Marie-Ange dans *Tit-coq*, c'est 1949 et Jean-Louis Roux, qui rentre de Paris, l'engage pour créer *Un fils à tuer* d'Éloi de Grandmont, et c'est le Théâtre du Nouveau Monde qui couve sous cette activité nouvelle.

Hughette Oligny ne sera pas de l'historique *Avare* qui lance en 1951 le TNM sur les meilleurs rails théâtraux que l'on ait vu, alors, en Amérique française. Mais elle sera du deuxième spectacle, *Un inspecteur vous demande*, de J.B. Priestley (décédé il y a peu), elle sera Toinette dans le plus grand succès de l'histoire du TNM, *Le malade imaginaire*, auprès de Guy Hoffmann pour qui elle dit vouer la plus grande admiration.

Jean Hamelin, dans le DEVOIR, écrira: « une Toinette inventive et diablement rouée, jouant sur le même pied qu'Hoffmann ». Elle est de la production qui inaugure l'Orphéum, *L'oeil du peuple* d'André Langevin, un échec; mais elle est aussi, et surtout, du succès de l'année suivante, en 1958, *Le temps des lilas* de Marcel Dubé. Mme Oligny atteint là (j'ai vu la production en tournée au Séminaire de Rimouski) un premier sommet dans sa carrière, sa composition de Blanche, vieille fille qui va aimer Virgile (Gascon) dans la fraîcheur du soir et le roulis de la balançoire, demeurant dans le souvenir comme l'un des grands moments du théâtre d'ici. Robert Kanters écrira dans l'Express lors de la tournée du TNM en Europe qu'une telle comédienne est émouvante « à force de perfection dans la sincérité ».

Hughette Oligny: « Rien n'est facile dans son métier ».

Hughette Oligny a, depuis, joué Guitry, Tourgueniev, Dumas, Strindberg, Tchékov, Gélinas et Michel Tremblay (elle est l'Albertine de 70 ans), « des auteurs que l'on pourra toujours travailler sans se lasser », elle ne compte plus les centaines de rôles qu'elle a incarné à la scène, à la télévision, en plus de quarante ans de métier continu.

On ne peut plus, aujourd'hui, mesurer son très grand talent dans des oeuvres de répertoire à la télévision, comme à l'époque exceptionnelle où Radio-Canada investissait sous et talents dans des heures de théâtre dont je ne donnerai qu'un seul exemple, indiquant mieux que tout que la télévision d'État a eu un passé et qu'elle s'est définitivement abêtisé. En décembre 1959, la télévision vous offrait rien de moins que le *Marie Stuart* de Schiller avec cette distribution dont l'équivalent ferait rêver aujourd'hui: Hughette Oligny (Marie Stuart), Jean Coutu (Leicester), Jean Dalmain (Burleigh), Tania Fédor (Élisabeth), Roger Garceau (De l'Aubespine), Henri Norbert (Paulet), Marthe Thiéry (Jeanne Kennedy), Gabriel Gascon (O'Kelly), Jacques Galipeau (Mortimer).

Dans le salon-conférence de la Place des arts où Mme Oligny me recevait cette semaine, cette espèce de gentillesse sentie qu'elle irradie se heurtait à la froideur des lieux. Nous avons parlé métier (« je ne ferai jamais crouler une salle, mais je peux amuser », « le public est la chose la plus précieuse qui soit pour un acteur », « l'énergie, on la trouve toujours », « j'aurais joué Phèdre sans hésiter à vingt ans, ce n'est qu'avec le métier qu'on s'inquiète », « le trac c'est miraculeux, on meurt en coulisses et la douleur disparaît en scène », « rien n'est facile dans ce métier »).

Les humeurs noires de *Most Modern*

MATHIEU ALBERT

Most Modern. Au programme : *Box Office* de Ginette Prévost, *À propos du grand homme* de Daniel Soulières, *M'a* de Louise Bédard, *Up the Wall* de Ginette Laurin et *Vous avez fait une folie en nous offrant ce cadeau* de Louise Bédard. Les danseurs : Kenneth Gould, Johanne Madore, Gilles Simard, James Saya, Massimo Agostinelli, Daniel Soulières, Louise Bédard, Ginette Laurin et Ginette Prévost. À la discothèque le High Tech, 1400 rue Montcalm du 4 au 7 et du 11 au 14 mars.

DEPUIS lundi dernier, huit terroristes en libération conditionnelle occupent la piste de danse du High Tech, un bar seconde catégorie situé rue Montcalm, dans la banlieue de Radio-Canada. Au menu : quatre nouveau-nés chorégraphiques concoctés avec l'intelligence subversive d'un des plus anciens trios d'enfants terribles de Montréal : Daniel Soulières, Louise Bédard et Ginette Laurin.

Un trio pour qui ce spectacle est d'abord une opération de résistance contre l'oppression des étiquettes en vogue. Pas étonnant alors qu'ils aient choisi de loger ce rendez-vous d'hiver sous le titre moqueur de *Most Modern*.

Mais là cependant s'arrête l'humour. Car hormis quelques bouffées d'air frais procurées par les incartades rocambolesques de Ginette Laurin, la soirée tangue obstinément du côté des humeurs noires. Des humeurs pourtant toujours travaillées par un esprit lucide, plus soucieux d'authenticité de l'émotion que de brio technique. Le champion en la matière : Daniel Soulières que l'on découvre livré à lui-même au carrefour d'une errance formidable intitulée *À propos du grand homme*.

En compagnie de ce guide d'expérience, on emprunte volontiers le chemin des catacombes, pour déboucher tout au fond, sur le sol aride du pays qui l'habite. Et pas un seul instant la descente ne tourne au narcissisme, comme il est fréquent, hélas, chez plusieurs de nos « modernes ». Daniel Soulières a réussi au contraire à trouver un ton mesuré qui lui permet d'éviter le piège de la litanie de l'artiste brisé.

Cette pièce est également la seule au programme qui apparaît comme étant réellement achevée. Car partout ailleurs nous avancerons sur des parcours semés de maladresses.

Comme dans *Up the Wall*, une pièce rapido, orchestrée par Ginette Laurin pour un quintette de danseurs-fauves. Une oeuvre déroulée au rythme d'une course contre la montre, brillante par instant, mais ratée dans plusieurs de ses virages. Entre autres, le texte récité y tombe à plat. Une fioriture parfaitement inutile qui nous retient au sol. On aurait préféré plus simplement un cocktail de danse pure, porté par la seule ivresse du mouvement. Un style dont Ginette Laurin est la seule à Montréal à posséder le secret.

Pour des états d'âme plus tamisés, faudra regarder du côté de Louise Bédard. Une chorégraphe minutieuse qui préfère bêcher tranquillement son jardin que s'adonner aux grandes manoeuvres du labour. Ce qui donne pour résultat des oeuvres traversées par le souci du détail, mais qui ne réussissent qu'à de rares moments à remporter notre adhésion.

★★★

Mais si c'est votre samedi soir que vous voulez rater, il faut vous rendre au studio-théâtre Alfred Laliberté de l'UQAM. En perspective : deux bonnes heures d'un ennui à dormir debout, occupées par un programme de six chorégraphes d'une égale ineptie. Un fiasco impardonnable servi par des vétérans de la danse moderne : Martine Epoque, Iro Tembeck et Sylvie Pinard.

Vous pourrez y voir, entre autres, une Iro Tembeck travestie en Nina Hagen, s'amusant à jouer les cocottes de luxe dans un navet intitulé *Dans ce Post-Mortem*. Aux côtés de Jill Marvin et Sylvie Pinard, on la retrouvera dans un rituel sauce orientale (*Labyrinthe*), auquel il ne manque au décor que des chapeaux de paille et de l'encens. On devra également supporter un vestige de l'époque psychédélique, *Amiboïsme* (1970), signé Martine Époque, qu'il aurait mieux valu laisser là où il était. À plus forte raison, lorsque la résurrection est officiée par des danseurs novices qui ne savent pas trop quoi faire de leur corps.

Si toutefois vous tenez à être de la soirée, assurez-vous d'être présent dans la salle lorsque Philippe Vita est de passage sur la scène — juste après l'entracte. C'est le seul moment du spectacle qui ne soit pas totalement dépourvu d'intérêt. Pour le reste, vous pourrez vous changer les idées en placotant avec le voisin.

Ginette Laurin, Daniel Soulières et Louise Bédard, les danseurs-chorégraphes de *Most Modern*.

les foufounes électriques
TOUS LES DIMANCHES PEINTURE 20h30 $3.00 en direct
DUB TRIO 11-12 MARS 22h00 $3.00
CINEMA DU MARDI THE BLUES BROTHERS JOHN BELUSHI 12 MARS 20h00
BERLIN MUSIQUE CAMPING SEX LE 13 21 h. $5.00 MARS MATA D'OR LE 14 "SAD BLOOD FOR THE VAMPYR" "UNTERGRUNDS ÜBERRASCHUNG"

CÉLIBATAIRES
Le Club des Diplômés(es) Universitaires Inc.
(Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés(es), divorcés(es).

Marie-Paule Sarrazin, présidente
VENDREDI PROCHAIN vous invite à une DANSE AU HOLIDAY INN CENTRE-VILLE SALONS D & E 420 rue Sherbrooke ouest VENDREDI 15 mars — 21h00
Membres 5$ — Non membres 10$
Renseignements: 287-1017
Renseignez-vous sur nos rencontres du mercredi soir. Tél.: 287-1017

PRO MUSICA présente
LUNDI — 18 MARS — 20 h
une collaboration de M. JEAN CYPIHOT

KATIA et MARIELLE LABEQUE, pianistes-duettistes
Programme — Brahms: Valses op 39 — Variations op 56b Stravinsky: Concerto 2 pianos — Ravel: Ma mère l'Oye
Billets: 10$, 8$, 6$ — Étudiants 7/25 ans: 5$
Pro Musica — 1410, rue Stanley, bureau 408 — 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Est-ce que la Régie des rentes ne verse que la rente de retraite?
Vous trouverez la réponse à la page 4 du journal « RENTES ACTUALITÉS » que la Régie des rentes a fait insérer dans Le Devoir d'aujourd'hui, à votre intention.
Régie des rentes du Québec

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

Si l'on arrivait à mélanger, à parts égales, Red Skelton, Danny Kaye, Buster Keaton, The Three Stooges, Laurel & Hardy et Charlie Chaplin, on obtiendrait à coup sûr... les COLOMBAIONI!
COLOMBAIONI
2 COMÉDIENS ITALIENS IRRÉSISTIBLEMENT DRÔLES

LES "CLOWNS" DE FELLINI
MERCREDI 20 AU SAMEDI 23 MARS 20h00
Une production Specdici Une présentation CBFT 12 cablevision
Théâtre Maisonneuve Place des Arts Guichets 514 842 2112 Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $
et à tous les comptoirs TICKETRON

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
En coproduction avec le Théâtre du Trident
Du mardi au vendredi 20 h; samedi 17 h, 21h; dimanche 15 h.
UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE
de Ettore Scola
Traduction: Roland Lepage
Mise en scène: Guillermo de Andréa

MARIE TIFO
JEAN BESRÉ
Françoise Berd, Louis-Georges Girard, Maryse Gagne, Jean Petitclerc, Geneviève Angers, Jean-Jacques Dugas, Jean-François Charbonneau, Boris-Alexandre Viau, François Gagne, Patrick Demers, Yvon-Max Page, Stephane Côte
Décor: Yvan Gaudin
Costumes: François Barbeau
Éclairages: Michel Beaulieu
4664, rue St-Denis Métro Laurier, sortie Gilford
Réservations de 12h à 19h 844-1793

★★★★
"Une femme de spectacle accomplie. Une performance de tous les instants. Un humour que les gens de la ville ont oublié. Moderne par tous les arrangements et les musiques. Répertoire bien balancé, rythme du spectacle irréprochable, bonne humeur constante, amoureuse de son pays et des gens."
Jean Beaunoyer, LA PRESSE
EDITH BUTLER
Un million de fois je t'aime

"Edith est une dompteuse de première classe. Elle a réussi à nous amener très loin, aussi loin qu'elle."
Claire Caron, LE JOURNAL DE MONTRÉAL
"On sort de ce show revitalisé, survitaminé, rechargé à bloc."
Francine Grimaldi, CBF Bonjour et Bon Dimanche
"Un spectacle branché sur 10,000 volts."
Marie-France Bazzo, BONJOUR MATIN
"Une dynamo débordante de bonne humeur."
Maurice Côté, DIMANCHE MATIN
"Je n'ai pas vu un show comme ça depuis 15 ans."
Edward Remy
"Démangeaison aux pieds garantie!"
Marc Morin, LE DEVOIR
SUPPLÉMENTAIRES 28-29 mars 20h
BILLETS: $10-12-14-18
une Production Superstrat
Théâtre Maisonneuve Place des Arts Guichets 514 842 2112 Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $ DISQUES KAPPA

Le Nouveau Théâtre Expérimental présente
LE CYCLOPE
Drame satyrique d'EURIPIDE Traduction et mise en scène de J. PIERRE RONFARD
Du 6 mars au 6 avril • Du merc. au dim. à 20h30 • Représentation supplémentaire le samedi à 23 hres
À L'ESPACE LIBRE, 1945 rue Fullum, Montréal
RÉSERVATIONS: 521-4191 Prix: $10.00

Le Coup de fil, cinéma de l'errance et du désespoir

MARCEL JEAN

N'EST pas Wim Wenders qui veut. Le cinéma de l'errance se manipule avec précaution. Un Belge dans la trentaine, Marc Didden, en a fait l'expérience en réalisant son premier film : *Le Coup de fil*.

Ça commence par un suicide raté. Un homme se met le canon d'un revolver dans la bouche, on entend le bruit de la salive sur le métal froid, la langue claque, il appuie sur la gachette. Clac, pas de grosse détonation, le film peut commencer.

On se transporte à Bruxelles. Notre homme s'appelle Max et il ne va nulle part. Nulle part, dans un bar, il rencontre Alice et Abdel. Alice est une jolie blonde qui aurait voulu être actrice et Abdel est un Arabe qui trouve inconfortable de l'être, en Belgique. Ensemble ils errent dans Bruxelles by night, une ville agréable à regarder mais difficile à vivre. Max couche avec Alice, Alice baise avec Abdel, Max n'aime pas Abdel. D'ailleurs Max n'aime pas grand monde. « Il a des problèmes » dit Alice.

Max est toujours d'humeur exécrable. Il se saoule, il engueule Alice, il emmerde Abdel, c'est vraiment un joyeux compagnon. « Il a des problèmes » répète Alice.

Ensuite Louis vient se greffer au groupe. C'est un vieux compagnon de travail de Max. Le quatuor part en excursion. Ça tourne au vinaigre. La violence éclate. La police s'en mêle. Max est arrêté. « Il a des problèmes » témoigne Alice.

Une scène du film de Marc Didden *Le Coup de fil*

Le Coup de fil est un premier film. Ce n'est pas si évident que ça. Marc Didden est arrivé à nous montrer une ville qu'on n'a pas vue très souvent au cinéma, et il le fait avec élégance. Bruxelles, la nuit, c'est une ville particulièrement sombre. On n'y rit pas beaucoup. Sur fond de rock, le climat s'installe : il fait noir, tout est désespéré, on traîne à la recherche d'une dernière sensation.

Cependant, et même si certaines scènes sont fortes, le film s'enlise quelque peu. Le cinéma de l'errance demande plus que du savoir faire : il exige une virtuosité de tous les instants, une rigueur phénoménale. Le cinéaste doit faire en sorte que le spectateur s'intéresse à la vie de gens qui, à prime abord, ne font rien de captivant. Et ça, si Didden le réussit parfois, il y échoue à d'autres moments. C'est un problème de montage, car le film est sans véritable rythme (ce n'est même pas un film lent puisqu'on ne s'imprègne pas de cette lenteur). Malgré le rock, malgré un bon scénario, malgré la photographie efficace, le moteur du film a des ratés et n'arrive pas à soutenir l'intérêt.

C'est d'autant plus dommage que Didden a réalisé un véritable film belge. *Le Coup de fil* est un film où l'on parle autant en français qu'en néerlandais. Max et Alice vont constamment de l'un à l'autre, sous les yeux inquiets d'Abdel qui n'entend rien à ce dialecte. D'ailleurs, il est intéressant de constater que c'est en parlant la langue des Flamands que Max tentera d'exclure Abdel du groupe. En Belgique, comme ici, la langue peut servir d'arme.

Ceci dit, *Le Coup de fil* n'est pas un film complexé. On n'y sent pas l'infériorité d'une langue par rapport à l'autre. Didden arrive à regrouper les deux entités linguistiques belges et à faire ressortir l'idée d'un seul et même pays, d'une seule ville.

Primé comme meilleur premier film au plus récent festival de San Sebastian, *Le Coup de fil* n'est visiblement pas l'oeuvre d'un adolescent. Alors, s'il parvient à rectifier son tir et à donner à son prochain film ce qui manque au premier, il faudra désormais compter ce Marc Didden avec les Delvaux et les Akerman qui ont fait la gloire du cinéma belge récent. (À l'Outremont)

Rob Reiner, réalisateur : un nom à retenir

RICHARD GAY

ROB Reiner. Si ce nom ne vous dit rien, sachez qu'il est à retenir car, en l'espace de quelques longs métrages seulement, Rob Reiner figure déjà parmi les meilleurs réalisateurs de comédie aux États-Unis.

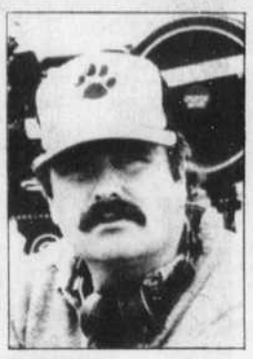

Rob Reiner

En fait, même si son nom n'est pas encore sur toutes les lèvres, vous savez peut-être de qui il s'agit. C'est lui, en effet, qui jouait le rôle du gendre d'Archie Bunker dans la célèbre série télévisée *All in the Family*. Souvenez-vous, c'est lui qu'Archie Bunker appelait constamment « meathead ».

Rob Reiner est aussi le fils de Carl Reiner, acteur, scénariste, producteur, réalisateur, qui s'est tout d'abord imposé à la télévision dans des séries comiques puis au cinéma en réalisant des films tels que le premier *Oh God* avec George Burns et plus récemment *All of Me* avec Steve Martin et Lily Tomlin.

Âgé de 40 ans, Rob Reiner a donc décidé de suivre les traces de son père et, comme lui, après s'être fait connaître à la télévision, il est passé du petit au grand écran. À la télévision, il était avant tout acteur, au cinéma c'est la réalisation qui l'intéresse, pour notre plus grand bonheur.

Son premier long métrage s'intitulait *This is Spinal Tap*. Sorti l'an dernier, le film n'a pas connu un immense succès commercial mais fut quand même très remarqué. *This is Spinal Tap* s'avère en effet une désopilante parodie des habituels documentaires sur les groupes rock avec nombreux extraits de spectacles et entrevues souvent plus débiles les unes que les autres. La parodie était à tel point soignée, subtile et réussie qu'à certains moments c'était à s'y méprendre.

Les réactions positives provoquées par ce premier long métrage allaient permettre à Rob Reiner d'en réaliser un deuxième qui vient de prendre l'affiche. Son titre : *The Sure Thing*. Son intérêt : certain.

Et, avec ce deuxième film, Reiner continue dans la voie qui est la sienne, la comédie. Il s'agit cette fois d'une comédie romantique et en fait le jeune réalisateur nous sert ce genre avec une fraîcheur qui, dans le cinéma américain, ne semblait plus possible.

Réussite d'autant plus plaisante pour le spectateur que, ces dernières années, avec les *Porky's* et compagnie, on a vu quantité de comédies avec des jeunes et pour les jeunes qui visaient, faut bien le dire, le plus bas dénominateur commun. Interprété par de jeunes comédiens et visant sans doute avant tout un jeune auditoire, *The Sure Thing* vise plus haut.

Les deux principaux personnages sont étudiants dans un collège de la Nouvelle-Angleterre. Elle, est bien mise, appliquée, studieuse, hyper-organisée. Lui, est tout le contraire : pas très propre, pas très studieux et surtout très mal organisé. Elle est toujours réservée, lui toujours spontané. Deux tempéraments donc diamétralement opposés, ce qui explique que, dans un premier temps, elle n'hésitera pas un seul instant avant de mettre un terme aux avances du jeune homme.

Mais voilà qu'aux vacances des Fêtes, les deux personnages feront par hasard route ensemble vers la Californie. Elle, pour sa part, va rejoindre celui qu'elle aime. Quant à lui, il part à la rencontre d'une superbe blonde qui, selon son meilleur ami, ne résistera pas, elle, à ses avances et comblera tous ses fantasmes.

En route vers la Californie, notre homme cessera cependant de rêver à la blonde et rêvera plutôt à la brune qui l'accompagne. Et celle-ci, en retour, commencera à apprécier la folle spontanéité de son compagnon, spontanéité qui, au point de départ, l'exaspérait. Ce voyage vers la Californie mène donc tout droit à un happy end.

En fait, ce happy end avec ce qu'il charrie de bons sentiments constitue la partie la moins intéressante du film. C'est tout ce qui précède qui séduit. Et tout ce qui précède, dans les dialogues et les situations, est fait d'imprévu, de folie et de tendresse, les composantes essentielles d'une bonne comédie romantique.

Par conséquent, tout comme la jeune fille jouée par Daphné Zuniga découvre les qualités et l'attrait réel du jeune homme interprété par John Cusack, le spectateur découvre dans *The Sure Thing* un cinéaste qui, pour un deuxième film consécutif, mène sa réalisation avec assurance, talent et surtout un réel sens du comique. Rob Reiner, un nom en effet à retenir. (Cinéplex, Alexis Nihon, Brossard).

PREMIÈRE NORD AMÉRICAINE
L'OEUVRE LA PLUS MARQUANTE DU CINÉMA FANTASTIQUE
TOUS LES RECORDS D'ASSISTANCE BATTUS EN EUROPE. PLUS DE 2,000,000 DE SPECTATEURS LES CINQ PREMIÈRES SEMAINES.
14 ANS
À L'HEURE DE LA PLEINE LUNE ELLE SE TRANSFORME EN UNE TERRIFIANTE RÉALITÉ
CINÉMAS UNIS
La Compagnie Des Loups
un film de NEIL JORDAN
JEAN ZALOUM présente «LA COMPAGNIE DES LOUPS»
avec ANGELA LANSBURY
DAVID WARNER MICHA BERGESE SARAH PATTERSON
effets spéciaux et maquillage conçus par CHRISTOPHER TUCKER
distribution KARIM DOLBY STEREO
AU...PARISIEN, LAVAL ET VERSAILLES
PARISIEN: 12.20, 2.15, 4.10, 6.00, 7.55, 9.50 SAM. DERNIER SPECTACLE: 11.35 GREENFIELD, VERSAILLES ET LAVAL: SAM. DIM. 12.20, 2.15, 4.10, 6.00, 7.55, 9.50 SEM. 6.00, 7.55, 9.50 LAVAL: DERNIER SPECTACLE: 11.35
Le PARISIEN 1 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880

ISABELLE HUPPERT RICHARD BERRY
14 ANS
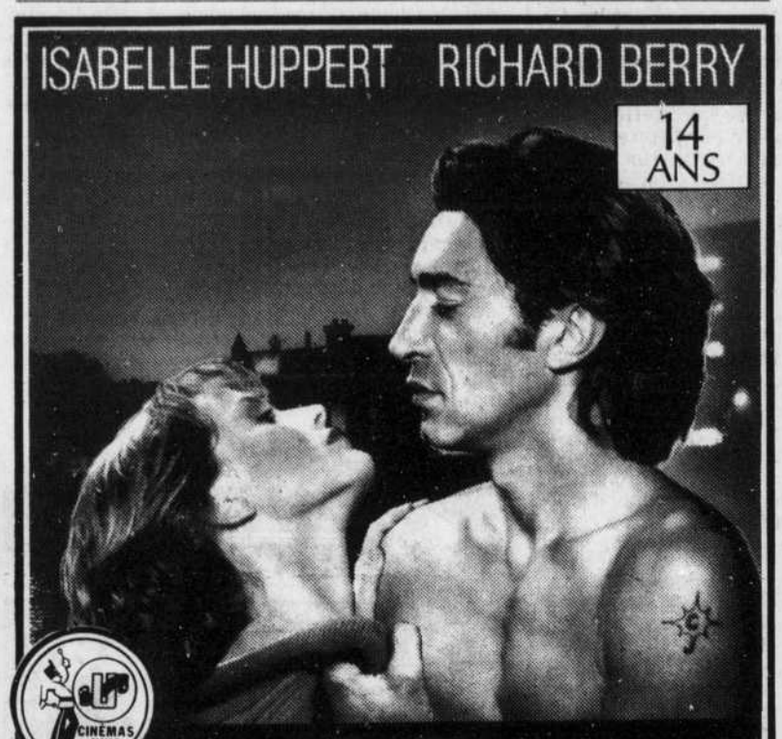
CINÉMAS UNIS
LA GARCE
UN FILM DE CHRISTINE PASCAL
Le PARISIEN 3 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
PARISIEN: 1.00, 3.00, 7.05, 9.05, SAM. DERNIER SPECTACLE: 11.05

GAGNANTE DU CÉSAR de la MEILLEURE COMÉDIENNE SABINE AZÉMA
Prix de la mise en scène CANNES 84
POUR TOUS
Un Dimanche à la Campagne
un film de BERTRAND TAVERNIER
ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842-6053
Sam. dim. 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. Sem. 7:30, 9:30.

Qu'arrive-t-il 10 ans après une révolution et que rien n'a changé...?
BORN IN FLAMES (LES GUERRIERES)
Pour tous

Distribution cinéma libre
PREMIER PRIX DU FESTIVAL DES FILMS DE FEMMES À SCEAUX EN 1983
Un film de Lizzie Borden (v. originale, s.t. français) précédé de LA CHEVAUCHÉE ROZE de Marie Décary
AU CINÉMA PARALLÈLE. 3682 boul. Saint-Laurent à 19h30 et 21h00 sauf les lundis

LE DEVOIR CULTUREL
est dirigé par
Robert Lévesque

À notre cinéma !
Le Cinéma ONF
Tous les soirs de la semaine (sauf le lundi), des programmes de films ou de vidéos pour le grand public. Les projections ont lieu à 19 h et 21 h.
VIDÉO-FEMMES PRÉSENTE POUR TOUS
Ce soir et demain à 19 h et 21 h
Tatouages de la mémoire
Réalisé par Helen Doyle. Un poème en images sur le thème de la souvenance à travers les métamorphoses d'une femme à la recherche de sa propre identité.
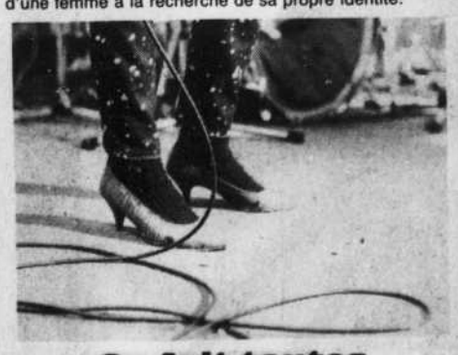
On fait toutes du showbusiness
Réalisé par Nicole Giguère. Nous fait découvrir la réalité des femmes, chanteuses ou musiciennes, dans le monde de la musique rock. Avec Belgazou, Diane Dufresne, Louise Forestier, Louise Portal et Nanette Workman.
Le Cinéma ONF
Complexe Guy-Favreau
200, boulevard Dorchester ouest
(accès facile par le métro Place d'Armes)
Renseignements : 283-8229 Prix d'entrée : 2 $

BRIAN DE PALMA
LE MAÎTRE MODERNE DU SUSPENSE, VOUS INVITE À ÊTRE LE TÉMOIN
D'UNE SÉDUCTION,
D'UN MYSTÈRE,
D'UN MEURTRE.

BODY DOUBLE
VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX.
VERSION FRANÇAISE
COLUMBIA FILMS
BRIAN DE PALMA
BODY DOUBLE
CRAIG WASSON GREGG HENRY MELANIE GRIFFITH
HOWARD GOTTFRIED PINO DONAGGIO JERRY GREENBERG
IDA RANDOM STEPHEN H. BURUM
ROBERT LAVRECH BRIAN DE PALMA BRIAN DE PALMA
BRIAN DE PALMA
Dès vendredi le 15 mars
CHAMPLAIN 2 STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685
JEAN-TALON 2 RUES À L'EST DE PIE-IX 725-7000
LONGUEUIL 1 PLACE LONGUEUIL 679-7451
ODÉON 2-LAVAL CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207

«L'Arbalète» c'est «une piqûre» «un fixe», et la ville est en manque.
Plusieurs «gangs» s'affrontent pour s'approprier la drogue.
18 ANS Adultes
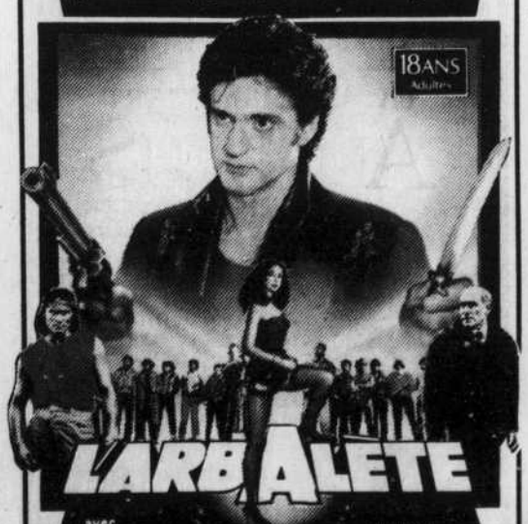
L'ARBALÈTE
avec DANIEL AUTEUIL MARISA BERENSON MARCEL BOZZUFFI
UN FILM DE SERGIO GOBBI
Distribution FRANCE FILM
12.10 14.00 15.50 17.40 19.30 21.20
Cinéma du COMPLEXE desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141 PdesA

Il est DÉTESTABLE. Il dérange le monde Il méprise ses parents Ses amis l'appellent ... Il n'a jamais connu l'amour
14 ANS
Mais ATTENTION... P'TIT CON arrive en ville. Il est IRRÉSISTIBLE!

P'TIT CON
GUY MARCHAND • CAROLINE CELLIER BERNARD BRIEUX • SOUAD AMIDOU
12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40. SAM. DERNIER SPECTACLE: 11:30.
6e sem.
Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

LA VISION TERRIFIANTE DE GEORGE ORWELL PORTÉE À L'ÉCRAN
14 ANS

Jean Zaloum présente
1984
JOHN HURT • RICHARD BURTON
un film de Michael Radford Musique par EURYTHMICS
BILLETS POUR GROUPES EN VENTE. Information: LE PARISIEN, 866-3856
PARISIEN: 12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:25. SAM. DERNIER SPECTACLE: 11:35.
LE CINÉMA: SAM., DIM.: 12:45, 2:45, 5:00, 7:05, 9:10. SEM.: 7:05, 9:10.
VERSION FRANÇAISE Le PARISIEN 4 480 ST CATHERINE O. 866-3856 McGILL
VERSION ANGLAISE LE CINÉMA Westmount Square GREENE AU NORD DE STE-CATHERINE O. 931-2477 ATW

Pour garnir la bibliothèque du cinéphile

FRANCINE LAURENDEAU

« L'« humanité » est mâle, rappelait Simone de Beauvoir au cours de l'entretien téléphonique qu'elle accordait récemment à la presse montréalaise. Les femmes n'ont pas encore écrit leur propre histoire. »

Mais elles s'y mettent, à tout le moins dans le domaine du cinéma. Là où les historiens en comptent à peine 150, Thérèse Lamartine a dénombré, elle, plus de 800 femmes cinéastes. « Certes, a-t-elle raison de souligner, des ouvrages tels que *Femmes cinéastes* de Charles Ford; *Paroles... elles tournent !* des femmes de Musidora; *Women and the Cinema, a Critical Anthology* de Karen Kay et Gerald Peary; « Le cinéma au féminisme », dossier réuni par Monique Martineau pour la revue *CinémAction* et, tout récemment, *Ciné-modèles cinéma d'elles* de Françoise Audé ont levé le voile opaque qui masquait le visage de plusieurs cinéastes. De vasts zones grises persistent cependant. Une approche à la fois historique et mondiale fait défaut. »

L'intention première de *Elles cinéastes... ad lib 1895-1981* en est donc une de déblaiement. Thérèse

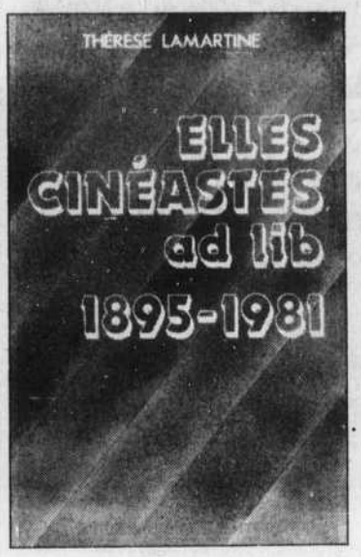

Lamartine offre des références, pose des balises nouvelles et nous invite à une relecture, à une véritable redécouverte de l'histoire du cinéma. Écrit d'abord pour une thèse de maîtrise à l'Université de Montréal, ce texte ne s'encombre pas de l'habituelle facture académique et du jargon abstrus qui rendent la consultation de ces ouvrages particulièrement fastidieuse. En plus de fournir une documentation solide, *Elles cinéastes* est d'une lecture agréable et pleine de surprises.

Car attention, il s'agit d'un livre engagé, d'un livre polémique qui écorchera certaines susceptibilités et dont certaines déclarations à l'emporte-pièce feront se cabrer plus d'un lecteur. Ainsi, le pacifique directeur de la revue *Séquences*, Léo Bonneville, ne se sort pas indemne d'un article sur *La Cuisine rouge*. Même la réalisatrice Anne Claire Poirier se fait reprocher (en termes plus mesurés, doit-je préciser, et à l'intérieur d'une analyse très positive) le dénouement défaitiste de *Mourir à tue-tête*.

Quant à Roman Polanski, « exécrable misogyne, il conviendrait peut-être que toutes les femmes conscientes boycottent ses films ou, à tout le moins, les dénoncent avec virulence. L'esthétique de son cinéma ne doit plus masquer ses intentions de destruction criminelle à l'endroit des femmes. »

Près de la moitié de ce volume de 400 pages est consacrée au lexique certainement le plus exhaustif publié à ce jour sur les femmes cinéastes. Divisé par époques et pays, il témoigne d'une recherche impressionnante, pour ne pas dire titanesque, et sera un précieux outil de travail et une irremplaçable source de documentation.

Quelques erreurs et négligences s'y sont cependant glissées. Ainsi, la réalisatrice québécoise Aimée Danis n'a pas signé, en 1976, « le film officiel du Comité olympique de Montréal », mais bien plutôt *Messieurs, Mesdames, la Fête*, un film sur les manifestations culturelles qui se déroulaient pendant les Jeux olympiques de Montréal. Je trouve également regrettable qu'on donne trop souvent le titre anglais d'un film allemand, russe, hongrois ou autre, quand le titre français existe. (J'ai pu vérifier, par exemple, que tous les films hongrois sont pourvus d'un titre français.) Espérons qu'une prochaine réédition en tiendra compte. Aux Éditions du remue-ménage.

★ ★ ★

J'ai en mains les deux premiers volumes du *Guide du cinéma — Initiation à l'histoire et l'esthétique du cinéma*, de Gaston Haustrate, et on m'assure que le troisième sortira dans les jours qui viennent. Le tome 1 concerne la période 1895-1945, le tome 2 la période 1946-1967, le tome 3 la période de 1968 à nos jours.

De nombreuses années rédacteur en chef de la revue française *Cinéma*, par conséquent critique de cinéma et formateur de sessions cinématographiques pour les dirigeants de ciné-clubs, de maisons de jeunes, etc... Gaston Haustrate a constaté que leur documentation se résumait généralement à deux ou trois auteurs sérieux et exhaustifs, donc à des ouvrages plus faits pour être consultés que pour être lus. Ce qui donne de l'histoire du cinéma une vision très éparse, incomplète, parcellaire.

C'est pour combler cette lacune qu'Haustrate a conçu un guide du cinéma à la portée de tous, écrit de façon simple, claire, qui veut donner à tout amateur une idée plus globale, plus synthétique de l'histoire du cinéma. Il « raconte » donc le cinéma, privilégiant l'événementiel, les films phares et les auteurs qu'il juge importants, le tout illustré d'abondantes photos et d'extraits de critiques.

Le cinéma ne peut être dissocié de son temps, car il y a forcément osmose entre les films et leur contexte social et politique. On ne saurait, par exemple, étudier le cinéma américain des années cinquante, du film noir au western, sans faire référence au maccarthysme. Chacun des chapitres se termine donc par une synthèse historique. Cela m'a semblé un des aspects intéressants de ces livres qui se lisent vraiment « comme un roman ».

Là aussi, on s'insurge contre les idées reçues. Gaston Haustrate, pour ne citer que cet exemple, fait un sort à Jean Rouch, ce « bourgeois nostalgique de la colonisation », ce « scientifique (et scientifique est entre guillemets) paternaliste » dont l'oeuvre a été « généralement surévaluée par les Occidentaux dès ses débuts, et rarement remise en cause depuis, malgré les protestations véhémentes des plus lucides des cinéastes africains ou l'indignation de spécialistes européens. » Aux Éditions Syros.

★ ★ ★

Enfin, saluons la parution du numéro 23 de *Copie Zéro*, entièrement consacré à la réalisatrice québécoise Anne Claire Poirier. « Plutôt que le traditionnel entretien, écrivent en introduction Pierre Véronneau et Pierre Jutras, nous avons décidé cette fois-ci de proposer à la cinéaste sa filmographie intégrale ainsi que différents textes jalonnant sa carrière, qui donneraient aussi une image de son travail concret, des enjeux qui ont marqué ses réalisations, des institutions où elles se sont inscrites. Et elle a réagi à ces informations. Données brutes, textes de référence, réactions d'aujourd'hui s'enchevêtrent donc pour nous présenter Anne Claire Poirier de A à Z ».

Entourée des témoignages et points de vue de Louise Beaudet, Louky Bersianik, Marthe Blackburn, Michel Brault, Marcel Jean, Jovette Marchessault et Jean-Marie Poupart, cette filmographie commentée par la réalisatrice constitue un document désormais indispensable pour quiconque s'intéresse à l'oeuvre et à la pensée d'Anne Claire Poirier. À la Cinémathèque québécoise.

Le fantastique, entre le rêve et la réalité

Sarah Patterson et Micha Bergeze dans le film *La Compagnie des loups*.

FRANCINE LAURENDEAU

FAUT-IL choisir ? Alors permettez que je privilégie le rêve. Car *La Compagnie des loups*, à part deux ou trois brèves séquences sur lesquelles la publicité n'a pas manqué de tabler, n'est pas un film d'horreur. C'est un film fantastique, dans le meilleur sens du terme.

Des signes précurseurs auraient dû nous mettre la puce à l'oreille. Une jeune fille en blanc dans un grand parc, l'automne. Une maison bizarrement explorée à hauteur de museau de chien (ou de gueule de loup ?). Dans la chambre où dort l'adolescente, d'étranges poupées montent la garde...

Et nous pénétrons d'emblée dans le rêve de la jeune fille, rêve gigogne où règne une grand-mère dont les doctes propos ont quelque chose d'inquiétant. Nous savions déjà qu'il ne faut pas dans la forêt, s'écarter du sentier. Mais saviez-vous que les loups les plus féroces sont ceux dont le poil est à l'intérieur ? Ou qu'il ne faut jamais faire confiance à un homme dont les sourcils se rejoignent ?

Un peu sorcière, la mère grand. Un peu Chaperon rouge, cette jeune héroïne qui se plaît si bien en compagnie des loups... Une belle histoire qui se déploie dans un décor enchanté où flottent des réminescences des mondes des frères Grimm, de Lewis Carroll et de Gustave Doré, et dont l'humour fait irrésistiblement penser à Charles Perrault revu et corrigé par Jean Cocteau et Jacques Demy...

Peut-être que j'en rajoute un peu. C'est que, comme disait l'autre, j'ai pris un plaisir extrême à ce conte de fées pour adultes. À ce très séduisant cauchemar. Film britannique réalisé par Neil Jordan (écrivain et cinéaste irlandais) d'après une nouvelle d'Angela Carter, *The Company of Wolves* se voyait décerner le grand prix spécial du jury au dernier Festival d'Avoriaz (janvier 1985), le festival du film fantastique. (En version française aux Parisien, Greenfield, Laval et Versailles).

Revenons à la réalité. Le Groupe Amnistie internationale de l'Université de Montréal organise, du 11 au 16 mars, des journées d'information sur les femmes prisonnières d'opinion, « Les femmes oubliées ». Le volet cinéma de la manifestation comprend quelques films dont l'excellent *El Norte*, de Gregory Nava, grand prix des Amériques au Festival des films du monde de 1984. Jeudi 15 mars.

Mais ce sera aussi l'occasion de découvrir ou de revoir *Anita* (1980), du réalisateur haïtien Rassoul Labuchin. À travers le destin parallèle de deux enfants — Anita, la servante, et Choupette, la fille de la patronne —, on suggère la problématique haïtienne. La domination étrangère. La tentation d'avoir recours à la sorcellerie, opium de ce peuple exploité.

L'imaginaire des adolescentes se mêle à leur quotidien, la poésie envahit à tout instant la prose. Rien du didactisme d'un *West Indies*, de Med Hondo (au demeurant une superproduction à côté d'*Anita*). Les chansons et danses populaires, savoureuses et colorées, le chant des vendeuses du marché, la complainte du mendiant ou le rituel endiablé d'une soirée vodou ajotent au charme naïf de ce moyen métrage dédié aux enfants d'Haïti et du monde. Une façon tout à fait rafraîchissante d'aborder un peuple, sa culture, son histoire. En créole, sous-titres français. Vendredi, 16 mars.

Plus classique, *Des générations de résistants* (1979), de Peter Davis, est un document essentiel pour quiconque veut comprendre le phénomène de l'apartheid en Afrique du Sud, depuis 1905, année où les Africains étaient frappés d'un impôt sur les cases. Ils se révoltèrent. L'insurrection fut cruellement réprimée et son chef, Bambata, décapité. Les Blancs en firent une carte postale...

Mais le plus frappant peut-être, c'est la promulgation en 1948, au lendemain de la guerre, à l'heure où le monde découvrait avec stupéfaction le génocide des Juifs, de lois très ouvertement racistes. Loi de la classification par races, interdiction des mariages mixtes, création de « zones ethniques » — pour ne pas dire de ghettos... Il ne manque que les fours crématoires.

Un documentaire intelligent et bien construit, où les images d'archives viennent éclairer entrevues et témoignages. Mardi, 12 mars.

C'est le 11 mars que débuteront ces journées sur « Les femmes oubliées ». On présentera lundi *Le Fils de ton voisin* (1982), documentaire danois où témoignent, en parrallèle, des tortionnaires et leurs victimes. Le film montre également une reconstruction de l'entraînement des recrues de l'ESA (Quartier général de la policie militaire grecque, à Athènes, jusqu'en 1974). L'entrée est libre. Pour le lieu et l'heure, téléphoner au 343-6524 ou au 931-5987.

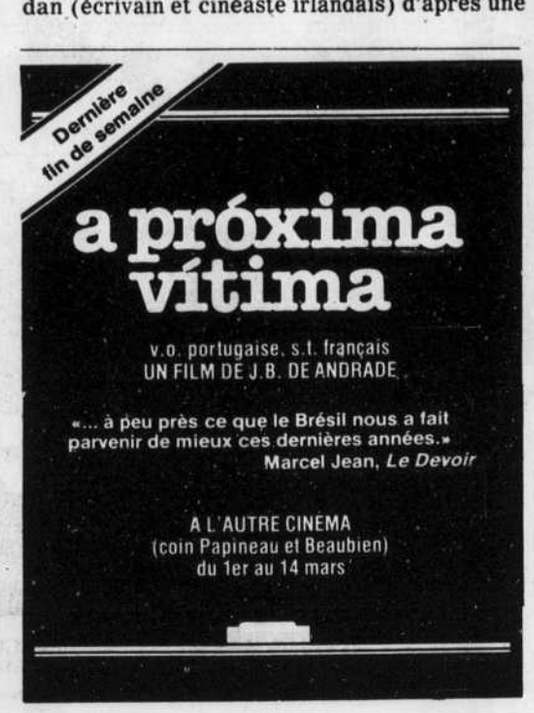

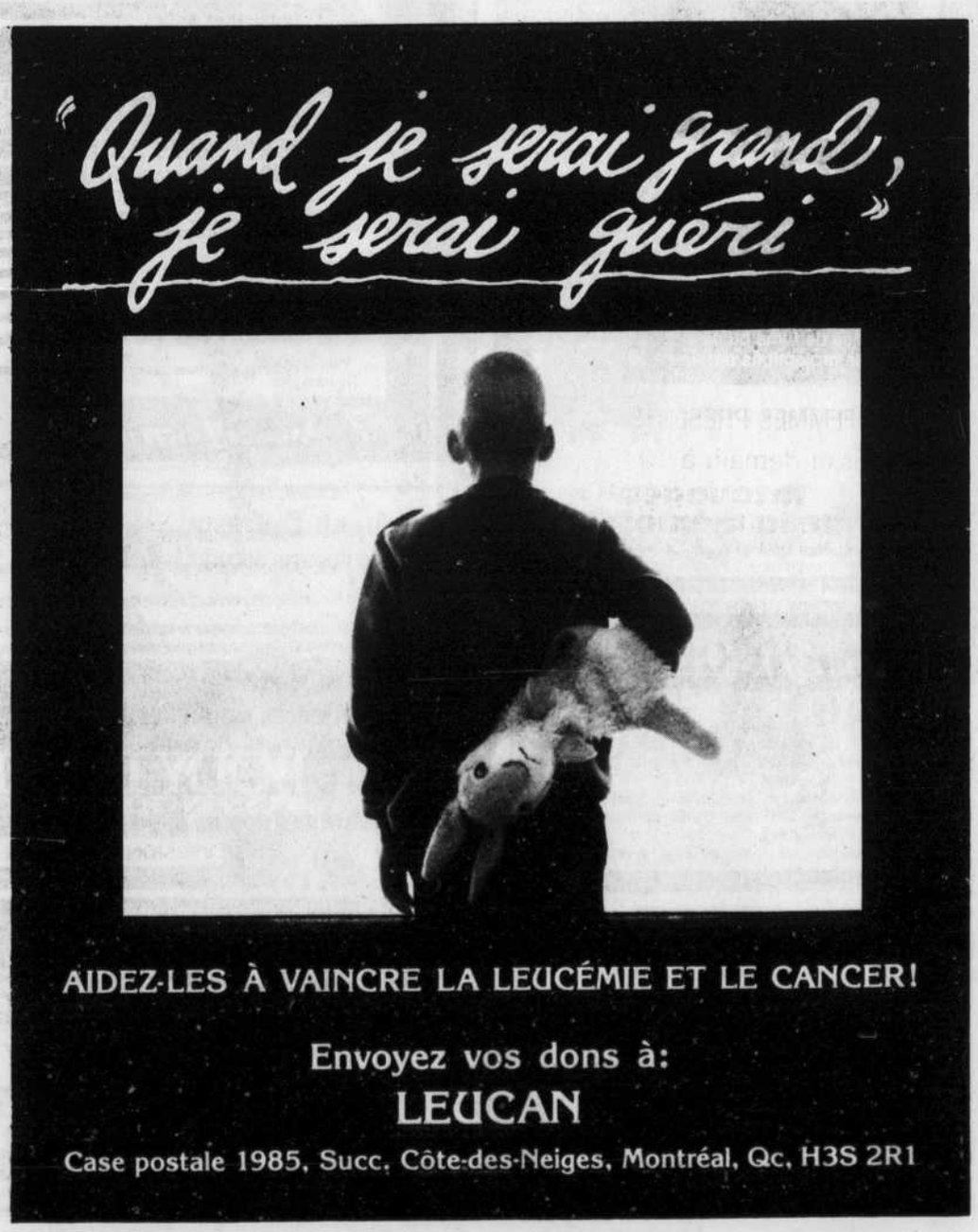

Francine Simonin : les jardins de la totalité

NORMAND BIRON

Si les cris premiers appellent une naissance, Francine Simonin est de ces artistes qui ont arraché à la violence des solitudes une oeuvre profonde et essentielle. Ces rouges, qui ont maculé tant de toiles et de papiers, commencent à peine à s'apaiser pour devenir une danse rituelle de l'accomplissement.

Ces corps, qu'exaltent de larges traits noirs, chantent, sautent, gambillent jusqu'à ce qu'ils tombent soudain... Alors semblables à de nobles moribonds, ils s'arrêtent dans l'éternité de l'instant. Si deux mots devaient suffire à faire entendre les voix amoureuses qu'enchantent ces créations, nous serions tentés de les emprunter à Mishima dont le dernier livre qu'il écrivit, avant de se donner la mort, avait pour titre *Beauté et tristesse*. L'impossile désir d'être immobile dans un jardin édénique demeure une chimère que Simonin a somptueusement défiée en écrivant par fragments ses destins secrets.

Au moment où Francine Simonin devra se rendre à Lodz en Pologne, pour recevoir le Grand Prix international de la gravure, un de ses livres *Abysses-Espaces*, comprenant neuf planches — eaux-fortes avec un texte de Jacques-Dominique Rouiller — sera lancé à la galerie La Gravure à Lausanne les 22, 23 et 24 mars; tandis que les services culturels de la Délégation générale du Québec à Paris (du 16 avril au 10 mai) et la Galerie Jacques Hofstetter de Fribourg (du 10 au 25 mai) lui consacreront une exposition. On peut voir ses travaux récents jusqu'au 31 mars à la galerie 13, sise au 3772 rue Saint-Denis à Montréal.

Francine Simonin

Q. — *L'aventure de la peinture ?*

R. — À l'âge de 13 ans, je ne rêvais que d'architecture au point d'avoir épousé un architecte. Bien qu'attirée par les volumes et surtout les surfaces, j'ai vite compris à travers les contraintes de la profession que l'architecture était un métier de concession. Et ce fut l'école des beaux-arts de Lausanne...

Poncet fut pour moi un grand maître qui nous épanouissait beaucoup. À cette époque, l'on discutait de tout; la Suisse était une plaque tournante où les courants de l'Allemagne, l'Italie et la France nous pénétraient. En 1968, on parlait beaucoup de l'art révolutionnaire, l'art du peuple bien que la Révolution de 1968 n'ait point été une révolution populaire, mais étudiante — ce qui n'avait rien à voir, par exemple, avec la révolution chilienne de Neruda.

Q. — *Et le geste dans votre peinture ?*

R. — Je ne sais pas ce que cela veut dire. Même celui qui peint avec un petit pinceau de deux poils, ses doigts, un chiffon ou encore ses pieds, il obéit à un circuit intérieur. Mon geste est mouvant, tournant comme des instantanés... Un geste connu à l'avance serait déjà fichu. Il s'invente au fur et à mesure qu'il passe. Le geste ? C'est passer à l'acte...

Q. — *Le corps...*

R. — Plus vous dessinez des corps, moins vous avez peur de votre corps. Plus vous en parlez, moins il vous effraie. Le corps, c'est le noeud, le centre... Plus vous vous en approchez, plus il devient vrai. La vérité se trouve dans le corps...

Sur la toile, il y a votre peau, vos formes, votre lumière, vos couleurs. Je ne peux exister — je souffre trop — si je ne connais pas le monde. Le « connais-toi toi-même » de Socrate devient la clé première de la connaissance des autres. Votre corps alors, à travers divers instruments tels le pinceau, la pensée, le cheminement métaphysique, devient le geste de votre âme.

Q. — *Que se passe-t-il devant une toile ?*

R. — Je reporte une architecture et, après, c'est la perdition totale. Actuellement ce sont des séquences humaines, de *films d'intérieurs*... qui deviennent un champ pour pénétrer dans la toile. Pour vous introduire, il faut que vous trouviez d'abord la porte d'entrée, le fil d'Ariane qui va vous guider. Si vous n'êtes rien dans ce moment, votre toile sera déserte...

Q. — *La couleur ? Le rouge...*

R. — Les couleurs pures... Les mélanges me font peur; j'aime la juxtaposition de couleurs pures que l'on peut voir de loin tels les impressionnistes. Le choix des couleurs ? Le rouge, c'est comme le noir, une couleur de trait, une couleur qui dessine. Le bleu, une couleur d'atmosphère qui entoure. Le jaune, une couleur de présence; c'est la chair. Le jaune est ce que l'on mange et le rouge, la pensée, la manière de se définir. Le rose, c'est l'abandon d'identité.

Q. — *L'écriture dans la peinture...*

R. — Si j'avais la science des mots, j'écrirais peut-être, car la peinture n'est qu'écriture. Je préfère néanmoins la science du geste, car il est plus près de la danse, du corps...

Q. — *Et si vous nous parliez de votre enfance...*

R. — J'ai eu une enfance horriblement malheureuse et terriblement heureuse. Malheureuse, parce que mon père n'était jamais là, mais il devint merveilleux à l'adolescence car il aimait le ferment en ébulliton. Sur son lit de mort, il m'a confié à quel point j'étais choyée parce que j'étais une artiste... Il m'a dit : « Il faut laisser des traces, un chemin; il faut devenir, être... »

Q. — *La solitude...*

R. — Le pain quotidien... Je suis entourée d'une montagne, d'un fleuve, d'une ville, d'un univers de gens, mais je suis toujours seule. Il est rare de rencontrer des êtres avec lesquels on a une communication intense et réelle — ils n'ont pas le temps et moi non plus.

Le fait que vous fassiez quelque chose — théâtre, écriture, peinture, vous met dans un état marginal. Dès que vous devenez un instrument de communication, vous devenez par la force des choses seul. Vous ne pouvez être l'instrument et le constat de l'instrument. Je suis en train de lire la biographie de Neruda, *J'avoue que j'ai vécu*, à travers laquelle il dit : « J'écris pour vous, mais ne me demandez point d'être toujours auprès de vous ». Il ajoute : « Je n'aurais jamais pensé que les gens comprendraient si mal à quel point je pouvais être avec eux ».

Beaucoup de gens ne comprennent pas à quel point une oeuvre est faite de solitude; si elle ne porte pas en elle la solitude, ce n'est pas une oeuvre. Le matériau n'est que le véhicule et ce véhicule ne peut être que le produit d'une solitude. Trop de peintres suivent la mode pour être sûrs de ne pas être seuls...

De la vie, je sens moins de fils qui m'y retiennent... J'attends moins de la société, moins que l'on me donne des choses. J'ai aussi perdu un idéal où je pouvais croire à la transformation du monde. Le monde est probablement plus mauvais et plus méchant qu'il n'a jamais été... Il court à sa perte. Lorsque j'écoute les informations, j'ai l'impression que rien ne va. Je sais pertinemment que ce que je fais, aura disparu dans 50 ans, car on risque d'avoir tous disparu... S'il reste quelque chose, ce sera une sorte de témoin, plutôt une ombre qu'une lumière.

Q. — *Que signifie le temps ?*

R. — Nous sommes des cellules qui se continuent. Je m'imagine aussi bien dans les Vénus préhistoriques que dans la femme de l'an 3000. Je pense qu'il y a vraiment une continuité de l'être depuis ses origines. Quand j'ai vu les grottes de Lascaux, j'ai pensé à Picasso qui est du Sud. Je me vois, par exemple, de Vezelay, Tournus, la Bourgogne qui sont mes terres ancestrales; je me reconnais à travers les paysans et mêmes les Saints sur le linteau des églises — les mêmes jambes, la même tête, le même corps. Je me sens aussi une *soeur* des gens du Nord, des Vikings, car ce que je fais, n'a pas un caractère méditerranéen. Je ne peux pas être autre chose...

Q. — *Et le jeu de/dans la vie ?*

R. — Il n'y a que ça d'intéressant sauf le jeu amoureux, probablement parce que j'en ai peur. *J'aime* le jeu sur la toile; *j'aime* vaincre, gagner. *J'aime* être en état de perdition, ne plus savoir où je suis. Sur la toile, ce moment où vous ne savez plus ce que vous faites — vous regardez, mais ne saisissez point le *pourquoi* des choses...

Q. — *Les jeux amoureux...*

R. — J'ai peur de la séduction. Je n'aime pas être séduite par le brillant, ni sur la toile, ni au théâtre... J'affectionne en calviniste les choses un peu rudes qui ont un charme au deuxième degré, et je m'écarte des choses trop belles de forme. Dans le jeu, j'aime me confondre, dépasser l'esthétisme... Se connaître, c'est connaître les autres...

exposition
LAROCHE
« oeuvres récentes »
Vernissage mercredi le 13 mars à 19h30
jusqu'au 1er avril
GALERIE D'ART LES DEUX B
4872 rue St-Denis — 284-2668
du merc. au dim. de 13h à 18h

EXPOSITION
CLAIRE LABONTÉ CÔTÉ
Le mercredi 13 mars à 20h00
jusqu'au 31 mars 1985
CENTRE CULTUREL DE VERDUN
5955, av. Bannantyne
Lun. au jeu. 9h à 17h et 19h à 22h
Ven. 9h à 17h. Dim. 13h à 17h samedi-fermé

LA MALVAS
Exposition
Lucie Duval
«La correspondance du silence»
Vernissage le dimanche 10 mars de 13h et 17h
jusqu'au 28 mars
du merc. au vend. 13 h à 18 h
Sam & Dim 13 h à 17 h
3859 St-Denis
843-3585

MARIO MEROLA
Dessins et sculptures
Grand Théâtre de Québec

FRANÇOISE LAFLEUR
7 - 29 mars
Tableaux récents
Galerie Alliance
680, rue Sherbrooke ouest
Montréal, Québec H3A 2S6
(514) 284-3768

FRANCINE SIMONIN
FILMS D'INTERIEURS
PEINTURES ET DESSINS
7 AU 31 MARS 1985
MERCREDI AU DIMANCHE DE 12 A 18 HEURES
GALERIE 13
3772, RUE SAINT-DENIS MONTREAL, QC H2W 2M1
(514) 288 5903

EXPOSITION
LOUIS BELZILE
Vernissage le 10 mars à 14h00, sous la présidence d'honneur de M. Jean-Pierre Sauriol, président de la Chambre de Commerce de Laval.
Jusqu'au 9 avril
LE CERCLE D'ART
Complexe Alfred Dallaire
2159, boul. St-Martin Est
Duvernay (Laval)
384-1600
Ouvert tous les jours de 10h à 21h

La Galerie Rodrigue Le May
RIOPELLE
15 ans de gravure et de lithographie
Une mini-rétrospective d'oeuvres tirées, en outre, des séries (Bestiaire) (Hibou) (Cap Tourmente) et couvrant la période de 1968 à 1984.
Du 10 mars au 6 avril.
168, rue Waller Ottawa 232-3290

ARTISTES AMÉRICAINS
avec des oeuvres de
Milton Avery — Jules Olitski
Jim Dine — Larry Poons
Kenneth Noland — Frank Stella
Tom Wesselmann
jusqu'au 18 mars
WADDINGTON & GORCE INC.
1504 rue Sherbrooke Ouest 934-0413 — 933-3653

Nouvelles Lithographies DE
RIOPELLE
et plusieurs oeuvres depuis 1967
Aussi plus de 600 gravures et sérigraphies d'artistes québécois: COSGROVE — CERJ — DUMAS — L. JAQUE — P. LAMBERT — PELLAN et plusieurs autres
atelier galerie serge lacroix
4593 Rivard, Montréal, H2J 2N2
Tél.: 843-4535

Couleur
Exposition internationale organisée en collaboration avec:
Le Service des Activités Culturelles de la Ville de Montréal
CONSEIL DES ARTISTES PEINTRES DU QUÉBEC
et le
36e Salon de la Jeune Peinture (France)
DU 7 AU 31 MARS 1985
Maison de la Culture Côte-des-Neiges
5290, Chemin de Côte-des-Neiges
Mardi au Dimanche
Information: 739-7195
7 au 31 mars
Montréal

MICHEL TETREAULT
4260 RUE ST-DENIS, MONTREAL, H2J 2K8, (514) 843-5487
LISE LANDRY
ÉLÉMENTS-FICTION
«Travaux récents»
Vernisage mercredi le 13 mars de 17h à 19h
jusqu'au 7 avril
LA GALERIE EST OUVERTE DU MERCREDI AU DIMANCHE ET SUR RENDEZ-VOUS
ART CONTEMPORAIN

RIOPELLE
RÉTROSPECTIVE
GRAVURES DE 1966 À 1984
Jusqu'au 23 mars 1985
atelier 1024 ave Laurier ouest OUTREMONT 279-2188

BORDUAS
«L'annonce du printemps»
Huile sur toile, signée, 1955
(13 x 15 po — 33 x 38 cm)
acquise du peintre à New York
Une oeuvre d'un lyrisme superbe
Galerie du
22 MARS
1333, avenue Van Horne, Outremont, 271-1783
du mercredi au dimanche de 12 à 18 heures

ENANTIODROMIA
ENANTIODROMIA est une exposition/installation se subdivisant en deux parties superposées.
L'univers du bas se veut être un placard de souvenirs, un musée où se déploie les vestiges d'un passé, encore en mouvance.
L'univers du haut est l'expression entropique d'une regénérescence; une suite d'images sous la forme de fossiles transparents.
Une coagulation indispensable à l'énantiodromia.
conception visuelle
JACQUES CHARBONNEAU
conception sonore
PIERRE DOSTIE
L'exposition se poursuivra du 20 février au 10 mars 1985
Tous les jours de 12 h. à 18 h.
Dernière fin de semaine entrée libre
CENTRE COPIE ART inc.
813 Ontario E., Montréal H2L 1P1
Tél.: (514) 523-4830

Château Dufresne
Musée des arts décoratifs de Montréal
■ Tissus-Mode
■ Expériences sur métier Jacquard
■ Textiles de la Collection Liliane Stewart de Design international depuis 1940
Renseignements:
(514) 259-2575
Ouvert du jeudi au dimanche de 12h à 17h

SEYMOUR SEGAL
SUR LA PLAGE
à compter du 15 mars
GALERIE DANIEL
2159 rue Mackay, Montréal, Québec
(514) 844-4434

Musée des beaux-arts de Montréal
L'Affiche d'avant-garde au XXe siècle
Jusqu'au 17 mars inclusivement
180 affiches signées Alexander Rodchenko, A.M. Cassandre, Jean Arp, Marcel Duchamp, Robert Delaunay, Man Ray, et bien d'autres.
Dessins et estampes japonais
Jusqu'au 14 avril inclusivement, au Cabinet des dessins et estampes
Des œuvres japonaises tirées de la collection permanente illustrent magnifiquement la tradition orientale.

Hiroshige, « Yui », 17e des 53 étapes de la route de Tokaido, gravure sur bois, vers 1834.
Programme de films — L'Art et les femmes
Dimanche 10 mars, 13 h 30
Ce monde éphémère Miyuki Tanobe et Quilt in Women's Lives
Dimanche 10 mars, 15 h
The Artist Was a Woman
Auditorium, 2$ par séance.
Billets en vente une heure à l'avance.
Ce programme est présenté avec la collaboration du Consulat général de France.
1379, rue Sherbrooke ouest (285-1600)
du mardi au dimanche, de 11 à 17 heures
et le jeudi, jusqu'à 21 heures.

NEW YORK TOUT-TERRAIN

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

ON sait que l'art de notre fin de siècle évolue à un train d'enfer. Par exemple, il y a cinq ans, nul ne pouvait prévoir l'essor faramineux qu'allait connaître la Trans-avant-garde, ce mouvement dominant de la peinture actuelle ... dont on ne parlera peut-être plus dans cinq ans.

Aussi faut-il redoubler de vigilance si on veut vraiment faire l'expérience des transformations de l'art contemporain qui, pour être plus éphémères que dans le passé, n'en sont pas nécessairement moins significatives.

Dans ce contexte, l'exposition que le Centre Saidye Bronfman consacre actuellement à l'art d'East Village emparé très tôt du phénomène d'East Village, qui ne manque pas de pittoresque, et l'a propulsé à l'avant-scène du monde de l'art : « The funkiest neo-neo art scene in New-York », répète-t-on à qui mieux mieux dans les journeaux et les magazines populaires (et parfois spécialisés).

D'ailleurs, si toute l'aventure se vend bien aux lecteurs, les toiles ne se défendent pas mal non plus de ce point de vue. East Village n'est déjà plus le paradis des aubaines ; en tout cas, plus seulement. Au Centre Saidye Bronfman, près de la moitié des oeuvres exposées, qui sont généralement de petit format et faits par de jeunes artistes, se vendent plus de mille dollars ... américains, bien sûr.

L'art d'East Village est aussi devenu un produit exportable (marché oblige !). On en a montré diverses

Mongoloid Mao de Buster Cleveland (Gracie Mansion)

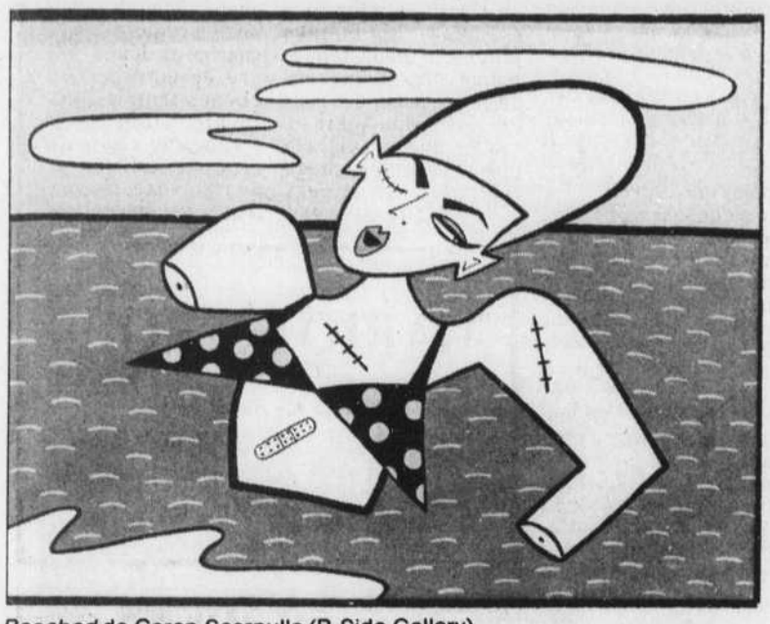

Beached de Caren Scarpulla (B-Side Gallery)

ne manque certes pas de pertinence. En effet, la prolifération de galeries dans ce petit quadrilatère new-yorkais situé dans le Lower East Side de Manhattan tient du miracle, ou plus simplement du rythme infernal dont nous parlions plus haut.

Qu'on en juge. Depuis que l'actrice Patti Astor a ouvert la Fun Gallery, au cours de l'été 1981, afin d'y exposer les oeuvres de quelques amis, notamment Keith Haring et Kenny Scharf — deux artistes qu'on a vus au MAC dans l'exposition *Via New-York* — qui pratiquaient des écritures inspirées respectivement des graffiti et des bandes dessinées, plus de cinquante galeries sont nées qui ont complètement transformé le quartier, malgré leur désir de s'y fondre en douceur et d'en respecter le tempérament. Entre autres, le prix des loyers y a presque décuplé en moins de quatre ans....

Cette nouvelle infrastructure commerciale, qui a poussé comme un champignon, donne lieu à un art qu'il n'est pas commode de circonscrire, mais qui est probablement moins original que les circonstances et le quartier qui ont présidé à sa naissance et qui l'entretiennent.

Seulement, au contraire de ce qui s'est produit quelques années plus tôt avec les premiers grands expressionnistes abstraits, la presse s'est sélections dans d'autres régions des États-Unis, en Europe et, consécration suprême, à la galerie Holly Solomon, une des plus puissantes et des plus respectées de Soho, dont les expositions ont pratiquement écrit l'histoire de l'art des 20 dernières annees. C'est donc dans le cadre de cette politique expansionniste qu'un important prélèvement de la production d'East Village se retrouve à Montréal pour quelques semaines.

Intitulée *East Village at the/au Centre*, l'exposition part d'une idée de Peter Krausz qui en a confié la réalisation à Katya Arnold, une conservateure indépendante de New York, il y a à peu près un an. À ce moment-là, le quartier — déjà célèbre — ne comptait qu'une vingtaine de galeries. Quand on considère que ce corpus a plus que doublé pendant l'année de préparation de l'exposition, on devine que rien n'a dû être facile pour arriver à cette sélection de quelque 120 oeuvres d'une centaine d'artistes que représentent onze galeries.

Manifestement, les critères de la conservateure invitée n'étaient pas exclusivement esthétiques. Il s'agissait davantage de communiquer un certain esprit de la production d'East Village, d'essayer de recréer l'atmosphère du quartier extrêmement grouillant dont elle émane. On a même plus ou moins refait l'espace de quelques galeries (Civilian Warfare, P.P.O.W., Gracie Mansion), cette dernière reconstitution étant la plus convaincante avec ses murs peints en rouge et son plancher zébré qui y rendent encore plus sensible la surcharge d'oeuvres d'art.

Katya Arnold a donc résolument opté pour la diversité plutôt que pour la qualité — d'où l'absence de quelques maisons importantes —, et ce sont les directeurs des galeries retenues (qui sont le plus souvent aussi jeunes que leurs artistes) qui ont eu la responsabilité de choisir les oeuvres qui les représentaient le mieux, ce qui est un autre facteur d'hétérogénéité et d'inégalité.

D'emblée, le visiteur verra qu'East Village ne compte pas que des graffitistes et des bédéistes. Au contraire, le quartier est devenu un creuset de plusieurs écritures qui ont marqué l'art des dernières années, celles-ci étant plus ou moins reformulées et souvent affectées d'un coefficient de kitsch dont les visées critiques sont parfois un peu voyantes. D'autres part, l'iconographie des oeuvres est largement tributaire du pittoresque et, surtout, de la violence du quadrilatère où sont situées les galeries.

Dans l'ensemble, l'accrochage ne favorise donc pas l'émergence des personnalités les plus fortes — il y en aurait une quinzaine qui se démarqueraient du peloton (et qui seront bientôt récupérés par Soho ?) —, mais noie volontairement tout le monde dans un tohu-bohu d'objets écartelés entre les désirs de plaire et de choquer. Ce qui, mieux qu'une sélection strictement esthétique, rend compte de la production d'East Village qui vaut surtout en tant que phénomène économique d'une fulgurance inouïe et qu'il était nécessairement de saisir au vol.

Bref, il faut prendre la proposition du Centre Saidye Bronfman pour ce qu'elle est, et ne pas crier trop vite que *notre Montréal tout-terrain*, réalisé dans de tout autres conditions, prouvait hors de tout doute la supériorité de la jeune créativité québécoise sur celle de New-York. (L'exposition se termine le 14 avril).

Tomorrow's Forgotten Hump de Jonathan Ellis (Gracie Mansion)

GALERIE NOCTUELLE
307, RUE STE-CATHERINE OUEST
SUITE 555
MONTRÉAL (QUÉBEC)H2X 2A3
TÉL.:(514) 845-5555

SALLE I:
CHRISTIANE LEMIRE
«oeuvres récentes sur papier», monotype
Vernissage le samedi 9 mars de 14h à 18h

SALLE II:
PATRICK THOMAS
«oeuvres tridimensionnelles»
Vernissage le jeudi 14 mars de 18h à 22h

Jusqu'au 31 mars
Mer. jeu. ven. de 11h à 18h
Sam. 11h à 17h. Dim. 13h à 17h

95 ARTISTES 11 GALERIES 130 OEUVRES
EAST VILLAGE
AU CENTRE
28 FÉVRIER - 14 AVRIL

CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YWHA & NHS
5170 CÔTE STE-CATHERINE • MONTRÉAL, QC. H3W 1M7
(MÉTRO CÔTE SAINTE-CATHERINE) (514) 739-2301
HEURES D'OUVERTURE
LUNDI À JEUDI 9H À 21H • VENDREDI 9H À 16H • DIMANCHE 10H À 17H

Ni à Paris, ni à Rome, ni à New York.

Il n'y a qu'un seul endroit où vous pourrez voir plus de 80 œuvres de Picasso, la plupart inédites.

À Montréal.

Picasso
rencontre à montréal
21 juin-10 novembre 85

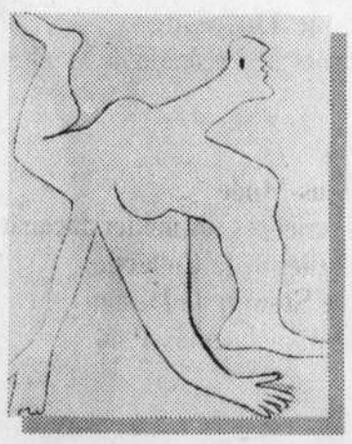

L'Acrobate. Huile sur toile. Novembre 1929
photo Michel Appolloz, Grasse

De la collection privée de Jacqueline Picasso, plus de 80 œuvres du Maître dont la plupart n'ont jamais été montrées au grand public.

L'exposition Pablo Picasso: rencontre à Montréal réunit quelque 80 toiles que l'artiste avait choisi de conserver.

Après l'exposition au Musée des beaux-arts de Montréal, ces œuvres, pour la plupart inédites, retourneront en France et ne seront vraisemblablement jamais plus réunies pour une exposition. Voilà une occasion de vivre une expérience unique, à ne pas manquer.

Où et quand? Cette exposition se tient au Musée des beaux-arts de Montréal, au 1379 rue Sherbrooke ouest, du 21 juin au 10 novembre 1985. Le Musée sera ouvert de 10h à 22h, du mardi au dimanche inclusivement.

Combien? Adulte: 5$; Amis du Musée: 3$; étudiant et âge d'or: 2,50$; enfants de moins de 12 ans: 1$; personne handicapée: entrée libre.
Il est préférable d'acheter les billets avant l'exposition. Vous devez spécifier lors de l'achat la date et l'heure d'entrée désirées (aux demi-heures de 10h à 21h).

Comment? Il y a 3 façons de vous procurer des billets:
- au comptoir des billets du Musée des beaux-arts de Montréal; renseignements: (514) 286-7184;
- par le service de vente par téléphone Teletron (cartes de crédit acceptées); renseignements: (514) 288-3782. Frais en sus de 2,25$;
- à tous les comptoirs Ticketron; renseignements: (514) 288-3651. Frais en sus à Montréal: 1,10$; à l'extérieur: 1,30$.

En plus. Moyennant un léger supplément, vous pouvez réserver un guide sonore ou profiter de visites commentées ou de conférences offertes pendant l'exposition, certains jours de la semaine. Veuillez arrêter votre choix avant l'achat des billets. Pour plus de détails, composez l'un des numéros indiqués plus loin.

Groupes. Les demandes de billets de groupes (min. 25 personnes, max. 100) doivent être adressées par écrit, sur papier à en-tête, au Musée des beaux-arts de Montréal, 3400 avenue du Musée, Montréal, H3G 1K3. Elles doivent être accompagnées du paiement complet, plus 10$ de frais de service; veuillez mentionner 3 choix de date et d'heure.

Renseignements. Pour plus de détails sur les modalités d'achat de billets et sur l'exposition Pablo Picasso: rencontre à Montréal, composez l'un des numéros suivants:
de Montréal: 286-7184;
de l'extérieur, sans frais: 1-800-361-5405

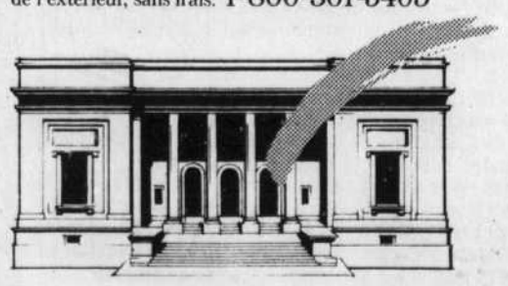

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1379 rue Sherbrooke ouest, Montréal

MUSÉE

OPÉRA – FÊTE

OPÉRA – FÊTE
Fin, séquence 1 de la série de performances Splendide hôtel
10 mars à 14h00

Dans un salon hyperréaliste, autour de neuf objets (un divan rose, une table avec ses nourritures artificielles, un projecteur, etc.), se joue le drame désespérant d'un père, d'une mère et d'un fils dont la permutation des rôles fait entrevoir, depuis une image figée, plâtrée et en noir et blanc, sa propre destruction. Réservations: 873-2878

LES VINGT ANS DU MUSÉE À TRAVERS SA COLLECTION
jusqu'au 21 avril

L'exposition de 150 oeuvres choisies à partir de la collection permanente a été conçue dans le but de souligner le XX^e anniversaire du Musée d'art contemporain.

Visites commentées: du mardi au vendredi sur réservation
Bibliothèque: du mardi au vendredi de 10h00 à 17h00
Le Café vous accueille tous les jours de 11h00 à 16h00
Autobus 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end, autobus du musée, tél.: 514 873-2878
ENTRÉE LIBRE DU MARDI AU DIMANCHE DE 10h à 18h CITÉ DU HAVRE.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

LE DEVOIR CULTUREL

Beauvoir

Suite de la page 21

spectaculaire ». « Moins tapageur » aussi parce que certains gains ont tout de même été réalisés, particulièrement en matière d'emploi et de contraception.

Mais la « morale féministe » ne change pas. Son premier commandement demeure le même, estime Simone de Beauvoir: gagner sa vie soi-même, ne pas être entretenues par les hommes.

Que penser des nouveaux pères, « bien appliqués », qui partagent les tâches domestiques et d'éducation? « C'est encore une toute petite couche de la population », répond celle qui a toujours défendu l'égalité des hommes et des femmes.

Subversif encore aujourd'hui ce *Deuxième Sexe* que même la gauche française avait ridiculisé à sa parution? Evidemment.

Comme l'expliquait elle même Simone de Beauvoir, la télévision française n'a pas accepté d'emblée le projet d'un *Deuxième Sexe* télévisé.

Il aura fallu, raconte-t-elle, l'acharnement de la réalisatrice Josée Dayan et des appuis du ministère des droits de la femme et du ministère de la Culture, pour renverser le refus initial qu'on avait opposé au projet.

Et les quatre documentaires sont encore loin des six ou huit heures que de Beauvoir aurait souhaité tourner.« Il manque beaucoup de choses, déplore-t-elle. La journée d'une femme d'intérieur. La journée d'une femme qui travaille dehors et doit aussi s'occuper de sa famille. »

Mais tout cela coûtait cher aurait dit le « monsieur à calculette de la télévision française », que Simone de Beauvoir ne manque pas d'accuser de « mysoginie profonde ». « Ils ont donné six ou sept heures pour les volcans, mais pour la femme on trouvait que quatre heures çà suffisait largement. »

A Montréal, rivées devant le haut-parleur qui nous retransmet la voix de Simone de Beauvoir, nous tentons d'en savoir plus, de compenser pour ces fichus fonctionnaires français qui nous ont privé de quatre heures de sa voix, quatre heures de ses analyses.

Et l'amour, Mme de Beauvoir? et les mères porteuses? et les nouveaux défis que posent à notre autonomie les progrès de la science et de la technologie? Aurez-vous le temps d'y réfléchir avec nous?

Le haut-parleur se tait. La voix s'estompe. Simone de Beauvoir retrouve le calme de son appartement parisien. « Je ne crois pas à la lutte individuelle », disait-elle. Nous non plus Madame de Beauvoir. Nous non plus.

1. « Les mères sont encore timides »

CAROLE BEAULIEU

À l'écran, une fillette française, assise devant sa maison de poupée, hésite. Est-elle ou non contente d'être une fille? Sourire à la caméra. Silence. La fillette qui, quelques minutes plus tôt, s'exprimait volubilement, réfléchit.

— « Oui, je suis contente d'être Sophie », lance-t-elle finalement.

— « Pourquoi? », interroge l'animateur.

— « Parce que j'ai un Schtroumpf »

Naître fille. Devenir femme. Pour Simone de Beauvoir il n'y a jamais eu de doute sur les incidences culturelles du processus.

Entre des séquences de poupées s'affairant aux travaux domestiques et des images de jeux dans une garderie française, la première émission du *Deuxième Sexe* télévisuel de Simone de Beauvoir relance la question qui, il y a près de 30 ans, avait fait mettre le livre à l'index: n'y a-t-il vraiment que leur physiologie qui différencie les hommes et les femmes?

Trente-cinq ans après la parution du *Deuxième Sexe*, Sophie ne veut toujours pas de « camion de pompier ».

« C'est pour les garçons », explique-t-elle.

Pour Simone de Beauvoir cette situation n'a rien de bien imprévisible. Même si des progrès ont été faits, l'éducation des filles n'a, après tout, pas tellement changé.

« Il y a encore une très grande différence dans la façon dont les filles sont traitées », déclare-t-elle entre deux séquences présentant des fillettes chinoises s'amusant à raser des garçons, au pays où les femmes sont la moitié du ciel.

Selon de Beauvoir les petits garçons de 1985, comme ceux des années 40, « n'ont pas envie de devenir des filles » alors que bien des petites filles préféreraient encore être « des garçons » et « pas pour le petit tuyau », ironise-t-elle, « pour la différence sociale ».

Mais que faut-il faire se demanderont des auditrices en entendant ce triste bilan. N'avons-nous pas acheté des jouets différents? Tenter d'éduquer nos enfants de la même manière?.

« Il n'y a pas que nous qui sommes responsables, répond l'écrivaine française Elizabeth Badinter. L'influence de l'école et de la télévision contre la nôtre ». Entre les machos des feuilletons américains et les histoires de maman, les enfants, explique-t-elle, « n'hésitent pas ».

C'est donc toute la société qu'il faut changer. « Il en reste encore autant à faire », déclare Elizabeth Badinter.

Simone de Beauvoir: « On ne naît pas femme. On le devient. »

« Les mères sont encore timides. Les filles n'ont souvent pas encore d'éducation sexuelle », renchérit Simone de Beauvoir après qu'une jeune adolescente française ait déclaré à l'écran n'avoir entendu parler des menstruations que le jour où ses règles ont commencé et encore « brièvement ».

Profondément dérangeants écrits noir sur blanc, les propos de Beauvoir atteignent une bouleversante actualité lorsque surimposés à des scènes d'excision de fillettes dans une tente nord-africaine.

« À ce jour personne n'a encore répondu à Beauvoir », soutient l'écrivaine Elizabeth Badinter.

Après tout, comme elle le dit l'inceste c'est une façon de « garder le sperme et l'argent dans la famille ». Quand à l'idée répandue que la « femme se fait proie afin de prendre » elle n'équivaut, explique-t-elle, qu'au « pouvoir de la charogne sur le vautour ».

2. « Mais à quoi sert un père ? »

RENÉE ROWAN

« Il est nécessaire, voire urgent, de convaincre non seulement les femmes, mais aussi les hommes qu'une femme accomplie n'est pas nécessairement une mère. »

Elisabeth Badinter, écrivaine française, auteure de *L'Amour en plus*, clôt par ces mots dérangeants l'émission deux sur le mariage et la maternité dans laquelle elle aborde avec Simone de Beauvoir la problématique des « nouveaux pères », un débat à peine amorcé dans notre société.

Les mères, affirme celle qui dirige à l'Ecole polytechnique un séminaire sur l'histoire de la famille, ont un besoin fou d'être déculpabilisées. « Ce n'est pas jeter ses devoirs aux orties, note-t-elle, que de reconnaître qu'au bout d'un certain temps, on peut se trouver inapte pour donner à l'enfant ce qu'il attend de sa mère. »

Elle n'est pas du tout choquée par ces femmes qui, quand elles divorcent, laissent leurs enfants à leur mari. Le père peut certainement être un bon père et rendre ses enfants heureux, estime-t-elle, tout en souhaitant que les femmes se sentent plus à l'aise à l'égard de leurs sentiments maternels, qu'elles reconnaissent et acceptent qu'elles puissent faire un choix que la société encore aujourd'hui leur nie.

Dans *Le Deuxième Sexe*, Simone de Beauvoir ne parle pas du père. Pourquoi, lui demande Badinter.

Pourquoi pas, rétorque celle qui n'a jamais éprouvé le désir d'avoir un enfant (« Je n'avais pas tellement envie d'avoir une reproduction de Sartre — il me suffisait — ni de moi-même: je me suffisais », devait-elle expliquer en 1973 à la journaliste Alice Schwarzer).

Elle n'a pas parlé du père parce qu'à cette époque, précise-t-elle, cela semblait tellement utopique de penser qu'un homme pouvait partager les tâches de la femme et en particulier s'occuper des enfants comme elle-même pouvait s'en occuper. Aujourd'hui, les hommes ont pris conscience de cette responsabilité, certains même la revendique, constate-t-elle.

Simone de Beauvoir relie la question de l'absentiéisme des femmes sur le marché du travail — reproche qu'on leur fait trop facilement — à celle du partage des tâches. Ce sont les femmes qui doivent rester à la maison quand un enfant a le croup ou la rougeole. « S'il était entendu, dit-elle, que le père peut avoir aussi bien que la mère un congé parental, il y aurait alors un absentéisme partagé entre l'homme et la femme, mais ce n'est pas du tout admis dans les moeurs. »

« Il faut partager le boulot, c'est normal », affirme un père que la caméra va rejoindre dans son foyer alors qu'il s'active aux soins des enfants.

On a à ce point occulté l'amour maternel, note Elisabeth Batinder, qu'elle se demande ce qu'est vraiment la fonction du père. Aujourd'hui tout comme au 19e siècle, rappelle-t-elle, sa fonction première est une fonction économique, nourrir la famille. Toutefois, poursuit-elle, à partir du moment où les femmes peuvent assumer cette fonction économique, elles n'ont pas forcément besoin du père pour cela.

« Alors à quoi sert un père s'il ne partage pas les soins à donner aux enfants? », revient à la charge l'agrégée de philosophie. Aujourd'hui, plus encore qu'au 19e siècle, constate-t-elle, il y a une société sans père. Elle est convaincue que « les femmes feront de moins en moins d'enfants si les hommes ne se mêlent pas d'être enfin de vrais pères de la même façon que les femmes peuvent être des femmes à l'extérieur et des mères à l'intérieur ».

Toutefois, pour que les hommes soient encouragés à être de vrais pères, met-elle en garde, il faut que les femmes acceptent de céder aussi une part de leurs prérogatives sur les enfants. « Beaucoup de femmes se plaignent de l'énorme travail et des responsabilités que représente un enfant quand, de façon un peu paradoxale, elles rechignent souvent à céder une part de leurs responsabilités. »

Dans cette émission deux qui comporte certaines longueurs, ces échanges entre ces deux femmes aussi passionnantes l'une que l'autre demeurent le point le plus marquant.

« Nous avons toutes commencé à réfléchir à partir de son oeuvre. Elle nous a marquées au départ. »
Elisabeth Badinter

3. « L'éternel féminin est un mensonge »

RENÉE ROWAN

FEMMES enfants, femmes objets, femmes Ève, femmes de désir, femmes de plaisir, est-ce aussi vrai aujourd'hui qu'hier? Les femmes changent, les moeurs et les mentalités évoluent, la publicité aussi. Jusqu'à quel point?

L'histoire des femmes a été écrite par les hommes, a dit Simone de Beauvoir dans *Le Deuxième Sexe*. Elle a aussi été faite par les hommes, rappelle-t-elle dans l'émission trois qui porte sur la publicité et la sexualité. « Ce sont toujours eux qui ont le pouvoir, en particulier le pouvoir économique. »

On ne peut plus aujourd'hui, ou en tout cas plus difficilement, utiliser la femme comme un objet, affirme un homme interviewé dont l'identité m'échappe. Oui, mais parce qu'ils ont le pouvoir et aussi les privilèges économiques, les hommes continuent à inventer les mythes de la femme à leur gré naturellement, rétorque Simone de Beauvoir. « Si la situation réelle des femmes changeait, les mythologies s'effondreraient plus ou moins. »

L'éternel féminin est un mensonge, réaffirme l'auteure d'une des phrases les plus célèbres: « On ne naît pas femme, on le devient ». Pour elle, il n'y a pas d'éternel féminin, pas plus qu'il qu'il a d'éternel masculin.

Les femmes ne supportent plus d'être une femme objet, constate Marie-France Pisier, l'actrice française. « Bien sûr, il y a des femmes qui veulent être vamps, mais quand elles sont ramenées à elles-mêmes, elles se suicident ou Dieu sait quoi! » Maintenant, on cherche moins l'idole, on cherche plus la femme ordinaire que l'on montre sous l'aspect de la bonne petite mère de famille.

Parmi les images les plus saisissantes de cette émission, il y a celles qui soulèvent tout le problème de la chirurgie esthétique, de cette obligation qu'a la femme d'être belle, désirable, jeune.

L'écrivaine française Annie Leclerc interviewe une femme dans la quarantaine qui, même adolescente, n'a jamais aimé son visage. Parce qu'elle a rencontré un homme beaucoup plus jeune qu'elle — situation fréquente de nos jours — elle décide d'avoir recours au « lifting ».

« À la maison, à l'intérieur de la vie familiale, ça pouvait aller, confie-t-elle. Mais aussitôt qu'il y avait l'extérieur, des gens pouvaient juger son âge et le mien. Je me sentais frustrée. Je me disais que si j'avais eu la mine de Brigitte Bardot, c'est-à-dire jolie mais vieillie, ça passerait peut-être, ça le rendrait encore heureux de m'avoir à ses côtés... mais moi, avec ma petite mine ordinaire et vieillie, c'était dur. »

Avec Kate Millett, on s'attarde assez longuement à l'homosexualité féminine, moins dérangeante que l'homosexualité masculine. Les lois semblent plus indulgentes pour elles: « Ce qu'elles font entre elles, ce n'est pas tellement importants ».

Mais que vont penser les parents, les amis, le patron, le propriétaire s'il apprenait que je suis lesbienne, se demandent encore beaucoup de femmes. Pendant longtemps, rappelle l'auteure de *La Politique du mâle*, des femmes ont tout fait pour cacher leur homosexualité. « Une part de la force de pouvoir de la libération homosexuelle a été d'annoncer: « Oui, je suis lesbienne, oui, je suis homosexuel. »

C'est aussi dans cette émission que Simone de Beauvoir, l'interviewée, l'interviewante, aborde le divorce, le viol et les femmes battue, la peur et la honte.

Dans tous ses écrits, à travers les nombreuses entrevues qu'elle a accordées tout comme dans cette série télévisée, elle insiste pour que les femmes essaient de trouver un travail rémunéré pour avoir une certaine autonomie, une certaine indépendance. « Quand il y a égalité, quand la femme travaille, toutes ces situations ne prennent pas le même caractère tragique que pour une femme qui n'a absolument rien ».

4. « Je ne crois pas au salut individuel »

CAROLE BEAULIEU

HOMMES d'affaires, hommes de loi. Femmes de ménage, filles de joie.

C'est le petit Larousse qui le dit, repris par une sarcastique adolescente française aux cheveux bouclés qui passe comme un éclair dans la 4e émission du *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir, qui sera diffusée le 28 mars sur les ondes de Radio-Québec.

Trente cinq après la parution de cet essai qui dénonçait l'inégalité de la formation professionnelle et la discrimination imposée aux femmes l'équité en emploi existe-t-elle?

Non, répond fermement Simone de Beauvoir. « Les filles n'ont toujours pas les mêmes chances ».

La quatrième émission du *Deuxième Sexe* fait état des progrès accomplis mais dresse un bilan sévère des résistances et des préjugés.

« On nous dit que les femmes n'ont qu'à vouloir. Ce n'est pas vrai », lance Simone de Beauvoir.

À peine 1% des agents de la paix de France sont des femmes. La principale ligne aérienne française, Air France, n'a à son emploi que deux femmes pilotes.

« Il n'y a pas d'égalité », renchérit la féministe Gloria Steinem, entre deux séquences où des hommes d'affaires sanglés dans leur complet entrent doctement dans une salle de réunion. « Les américaines ne gagnent toujours que $0.63 pour chaque dollar gagné par un homme ».

« J'ai décidé moi-même de nommer 40 femmes, raconte fièrement à l'écran un PDG français. 40 sur 44,000, je me suis dit qu'après tout ce n'était pas une injustice. »

Surimposés sur la forêt de complets qui s'agit sur le plancher de la bourse de Paris, les propos de Simone de Beauvoir résonnent encore aujourd'hui comme des coups de canon. « La force physique? Elle comptait à l'époque des cavernes ».

Des femmes indiennes à qui on refuse d'apprendre l'usage des machines agricoles, à la jeune française diplômée des Hautes Études commerciales qui trouve « normal » que les entreprises recrutent « surtout des garçons », la 4e émission met des visages de femmes sur des injustices que Simone de Beauvoir dénonçait il y a 35 ans.

Cette 4e émission du *Deuxième Sexe* c'est aussi la mise en garde contre la « femme alibi », l'appel à la lutte collective. « Je ne crois pas au salut individuel », déclare Simone de Beauvoir.

Refus donc de la part de l'auteure du *Deuxième Sexe* de crier victoire devant les quelques progrès accomplis, consciente que les efforts d'égalité n'ont pas atteint toutes les classes sociales, que « le socialisme est encore une utopie ».

Têtes en tête!

Nous avons évidemment à coeur de former des spécialistes québécois de haut calibre. Pour cela il faut que les universités du Québec soient en mesure de maintenir l'effort qui a permis jusqu'ici d'atteindre les plus hauts standards d'excellence.

Il aura fallu un effort collectif énorme pour propulser nos universités au rang qu'elles occupent aujourd'hui. Nous sommes fiers que des spécialistes québécois, formés ici, nous fassent honneur sur la scène internationale. Pourtant les compressions budgétaires successives décrétées par le gouvernement du Québec mettent en péril nos acquis et hypothèquent l'avenir.

Imposer des compressions aveugles alors que la crise se résorbe c'est punir toute la société québécoise.

Une telle question ne se règle pas, il va de soi, en quelques lignes. Utilisez le coupon-réponse ci-joint pour obtenir gratuitement plus d'informations sur l'avenir réservé à nos universités.

☐ Oui, je veux en savoir plus long sur le sort réservé à nos universités.

NOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

Veuillez envoyer ce coupon à:

LES PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS QUÉBECOISES
2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine,
Montréal, Qué.
H3T 1B6

LES PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS QUÉBECOISES

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 9 mars 1985

Les petites auberges de Saint-Adolphe-d'Howard

JACQUES COULON

EN FIN de semaine dernière, on attendait anxieusement la neige dans ce village, car le lac Saint-Joseph et la campagne environnante étaient surtout recouverts de glace. L'hiver, les petits commerces de Saint-Adolphe, lieu de villégiature familiale par excellence, vivent principalement des skieurs de fond et des motoneigistes. Or, ici comme dans l'ensemble des Laurentides, une saison courte ajouterait aux problèmes de la plupart des hôteliers et restaurateurs pour qui 1984 fut déjà une année peu brillante. Ceux qui ont connu Saint-Adolphe il y a une vingtaine d'années conviendront d'une chose : la table de l'auberge-motel La Légende a bien changé avec l'arrivée des propriétaires actuels, Paul et Aline Pourreaux (et leurs enfants), des restaurateurs lyonnais qui s'installèrent au village il y a 15 ans. Ici, foin de la cuisine minceur; on *nourrit* les gens comme on le fait dans certains restaurants et hôtels de Nouvelle-Angleterre, et c'est justement pour cela qu'ils reviennent. La clientèle, constituée en bonne partie d'habitués (surtout les fins de semaine), apprécie qu'on lui serve de robustes repas d'une cuisine honnête mais sans grande surprise... « Beaucoup de gens se plaindraient qu'il n'y en a pas assez », dit Mme Pourreaux, en guise d'excuse, à ceux qui lui déclarent qu'ils ont trop mangé en sortant de chez elle.

La cuisine de La Légende sert des viandes, des poissons et fruits de mer et quelques mets plus rares comme le lapin. Tout ce que l'on commande est toujours accompagné de très généreuses portions de légumes. Le service est attentif, rapide, même si les serveuses prennent le temps de causer un peu avec les clients. Un dîner à deux avec une demi-bouteille de vin nous a coûté un peu moins de $ 40, taxe et service compris.

À propos de vin, une petite remarque valable pour de trop nombreux établissements : n'est-il pas possible d'innover, de proposer d'autres marques en plus — ou à la place — des inévitables *Lichette, Pisse-Dru, Prince noir* ou *Mommessin* qu'on retrouve à peu près partout sous prétexte que « c'est ça que le client connaît ». Le choix très restreint qu'offrent la plupart des magasins de la Société des alcools dans les petites villes est peut-être une raison. Mais il y a sûrement moyen de faire mieux.

La Légende, qui dispose de huit chambres dans le bâtiment principal et dix unités de motel, offre des fins de semaine à partir de $ 80 par personne, hébergement, deux déjeuners et deux dîners compris, et des semaines complètes à partir de $ 280. L'auberge est située à proximité des pistes des monts Avalanche et Habitant et accepte les principales cartes de crédit.

Située sur le bord du lac Saint Joseph en plein centre du village, l'auberge La Soupière, négligée pendant quelques années, a été reprise en 1982 par un hôtelier de métier, M. Eddy Khoury, qui en a remanié l'agencement général et, surtout, fait rénover et redécorer les 11 chambres, confortables et très chic.

Pour les familiers de Saint-Adolphe, disons que l'auberge a conservé sa grande salle à manger, très joliment décorée à présent, dont les larges baies vitrées donnent directement sur le lac (l'été, on peut déjeuner en plein air). Les boiseries, les murs de brique, les abat-jour de verre coloré, la belle vaisselle sur les tables (dont les soupières, bien entendu) donnent à l'ensemble une touche de qualité. Le chef Carol Sauvageau, originaire de Morin-Heights, fait une cuisine continentale et affectionne particulièrement (comme ses clients sans doute) les poissons et crustacés. Nous avons dîné simplement, à deux, pour environ $ 50 avec une demi-bouteille de vin ordinaire, taxe et service compris.

À La Soupière, les chambres coûtent de $ 45 à $ 60 par jour et pour deux personnes, et le « spécial » des fins de semaine, du vendredi soir au dimanche midi, revient à $ 110 par personne y compris les petits déjeuners, dîners et *brunch* du dimanche qui, normalement, coûte $ 14.50. Raisonnable.

Si vous êtes amateur de randonnées à motoneige, ou simplement que vous désiriez faire une courte balade, les garages Pagé de Saint-Adolphe louent des véhicules neufs à l'heure ou à la journée (de $ 20 à $ 25 l'heure selon le jour choisi). Ces prix comprennent les services d'un guide et l'équipement, si désiré.

*

Auberge-hôtel La Légende, Saint-Adolphe-d'Howard, sortie 60 de l'autoroute des Laurentides. Tél. : (819) 327-2055.

Auberge La Soupière. Tél. : (819) 327-2525.

Principales cartes de crédit acceptées dans les deux établissements.

Photos Jacques Coulon

L'auberge-motel *La Soupière* (ci-dessus) et l'auberge *La Légende*, dans ce centre de villégiature familiale par excellence qu'est Saint-Adolphe.

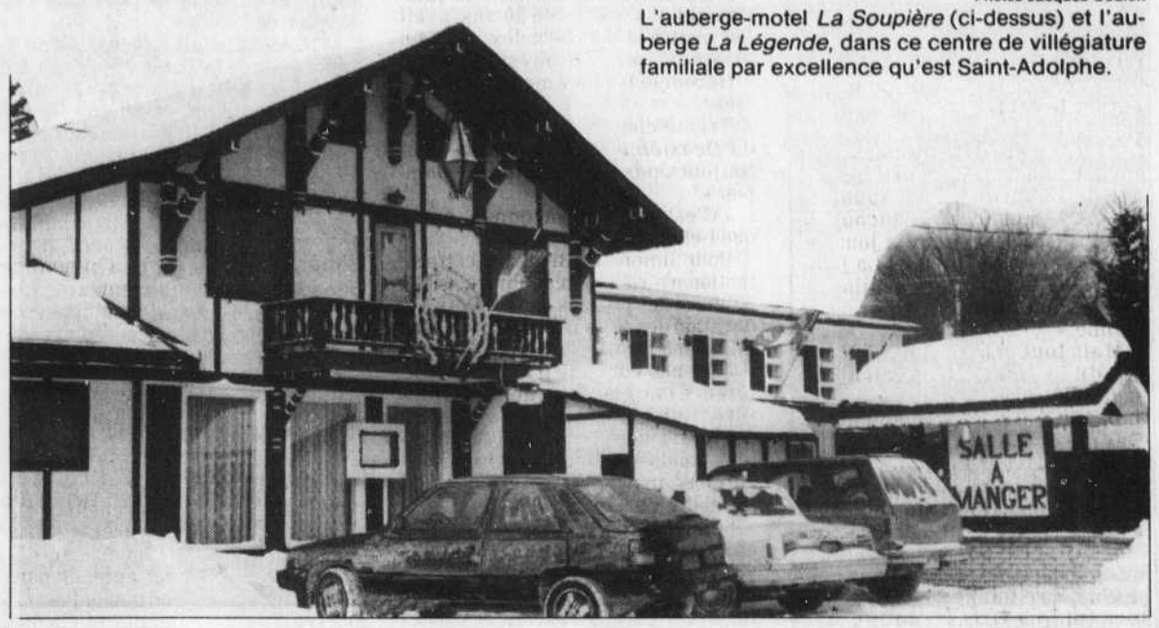

QUÉBEC, VILLE FORTIFIÉE

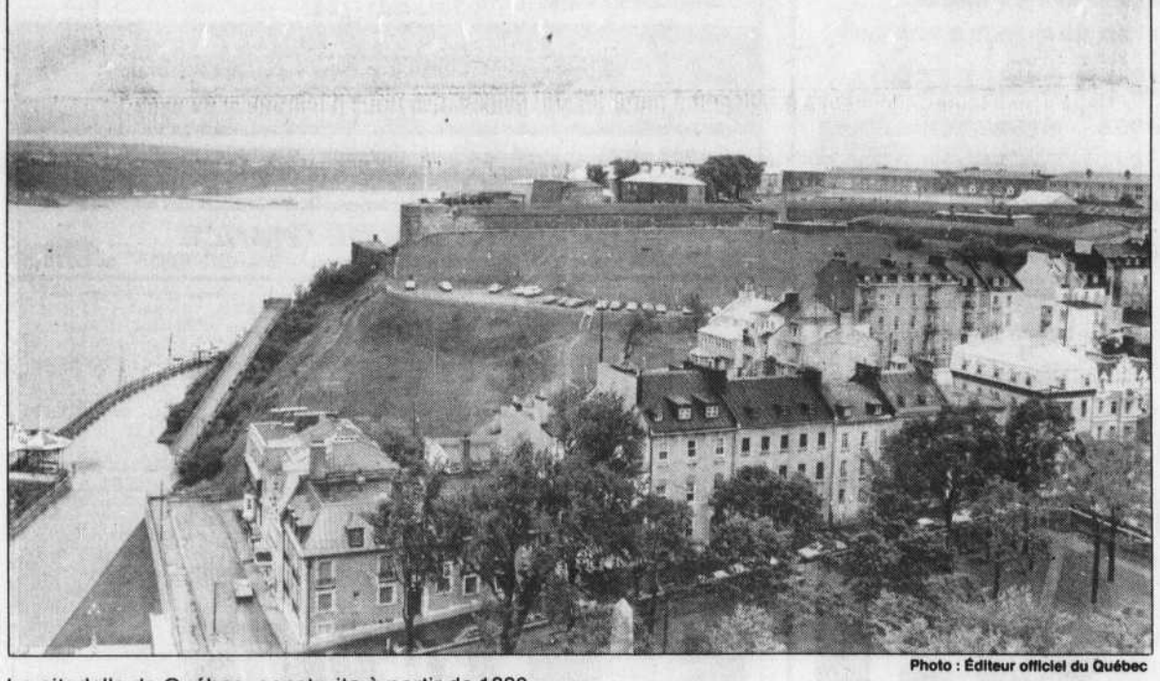

Photo : Éditeur officiel du Québec

La citadelle de Québec, construite à partir de 1820.

JEAN-CLAUDE MARSAN

LA PRINCIPALE difficulté que rencontre la personne qui fait de la recherche dans le domaine de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme au Québec concerne l'absence d'études de synthèse. Ces arts, comme on le sait, sont influencés par de multiples facteurs : on ne réussit à les comprendre à une période donnée que si l'on peut aligner et analyser ces influences. C'est alors que les études de synthèse, qui intègrent à leur niveau plusieurs données pertinentes, s'avèrent précieuses.

En l'espace de quelques années, la ville de Québec a fait l'objet de deux superbes études de synthèse, couvrant à peu près tout ce qu'il est utile de savoir sur l'évolution de son architecture et de son urbanisme. La première : *Québec, trois siècles d'architecture* (Libre Expression, 1979), de Luc Noppen. Claude Paulette et Michel Tremblay, donne un aperçu global de l'histoire de l'architecture de Québec, aperçu complété, avec un luxe merveilleux d'illustrations, d'une histoire plus détaillée par types de bâtiments, des édifices militaires et de culte aux théâtres et aux salles de spectacle, en passant par les palais, les parcs et les monuments.

La seconde, celle qui nous intéresse ici : *Québec, ville fortifiée du XVIIe au XIXe siècle* (éditions du Pélican — Parcs-Canada, 1982), par André Charbonneau, Yves Desloges et Marc Lafrance, donne, par le biais de l'histoire des fortifications de la vieille capitale, un aperçu complet, très documenté et fort bien illustré de l'évolution de l'urbanisme à Québec. Il aurait été surprenant d'ailleurs que le fait militaire n'ait point été intégrateur à ce point de vue lorsque l'on considère que sous le Régime français, 75 % des déboursés de la colonie concernaient les dépenses militaires et que sous le Régime anglais, vers 1850, les militaires contrôlaient 42 % des terrains de la haute ville et quelque 35 % de ceux du faubourg Saint-Jean.

Les remparts de Québec et sa citadelle nous sont familiers maintenant, au point que l'on oublie facilement qu'à part quelques sites archéologiques tel celui de Louisbourg (Cap-Breton), Québec demeure la seule ville fortifiée du genre en Amérique du Nord. L'histoire de l'érection de ces fortifications est longue, tordue et complexe, marquée par de multiples contretemps et d'éternelles contraintes économiques.

Les fortifications que nous admirons aujourd'hui, notamment celles de la citadelle, appartiennent à l'histoire plutôt récente. Cette citadelle fut, en effet, construite à partir de 1820, soit un siècle après que l'ingénieur du roi, Chaussegros de Léry, en ait eu l'idée le premier. Conçue par l'ingénieur militaire Elias Walker Durnford, elle se trouvait à compléter le plan d'un système de défense qu'avait élaboré un autre ingénieur, Gother Mann, en 1785, dans un climat de tension et de crainte soulevé par la rébellion des colonies américaines.

À l'exception du marquis de Dufferin, lequel protégea à la fin du 19e siècle, avec un zèle romantique pas toujours soucieux de la vérité historique, les fortifications de la ruine et de la démoliton, Gother Mann est celui qui a le plus marqué l'image de Québec comme place forte. La mise en oeuvre de son système de défense a amélioré l'enceinte héritée du Régime français, notamment en fermant complètement la haute ville, pourvu les hauteurs des plaines d'Abraham de tours Martello, amené enfin la construction de la citadelle.

Au cours de cette progression, qui dure quelque deux siècles, vers un système complet et intégré de défense, on découvre que la clé de voûte de cet ensemble impressionnant d'ouvrages militaires, à savoir la citadelle, n'a pas tant été requise par la menace de l'ennemi américain ou français mais bien par peur de l'occupant intérieur : le Canadien français.

Suite à la page 39

HUMEURS

La rançon de la gloire...

NATHALIE PETROWSKI

LE TÉLÉPHONE n'a pas arrêté de sonner de la semaine. À l'autre bout du fil, les effusions de joie variaient selon l'interlocuteur et selon son degré d'empathie pour la lauréate que j'étais devenue grâce à la Brasserie Molson.

Bravo ! Félicitations pour votre beau programme et continuez votre beau travail ! Même le recherchiste de Michel Jasmin m'invita à me joindre aux rangs des VIP, pour *« ploguer »* mon prix sur les ondes nationales. Je ne m'attendais pas à tant d'égards. Je les ai d'ailleurs refusés en feignant une modestie discrète et désintéressée.

Il n'en reste pas moins que je jubilais. La chance me souriait. En l'espace de 24 heures, j'avais eu droit au discours de circonstances, aux compliments de circonstances, à la séance de photo, aux serrements de mains, aux becs et aux tapes amicales dans le dos.

Ce n'est pas tout. En plus de la grande consécration que je venais d'obtenir dans le monde du journalisme des loisirs, je recevais, sans même l'avoir demandé, une oeuvre commémorative de la lauréate du prix Jean-Marie-Gauvreau - Molson. L'oeuvre en question ressemble à une sorte de Pierrot échappé du musée de Vélo-Québec, puisqu'il s'agit d'une marionnette jouant avec un cerceau qui ressemble à un pneu de bicyclette.

Qu'importe, je m'étais spontanément prise d'affection pour la chose, ayant été privée trop jeune de mes poupées et poussée trop vite du côté des pelles et des camions. Je la serrais avec émotion dans mes bras lorsque j'appris que la distribution des prix n'était pas terminée.

J'eus droit, en prime, à une petite plaquette en contre-plaqué avec mon nom calligraphié dans le simili-bronze, me donnant accès au Panthéon populeux des citoyens exceptionnels que la Brasserie Molson a remerciés pour leur contribution à l'amélioration de la société. Et pour finir en beauté, un Monsieur Molson en uniforme bleu me tendit une belle enveloppe blanche dans laquelle dormait un chèque de $ 1,500. Je gloussais de bonheur. J'ai d'ailleurs continué à glousser lorsqu'un jeune homme de la compagnie s'est précipité à mes genoux pour me demander mon numéro d'assurance sociale pour les fins du reçu d'impôt. Le chèque — je l'avais oublié — était imposable. Mais imposable ou pas, un chèque se prend toujours mieux qu'une paire de baffes.

Tout allait bien. J'étais heureuse, honorée, comblée. Bientôt, la ville entière serait mise au courant de la grande nouvelle et appelée à partager ces moments d'euphorie avec moi. J'imaginais déjà la photo du lendemain en noir sur blanc dans le journal...

Le lendemain, il a fallu que je m'y reprenne à quatre fois pour la trouver ailleurs que dans le journal où j'écris. Au *Journal de Montréal*, mes anciens collègues avaient déterré une photo prise il y a 10 ans, me renvoyant tristement à ma jeunesse passée et à mon innocence perdue. Je ne comptais pas sur *The Gazette* puisque, certains jours, le journal semble fabriqué en Australie. Ne restaient plus que mes copains de *La Presse*. On m'y avais réservé une place de choix, dans un petit cimetière de la page E8, juste en bas d'un article sur la décennie de la lutte des femmes. Le jumelage des deux nouvelles était une forme de compliment en soi. Mais le style plutôt autoritaire du titre me fit sursauter : « Prix Molson à Petrowski ». Il fit également sursauter mon père qui m'appela pour me demander s'il avait gagné un prix.

Cela dit, il n'y avait pas de quoi faire un drame. Après tout, je ne venais pas de gagner le prix Nobel de la paix, ni même le prix du gouverneur général. Et puis, ce n'est plus vraiment un exploit de gagner un prix de nos jours. Les prix sont peut-être les rançons de la gloire mais ce sont aussi les otages de ceux qui les créent. N'importe qui ou presque peut gagner un prix. À preuve. Pas plus tard que le lendemain, mon prix se faisait voler la vedette par les prix littéraires du club Optimiste de Saint-Basile-le-Grand.

Non, je n'avais vraiment pas de quoi me plaindre. Le chèque, la plaquette et la marionnette m'avaient amplement recompensée pour mes efforts. J'allais me résoudre à cette sage philosophie, lorsque le téléphone sonna. Un admirateur, me dis-je dans mon for intérieur qui fondait déjà à l'approche des applaudissements.

Je n'ai pas reconnu la voix. J'ai juste retenu le poids des paroles et la gravité de l'accusation. « C'est-tu parce que tu leur as donné la claque ou parce qu'ils veulent te fermer la trappe que la Brasserie Molson te donne un prix ? », me demanda un sinistre interlocuteur qui s'empressa de raccrocher avant même que je puisse porter ma cause devant les tribunaux de Bell Canada.

Après cela, plus rien ne fut pareil. Je me sentais comme un diable se débattant dans la broue bénite. La rumeur allait faire son chemin sans que je puisse faire quoi que ce soit. Dans mon euphorie aveugle, j'avais oublié un point important. La multiplication des prix de tous genres a non seulement neutralisé leur effet, elle a tué leur crédibilité. Celui qui accepte un prix est immédiatement taxé. Ou bien c'est un ami loyal que l'on remercie. Ou bien c'est un ennemi redoutable qu'il faut à tout prix acheter. Ce qui revient à dire que quiconque accepte un prix devient immédiatement suspect.

Que faire ? Me prendre pour Marlon Brando et envoyer une *squaw* à la Brasserie Molson ? Ne plus jamais proférer une parole critique à l'endroit de la digne brasserie ? Jurer de ne plus boire une Molson de ma vie ? Émettre un communiqué officiel pour expliquer que ce n'est pas Molson, mais le Regroupement national des organismes de loisir qui avait remis le prix ? À quoi bon ?

Un nouveau coup de téléphone me sauva de la neurasthénie. « Il paraît que t'as gagné un prix ? », me dit la douce voix de mon interlocuteur qui ne connaissait pas la nature du prix et qui ne voulait pas la connaître. « C'est excellent pour ton curriculum vitae », me lança-t-il sans sentimentalisme ni sympathie. Je venais enfin de saisir la vraie fonction des prix dans notre société.

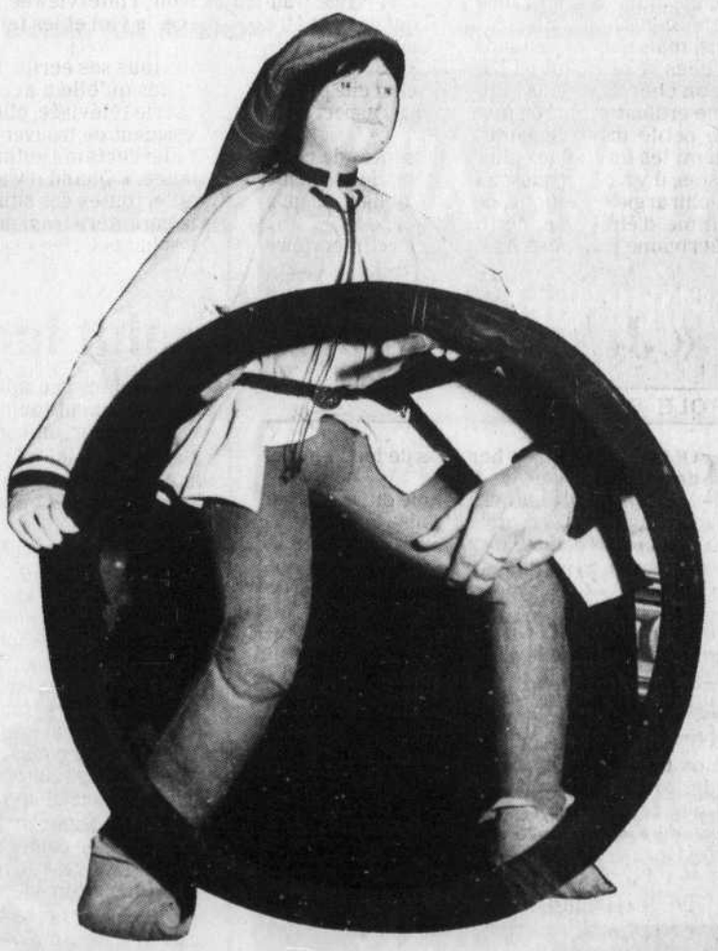

Photo Jacques Grenier

Le pantin au cerceau, oeuvre de Denise La Haye, lauréate du prix Jean-Marie-Gauvreau - Molson 1984.

TOURISME

AU PIED DU CONTINENT NOIR : L'AFRIQUE DU SUD

Photo Monique Nuytemans

Des plages à l'infini et le meilleur *surfing* du monde.

MONIQUE NUYTEMANS

LE CAP — Maintes fois mentionnée, moultes fois critiquée, rarement acclamée pour ses beautés multiples, pour ses richesses artistiques, l'Afrique du Sud n'en demeure pas moins une destination touristique enviable qui réunit toutes les qualités requises pour des vacances lointaines réussies.

D'abord à cause de son climat qui est miraculeux : ni trop chaud, ni trop froid, et il y fait été quand c'est l'hiver chez nous.

Ensuite à cause de ses plages : tout au long de l'océan Indien, des plages de sable fin, de plusieurs kilomètres de longueur, invitent à des promenades vivifiantes, des baignades rafraîchissantes, au meilleur *surfing* au monde et à des chevauchées exaltantes.

Une variété infinie de fleurs et de plantes, particulièrement au printemps — qui correspond à notre automne — transforme les *« velden »* (prés), les forêts et les jardins en véritables bouquets exotiques.

Les hôtels, dont plusieurs arborent les cinq étoiles, servent une cuisine raffinée et sont le plus souvent dirigés par un hôtelier suisse, une référence en soi.

Quant aux prix, ils sont absolument imbattables : une bouteille d'excellent vin coûte $ 4 à l'hôtel. Les chambres sont la moitié de ce qu'il en coûte n'importe où ailleurs. Et les aubaines dans le domaine des bijoux précieux, des oeuvres d'art et des vêtements sont à faire rêver.

Tous ces avantages sont encore couronnés de paysages qui peuvent se classer parmi les plus beaux du monde : des plages à perte de vue, des forêts qui ressemblent aux nôtres, mais où déambulent l'éléphant et le léopard; de la brousse, des prés, des savanes, des montagnes. Le tout relié par un réseau remarquable d'autoroutes scéniques, où les babouins ont droit de passage, et de pittoresques routes secondaires.

★

Les réserves d'animaux — dont la plus célèbre, située à la frontière du Mozambique et du Zimbabwe, est le parc Kruger — demeurent pourtant une des raisons principales d'une visite en ce pays lointain.

Les touristes qui auront pris la peine de venir si loin voudront passer au moins une nuit dans un des camps de la réserve Kruger.

Se lever à l'aube pour peut-être avoir la chance d'apercevoir un léopard, un rhinocéros avec son jeune ou un troupeau d'éléphants s'abreuvant à un trou d'eau, offre une sensation inoubliable.

Le meilleur moment pour visiter le parc Kruger est en hiver (notre été) ou au printemps. Pas en février, car l'été austral tirant alors à sa fin, l'herbe y est très haute et on risque fort de passer à côté d'une panthère ou d'un phacochère sans même les apercevoir.

Certaines personnes qui ont beaucoup voyagé en Afrique renoncent même carrément à visiter le parc Kruger, jugeant qu'ils ont vu des parcs plus imposants au Kenya et en Tanzanie. C'est exact. Mais j'ai dans mon coeur une place toute particulière pour le parc Kruger, car j'ai eu la joie d'y voir un léopard superbe et énorme, de l'avoir contemplé pendant une bonne vingtaine de minutes à bord de la *Land Rover* qui me menait, à l'aube, par les sentiers sablonneux du parc.

Par contre, je n'ai vu aucun léopard dans les cinq réserves que j'ai visitées au Kenya. Et tous les animaux que j'ai vus au Kenya, je les ai également vus au parc Kruger. Inutile de préciser qu'il est extrêmement rare d'avoir la chance d'apercevoir un léopard, ce félin étant nocturne, méfiant et rusé et ne se nourrissant qu'une fois la semaine.

Je me souviens qu'à la réserve de Samburu, au Kenya, je suis restée debout toute une nuit, l'oeil fixé sur l'appât d'un jeune buffle avec lequel on essayait d'attirer un léopard. Peine perdue.

Tandis qu'à Kruger — et même si cela se passa il y a 13 ans lors de mon premier voyage en Afrique du Sud —, je me rappelle encore mon émotion admirative à la vue de cette bête installée de tout son long sur la branche basse d'un baobab à dix mètres de notre véhicule. Il me semblait deux fois plus grand que les nombreux léopards que j'avais vus dans des zoos.

Ce qui m'avait surtout frappée, c'était la longueur de sa queue qui, pendant à partir de la branche, semblait avoir plus d'un mètre de long. Et je me rappelle encore le chahut que menait la colonie de babouins dans l'arbre voisin, car eux aussi avaient vu leur dangereux ennemi et savaient fort bien que quelques-uns d'entre eux feraient les délices de son repas.

Après cette rencontre qui se fit vers cinq heures du matin, je me rappelle également avoir été émerveillée par les paillettes dorées dans les yeux des lions qui paraissaient dans la brousse. Ce n'étaient pas les yeux éteints et tristes de ces pauvres bêtes que l'on voit dans des cirques, dans des cages ou dans des parcs « safaris ». Ceux-ci avaient la beauté de la liberté : crinière épaisse et lustrée, corps souple et musclé, et la plus hautaine indifférence pour ces humains qui leur faisaient la cour.

★

Ces souvenirs sont restés si vivants à mon esprit que je n'étais qu'à moitié déçue de ne pas retourner à Kruger lors de ce dernier voyage. On était en février, donc en plein été austral, avec une herbe haute de deux mètres permettant à peine de distinguer un éléphant ou une girafe...

Je fis donc contre mauvaise fortune bon coeur, et allai redécouvrir la ville du Cap, cette merveille située à la fine pointe du continent africain.

J'ai également revu Groot Constantia et Steelenbosch, centres vinicoles et universitaires établis par les Boers au début de la colonie.

J'ai revu les grottes de Kango, qui peuvent compter parmi les plus vastes et les plus imposantes au monde.

J'ai passé une journée enivrante dans une ferme d'autruches à Oudtshoorn et j'ai ensuite retracé la route scénique qui mène de la ville du Cap à celle de George.

J'ai aussi refait l'ascension de la montagne de la Table et j'ai admiré à nouveau cette chose unique et merveilleuse qui est — au cap Bonne Espérance — l'affrontement frénétique de l'océan Atlantique et de l'océan Indien.

Ce fut donc la redécouverte de choses que j'avais déjà vues mais qui, avec le temps, s'étaient peut-être estompées un peu plus dans mon esprit que ma rencontre fortuite avec le léopard au moment où le soleil reprend ses droits sur la nuit et où les animaux lui rendent hommage.

★

Oui, mais l'*apartheid* ? Le problème existe et reste entier.

Certaines gens estimeront qu'il est impensable de faire du tourisme dans un pays où la ségrégation raciale existe de façon aussi flagrante.

Pourtant, je puis avouer en toute sincérité que j'ai trouvé, en l'espace de 13 ans, une vaste amélioration des conditions de l'*apartheid* en Afrique du Sud.

À cette époque lointaine, j'avais été révoltée de voir sur des bancs, le long des plages, dans des parcs, sur des toilettes et même dans des magasins d'alcool, des pancartes affichant : « Pour Blancs seulement ».

La minorité des Blancs étant aussi éclatante — seulement 17 % des 25 millions d'habitants —, on m'avait alors expliqué que si ces affiches n'existaient pas, il n'y aurait pas un banc, ni une toilette accessibles à un Blanc. Le tout serait occupé par la majorité noire.

Même si je le comprenais, cela me choquait. Par contre, cette fois-ci, et 13 ans plus tard, je n'ai plus vu ce genre d'affiches. On me dit qu'elles existent encore en certains endroits, notamment à Johannesbourg, mais personnellement je n'en ai pas vu une seule.

Par contre, j'ai vu des plages et des piscines où des enfants blancs jouaient avec des enfants noirs. Chose qui aurait été impensable il y a 13 ans. L'amélioration est donc bel et bien là. Je l'ai vue. Et je l'ai vécue. On m'a également affirmé qu'avant la fin de cette année les mariages mixtes seront permis.

J'ai trouvé qu'il y avait parmi la population, tant blanche que noire et surtout parmi les jeunes, beaucoup de bon vouloir. Un essai d'entente, de conciliation, de compréhension et une conscience que ce vaste casse-tête, causé par le débalancement numérique des races, ne peut se régler que par une instruction poussée. Chose qui ne se fait pas du jour au lendemain.

Chose qui ne se fait pas non plus à coups de matraques et de *Winchesters* comme nous avons réglé le cas de nos Indiens au début de la colonie, comme les Américains l'ont fait avec les leurs, et comme les Autraliens l'ont fait avec leurs aborigènes qui, jusqu'en 1929, se faisaient encore pourchasser comme du vulgaire gibier par les colons britanniques. Que dit-on de la paille dans l'oeil du voisin ?

Et la violence ? Bien sûr, il y en a. Mais pas seulement entre Blancs et Noirs. Aussi entre Blancs et Blancs. Entre Noirs et Noirs. Comme dans nos métros. Des vols à la tire ? Bien sûr. Mais moins qu'en Amérique du Sud.

Tout ce qui se passe en Afrique du Sud, à cause de sa politique fâcheuse d'*apartheid*, prend souvent dans les médias, la plupart du temps par ignorance, des proportions démesurées. Quand l'Afrique du Sud tousse, c'est tout le monde occidental qui a la grippe, ou, pire, qui... prend d'Afrique du Sud en grippe.

VOYAGER SANS DOULEUR

EN AFRIQUE DU SUD

— Passeport et visa sont requis. On obtient le visa au consulat de l'Afrique du Sud, situé Place Ville-Marie. On demande d'habitude un mois pour l'obtention du visa, mais en cas d'urgence il peut se débloquer en quelques jours.

— Il faut prendre des pilules contre la malaria si l'on décide de visiter le parc Kruger. Autrement, cette précaution est inutile. Il est bon de se munir de *Lomotil*, bien que l'eau soit potable dans tous les hôtels.

— L'Afrique du Sud est une république qui se situe à 33 degrés au sud de l'équateur, donc aux antipodes, et les saisons y sont au contraire des nôtres.

— La monnaie locale est le *rand* qui vaut 52 *cents* US.

— Les deux langues officielles sont l'anglais et l'afrikaans (un néerlandais simplifié).

— Vingt-cinq millions d'habitants, dont seulement 17.8 % de Blancs, 69.9 % de Bantous, 9.4 % de métis, 2.9 % d'Asiatiques.

— Capitale législative : Le Cap.

— Siège du gouvernement : Pretoria.

— Métropole : Johannesbourg (mines d'or et de diamants).

— Circulation routière : conduite à gauche.

— Climat : tempéré.

— Cartes de crédit : Visa, American Express, MasterCard.

— Souvenirs : pierres précieuses, oeufs d'autruche peints, peaux d'animaux, fleurs séchées, vêtements, perlages, sculptures d'ébène et de verdite.

— Sur présentation de son passeport et de son billet de retour, on obtient 30 % de réduction sur les diamants et pierres précieuses.

— British Airways fait la liaison entre Montréal (ou Toronto) et la ville du Cap. L'escale principale est Londres où l'on débarque tôt le matin, pour ne rembarquer qu'en début de soirée sur l'Afrique du Sud. Il est à recommander de faire l'escale de deux jours à Londres, plutôt que la seule journée, afin d'alléger la longueur du trajet.

— MONIQUE NUYTEMANS

Les opérations Club Jeunesse inc., maintenant
Clubtour
L'ANGLAIS AUJOURD'HUI UN OUTIL ESSENTIEL
Profitez des tarifs aériens et du taux de change avantageux!
APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
ANGLO-CONTINENTAL — EUROCENTRES — INTERNATIONAL HOUSE
4 semaines en mai à partir de $1250,
incl. avion, logement en famille, demi-pension, cours d'anglais.
Pour informations:
CLUB VOYAGES
Montréal: Berri-de-Montigny (514) 288-8688
Côtes-des-Neiges (514) 341-4420
Université (514) 844-2831
Pour l'extérieur: 1-800-361-5080
Détenteur d'un permis du Québec

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour super-offre
AIR-FRANCE "AIR-AUTO"
SKIS - LOCATION APPT NICE
SPÉCIAL PARIS À PARTIR DE 489$. Tél.: 281-1040
SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
"ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"
Spécialiste de la vente et location prix "hors taxe" toutes automobiles européennes livrables en Europe.
Air auto Air France avec 2 billets d'avion location 3 semaines "PLAN ACHAT-RACHAT" Citroen 2CV $186 - Citroen Visa $289 - Citroen BX14 $489 - Renault 9 et Renault 11 GTL $620 - Talbot Samba $369 - Renault 5 GTL 525$. Également tous modèles Peugeot - Datsun - VW et camping car, etc.. Tél.: 281-1041
VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIERES - TRAINS EURAILPASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les Iles des Caraïbes, etc. CLUB MEDITERRANÉE - SKI, Studios — NICE CÔTE D'AZUR avec achat 2 billets d'avion, Location studios/appart. à partir de: $129/sem.
TARIFS SPÉCIAUX AVEC "WARDAIR" BARBADE - JAMAIQUE - FLORIDE - HAWAII MEXIQUE - PUERTO-RICO - ILES VIERGES, etc.
Consultez-nous pour nos dates de départ vers PARIS-BRUXELLES etc... 489$
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B, Métro Peel — Tél.: 281-1040
PERMIS DU QUÉBEC

À l'occasion du 3ième centenaire de J.S. Bach
Voyage spécial en
ALLEMAGNE - AUTRICHE
avec possibilité de concerts à Wurzburg, Bayreuth, Munich, Vienne, Salzbourg.
• Également tour des abbayes baroques
• Causeries sur la civilisation allemande
6 - 20 mai Direction André MALAVOY
1 687 $ avec partout des hôtels de luxe ou de 1ère classe
En plus: avion 678 $
Voyages ANDRÉ MALAVOY
1255 Université, suite 1106 permis du Québec
Montréal, P.Q. H3B 3W7 Tél.: 861-2485
«Depuis 1956... Qui dit voyage, dit Malavoy!»

VOYAGES TRAVELAIDE
POUR BIEN VOYAGER

CHINE EXOTIQUE 23 jrs
Départ: 10 juillet
Prix: $4299 Can. en base double
Pension complète — Extension facultative au Japon.
Voyage accompagné par Rodolphe Chartrand.
Nombre de places limité
LA GRÈCE
VOYAGE EXCLUSIF permettant de découvrir ce pays d'une façon différente et plus «typique».
Séjours à Athènes — Agistri — Crète — Santorin — Cos.
4 SEMAINES $2149 Occ. can. double
Le prix comprend: avion, transport local, logement, majorité des repas, visites et excursions, accompagnateur de Montréal.
Voyage de groupe? Oui, mais laissant toute liberté d'action à qui le désire.
1 seul départ: 15 juillet au 13 août
agence NICOLE LEMAY inc.
Détenteur d'un permis du Québec
1233, rue de la Montagne
Montréal, Qué. H3G 1Z2 — (515) 866-4666

Guerre des prix... Guerre des prix... Gue
LA NOUVELLE CLASSE TOURBEC 85
TOURBEC libère PARIS!
Vols Montréal/Paris/Montréal
Sans escale
455$ par personne
AVION + AUTO 599$
base double
Avion: départ du 4 mai au 26 juin
Auto: Citroën LNA, 3 semaines
Tarif Tourbec été 85
Jusqu'au 24 avril 455 $
du 25 avril au 26 juin 499 $
du 27 juin au 20 juillet 599 $
du 21 juillet au 24 août 549 $
du 25 août au 28 octobre 499 $
Taxe canadienne de transport non comprise: 15 $
Tous les détails à Tourbec
Tourbec Montréal
535, rue Ontario est 288-4455
3506, av. Lacombe 342-2961
Tourbec Québec
1178, av. Cartier 522-2791
Tourbec Sherbrooke
29, rue King ouest 563-4474
Détenteur d'un permis du Québec

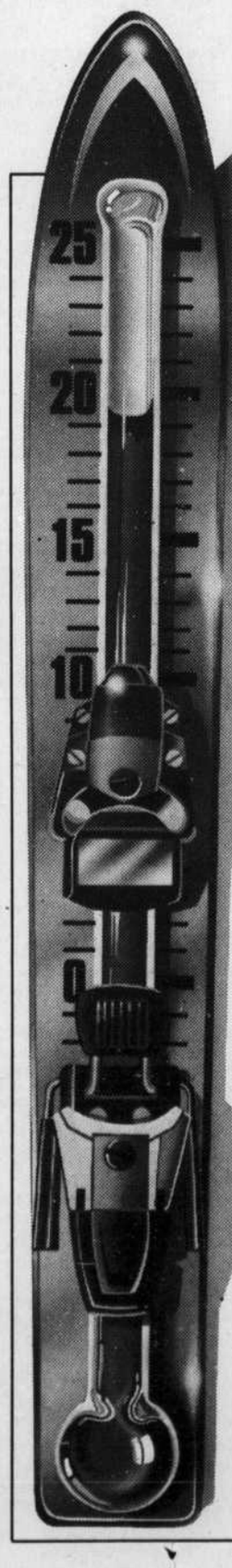

LA PLUS FORTE FIÈVRE DU PRINTEMPS
C'EST AU MONT-SAINTE-ANNE QU'ON LA TROUVE
Grâce à son puissant système d'enneigement artificiel, le Mont-Sainte-Anne peut offrir à tous les skieurs atteints de la fièvre du printemps du ski à son meilleur, et ce, jusqu'à la fin avril*!
Sortez vos chandails d'été des boules à mites, enfilez vos culottes courtes, préparez vos pique-niques en plein air, planifiez vos week-ends: la fièvre du printemps court au Mont-Sainte-Anne.
De la neige! Du soleil! Le printemps sur deux skis!
Au Mont-Sainte-Anne, la fièvre monte, monte, monte...
Pour du ski de printemps chaud, chaud, chaud, on choisit le Mont-Saint-Anne.
Pour connaître le dernier bulletin des conditions de ski, composez l'un des numéros suivants:
Québec: (418) 827-4579
Montréal: (514) 861-6670
Pour plus de renseignements: (418) 827-4561
*Si les conditions climatiques le permettent.
C'EST RECONNU
PARC DU MONT-SAINTE-ANNE
Québec

TOUT À LOISIR

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

Amadeus. De Milos Forman, un film relatant la vie de Mozart. On peut être en désaccord avec le scénario de Peter Shaeffer qui nous montre un Mozart bouffon, se poudrant et portant des perruques roses, mais on ne saura résister à la mise en scène experte de Forman. C'est Mozart à l'ère du *Dolby*. (Au **Dauphin**, en version française.)

The Conversation. En 1974, Francis Ford Coppola remportait la Palme d'or du Festival de Cannes avec ce suspense psychologique centré sur une affaire d'écoute électronique. Gene Hackman y est à son meilleur. (Au **Conservatoire**, mardi.)

Mort à Venise. En adaptant le chef-d'oeuvre de Thomas Mann, Luchino Visconti a réalisé l'un de ses meilleurs films. À voir pour admirer Dirk Bogarde en compositeur vieillissant fasciné par la beauté d'un adolescent. (Au **Ouimetoscope**, mercredi.)

1984. L'adaptation que fait Michael Radford du roman de George Orwell est des plus fidèle. De plus, ce jeune réalisateur a un sens de l'image qui fait plaisir à voir. (En version originale anglaise au **Westmount Square**, et en version française au **Parisien.**)

Les Saints Innocents. Une chronique paysanne de l'Espagne des années '60. Des maîtres tyranniques, des paysans qui sont comme des esclaves, le geste irréfléchi d'un innocent qui ouvrira la porte à la libération. (À **L'Autre Cinéma**.)

— MARCEL JEAN

AU PETIT ÉCRAN

CTV et ABC
Night of 100 Stars II

Tout le gratin du cinéma, de la télévision, de la politique et du sport se trouve réuni au Radio City Music Hall de New York dans un super-spectacle-bénéfice au profit de la Guilde des artistes américains (*Actors' Fund of America*). Du grand « *glamour* » comme seuls les Américains en ont le secret. On dit qu'à côté de « Night of 100 Stars », la remise des Grammy Awards ressemblerait à une remise de prix dans une salle paroissiale. Parmi les quelque 200 invités (!), signalons la présence de Catherine Deneuve, Laureen Bacall, Dustin Hofmann, le maire Edward Koch de New York, Joe DiMaggio et deux bonzes de l'information : Walter Cronkite et Barbara Walters. Un grand spécial de trois heures, diffusé à compter de 20 h demain.

Radio-Canada

L'équipe de *Vaut mieux en rire* s'attaque cette semaine au monde de la justice dans un procès tout à fait loufoque. L'avortement, les bébés-éprouvette, la contraception ... rien n'échappe à l'humour cinglant d'André Dubois. Aux **Beaux Dimanches** à 19 h 30.

Sarah Bernhardt est sans doute la tragédienne française la plus célèbre, autant pour ses extravagances et son sens de la provocation que pour ses interprétations de *Phèdre* et de *La Dame aux camélias* au théâtre. Cette semaine, en deuxième partie des **Beaux Dimanches** (20 h 50), **Monique Leyrac** fait revivre le personnage exceptionnel dans *Divine Sarah*, un rôle qu'elle a interprété à la scène en 1980 et 1982. Une réalisation de Danielle-J. Suissa.

Radio-Québec

L'Autre Télévision a inscrit à l'horaire, depuis janvier, une série de documentaires produits par la « National Geographic Society » qui ont en commun la qualité et l'intérêt du célèbre magazine. Cette semaine (lundi à 22 h), on propose un dossier sur les grandes baleines. Cette espèce fascinante serait-elle menacée ?

Cinéma au petit écran

À **Ciné-Répertoire** (Radio-Québec), ce soir à 21 h 30, *Méphisto*, un film d'Itsvan Szabo. Un acteur arriviste, magistralement interprété par Klaus-Maria Brandauer, accepte de collaborer avec le Parti nazi. Un film sur la création et le pouvoir politique, un film inquiétant qui atteint parfois le sublime.

Au **Ciné-Club** de Radio-Canada, demain à 23 h 45, *Le Trésor de la Sierra Madre* de John Huston (1948). Avec Humphrey Bogard en aventurier cherchant un gisement d'or au Mexique.

À CFCF (12), mardi à minuit, *Diamonds Are Forever*. Non, ce n'est pas la réclame publicitaire d'un bijoutier, mais les aventures du célèbre « 007 », alias James Bond. Avec Sean Connery et Jill St.John, l'indispensable et séduisante espionne de service ...

— JULES RICHARD

EN MUSIQUE

Fidèles à leur nom, *Les Événements du neuf* ont mis ce soir à l'affiche de la salle du **Gesù** (1200, rue de Bleury) un concert-animation, *Jeux sonores*, en deux parties : concert de l'Atelier d'interprétation de jeux sonores de l'Université de Montréal animé par **Robert Léonard**, puis travail d'une partition et interprétation par le public. À noter que les brunchs-rencontres de mars et avril sont annulés: Renseignements et réservations : 733-5265. La soirée débute à 20 heures.

À 17 heures, **Musica Camerata** présente un concert Beethoven à la **salle Pollack**. Günther Herbig revient pour la deuxième fois cette saison à la tête de l'**Orchestre symphonique de Montréal**, exceptionnellement lundi et mardi, à 20 h à la **salle Wilfrid-Pelletier**. Le célèbre hautboïste **Heinz Holliger** sera le soliste de ces grands concerts, interprétant le concerto de Richard Strauss. On entendra aussi le *First Essay for Orchestra* de Barber et la *Symphonie no 9* de Schubert.

Un concert gratuit de l'**Orchestre de chambre McGill** a lieu demain à 20 h 30 à la **salle Redpath**. Des oeuvres de Bach sont au programme avec les violonistes **Yaela Hertz** et **Morry Kernerman**. L'altiste **Robert Verebes** jouera *Profundum Praedictum* d'Alexander Brott qui sera lui-même au pupitre.

Les amateurs d'orgue pourront entendre le Suisse **Guy Bovet**, demain à 20 h, à la **cathédrale Christ Church** et la Québécoise **Sylvie Poirier**, lundi à 12 h 30 au même endroit.

Aux « Concerts-Midi », mercredi au **Piano nobile** de la Place des arts, **Mario Duschesnes** présentera la suite *Pique-nique* du jazzman français Claude Bolling, une oeuvre pour flûte, piano, guitare et contrebasse.

Le compositeur français **Guy Amy** sera l'invité exceptionnel de la Société de musique contemporaine du Québec à son sixième concert de la saison, jeudi à 20 h à la **salle Pollack**. Il assurera la régie des sons et la direction artistique de son oeuvre *Une saison en enfer* d'après Rimbaud. Ses interprètes sont le soprano **Fusako Kondo**, le percussionniste **Jean-Pierre Drouet** et le pianiste **Carlos Roque Alsina**. De ce dernier, on entendra également *Hinterland*, pour piano, percussion et bande.

L'invité des *Grands Concerts de CBF-FM*, vendredi à 20 h, à l'**église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement** (angle Mont-Royal et Saint Hubert), sera le claveciniste **Scott Ross** qui jouera des oeuvres de J.S. Bach. Des laissez-passer sont disponibles à la maison de Radio-Canada du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30.

— GILLES POTVIN

Photo R.-Max Tremblay

Un dessin récent de Francine Simonin, à la Galerie 13.

SUR LES CIMAISES

En quittant ses *Vénus* pour les *Films d'intérieurs* qu'elle présente à la **galerie 13** (3772, rue Saint-Denis, jusqu'au 31 mars), **Francine Simonin** passe d'une image archétypale et relativement statique à une vision plus contemporaine de la femme considérée dans son mouvement, non seulement d'un dessin à l'autre mais à l'intérieur de chacun d'eux. L'exposition, dont le rythme évoque celui du cinéma, comprend, outre les oeuvres sur papier de format moyen auxquelles l'artiste nous a habitués, plusieurs petites esquisses très enlevées qui ont toute la vivacité des meilleures pages d'un carnet de croquis et, surtout, trois grands tableaux qui sont probablement les plus belles choses que Mme Simonin ait jamais réussies sur toile. Les amateurs de cette oeuvre n'en croiront pas leurs yeux.

Chez **John Schweitzer (42, av. des Pins ouest, jusqu'au 23 mars)**, une mini-rétrospective des photos du Montréalais **Michael Flomen** sert de prétexte à la publication d'un magnifique album qui contient les 26 numéros de l'exposition. Il faut voir ces compositions horizontales d'une rare élégance et d'une brillante technique qui ne portent comme titre que le nom d'une ville avec laquelle la photo entretient des relations aussi subtiles que le personnage de l'image avec son environnement.

— GILLES DAIGNEAULT

Monique Leyrac dans *Divine Sarah*, aux Beaux Dimanches, demain soir.

STRESSÉ?

Débarassez-vous de l'excès de tension

Offrez-vous un massage

Clinique d'acupuncture
8644 St-Denis
Métro Crémazie
388-0155

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"La fille en rouge"** 3 h, 6 h 15, 9 h 50— **"Collège de classe"** 1 h 15, 4 h 35, 8 h.
ASTRE II: — **"La corde raide"** 1 h, 5 h 20, 9 h 25 — **"L'anti-gang"** 3 h, 7 h 30.
ASTRE III: — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 1 h, 5 h 20, 9 h 25— **"Fauteuil pour deux"** 3 h 10, 7 h 30.
ASTRE IV: — **"The sure thing"** 6 h 10, 8 h, 9 h 50— **"Le bébé schtroumpf"** sam. dim. 1 h, 4 h 10, **"La jungle en folie"** 2 h 40.
BERRI I: (288-2115) — **"Les saisons du coeur"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
BERRI II: — **"La dame en couleurs"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
BERRI III: "Soldier's story" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
BERRI IV: — **"L'Amérique interdite"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 10.
BERRI V: — **"S.O.S. fantômes"** 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 10, 10 h 05.
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"The falcon and the snowman"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
BONAVENTURE II: —**"Mean season"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD I: (465-5906) — **"The sure thing"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD II: (465-5906) — **"Les Ripoux"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BROSSARD III: "Amadeus" 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Paris Texas"** 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Amadeus"** 4 h, 7 h, 9 h 50, **"Le bébé schtroumpf"** 12 h 15, 2 h 05.
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"La fille en rouge"** 7 h 10, 9 h 05, **"Le bébé schtroumpf"** 1 h, 3 h, 5 h.
CHAMPLAIN II: — **"Supergirl"** 1 h 30, 5 h 35, 9 h 45— **"Le meilleur"** 3 h 25, 7 h 35.
CINÉMA ONF: 200 o. Dorchester (283-8229)—**"Les tatouages de la mémoire" "On fait toutes du show business"** 19 h, 21h.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Into the night"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10, sam. der. spec. 11 h 15.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) **"Fire island fever"** 13 h, 14 h 25, 15 h 50, 17 h 15, 18 h 40, 20 h 05, 21 h 30
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— Les 60 ans de Colombia: **"The loves of Carmen"** 18 h 35— **"In a lonely place"** 20 h 35, Dim: **"Gilda"** 15 h, **"The big heat"** 18 h 35, **"The wild one"** 20 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Body rock"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX II: — **"Crimes of passion"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉPLEX III: — **"Places in the heart"** 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15.
CINÉPLEX IV: — **"The cotton club'** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15.
CINÉPLEX V: — **"Secret places"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉPLEX VI: — **"Another country"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX VII: — **"Heaven help us"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉPLEX VIII: — **"The sure thing"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX IX: — **"A soldier's story"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Gremlins"** 1 h 15, 5 h 10, 9 h 05— **"L'académie de police"** 3 h 20, 7 h 15
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Le bébé schtroumpf"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"L'arbalette"** 12 h 10, 14 h, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Éventreur de New York"** 12 h 45, 16 h 10, 19 h 35— **"Cannibal ferox"** 14 h 30, 17 h 55, 21 h 20
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Les petites collégiennes"** 12 h 30, 15 h 25, 18 h 20, 21 h 15— **"Elles aiment ça"** 13 h 55, 16 h 50, 19 h 45
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Il était une fois ur homosexuel"** 12 h 15, 13 h 35, 14 h 55, 16 h 15, 17 h 35, 18 h 55, 20 h 15, 21 h 35.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)— **"October: ten days that shook the world"** 19 h, **"Careful, he might hear you"** 21 h, **"The life and times of Rose the riveter"** 17 h, **"Storm boy"** 19 h, **"The general line"** 21 h.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Les Ripoux"** 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.
DAUPHIN II: "Mario" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DORVAL I: (631-8587) — **"Nightmare on elm street"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 45, 9 h 35.
DORVAL II: "The killing fields" 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.
DORVAL III: "Mischief" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Into the night"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 10.
DÉCARIE II: — **"Breakfeast club"** 1 h 35, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"La déchirure"** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.
ÉLYSÉE II: — **"Un dimanche à la campagne"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
ESPACE 9:(272-1080)—"Il était une fois en Amérique" 7 h, dim. 2 h, 7 h.
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Beverley hills cop"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
FAIRVIEW II: — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"La compagnie des Loups"** 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h, 7 h 55, 9 h 50.
GREENFIELD 2: — **"Ras les profs"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
GREENFIELD 3: — **"Beverly Hills cop"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Fantasia"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Supergirl"** 1 h, 5 h 15, 9 h 25— **"Le meilleur"** 3 h 05, 7 h 15.
KENT I:(489-9707) — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
KENT II:— **"Beverly hills cop"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉMA DU PARC 1:(844-9470) — **"Witness"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉMA DU PARC 11:— **"Witness"** 2 h, 4 h, 6 h, 8 h.
CINÉMA DU PARC III: — **"Beverly hills cop"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Anthologie du plaisir"** 7 h 15— **"La prochaine victime"** 7 h 30— **"Les saints innocents"** 9 h 15— **"L'ami américain"** 9 h 30 (8 au 11 mars)
LAVAL I:(688-7776) — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 35.
LAVAL II:— **"La compagnie des loups"** 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h, 7 h 55, 9 h 50, sam. der. spec. 11 h 35.
LAVAL III: — **"Ras les profs"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20. sam. der. spec. 11 h 25.
LAVAL IV:— **"La déchirure"** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h, sam. der. spec. 11 h 35.
LAVAL V:— **"Beverly Hills cop"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35, sam. der. spec. 11 h 30.
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)—**"Supergirl"** 1 h 20, 5 h 25, 9 h 40— **"Le meilleur"** 3 h 15, 7 h 30.
LAVAL-ODÉON II:— **"Into the night"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
LOEW'S I:(861-7437) — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30. sam. der. spec. 11 h 35.
LOEW'S II:— **"Vision quest"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30. sam. der. spec. 11 h 30.
LOEW'S III:— **"Mischeif"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40. sam. der. spec. 11 h 35.
LOEW'S IV:— **"2010"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20. sam. der. spec. 11 h 25.
LOEW'S V:— **"Protocol'** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15. sam. der. spec. 11 h 15.
MERCIER:(255-6224)— **"Sur la corde raide"** 3 h 20, 7 h 15— **"Star 80"** 1 h 15, 5 h 10, 9 h 20.
OUIMETOSCOPE:(525-8600) — **Sam.: "Il était une fois en Amérique"** 8 h —**"Femmes de personnes"** 7 h 15, 9 h 30. Dim: **"Il était une fois en Amérique"** 2 h, 8 h, **"Femmes de personnes"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
OUTREMONT:(277-4145)— **Sam et dim: "La guerre des tuques"** 2 h, **"La publicité, ça c'est du cinéma"** 4 h, **"Greystoke, la légende de Tarzan"** 6 h 45, **"Brussels by night"** 9 h 30.
PALACE I:(866-6991) — **"Nightmare on elm street"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 45, 9 h 35, sam. der. spec. 11 h 25.
PALACE II:— **"The killing fields"** 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h, sam. der. spec. 11 h 40.
PALACE III:— **"Turks 182"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 20.
PALACE IV:— **"Beverly Hills cop"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sam. der. spec. 11 h.
PALACE V:— **"Beverly Hills cop"** 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30, sam. der. spec. 10 h 30.
PALACE VI:— **"Beverly Hills cop"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 30.
PARADIS I:(866-6991) — **"La fille en rouge"** 8 h—**"Un collège de classe"** 9 h 35, **"Le bébé schtroumpf"** 2 h 40, 6 h, **"la jungle en folie"** 1 h, 4 h 10.
PARADIS II:— **"S.O.S. fantômes"** 6 h 10, 9 h 55.—**"L'homme à femmes"** 8 h.
PARADIS III:— **"Gremlins"** 2 h 15, 6 h, 9 h 45— **"Académie de police"** 12 h 30, 4 h 15, 8 h.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **"La chevauchée roze" "Born in flames"** 19 h 30, 21 h. (1 au 14 mars)
PARISIEN I:(866-3856) — **"La compagnie des loups'** 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h, 7 h 55, 9 h 50, sam. der. spec. 11 h 35.
PARISIEN II:— **"Ras les profs"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 25.
PARISIEN III:— **"La garce"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 05, sam. der. spec. 11 h 05.
PARISIEN IV:— **"1984"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25, sam. der. spec. 11 h 35.
PARISIEN V:— **"Le p'tit con"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40, sam. der. spec. 11 h 30.
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Sur la corde raide"** 5 h 35, 9 h 30— **"Star 80"** 7 h 35, **"Le bébé schtroumpf"** 1 h 15, 3 h 20.
PLACE LONGUEUIL II:— **"Supergirl"** 1 h 15, 5 h 20, 9 h 25— **"Le meilleur"** 3 h 15, 7 h 20.
PLACE VILLE-MARIE I:(866-0689) — **"Mrs Soffel"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40.
PLACE VILLE-MARIE II:— **"Micki and Maude"** 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"A passage to India"** 12 h 30, 3 h 45, 7 h, 9 h 55
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Breakfast club"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"The sure thing'** 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 15.
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"Canibal ferox"** 14 h 40, 18 h, 21 h 20— **"Éventreur de New York"** 13 h, 16 h 20, 19 h 40
SAINT-DENIS III:— **"Le motard téméraire"** 14 h 10, 17 h 40, 21 h 10— **"Les prédateurs"** 12 h 25, 15 h 55, 19 h 25.
VERDUN:(768-2092)— **"L'académie de police"** 4 h 30, 8 h 10 — **"Gremlins"** 6 h 30, 10 h 10, **"Le bébé schtroumpf"** 12 h 15, 2 h 25.
VERSAILLES I:(353-7880) — **"La compagnie des loups"** 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h, 7 h 55, 9 h 50.
VERSAILLES II:— **"Ras les profs"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
VERSAILLES III:— **"L'opéra de la terreur"** 3 h 10, 6 h 25, 9 h 40, **"Les exterminateurs de l'an 3000"** 1 h 30, 4 h 45, 8 h 25, 8 h.
VILLERAY:(388-5577) — **"Sur la corde raide"** 5 h 20, 9 h 25— **"Star 80"** 3 h 15, 7 h 20, **"Le bébé schtroumpf"** 12 h, 1 h 30.
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — **"1984"** 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 05, 9 h 10.
YORK:(937-8978) — **"Starman"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.

EXPOSITIONS

APPART': 326 est Marie-Anne (287-1661)— Sylvie Bouchard, installation, 13 fév. au 10 mars, jeu. au dim. 13h. à 18h.
ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106, Mtl (842-9686)— Stephen Hutchings, oeuvres récentes, du 20 fév. au 10 mars— Peintures récentes de Tony Cooper, du 13 au 31 mars, du mer. au dim. 12h. à 17h.
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078)— Dessins de Pnina Gagnon, du 26 fév. au 24 mars
AXE NEO-7: 205 rue Montcalm, Hull (771-2122)— Peintures récentes de Claude Simard, du 10 au 31 mars
DANIEL BEAUCHESNE: Galerie art contemporain, 307 ouest Ste-Catherine ste 600 (843-7346)— Roger Vautour, 6 au 31 mars
CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 Victoria (488-9558)— « Joaillerie et petit objet métal » exposition des 20 meilleurs joailliers et orfèvres du Québec, du 15 fév. au 30 mars
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 ch. Côte Ste-Catherine (739-2301)— « East Village at the/au centre » 95 artistes de New York, du 28 fév. au 14 avril
CENTRE COPIE-ART: 813 est Ontario (523-4830)— « Enantiodromia » exposition-installation de Jacques Charbonneau, du 20 fév. au 10 mars , ouvert du lun. au sam. 12h. à 18h.
CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN: 200 ouest Sherbrooke salle 4005, (282-3395)— « Les meilleures affiches nord-américaines de 1979 à 1984 » du 15 fév. au 10 mars
CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND: 175 rue Ringuet, Drummondville (477-5416)— « Spectrum » installation de Gilles Larivière, jusqu'au 10 mars, tous les jours de 13h.30 à 17h.30
CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place d'Youville, Vieux-Montréal (845-4236)— « Regards sur l'architecture commerciale de Montréal » en collaboration avec la Chambre de Commerce de Montréal, exposition de photographies, du 15 nov. au 15 mai 85, avec visites guidées se terminant à 15h.30
LE CERCLE D'ART: 2159 est Boul. St-Martin, Laval (384-2551)— Oeuvres de Louis Belzile, artiste peintre, du 10 mars au 9 avril, tous les jours de 10h. à 21h.
CHÂTEAU DUFRESNE: Angle Pie 1X et Sherbrooke (259-2575)— « Tissu-mode » tissus destinés à la création de vêtements jusqu'au 28 avril— « Expérience sur métier Jacquard » ensemble de tissus et de schémas illustrant des dessins contemporains jusqu'au 7 avril
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
DAZIBAO CENTRE D'ANIMATION ET D'EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE: 4060 St-Laurent ste 104 (845-0063)— Photographies de Judith Crawley— Photographies de Sheila Greenberg, 6 au 31 mars, du mer. au dim.
FORT CHAMBLY: 2 rue Richelieu, Chambly (658-1585)— Exposition « Jacques Cartier, capitaine, pilote et maître » du 15 fév. au 5 mai— « Le Fort Chambly et le régime français », en permanence— du mar. au dim. 09h. à 17h.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 ouest Sherbrooke (844-2593)— Oeuvres récentes de Yvon Breton, du 6 au 17 mars
GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke (284-3768)— Travaux récents de Françoise Lafleur, du 7 au 29 mars, lun. au sam. 11h. à 17h.
GALERIE D'ART MAX BOUCHER: Centre culturel, 20 sud St-Charles, Joliette (756-1661)— « Les Retrouvailles » exposition des anciens étudiants du Cégep de Joliette, du 10 fév. au 11 mars
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest Boul. Maisonneuve (879-5917)— Joyce Wieland: dix ans de peinture— François Baillargé (1759-1830) un portefeuille de dessins académiques, du 20 fév. au 23 mars— Porcelaine: tradition d'excellence, 4 mars au 6 avril
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 St-Denis (284-2668)— Peintures de Yves Laroche, 13 mars au 1 avril
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179)— Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...
GALERIE ART SELECT INC: 6810 St-Denis (273-7088)— Oeuvres de A. Ouellet, C. Picher, R. Pichet, P. Soulikias et Michel Duguay— Sculptures de J.P. Mailloux, J.M. Laberge, A. Ross et A Bugur Gelu, du mar. au dim.
GALERIE ART ET STYLE: 4875A ouest Sherbrooke (484-3184)— Oeuvres de Paul Vanier Beaulieu, A. Rousseau, Paul Soulikias et Saint-Gilles, du 18 fév. au 18 mars
GALERIE D'ART VINCENT: Château Laurier, Ottawa— Exposition des oeuvres de Paul-Vanier Beaulieu, Jacques de Tonnancour, Pierre lefebvre et Claude A. Simard, lun. au ven. 10h. à 17h30, sam. 10h. à 17h.
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Exposition des aquarelles de Néradilek, et les artistes de la galerie
GALERIE LAURIENNE BAZINET: 5451 ouest Sherbrooke (483-2607)— Exposition des oeuvres de A.Y. Jackson, Frederick S. Coburn, Alex Colville, Marc Chagall, Joan Miro, Antoine Bittar, Cezyl Testeau, Hubert Van de Walle et les sculptures de Sylvia Daoust, Nicole Bourgault, et de Jules Mené, du mar. au dim.
GALERIE DU CENTRE: 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772)— Peintures, sculptures et montages de Marc Ledoux, Nicole Elliott, Fernand Langlois et François-Marie Bertrand, du 28 fév. au 17 mars, du mar.au dim.
GALERIE 101: 245½ rue Bank, Ottawa (230-2793)— Thomas Monahan, objets peints, du 19 fév. au 9 mars— « Images de la sexualité » exposition du 13 au 16 mars
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 ave Greene, Mtl— L'Art naif, peintures sous-verre de l'Afrique et les toiles de peintres connus d'Haiti, du 12 fév. au 16 mars
GALERIE DES CLOSERIES: 7373 rue des Closeries, Anjou (351-2898)— Oeuvres choisies de peintres canadiens, du mer. au dim.
GALERIE CONVERGENCE: 1285 de la Visitation, Mtl (524-4060)— « Ombres et lumière: la femme » étude des dessins de Georges Dyens, du 6 au 9 mars, mer. au sam. 11h. à 18h.
GALERIE CULTART: 360 est rue Roy, Mtl (843-3596)— « Cache-Cache-Cachot » oeuvres récentes de François-Léo Tremblay, 13 fév. au 10 mars— « Année-Lumière » oeuvres récentes de Indira Nair, du 13 mars au 7 avril
GALERIE DU CYGNE: 2050 rue Crescent, Mtl (843-4802)— Exposition de céramiques originales d'André Brasilier, ainsi que les lithographies et oeuvres récentes d'Arroyo et de Lilivandel
GALERIE ALINE DALLAIRE: 2750 Boul. Marie-Victorin, Longueuil (875-5680)— Exposition des peintures de l'honorable Jean-Pierre Côté, du 9 au 28 mars, tous les jours de 10h. à 21h.
GALERIE DANIEL: 2159 rue Mackay (844-4434)— Exposition collective d'oeuvres des artistes de la galerie à compter du 23 fév. du mar. au sam. de 10h. à 18h.
GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406)— "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.
GALERIE DUGUAY-MATHIEU: 4329 Christophe-Colomb (521-0600)— Oeuvres récentes de Mickie Hamilton
GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne (271-1783)— Art moderne et contemporain— Travaux récents de Normand Moffat, du 28 fév. au 17 mars, mer. au dim. 12h. à 18h.
GALERIE ELCA LONDON: 1616 ouest Sherbrooke (931-3646)— Oeuvres de Michael Steiner, sculptures sur bronze et travaux de papier à compter du 9 mars
GALERIE ÉMERGENCE: 1452 est Laurier (525-2264)— Sculptures, peintures, dessins, de Élisabeth Raymond, Nicole Brazeau, Diane Chartrand et Josée Duclos jusqu'au 9 mars— André Aubé, peinture industrielle sur toile 10 au 23 mars
GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455)— Travaux de Nancy Petry, acrylique, pastel sur papier et sur toile, photographies— Jane Adams, aquarelles, du 14 fév. au 9 mars
GALERIE FUCITO: 5283 ave du Parc (279-1919)— Peintures, sculptures et gravures de L'Héritier, Guy Montpetit, Dumouchel, Art Price, Miro et autres — Oeuvres sur papier d'artistes canadiens et internationaux du mer. au sam.
GALERIE JOYCE GOLDMAN: 4012 rue Drolet, Mtl (844-4569)— Exposition des oeuvres de Claudia De Monte du 21 fév. au 17 mars
GALERIE GRAFF: 963 est Rachel, Mtl (526-2616)— Dessins récents de Jocelyn Jean, du 21 fév. au 19 mars du mar. au sam.
GALERIE RENÉE HAMEL: 56A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722)— Exposition des peintres et des sculpteurs de la galerie, mar. au sam. 12h. à 18h.
GALERIE HORACE: 906 ouest King, Sherbrooke— Oeuvres récentes de Pierre Bruneau et de Odette Théberge, du 8 fév. au 10 mars— « Mur et plancher » exposition annuelle des artistes des Cantons de l'Est, 8 au 31 mars
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE JOLLIET: 279 ouest Sherbrooke ste 211 (842-8883)— Oeuvres récentes de Richard Mill, du 23 fév. au 23 mars
GALERIE LA CIMAISE: 1392 o. Sherbrooke (845-5045)— Exposition permanente des oeuvres du sculpteur André Roch Lussier et des peintres Marcel Favreau, Gilles E. Gingras et Yves Laroche
GALERIE SAMUEL LALLOUZ: 1620 ouest Sherbrooke (935-5455)— Artistes de la galerie, avec Bruce Dunnet et Guy Baily, mar. au sam. 10h. à 18h.
GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis (843-3585)— Oeuvres de Lucie Duval, huiles sur toiles, 10 au 28 mars, mer. au ven. 13h. à 18h., sam. et dim. 13h. à 17h.
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — Miniatures, figurines pré-Colombien, de Costa Rica Perou et Mexico— Petites figures d'ancêtres des peuples Yoruba, Lobi, Gouro et autres tribus, mar. au sam. 13h. à 17h.30
GALERIE LUDOVIC: 1390 ouest Sherbrooke ste 3 (844-9788)— Artistes présentement en galerie, M. Poissant, L. Chapdelaine, T.K. Thomas, A. Bertounesque, Aufer, M. Bellingo et M. Brazeau
GALERIE DU MANOIR: 428 ave Baron Empain, Ste-Marguérite du Lac Masson— Exposition du photographe Leigh-Morton et, arts décoratifs de Lise Mathieu, jusqu'au 15 mars
GALERIE MAXIMUM: 123 ouest Mont-Royal (282-2050)— Arts-/Femmes/Prison, Lenoir, Gagnon, Doucet, exposition du 5 au 24 mars
GALERIE MICHEL ANGE: 430 Bonsecours, Vieux Montréal (875-8281)— Oeuvres de peintres québécois, Ayotte, Dallaire, Lemieux, Richard et autres, du mar. au dim.
GALERIE MIHALIS: 1500 ouest Sherbrooke (932-4554)— oeuvres de Gordon Pfeiffer, Ken Danby et Ron Bolt
GALERIE MONTCALM: 25 Laurier, Hull (777-4342)— Exposition des oeuvres de Pnina Gagnon, dessins et peintures
GALERIE NOCTUELLE: 307 ouest Ste-Catherine ste 555, (845-5555)— Salle 1: Christiane Lemire, travaux récents, 10 au 31 mars— Salle 1: Luc Forget, sculptures— Salle 2: Patrick Thomas, du 2 au 27 mars
GALERIE OBORO: 3981 St-Laurent ste 499 (844-3250)— Exposition de 19 artistes photographes, du 5 au 16 mars, mar. au sam. 12h.30 à 18h.
GALERIE L'OEIL: 4427 St-Denis (282-1756)— Gravures internationales de Bellmer, Calder, Chagall, Chirico, Dali, Delvaux, Fini, Lam, Magritte, Matta, Minaux, Miro et autres, du 9 fév. au 30 mars, lun. au sam. 11h. à 17h.
GALERIE OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501 (287-1574)— Peintures, sculptures et dessins de June Leaf, du 5 au 23 mars
GALERIE FREDERIC PALARDY: 1170 rue Victoria, St-Lambert (465-3337)— Oeuvres de Diane Collet Larichelière, du 8 au 24 mars
GALERIE PORT-MAURICE: 8420 Boul. Lacordaire, St-Léonard— Ghislain Renaud, bois gravé, du 21 fév. au 10 mars— Sculptures de Tatiana Demidoff-Séguin, du 14 au 29 mars
GALERIE POWERHOUSE: 3738 St-Dominique ste 203 (844-3489)— Galerie 1: Carol Wainio, peintre— Galerie 11: Danielle Fillion, objets peints en bois, du 9 fév. au 9 mars, mar. au sam. 11h. à 17h.— « Encan mystère » exposition d'oeuvres et offres écrites, 12 au 16 mars
GALERIE JOHN A. SCHWEITZER: 42 ouest ave des Pins (289-9262)— Rétrospective des photographies de Michael Flomen (1977-1984) du 23 fév. au 23 mars
GALERIE SKOL: 3981 St-Laurent ste 810 (288-6636)— « Exit 19 » exposition de 19 artistes-photographes, 5 au 16 mars
GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451)— Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00
GALERIE D'ART STEWART: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (695-3312)— « Service de table idéal » exposition des couverts et des coupes à vin— « Réflections » oeuvres de l'orfèvre Louis Etherington, du 16 fév. au 17 mars
GALERIE UQAM: 1400 Berri, Pavillon Judith Jasmin— Salle J-R120: « L'effet efface » dessins de Aimé Zayed, du 6 au 17 mars— « Les mondes de Jacques de Tonnancour » rétrospective de l'artiste du 6 au 24 mars— SUR LA GRANDE PLACE— Les plus récentes banderoles du peintre Robert Venor, du 6 mars au 6 avril, du mer. au dim. 12h. à 18h.
GALERIE VERRE D'ART: 1518 ouest Sherbrooke, Mtl (932-3896-)—« Prototypes » exposition de Astri Reusch, 12 mars au 3 avril
GALERIE YAJIMA: 307 ouest Ste-Catherine ste 515 (842-2676)— Exposition des oeuvres des artistes de la galerie, 21 fév. au 16 mars du mer. au sam.
GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART QUÉBEC: 2025 rue Peel (849-6091)— Exposition de photographies de John Reeves, du 2 fév. au 30 mars
LA GUILDE GRAPHIQUE: 9 ouest rue St-Paul (844-3438)— Exposition des oeuvres de Kittie Bruneau et de Brian Collins, jusqu'à la fin mars
MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 de la Gare, Piedmont— Exposition permanente des oeuvres de Daly, Bruni, Duguay, Guertin, Tremblay et plusieurs autres
MAISON D'ART SAINT-LAURENT: 916 Boul. Décarie (744-6683)— Exposition 5e anniversaire, oeuvres de Bruni, Henry, Hudon, Lamoureux, Peacock, Ravary et Richardson, nouvelles acquisitions de Bonmati, Blier, Mercier et Nemeth, dim. de 13h. à 17h.
MAISON CHEVALIER: 50 rue Marché-Champlain, Place Royale, Québec— « Le meuble et l'outil » exposition montrant les nombreuses étapes de la fabrication de pièces de notre mobilier traditionnel, Yves Prévost, artisan fera des démonstrations tous les dim. après-midi de 13h. à 16h. du 15 déc. au 29 avril 85
MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 ch. Côte-des-Neiges (739-7195)— Paris couleur Montréal, exposition internationale de peintures en coll. avec le Salon de la jeune peinture (Paris) et le Conseil des artistes-peintres du Québec, 7 au 31 mars— Camille Claudel, photographies d'oeuvres, 8 au 31 mars
MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario (872-4213)— Femme et Culture, exposition de Claude Prairie, Gaby Schloesser, et Lise Dubé, 6 au 31 mars
MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk (872-2044)— Exposition d'Isabelle Grondin, sculpteur, et de Josée Grondin, peintre-graveur, du 13 fév. au 10 mars— Exposition des photos de Robert Hébert, jusqu'au 10 mars— Exposition du groupe « Corporation des émailleurs du Québec » du 13 mars au 7 avril
MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel (489-0842)— Oeuvres de Léon Spilliaert (1881-1946) du 1 au 31 mars
MAISON MAZARIN: 2551 est Beaubien (376-1314)— Exposition des oeuvres de Eric Riordon, René Richard, Gordon Pfeiffer, Harold Beament, Umberto Bruni, Ann Nasvik, Dennison, Luigi Tiengo, François Marchand et Flore Simoneau
MICHEL TÉTRAULT ART CONTEMPORAIN: 4260 St-Denis,(843-5487)— Tableaux récents de Jacques Hurtibise, 13 fév. au 10 mars— « Éléments-fiction » oeuvres récentes de Lise Landry, du 13 mars au 7 avril
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre (873-2878)— Les vingt ans du musée à travers sa collection, 150 oeuvres choisies du 27 janv. au 21 avril
MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix (747-7367)— « Dormir au chaud et en beauté » exposition de lits et de couvre-lits du 19e et du début du 20e siècle, du 21 janv.au 21 avril— Dessins sélectionnés pour le calendrier de la ville de St-Laurent, jusqu'au 24 mars
MUSÉE DU BAS SAINT-LAURENT: 300 rue St-Pierre, Rivière-du-Loup (862-7547)— Hélène Roy, installation et montages de l'artiste, du 20 fév. au 17 mars— Claude Bilodeau, photomontages récents de l'artiste, du 20 fév. au 24 mars— « Splendeurs d'Orient » exposition prestigieuse du Musée des Beaux-Arts de Montréal, du 6 mars au 7 avril
MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Suite à la page 36

TOUT À LOISIR

LA CHRONIQUE DU TEMPS LIBRE

Par les chantiers . . . (air connu)

PIERRE HAMEL*

LE MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DES CHANTIERS

Photo Germaine Salois

Une équipe de jeunes en chantier.

LE MOUVEMENT québécois des chantiers n'a pas attendu l'année internationale de la Jeunesse pour promouvoir des projets pour les jeunes. De nombreux chantiers ont été mis en branle au cours des dernières années et on récidive de plus belle cette année. Les jeunes de 18-25 ans qui ont le goût de découvrir une belle région du Québec, tout en travaillant de leurs deux mains, peuvent s'inscrire dès maintenant dans un chantier de jeunes bénévoles. Le Mouvement recherche des filles et des gars pour huit projets de travail communautaire.

Ces projets, qui s'échelonnent sur une période de quatre à 12 semaines, se dérouleront d'avril à juin prochain. Parmi les projets offerts, notons la rénovation d'une auberge de jeunesse à Trois-Rivières et d'une base de plein air dans l'Outaouais, le réaménagement de la Maison des jeunes de l'Abitibi et d'une chapelle à Saint-Julien.

Les jeunes sont logés, nourris et leur transport est payé. Ils vivent une expérience de travail en groupe tout en réalisant des projets concrets, utiles à une communauté. Aucune expérience de travail n'est requise pour travailler sur un chantier, celui-ci étant avant tout un lieu privilégié d'apprentissage.

Les jeunes intéressés peuvent se procurer le catalogue, décrivant les projets du printemps, dans les centres de Travail-Québec, dans un CLSC ou directement au Mouvement québécois des chantiers, 1415, rue Jarry est, à Montréal : (514) 374-4700, poste 387.

Un autre mouvement

L'agriculture biologique ? « Peau de chien ! quéçéça ? » dirait le père Gédéon. Une agriculture d'aujourd'hui, selon les responsables du Mouvement pour l'agriculture biologique. En fait, une agriculture basée sur les récents progrès de la biologie. Ceux-ci permettent à l'agriculteur d'avoir des outils modernes à sa portée. Par exemple, une connaissance approfondie du rôle des oligo-éléments et la mise au point des techniques de compostage.

Il en résulte une production abondante d'aliments sains tout en améliorant de façon durable la fertilité naturelle des sols. Si toutes ces techniques vous intéressent, le Mouvement pour l'agriculture biologique vous invite, au cours des prochaines semaines, à une série de stages portant sur l'arboriculture fruitière (15-16-17 mars), la fertilité des sols (6 avril) et les plantes médicinales (24 avril, 1-4 et 11 mai). Pour plus d'informations, contacter le Mouvement à (514) 374-4700, poste 237.

L'orientation

Si vous êtes du genre à vous perdre dans votre jardin, je vous conseille fortement de suivre un cours d'orientation avec cartes et boussole. La Fédération québécoise de la marche, en collaboration avec l'école Direction plein-air, offre un cours d'une durée de sept semaines, à raison de deux heures par semaine et d'un exercice pratique en forêt. La boussole, les mesures de distance, les courbes de niveau, la déclinaison magnétique sont des sujets qui seront traités en profondeur. Pour plus d'informations, téléphoner à l'école Direction plein-air : (514) 632-6874.

—

* Cette chronique est préparée pour LE DEVOIR . . . À LOISIR par le service des communications du **Regroupement des organismes nationaux de loisir** (RONLQ), 1415, rue Jarry est, Montréal, H2E 2Z7, 374-4700, poste 425.

HUMEURS VINICOLES

Du champagne, sans raison

JOSÉE BLANCHETTE

TIENS DONC ! du champagne au mois de mars, pourquoi ? Pourquoi pas ?

Vieille mentalité judéo-chrétienne, la réussite est associée à la récompense. Chaque sommet atteint dans une année, qu'il soit d'ordre personnel ou collectif, n'est qu'un heureux prétexte pour faire sauter le bouchon. La bouteille de champagne, avec toute sa pétillante symbolique, s'est retrouvée au banc des déesses, de celles qu'on regarde longtemps avant d'approcher. Pas de mal à cela, sauf qu'on oublie trop souvent que le champagne est avant tout un vin, un grand vin mais un vin tout de même. Un vin qui a, de plus, le très grand avantage de se boire avant tout et à toute heure.

Ceci dit, le champagne reste coûteux comme tous les grands vins. Mais, en apprenant à connaître le champagne, on comprend mieux ses principes d'élaboration et les nombreuses manipulations qu'il nécessite.

C'est Dom Pérignon qui, au 17e siècle, perça véritablement le mystère qui entourait ce « vin diable ». Le vin, une fois mis en bouteilles, poursuivait sa fermentation et dégageait un gaz carbonique qui faisait éclater les bouteilles. Dom Pérignon introduisit son fameux bouchon de liège toute-épreuve et utilisa des bouteilles plus résistantes que celles destinées aux vins « tranquilles ». Il fut le premier à mettre en branle le principe actif du champagne, c'est-à-dire le procédé d'assemblage, comme en parfumerie.

Issus de trois cépages différents (*chardonnay, pinot noir* et *meunier*), les vins de Champagne sont composés avant d'être mis à fermenter en bouteille. Plus d'une cuvée entre dans l'élaboration d'un bon champagne et on assemble des vins d'années et de cépages différents afin d'obtenir un vin de marque, fidèle à la tradition de la maison qui le produit. Ainsi, la maison Moët et Chandon détient jalousement la recette originale élaborée par Dom Pérignon. Pour obtenir le champagne rosé, on ajoute tout bonnement une partie de vin rouge champenois à l'assemblage.

Le champagne n'est pas un vin de cave; il se boit sitôt acheté. Les nombreux formats atteints de gigantisme, tels les « jéroboams », « mathusalems » et « nabuchodonosors », font partie d'un folklore douteux et n'ajoutent rien à la qualité d'un champagne, sinon en artifice. Vaut mieux s'en tenir à la bouteille conventionnelle et ôter le bouchon délicatement pour ne pas en perdre une seule goutte.

Une dégustation de six d'entre eux nous a fait apprécier les meilleurs dans la catégorie des non-millésimés. Dégustation à l'aveugle qui s'est terminée non sans en surprendre quelques-uns. Dans l'ordre des préférences :

KRUG, brut grande cuvée ($ 32.20) MDV

Très élégant, ce champagne rappelle le nez de bourgogne blanc issu de cépage Chardonnay. Les bulles sont fines et il laisse des traces de grillé en bouche. L'acidité n'empiète pas sur le fruit et en fait un rince-bouche nocturne idéal.

ROEDERER, brut premier ($ 24.65) MDV

Une belle robe ambrée suivie d'un nez magnifique et original. Un vin qui se boit tout seul malgré une bonne acidité. L'équilibre est léger et l'ensemble a une fraîcheur inimitable.

POMMERY, brut royal ($ 20.15) SAQ

La couleur tire sur le pêche et les bulles sont nettement plus grosses. Le vin rappelle la pomme verte et l'acidité semble plus marquée que le fruit.

CHARLES HEIDSIECK, brut ($ 20.90) SAQ

Un vin très sec, au nez de soufre et de vanille. Les bulles disparaissent vite dans le verre et les saveurs s'envolent aussi rapidement sur la langue.

VEUVE CLIQUOT, brut ($ 21.20) SAQ

Le vin est élégant, l'effervescence est bonne. Des arômes de baril de cidre se confirment dans la bouche. La sécheresse de ce vin le rend par trop agressif.

MUMM CORDON ROUGE, brut ($ 21.20) SAQ

On sent le pinot noir de ce vin qui n'a pas beaucoup de durée. Un champagne de ligne aérienne, commercial au goût et qui s'oublie vite.

Vélo-Québec a 4 ans

Le magazine *Vélo-Québec* a lancé cette semaine son numéro de quatrième anniversaire. Cet ancien bulletin de liaison est devenu, en mars 1981, le magazine indépendant que l'on connaît sous sa forme actuelle. Publié six fois l'an par les éditions Tricycle, c'est le seul magazine sur le vélo au Québec ou au Canada.

Vélo-Québec vise une vaste clientèle : plus d'un million et demi de Québécois « font » de la bicyclette. Rien d'étonnant à ce que le Québec produise 90 % des vélos fabriqués au Canada et consomme la moitié de sa production. Le magazine se veut le reflet de tous ces Québécois amateurs de vélo. Les enragés de cyclotourisme et les spécialistes de hautes performances ont leur place, bien sûr, mais l'équipe de rédaction accorde le plus d'importance à ceux qui utilisent leur vélo comme moyen de transport, de loisir, de détente, en disant à ces adeptes quoi acheter, quel prix payer, comment réparer leur vélo, où se promener (grâce à des cartes de pistes cyclables).

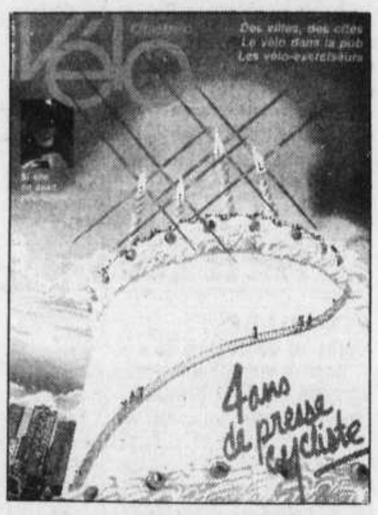

Ses reportages font découvrir des petits coins où l'air est bon au Québec. De plus grands textes transportent l'intérêt du lecteur ailleurs : Chine, Irlande . . . Chaque numéro présente des chroniques pour tout le monde : santé, culture, gadgets, transport, technique, écologie, etc.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA
RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

THÉÂTRE

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est Ontario (252-1744)— « Le Tartuffe » de Molière, sam. 20h.30, dim. 19h.30, tout mars

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Je t'embrasse, Sylvia » retrace la vie de Sylvia Plath, m. en s. Michelle Rossignol, du 6 mars au 20 avril, lun. au sam. 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384)— « Quand tomberont les branches » de Pieter Anton Van Westrenen, m. en s. Jean-Raymond Châles, du 6 au 23 mars, mer. au dim. 20h.

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard-Montpetit (282-9236)— « Le Théâtre de chambre » de Jean Tardieu, par le Théâtre du Vertige, les 9-10-15-16-17 mars à 20h.30, le 10 mars à 15h.

DÎNER-THÉÂTRE LES MASQUES: Hôtel Régence Hyatt, 777 Université, Mtl (879-1370)— « They're playing our song » de Neil Simon, en prolongation jusqu'au 14 avril, du mer. au dim.

THE DOME THEATRE: 3990 ouest Notre-Dame (931-5000)— Le département de théâtre de Dawson College présente « A murder has been arranged » de Emlyn Williams, m. en s. Howard Ryshpan, du 5 au 10 mars, mar. dim. 20h.30, mer. matinée 13h.30

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Mtl (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « Le cyclope » drame satyrique d'Euripide, m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du 6 mars au 6 avril, du mer. au dim. 20h.30, suppl. le sam. à 23h.

GALERIE DE MARIONNETTES DU THÉÂTRE DE L'AVANT-PAYS: 550 Atwater, Mtl (935-7257)— Exposition et spectacle de marionnettes « Sabib ou une orange à la mer » texte Marielle Bernard, m. en s. Michel P. Ranger, tous les sam. et dim. de mars à 14h., à compter du 10 fév.

HÔTEL REINE ÉLIZABETH: Café Arthur, 900 ouest Dorchester (861-3511)— « La vie parisienne » de Jacques Offenbach, en prolongation jusqu'au 31 mars, du mer. au sam. 21h., le dim. 15h. et 20h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurent (843-4166)— « Something red » (version française) de Tom Walmsley, m. en s. Daniel Valcourt, à compter du 1 mars, du mar. au dim. 20h.30

SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « J'ai rêvé que la neige brulait » pièce de Paul Bélanger, du 6 au 30 mars

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau (523-1211)— « Le facteur réalité » de René Gingras, m. en s. Daniel Roussel, du 7 au 30 mars, mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— « Master Harold...and the boys » d'Athol Fugard, m. en s. Maurice Podbrey, du 31 janv. au 17 mars, mar. au ven. 20h., sam. 14h., dim. 19h.— « Successful strategies » de Marivaux, traduction de Timberlake Wertenbaker, du 14 mars au 7 avril, mar. au sam. 20h., dim. 19h., matinée le sam. 14h.

THÉÂTRE FÉLIX LECLERC: 1456 est Ste-Catherine (521-4650)— « Waiter » de Pierre Légaré, du 13 au 17 mars

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Désir sous les ormes » d'Eugene O'Neill, m. en s. Michel Dumont, à compter du 13 fév. du mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis (844-1793)— « Une journée particulière » d'Ettore Scola, m. en s. Guillermo De Andrea, du 26 fév. au 24 mars, mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

THÉÂTRE ZOOPSIE: 1400 St-Urbain (288-5188)— « Richard 3 » d'après Shakespeare, m. ens . Dennis O'Sullivan, du 21 fév. au 10 mars, jeu. au dim. 20h.30

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: « Bonjour, là, bonjour » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, du 5 au 30 mars, mar. au sam. 20h.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091½ rue St-Jean, Québec (694-9631)— « Les dominos » de Jean-Jacqui Boutet et Jacques Girard, m. en s. Claude Binet, du 20 fév. au 9 mars, mar. au sam. 20h.30

SALLE RENÉ-PROVOST: Angle des rues Wright et Leduc, Hull (771-6669)— « Jocelyne Trudelle-...trouvée morte dans ses larmes » de Marie Laberge, m.en s. Serge Hamelin, les 9, 14-15-16, 22-23 mars 20h.30, le 24 mars 19h.30

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (771-6669)— « Les Moineau chez les Pinson » de Georges Dor, m. en s. Hedwige Herbiet, du 27 fév. au 29 mars, mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

SALLE DE THÉÂTRE DE LA RUE YORK: 12 rue York, Ottawa— « Mort accidentelle d'un anarchiste » de Dario Fo, présenté par le Théâtre d'la Corvée, m. en s. Clément Cazelais du 26 fév. au 9 mars, 20h.30

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Théâtre: Le National Arts Centre présente « Terminal Blues » de Denis Bouchard, sem. 20h. sam. 14h. et 20h.— Salle Studio: Le Théâtre de la Marmaille présente « Pleurer pour rire » de Marcel Sabourin, le 10 mars, 13h.30 et 15h.30

VARIÉTÉS

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert tous les jours de 10h. à 17h.

AU HIGH TECH: 1400 Montcalm, Mtl— « Most Modern » chorégraphies de Louise Bédard, Ginette Laurin et Daniel Soulières, 11 au 14 mars, à 20h.

LA BARRIQUE: 1345 est Fleury— Tous les sam. menus dansants, avec le Trio Daniel Loyer, à compter de 19h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808)— La Boite à Lily: Jamil, 21h.30— Anne-Marie Gélinas, 23h.30, les 9-10 mars

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (843-4384)— Tous les sam. et dim. jusqu'à la fin mars, « Les trois petits cochons » et « La fleur enchantée » présentation du Studio Da Silva, à 14h.

CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc (272-1734)— « Balanço 2 » guitare et percussion, musique traditionnelle, brésilienne et originale, le 9 mars, 21h.30— Brunchs du dimanche avec Martin Plante, au piano, et Anne Dufresne, flûte, 10 mars, 14h.

LA CAVE À MOUSSE 11: 121 est rue Duluth (842-5524)— Sam. 9 mars, Francine Larose, Martin Lavoie et Mousse, en spectacle

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848)— Daniel Lemire en spectacle, 9-10 mars, 21h.

L'ESKABEL: 1235 Sanguinet (849-7164)— Joe Bocan, en supplémentaires, 6 au 11 mars, 20h.30, le sam. 20h.

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Mtl— Peinture en direct 3X4, le 10 mars, 20h.30

LE MARIE-HÉLÈNE: 1669 St-Denis, Mtl— Yves Raymond chante Brel, Vian, Prévert, au piano, Lise Godbout, le 9 mars, 22h.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: Auditorium, 1379 ouest Sherbrooke (285-1600)— Films: Ce monde éphémère Miyuki Tanobe— Quilt in women's lives, 10 mars, 13h.30— The artist was a woman, 10 mars, 15h.

PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL: Mtl— Salon des sciences et techniques de l'eau, 9 mars, de 10h. à 18h.

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques (872-4530)— « Galilée, un pionnier » du 6 mars au 28 avril, spect. français: mar. au ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h15, 16h30, 20h.30, dim. 13h, 15h30, 16h30, 20h30

RESTAURANT LE COMMENSAL: 680 ouest Ste-Catherine (871-1480)— Concerts de luth et de guitare classique du jeu. au dim. de 18h.30 à 22h.30

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h.— Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

SALLE ALFRED LALIBERTÉ: UQAM, 1455 St-Denis, Mtl— Artscène présente « Images 85 » regroupement de chorégraphes et danseurs professionnels, 9 mars, 20h.30

SALLE ANDRÉ MATHIEU: Cégep Montmorency à Laval (667-1610)— Les Grands Explorateurs présentent « Il était une fois l'Ouest Américain » 9-10 mars, sam. 20h., dim. 14h.

TANGENTE: 3655 St-Laurent ste 303 (842-3532)— Tangente présente « Pikkadon » de Yoshiko Chuma, New York, et « Madones des sleepings » de Ginette Prince et Manon Thibault, Montréal, 9-10 mars 20h.30

THÉÂTRE FÉLIX LECLERC: 1456 est Ste-Catherine (521-4650)— Eva en spectacle le 9 mars

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— Michel Louvain, Autour du Monde, 9-10 mars, 20h.— Sur les scènes de l'Orient, avec les Grands Ballets Canadiens, 11 mars, 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Louis-Fréchette: Porte à rire, spectacle de Jean Lapointe, 9-10 mars, 14 au 16 mars, 18 au 22 mars, 20h.

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070)— Tous les dim. à 11h. grand'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison.— Les 6 dimanches du Carême, présentation de l'intégrale des six symphonies pour orgue de Louis Vierne, sous la dir. de Antoine Reboulot, Aline Daveluy interprète la quatrième symphonie, le 10 mars 20h.

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620)— Concert de Julian Armour, pianiste, et de Michael Waytiuk, violoncelle, le 9 mars, à 21h.— Tous les mardis soirs Flamenco avec Sonia Del Rio et son guitariste Antonio Rodriguez

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine entre Union et Université— Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église— Récital-midi pour le Carême avec Sylvie Poirier, à l'orgue, le 11 mars à 12h.30

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431)— Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

JARDIN BOTANIQUE: 4101 est Sherbrooke, Mtl— Récital d'alto, Claudine Giguère, Natalie Racine, Chantal Racine, Marie Vanier et Vincent Lapointe, classe de Robert Verebes, 10 mars, à 15h.

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix, St-Laurent (747-7367)— Concert de musique de chambre, Yana Volodarsky, piano, et Yan Volodarsky alto, le 10 mars, à 14h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude— le dim. 10 mars la messe « Missa Brevis » de « Andrea Gabrieli » et le motet « Locus Iste » de « Anton Bruckner »— À 15h.30, récital de l'organiste Rachel Laurin

RESTAURANT BUTCH BOUCHARD: 881 est Boul. Maisonneuve (527-1221)— Spectacle de Janusz Wolny, baryton, et de Magdalena Kowalewska, pianiste, les ven. et sam. à 19h.30, et le dim. à 18h.30

SALLE DU GESU: 1200 Bleury, Mtl— Les Événements du Neuf, avec l'Atelier d'interprétation des jeux sonores, faculté de musique de l'université de Montréal, 9 mars, 20h.

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— L'Opéra de Montréal présente « La Bohème » de Puccini, 9 mars, 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Mtl— Concert de Anne-Marie Leenhouts, cor, et Paul Stewart, au piano, Elise Lortie, violon, 10 mars, 15h.30— The McGill Chamber Singers, 10 mars, 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: Les Concerts du Conservatoire, 11 mars, 20h.

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Happy Hour 4 à 7 du mar. au ven.— Spectacles du soir à 21h.30— Steve Holt et Charles Ellison's export, avec Pete Magadini et Fred Hamilton, 9 mars— Eli Krantzberg quartette, 12 au 16 mars

BAR LE BRUIT COURT: 4295 St-Denis (843-6392)— Orchestre Fitelle avec Paul Desgagnés quartette, 9 mars 22h.30— Michael Poulos, luth et guitare, musique baroque et Renaissance, dim. 21h.

BIDDLES: 2060 Aylmer (842-8656)— —Charlie Biddles du mer. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

LE BIJOU: 302 rue Lemoyne (288-5508)— Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie (735-1259)— « The new desire » new beat, 9 mars, 2 spectacles, 10h. et 11h.30— « Star 85 » avec les groupes Double V et Outasynk, 10 mars, 21h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— Straight Ahead jazz quartet, 9 mars, 21h.

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Carol Parisien mer. au sam. 21h. à 01h.— Chris Medina lun. au mer. 21h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 21h.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: Quartet Réflexions, du mar. au dim. de 21h00 à 02h00— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h00 à 00h00— Diner-dansant chez Hugo avec le pianiste Gerry Pucci.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— dim. au ven. de 18h00 à 23h00, Marie-Andrée Ostiguy, pianiste

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Au piano du lun. au sam. Eddy Prophète, pianiste-animateur

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— « Y-Trap » punk rock, 9 mars— « Street Wise » top fourty, 10 mars— Blue Monday Jam Session, avec Stephen Barry Band, 11 mars

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

12.00 La semaine parlementaire à Ottawa
13.00 D'hier à demain
14.00 Les Jeux du Québec
16.00 Bagatelle
16.30 Les schtroumpfs dans Johan et Pirlouit
17.00 Raid le Cap— Terre de feu
18.00 Le Téléjournal
18.06 Impacts
19.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 La soirée du hockey
Les Whalers d'Hartford visitent le Canadien de Montréal
22.30 Le Téléjournal
22.50 Les nouvelles du sport
23.05 La politique fédérale
23.15 Télé-sélection
« La grande menace » amér. 77 avec Richard Burton, Lino Ventura et Lee Remick

10 CFTM

12.00 Samedi magazine
14.00 Forum
15.00 Au féminin
16.00 Drôle de monde
16.30 Plexi-mag
17.45 Le Dix vous informe
17.55 Lotto 6/49
18.00 Pop Express
19.00 Super Galaxie
20.00 Cinéma du samedi
« Au revoir, à lundi » fr-.can. 79 avec Miou-Miou, Carole Laure, Claude Brasseur et David Birney
22.00 Ethnies
22.30 Sur la sellette
23.00 Les Nouvelles TVA
23.15 Les Sports
23.30 Cinéma de fin de soirée
« La cité des dangers » amér. 75 avec Burt Reynolds, Catherine Deneuve, Paul Windfield et Ben Johnson
02.00 Cinéma de fin de soirée
« Colorado » it-espé 1966 avec Lee Van Cleef, Tomas Milian et Walter Barnes

17 RADIO-QUÉBEC

18.00 Passe-Partout
18.30 Heidi: une visite de Francfort
19.00 Parler pour parler
19.58 Tirage de la Quotidienne
20.00 Variétés Michel Jasmin
21.30 Ciné-Répertoire
« Méphisto » 1981 avec Klaus Maria Brandauer, Rolf Hoppe, Karin Boyd, Krystyna Janda et Ildiko Bansagi

99 TVFQ (Câble)

13.30 « Le petit café » comédie musicale avec Jean Pomarez, Jacques Marin et Paul Mercey
15.30 Midi Presse
16.30 Vitamine
17.30 Le Journal
18.00 Trente millions d'amis
18.30 Des chiffres et des lettres
18.50 Thé dansant
19.30 Infovision: spécial famine
21.00 Champs-Élysées: « Spécial Jacques Brel »
22.50 Sept sur sept
23.50 Cocoricocoboy
00.05 Prélude à la nuit
00.20 Le Journal

6 CBMT

12.00 What's new
12.28 Weather report
12.30 Mr. Microchip
12.58 Program Highlights
13.00 Sportsweekend
18.00 CBC News: saturday report
18.30 This week in parliament
19.00 Wayne & Shuster International
19.30 Front Page Challenge
20.00 Hockey night in Canada
Hartford at Montreal
23.00 The National
23.15 Provincial Affairs
23.21 Newswatch
23.35 Alexander Korda Film Festival
« The drum » 1938 avec Raymond Massey et Sabu

12 CFCF

13.00 Saturday cinema
« Cave in » 1979 avec Ray Milland, Dennis Cole et Susan Sullivan
15.00 Webster
15.30 Twilight zone
16.00 Wide world of sports
17.00 CTV Sports Special
World figure skating championships
18.00 Pulse
18.30 Hockey magazine
19.00 Benson
19.30 Just kidding
20.00 Academy Performance
« Heaven can wait » avec Warren Beatty, Julie Christie, James Mason, Dyan Cannon et Buck Henry
22.00 Cover up
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12
« Saturday night fever » 1977 avec John Travolta, Karen Gorney et Barry Miller
02.25 First Feature
« Only the valiant » avec Gregory Peck, Barbara Payton et Gig Young
04.30 Hart to hart

DIMANCHE

2 CBFT

12.00 La semaine verte
13.00 Propos et confidences
13.30 Rencontres
14.00 Univers des sports
16.00 Par les chemins d'Ambroise
16.30 Entre les lignes
17.00 Second regard
18.00 Le Téléjournal
18.01 Science-Réalité
18.30 Dans un monde d'hommes
19.00 Terre humaine
19.30 Les Beaux Dimanches
« Vaut mieux en rire »
20.30 Le Téléjournal
20.50 Les Beaux Dimanches
« Divine Sarah »
22.15 Les Beaux-Dimanches
« C'est comme une peine d'amour » documentaire sur l'avortement
23.15 Les nouvelles du sport
23.30 La politique provinciale
23.40 Présentation du ciné-club
23.45 Ciné-club
« Le trésor de la Sierra Madre » amér. 48 avec Humphrey Bogart, Walter Huston et Tim Holt

10 CFTM

12.00 Bon dimanche
14.00 Ciné week-end
« L'or des Mackenna » amér. 68 avec Gregory Peck, Omar Sharif, Telly Savalas, Camiola Sparv et Julie Newmar
16.30 Sport Mag
17.30 Rue St-Jacques
18.00 Le Dix vous informe
18.05 Pour votre information
19.00 L'île fantastique
20.00 Cinéma du dimanche
« Les gagneurs » amér. 74 avec Robert Conrad, Don Stroud, Donna Mills et Robyn Millan
22.00 Science et technologie
22.30 L'évenement
23.00 Les nouvelles TVA
23.15 Les sports
23.30 Cinéma de fin de soirée
« Le numéro 1 du service secret » brit. 77 avec Nicky Henson, Richard Todd, Aimi Macdonald et Geoffrey Keen

17 RADIO-QUÉBEC

12.30 Octo-Puce
13.00 Octo-Puce Plus
13.30 L'Enap présente
14.00 Le corps humain
15.00 L'évolution de l'homme
16.00 Introduction aux droits et libertés
16.30 Le corps humain
17.00 Introduction à l'architecture du Québec
18.00 Passe-Partout
18.30 Maya l'abeille
19.00 Nord-Sud
19.30 L'univers de...Armand Vaillancourt
20.30 Plein son: Higelin au Casino de Paris
21.30 Téléfilm
« L'ombre de la terre » fr-.tun. 82 avec Despina Tomazani, Hélène Catzaras, Mouna Noureddine, Rached Khermis, Abdelaziz Ben Mahmoud et Mohamed Mansouri

99 TVFQ (Câble)

12.30 « Les brigades du tigre: les années folles » avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Paul Tribout et Pierre Maguelon
13.30 Images d'histoire
14.00 Apostrophes
15.15 Troisième rang de face
15.45 La télévision des spectateurs
16.30 Gym Tonic
17.10 À l'enseigne de la gasconnette
17.30 Le Journal
18.00 L'école des fans
18.45 Les Tritout récupèrent
19.00 La belle vie
20.00 « Les brigades du tigre: Rita et le Caïd » avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Paul Tribout et Pierre Maguelon
21.00 Images d'histoire
21.30 Apostrophes
22.45 Troisième rang de face: à chacun son écriture
23.15 La télévision des spectateurs
23.40 Prélude à la nuit
23.55 Le Journal

6 CBMT

12.00 Meeting Place
13.00 Country Canada
13.30 Hymn sing
14.00 Sportsweekend/Brier
18.00 Walt Disney
19.00 Fraggle rock
19.30 Beachcombers
20.00 Seeing things
21.00 For the record
22.00 The lawyers
23.00 The national
23.15 Nation's business
23.21 Newswatch
23.41 Alfred Hitchcock hour

12 CFCF

13.00 Terry Winter show
13.30 Sunday Cinema
« Stagecoach » 1939 avec John Wayne, Claire Trevor et Thomas Mitchell
15.30 Profiles of nature
16.00 Question Period
16.30 CTV Special Sports
The world figure skating championships
18.00 Pulse
18.30 As it is
19.00 « V »
20.00 CTV Special Presentation
Night of 100 stars
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Cinéma Twelve
« When Michael calls » 1971 avec Elizabeth Ashley, Ben Gazzara et Michael Douglas
01.45 The Prisoner
02.45 The Waltons
03.45 Special squad

Suite de la page 35

DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée (285-1600)— « L'affiche d'avant-garde au XXe siècle » 1 fév. au 17 mars

MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN: 118 rue St-Pierre, Vieux-Montréal (845-6108)— Oeuvres inédites de M.A. Fortin— Rodolphe Duguay (1891-1973) peintre, graveur de Nicolet, de 11h. à 17h. mar. au dim.

MUSÉE DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE: Île Ste-Hélène (861-6701)— « Les découvertes françaises de l'Amérique » exposition des marines de l'artiste Peter E. Robinson, qui retrace l'histoire des grands explorateurs français du XV1e et XV11e siècles— La Collection Molson, sélection des plus belles armes dont certaines remontent au 16e siècle, tous les jours 10h. à 17h.

MUSÉE McCORD: 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778) — Cent ans de costume: 1884-1984, exposition de divers types de vêtements de cette époque du 12 sept. au 30 juin 85— « Vers la force spirituelle » l'art indien de la région des Grands Lacs du 19e siècle, ainsi que la collection Jasper Grant, du 26 janv. au 17 mars— « Au rythme de la Côte » photographies de Louise Abbott, jusqu'en avril

MUSÉE DU QUÉBEC: 1 rue Wolfe, Québec— « L'art du Québec au XXe siècle » jusqu'au 28 avril— « Du fond du coeur » exposition organisée par le Musée national de l'homme à compter du 20 fév.— « Un château » installation vidéo de Francine Chainé, du 7 mars au 21 avril

MUSÉE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN: 534 rue Jacques-Cartier, Chicoutimi— Exposition des oeuvres de Michelle Heon, du 15 mars au 14 avril

MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE: Parc Mont-Royal, 1260 Camilien-Houde (843-6942)— Présentation d'artistes animaliers internationaux, histoire des Appelants du Québec

LA PETITE GALERIE: 1200 Shefford, Bromont (534-2256)— Oeuvres des artistes de la galerie, dont Pierre Tabouillet, Yves Bergeron, Raymond Dupuis et John Walsh, sam. et dim. 10h. à 18h.

LA TROISIÈME GALERIE: 225 Côte de la Montagne, Québec (694-9111)— Peintures de Pierre Guy Martin, du 24 fév. au 22 mars

VU CENTRE D'ANIMATION ET DE DIFFUSION DE LA PHOTOGRAPHIE: 44 Garneau local 202, Québec (692-1322)— « Évocation » exposition de Lucie Lefebvre

WADDINGTON & GORCE INC: 1504 ouest Sherbrooke, Mtl (933-3653)—Artistes américains, oeuvres contemporaines sur toile et sur papier de Jim Dine, Kenneth Noland, Jules Olitski, Larry Poons, Frank Stella, Andy Warhol et Tom Wesselmann, du 23 fév. au 16 mars, mar. au ven. 10h. à 17h.30, sam. 10h. à 17h.

LUTTEZ CONTRE
LES MALADIES
DU REIN
Donnez
à la
Fondation Canadienne
des Maladies du Rein.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

RECTIFICATIF

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 428-53-4746. Dossier 010465. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- ROGER DUFOUR, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 19 mars 1985 à 14:00 heures au 4160 48e rue #8 à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER DUFOUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à laver Westinghouse blanche 2 cycles et ass. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN LAROSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 04 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-004494-840. LA COMPAGNIE DE FINANCE BENEFICIAL DU CANADA, p. requérante, -vs- CLAUDINE MORIN ET MICHEL MORIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 19 mars 1985 à 15:00 heures au 1639 Fullum à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDINE MORIN ET MICHEL MORIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Chevrolet Bélair 1975 de couleur rouge avec acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 04 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 130255160. CAUSE(S) NO: 130274782 428387680. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — vs — PIERRE ROY, p. défenderesse. INTERVENTION: 7886. PRENEZ AVIS que le 21 mars 1985 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de PIERRE ROY, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 véhicule Mazda GLC 1978 de couleur bleu imm. BJX383. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette & associés, huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 07 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 106100260. CAUSE(S) NO: 400376340 403269160 403400351 404943604 436186181. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — vs — JEAN LACOSTE, p. défenderesse. INTERVENTION: 7846. PRENEZ AVIS que le 21 mars 1985 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de JEAN LACOSTE, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 véhicule Dodge Dart 1976, imm. 284S213 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette & associés, huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 07 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 835772792. CAUSE(S) NO: 835078333. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — vs — PROSPER SIMON, p. défenderesse. INTERVENTION: 7859. PRENEZ AVIS que le 21 mars 1985 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de SIMON PROSPER, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 véhicule Volvo 144GL 1974 de couleur beige imm. ACE150. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette & associés, huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 07 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: CV84/1511. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, -vs- ANDRÉ CUERRIER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 mars 1985 à 10:30 heures au 3867 Verdun à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ CUERRIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Ford Custom Station Wagon 1978 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 06 mars 1985.

Qc., District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27-009969-843. JEANNE DESNOYERS — vs — RONALD DESROCHERS. Le 20/03/85, à 10:30 heures, au: 840, Papineau, St-Vincent-de-Paul Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RONALD DESROCHERS, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision RCA, 1 bibliothèque en arborite, 1 stéréo himplifier Sears, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27027083834. CLAUDE MEUNIER — vs — SYLVIE DUFRESNE. Le 21/03/85, à 12:30 heures, au: 10576, Georges Baril, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVIE DUFRESNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-onde de marque Hitachi, 1 télécouleur de marque RCA modèle XL100, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27027527839. CLAUDE MEUNIER — vs — BERNARD BARIBEAU. Le 21/03/85, à 10:15 heures, au: 12221, Ranger, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERNARD BARIBEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1975 de marque Omega, 1 tv couleur portative de marque RCA, 1 lave-vaisselle de marque Admiral, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-017825-844. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL (RENS. SUR LES CIES), partie demanderesse -vs- JESUS RUIZ DE LA ORDEN, partie défenderesse. Le 20 mars 1985 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 4177 rue Wilson dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur RCA, 1 table tournante etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-1147. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-018558-843. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL (COM. PAR. INDUSTRIE AUTO), partie demanderesse -vs- 128984 CANADA INC., partie défenderesse. Le 19 mars 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires de la partie défenderesse au No 4075 rue Jean-Talon, Ouest, dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 console, 1 calculatrice Toshiba etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-1147. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-016588-842. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL (SOUS-MINISTRE DU REVENU), partie demanderesse -vs- DENIS PERRON, partie défenderesse. Le 19 mars 1985 à 11:30 heures à la place d'affaires de la partie défenderesse au No 2170 rue De L'Église dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur 4 tiroirs, 1 coffre à outils rouge & acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-1147. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 540-32-001729-845. RAYMOND KERR, REPRÉSENTÉ PAR: NOËL GOBEIL, GREFFIER, partie demanderesse -vs- COMECO INC., partie défenderesse. Le 20 mars 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la partie défenderesse au No 2451 Boul. Lévesque (Duvernay), Ville de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 3 bureaux secrétaires-bois, 1 photocopieuse IBM etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MARC COMTOIS, huissier 845-1147. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 540-32-001841-848. CLINIQUE DENTAIRE MICHEL A LAVOIE & ASSOCIÉS, REPRÉSENTÉ PAR: NOËL GOBEIL, GREFFIER, partie demanderesse -vs- ELYSE BEAULAC-DESROSIERS, partie défenderesse. Le 20 mars 1985 à 10:00 heures au domicile de la partie défenderesse au No 5130 37ième Avenue, à Lava-Ouest, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Mustang Ford bleu & gold, 1 set salon brun-5 mcx, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MARC COMTOIS, huissier 845-1147. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-022765-841. G U S CANADA INC. DIVISION LÉGARÉ, demanderesse -vs- ELIA BASCUNAN SARRIA & EDOUARD SARRIA, défenderesse. Le 22 mars 1985 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au No 1453 rue St-Thimothée, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de chambre comprenant: 2 tables de chevet en bois et velours bleu, 1 bureau 9 tiroirs en bois et velours bleu, 1 miroir avec lampe, 1 commode, porte vitrée, velours bleu, et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier 395-8593, 365-7171. Montréal, ce 6 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-044813-843. LES APPARTEMENTS PROVOST INC., demandeur -vs- DANIELLE BUSSIÈRES ET BARBADAKIS SAVVIDES RESTAURANT "LE RANCHO ENR.", défendeurs. Le 20 mars 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 16 rue Ontario ouest, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir en bois dessus arborite, réchaud, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier 845-2804. Montréal, ce 7 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-017308-847. COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, demanderesse -vs- DAME FRANCINE BRODEUR LACHANCE, défenderesse. Le 20 mars 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 4910 rue Champlain en la cité de St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur RCA & support, 1 jeu cassette Coleco, 1 lave-vaisselle Sears, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier 879-1007. Montréal, ce 6 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 510-32-000573-841. HÉLÈNE BRUNET, demanderesse -vs- BERTRAND CHARRON, défenderesse. Le 20 mars 1985 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1128 rue Vanier en la cité de St-Vincent de Paul, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur consol Philipps 26 pouces couleur, 1 sofa 3 places brun et beige, 2 fauteuils brun et beige et 1 pouf, 1 aquarium et acc. et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier 395-8593, 365-7171. Montréal, ce 6 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-018498-845. ECA INC. IN TRUST, demanderesse -vs- JOHANNE GAGNIER, défenderesse. Le 21 mars 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 219 rue Michaud, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 filière 4 tiroirs beige, 2 machines à écrire IBM, 1 porte feuilles en métal, 1 sharp (CS1612) et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier 395-8593, 365-7171. Montréal, ce 6 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 510-32-001626-846. CLAUDE & JACQUELINE FURNESS/Claude Fleuriste Enrg, demanderesse -vs- M. ANDRÉ HODEBERT, défenderesse. Le 21 mars 1985 à 12:00 heures au domicile de la défenderesse au No 317 rue Bazin en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places fleuri, 2 fauteuils fleuris, 2 tables carrés, 2 lampes brunes et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier 395-8593, 365-7171. Montréal, ce 6 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-001246-854. 124783 CANADA INC., demanderesse -vs- ANDRÉ PICHETTE, défendeur. Le 25 mars 1985 à 11:30 heures au lieu d'entreposage du défendeur au No 4001 Boul. Métropolitain Est, s. 400, en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, aisis en cette cause. consistant en: 1 bureau, équipements variés de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier 845-1147. Montréal, ce 7 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-012962-849. CYTREN INDUSTRIAL CORPORATION, demanderesse -vs- DÉPANNEUR Y.C.C. INC. et CHUNG-HUY, défendeurs. Le 21 mars 1985 à 11:30 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 2155 rue Logan en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Sharp, équipements et articles de dépanneur assorties. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-8156. Montréal, ce 7 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-006959-857. KATHLEEN HOPE, demanderesse -vs- JOHN B. BRAITHWAITE, défendeur. Le 25 mars 1985 à 12:30 heures au lieu d'entreposage au No 4755 rue Plamondon #3 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Pioneer PL2 et acc., 1 piano Rudoloh Wurlitz et acc. articles divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-8156. Montréal, ce 7 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-041373-841. J. PASCAL INC., demanderesse -vs- MICHEL BURKE, défendeur. Le 19 mars 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 12388 rue Monty en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle sur roulette de couleur jaune, de marque "Frigidaire"; 1 vaissellier, 2 porte, 2 tiroirs, 2 portes vitrées en bois de couleur brun; 1 téléviseur couleur avec meuble en bois de marque "Admiral", etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier 622-9222. Montréal, ce 7 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-028985-849. LES PNEUS EXPRESS INC., demanderesse -vs- MARCO ST-AMOUR "GARAGE ROBILLARD", défenderesse. Le 21 mars 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 273 B Chemin Pincourt en la cité de Mascouche, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion G.M.C., 1 frigidaire de marque "Westinghouse", 1 automobile Dodge Charger 1976 série: WL23G6G, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier 622-9222. Montréal, ce 7 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-038997-842. SOLOTECH INC., demanderesse -vs- GRATIEN ROY, défendeur. Le 21 mars 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 700 Des Roseraies, en la cité d'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Sony comprenant: 1 table tournante, 1 amplificateur Sony, 1 tuner ST a35, 2 haut-parleurs Sony; 1 tv couleur Panasonic. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-036963-846. LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, demanderesse -vs- PHYLLIS CHEVERIE, défenderesse. Le 20 mars 1985 à 11:30 heures au domicile de la défenderesse au No 7355 rue L'Acadie, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 tv 20" Toshiba, système de son Yorx, 1 chaise berçante etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-003053-852. LES IMMEUBLES FRANCANA LIMITÉE, demanderesse -vs- JOHANN MURRAY, défenderesse. Le 22 mars 1985 à 15:00 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au No 15 Notre-Dame Ouest, suite 240, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Quasar portative, 1 Ferrold controle, 1 système vidéo Beta Toshiba, 1 radio portatif. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 288-6317. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-044674-849. C.R. STORAGE CO LTD, demanderesse -vs- ANDRÉ SMITH, défendeur. Le 19 mars 1985 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 2660 rue Mullins en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 roulotte marque: Laurantian Safari model: Edition Special No lic. R-332 989 et meubles meublant. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier 288-6317. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-005128-843. LYNDA HIRSH, demanderesse -vs- ROSALYN SIDEL, défenderesse. Le 19 mars 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 5563 A rue Queen Mary en la cité de Hampstead, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: set de salon (3 mcx. bleu), 1 antique Chest., bureau antique etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier 288-6317. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-043859-847. INDUSTRIES C.F.H. LTÉE, demanderesse -vs- PLOMBERIE & CHAUFFAGE A. MOREAU INC., défenderesse. Le 21 mars 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4791 rue de Salaberry en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau 7 tiroirs, 1 filière métal 2 tiroirs, 2 tableau etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier 842-9192. Montréal, ce 7 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-045793-846. LEON CYNADER, demandeur -vs- LES PRODUITS ALIMENTAIRES ROSA (1980) INC. ET ALS., défendeurs. Le 21 mars 1985 à 14:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 9900 avenue Laurentides, en la cité de Montréal-Nord et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs,saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Sharp cabinet, 1 convoyeur, 1 clark litf truck hydraulique etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier 842-9192. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-028359-847. DEGUSSA CANADA LTD, demanderesse -vs- IOAN DULAH (STUDIO LABORATOIRE DENTAIRE AL DENTA), défenderesse. Le 20 mars 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 5845 Côte des Neiges, en la cité de Côte des Neiges, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Olivetti, 1 petit frigidaire brun, 1 machine Minimatic Ney & acc., 1 lot d'accessoires pour clinique dentaire. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier 288-6317. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-009829-845. LOCATION C.L.R. INC., demanderesse -vs- ROBERT CHENIER, défendeur. Le 20 mars 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires de la demanderesse au No 5950 Côte des Neiges, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du demandeur saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Xerox 2300 plus acces., 1 dactylo Olympia, meubles et accessoires de bureau etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier 288-6317. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-044893-845. PLACE BONAVENTURE INC., demanderesse -vs- M.A. HENRY LTD, défenderesse. Le 20 mars 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 15 rue Colbert Mart C. Place Bonaventure 900 LaGauchetière, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: table en bois pattes métal chromé 4x7, 9 tableaux noir avec stand ass., etc. plusieurs choses diverses. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-027340-848. PLACE BONAVENTURE INC., demanderesse -vs- JUDEL GOTTESMAN, défendeur. Le 20 mars 1985 à 10:30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 18-20 rue Aubert Mart A. Place Bonaventure au numéro 600 de la Gauthetière, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau, 556 mcx de vêtements pour bébé, enfants. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-046684-846. COMPROLOGIC INC., demanderesse -vs- GESTION INFOCOM INC., défenderesse. Le 22 mars 1985 à 13:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 5245 Cousineau app. 265 en la cité de St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau, cafetière double, dactylo Olympia etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 288-6317. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-035973-845. LA COMPAGNIE T. EATON LTÉE, demanderesse -vs- ANDRÉ BOUCHER, défendeur. Le 20 mars 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 4291 1er Ave. en la cité de Laval ouest, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 20", vidéo cassette Beta et acc., machine à coudre Singer avec table etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-011853-830. CREATIONS AMERICANA INC., demanderesse -vs- FARES FARHA, défendeur. Le 20 mars 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 505 rue Sigmun Freud en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télescope & pied, 1 fauteuil beige deux pièces, 3 stool de bar, set de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-039123-844. LES CONSULTANTS MGC LTÉE, demanderesse -vs- 119359 CANADA INC., défenderesse. Le 21 mars 1985 à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 314 rue Jean Talon en la cité de Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 air climatisé GE, machine à écrire IBM etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 288-6317. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-041538-849. MICHAEL KONSHOFF, demandeur -vs- TRICOTS ALDUSMAR INC., défenderesse. Le 21 mars 1985 à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 780 rue St-Rémi app. 301, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: plusieurs machines à tricoter, 1 bonder machine etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-046002-841. O.E. INC., demanderesse -vs- MICRO-ORDINATEUR RAM-ROM INC., défenderesse. Le 21 mars 1985 à 15:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1551 rue Ste-Catherine est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Canon Photocopieur AC25, 1 t.v. camera & écran Sony, 1 ordinateur Multitech et keyboard, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier 842-9192. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-012131-848. RESSORTS RIVE-SUD LTÉE, demandeur -vs- RONALD TRÉPANIER, défendeur. Le 19 mars 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 2659 rue Montpellier en la cité de Mascouche, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Inglis Citation II, 1 tv couleur Baycrest & meuble support, 1 laveuse General Electric modèle Connaisseur 750, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier 879-1007. Montréal, ce 6 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-028123-849. 101854 CANADA INC., demanderesse -vs- GEORGES YOUNG, défendeur. Le 21 mars 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 678 rue Principale en la cité de St-Mathieu, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Smith Corona, 1 vidéo cassettes Fisher FVH 510 & acc., 1 tv couleur Toshiba, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 6 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-28-000833-848. CLAUDE MEUNIER, demandeur -vs- EXCAVATION ROBEC INC., défendeur. Le 19 mars 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 2415 rue Arcand, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur Commodore gris 4 tiroirs, 1 bureau secrétaire noir et brun, 1 appareil Pay Master, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier 879-1007. Montréal, ce 6 mars 1985.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. NO: 705-02-000106-799. BETON MOBILE ST-CALIXTE INC., demandeur -vs- MARCEL GAGNON & AL, défendeur. Le 19 mars 1985 à 12:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 669 A rue Adolphe Chapleau, en la cité de Bois des Filions, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 filières beige, 4 tiroirs; 1 bureau secrétaire blanc; 1 appareil Record a Call & acc.; équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier 879-1007. Montréal, ce 6 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-015627-842. NOMA AUTO LOCATION INC., demandeur -vs- PROMOTION SONIA INC., défendeur. Le 19 mars 1985 à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 505 rue Maisonneuve #1001, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 copieur Xerox 3300 & acc., 50 chaises en métal rose, 1 bureau blanc, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 6 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-008273-851. STRUCTURES MÉTROPOLITAINES CANADA, demandeur -vs- CRAIG CAMPBELL, défendeur. Le 21 mars 1985 à 14:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 470 rue Abelard en la cité de Île des Soeurs, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Quasar & acc. (YG19TS 9 53B12), 1 table tournante Noresco NC-364 (231-482-233), 1 enregistreuse Sony TC-K55 #700119 & acc., effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 6 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-039150-839. VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- TRÉPANIER, MICHELINE, défenderesse. Le 23 mars 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1041 rue Huguette en la cité de St-Nobert, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 grand divan en bois brun, 1 système de son York avec base, 1 t.v. couleur Candle, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. PHILIPPE PROVENCAL, huissier 879-1007. Montréal, ce 6 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-26422-834. JEANNE DESNOYERS, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL, partie demanderesse -vs- MME DOMINIQUE RACINE, défenderesse. Le 19 mars 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 88 rue Ste-Anne à Varennes, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Renault 5 série: 7615206 rouge avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier 286-7125. Montréal, ce 7 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-10819-847. FRANCINE HAMELIN, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL, partie demanderesse -vs- DAVID DIAS, défendeur. Le 19 mars 1985 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 1122 rue Dominion à Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle portatif Admiral etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier 286-7125. Montréal, ce 7 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-10781-849. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL, partie demanderesse -vs- GEORGES DIMITRACOPOULOS, défendeur. Le 19 mars 1985 à 14:30 heures au domicile du défendeur au No 4981 rue Maurice à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Chevrolet imm. BPD 014 P.Q.85, 1 table de cuisine en bois avec 4 chaises. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier 286-7125. Montréal, ce 7 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 27-012514-842. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL, demandeur -vs- SERGE MOREAU, défendeur. Le 19 mars 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 111 rue Rose de Lima en les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur RCA portatif... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 286-7125. Montréal, ce 7 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-014908-844. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL, partie demanderesse -vs- GEORGAROS GEORGIOS, défendeur. Le 20 mars 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 2630 rue Modugno à Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 fauteuils de cuir rouge... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier 286-7125. Montréal, ce 7 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-008714-844. JEANNE DESNOYERS, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL, partie demanderesse -vs- RAOUL POLIQUIN, défendeur. Le 20 mars 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 6117 Avenue Albanie, à Ville Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Toshiba... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier 286-7125. Montréal, ce 7 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-010951-848. JEANNES DESNOYERS, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL, partie demanderesse -vs- ANDRÉ PAUZE, défendeur. Le 20 mars 1985 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 9070 Taschereau à Ville Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en; 1 table à café en bois et osier... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier 286-7125. Montréal, ce 7 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-022336-839. Dossier P-64. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, -vs- DUMBERRY CAROLE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 15:00 heures au 6307 Des Erables, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAROL DUMBERRY, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Camaro 1978 imm. ALT720 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 06 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-009607-849. MONIQUE DION, p. demanderesse, -vs- NICOLE CLOUTIER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 10:30 heures au 10209 Larose à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICOLE CLOUTIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse à linge GE et acc., 1 sécheuse à linge GE et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 06 mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-034147-84-8. ONTARIO DIE COMPANY LTD. — vs — LA BENCI SACS À MAIN LTÉE. Le 19/03/85, à 10:00 heures, au: 5980, Métropolitain est, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LA BENCI SACS À MAIN LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 4 pupltres de bureau, 1 machine à photocopier Ricoh FT3050, 1 machine à écrire IBM, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ABRAHAM SELINGER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Qc., District d'Abitibi, GREFFE DE LA PAIX, NO: 615-27-000423-81-2. LA REINE — vs — GILLES BUREAU LTÉE. Le 21/03/85, à 10:30 heures, au: 2690, Laurentien, St-Laurent, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES BUREAU LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur de marque Mack, 12 bureaux, 25 chaises, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-005553-85-9. GORDON NAPPER — vs — LOGISQUE INC.. Le 21/03/85, à 10:00 heures, au: 0280, Jean Milot, LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOGISQUE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 photopieuse de marque 3M 565, 1 dactylo IBM, 1 système de son Monarch, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ANDRÉ POITEVIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-020952-83-9. LITHO DELTA INC. — vs — HENRI BERTRAND. Le 20/03/85, à 12:30 heures, au: 10500, St-Laurent, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HENRI BERTRAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil Dent X8CR, 1 photopieuse de marque Mita, 1 table de travail en bois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-012081-84-8. LAGUE LTÉE — vs — LUCIEN ROY. Le 20/03/85, à 14:00 heures, au: 8350, rue Sorel, Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUCIEN ROY, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Audi 5000 grise, 1 laveuse automatique Maytag, 1 vaisselier, etc.... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-000525-84-8. MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC — vs — LÉO-PAUL MARCHAND. Le 20/03/85, à 10:30 heures, au: 273, Cadotte app. 1, Laval-des-Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LÉO-PAUL MARCHAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque General Electric, lessiveuse et sécheuse de marque Inglis, 1 fauteuil, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-035798-83-9. BARONELLI INC. — vs — CHICO UNISEX JEANS LTÉE ET AL.. Le 21/03/85, à 11:00 heures, au: 1925, rue La Plante, Chomedey Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GEORGE SMIRNOW, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Mercury Bobcat Villager. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27002417840. MONIQUE DION — vs — ROGER DELSAVALDOR. Le 21/03/85, à 11:15 heures, au: 92, St-Jacques, St-Pierre, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER DELSAVALDOR, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Panasonic, 1 laveuse et sécheuse Inglis, 1 lave-vaisselle, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27-024778-831. MONIQUE DION — vs — PIERRE DUHAMEL. Le 20/03/85, à 11:00 heures, au: 693, Rodrigue Bourdage, Duvernay Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE DUHAMEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salle à dîner, 1 vaisselier, 1 bibliothèque en arborite etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27-015928-841. MONIQUE DION — vs — OMER CHARTRAND. Le 20/03/85, à 11:00 heures, au: 30, Gabin, Vimont Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de OMER CHARTRAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion rouge avec boîte GMC Custom 35 Hundred, 2 carabines, 1 fauteuil, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Qc, District de Montréal, No.: 500-02-043458-848. CAISSE EC. POLICIERS DE LA C.U.M. — vs — YVES PAIEMENT. Le 21-03-85, à 11:00 heures, au: 4592, rue Marcil, dans les villes et district de Montréal, seront vendus les biens et effets de YVES PAIEMENT, savoir: 1 lessiveuse Inglis Superb, 1 sécheuse Inglis Superb, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: LUC VALADE, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, Québec, H2Y 2Y9, (514) 286-7171. Montréal, ce 16-03-85.

Qc, District de Montréal, No.: 500-02-031509-844. ROGER LABROSSE — vs — LES INDUSTRIES MODANT INC. ET AL. Le 21-03-85, à 10:00 heures, au: 10,975, boul. Labelle, Laval St-François, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de EDOUARD GRESCO, savoir: 1 set de salle à dîner colonial, 1 set de salon Thibault, 1 sysième de son, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, Québec, H2Y 2Y9, (514) 286-7171. Montréal, ce 16-03-85.

Qc, District de Montréal, No.: 500-02-063342-831. BANQUE CANADIENNE IMP. DE COMMERCE — vs — ELATEROMO EVGUOUSTIS. Le 21-03-85, à 12:00 heures, au: 390, Place 13ième avenue, Ville de Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de ELTAROMO AVGUOUSTIS, savoir: 1 t.v. couleur Hitachi portative et base, meubles de ménage et articles d'usages. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, Québec, H2Y 2Y9, (514) 286-7171. Montréal, ce 16-03-85.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-005606-855. DAVID ABITBOL, GESTION 3D ENRG., demanderesse -vs- MICHAEL JOSEPH, défenderesse. Le 22 mars 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 3965 rue Plamondon, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 enceintes acoustiques Audiotrony et acc., 1 table tournante Realistic et acc., 1 enregistreuse cassette Kenwood KX 31 et acc., 1 amplificateur AM/FM et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier 395-8593, 365-7171. Montréal, ce 6 mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 134330906. VILLE DE MONTRÉAL — vs — SELIGMAN LILIAN. Le 21/03/85, à 10:00 heures, au: 3741, MacKenzie, Mtl., H3W 2E6, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SELIGMAN LILIAN, saisis en cette cause, consistant en: 2 valises, 2 tv couleur, 1 air climatisé, 1 téléphone, 1 enregistreuse, 1 sac de golf avec 12 bâtons, 1 ventilateur, 2 tv couleur, 1 bicyclette exercice. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 132262104. VILLE DE MONTRÉAL — vs — SELIGMAN LILIAN. Le 21/03/85, à 10:00 heures, au: 3741, MacKenzie, Mtl., H3W 2E6, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SELIGMAN LILIAN, saisis en cette cause, consistant en: 2 valises, 1 air climatisée, 2 tv couleur, 1 table tournante, 1 téléphone 1 sac de golf avec 10 bâtons, 1 enregistreuse, 1 bicyclette d'exercice. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 435193684. VILLE DE MONTRÉAL — vs — SELIGMAN LILIAN. Le 21/03/85, à 10:00 heures, au: 3741, MacKenzie, Mtl, H3W 2E6, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SELIGMAN LILIAN, saisis en cette cause, consistant en: 2 valises, 1 air climatisé, 2 tv couleur, 1 table tournante, 1 téléphone, 1 sac de golf avec 10 bâtons, 1 enregistreuse, 1 bicyclette exercice. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 803169885. VILLE DE MONTRÉAL — vs — STAVROPOULO ANGELO. Le 21/03/85, à 10:00 heures, au: 5889, Hutchison, Mtl., Qué., H2V 2B7, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de STAVROPOULO ANGELO, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur Curtis, vidéo-cassette Magnavox, système de son Alphasonic, congélateur Westinghouse 20 p.c. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-006199-846. CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE, demanderesse -vs- PETER NIKOLOV ET AL, défendeurs. Le 22 mars 1985 à 12:00 heures au domicile des défendeurs au No 254 rue Ste-Anne en la cité de Ste-Anne de Bellevue et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Hitachi, 1 bateau avec trialer et moteur Mercury 70HP, 1 10' Antena satellite aluminium, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, ce 9 mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 835452402. VILLE DE MONTRÉAL — vs — WALSH SHARON. Le 21/03/85, à 13:00 heures, au: 4030, Adam, Mtl., Qué., H1W 2A3, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WALSH SHARON, saisis en cette cause, consistant en: 1 guitare Aria avec étui et accs., 1 scie ronde avec banc Rockwell, GU28743, 1 amplificateur, 1 scie à ruban Rockwell modèle 28115, 2 jig saw B&D, 1 moulin à coudre de type commercial & accs., 1 perceuse B&D 10 mm, 1 roter B&D, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Qc, District de Montréal, No.: 500-05-006499-849. OFFICE DE LA CONST. DU QUÉBEC — vs — GHISLAIN ST-LAURENT. Le 20-03-85, à 11:00 heures, au 6290, boul. Léger, apt. 3, Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de GHISLAIN ST-LAURENT, savoir: véhicule automobile de marque AMC Concord. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, Québec, H2Y 2Y9, (514) 286-7171. Montréal, ce 16-03-85.

Voir aussi en pages 38 et 39

Qc, District de Montréal, No.: 500-02-004019-845. SHELL CANADA LTD. — vs — DENTON D. CREIGHTON. Le 19-03-85, à 11:00 heures, au: 800, boul. Dorchester ouest suite 2700, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de DENTON D. CREIGHTON, savoir: une table de travail, un bureau secrétaire, un horloge grand-père, meubles et équipemen de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: LUC VALADE, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, Québec, H2Y 2Y9, (514) 286-7171. Montréal, ce 16-03-85.

Qc, District de Montréal, No.: 500-02-033928-842. CAISSE POP. ST-IRÉNÉE DE MONTRÉAL — vs — PIERRE MARQUIS. Le 20-03-85, à 11:00 heures, au: 2467, rue Notre-Dame ouest, dans les ville et district de Montréal, seront vendus les biens et effets de PIERRE MARQUIS, savoir: véhicule automobile de marque Chevrolet Nova Concours année 1977, série no.: 1Y27U7W231204. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: LUC VALADE, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, Québec, H2Y 2Y9, (514) 286-7171. Montréal, ce 16-03-85.

Qc, District de Montréal, No.: 500-02-022283-845. BELL CANADA — vs — NICKOLAI BLAGANO. Le 20-03-85, à 13:30 heures, au: 2125, rue St-Marc apt. 2015, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de NICKOLAI BLAGANO, savoir: un vidéo VHS Panasonic, une t.v. Granada all transistor solid state 24". Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, Québec, H2Y 2Y9, (514) 286-7171. Montréal, ce 16-03-85.

Qc, District de Montréal, No.: 500-02-014648-849. G.U.S. CANADA INC./ DIV. LÉGARÉ — vs — LARRY McRAE. Le 19-03-85, à 12:00 heures, au: 2071, rue Davidson, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de LARRY McRAE, savoir: une laveuse Speed Queen, une sécheuse Speed Queen, une t.v. Panasonic 12", meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, Québec, H2Y 2Y9, (514) 286-7171. Montréal, ce 16-03-85.

Qc, District de Montréal, No.: 500-02-037237-844. CLAUDE LESAGE — vs — SARIN INC. Le 20-03-85, à 14:00 heures, au: 7553, rue St-Hubert, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de SARIN INC., savoir: une table à graphiques 3 panneaux, une perceuse, un lot d'étagères et tables, fillères, chaises, bureaux, dactylo, meubles et équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, Québec, H2Y 2Y9, (514) 286-7171. Montréal, ce 16-03-85.

Qc, District de Montréal, No.: 500-02-015287-845. OFFICE DE LA CONST. DU QUÉBEC — vs — JEAN-LOUIS SAUVÉ. Le 21-03-85, à 12:00 heures, au: 111, rue Delisle, Coteau Station, district de Beauharnois, seront vendus les biens et effets de JEAN-LOUIS SAUVÉ, savoir: un paymaster, une dactylo de marque ROyal, meubles et équipement divers, un camion Chevrolet Chevy Van 20, série CGL2574120548 Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, Québec, H2Y 2Y9, (514) 286-7171. Montréal, ce 16-03-85.

Qc., District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 135058862 VILLE DE MONTRÉAL — vs — WALSH RICKY. Le 21/03/85, à 13:00 heures, au: 4030, Adams, Montréal H1W 2A3, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WALSH RICKY, saisis en cette cause, consistant en: 1 guitare Aria avec étui et accs., 1 scie ronde avec banc Rockwell GU28743, 1 amplificateur, 1 scie à ruban Rockwell modèle 28115, 2 jig saw B&D, 1 moulin à coudre de type commercial & accs., 1 perceuse B&D 10 mm, 1 roter B&D, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 131406796. CAUSE(S) NO: 132203816 433748140 835077412. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — vs — JESUS BLANCO, p. défenderesse. INTERVENTION: 7606. PRENEZ AVIS que le 21 mars 1985 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de JESUS BLANCO, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 véhicule Renault 5 1980 de couleur gold imm. 228S389. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette & associés, huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 07 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-015932-843. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL, demanderesse -vs- LOUISE DEL BOSCO (CONSTRUCTION MARBSET), défenderesse. Le 20 mars 1985 à 12:00 heures au domicile de la défenderesse au No 3920 Pl. Miron à Ville Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Cutlass Oldsmobile imm. 379P555 P.Q.85 avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier 286-7125. Montréal, ce 7 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-015372-842. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL, partie demanderesse -vs- GAÉTAN FORGUES, défendeur. Le 20 mars 1985 à 12:30 heures au domicile du défendeur au No 6323 rue Languedoc en les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Mitsubishi et acc... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier 286-7125. Montréal, ce 7 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 27-012412-849. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL, partie demanderesse -vs- MARTIN CLEMENT, défendeur. Le 20 mars 1985 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 2489 rue Quesnel en les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse et 1 sécheuse Kenmore Heavy Duty... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 286-7125. Montréal, ce 7 mars 1985.

Qc, District de Abitibi, COUR PROVINCIALE. No: 615-27-001778-83. CARMEN MARCOTTE, p. demanderesse, — VS — BEAUDIN MICHEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 14 hres, au: 7077 17e avenue à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL BEAUDIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 moteur hors bord Mercury 3.6 avec acc, 1 téléviseur couleur 20" et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & associés, huissiers. Montréal le 6 mars 1985.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 436-59-8503 — Dossier: 021430. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, — VS — JOSEPH COLAVITO PINO, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 10:30 hres, au: 6841 D'Antioche #33 à Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH PINO COLAVITO, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Pontiac Firebird 1978 de couleur noir imm: 503H278 avec acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & associés, huissiers. Montréal le 5 mars 1985.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 816-74-8004. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, — VS — RAYMOND BELISLE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 10:30 hres, au: 955 Tricentenaire #2 à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND BELISLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur am fm Kenwood, 1 téléviseur couleur Candle 20" et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & associés, huissiers. Montréal le 6 mars 1985.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 132-20-1322 — Dossier: 023959. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, — VS — NORMAND GODIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 22 mars 1985 à 13 hres, au: 2296 Charland à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NORMAND GODIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" Electro et acc, 1 magnétoscope VHS et acc et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & associés, huissiers. Montréal le 6 mars 1985.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: RM85/11. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — CHANTAL COULOMBE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 mars 1985 à 11 hres, au: 773 4e Avenue à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHANTAL COULOMBE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Candle couleur 20" et acc, 1 lecteur vidéo Fisher et acc et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & associés, huissiers. Montréal le 6 mars 1985.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 830-14-6741 — Dossier: 022092. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, — VS — ANDRÉ BASTIEN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 22 mars 1985 à 11 hres, au: 8964 Lajeunesse à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ BASTIEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif et acc, 1 table de centre en bois de couleur brun et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & associés, huissiers. Montréal le 5 mars 1985.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 434-28-2601. Dossier: 021427. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, — VS — JOSEPH COLAVITO PINO, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 10:30 hres, au: 6841 D'Antioche #33 à Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH PINO COLAVITO, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Pontiac Firebird 1978 de couleur noir imm: 503H278 avec acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & associés, huissiers. Montréal le 5 mars 1985.

Qc, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-009621-840. MONIQUE DION, p. demanderesse, — VS — DANIEL JUBINVILLE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 11:30 hres, au: 11565 Desy à Montréal Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL JUBINVILLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 10" Toshiba et acc, 1 table tournante Toshiba et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & associés, huissiers. Montréal le 5 mars 1985.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 820-65-6863. Dossier: 018534. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, — VS — JEAN PAUL HENRY, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 13 hres, au: 550 Tricentenaire #5 à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN PAUL HENRY, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon de couleur or, 1 radio récepteur et table tournante Lloyd's et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & associés, huissiers. Montréal le 6 mars 1985.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 114-76-7995 — Dossier: 009675. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, — VS — SERGE BOUCHARD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 10 hres, au: 3537 Champdore #4 à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE BOUCHARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" RCA XL100, 2 hauts parleurs 8" x 10" Candle et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: SYLVAIN DARVEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, & associés, huissiers. Montréal le 6 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 429470123. CAUSE(S) NO: 431834712, 432794235 830263324. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — vs — ROBERT LEBEL, p. défenderesse. INTERVENTION: 7877. PRENEZ AVIS que le 21 mars 1985 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de ROBERT LEBEL, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 véhicule Dodge Arrow 1977 de couleur blanc imm. 342S281. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette & associés, huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 07 mars 1985.

AVIS PUBLICS

Qc., District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-023716-84-3. ONÉSIME TREMBLAY — vs — MADELEINE CLOUTIER-FISET. Le 20/03/85, à 10:00 heures, au: 2922, rue Duvillier, app. 4, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MADELEINE CLOUTIER-FISET, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 20" de marque Philco, 1 sécheuse automatique General Electric, 1 stéréo-cassette GXC 706D, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-014871-844. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL, partie demanderesse -vs- PASCAL ZAMBITO, défendeur. Le 22 mars 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 108 rue Angora à Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Toshiba avec acc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier 286-7125. Montréal, ce 7 mars 1985.

Province de Québec, District d'Iberville, COUR PROVINCIALE. No: 755-27-2983-841. MARIE-MARTHE ROUSSEAU, es-qualité Percepteur des Amendes, demanderesse. — VS — GILLES TREMBLAY, défendeur. Le 20 mars 1985 à 13 h. au domicile du défendeur au No 469 Route 219 en la cité de Hemmingford, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Electrophonique et équipements. Conditions: ARGENT COMPTANT. JOHANNE TÊTRAULT, huissier, 1-349-2749. Montréal, le 1er mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-005321-840. Le percepteur des amendes en sa qualité de saisissant, demanderesse -vs- FRANTZ LAURENT, défenderesse. Le 20 mars 1985 à 12:00 heures au domicile de la défenderesse au No 8733 rue De Louresse, en la cité de Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil vidéo cassettes JVC et contrôle à distance, 1 téléviseur couleur console Hitachi, 1 set de salon 3 morceaux, 2 bibliothèques et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZÉ, huissier 395-8593, 365-7171. Montréal, ce 6 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 760-05-000539-849. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse -vs- 121271 CANADA INC., MISS DORION, défenderesse. Le 21 mars 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 230 rue Harwood, en la cité de Dorion, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ 100 chaises beiges, 1 lot d'environ 20 tables de bois brun, 3 miroirs d'environ 4x4, 8 miroirs d'environ 3x9 et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier 395-8593, 365-7171. Montréal, ce 6 mars 1985.

Qc. District de Montréal, No.: 500-05-002906-848. BANQUE CANADIENNE IMP. DE COMMERCE — vs — PIERRE EMERY. Le 19-03-85, à 11:30 heures, au: 5730, Place Brabant, St-Lambert, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de PIERRE EMERY, savoir: véhicule automobile de marque Subaru 1982 série # JF1AM43B2CC451257. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: YVAN MARTIMBAULT, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, Québec, H2Y 2Y9, (514) 286-7171. Montréal, ce 16-03-85.

Qc., District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 437190036. VILLE DE MONTRÉAL — vs — TIPALDOS ANTONIOS. Le 20/03/85, à 11:30 heures, au: 7556, Outremont, Montréal, H3M 2L8, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TIPALDOS ANTONIOS, saisis en cette cause, consistant en: 1 paire de ski, 1 tv et article de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 433663204. VILLE DE MONTRÉAL — vs — VAVAL EMMANUEL. Le 21/03/85, à 10:00 heures, au: 7100, 4e Avenue app. 119, Anjou, H1J 3G2, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VAVAL EMMANUEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur RCA portative, 1 vidéo Sylvania. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL DIFIORE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-044178-84-1. COMITÉ PARITAIRE VERRE PLAT — vs — SERGE BILODEAU. Le 21/03/85, à 11:30 heures, au: 24, rue Laurier est, St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE BILODEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur meuble Electrohome, 1 mobilier de salon, 1 système de son Awia, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIERRE TARDY, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 520-32-001190-842. NOËL BELLEHUMEUR, demandeur -vs- ANDRÉ SIMARD, défendeur. Le 21 mars 1985 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 5471 rue St-Laurent, en la cité de Ste-Catherine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE, huissier 845-2804. Montréal, ce 7 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 520-32-001096-841. JOSEPH AMRAM, demandeur -vs- BARRY KING, défendeur. Le 21 mars 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 780 rue de l'Église # B, en la cité de Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier 845-2804. Montréal, ce 7 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-043433-817. STRUCTURES MÉTROPOLITAINES, demanderesse -vs- RÉJEAN HURTUBISE, défendeur. Le 21 mars 1985 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 8135 rue Langelier en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC Jimmy 4x4 1985 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 6 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-041658-845. JOURNAL DE MONTRÉAL, demandeur -vs- JEAN MARC LAROUCHE, défendeur. Le 19 mars 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 4191 rue Jean Rivard en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un système de son comprenant: un tuner Queon, un tape deck Queon etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN FÉLIX BOUCHARD, huissier. St-Eustache, ce 6 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-023399-848. CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, demanderesse -vs- PIERRE JEAN ALEXANDRE, défenderesse. Le 21 mars 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 10926 rue London, en la cité de Montréal-Nord et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 foyer artificiel, 1 statuette en bois 3 pieds de haut, 1 table à café et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DUROCHER, huissier 288-6263. Montréal, ce 6 mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-040532-81-9. CLAUDE BAILLARGEON ET AL. — vs — VLADIMIR MASSIGNANI. Le 21/03/85, à 11:00 heures, au: 1616, rue Jacques-Cartier Est, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VLADIMIR MASSIGNANI, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26 pouces de marque Sony, 1 vidéo-cassette Beta de marque Sony, 1 mobilier de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-026950-84-5. SERVICES IMM. A.E. LEPAGE LTÉE — vs — MONSADEL INC. Le 21/03/85, à 11:00 heures, au: 10, Grace Suante, Kirkland, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MONSADEL INC., saisis en cette cause, consistant en: 2 fauteuils rouges, 1 bureau, 1 commode 2 portes, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CARL LORTIE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-042483-84-7. FIDUCIE CANADIENNE ITALIENNE — vs — GISÈLE VERMETTE & AL. Le 21/03/85, à 11:15 heures, au: 2444, Benny Crescent app. 102, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ VERMETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Electrohome, 1 automobile familiale Mercury 1979, 1 système de son Fleetwood, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Qc., District de Saint-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE, NO: 750-02-000673-84-4. CHARLES ÉDOUARD TANGUAY — vs — RAYMOND PRÉFONTAINE. Le 20/03/85, à 10:00 heures, au: 210, boul. Laurier, Beloeil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND PRÉFONTAINE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Spirit 1980, 1 automobile Pontiac Safari 1978, 1 automobile Ford Excort 1984, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROBERT PATENAUDE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Qc., District de Québec, COUR PROVINCIALE, NO: 200-02-009250-82-2. CAISSE POP. DE L'AUVERGNE — vs — MICHELINE CÔTÉ COLLIN. Le 21/03/85, à 13:00 heures, au: 126E, rue L'Acadie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHELINE CÔTÉ COLLIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge 1984. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 830286332. VILLE DE MONTRÉAL — vs — LANTHIER CLAUDE. Le 22/03/85, à 11:00 heures, au: 264, Mitchell, Lachute, Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LANTHIER CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: 1 v/m Toyota Corolla bleu lic. BMY 463, 1 radio AM/FM Candle, 1 téléviseur Zenith, divan 4 places, 1 divan cuirette, 1 fauteuil et chaise berçante cuir beige. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: JACQUES VIEN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Qc. District de Québec, COUR PROVINCIALE, No: 200-02-007889-845. CAISSE POP LAC ST-CHARLES, p. demanderesse, — VS — RACHEL GAUTHIER ET RAOUL BERNIER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 mars 1985 à 10:00 heures, Au: 65 Grande Côte à Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RACHEL GAUTHIER ET RAOUL BERNIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford F350 1979 avec boîte réfrigérée Ideal. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE LAMARCHE, huissier, de l'étude: Paquette & associés, 284-1148. Montréal le 6 mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 433777890. VILLE DE MONTRÉAL — vs — SELIGMAN LILIAN. Le /03/85, à 10:00 heures, au: 3741, MacKenzie, Mtl, H3W 2E6, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SELIGMAN LILIAN, saisis en cette cause, consistant en: 2 valises, 2 tv couleur, 1 air climatisé, 1 téléphone, 1 enregistreuse, 1 sac de golf avec 12 bâtons, 1 ventilateur, 2 tv couleur, 1 bicyclette exercice. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-008654-811. ALBERT BOHEMIER, demanderesse -vs- COLORVISION "SHOP ON WHEELS" LTD LOIS MONAKER, GÉRALD, ALIAS GERRY, MOSS, défenderesse. Le 20 mars 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 351 rue Devon, en la cité de Mont Royal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 ens. de salon 5 mcx, 1 ens. de salle à dîner, 1 table de centre et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT BOULAY, huissier 288-6263. Montréal, ce 6 mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 437025886. VILLE DE MONTRÉAL — vs — SELIGMAN LILIAN. Le 21/03/85, à 10:00 heures, au: 3741, MacKenzie, Mtl., H3W 2E6, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SELIGMAN LILIAN, saisis en cette cause, consistant en: 2 valises, 2 tv couleur, 1 air climatisé, 1 sac de golf avec 12 bâtons, 1 ventilateur, 1 enregistreuse, 1 téléphone, 1 bicyclette d'exercice, 1 table tournante. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 134349084. VILLE DE MONTRÉAL — vs — SELIGMAN LILIAN. Le 21/03/85, à 10:00 heures, au: 3741, MacKenzie, Mtl, H3W 2E6, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SELIGMAN LILIAN, saisis en cette cause, consistant en: 2 valises, 2 tv couleur, 1 air climatisé, 1 sac de golf avec 12 bâtons, 1 téléphone, 1 table tournante, 1 enregistreuse, 1 ventilateur, 1 bicyclette exercice. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 435-37-9991, dossier 024147. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, — VS — JOSEPH P. COLAVITO, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 10:30 hres, au: 6841, Pl. D'Antioche # 5 à Anjou, district de Montéral, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH PINO COLAVITO, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Pontiac Firebird 1978 couleur noire et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, de l'étude: Paquette & associés, 284-1148. Montréal le 6 mars 1985.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: RM84/649. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, — VS — MANON LANDRY, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 mars 1985 à 12:00 hres, au: 186, 3e avenue à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MANON LANDRY, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Toshiba Blackstripe couleur 20" et acc., 1 système de son Citizen et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, de l'étude: Paquette & associés, 284-1148. Montréal le 6 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-024601-846. MANHATTAN ELECTRIC CABLE CORP., demanderesse -vs- LES CABLES CONTEX CANADA INC., défenderesse. Le 20 mars 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 920 40ième Ave. en la cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: bureau brun 4 tiroirs, calculatrice Texas, lampe en brass. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, ce 9 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-12-016291-71. LOUISE CHATIGNY, demanderesse -vs- MONJI AMARA, défenderesse. Le 21 mars 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 1517 rue Egan, en la cité de Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse et sécheuse de marque Viking, 1 balayeuse Electrolux + acc. et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT BOULAY, huissier 288-6263. Montréal, ce 6 mars 1985.

Qc. District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 248-46-8493, dossier 015004. MONTRÉAL C. MUNICIPALE, p. requérante, — VS — JOHN FORBE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 12:00 heures, au: 3420 Kensington à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN FORBE, saisis en cette cause, consistant en: 1 aquarium 15 gallons et acc., 1 ensemble de poids et haltères et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, de l'étude: Paquette & associés, 284-1148. Montréal le 6 mars 1985.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

CHARLES VILLEBOND, Fonctionnaire, domicilié et résidant au 5975, De L'Authion, #324, Montréal (Québec) H1M 2W3.

Avis que la proposition du débiteur susdit a été annulée le 18 février 1985 et que la 1ère assemblée des créanciers aura lieu le 19 mars 1985 à 9 heures 30 AM, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Tour ouest, Basilaire 00, Chambre 07, salle no: 1 ou 2, Montréal (Québec).

Montréal ce 6ième jour de mars 1985.

Randolph P. Jones, c.g.a., syndic de MALETTE, BENOÎT & COMPAGNIE LTÉE, 2, Complexe Desjardins, Tour Est, 31ième étage, Montréal (Québec) H5B 1B2 - (514) 281-1865.

Qc., District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-023630-83-8. MONTEX INC. — vs — JACK VOLTAGGIO. Le 21/03/85, à 12:00 heures, au: 152, rue Niagara, Kirkland, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACK VOLTAGGIO, saisis en cette cause, consistant en: 1 Mercury Cougar 1981. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CARL LORTIE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 6ième jour de mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-010719-849. JEANNE DESNOYERS, agissant pour et au nom du PROCUREUR GÉNÉRAL, partie demanderesse -vs- SILVERSTEIN SAMUEL, défendeur. Le 20 mars 1985 à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 8242 ruw Guelph Rd., à Côte St-Luc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 divan beige et or... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 286-7125. Montréal, ce 7 mars 1985.

Qc. District de Montréal, No.: 500-32-010351-841. CLAUDIO DI GIAMBATTISTA — vs — LAUREL HAZEL. Le 20-03-85, à 13:00 heures, au: 785, rue Ball apt. 8, à Montréal, dit district, seront les biens et effets de LAUREL HAZEL, savoir: un vaisellier en bois, 4 portes; un congélateur de marque Amanda; une t.v. couleur de marque RCA. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: LUC VALADE, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, Québec, H2Y 2Y9, (514) 286-7171. Montréal, ce 16-03-85.

Qc. District de Montréal, No.: 500-02-010114-846. GAZ MÉTROPOLITAIN INC. — vs — CAFÉ LODEO INC. Le 19-03-85, à 10:30 heures, au 1050, rue St-Laurent, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de CAFÉ LODEO INC., savoir: filières, bureaux, chaises, tables, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: YVAN MARTIMBAULT, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, Québec, H2Y 2Y9, (514) 286-7171. Montréal, ce 16-03-85.

Qc. District de Montréal, No.: 500-32-008252-845. CARL RISBERG — vs — JOSEPH OPPENLEIM. Le 21-03-85, à 13:00 heures, au: 5789, rue Caldwell, à Côte-St-Luc, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de JOSEPH OPPENLEIM, savoir: véhicule automobile de marque Ford Granada 1975 série # 5E81H204330. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: LUC VALADE, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, Québec, H2Y 2Y9, (514) 286-7171. Montréal, ce 16-03-85.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

MADISON PRODUCTS COMPANY LIMITED, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 804, 90e Avenue, LaSalle (Québec) H8R 3A1.

Avis que la débitrice susdite a fait faillite le 1er mars 1985 et que la 1ère assemblée des créanciers aura lieu le 20 mars 1985 à 14 heures 30, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Tour ouest, Basilaire 00, Chambre 07, salle no: 1 ou 2, Montréal (Québec).

Montréal ce 6ième jour de mars 1985.

Randolph P. Jones, c.g.a., syndic de MALETTE, BENOÎT & COMPAGNIE LTÉE, 2, Complexe Desjardins, Tour Est, 31ième étage, Montréal (Québec) H5B 1B2 - (514) 281-1865.

Qc, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-038558-842. FERMETCO INC., p. demanderesse, — VS — DANIEL BROSSEAU, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 12:30 heures, Au: 3598 Lorraine à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL BROSSEAU, saisis en cette cause, consistant en: 2 étaux à perforeuse 3", 1 étau à perforeuse 4", 1 ensemble de ratchets et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier de l'étude: Paquette & associés, 284-1148. Montréal le 6 mars 1985.

Qc, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, No: 700-05-001360-795. SERGE MELOCHE, p. demanderesse, — VS — RÉAL OUIMET, PEINTURE INDUSTRI R O I INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 12:00 heures, Au: 861 Domaine Miljours à St-Lin, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE MELOCHE, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Plymouth Reliant 1984, gris. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, de l'étude: Paquette & associés, 284-1148. Montréal le 6 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 816-30-9082. Dossier 006231. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- ALAIN BLANCHETTE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 21 mars 1985 à 10:00 heures au 2609 Théodore #3 à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALAIN BLANCHETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 magnétophone à cassette Realistic et acc., 1 amplificateur récepteur am/fm Webcor et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL MAILLET, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

Qc, District de Chicoutimi, COUR PROVINCIALE. No: 165-02-000066-859. LES IMMEUBLES MALAISON, p. demanderesse, — VS — VILLENEUVE GERMAIN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 mars, 1985, à 12:30 hres, au: 8307, Courval, à St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GERMAIN VILLENEUVE, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Chevrolet Monte Carlo 1976, imm BEE651 avec acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, de l'étude: Paquette & associés, 284-1148. Montréal le 6 mars 1985.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 420-99-1513, dossier: 010564. MONTRÉAL C. MUNICIPALE, p. requérante, — VS — FRANCO FAZIO, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985, à 10:00 hres, au: 6620, Étienne Bouchard à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANCO FAZIO, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Mazda RX7 de couleur bleue imm BJH145 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, de l'étude: Paquette & associés, 284-1148. Montréal le 6 mars 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-038928-847. LES AGENCES R.G. INC., demanderesse -vs- DIANE SIMARD ET MICHEL SIMARD, défenderesse. Le 22 mars 1985 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 256 rue Notre-Dame en la cité de St-Rémi et district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Oldsmobile Delta 88 vert 4 portes 1977 et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier 288-6263. Montréal, ce 6 mars 1985.

Qc, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-038558-842. FERMETCO INC., p. demanderesse, — VS — DANIEL BROSSEAU, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 10:30 heures, Au: 2190, De La Province à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL BROSSEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 perceuse 16 vitesses, 2 bancs de scie 10" moteur 1 ½, 1 scie à ruban à couper le métal, 1 scie mécanique Makita et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, de l'étude: Paquette & associés, 284-1148. Montréal le 1985.

Voir aussi en pages 37 et 39

Qc., District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-018533-81-6. MICHÈLE PAIEMENT — vs — MICHEL LAPRISE. Le 21/03/85, à 11:00 heures, au: 8135, boul. Langelier, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL LAPRISE, saisis en cette cause, consistant en: 1 écran cathodique N.D.C., 1 imprimante Panasonic model KX P1090, 1 ordinateur Nelma avec etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 816960782. VILLE DE MONTRÉAL — vs — LAVIGNE ANDRÉ. Le 21/03/85, à 10:00 heures, au: 7581, St-Dominique, Mtl, Qué. H2R 1X4, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE ANDRÉ, saisis en cette cause, consistant en: 2 tv couleur, 1 orgue, 1 système de sons et article de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 816960793. VILLE DE MONTRÉAL — vs — LAVIGNE ANDRÉ. Le 21/03/85, à 10:00 heures, au: 7581, St-Dominique, Mtl, Qué. H2R 1X4, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE ANDRÉ, saisis en cette cause, consistant en: 2 tv couleur, 1 orgue, 1 système de sons et article de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 136670564. VILLE DE MONTRÉAL — vs — MADRO NEROS JOSEPH. Le 22/03/85, à 11:00 heures, au: 839, Bloomfield, Outremont, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MADRO NEROS JOSEPH, saisis en cette cause, consistant en: 1 humidificateur, 1 casque à moto, 1 équipement de hockey, 2 radios. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 816060991. VILLE DE MONTRÉAL — vs — MARTINEZ JULIO C. Le 20/03/85, à 10:00 heures, au: 9097, Copernic, Saint-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTINEZ JULIO C, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 834515986. VILLE DE MONTRÉAL — vs — MERCIER REMY JOSEPH. Le 21/03/85, à 11:00 heures, au: 5984, Esplanade, Outremont, Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MERCIER REMY JOSEPH, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur Philco RCA, une enregistreuse-cassette Sony, divan matériel, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Qc., District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 435723094. VILLE DE MONTRÉAL — vs — PILON DANIEL. Le 20/03/85, à 10:30 heures, au: 1270, Montpellier, Saint-Laurent, H4L 4R4, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PILON DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur, vidéo-cassette, table de cuisine avec chaise. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DENIS SAINT-GERMAIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 436-12-8626, dossier 024148. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, — VS — JOSEPH P. COLAVITO, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 10:30 heures, Au: 6841, Pl. D'Antioche # 5 à Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH PINO COLAVITO, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Pontiac Firebird 1978 couleur noir et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, de l'étude: Paquette & associés, 284-1148. Montréal le 6 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 130-96-4470. Dossier 023165. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- SERGE COLLARD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 21 mars 1985 à 10:00 heures au 9 23e avenue à Blainville, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE COLLARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford Econoline F150 1976 intérieur fini au complet et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: SYLVAIN DARVEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 427-15-3554. Dossier 022785. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, -vs- NORMAND BERGERON, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 21 mars 1985 à 11:00 heures au 2333 Coupal à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NORMAND BERGERON, saisis en cette cause, consistant en: 1 meuble tv Electrohome et acc., 1 congélateur RCA et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: BENOIT DION, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 830-81-3060. Dossier 020873. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- SYLVAIN GUILBAULT, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 21 mars 1985 à 10:00 heures au 2068 Bossuet à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN GUILBAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Technics, et acc., 1 téléviseur couleur 20" et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 433-42-0621. Dossier 020872. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- SYLVAIN GUILBAULT, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 21 mars 1985 à 10:00 heures au 2068 Bossuet à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN GUILBAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Technics, et acc., 1 téléviseur couleur 20" et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 835-54-3833. Dossier 022094. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- ANDRÉ BASTIEN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 22 mars 1985 à 11:00 heures au 8964 Lajeunesse à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ BASTIEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif et acc., 1 table de centre en bois de couleur brun et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 835-54-3822. Dossier 022093. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- ANDRÉ BASTIEN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 22 mars 1985 à 11:00 heures au 8964 Lajeunesse à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ BASTIEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif et acc., 1 table de centre en bois de couleur brun et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

VENTE DE SURPLUS

Société d'énergie de la Baie James

Service Approvisionnement, 19e étage
800, boul. de Maisonneuve est, Montréal (Québec)
H2L 4M8

VENTE DE BÂTIMENTS, RÉSERVOIRS, ETC... APPEL D'OFFRES Nº 85-107

LIEU: Territoire de la Baie James (chantier LAC PAU, BRISAY et LA-1)

VISITE: Une visite organisée aura lieu le 26 mars 1985.

RÉSERVATION: Date limite, le 21 mars 1985 à 12 h 00.

DESCRIPTION

LOT # 1 (LAC PAU)

- (1) RÉSERVOIR EN ACIER 1,000,000 GALLONS
- (1) RÉSERVOIR EN ACIER 175,000 GALLONS
- (3) RÉSERVOIRS EN ACIER 30,000 GALLONS
- (21) RÉSERVOIRS EN ACIER 7,000 GALLONS
- (3) SYSTÈMES DE POMPAGE POUR CARBURANT D'AVIATION JP-4 AVEC (1) CABINET
- (6) SYSTÈMES DE POMPAGE POUR CARBURANT DIESEL

LOT # 2 (BRISAY)

- (1) BÂTIMENT PRÉFABRIQUÉ 60′ × 40′ × 12′ (H)
- (8) ROULOTTES-BUREAUX 10′ × 20′ À 12′ × 62′
- (20) RÉSERVOIRS EN ACIER 30,000 GALLONS
- (2) RÉSERVOIRS EN ACIER 7,000 GALLONS
- (1) RÉSERVOIR EN ACIER 4,500 GALLONS

LOT # 3 (LA-1)

- (36) UNITÉS HÉLIPORTABLES (MODULES) DE MARQUE ATCO, DIMENSIONS: 10′ × 16′/CH.

N.B. Les items mentionnés ci-dessus ne peuvent être achetés séparément. Chacun des 3 lots est indivisible et doit être acheté en entier.

Pour obtenir une copie du document d'appel d'offres, pour de plus amples renseignements ou pour réserver, téléphoner au numéro suivant: (514) 844-3741, poste 494 ou 486

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Le 4 avril 1985 à 15 h 30.

M. CHABOT, chef de service Approvisionnement et Services

Société d'énergie de la Baie James

VENTE DE SURPLUS

Société d'énergie de la Baie James

Service Approvisionnement, 19e étage
800, boul. de Maisonneuve est, Montréal (Québec)
H2L 4M8

VENTE D'UN CAMPEMENT APPEL D'OFFRES Nº 85-100

LIEU: Territoire de la Baie James (chantier LAC PAU)

VISITE: Une visite organisée aura lieu le 26 mars 1985.

RÉSERVATION: Date limite, le 21 mars 1985 à 12 h 00.

DESCRIPTION

LOT # 1

CAMPEMENT COMPLET (72 HOMMES) INCLUANT LES BÂTIMENTS ET LES ITEMS SUIVANTS:

- (9) BÂTIMENTS PRÉFABRIQUÉS (TYPE FOLD-A-WAY) (ENTREPÔTS, GARAGES, ATELIERS, ETC.) DIMENSIONS VARIANT DE: 40′ × 60′ × 14′ (H) À 60′ × 150′ × 18′ (H)
- (5) BÂTIMENTS MODULAIRES (3 DORTOIRS 24 HOMMES, 1 CUISINE ET 1 BUREAU)
- (4) ROULOTTES-BUREAUX
- (10) GROUPES ÉLECTROGÈNES 20 À 500 KW
- (2) SYSTÈMES D'ÉPURATION DES EAUX USÉES
- (5) RÉSERVOIRS 5000 À 30 000 G.
- RÉSEAUX ÉLECTRIQUES, D'UTILIDORS ET D'EAU POTABLE, BÂTIMENTS CONSTRUITS SUR PLACE, ETC.

LOT # 2

OUTILLAGE INCLUANT:

- POSTES À SOUDER, COMPRESSEURS D'ATELIER, MACHINE À VAPEUR, PRESSE HYDRAULIQUE, OUTILLAGE DE GARAGE, D'ATELIER DE SOUDURE ET DE MENUISERIE, ETC...

N.B. Les items mentionnés ci-dessus ne peuvent être vendus séparément. Chacun des 2 lots est indivisible et doit être acheté en entier.

Pour obtenir une copie du document d'appel d'offres, pour de plus amples renseignements ou pour réserver, téléphoner au numéro suivant: (514) 844-3741, poste 494 ou 486

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Le 4 avril 1985 à 15 h 30.

M. CHABOT, chef de service Approvisionnement et Services

Société d'énergie de la Baie James

VENTE DE SURPLUS

Société d'énergie de la Baie James

Service Approvisionnement, 19e étage
800, boul. de Maisonneuve est, Montréal (Québec)
H2L 4M8

VENTE D'ÉQUIPEMENTS POUR LE NETTOYAGE DE SURFACE D'EAU APPEL D'OFFRES Nº 85-098

LIEU: Territoire de la Baie James (chantier LG 2 et E.O.L.)

VISITE: Une visite organisée aura lieu le 21 mars 1985.

RÉSERVATION POUR VISITE: Date limite, le 15 mars 1985 à 12 h 00.

MATÉRIEL EN VENTE

- LOT 1: UN SYSTÈME DE BRÛLAGE DE DÉBRIS FLOTTANTS LIGNEUX INCLUANT:
  - — (1) BARGE PRINCIPALE 15,3 M × 21,6 M × 1,8 M COMPOSÉE DE 6 CAISSONS.
  - — (1) INCINÉRATEUR CEA, MODÈLE FRI-590 W
  - — (1) BARGE À CENDRES
  - — (1) GROUPE ÉLECTROGÈNE 35 KW
  - — POMPES, MOTEURS, PATTES D'ANCRAGE, ABRIS, LATRINE, ETC...
- LOT 2: IDENTIQUE AU LOT 1
- LOT 3: UN SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION POUR LES DÉVERSEMENTS D'HUILE SUR L'EAU INCLUANT:
  - — (1) ÉCUMOIR À DISQUES ET (1) ESTACADE

Pour obtenir une copie du document d'appel d'offres, pour de plus amples renseignements ou pour réserver, téléphoner au numéro suivant: (514) 844-3741, poste 494 ou 486

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Le 28 mars 1985 à 15 h 30.

M. CHABOT, chef de service Approvisionnement et Services

Société d'énergie de la Baie James

QUÉBEC, VILLE FORTIFIÉE

Suite de la page 33

Au moment où cette citadelle est terminée — toutes proportions gardées, c'était pour l'époque et pour la colonie une entreprise considérable —, elle constituait déjà un anachronisme car l'évolution de l'art de la guerre avait remis en question ces coûteux ouvrages classiques. Mais elle répondait bien à la principale préoccupation des militaires, celle de dominer la ville et sa population et de tenir la place advenant une révolte de cette dernière.

À l'heure des tests des missiles *Cruise*, la lecture de cet ouvrage imposant revêt une acuité particulière. Car on se rend compte que le fait militaire a toujours existé, qu'il a toujours imposé ses priorités au point qu'à Québec même, le milieu social urbain aura été en opposition avec la place forte pour la majeure partie du Régime anglais. Ce que nous sacrifions aujourd'hui dans la course aux armements — le pain, le beurre, la satisfaction des besoins sociaux et culturels —, d'autres générations l'ont sacrifié avant nous, pour des motifs qui nous apparaissent maintenant, avec le recul de l'histoire, totalement futiles.

La grande différence entre aujourd'hui et hier, c'est qu'auparavant une ville comme Québec épousait dans ses formes mêmes ce fait militaire. Les fortifications considérables qui l'entouraient, appelées fortifications bastionnées et dont les formes caractéristiques répondaient aux règles de la géométrie du flanquement pour contrer l'artillerie, imprimaient leur dure réalité sur le fait social.

Ainsi cette enceinte, avec ses voies de desserte, ses murs de maçonnerie, ses fossés, ses glacis, ses dégagements visuels, avait une profondeur imposante et coupait la ville de son *hinterland* rural et de ses faubourgs. De même la population qui, à l'occasion, pouvait bénéficier économiquement de ces grands chantiers d'État, subissait cependant le plus souvent leurs inconvénients à cause des expropriations peu ou pas remboursées et des corvées obligatoires.

Donc, à l'époque, à Québec comme dans les autres places fortes semblables, le fait militaire était vécu quotidiennement, tant dans le milieu physique que social. C'était le prix à payer pour espérer échapper à la destruction. Aujourd'hui, dans nos villes, on n'a plus rien à payer dans ce sens . . . On n'a plus rien à espérer non plus, advenant le déclenchement d'un conflit nucléaire.

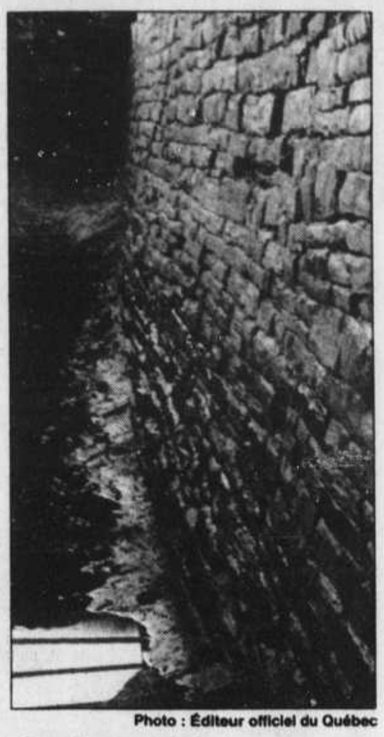
Photo : Éditeur officiel du Québec
façade ouest de la batterie royale.

Place au fromage !

Dans le cadre de son deuxième grand concours culinaire, le Bureau laitier du Canada invite tous les chefs, cuisiniers et exploitants de services alimentaires à lui soumettre des recettes originales faites à base de fromages canadiens et pouvant s'inscrire dans l'une ou l'autre des quatre catégories suivantes :
1. entrée, amuse-gueule, potage;
2. plat principal (menu du midi);
3. plat principal (menu du soir);
4. dessert.

Une cinquième catégorie, réservée aux étudiants en hôtellerie ou en service alimentaire, leur permettra de participer à cet événement d'envergure pancanadienne, dont les trois principaux objectifs sont de reconnaître le talent culinaire des chefs, cuisiniers et exploitants de services alimentaires; stimuler l'utilisation de nos fromages dans la préparation de recettes inédites; convaincre les restaurateurs de la rentabilité des mets composés de fromages canadiens.

L'importance de l'objectif visé et le caractère national de l'activité ont suscité l'enthousiasme et la collaboration d'Air Canada qui, en plus d'être un transporteur aérien à l'échelle nationale et internationale, est à la fois le plus grand restaurateur au pays. Saviez-vous, en effet, qu'Air Canada sert au-delà de 30,000 repas par jour ? Qu'il consomme annuellement environ 6.665 millions de litres de lait, 227 tonnes de beurre, 212 tonnes de fromage en portions individuelles et en bloc pour la préparation des repas, et 500,000 douzaines d'oeufs ? Attention à l'omelette ! ! !

Le concours est ouvert jusqu'au 1er juin 1985, après quoi toutes les entrées seront soumises à une pré sélection qui se tiendra à Toronto, au Bureau laitier du Canada, les 17 et 18 juin.

De cette première élimination, le groupe retiendra 25 recettes, cinq par catégorie. À l'occasion de la semi-finale, qui aura lieu à Toronto les 17 et 18 juillet, les 25 recettes retenues seront préparées par un laboratoire alimentaire et soumises à la dégustation d'un second jury pour adjudication.

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 janvier 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.T. MOTO COMPÉTITION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 25ième jour de février 1985, sous le numéro 3560160.
Ce 4ième jour de mars 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 432-05-1616. Dossier 013706. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- JOSEPH COLAVITO PINO, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 10:30 heures au 6841 D'Antioche #33 à Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH PINO COLAVITO, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Pontiac Firebird 1978 de couleur noir imm. 503II278 avec acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 417-06-5714. Dossier 008900. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante -vs- PIERRE GAUVREAU, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 11:30 heures au 4811 St-Donat à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE GAUVREAU saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 5" avec radio am/fm incorporé et acc., 1 lampe chromé sur pied avec acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

Qc. District de Montréal, No.: 500-02-004019-845. SHELL CANADA LTD. — vs — DENTON D. CRIGHTON. Le 19-03-85, à 13:00 heures, au: 23, rue de Casson, Westmount, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de DENTON D. CRIGHTON, savoir: un set de salle à dîner, un vaisselier 4 portes, 2 tirroirs, un secrétaire antique, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: LUC VALADE, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, bdul. St-Laurent, suite 200, Montréal, Québec, H2Y 2Y9, (514) 286-7171. Montréal, ce 16-03-85.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 433-61-8603. Dossier 012265. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- MICHEL DUBUC, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 11:30 heures au 157 A Notre Dame à Charlemagne, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL DUBUC, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge Arrow 1977 imm. 452S737 de couleur rouge. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 06 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 433-22-4783. Dossier 022091. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- ANDRÉ BASTIEN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 22 mars 1985 à 11:00 heures au 8964 Lajeunesse à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ BASTIEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif et acc., 1 table de centre en bois de couleur brun et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 430-92-7626. Dossier 012647. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- PERRI GIOVANNI, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 10:00 heures au 8643 Albanel à St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PERRI GIOVANNI, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur console couleur 26" Admiral et acc., 1 sofa 3 places de style colonial et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL ROBERT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 431-90-1444. Dossier 014347. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- PERRI GIOVANNI, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 10:00 heures au 8643 Albanel à St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PERRI GIOVANNI, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur console couleur 26" Admiral et acc., 1 sofa 3 places de style colonial et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL ROBERT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 816-65-6352. Dossier 014054. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- ROGER DUPLESSIS, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 21 mars 1985 à 15:00 heures au 7329 Shaughnessy à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER DUPLESSIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif Sanyo et acc., 3 fauteuils 1 place en tissu de couleur brun et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEDFORD
COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la famille
NO: 455-12-001896-852
HAZEL LLOYD
Partie requérante
c.
STANLEY HORTON
Partie intimée
ORDONNANCE
La Cour ordonne à la partie intimée STANLEY HORTON de comparaître dans un délai de 40 jours à compter de la date de la publication de la présente ordonnance.
Nous vous avisons qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de BEDFORD, situé au 920 Principale, à Cowansville.
Nous vous avisons de plus qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la partie requérante pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut auquel pourra être joint toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Cowansville, le 21 février 1985.
Yolande Després
Registraire adjoint

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BROSSARD
AVIS DE PRÉSENTATION
D'UN PROJET DE LOI
D'INTÉRÊT PRIVÉ
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la Ville de Brossard, de sa demande d'adoption, par l'Assemblée nationale du Québec, d'une loi lui accordant les pouvoirs spéciaux aux fins suivants:
1. pourvoir à l'établissement d'un système de gestion des déchets et conclure avec toute municipalité une entente à cet effet;
2. pourvoir à l'établissement de ce système avec toute personne et en confier l'exploitation à toute personne;
3. souscrire des actions dans toute compagnie qui consomme l'énergie produite par l'exploitation de ce système.
En modifiant à cet effet, pour la Ville, le sous-paragraphe b) du paragraphe 10° de l'article 413 de la Loi sur les cités et villes, L.R.Q., c.C-19.
Et pour toutes autres fins.
Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi doit en informer le directeur de la législation.
Montréal, ce 13 février 1985.
BÉLANGER, SAUVÉ
Procureurs de la Ville de Brossard

AVIS vous est par les présentes donné que M. Aimé Tremblay du 30 Rang St-Jean à Sherrington (Napierville) QC (J0L 2N0) s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation que lui soit transféré le permis de camionnage en vrac numéro M-500807-001, Région 10, suite à un contrat de vente intervenu avec M. Jean-Marie Roy, demandeur-cédant, du 844 Grand Rang à St-Michel (Napierville) J0L 2J0, conformément à l'article 41 de la Loi des Transports et à l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec (AC-147 82).
Le demandeur-cessionnaire demande de plus, conformément à l'article 85 du règlement concernant les règles de pratique et de régie interne de la Commission (AC-147 82) que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé désirant s'opposer ou intervenir à cette demande devra le faire dans les cinq (5) jours suivant la 2e parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
CHARBONNEAU & PILOTE
Procureurs
1ère parution: 8 mars 1985.
2ème parution: 9 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 830-31-9302. Dossier 021309. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- PEPPINO CAIOLA, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 22 mars 1985 à 12:00 heures au 9357 De Martigny à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAIOLA PEPPINO, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Monza 1979 de couleur rouge vin, 1 table tournante Sanyo et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 815-35-7362. Dossier 021308. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- PEPPINO CAIOLA, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 22 mars 1985 à 12:00 heures au 9357 De Martigny à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAIOLA PEPPINO, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Monza 1979 de couleur rouge vin, 1 table tournante Sanyo et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 131-33-2456. Dossier 021306. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- PEPPINO CAIOLA, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 22 mars 1985 à 12:00 heures au 9357 De Martigny à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAIOLA PEPPINO, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Monza 1979 de couleur rouge vin, 1 table tournante Sanyo et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-014070-838
GIOVANNI LONGO,
demandeur
vs
ELIAS BABALIS et GEORGIA MANOLEAS BABALIS
défendeurs
À: Elias Babalis
Le Procureur Judah Lyon Wolofsky a cessé de vous représenter avec la permission de la Cour.
Prenez avis que vous devez nommer un nouveau procureur ou de comparaître en personne dans les délais de dix jours qui suivront la signification du présent avis suivant l'article 251 C.P.C.
Faute de quoi, il sera procédé dans la présente cause, suivant la loi.
Une copie de la présente mise en demeure a été laissé au greffe de cette Cour à votre attention.
Montréal, ce 6 mars 1985.
FELDMAN & SPINA
PROCUREURS DU DEMANDEUR

PRENEZ AVIS QUE la requérante, ROBERT DAOUST & FILS INC., détentrice du permis M-710858, s'adressera à la Commission des Transports du Québec suite au changement de contrôle survenu au sein de cette corporation afin que celle-ci statue sur le maintien de son permis.
N.B. Le père ayant transféré en parts égales avec lui-même ses actions avec son épouse et ses enfants.
La requérante invoque au surplus l'article 85 des règles de pratique et de régie interne afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours suivant la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q., au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ère publication: 8 mars 1985.
2ième publication: 9 mars 1985.
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
PAQUETTE PERREAULT RIVET & TRUDEAU
200 St-Jacques, Suite 900
Montréal, Québec, H2Y 1M1

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 février 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2169-5762 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 26ième jour de février 1985, sous le numéro 3560637.
Ce 4ième jour de mars 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Qc., District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27006210844. PERCEPTEUR DES AMENDES — vs — LAURENT HENLEY. Le 21/03/85, à 11:00 heures, au: 82, L'Amie, St-Constant, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAURENT HENLEY, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion avec boîte Dodge Custom 300. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 7ième jour de mars 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 434-74-3153. Dossier 023960. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- NORMAND GODIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 22 mars 1985 à 13:00 heures au 2296 Charland à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NORMAND GODIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" Electro et acc., 1 magnétoscope VHS et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-004874-850
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
-vs-
PROVINATEUR LTÉE (Provinatur)
PAR ORDRE DE LA COUR
La Partie défenderesse est requise de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de 30 jours de la présente parution. Une copie du présent bref d'assignation, déclaration et avis selon art. 119.1 CPC a été laissée à la Direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
À défaut par la Partie défenderesse de comparaître dans le dit délai un jugement par défaut sera alors prononcé contre elle avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, le 5 mars 1985.
DOMINIQUE DIBERNARDO P.A.
Mes Parent, Lemaire
a/s Me Daniel Péloquin
2 Complexe Desjardins C.P. 730
Tour de l'Est, s. 2416
Montréal, Québec
H5B 1B8

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL
NO: 500-12-141216-857
DAME LEONIE ROBINSON, résidante et domiciliée dans la cité et district de Montréal
Requérante
-vs-
ARNOLD HOLDER, présentement d'adresse inconnue
Intimé
À: ARNOLD HOLDER
Prenez avis qu'une requête pour mesures provisoires sera présentable le 18 avril 1985 en chambre 2.17, Palais de Justice, 10 est rue St-Antoine, Montréal, à 9:00 heures dans l'avant-midi.
Montréal, ce 5 mars 1985.
Dominique Dibernardo
Protonotaire-Adjoint
Mtres. Myszka & Tepner
4781 Van Horne, Suite 204
Montréal, Québec
Procureurs de la Requérante

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 février 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MERV LEVIN SALES AGENCY REG'D/AGENCE DE VENTE MERV LEVIN ENRG. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 20ième jour de février 1985, sous le numéro 3558888.
Ce 4ième jour de mars 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 830-23-2793. Dossier 011151. VILLE DE MTL C. MUN, p. requérante, -vs- MICHEL DUBUC, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 11:30 heures au 157 A Notre Dame à Charlemagne, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL DUBUC, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge Arrow 1977 imm. 452S737 de couleur rouge. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 06 mars 1985.

COUR SUPÉRIEURE
Marielle DESNOYERS
demanderesse
-vs-
Réjean FONTAINE et CLAUDETTE LAFONTAINE
défendeurs
AVIS
À: Mme Marielle Desnoyers d'adresse inconnue et autrefois résidant au 7469, Rhéaume, Ville D'Anjou, Québec, H1K 2S8.
Prenez avis qu'une requête pour cesser d'occuper a été laissée au Palais de Justice du District de Bedford, à Cowansville, à votre intention, et que vous avez trente (30) jours pour prendre connaissance de cette requête et vous présenter à la date indiquée dans cette requête.
Montréal, ce 28e jour de février 1985.
DAVID ROSENZVIEG
Procureur de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-004284-841
DAME DANIÈLE ST-JACQUES,
Requérante
-VS-
MARIO LEMIRE,
Intimé
AVIS PUBLIC
À: Monsieur Mario Lemire
PRENEZ AVIS qu'une requête pour garde légale et physique d'enfant sera présentée par la requérante pour adjudication devant l'Un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal, au 1 est, rue Notre-Dame, en la salle 2.17, le 29ième jour de mars 1985, à 9:15 heures de l'avant-midi ou dès que Conseil pourra être entendu.
Copie de ladite requête a été laissée à votre attention au Greffe de cette Cour.
Veuillez vous gouverner en conséquence.
Montréal, ce 25 octobre 1984.
Ronald Chassé
Protonotaire-Adjoint
MES LESTAGE & RHEAUME
794, rue Fréchette
suite 110
Longueuil, Québec
Tél.: 670-7372

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-141168-850
DAME MARIA GENTILE, domiciliée et résidant dans les Cité et District de Montréal,
partie requérante
-vs-
IDRANO BERNONI, présentement d'adresse inconnue,
partie intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée est requise par les présentes, de comparaître dans un délai de quarante jours à compter de la présente publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite.
Montréal, ce 26 février 1985.
JOHN HANNON
JUGE DE LA
COUR SUPÉRIEURE
Boisclair, Kozina & ass.
Procureurs de
la part. requérante
Mes Boisclair, Kozina & Associés
4906 est, Boul. Gouin, 2e
Montréal-Nord, P. Québec
Me Normand Désy
procureur de la partie requérante

Avis est donné que M. Paul-André Gauthier, résidant et domicilié au 3415, Boul. St-Charles à Lachenaie, Qué. détenteur du permis M-509647 région 06 s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Les Exc. G. Allard Inc. résidant et domicilié au 1541, Grand Coteau à l'Epiphanie, Qué. région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 8 mars 1985.
2ième parution: 9 mars 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
LILIANE VAILLANCOURT
VS
CRISANTIOS FETOKAKIS
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, CRISANTIO FETOKAKIS, d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître dans les 40 jours de la publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention à la direction générale des greffes du Palais de Justice de Montréal, 10 rue St-Antoine E.
Faute par le défendeur Crisantios Fetokakis de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer un jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, le 25 février 1985.
LEFEBVRE & TODARO
6955, boul. Lacordaire #306
St-Léonard, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-139115-848
IOANNIS (JOHN) ARVANITIS
-vs-
JOANNA KALAMATIANOS
PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimée, Joanna Kalamatianos, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissé à son intention au bureau de la direction générale des greffes, au Palais de Justice de Montréal, au no: 1 est, Notre-Dame, à Montréal.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 4 mars 1985.
Gisèle de Maddelein,
protonotaire-adjoint.
Me André Kragaris
300 Leo Parizeau, suite 1008
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-001577-855
ASSOCIATION DE BIENFAISANCE ET DE RETRAITE DES POLICIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
Demanderesse
-vs-
103806 CANADA LTÉE
Défenderesse
-et-
JACQUES BRISSON
Défendeur
-et-
ALAIN CÔTÉ
Défendeur-intimé
-et-
MARCEL PATENAUDE
Défendeur
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
Sur ordonnance de Dominique DiBernardo, Protonotaire-adjoint, en date du 1er mars 1985.
Avis est donné au défendeur, Alain Côté, qu'une action personnelle et hypothécaire a été déposée au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure du district de Montréal, ladite action concerne une propriété connue comme étant:
Lots 424-71 et 424-72, Paroisse de St-Martin, portant les numéros civiques 2150, 2160, 2170, 2180, 2200 et 2210 boul. Curé-Labelle, Ville de Laval.
Selon cette ordonnance, vous devez comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de l'ordonnance. Dans le cas contraire, jugement pourra être rendu contre vous.
Cité et district de Montréal, ce 1er mars 1985.
Dominique DiBernardo, P.-A.
LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ
Procureurs du demandeur

Voir aussi en pages 37 et 38

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 417-54-5170. Dossier 008901. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- PIERRE GAUVREAU, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 20 mars 1985 à 11:30 heures au 4811 St-Donat à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE GAUVREAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 5" avec radio am/fm incorporé et acc., 1 lampe chromé sur pied avec acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que LES ENTREPRISES GASTON ST-LOUIS INC., ayant sa principale place d'affaires à Lac Du Cerf, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA par acte daté du 30 novembre 1983 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 159408.
BANQUE NATIONALE DU CANADA.

LOI DE FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: NOËL BEAUSOLEIL, mécanicien, 5740 Haut-Bois, app. 11, St-Léonard, QC, H1S 1G4.
Avis est par les présentes donné que NOËL BEAUSOLEIL a fait cession de ses biens le 1er jour de mars 1985, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14e jour de mars 1985, à 10:00 heures, au bureau du syndic, au 1255 Carré Phillips, suite 904, Montréal, QC.
Daté de Montréal, ce 6 mars 1985.
PETER WOLKOVE, c.a.,
syndic
Bureau de:
WOLKOVE, SILVERMAN, GOLFMAN
1255 Carré Phillips, ste.904
Montréal QC H3B 3G6
Tél.: (514) 879-1889

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-038405-846
KENANE & FELDMAN
DEMANDEUR
VS
LE ROCKFORD ET ALS
DÉFENDEUR
AVIS EST DONNÉ À: Le Rockford, Moise Bensimon, Charles Bensimon, Dame Zohra Dahan défendeurs en cette cause, de lieux inconnus de comparaître au greffe de la Cour Provinciale dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de cet avis.
Une copie de bref d'assignation déclaration avis selon art. 119-a- cpc. a été laissée au greffe de la cour Provinciale à son intention, au 10 est rue St-Antoine, Montréal.
À défaut par vous de comparaître dans le délai prévu, un jugement pourra être prononcé contre vous sans autre avis ni délai.
Montréal, le 9 mars 1985.
Dominique di Bernardo
P.A.
Mrs. Kenane & Feldman
1255 Carré Phillips
suite 807, Montréal
Tél.: 875-7707

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 433-31-0850. Dossier 021307. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- PEPPINO CAIOLA, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 22 mars 1985 à 12:00 heures au 9357 De Martigny à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAIOLA PEPPINO, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Monza 1979 de couleur rouge vin, 1 table tournante Sanyo et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 05 mars 1985.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 février 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à JOSEPH HOMA CONSULTANT INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 25ième jour de février 1985, sous le numéro 3560159.
Ce 4ième jour de mars 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est donné que M. Robert Clermont, résidant et domicilié au 20, Réjean à St-Michel, Qué. détenteur du permis M-508195-002 région 06 s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Alain Perras Enr. résidant et domicilié au 257, rang Sud à St-Michel, Qué. région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 8 mars 1985.
2ième parution: 9 mars 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL
NO: 500-12-141216-857
DAME LEONIE ROBINSON, résidante et domiciliée dans la cité et district de Montréal
Requérante
-vs-
ARNOLD HOLDER, présentement d'adresse inconnue
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR, ARNOLD HOLDER, l'intimé, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 40 jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissé à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 5 mars 1985.
Dominique Dibernardo
Protonotaire-Adjoint
Mtres. Myszka & Tepner
4781 Van Horne, Suite 204
Montréal, Québec
Procureurs de la Requérante

loto-québec

Appel d'offres

No 85-504
VENTE DE MARCHANDISES SURPLUS D'ACTIF
Pour le 22 mars 1985, avant 11h00, heure locale

Visite: Les 12, 15 et 20 mars 1985 de 9h30 à 16h00
Endroit: Entrepôt Loto-Québec, 70, rue Prince, Montréal (Québec)
Matériel en vente: Balances Toledo
Perforeuses sur pied
Système de refroidissement pour salle informatique
Équipement de télécommunication informatique
Convoyeur
Réfrigérateur
Équipement de climatisation
Transformateurs
Articles divers (fauteuils, cloisons, chaises, calculatrices, appareil à dicter, papeterie, etc.)

N.B.: La majorité de ces articles sont vendus en lot et non à l'unité.

Document: Disponible sur place
Pour information: (514) 282-8000, poste 2400
Date limite: Le 22 mars 1985 à 11h00.

Serge Ouellette
Chef de l'approvisionnement

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
DENIS & SYLVIE OUELLET
ayant fait affaires sous le nom de FERME LA VILLAGEOISE ENR. à Roxton Falls, QC, Sylvie Ouellet ayant également fait affaires sous le nom de S.O.S. TENUE DE LIVRES ENR. à Acton Vale, QC, domiciliés à 490 Labonté à Acton Vale, QC.
AVIS est par les présentes donné que DENIS & SYLVIE OUELLET ont fait cession de leurs biens le 7ème jour de mars 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22ème jour de mars 1985 à 10:00 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice de Granby, 77 Principale, salle D, Granby, QC.
Montréal, le 7 mars 1985.
GEORGES E. MARCHAND LL.L., C.A.
Syndic
MARCHAND & ASSOCIÉS
407 boul. St-Laurent, suite 900
Montréal, QC H2Y 2Y5
Tél.: (514) 871-9197

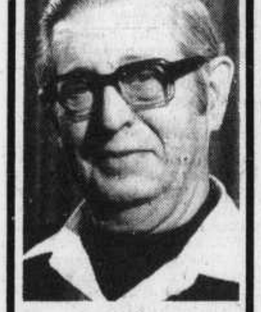

LE PÈRE LÉON ARCAND, S.J.

À la Résidence Sainte-Marie, 9453 ouest, boulevard Gouin, le 8 mars 1985 est décédé le P. Léon Arcand, S.J., né à Champlain (Québec) le 31 janvier 1911, fils de Joseph-Arthur Arcand et de Blanche Montgrain. Après ses études au Séminaire de Trois-Rivières, il entra au noviciat des Jésuites au Sault-au-Récollet le 14 août 1931. Puis, deux années de philosophie au Scolasticat de l'Immaculée-Conception, suivies de trois années d'enseignement au Collège Sainte-Marie. Il entreprit alors ses études théologiques au Scolasticat de l'Immaculée-Conception et fut ordonné prêtre le 15 août 1943 par Mgr Charbonneau en l'église du Gesù. Après son «Troisième An» de spiritualité à Mont-Laurier, il commença une belle carrière pastorale à l'Immaculée-Conception de Montréal, puis à Saint-Jean de Québec, à Chicoutimi et de nouveau à l'Immaculée-Conception de 1953 à 1965, où il se dévoua au Centre des Loisirs et en donnant aux paroissiens des cours de préparation au mariage. De 1965 à 1968, il se consacra aux retraites fermées à la Villa Saint-Martin et de 1966 à 1977, il fut aumônier dans plusieurs écoles de la Commission scolaire de Montréal alors qu'il fut nommé collaborateur du Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception tout en s'occupant des AA et de l'animation des couples. Il laisse un frère, Jules, deux neveux, André et Pierre, plusieurs autres parents et de nombreux amis. Le corps est exposé au Salon Marchand, 4228 rue Papineau. Les funérailles auront lieu lundi, le 11 mars, en l'église de l'Immaculée-Conception, angle Rachel-Papineau à onze heures. Inhumation à Saint-Jérôme. Veillée de prières, dimanche à 20h. Salon ouvert depuis samedi 14h à 17h et de 19h à 22h.

DÉCÈS

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

MASSE, Grégoire dominicain. — Au Pavillon St-Dominique de Québec le 7 mars 1985, est décédé, le Révérend Père Grégoire Massé dominicain, né à Montréal en 1897 de feu Napoléon Massé et de feu Hélène Bourgie. Il a fait ses études classiques au Collège de l'Assomption, entré chez les Dominicains en 1921, il fut ordonné prêtre en 1926. Après cinq ans d'enseignement au Studium Dominicain d'Ottawa et cinq années comme curé à la Paroisse St-Jean Baptiste d'Ottawa, il fut pendant 28 ans suprérieur à Lewiston, à Québec, à Trois-Rivières, au centre Dominicain de Montréal et à St-Hyacinthe. Le Père Massé a passé les dernières années de sa vie chez les Soeurs Moniales Dominicaines de Berthierville, de Trois-Rivières et de Québec. Il sera exposé chez les Pères Dominicains à St-Hyacinthe au 2200 ouest rue Girouard à compter de dimanche à 13 heures. Les funérailles auront lieu lundi le 11 mars à 14 heures en l'église Notre-Dame du Rosaire suivi de l'inhumation au cimetière de la communauté. Pour plus derenseignements veuillez vous adresser à Ubald Lalime Inc., 900 rue Bourdages, St-Hyacinthe.

REMERCIEMENTS

LESSARD, Alide, prêtre
La famille Lessard remercie très sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de M. l'abbé Alide Lessard survenu le 17 février 1985 à l'âge de 81 ans, soit par offrandes de messes, tributs floraux, dons, télégrammes, téléphones, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ses remerciements comme personnels.

LA MÉTÉO

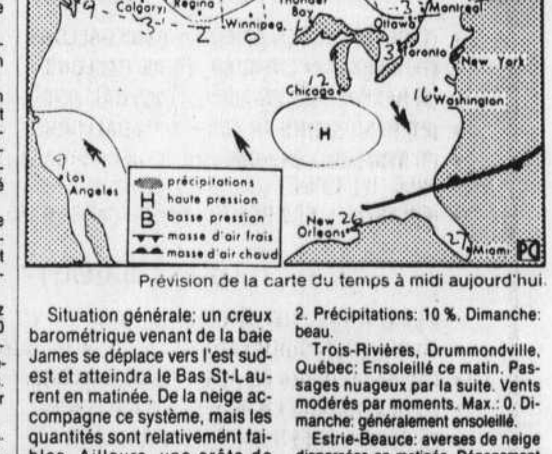

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui.

Situation générale: un creux barométrique venant de la baie James se déplace vers l'est sud-est et atteindra le Bas St-Laurent en matinée. De la neige accompagne ce système, mais les quantités sont relativement faibles. Ailleurs, une crête de haute pression donne du beau temps avec des températures oscillant près des moyennes saisonnières. Dimanche, la nébulosité sera variable sur la majeure partie du Québec, avec peu de changement dans les températures.

MONTRÉAL

Dégagement tôt en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Vents modérés par moments. Max: 0. Précipitations: 10 %. Dimanche: généralement ensoleillé.
LEVER DU SOLEIL: 6 h 18
COUCHER: 17 h 50

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Vents modérés par moments. Max: 2. Précipitations: 10 %. Dimanche: beau.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec: Ensoleillé ce matin. Passages nuageux par la suite. Vents modérés par moments. Max.: 0. Dimanche: généralement ensoleillé.

Estrie-Beauce: averses de neige dispersées en matinée. Dégagement par la suite. Vents modérés par moments. Max: 0. Précipitations: 30 %. Dimanche: généralement ensoleillé.

Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides, Rivière-du-Loup et La Malbaie: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Max: 4. Précipitations: 20 %. Dimanche: beau.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: ciel variable et vents modérés par moments. Max: 4. Précipitations: 20 %. Dimanche: ciel variable.

Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Max: 4. Précipitations: 20 %. Dimanche: ennuagement suivi de neige.

Basse Côte nord-Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: dégagement. Vents modérés par moments. Max: 5. Précipitations: 20 %. Dimanche: ennuagement.

Secteur de l'est de Natashquan: neige passagère en matinée. Dégagement par la suite. Accumulation: près de 5 cm. Max: 4. Dimanche: nébulosité croissante.

SPORTS

Doublé suisse: Walliser devant Figini

☐ *Laurie Graham 3e;*
☐ *Liisa Savijarvi 4e*

BANFF (PC) — La Canadienne Laurie Graham a pris la troisième place de la descente de Sunshine Valley, hier en Alberta, derrière les Suissesses Maria Walliser et Michela Figini. Une autre Canadienne, Lisa Savijarvi, s'est classée quatrième dans cette épreuve comptant pour la Coupe du Monde de ski alpin.

Le temps de Laurie Graham, d'Inglewood, en Ontario, a été de 1:21.65, comparativement à des chronos de 1:21.05 et 1:21.36 pour Walliser et Figini. Quant à Savijarvi de Bracebridge, en Ontario, elle a dévalé les pentes en 1:22.01.

Pour Walliser, il s'agit d'une première victoire en descente cette saison. Elle a terminé 31 centièmes de seconde devant sa compatriote Figini, gagnante de trois épreuves de descente cette année.

« C'est ma meilleure course. J'ai finalement battu Figini », a dit Walliser dans la joie. Elle s'était classée troisième la semaine dernière à Vail au Colorado. « Je n'avais réussi à la vaincre que dans le slalom géant, jamais en descente. Je ne peux pleurer maintenant, parce que j'ai enfin vaincu Michela. »

À 18 ans, Figini est de trois ans la cadette de Walliser. « Ce ne fut pas une course parfaite pour moi, dit-elle dans un anglais qui s'améliore. J'ai connu quelques difficultés au départ, puis dans le premier grand tournant. J'ai aussi manqué de rapidité. Mais je suis heureuse avec ma deuxième place, parce qu'elle me permet de remporter mon premier titre en descente », a dit celle qui a aussi gagné la descente des championnats du monde récemment.

Laurie Graham aussi s'est dite heureuse de son classement, une troisième place qui la place sur un podium pour la première fois depuis sa victoire en 1983 en Coupe du Monde.

« Mon fulgurant départ a été tout à mon avantage. Le parcours était un peu raboteux, mais rapide. »

Quant à Savijarvi, deuxième à Graham lors d'une séance d'entraînement jeudi, a été la plus rapide de toutes les concurrentes au départ. Mais, comme ça lui est arrivé fréquemment cette saison, elle n'a pu résister à la toute fin.

« Ce fut plein de puissance, dit-elle de son foudroyant départ. C'est la partie forte de ma course présentement », a dit Savijarvi, pleinement satisfaite de son quatrième rang, son meilleur classement en descente de Coupe du Monde.

Karen Stemmle d'Aurora, en Ontario, a terminé quatrième en 1:23.82. Karen Percy, de Banff, a pris la 35e place en 1:24.60. Kellie Cosey de Collingwood, Ontario, a dû se contenter du 40e rang en 1:25.01 et Lucie Laroche, du Lac Beauport, a terminé 44e en 1:26.16.

Photolaser CP

La Suissesse Maria Walliser reçoit l'accolade de sa compatriote Brigitte Oertli (à gauche) à la suite de sa victoire dans la première descente de Sunshine Valley, hier.

Les Soviétiques Bestemianova et Bukin succèdent au duo Torvill-Dean

Le couple Wilson-McCall prend la 4e place

TOKYO (PC et AFP) — Les champions canadiens Tracy Wilson et Rob McCall du Canada ont pris hier, sur la musique d'André Gagnon, le quatrième rang au classement final de l'épreuve de danse des Championnats du monde de patinage artistique qui ont lieu à Tokyo. Karyn et Rod Carsonnio, de Calgary, ont pris la 10e place.

La victoire a été celle des Soviétiques Natalia Bestemianova et Andrei Bukin qui ont succédé au légendaire duo britannique Jayne Torvill-Christopher Dean. Les nouveaux maîtres de ballet de la glace ont donné, par la même occasion, une troisième médaille d'or à l'URSS, qui réalise, pour l'instant le score parfait, après les victoires de Valova-Vassiliev en couples et d'Alexandre Fadeiev, chez les messieurs.

Les Soviétiques ont complété leur domination, grâce à Maria Klimova et à Serguei Ponomarenko, qui ont obtenu la médaille d'argent, devant les Américains Judy Blumberg et Michael Seibert.

La victoire de Bestemianova-Bukin permet ainsi à l'URSS de retrouver un titre qu'elle n'avait plus remporté depuis le succès de Linichuk-Karponosov, en 1979, à Vienne. Natalia Bestemianova et Andrei Boukin ont dominé de bout en bout, s'imposant dans les trois exercices (danses imposées, danses originales et libres).

Le classement obtenu par Tracy Wilson, de Port Moody, Colombie-Britannique, et par Rob McCall, de Halifax, est le meilleur en danse pour le Canada depuis la médaille d'argent de Paulette Doan et Ken Ormsby en 1964.

Lors de la dernière soirée, sur l'air de la suite de Carmen, de Georges Bizet, ils ont obtenus deux notes de 6 et sept 5,9 pour la réalisation artistique. Médaillés de bronze aux Jeux de Sarajevo, dans l'ombre de Jayne Torvill et Christopher Dean, les Soviétiques prennent du même coup leur revanche des championnats d'URSS, au terme desquels ils avaient été devancés, contre toute attente, par Klimova-Ponomarenko.

Les nouveaux champions du monde n'ont plus qu'un objectif, à présent, devenir les successeurs du prestigieux couple britannique lors des Jeux de Calgary, en 1988.

Aujourd'hui, le dernier titre de ces championnats du monde, celui des dames, se jouera, lors du programme libre, entre trois patineuses: la reine, l'Allemande de l'Est Katarina Witt, championne olympique et tenante du titre, troisième avant l'ultime épreuve et très menacée par ses deux rivales, l'Américaine Tiffany Chin (2e) et la Soviétique Kira Ivanova, toujours en tête et qui transformerait la domination de l'URSS en triomphe absolu, en cas de quatrième victoire à Tokyo.

« Bernie Ford (entraîneur de la formation canadienne) a soulevé un point qui est très important, a dit McCall (26 ans). Il a dit que cette année est importante en vue de la prochaine année.

« Nous étions venus ici avec l'intention de pousser le couple qui a pris la cinquième place l'an dernier et, maintenant, je pense qu'on pourra pousser aussi les Soviétiques. On ne les lâchera pas.

HOCKEY

Ligue Nationale

Mercredi
Montréal 4, Winnipeg 2
Detroit 5, Toronto 3
Chicago 5, Minnesota 4
Rangers 6, Vancouver 3

Jeudi
Boston 4, Hartford 0
Islanders 4, New Jersey 4
Phila'phie 9, Washington 6
St-Louis 5, Pittsburgh 1
Calgary 11, Rangers 5

Hier
Winnipeg 6, Québec 3
Buffalo 7, Chicago 2
Phila'phie 4, Washington 2
Los Angeles à Vancouver

Aujourd'hui
Hartford à Montréal
Québec à Calgary
New Jersey à Detroit
Pittsburgh à Boston
St-Louis à Minnesota
Toronto à Islanders NY
Rangers NY à Edmonton

Dimanche
Montréal à Hartford
Boston à Washington
New Jersey à Winnipeg
Minnesota à Chicago
Pittsburgh à Philadelphie
Detroit à St-Louis
Edmonton à Vancouver
Buffalo à Los Angeles

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	63	114	177
Kurri, Edm	62	55	117
Bossy, Isl	52	53	105
Hawerchuk, W	40	65	105
Dionne, LA	37	65	102
B. Sutter, Isl	40	56	96
Coffey, Edm	26	66	92
Federko, St-L	25	65	90
Kerr, Phi	51	38	89
Nicholls, LA	41	47	88
Savard, Chi	33	55	88
Tonelli, Isl	35	52	87
Nilsson, Cal	31	57	88
MacLean, Win	34	52	86
Ogrodnick, Det	44	41	85
Gartner, Wash	41	43	84
Stastny, P. Q	29	55	84
Carpenter, Was	46	35	81
Taylor, LA	34	45	79
Lemieux, Pit	31	47	78
Krushelnyski, E	36	41	77
Propp, Phi	36	41	77
Fox, LA	28	49	77
Yzerman, Det	23	54	77
Mullen, St-L	32	44	76
Goulet, Qué	43	31	74
Duguay, Det	29	44	73
Larmer, Chi	38	33	71
Steen, Win	25	45	70
Sutter, StL	35	33	68

Ligue Majeure du Québec

Mercredi
Longueuil 8, Hull 4
T.-Rivières 5, Québec 3
Drumm'ville 11, St-Jean 6

Hier
Drumm'ville 11, St-Jean 7
Chicoutimi 10, Granby 6
Shawinigan 4, Québec 3

Dimanche
Longueuil à T-Rivières
Drummondville à Granby
Hull à Verdun

Ligue Collégiale
(Série 3 de 5)

Hier
St-Georges à Victoriaville
(Victoriaville mène 2-0)
St-Jérôme à St-Hyacinthe
(St-Hyacinthe mène 2-0)
Thetford à Lévis
(Thetford mène 2-0)

Dimanche
Victoriaville à St-Georges
Lévis à Thetford
St-Hyacinthe à St-Jérôme

Les meneurs

	b	a	pts
Damp'sse, Sha	61	87	148
Momesso, Sha	54	86	140
Rouleau, Lon	62	77	139
Robitaille, H	53	83	136
Mongeau, Lav	56	76	132
Emond, Chi	54	71	125
Foglietta, H	44	77	121
Boulianne, G	46	73	119
Gagnon, T-Ri	45	74	119
Benoit, Drum	51	65	116
Provencher, Q	44	72	116

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BUFFALO	65	32	21	12	240	187	76
MONTRÉAL	**66**	**33**	**23**	**10**	**253**	**219**	**76**
QUÉBEC	66	33	25	8	274	240	74
BOSTON	64	29	27	8	237	221	66
HARTFORD	65	21	37	7	220	281	49

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	66	40	19	7	280	210	87
WASHINGTON	67	39	19	9	275	205	87
ISLANDERS NY	66	33	28	5	294	258	71
RANGERS NY	65	22	34	9	251	283	53
PITTSBURGH	64	21	38	5	222	306	47
NEW JERSEY	65	19	37	9	217	268	47

Division Clarence Campbell

Section James Norris

ST-LOUIS	65	32	22	11	251	232	75
CHICAGO	68	32	31	5	264	261	69
DETROIT	66	21	34	11	248	292	53
MINNESOTA	67	20	36	11	227	270	51
TORONTO	66	17	42	7	209	286	41

Section Connie Smythe

EDMONTON	66	44	15	7	331	230	95
CALGARY	67	34	26	7	310	263	75
WINNIPEG	68	34	27	7	298	294	75
LOS ANGELES	66	30	25	11	288	271	71
VANCOUVER	66	18	39	8	228	340	46

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
VERDUN (3)	63	33	28	2	339	299	71
HULL (4)	62	30	31	1	327	322	65
ST-JEAN (4)	63	30	33	0	324	322	64
LAVAL (3)	64	26	37	1	292	334	56
LONGUEUIL (7)	63	19	42	2	266	332	47

Section Frank Dilio

SHAWINIGAN (1)	64	45	18	1	358	235	92
CHICOUTIMI (3)	63	38	21	4	309	264	83
DRUMMONDVILLE	62	36	22	4	342	289	76
T-RIVIÈRES (4)	63	30	32	1	297	306	65
QUÉBEC (3)	64	29	32	3	285	343	64
GRANBY (1)	63	21	41	1	299	393	44

N.B: Le chiffre entre parenthèses représente les points bonis obtenus à la suite d'une défaite en prolongation.

Les meneurs

	b	a	pts
Mats Naslund	37	31	68
Pierre Mondou	16	39	55
Mario Tremblay	25	29	54
Chris Chelios	6	46	52
G. Carbonneau	17	28	45
Bobby Smith	12	28	40
Larry Robinson	11	27	38
Tom Kurvers	10	27	37
Chris Nilan	17	15	32
Ryan Walter	16	14	30
Mike McPhee	14	16	30
Bob Gainey	17	10	27
Hunter, Mark	17	10	27
Petr Svoboda	3	20	23
Ron Flockhart	7	15	22
Alfie Turcotte	5	14	19
Craig Ludwig	4	13	17
Rick Green	1	15	16
Lucien Deblois	10	5	15
Serge Boisvert	2	2	4
Kent Carlson	1	1	2
Steve Penney	0	1	1

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Penney	2522	131	1	3.11
Soetaert	1486	84	0	3.39
Roy	20	0	0	0.00

(Quatre buts dans un filet désert)

HORS-JEU

Continuons le combat !

JEAN-LUC DUGUAY

Je suis de mauvaise humeur ce matin. Je sens plus que certains autres jours la misère autour de moi. Je compatis avec les victimes de ces graves injustices. Je me sens impuissant mais au moins je me range par l'esprit du côté des malheureux, des humiliés, des esclaves. J'appuie sans réserve et le front haut les joueurs de baseball dans leur lutte exemplaire contre les capitalistes propriétaires d'équipes.

Les mauvaises langues sèment la zizanie en trompettant que le salaire annuel moyen de ces nobles athlètes se situe autour des $ 400,000. J'avoue qu'il me faut écrire des dizaines de chroniques pour LE DEVOIR avant d'atteindre cette somme. Mais je trouve bassement démagogique cette argumentation à coups de dollars (US, bien entendu). Ce que les syndiqués du baseball réclament, ce n'est pas l'argent mais le respect. Leur combat est historique et marquera ce siècle au même titre que celui des suffragettes ou des employés de la Société des alcools.

Les joueurs ne sont pas tout à fait satisfaits de leur rémunération. Les temps sont durs, les impôts élevés et les carrières courtes. Mais les syndiqués comprennent la situation et ne veulent pas saigner à blanc la partie patronale. En revanche, ils sont prêts à faire la grève (sans salaire à part ça !) pour acquérir le statut convoité d'êtres humains. Les bestiaux veulent sortir de l'écurie du baseball et avoir aussi leur place au soleil. Ils en ont ras le bol de l'insécurité d'emploi, des déménagements pour raisons d'échanges, de la hantise du lendemain. Symboles émouvants du petit peuple, ces athlètes revendiquent l'autonomie. Tout simplement. C'est écrit partout dans les journaux que les baseballeurs veulent améliorer leur statut de joueurs autonomes. Et pourtant on ne semble pas les comprendre et l'on brandit à leur face les maudits $ 400,000. Comme si l'argent faisait le bonheur. Comme si les billets verts étaient un gage de liberté. Être propriétaire d'une piscine ne vous apprend pas à nager.

Et c'est ainsi que les syndiqués du baseball mènent un combat solitaire contre l'establishment fumeur de cigares. Cela est attristant. Qui donc se lèvera pour clamer qu'ils ont raison envers et contre tous ? Quand donc tous les opprimés d'Amérique comprendront-ils que cette lutte est aussi la leur ? Malheureusement, le problème avec la majorité silencieuse, c'est qu'elle ne parle pas. Les baseballeurs sont l'exception qui confirme la règle. Il faut les en remercier.

Un instant, M. Richler

Le Montréalais Mordecai Richler est un grand romancier. L'auteur de *L'Apprentissage de Duddy Kravitz* est aussi un mordu du sport. Malheureusement, notre analyste, quand il traite de hockey, a tendance à y mêler la politique. Cela donne une fricassée au fumet douteux.

J'ai devant moi un article que ce monsieur a fait publier dans le très sérieux *New York Times*. Intitulé *In Montreal, the Flying Frenchmen are no more*, ce qui est incontestable, il souligne que Guy Lafleur a été le dernier des grands *Flying Frenchmen* et que la relève francophone ne compte aucun joueur capable actuellement de reprendre le flambeau.

Là où la sauce se gâte, c'est quand le romancier, qui a beaucoup d'imagination, décèle une « certaine ironie politique » dans la chute du Canadien. Dans un premier temps, il note qu'en 1976, année de la prise du pouvoir par le « séparatiste » Parti québécois, le Canadien, avec plusieurs joueurs francophones (je les ai comptés, il y en avait neuf alors et cinq aujourd'hui), a gagné la première de quatre coupes Stanley. Depuis, ajoute le fin analyste, les Montréalais anglophones ont eu à subir les affres d'une législation linguistique « répressive et idiote » et le PQ n'a reculé devant aucune bassesse pour faire du Québec une province française sans équivoque. Voyez-vous le rapport avec la débâcle du Canadien ? Moi, non.

Ce n'est pas tout. Le grand romancier et essayiste enchaîne en disant que la fierté des Québécois a été touchée par les *sneaky linguistically impure*. En d'autres mots, le désespoir était si grand devant la chute du Canadien et la fin des légendaires *Flying Frenchmen* que les dirigeants de l'équipe ont été « réduits à faire jouer des joueurs importés ». Et d'ironiser : *Bloody foreigners. English-Czech- and Swedish-speaking. Whisper it. But there are now more Americans playing for the Canadiens thant there are for the Rangers or the Islanders. Shame, shame.* Et notre homme de faire remarquer que l'équipe compte cinq Américains, un adolescent tchèque, un Suédois et, dans des rôles de soutien, d'honnêtes travailleurs québécois (*a supporting cast of Québécois journeymen*).

Jamais je n'aurais cru que les Québécois anglophones auraient trouvé dans la fin des *Flying Frenchmen* une façon de se venger des lois linguistiques. Quand je vous disais que j'étais de mauvaise humeur ce matin...

Les Jets marquent six buts sans riposte

Les Nordiques s'inclinent 6-3 à Winnipeg

WINNIPEG (PC) — Grâce à une incroyable poussée de quatre buts en 2:55 minutes vers la fin du deuxième engagement, les Jets ont eu raison des Nordiques de Québec 6-3, hier soir au Winnipeg Arena, devant 13,918 spectateurs.

En fait, les Jets ont marqué six buts sans riposte après avoir vu les Nordiques prendre une avance de 3-0 dans les 25 premières minutes de jeu.

Cette victoire a permis aux Jets de rejoindre les Flames de Calgary au deuxième rang de la division Smythe, tandis qu'elle a empêché les Nordiques de rattraper les Sabres de Buffalo et le Canadien au premier rang de la section Adams.

La débandade des Nordiques a commencé à 15:40 minutes du deuxième engagement, quand Dale Hawerchuk, adossé à la bande, à la droite du but des Nordiques, a déjoué Daniel Bouchard à l'aide d'un tir d'une trentaine de pieds.

Un but anondin qui ne donnait aucun indice de ce qui allait suivre.

On a d'abord accordé le but à Brian Mullen pour se rendre compte ensuite que le disque avait dévié sur le patin de Bruce Bell.

Après ce but, la défensive des Nordiques s'est écroulée, devenant subitement désorganisée et vulnérable dans son territoire, sous la pression exercée par les attaquants des Jets.

Jusque là, les Nordiques avaient été irréprochables en défensive.

Paul MacLean, Brian Mullen et Thomas Steen ont profité de cet état de choses, et donné aux Jets une avance d'un but (4-3, après 40 minutes de jeu.

Hawerchuk, le meilleur marqueur des Jets, a préparé les deuxième et troisième buts de cette poussée.

Laurie Boschman a complété le travail au troisième engagement en marquant deux buts, ses 26e et 27e, à 8:19 et 17:00 minutes.

Deux buts marqués dans un intervalle de neuf secondes, au début du deuxième tiers, avaient permis aux Nordiques de porter leur avance à 3-0.

Ces deux buts ont été le résultat d'erreurs du défenseur Dave Babych, dont le nom a été mentionné dans quelques rumeurs d'échange cette semaine.

Le premier a été l'oeuvre d'Anton Stastny, son 34e, à 4:40 du deuxième engagement, pendant une pénalité à Paul MacLean.

Babych, qui avait pour tâche de surveiller le plus jeune des Stastny, a laissé ce dernier se libérer dans l'enclave et lui a permis de pousser derrière le gardien Brian Hayward une rondelle tirée par Brad Maxwell, même s'il a raté en partie son tir du revers.

Neuf secondes plus tard, Alain Lemieux et Wilf Paiement profitaient d'une bévue de Babych pour effectuer une descente à deux contre un. Hayward a fait l'arrêt contre Lemieux, mais Paiement a poussé le disque derrière lui, pour son 15e filet.

Michel Goulet a réussi le premier but de la rencontre et le seul du premier engagement, à 15:16, en prenant le retour d'un tir de Peter Stastny, arrêté par Hayward.

Le jeu a été préparé Dale Hunter, depuis le coin droit de la zone des Jets. Hunter a servi le disque à Stastny dans l'enclave.

Il s'agissait du 44e but de Goulet, qui ne disputait hier que son 55e match.

L'arbitre Don Koharski n'a décerné aucune pénalité au premier engagement, mais les bonnes mises en échec ont été nombreuses.

L'ailier droit Jim Nill, un des meilleurs porte-couleurs des Jets ces temps-ci, a d'ailleurs été blessé au genou droit lorsque plaqué par Mario Marois, devant le but des Nordiques. Il n'est pas revenu au jeu par la suite.

Les Nordiques disputeront leur prochain match ce soir à Calgary.

SOMMAIRES

Jets 6, Nordiques 3

Première période
1—QUÉBEC, Goulet 44 (P. Stastny, Hunter) 15:16
Pénalité — Aucune.

Deuxième Période
2—QUÉBEC, A. Stastny 34 (Maxwell, P. Stastny) 4:40
3—QUÉBEC, Paiement 15 (Lemieux) 4:49
4—WINNIPEG, Mullen 28 (Hawerchuk, Turnbull) 15:40
5—WINNIPEG, MacLean 35 (Hawerchuk) 17:18
6—WINNIPEG, Mullen 29 (Hawerchuk) 17:32
7—WINNIPEG, Steen 26 (Arniel, Turnbull) 18:35
Pénalités — MacLean Wpg 4:12, P. Stastny Qué 6:24, A. Stastny Qué 9:24, Turnbull Wpg 13:28.

Troisième période
8—WINNIPEG, Boschman 26 (McBain) 8:19
9—WINNIPEG, Boschman 27 (McBain, Ellett) 17:00
Pénalités — Gillis Qué, Steen Wpg 9:54.

Tirs au but
Québec 11 7 6—24
Winnipeg 8 13 12—33
Gardiens — Québec: Bouchard; Winnipeg: Hayward.
Arbitre — Koharski.
A — 13,918

Flyers 4, Caps 2

Première période
1—PHILADELPHIE, Sinisalo 28
2—PHILADELPHIE, Smith 15 (Sinisalo, Poulin) 8:28
3—WASHINGTON, Gartner 42 (Murphy, Stevens) 18:32
Pénalités — Zezel Pha, Stevens Wash 2:51, Craven Pha 10:30, Gartner Wash 11:32, Tocchet Pha 17:48, Duchesne Wash 19:17, Zezel Pha, Stevens Wash, McCrimmon Pha, Hospodar Pha, Haworth Wash (majeures, inconduites) Cochrane Pha (majeure, double inconduite de partie), Franceschetti Wash (double majeure, inconduite de partie) 20:00.

Deuxième période
4—PHILADELPHIE, Craven 21 (Smith, Rich Sutter) 1:21
Pénalités — Smith Pha 15:29, Murphy Wash, 20:00.

Troisième période
5—WASHINGTON, Stevens 19 (Carpenter, Gartner) 9:34
6—PHILADELPHIE, Howe 17 (Marsh) 19:55
Pénalités — Carpenter Wash 6:09, Marsh Pha 8:35, Rich Sutter Pha 9:58, McEwen Wash 16:24.

Tirs au but
Philadelphie 14 11 7—32
Washington 12 6 15—33
Gardiens — Philadelphie: Lindbergh; Washington: Riggin.
Arbitre — Van Hellemond.
A — 18,130

Sabres 7, Hawks 2

Première période
1—BUFFALO, Davis 16 (Peterson, Ramsay) 10:05
2—BUFFALO, Perreault 24 (Foligno, Playfair) 19:10
Pénalités — Brown Chi 0:39, Brown Chi, Ruff Buf 15:56, Buffalo banc 16:55.

Deuxième période
3—BUFFALO, Housley 13 0:40
4—CHICAGO, B. Murray 4 (Savard, D. Wilson) 8:51
5—BUFFALO, Ruff 6 (Perreault) 9:25
6—BUFFALO, Fenyves 1 (Ramsey) 15:26
7—BUFFALO, Ruff 7 (Seiling) 16:19
8—BUFFALO, Cyr 18 (Tucker, Davis) 17:46
Pénalités — Bergevin Chi 1:48, B. Wilson Chi, Ruff Buf 7:19, Perreault Buf 8:17, Brown Chi 17:20.

Troisième période
9—CHICAGO, T. Murray 21 (Fraser, B. Wilson) 4:56
Pénalités — Playfair Buf 11:52.

Tirs au but
Chicago 4 10 13—27
Buffalo 11 12 8—31
Gardiens — Chicago: Bannerman, Clifford; Buffalo: Sauve.
Arbitre — Wicks.
A — 16,433

Kings, Vancouver

Première période
1—LOS ANGELES, Taylor 35 (Dionne) 0:51
2—VANCOUVER, Lanthier 2 (Gillis, MacAdam) 3:32
3—VANCOUVER, MacAdam 12 (Gradin) 19:03
4—VANCOUVER, Sundstrom 22 (Gradin, Lanz) 19:43
Pénalités — Butcher Vcr 5:14, Hardy LA 12:27, Wells LA 15:21.

EN BREF...

■ *Robinson blessé*

(PC) — Le Canadien sera privé des services de Larry Robinson pour les deux matches contre les Whalers d'Hartford au cours du week-end. Le vétéran défenseur a aggravé hier à l'entraînement une blessure au bras subie à la suite d'une mise en échec contre les Jets de Winnipeg. Pour le remplacer, le Canadien a rappelé Kent Carlson. L'entraîneur Jacques Lemaire a assuré que Carlson sera en uniforme contre les Whalers mais il n'avait cependant pas encore décidé hier s'il utilisera un système de six défenseurs.

■ *Girardelli fait sensation*

ASPEN (AFP) — L'Austro-Luxembourgeois Marc Girardelli a créé une certaine sensation en réalisant, à égalité avec le Suisse Peter Mueller, le meilleur temps du dernier entraînement chronométré, effectué hier à Aspen, en vue de la descente, comptant pour la Coupe du Monde masculine de ski alpin, qui sera courue aujourd'hui. Girardelli s'est en effet remis à la descente la semaine dernière à Furano, après deux ans d'absence dans la spécialité. « Il ne s'agit toutefois que d'un entraînement, a indiqué le leader de la Coupe du Monde. La course, c'est aujourd'hui... ».

■ *Coupe Davis: le Canada mène 2-0*

CHICOUTIMI (PC) — L'Ontarien Martin Wostenholme, de Oakville, a permis au Canada de remporter une première victoire contre les Caraïbes en Coupe Davis, hier, en défaisant Roger Smith, des Bahamas, en trois sets de 6-4, 9-7 et 6-3. Le Québécois Stéphane Bonneau a ensuite vaincu Robert Hale en quatre sets, 7-9, 7-5, 6-3 et 6-4 pour ainsi donner une avance de 2-0 au Canada. Les matchs de double seront disputés aujourd'hui. Wostenholme est le Canadien le mieux classé mondialement. Il est classé au 165e rang selon le classement de l'Association de tennis professionnel (ATP).